5976/B/1.

M I 0
18

# DICTIONNAIRE
# VÉTÉRINAIRE,
## ET
# DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

DICTIONNAIRE

VÉTÉRINAIRE

ET

DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

42600

# DICTIONNAIRE VÉTÉRINAIRE, ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

*Contenant leurs mœurs, leurs caracteres, leurs descriptions anatomiques, la maniere de les nourrir, de les élever & de les gouverner, les alimens qui leur sont propres, les maladies auxquelles ils sont sujets, & leurs propriétés tant pour la médecine & la nourriture de l'homme, que pour tous les différens usages de la société civile; auquel on a joint un* Fauna gallicus.

*Par* M. Buc'hoz, *Médecin Botaniste de Monseigneur le Comte de Provence, & Médecin de Quartier Surnuméraire de sa Maison, ancien Médecin ordinaire du feu Roi de Pologne, Docteur aggrégé du Collége Royal & de la Faculté de Médecine de Nanci, Associé des Académies de Mayence, de Châlons, d'Angers, de Dijon, de Béziers, de Caen, de Bordeaux & de Metz, Correspondant de celles de Rouen & de Toulouse.*

TOME QUATRIEME.

A PARIS,

Chez J. P. Costard, fils & Compagnie, rue Saint-Jean-de-Beauvais, la premiere porte cochere au-dessus du Collége.

M. DCC. LXXIV.

*Avec Approbation, & Privilege du Roi.*

Koninklijke Bibliotheek

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

# DICTIONNAIRE VÉTÉRINAIRE, ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

## MÉD

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE. C'eſt l'art de conſerver la ſanté des animaux domeſtiques, ou de la rétablir quand elle eſt une fois altérée; on publie depuis peu d'excellens traités ſur cet objet, nous avons déja rendu compte d'une partie de ce qui concerne les maladies des beſtiaux dans la médecine vétérinaire de M. Vitet. Voy. art. *maladies.* Nous allons expoſer ici l'extrait du reſtant des obſervations de ce célebre médecin, après quoi nous donnerons une analyſe du fameux cours d'hippiatrique de M. Lafoſſe, qui vient de paroître tout récemment; nous ne pouvons mieux rédiger l'article de *médecine vétérinaire*, qu'en rendant compte de ces deux excellens ouvrages.

M. Vitet a diviſé la partie pathologique de ſa médecine vétérinaire en ſix claſſes; nous avons exa-

miné à l'article *maladies* les trois premieres, & nous avons passé en revue, mais d'une façon très-succinte, les différentes maladies qui constituent les trois dernieres; c'est pour cette raison que nous y reviendrons ici. La classe quatrieme renferme les maladies spasmodiques, elle admet plusieurs ordres; le premier comprend les maladies spasmodiques générales, autrement les spasmes généraux avec rigidité constante, & se subdivise en plusieurs genres, voy. l'article déja cité. Le second ordre est destiné aux maladies spasmodiques particulieres, autrement aux spasmes particuliers avec rigidité; de cet ordre sont la contracture goutteuse, autrement la goutte, la contracture rhumatismale, la crampe, le satyriose, le priapisme douloureux & la fureur utérine.

Dans la contracture goutteuse l'animal ne peut ni se tenir long-temps couché, ni marcher; l'articulation affectée de la goutte est douloureuse & chaude, les muscles voisins sont tendus, contractés & permettent à peine le mouvement le plus léger de l'articulation; M. Vitet dit avoir observé cette maladie sur un cheval entier, âgé de quinze ans, lorsqu'il l'acheta, il ne pouvoit en tirer aucun service; les articulations du genou & du jarret se trouvoient gonflés, quoique cependant ils ne laissoient pas de jouir d'un mouvement sensible; il y avoit long-temps que ce cheval se trouvoit attaqué de cet accident; le mal s'étoit d'abord déclaré sur un jarret, & seulement deux ou trois mois après sur l'autre, mais à la seconde année les deux genoux s'étoient gonflés considérablement, & il y avoit même des temps de l'année où l'animal souffroit beaucoup, & se trouvoit dans l'impossibilité de marcher. Huit jours après l'avoir consacré à des expériences, dit M. Vitet, pour connoître les effets de plusieurs médicamens internes & externes, les douleurs se renouvellerent, les deux

jambes de devant resterent immobiles, l'articulation du genou se gonfla beaucoup plus & devint très-sensible, les arteres battoient avec plus de force & de fréquence; il étoit altéré & refusoit de manger du foin : une once & demie de camphre délayée dans des jaunes d'œufs, ajoute M. Vitet, & donnée en breuvage, ne me permit pas de faire des tentatives pour résoudre ces tumeurs; à l'ouverture des capsules articulaires de ce cheval, M. Vitet observa une matiere crétacée, adhérente à la face interne de ces capsules; elle ne formoit point de couches comme la substance des os; mais elle paroissoit composée de petites parties dures peu cohérentes les unes aux autres. Cette matiere se dissolvoit facilement dans les acides; les lessives alkalines la dissolvoient avec plus de lenteur; & les spiritueux n'avoient aucune action sur elles; les mulets sont plus sujets à la contracture goutteuse que les chevaux, selon les observations qu'on a faites; M. Vitet recommande pour boisson dans pareils cas l'eau blanche & le petit lait; deux ou trois lavemens préparés avec du lait de vache, qu'on administrera tous les jours à l'animal malade, sont aussi très-bien indiqués; on le couvrira d'une étoffe de laine, on le tiendra dans une écurie chaude, seche & propre, on lui fera boire tous les deux jours une livre de vin d'absynthe, ou plutôt deux livres d'une forte infusion de feuilles d'absynthe dans l'eau; on recommande encore quelquefois l'application des sangsuës sur les tégumens de l'articulation douloureuse & tuméfiée. Tel est, selon M. Vitet, le traitement de la contracture goutteuse; quant à la contracture rhumatismale, comme elle a beaucoup de rapport au rhumatisme, elle doit se traiter de même; voyez ce que nous en avons dit article *maladies*.

La crampe est ce qu'on appelle spasme passager

avec douleur, la cuisse est la partie du cheval qui y est la plus sujette ; dès qu'on s'apperçoit qu'un animal en est affecté, on lui frottera le muscle contracté, jusqu'à ce qu'on ait calmé par-là la rigidité & la douleur ; & si cette maladie reparoit souvent, on le baignera tous les jours pendant trois ou quatre heures, & on le tiendra à un régime humectant, je veux dire, à l'eau blanche pour boisson, & à la paille & au son humecté pour nourriture, & à moins qu'il n'y ait pléthore bien sensible, on ne le saignera pas.

Le satyriose est un priapisme voluptueux, qui est sur-tout très-commun aux animaux mâles pendant le printemps ; les moyens d'y remédier c'est de les laisser saillir leurs femelles ou de les châtrer ; & si on ne veut ni l'un ni l'autre, on les saignera copieusement à la veine jugulaire, on réitérera même les saignées une ou deux fois selon l'effet que la premiere aura produit ; on ne leur donnera pour boisson que de l'eau blanche nitreuse, ou du petit lait, & de la paille pour nourriture ; on administrera plusieurs lavemens composés d'une émulsion d'amandes douces, aiguisée de nitre, & on répétera soir & matin un bol fait avec un demi-gros de camphre, une demi-once de nitre & une quantité suffisante de miel ; on fera baigner l'animal le plus long-temps qu'il sera possible, on lui appliquera sur les testicules des linges trempés dans du vinaigre de saturne, ou un cataplasme composé de terre argilleuse & du vinaigre de saturne ; on le tiendra seul dans une écurie fraîche & seche, & on l'éloignera sur-tout de l'écurie des femelles de son espece.

Quand le priapisme n'est occasionné par aucun desir du coït, & quand malgré la répugnance que l'animal a pour l'acte voluptueux, le membre reste toujours tendu, on nomme cette maladie priapis-

me douloureux ; l'animal dans ce cas eſt inquiet, il urine difficilement ou par jets interrompus & goutte à goutte, il donne des marques de douleur lorſqu'on lui touche le membre & rarement les teſticules ſe trouvent gonflés ; une pareille maladie dépend ſouvent de la grande âcreté des urines, ou de l'exceſſive ſenſibilité de l'urethre, on donnera dans ces cas pour boiſſon l'eau blanche, ou l'émulſion d'amandes douces, ou le petit lait, & pour nourriture le ſon mouillé ; on réitérera pluſieurs fois des lavemens préparés avec du lait & de la décoction de racine de guimauve, on laiſſera long-temps l'animal malade dans le bain, & on appliquera ſur les parties naturelles le cataplaſme de mie de pain & de lait ; on renouvellera ce cataplaſme toutes les ſix heures, & en cas d'une chaleur extrêmement vive, on lui ſubſtituera un cataplaſme d'argille & de vinaigre de ſaturne ; ſi le priapiſme eſt occaſionné par l'uſage des mouches cantharides, on donnera à l'animal pour breuvage un demi-gros de camphre en ſolution dans un jaune d'œuf & mêlé avec une émulſion d'amandes douces.

La fureur utérine eſt pour les femelles ce qu'eſt le priapiſme pour les mâles ; la jument & la vache qui en ſont affectées, deviennent furieuſes, ſur-tout ſi on les tient attachées à l'écurie, elles ſe frottent les parties génitales contre le mur & les autres corps voiſins, & quand elles ſont libres, elles courrent ça & là juſqu'à ce qu'elles aient contenté leur deſir, & ſi le coït réitéré ne modere pas leur appétit, on les ſaignera à la veine jugulaire, on leur fera des fomentations avec le vinaigre de ſaturne ſur les parties génitales, & on leur donnera en boiſſon, en bain & en lavement de l'eau blanchie avec les amandes douces.

Si l'inflammation s'empare des parties génitales, on réitérera pluſieurs fois la ſaignée à la jugulaire,

& on introduira dans les parties génitales des étoupes imbibées de vinaigre de saturne tiede; on administrera plusieurs lavemens composés de décoction de racine de guimauve, aiguisée de nitre; on présentera pour unique nourriture, à la femelle ainsi affectée, du son humecté d'eau nitreuse, & on la fera baigner quarre ou cinq heures par jour pendant huit jours consécutifs; on la tiendra seule dans une écurie propre, fraîche & en même-temps seche; on renouvellera trois fois par jour la litiere; on parfumera même l'écurie avec du vinaigre.

Le troisieme ordre est destiné, selon M. Vitet, aux maladies convulsives générales, & ces maladies sont bien vîte terminées par une crise heureuse, ou par la mort; on en distingue de plusieurs genres & de plusieurs especes; convulsion par inanition, convulsion par réplétion, convulsion par le passage d'un fluide hétérogene dans la trachée artere, convulsion par la blessure d'un nerf, convulsion par les vers contenus dans les premieres voies, convulsion par les substances vénéneuses, tremblement des extrémités du corps par excès de colere ou de peur, tremblement du pannicule charnu, & épilepsie.

La convulsion par inanition reconnoît deux causes ou une hémorrhagie, soit veineuse, soit artérielle, ou la faim; dans le premier cas il n'y a que très peu d'espérance de guérison; on n'abandonnera cependant pas à son sort un animal auquel il survient des convulsions à cause de la perte de sang; on se hâtera de lier le vaisseau ouvert, ou on appliquera du lycoperdon sur l'ouverture; on tiendra l'animal tranquille dans une écurie fraîche & seche; on lui donnera pour nourriture des boissons abondantes en mucilage, & quand on sera parvenu à lui faire recouvrer une partie

de ſes forces, on lui préſentera du foin fin, & on en augmentera tous les jours la quantité; ſi la convulſion par inanition provient de la faim, on en agira de même; le vin ſera auſſi pour lors très-bon, il réparera promptement les forces, mais il ne faut pas d'abord permettre aux animaux qui ont ſouffert de la faim, de contenter leur appétit, il leur ſurviendroit des coliques, qui ne manqueroient pas d'être ſuivies bientôt d'accidens fâcheux.

La convulſion par réplétion eſt totalement différente de la précédente; le cheval eſt de tous les animaux celui qui y eſt le plus ſujet, ſoit par ſa voracité, ſoit par la ſtructure de ſon eſtomac; l'ouverture des chevaux morts de cette maladie, montre toujours un eſtomac extrêmement dilaté; quand un animal eſt attaqué de cette maladie, on ſe gardera bien de le ſaigner & de lui préſenter des boiſſons & des alimens; & ſi on eſt appellé au ſecours de l'animal, avant que les convulſions paroiſſent, on lui adminiſtrera toutes les heures un lavement compoſé d'une demi-once de feuilles de ſéné, infuſées dans quatre livres de racines de guimauve; on fait trotter l'animal un inſtant après lui avoir donné le lavement, & après lui en avoir adminiſtré trois ou quatre, on le conduit au bain & on l'y laiſſe pendant douze heures.

Le cheval eſt auſſi plus ſujet qu'aucun autre animal, lorſqu'on lui donne quelques breuvages, à une eſpece de convulſion; elle eſt occaſionnée par le paſſage d'un fluide hétérogene dans la trachée artere; dès qu'on s'apperçoit, en donnant un breuvage au cheval ou au bœuf, qu'il eſt entré quelques gouttes de fluide dans la trachée artere, il faut auſſitôt détacher l'animal & lui laiſſer la facilité d'ébrouer & de touſſer avec force. Cette ſeule précaution ſuffit en pareil cas.

Quand les convulſions ſont occaſionnées aux ani-

maux par la bleſſure de quelques nerfs, en remédiant à la plaie, on parvient à les faire paſſer, car elles ne ſont pour lors que ſymptômes, de même que les convulſions qui proviennent des vers contenus dans les premieres voies. On reconnoît cette cauſe à l'inquiétude de l'animal & à ſon agitation; il rend pour lors avec les excrémens une quantité conſidérable de vers blancs, il plie ſouvent le dos, & reſte comme immobile en approchant le ventre de terre, mais cela n'eſt pas de longue durée, l'animal malade ſe tient plus volontiers couché; il ne mange point, ou du moins très-peu; il racle la terre avec les pieds de devant, & ſes extrémités poſtérieures ſont de temps en temps agitées de mouvemens convulſifs, dont la violence augmente à meſure qu'il approche de la fin; le meilleur remede dans ce cas, ſuivant M. Vitet, c'eſt de donner en breuvage & en lavement une ſolution de ſuie de cheminée, de camphre & d'aloës dans pluſieurs jaunes d'œufs; on prend à cet effet de la ſuie de cheminée deux onces, de l'aloës une demi-once, du camphre un gros, huit jaunes d'œufs; on met d'abord le camphre en ſolution dans les jaunes d'œufs, enſuite l'aloës & enfin la ſuie de cheminée, on peut verſer ſur ce mélange pour le rendre plus fluide, une livre d'eau blanche: après quoi dès l'inſtant même on adminiſtrera le breuvage; on réitérera deux fois par jour le même remede, matin & ſoir: on adminiſtrera en lavement un pareil mélange, mais on répétera ce lavement trois fois par jour, à intervalles égaux; mais ſi par malheur la convulſion ſe trouve occaſionnée par des vers rouges, il n'y a encore aucun remede découvert aſſez efficace pour y apporter du ſoulagement.

Les ſubſtances vénéneuſes occaſionnent toujours, & même néceſſairement, des convulſions aux ani-

maux qui en ont pris intérieurement; de pareilles convulsions exigent un secours prompt. Les uns donnent sur le champ, en breuvage & en lavement, une grande quantité d'huile récemment exprimée; les autres beaucoup de lait; plusieurs préferent la décoction de racine de guimauve, ou l'eau de riz, ou l'émulsion d'amandes douces; en général les mucilagineux sont les vrais remedes indiqués dans ces sortes de convulsions: quand les substances vénéneuses sont acides, ou lorsqu'elles tiennent leurs mauvaises qualités d'un acide, avec lequel elles sont combinées, l'alkali fixe en solution dans une grande quantité de fluide mucilagineux, est, selon M. Vitet, le vrai spécifique des convulsions qu'elles produisent.

Nous ne parlerons pas ici des tremblemens des animaux, ou ces tremblemens sont les symptômes de la fievre, & en ce cas en guérissant l'un on guérit l'autre, ou ils sont occasionnés par la peur & la colere, & pour lors ils sont passagers, ou enfin ils sont occasionnés par un froid excessif, de l'eau fraîche, un bain trop froid, & dès-lors du bon vin, ou même si l'on veut de l'infusion d'absynthe dans le vin, est très-bien indiqué.

L'épilepsie est aussi une affection convulsive avec difficulté de respirer, interruption subite des sens, & agitation plus ou moins violente de différens muscles. M. Vitet dit avoir observé que les vaches & les brebis épileptiques n'éprouvent pas ordinairement des accès pendant leur grossesse. La plupart des praticiens regardent cette maladie incurable, il y a cependant plusieurs remedes qu'on regarde comme spécifiques en pareils cas. Dans les épilepsies où l'on peut établir une dérivation de l'humeur, qui se porte & se forme dans le cerveau, sans augmenter le nombre & la violence des accès épileptiques, des sternutatoires font très-bien; la bé-

toine, le tabac d'Espagne, la poudre de guttete, la poudre antispasmodique, les semences de pivoine & d'arroche, l'ongle, le pied d'élan préparé, la corne de cerf préparée philosophiquement, le castoreum, le succin jaune, le corail rouge & le cinabre factice : on remplit un tuyau de plume de ces substances, ou d'une seule, & on les souffle avec force dans les naseaux du malade, deux fois par jour, le matin & le soir, ce qu'on continue pendant deux ou trois semaines.

Quelques praticiens ont tenté de brûler des étoupes sur le col, derriere les oreilles, ou sur le front, ou d'appliquer un fer rouge sur la partie supérieure du front; une pareille pratique peut calmer quelquefois les symptômes de l'épilepsie & retarder les accès; il en est de même de la saignée, sur-tout si l'épilepsie est occasionnée par la pléthore; le remede qui paroît cependant le mieux indiqué, suivant M. Vitet, est le bain, mais il faut qu'il soit de longue durée & répété souvent; les mucilagineux en boisson & en lavement doivent aussi entrer pour beaucoup, selon le même auteur, dans le traitement de l'épilepsie.

On place encore dans la classe des maladies spasmodiques, les maladies convulsives particulieres, telles que la palpitation, le tic, le rot, le mal de mer, l'appétit excessif des alimens, l'ébrouissement, le bâillement & la pousse.

La palpitation est fort aisée à connoître, il ne s'agit que de porter la main sur la portion moyenne du sternum, on s'apperçoit, quand il y a palpitation, que le cœur bat par intervalles avec plus de force & de fréquence que dans l'état naturel, & quelquefois même les pulsations ne se trouvent pas égales entr'elles; une palpitation occasionnée par la frayeur, par la colere, par un exercice violent, par un coït trop voluptueux, par des efforts

pour s'accoupler, par une grande difficulté de respirer, ou par un froid considérable, ne mérite aucune attention; mais la palpitation qui revient au moindre exercice est incurable, elle est même souvent mortelle.

On donne le nom de tic à un mouvement convulsif du gosier, accompagné d'un bruit particulier, absolument distinct du rot; on en distingue de deux especes, tic en l'air & tic d'appui. Dans le tic en l'air le gosier de l'animal rend un bruit approchant de celui qu'on appelle *hoquet* chez l'homme. On apperçoit pour lors dans le col un mouvement rapide, qui annonce une vive contraction de l'œsophage, & pendant tout ce temps l'animal n'appuie les dents sur aucun corps étranger, il ne laisse point sortir de salive de sa bouche, il mange lentement & souvent, il tique en mâchant. Cette espece de tic est incurable.

Dans le tic d'appui, le cheval appuie les dents supérieures sur les bords ou au fond de sa mangeoire, ou sur la longe de son licol, & sur les bords du ratelier, il ouvre pour l'ordinaire un peu la bouche, & il en laisse couler plus ou moins de salive : il se trouve cependant des chevaux qui sont affectés du tic d'appui sans perdre de salive, aussi en distingue-t-on deux sous-especes, l'un sans écoulement de salive, l'autre avec écoulement; ce derniere affoiblit & fait maigrir l'animal.

Il est très-essentiel d'empêcher, si l'on peut, un cheval de tiquer sur la mangeoire ou sur le ratelier, mais on ne peut y parvenir que quand il est jeune; s'il tique depuis long-temps, on le guérira bien pour quinze jours, un mois, & même deux mois, mais ce ne sera pas pour toujours; on frottera à cet effet sa mangeoire & son ratelier d'onguent fait avec l'urine putréfiée, la suie de cheminée & l'aloës, ou la coloquinte : on lui fera

manger l'avoine dans un havresac, & on lui tiendra dans l'écurie la tête haute, au moyen d'un bon collier de cuir

On sçait assez ce qu'on entend par rot, il y en a de deux especes, l'un avec effort pour vomir, & l'autre sans effort sensible, c'est celui des brebis; quand il y a rot avec effort pour vomir, on donnera en breuvage & à petite dose le petit lait, ou la décoction d'orge nitreuse: on administrera plusieurs lavemens mucilagineux, & on employera ensuite les bains; le rot des brebis est un mouvement convulsif du gosier, d'où provient un bruit approchant du rot, c'est ce qui lui a donné son nom; la brebis en est tourmentée avant & après avoir mangé, & quelquefois en pâturant; elle maigrit tous les jours d'une maniere sensible, elle languit, elle va toujours la derniere au pâturage, elle porte la tête basse, elle mange peu, & sa laine tombe; on distingue de deux sous-especes de rots, le simple & le contagieux; le simple n'est suivi d'aucun accident mortel, mais le rot contagieux cause souvent la mort. Dès qu'une brebis s'en trouve affectée, on la séparera du troupeau, on la mettra dans une écurie seule, propre & bien aérée; on lui donnera pour nourriture une petite quantité de foin fin, un peu saupoudré de sel marin & de nitre; on administrera en breuvage le matin à jeûn & le soir, trois ou quatre heures après avoir mangé, une demi-livre de bon vin vieux, & on parfumera l'écurie avec parties égales d'eau de vie & de vinaigre.

Si la bouche de l'animal est enflammée, on ne fera point usage de ce remede, on fera boire pour lors à la bête malade de l'eau blanche nitreuse, on lui donnera pour nourriture un peu de son, & si on soupconne de l'embarras dans les premieres voies, on lui administrera le matin à jeûn une demi-livre

de petit lait; quand la chaleur eſt calmée, ſi le rot ſubſiſte, on fera boire à la brebis malade du vin, ou un peu de térébenthine en ſolution dans un jaune d'œuf.

M. Vitet place parmi les maladies des bœufs & des brebis le mal de mer; ces animaux qu'on tranſporte dans des vaiſſeaux, ſont néceſſairement fatigués du roulis du vaiſſeau, ce qui leur occaſionne des efforts pour vomir, ſans cependant qu'ils vomiſſent, ils ſont, on ne peut pas plus, dégoûtés; les marins donnent dans ce cas quatre onces d'eau de vie à la brebis, & une demi-livre au bœuf.

La faim bovine, la faim canine eſt un appétit exceſſif des alimens; l'animal mange deux ou trois fois plus que s'il étoit en parfaite ſanté, ſans cependant en devenir plus fort & plus gras; ſes forces diminuent au contraire peu à peu, & il devient tous les jours plus maigre; pour le traitement de cette maladie, on fera boire au cheval & au bœuf une grande quantité d'eau tiede ſaturée de farine d'orge ou de froment; on les fera pâturer dans des prés abondans en plantes mucilagineuſes; on leur donnera ſouvent des lavemens compoſés de lait, de farine d'orge & de jaunes d'œufs; on adminiſtrera à chacun de ces animaux le matin à jeûn, un bol compoſé de deux onces de craie blanche ou de magnéſie incorporée avec ſuffiſante quantité de miel; on réitérera le ſoir le même bol, deux heures après leur retour à l'écurie: ſi la craie ou la magnéſie n'opere pas, on fera boire tous les jours deux livres d'eau de chaux, qu'on aſſociera avec parties égales d'une forte décoction d'orge; quelquefois on eſt parvenu à guérir cette maladie en faiſant prendre à l'animal du lait mêlé avec une petite quantité d'eau de chaux; on ne rejettera point dans ce cas les eaux minérales alkalines, & même les ſulphureuſes; quand dans la

faim bovine il y a diarrhée, on fera prendre à l'animal malade plusieurs lavemens composés de décoction de racines de guimauve & de plusieurs jaunes d'œufs ; si la maladie dépend de vers accumulés en grande quantité dans les intestins, il faudra employer les breuvages & les lavemens composés de suie de cheminée, d'aloës & d'eau miellée.

L'ébrouissement est une autre maladie des bestiaux ; c'est une expiration sonore, avec une secousse convulsive de la partie & d'une partie du corps ; les maréchaux en distinguent de quatre especes, nous ne parlerons que de la premiere qui mérite considération ; cette espece est une expectoration sonore & violente, pour chasser les corps hétérogenes adhérens à la membrane pituitaire ; cette maladie est très-fréquente chez le cheval, elle n'est cependant jamais dangereuse, quand elle est souvent répétée, mais quand les chevaux se trouvent attaqués depuis long-temps d'une violente toux, l'ébrouement n'annonce rien de fâcheux, ni d'heureux. Cependant comme l'ébrouement trop réitéré peut blesser les poumons, de même que les parois du nez, on remédiera à ces inconvéniens en employant la vapeur de l'eau & les injections dans les naseaux avec l'eau tiede, ou avec l'eau miellée.

Nous ne parlerons pas ici du bâillement des chevaux & des bœufs, comme, à proprement parler, ce n'est qu'un effort de la nature pour faciliter la circulation du sang dans les poumons, il ne faut ni l'interrompre ni l'empêcher.

La pousse est une maladie qui mérite plus d'attention ; M. Vitet la définit une difficulté de respirer, chronique, sans fievre, une contraction violente, involontaire & alternative des muscles inspirateurs & expirateurs : les flancs sont ordinairement tendus & battent avec plus ou moins de force & de fréquence, & quand l'animal est obligé de

monter & de courir, ſon expiration eſt ſonore; quelquefois il éprouve des accès de difficulté de reſpirer plus conſidérables en certains jours que d'autres.

M. Vitet admet pluſieurs eſpeces de pouſſe: celle de naiſſance, la ſeche, l'humide, celle qui eſt occaſionnée par une maladie de poitrine, & celle par réplétion. Celle de naiſſance eſt incurable, & ſi on veut conſerver pendant quelque temps un cheval attaqué de cette pouſſe, il n'y a d'autres moyens qu'une nourriture réglée & médiocre, un exercice modéré, & une écurie ſeche & propre.

Quant à la pouſſe ſeche, on peut tenter quelques remedes; dans cette pouſſe les flancs de l'animal ſe trouvent tendus & battent fréquemment; il ne jette aucune humeur par les narines, il eſt rarement tourmenté de la toux, encore cette toux n'eſt-elle qu'accidentelle; l'animal malade maigrit en peu de temps, & il ſe trouve eſſoufflé dès qu'il a marché un inſtant; M. Vitet preſcrit le traitement ſuivant dans cette maladie: on fera recevoir à l'animal trois ou quatre fois par jour des vapeurs aqueuſes; on lui donnera à boire de l'eau miellée; on le nourrira de paille, ou de regain mêlé avec une grande quantité de paille; on l'exercera modérément dans la plaine, & on lui adminiſtrera matin & ſoir un bol compoſé d'une once de fleurs de ſoufre, & de trois onces de miel; on continuera ce traitement pendant un mois ou deux, & ſi l'animal ne reçoit aucun ſoulagement, on peut regarder la maladie comme incurable.

La pouſſe humide exige un autre traitement; on placera l'animal malade dans une écurie ſeche, propre & continuellement parfumée avec de l'encens; on ne donnera pour nourriture que de la bonne paille de fromen, & on en reglera même la quantité; on fera au poitrail un cautere avec la racine

d'ellebore, & on en entretiendra l'écoulement pendant deux ou trois mois; si les vapeurs d'encens ne produisent pas un effet sensible, on mêlera deux onces de benjoin avec deux d'orpiment; l'animal recevra tous les jours la vapeur de quelques pincées de ce mélange jetté sur la braise; on lui administrera soir & matin un bol composé de deux onces de soufre, & d'une demi-once de fer, fondus ensemble porphyrisés & incorporés avec suffisante quantité de miel; si le cautere ne fournit pas beaucoup d'humeurs, & si l'animal continue toujours à rendre par les naseaux la même quantité de matiere, on appliquera sur l'un & l'autre côté de la poitrine, de larges véficatoires, qu'on renouvellera toutes les vingt-quatre heures, jusqu'à l'établissement d'une louable suppuration, & on entretiendra cette suppuration avec de l'onguent égyptiac animé de mouches cantharides. On donnera pour boisson à l'animal de l'eau de chaux seconde, qu'on édulcorera avec beaucoup de miel; on ne l'exposera point aux alternatifs du chaud ni du froid; on ne le fera ni galoper, ni trotter; on le conduira au pas deux ou trois heures par jour, & on ne l'obligera à tirer ou à porter des fardeaux dans les endroits escarpés; si la maladie est ancienne, il n'y a point de remede.

La pousse qui est occasionnée par d'autres maladies de poitrine que par la toux, est aussi incurable; mais quand elle provient de la toux, ou lorsqu'on a à craindre qu'elle ne lui succede, on aura recours aux vapeurs aqueuses réitérées trois ou quatre fois le jour dans une écurie parfumée d'encens, au miel à la dose de deux livres par jour pour un cheval, à des bols préparés avec du soufre, & une suffisante quantité de miel, à des frictions seches, répétées deux ou trois fois par jour le long du poitrail & des extrémités antérieures, & à un cautere

tère au poitrail ; on ne donnera à l'animal pour nourriture que de la paille, & on modérera l'exercice qu'on lui fera faire.

Nous finirons enfin la classe des maladies spasmodiques par le traitement de la pousse par réplétion, pour en venir ensuite, avec M. Vitet, à la classe des maladies de foiblesses.

L'animal qui en est affecté est gras, replet, il respire difficilement ; au moindre exercice, il bat des flancs, il tombe en sueur & il râle. Dès qu'on s'apperçoit qu'un cheval ou un bœuf prend trop d'embonpoint, il faut aussi-tôt lui retrancher le foin, l'avoine, & y substituer de la paille avec peu de foin ; on ne lui présentera ensuite que de la paille, & on l'exercera deux heures le matin & deux heures le soir à labourer des terres légeres ; si la difficulté de respirer est bien sensible, on fera un cautere avec l'ellébore au poitrail ; on en entretiendra l'écoulement pendant deux mois ; on donnera des bols faits avec le soufre, la limaille d'acier & le miel ; on réduira l'animal malade à la paille pour toute nourriture, & on ne lui fera boire tous les jours qu'une petite quantité d'infusion de racines de réglisse ; on administrera de deux jours l'un un lavement composé d'une légere infusion d'aloës dans une décoction de racines de guimauve ; on étrillera & on bouchonnera exactement le cheval & le bœuf deux fois par jour.

Les maladies de foiblesses constituent la cinquieme classe des maladies que M. Vitet admet dans les bestiaux ; la foiblesse des sens en forme le premier ordre ; la goutte sereine est de ce nombre, mais cette maladie est très-rare dans les animaux, d'ailleurs elle est incurable.

La surdité est une autre maladie des sens, elle est ou de naissance ou accidentelle ; quand la surdité provient de la viscosité de l'humeur qui revêt

les parois internes de l'oreille externe, le vin miellé saturé de savon peut la dissoudre, & fortifier en même-temps la membrane du tympan; si elle est occasionnée par une humeur polypeuse, il faut arracher la tumeur avec des pincettes; s'il y a douleur & chaleur dans l'oreille externe, il faut y faire pénétrer du coton imbibé de décoction de racine de guimauve, aiguisée de nitre, ou de sel de saturne. Quand l'oreille externe n'est affectée, ni de douleur, ni de chaleur; les parfums aromatiques font très-bien, à ce qu'on prétend. On peut aussi mettre en œuvre le coton imbibé d'huile essentielle de girofle, les vésicatoires ou le feu avec les étoupes, près de la base de l'oreille externe; on n'employera aucun remede pour la surdité critique; elle se dissipe pour l'ordinaire à fur & à mesure que la convalescence remettra ses forces & sa santé.

La perte de l'odorat est une troisieme maladie des sens; quand elle provient de la morve, ou d'une plaie, ou de la gourme, ou de l'inflammation de la membrane pituitaire, ce n'est alors qu'un symptôme de ces maladies, il se dissipe par leur guérison. Mais quand la perte de l'odorat est occasionnée par la paralysie du nerf olfactif, les remedes qui conviennent le mieux, sont les parfums aromatiques, pourvu cependant que la paralysie ne tire pas son origine de la pléthore, car il faudroit pour lors saigner copieusement le cheval à la veine jugulaire, on lui donnera de l'eau blanche nitrée en boisson & en lavement; on lui fera prendre un demi-bain, si la chaleur du soleil est assez grande pour échauffer l'eau, & on introduira ensuite dans les naseaux des vapeurs qui s'éleveront d'une forte décoction de feuilles de sauge dans parties égales d'eau & de vinaigre; quand la pléthore n'existera plus, on terminera la cure par les parfums

aromatiques avec l'encens ou les bayes de genievre, ou le succin, ou le benjoin; on fera aussi très-bien d'employer les salivaires pendant tout le traitement, s'il n'y a point de pléthore.

L'inappétence ou dégoût est une maladie qui n'est pas moins commune aux chevaux qu'aux hommes; le dégoût provient de trois causes, ou de la dépravation des humeurs contenues dans les premieres voies, ou pour avoir avalé des substances d'une saveur désagréable, ou d'une marche forcée; dans le premier cas il faut tenir le cheval & le bœuf à l'eau blanche nitrée pour boisson, & au son imbibé d'eau nitrée pour nourriture; on administrera des lavemens composés de décoction de racines de guimauve, aiguisée de nitre; on aura aussi recours, si la saison le permet, aux bains; on fera faire à l'animal un exercice très-modéré; on le logera dans une écurie fraîche, seche & propre, & on le saignera à la jugulaire, s'il y a pléthore; si la langue de l'animal n'a pas la couleur naturelle, s'il est triste, si les urines sont claires, & les crottins humides, on lui fera mâcher des pelottes d'*assa fetida*. On le nourrira de son, où l'on mêlera plus ou moins de sel marin; on administrera un breuvage composé d'une demi-once de racines de gentiane pulvérisée & délayée dans une livre de vin; on réitérera le breuvage deux ou trois fois par jour pendant quatre ou cinq jours consécutifs; on ne fera boire que de l'eau aiguisée de sel marin; on exercera l'animal malade avant de lui présenter à manger; on aura soin de l'éveiller deux fois par jour, mais on se gardera bien de le saigner. Lorsque le dégoût ne cede pas à ce régime; on purge le cheval & le bœuf avec l'aloës délayé à la dose d'une once dans deux livres d'eau blanche, après quoi on en revient aux remedes ci-dessus prescrits.

Quand le dégoût est occasionné par des subs-

tances d'une saveur désagréable que l'animal a avalé ; on lavera sa bouche avec du vin saturé de sel marin ; on lui fera ensuite avaler une livre de bon vin vieux, & on verra bientôt le dégoût passager diminuer, & l'appétit reparoître

Si le cheval est dégoûté par la marche, mettez-le dans une écurie propre, seche & bien aérée, changez-le de litiere trois fois par jour, donnez-lui pour boisson de l'eau blanche aiguisée de nitre, & pour nourriture un peu de foin fin ; quand la bouche n'est pas enflammée, & lorsque les crottins ne sont pas secs, on peut substituer au nitre du sel marin, & on administrera à l'animal matin & soir une soupe composée de bon vin & de pain ; quand il la refuse, on lui donne matin & soir deux livres de vin ; si on voyage pendant les grandes chaleurs de l'été, il faut présenter aux chevaux du son humecté, cela fait qu'ils sont moins dégoûtés & moins sujets à être échauffés ; s'il y a pléthore & grande chaleur, une petite saignée à la veine jugulaire réussit parfaitement.

L'impuissance ou l'insensibilité pour l'acte vénérien est un défaut dans un étalon & dans un taureau, quand elle provient de la foiblesse naturelle des organes de la génération ; pour exciter l'animal mâle, on le placera à côté d'une femelle en chaleur ; on l'attachera court de peur qu'il ne se morde, ou ne se blesse ; on frottera les testicules & le foureau avec du vin saturé de sel ammoniac, & dans lequel on aura fait infuser une grande quantité de feuilles de sauge ; on appliquera sur les parties de la génération un cataplasme composé de feuilles de rhue & de vin ; on donnera tous les jours en breuvage trois livres de vin, & pour nourriture de l'avoine & du bon foin saupoudré de sel marin ; si ces moyens ne réussissent point, il n'en faut point tenter d'autres. Voilà ce qui peut con-

cerner les étalons & les taureaux, voyons actuellement lés jumens & les vaches; si elles ne peuvent pas entrer en chaleur, on les tient pendant le jour dans une écurie où elles puissent trouver l'étalon & le taureau prêts à les saillir; on frotte leurs parties génitales avec une étoffe de laine; on fomente leur vulve avec une forte infusion de feuilles de rhue & de sauge dans du vin; on leur donne du foin abondant en plantes nutritives & aromatiques & du sel marin mêlé avec l'avoine; on administre en lavement une forte infusion de racines de gentiane dans une eau saturée de sel marin.

La ladrerie, autrement la lepre des porcs, est, suivant M. Vitet, une maladie de la classe de celles qui proviennent de foiblesses; dans cette maladie les tégumens du porc sont insensibles, l'animal se remue difficilement, il paroît triste, les bords & la partie inférieure de la langue, quelquefois le palais se trouvent chargés de petites tumeurs blanchâtres, rarement noirâtres, & remplies le plus souvent d'une humeur épaisse; quand cette maladie est parvenue à son dernier degré d'accroissement, elle est incurable, elle est même très-difficile à guérir dans son commencement; M. Vitet propose le traitement suivant; il faut d'abord mettre le porc ladre sous un hangard exactement pavé, propre & bien aéré; on l'étrille deux fois par jour; on le fait baigner tous les jours dans une eau courante & pure; au sortir du bain, on le bouchonne exactement; on le ramene ensuite à l'étable, & on l'y change de litiere quatre fois par jour; on le fait promener une heure le matin, autant le soir, sans lui permettre de manger aucune substance impure; on doit le nourrir seulement avec des grains de froment ou d'avoine, & avec du son humecté d'eau aiguisée

de nitre, encore faut-il prescrire cette nourriture à une dose modérée & dans des temps reglés; plusieurs proposent de mêler tous les jours une once de foie d'antimoine porphyrisé, avec le son qui lui sert de nourriture, & cela pendant un mois; mais M. Vitet préfere à ce remede l'usage de la racine de patience sauvage & des fleurs de soufre, soit en parfum, soit avec les alimens; on prend des fleurs de soufre trois onces, du son une livre; on mêle exactement & on humecte le mélange avec de l'eau simple ou aiguisée de sel marin; on réitere cette dose de fleurs de soufre tous les jours pendant l'espace d'un mois; on parfume le malade une fois le matin, autant le soir, avec les vapeurs qui s'élevent de deux parties de soufre & d'une partie d'encens; on donne tous les jours avec le grain de froment la racine de patience pulvérisée à la dose de quatre onces; les préparations mercurielles sont nuisibles pour ce genre de maladies.

Les maladies paralytiques sont de vraies maladies de foiblesse; la paralysie, l'épuisement, la syncope, sont autant de maladies de cet ordre, quand une grande partie des muscles du corps, ou quelques muscles sont affectés d'immobilité avec relâchement, & pour l'ordinaire sans douleur & sans sentiment. On en distingue de trois sortes: la paraplexie, qui intéresse le plus grand nombre des muscles du corps: l'hémiplégie, qui affecte les muscles de la moitié du corps; & la paralysie proprement dite, qui ne s'empare que des muscles d'une jambe; plus la paralysie attaque de muscles, plus elle est difficile à guérir; quand elle affecte les muscles de la moitié du corps, elle fait promptement mourir l'animal

Si la paralysie d'une jambe ou de deux est occasionnée par un coup, que l'animal a reçu, on

appliquera sur la partie où le coup a été porté & sur les muscles paralysés, des étoupes imbibées d'eau de vie, des cataplasmes faits avec les feuilles de rhue & le vin; on saignera à la veine jugulaire, s'il y a inflammation, ou tendance à l'inflammation; on fera boire deux livres de vin par jour au bœuf & au cheval; on leur donnera pour nourriture de l'eau blanche faite avec beaucoup de farine de froment & d'eau aiguisée de sel marin, & on administrera des lavemens composés d'infusion de feuilles de sauge; si après l'usage de ces remedes pendant huit jours, on n'apperçoit aucun changement, on ouvrira le tronc des carotides à l'animal malade.

Si cette maladie provient d'un fourage marécageux & mal sain, il faut nourrir l'animal malade avec du bon foin saupoudré de sel marin; on lui fera souvent mâcher des pelottes d'*assa fetida*; on lui donnera des breuvages avec la racine de gentiane, les feuilles de sauge & le vin; on lui administrera des lavemens faits avec l'aloës & l'infusion aqueuse de feuilles de sauge; on frictionnera vigoureusement la partie affectée avec un mélange de vin, de gomme ammoniac & de savon; on brûle sur le corps des muscles paralysés des étoupes; on réitere ce cautere actuel quatre fois dans une semaine, on tentera même l'électricité; on ordonnera les mêmes remedes pour la paralysie provenant de vieillesse, on supprimera seulement l'aloës; & si en quinze jours ou trois semaines l'animal ne se guérit pas, il est incurable, il faut le tuer pour tirer profit de sa chair, avant qu'il ne maigrisse, si c'est un bœuf ou une brebis.

Linnæus fait mention d'une espece de paralysie qui attaque souvent les chevaux, & qui leur provient de la ciguë & du charenson; les mucilagineux en boisson & en lavement sont les seuls re-

medes qu'on peut adminiſtrer; la décoction de racines de guimauve, l'eau blanche, le petit lait, donnés à forte doſe, ſont très-bien indiqués.

Il y a une eſpece de paralyſie qui provient d'une trop grande quantité de ſang; on traite cette paralyſie par la ſaignée à la veine jugulaire, qu'on réitere juſqu'à ce qu'il n'y ait plus d'apparence de pléthore; on donnera pour boiſſon à l'animal malade de l'eau blanche nitreuſe, & pour nourriture un peu de foin ſaupoudré de nitre; on lui adminiſtrera des lavemens compoſés d'eau blanche aiguiſée avec parties égales de nitre & de ſel marin; on lui fera auſſi prendre les bains d'eau douce & d'eaux minérales, ou de mer, s'il eſt poſſible; les frictions avec l'eau de vie ſaturée de ſavon, les douches d'eaux minérales, & même l'application des boues d'eaux minérales ferrugineuſes font très-bien dans ces cas; quand ces remedes ne réuſſiſſent pas en quinze jours, il faut ouvrir les arteres carotides.

La paralyſie la plus commune aux chevaux, provient de l'humidité des écuries baſſes, peu aérées & mal propres; quand cette maladie attaque l'épaule du cheval ou du bœuf, on dit pour lors en termes de maréchal, que l'animal eſt *froid dans les épaules*, ou qu'il a *les épaules froides*; on pratique pour lors une forte onction ſur la partie affectée de paralyſie, avec de l'onguent de ſcarabées, mêlé avec parties égales d'huile de laurier; on réitere journellement les frictions, juſqu'à ce qu'il ſurvienne un ulcere, on le panſe avec le digeſtif animé d'eau de vie; on couvre le plumaſſeau chargé de digeſtif d'étoupes imbibées d'eau de vie, dans laquelle on a fait macérer des feuilles de ſauge; on fait boire au malade matin & ſoir deux livres d'infuſion de feuilles de ſauge, de racines de gentiane dans du bon vin rouge; on donne des lavemens compoſés

d'infusion de feuilles de sauge dans l'eau; on ne négligera point non plus en breuvages, en bain & en douche les eaux minérales, sulphuro-ferrugineuses; on parfumera le malade deux fois par jour avec l'encens ou les baies de genievre; on l'étrillera exactement trois fois aussi par jour; on lui présentera pour nourriture du foin abondant en plantes aromatiques & saupoudré de sel marin, & pour boisson de l'eau blanche aiguisée aussi de sel marin; on placera enfin le malade dans une écurie propre, seche, bien aérée, & souvent parfumée avec l'encens. On pourra même encore avoir recours à l'électricité.

On nomme dans les chevaux *épuisement*, la foiblesse des muscles qui servent au mouvement progressif; quand cet épuisement provient de fatigue, il change de nom & s'appelle *fortraiture;* l'animal qui en est attaqué peut à peine se soutenir sur ses jambes; on commencera d'abord par le placer dans une écurie propre, d'une chaleur tempérée, & dont l'air soit fréquemment renouvellé; on le changera trois fois par jour de litiere; on lui donnera pour boisson de l'eau blanche nitrée, & pour nourriture de la paille; on lui administrera tous les jours deux ou trois lavemens composés d'une décoction de racines de guimauve, aiguisée de nitre, & on lui fera avaler trois livres de vin vieux, s'il ne se trouve pas échauffé, & s'il n'existe point de pléthore; mais quand elle existe, la saignée à la veine jugulaire est essentielle; les spiritueux & les aromatiques se trouvent pour lors contr'indiqués; en général ils ne conviennent que deux ou trois jours après que l'animal est reposé. Les bains sont encore d'une très-grande utilité pour la fortraiture, on les réitérera souvent, & on y laissera l'animal tant & si long-temps qu'il ne tremblera pas; on lui augmentera insensiblement la nourriture, ainsi que l'exercice.

La foibleſſe qui provient du défaut d'alimens, peut ſe guérir aiſément; on augmentera inſenſiblement tous les jours, aux animaux ainſi affoiblis, leur portion de foin & d'avoine; on les abreuvera d'eau blanche, & on les exercera modérément: les alimens de mauvaiſe qualité occaſionnent auſſi quelquefois de la foibleſſe aux animaux, quand on s'en apperçoit, il faut y apporter auſſitôt remede; on nourrira le bœuf & le cheval avec du foin abondant en plantes aromatiques; on leur donnera tous les matins un breuvage compoſé de feuilles de ſauge & de racines de gentiane, à la doſe chacune d'une once, ſur une livre & demie de vin rouge; on les étrille trois fois par jour; on leur fait boire de l'eau pure aiguiſée de ſel marin; on ſaupoudre de temps en temps le foin de ce même ſel; on exerce matin & ſoir le cheval & le bœuf ſur un terrein ſec & ſous un ciel ſerein; on les tient dans une écurie ſeche, où l'air joue avec facilité, & qu'on parfume avec parties égales d'eau de vie, & de vinaigre, ou avec de l'encens; quand l'animal a la langue blanche, & lorſqu'il eſt dégoûté, on lui fait prendre le matin à jeûn une demi-once d'aloës délayé dans une livre d'eau blanche, & s'il y a indication de purger l'animal, on augmente la doſe de l'aloës juſqu'à une once & demie.

L'excès de l'acte vénérien donne encore lieu à la foibleſſe des animaux mâles, tels que les étalons & les taureaux; les poils de l'étalon tombent, particuliérement ceux de la criniere & de la queue; il devient maigre & foible, à peine peut-il ſe ſoutenir: le taureau prend une air triſte; la vache en chaleur ne l'affecte plus; la maigreur & la foibleſſe s'emparent de lui, il ſe tient plus volontiers couché que levé, il mange peu, & à moins qu'on ne l'éloigne auſſi des troupeaux de vaches, on court les riſques de le voir périr en peu de temps.

Pour obvier à ces accidens, il ne faut jamais permettre la monte en liberté à un étalon; on ne lui préſentera depuis le mois d'avril, juſqu'au mois de juin, que le nombre de jumens qui puiſſe être relatif à ſon âge & à ſa vigueur naturelle, & auſſitôt qu'il paroîtra triſte & peu empreſſé du coït, on ne lui offrira plus de jumens; on le nourrira de bon foin, on lui donnera pour boiſſon de l'eau blanche aiguiſée de ſel marin, on ne lui prodiguera pas l'avoine, de peur de l'échauffer; on pourra cependant lui faire boire tous les quatre ou cinq jours deux livres de bon vin vieux, dans lequel on aura délayé une once de racines de gentiane pulvériſées; quand les forces ſe trouvent abſolument abatues, on adminiſtre en breuvage & en lavement une forte infuſion de feuilles de ſauge dans de l'eau aiguiſée de ſel marin.

La ſyncope, ou mal de cœur, eſt auſſi une maladie de foibleſſe, les chevaux & les bœufs n'y ſont que rarement ſujets, M. Vitet dit n'en avoir jamais vu qu'un ſeul ainſi affecté, encore en doute-t-il; l'indication à remplir dans cette maladie eſt d'augmenter les forces du cœur; on injecte à cet effet dans l'anus une forte infuſion de feuilles de tabac, ſaturées de ſel ammoniac; on introduit dans les naſeaux de la fumée de tabac; on y ſouffle du tabac d'Eſpagne; on lui fait boire, s'il eſt poſſible, de l'eau de vie; on lui injecte enfin dans les naſeaux de l'alkali volatil ou de l'eau de ſuie; quelquefois même l'impreſſion ſubite de l'eau fraîche eſt ſuffiſante pour ranimer la circulation.

Les affections ſoporeuſes forment, ſelon M. Vitet, un troiſieme ordre des maladies de foibleſſes, l'aſſoupiſſement & l'ivreſſe ſont deux genres de cet ordre. L'aſſoupiſſement eſt ce qu'on nomme, en art vétérinaire, *ſommeil avec inſenſibilité*, *battement des flancs & fréquence du pouls*, *apoplexie*. Dans l'aſ-

ſoupiſſement la reſpiration eſt grande, laborieuſe & quelquefois même avec bruit; le mouvement du cœur eſt fort & frappant, les muſcles ſont dans le relâchement, la ſenſibilité eſt médiocre, ſouvent même il y a une inſenſibilité parfaite; l'animal ſe trouve tout à coup affecté de ces ſymptômes, ce qui l'oblige à ſe coucher, & ce n'eſt qu'avec peine qu'il change de ſituation; M. Vitet prétend que l'aſſoupiſſement a différens degrés, & que c'eſt à tort que les praticiens en ont fait autant de maladies différentes, à peine y en a-t-il, ſelon cet auteur, deux eſpeces; cependant M. Vitet ne peut pas s'empêcher de diſtinguer cinq eſpeces d'aſſoupiſſement dans ce genre, mais il ne tire ſes diſtinctions que des différentes cauſes qui y donnent lieu. La premiere eſpece, ſuivant lui, eſt l'aſſoupiſſement par l'abondance du ſang, ce qui ſe reconnoît par la diſtenſion des vaiſſeaux de la tête, par l'inflammation des yeux, par la chaleur de la bouche, par l'aſſoupiſſement de l'animal, par la plénitude & la fréquence du pouls, & enfin par la reſpiration grande & laborieuſe.

La premiere indication à remplir dans pareils cas eſt la ſaignée aux veines de la cuiſſe & des flancs, on les réitérera toutes les trois heures; & quand les veines ne fourniſſent pas aſſez de ſang, on ſaigne à la veine jugulaire, on n'en tire cependant qu'une très-petite quantité à chaque ſaignée : on adminiſtre en même-temps pluſieurs lavemens compoſés d'une infuſion de ſéné, ſaturé de ſel d'epſom; on applique enſuite ſur le plat des cuiſſes de larges véſicatoires; ſi vingt-quatre heures après on ne remarque aucun amendement, il n'y a point de remede.

L'aſſoupiſſement occaſionné par la fumée de charbon, demande auſſi un prompt ſecours. L'animal ainſi aſſoupi, ne ſe meut qu'avec beaucoup de

peine, il bat des flancs, son pouls est fort sans être fréquent, les tégumens & les autres parties du corps ne sont pas encore entiérement insensibles, ses flancs sont couverts de sueur, ses yeux sont ouverts, & ses narines dilatées; quand on est appellé au secours d'un animal ainsi affecté, on le retirera bien vîte de son écurie, pour l'exposer à l'action de l'air libre; on lui fera sentir du vinaigre, ou plutôt on lui fera parvenir dans ses naseaux les vapeurs du vinaigre mis en ébulition; on donnera en breuvage au bœuf & au cheval une demi-livre d'un mélange de parties égales d'eau de vie & de vinaigre, & on frottera les tégumens de la tête & du col de cette liqueur.

La troisieme espece d'assoupissement, selon M. Vitet, est l'assoupissement par le soleil; cet assoupissement attaque les bestiaux qui ont été longtemps exposés aux ardeurs du soleil; on réitérera pour son traitement plusieurs fois la saignée aux veines de la cuisse & des flancs; on donnera en lavement de l'eau aiguisée de nitre & de crême de tartre; on fera évaporer beaucoup de vinaigre dans l'écurie où se trouve le malade; on administrera pour boisson de l'eau blanche saturée de crême de tartre; on appliquera sur toute la tête des étoupes imbibées de vinaigre de saturne tiede; on fomentera les jambes avec de l'eau chaude: quand douze heures après ces remedes, l'assoupissement subsiste toujours le même, c'est fait de l'animal; il est à observer seulement qu'on ne saignera pas aussi fréquemment la brebis que le bœuf & le cheval, & qu'il faut même proportionner cette évacuation à ses forces & à son âge.

Dans l'assoupissement par excès de graisse, qui est la quatrieme espece d'assoupissement admise par M. Vitet, on administre des lavemens composés d'aloës & de sel d'epsom, & on applique de larges

véſicatoires avec les mouches cantharides ſur la face interne des cuiſſes, en douze heures la bête malade ainſi traitée doit ſortir de ſon aſſoupiſſement, ſans quoi il n'y a point de remede.

Une derniere eſpece d'aſſoupiſſement, eſt celle qui eſt occaſionnée par un coup ſur la tête; pour faire ſortir l'animal de cet aſſoupiſſement, il faut le ſaigner pluſieurs fois aux veines des cuiſſes & des flancs; lui réitérer pluſieurs fois des lavemens compoſés d'eau ſaturée de ſel d'epſom & de nitre; ne lui donner pour nourriture que de l'eau blanche aiguiſée de nitre; lui tenir continuellement ſur la croupe des linges imbibés d'eau chaude, qu'on renouvelle toutes les demi-heures, & le mettre enfin dans une écurie ſeche, propre, aérée & continuellement parfumée avec le mélange de parties égales d'eau de vie & de vinaigre.

On peut bien qualifier l'ivreſſe d'aſſoupiſſement, puiſqu'on remarque dans l'animal qui en eſt affecté tous les ſymptômes de cette maladie; dès qu'on s'apperçoit qu'un bœuf, ou un cheval s'eſt enivré, il faut lui adminiſtrer en bol quatre onces de crême de tartre, & en boiſſon de même qu'en lavement, de l'eau blanche ſaturée de crême de tartre; on lui appliquera ſur les parties naturelles un cataplaſme compoſé de vinaigre & de terre argilleuſe; on le ſaignera deux ou trois fois aux veines de la cuiſſe & des flancs; on ne lui préſentera aucune eſpece de nourriture que l'eau blanche ſaturée de crême de tartre; on le tiendra enfin dans une écurie fraîche & bien aérée.

Nous n'avons plus actuellement que la ſixieme & derniere claſſe des maladies des beſtiaux à examiner, c'eſt celle des évacuations; M. Vitet en diſtingue cinq ordres: le premier, ainſi que nous l'avons déja obſervé à l'article *maladies*, comprend les évacuations de matieres récrémentitielles; la ſa-

livation, autrement *perte de salive*, *bave*, *ptyalisme*, est de cet ordre; un animal est réellement malade, quand il sort involontairement de sa bouche une grande quantité de salive, qu'il en perd l'appétit, que ses forces en diminuent, & que sa maigreur en devient tous les jours de plus en plus sensible; cette salivation peut être occasionnée, ou par le mors, ou par l'usage trop réitéré des médicamens salivaires, ou par le tic d'appui, ou par le mercure, ou enfin par la division extérieure du conduit salivaire de la glande parotide; dans le premier cas on lavera la bouche du cheval avec de l'eau fraîche, dans laquelle on aura fait macérer peu de temps auparavant une boule martiale; quant au second cas, pour obvier à la salivation on saignera une fois l'animal malade aux veines de la cuisse ou des flancs; on lavera la bouche avec du lait, dans lequel on aura fait bouillir de la racine de guimauve; on ne lui donnera pour nourriture que du son contenant beaucoup de farine, & pour boisson de l'eau blanche aiguisée de crême de tartre; on environnera la ganache & les parotides d'un cataplasme fait avec la mie de pain & le lait, & quand les glandes salivaires se trouvent enflées, on peut y appliquer sans crainte un cataplasme composé de feuilles de roses & de vinaigre saturé de sel commun; on administrera encore des lavemens faits avec l'eau blanche saturée de nitre; on tiendra l'animal dans une écurie fraîche; on le changera souvent de litiere, & on le fera baigner quatre ou cinq heures par jour; si la premiere saignée ne fait pas passer la salivation, on en réitérera une seconde, mais on ne passera pas à une troisieme; on continuera seulement l'usage des mucilagineux, en cas que la salivation subsiste toujours, on nourrira aussi le malade de foin fin & d'orge moulue, & on ajoutera à l'eau blanche plus de farine, on

évitera en un mot tout ce qui peut échauffer ou enflammer; quand la salivation provient du tic d'appui, il faut d'abord avoir recours aux remedes appropriés au tic, voyez ce que nous en avons dit. On lavera ensuite trois fois par jour la bouche de l'animal malade avec la solution de boules martiales dans parties égales de vinaigre & d'eau; on lui donnera à boire beaucoup d'eau blanche, & on lui tiendra la tête toujours élevée pour favoriser la déglutition.

La salivation qui est occasionnée par le mercure peut souvent devenir nuisible aux chevaux: M. Vitet en a vu plusieurs périr le second jour de cette salivation, & cet habile médecin est persuadé que le plus grand nombre des bestiaux en périroit, si on n'y apportoit un prompt secours; pour obvier à cette salivation, on saignera aux veines des flancs & des cuisses trois ou quatre fois dans l'espace de vingt-quatre heures; on réitére des lavemens composés de deux onces de feuilles de séné infusées dans quatre livres d'eau saturée de crême de tartre; la seule nourriture & boisson qu'on donnera à l'animal ainsi affecté, sera de l'eau blanche aiguisée de nitre; on le fera baigner pendant long-temps dans une eau courante & pure; on lavera souvent sa bouche avec une décoction de racine de guimauve saturée de crême de tartre, par le moyen d'une éponge, ou bien quand on ne pourra pas le faire, on injectera purement & simplement la liqueur; on fera continuellement évaporer auprès de l'animal malade parties égales d'eau de vie & de vinaigre; on environnera la ganache & les parotides d'un cataplasme fait avec la mie de pain & l'eau saturée de nitre, & quand la langue de l'animal se trouvera enflée au point de l'empêcher de boire, on pratiquera une saignée copieuse aux veines de la cuisse; après chaque lavement purgatif

ci-dessus indiqué, on en administrera un autre composé d'eau blanche & de jaunes d'œufs, & on versera par un des naseaux de l'eau miellée, tenant en solution beaucoup de farine de froment, mais on ne tentera ce dernier moyen que quand les lavemens nutritifs paroîtront insuffisans pour soutenir les forces chancelantes.

La derniere espece de salivation est celle qui est occasionnée par la division extérieure du conduit salivaire de la glande parotide; pour s'opposer aux suites fâcheuses qui peuvent en résulter, le moyen indiqué, c'est d'appliquer sur l'ouverture un mélange de poudre de licoperdon & de blanc d'œuf; on soutient le plumasseau chargé de ces substances avec un bandage-propre à comprimer l'ouverture, & à faciliter la réunion de ses bords extérieurs, & en cas que la poudre de licoperdon ne réussisse pas, il faut essayer l'alun, le vitriol, &c.

Les rétentions des matieres excrémentitielles & des humeurs recrémentitielles, constituent le second ordre des maladies évacuatoires, selon M. Vitet, ce qui paroît cependant se contredire *in terminis*, car quand on dit *maladies évacuatoires*, cela ne doit pas s'entendre de celles de *rétention*, qui sont diamétralement opposées; quoiqu'il en soit ces rétentions font l'objet de ce second ordre; on nomme *transpiration suspendue*, la diminution de l'insensible transpiration; quand on s'en apperçoit dans un cheval ou dans un bœuf, il faut faire passer l'animal dans une écurie seche, propre & d'une chaleur tempérée; on l'étrillera exactement, & après l'avoir légerement bouchonné à rebours du poil, on l'enveloppera d'une légere couverture de laine; on ne lui donnera point à manger, on lui présentera seulement de l'eau blanche tiede aiguisée de sel marin; on lui administrera un ou deux lavemens composés d'une infusion de racines d'angélique; & si après

ſept ou huit heures les tégumens ne deviennent pas moites, on le bouchonnera une ſeconde fois; on le couvrira plus exactement, & on lui fera boire une forte infuſion de racines d'angélique édulcorée de miel: mais on ne lui donnera pas ce breuvage, s'il y a inflammation dans la bouche, gonflement dans les vaiſſeaux ſanguins, fétidité dans les urines, ſéchereſſe dans les excrémens; on ne lui fera boire pour lors que de l'eau blanche tiede; on ne lui adminiſtrera que des lavemens mucilagineux, & on le laiſſera couvert, juſqu'à ce que la ſueur, ou une autre maladie ſe déclare. Si les tégumens ſont ſecs & chauds, la vapeur d'eau bouillante peut produire de bons effets; on réitérera cette fumigation deux ou trois fois par jour, & on retranchera de l'eau blanche le ſel marin.

Si les brebis ont leur tranſpiration ſuſpendue, on les raſſemblera dans une étable d'une chaleur tempérée; on les y fera preſſer les unes contre les autres pendant cinq à ſix heures, & pour faire établir plus promptement cette ſueur, on leur donnera une demi-heure auparavant à chacune une demi-once de poudre de fourmis avec une once de ſel; on les abandonnera enſuite à elles-mêmes ſans leur donner à manger; le lendemain ſeulement on leur fera manger un peu de foin fin ſaupoudré de ſel marin, & on ne leur préſentera à boire que ſur le ſoir de l'eau blanche tiede & aiguiſée de ſel marin.

Une autre maladie de rétention, eſt la ſoif pour diminution de ſalive; cette maladie eſt occaſionnée par un exercice violent pendant les grandes chaleurs de l'été, par un défaut de boiſſon fraîche ou d'eau pure, par des alimens trop échauffans, &c. on conduira l'animal ainſi altéré dans une écurie ſeche, propre & dont l'air ſoit fréquemment renouvellé; on le changera trois ou quatre fois par jour de litiere; on lui donnera pour nourriture du

ſon humecté avec de l'eau ſaturée de nitre, & pour boiſſon de l'eau blanchie avec de la farine de ſeigle, ou avec des ſemences de courges, réduites en poudre ſubtile, on aiguiſera cette eau avec du nitre; ſi c'eſt un bœuf, on ſubſtituera au nitre de la crême de tartre; on lui adminiſtrera pluſieurs lavemens compoſés d'eau blanche nitrée ou aiguiſée de crême de tartre, quand la ſaiſon le permet, on fait baigner l'animal malade dans une eau courante & pure pendant l'eſpace de ſept à huit heures; on le conduit deux ou trois heures pendant le jour dans des pâturages abondans en plantes, dont le mucilage eſt noyé dans une grande quantité d'eau; on prétend que la citrouille, les pommes cuites mêlées avec beaucoup d'eau, les feuilles de vigne, ſur-tout la laitue aprêtée avec l'huile & le vinaigre, calment promptement la ſoif du bœuf; mais rien n'eſt plus efficace que le petit lait dans lequel on a mis en diſſolution du nitre: ſi nonobſtant ces remedes, la ſoif continue toujours, cela annonce une mauvaiſe qualité dans les ſucs qui arroſent le pharinx, l'œſophage & les eſtomacs; on aura pour lors recours à une once & demie de craie blanche qu'on délayera dans une demi-livre de petit lait, ou de ſuc de laitue; on en donnera le matin à jeûn au cheval ou au bœuf, & on lui réitérera la même choſe le ſoir, mais il faut que ce ſoit quatre heures après avoir mangé; les eaux minérales alkalines ont auſſi très-bien réuſſi quelquefois; ſi la ſoif eſt accompagnée de chaleur conſidérable dans la bouche, on ſaignera l'animal aux veines de la cuiſſe ou des flancs; quand la brebis eſt affectée de cette maladie, il eſt plus aiſé de l'en guérir, ou du moins de tempérer la ſoif; on la conduira dans des pâturages arroſés par des eaux pures, où il n'y ait que très-peu de plantes aromatiques; on la fait parquer ſur des hautes montagnes, après

quoi on la fait paître dans des vallons à l'abri du soleil, ou on lui donne pour nourriture beaucoup de feuilles de vigne, & pour boisson un peu d'eau blanche nitrée; mais on ne lui satisfait pas totalement la soif.

La rétention des corps étrangers dans le gosier, est encore une maladie & même des plus dangereuses, souvent très-commune chez les bœufs, ces animaux sont friands de pommes, ils les avalent sans les mâcher; ces pommes, lorsqu'elles sont trop grosses, restent dans le pharynx ou dans l'œsophage, & mettent nécessairement l'animal dans la nécessité de mourir au milieu des douleurs & des convulsions les plus vives; le danger est par conséquent des plus pressans, il faut pour lors recourir aux remedes les plus actifs; on versera dans la bouche de l'animal un verre de bonne huile d'olives; on introduira ensuite dans l'œsophage un jonc mince, fort, flexible & garni à son extrémité d'étoupes imbibées d'huile, cela fera passer le corps étranger plus facilement dans le ventricule de l'animal; si la pomme se trouve au commencement du pharynx, on peut la retirer avec les doigts; si ces expédiens sont inefficaces, on la divisera avec un maillet en frappant sur la portion de l'œsophage qui répond à la pomme; on tentera ensuite le tire-bouchon, & quand tout cela est infructueux, on pourra ouvrir avec le bistouri un passage extérieur au corps étranger.

On nomme constipation la rétention des matieres fécales; quand la constipation occasionne la fievre, & lorsqu'elle donne lieu à un commencement d'inflammation dans les intestins, elle peut devenir dangereuse; pour obvier à de pareils inconvéniens, on se frottera la main d'huile d'olives récente, on l'introduira peu à peu dans l'intestin rectum du cheval, & on enlevera les crottins; quand l'intestin

rectum sera entierement nettoyé, on y injectera une décoction de racines de guimauve dans laquelle on aura dissout trois onces de manne & une once de nitre: on réitérera ce lavement trois ou quatre fois dans le jour, après quoi on injectera de la décoction de racines de guimauve aiguisée de nitre; on ne donnera pour boisson que de l'eau blanche, & pour nourriture, que du son mouillé. Quant à la constipation des brebis, on enlevera avec une espece de petite cuvette d'acier les crottins de cet animal; on injectera ensuite dans son anus quatre onces de petit lait, & on lui en fera boire six; on réitérera trois ou quatre fois le lavement, & deux fois la boisson; on ne saignera les brebis qu'en cas de grande inflammation.

Nous ne parlerons pas ici de la tympanite, ni du météorisme, ni des tranchées de vents, ce n'est autre chose que la rétention de l'air dans les intestins ou les estomacs; nous en avons parlé suffisamment à l'art. *maladies*, voyez cet art. Nous ne ferons pas mention non plus de l'*ischurie*, qui est la rétention d'urine dans la vessie, nous en avons suffisamment parlé dans le même article; les *tranchées* de bésoard sont encore une maladie de rétention; c'est la rétention d'un calcul dans le canal intestinal; M. Vitet dit n'avoir jamais vu d'animaux attaqués de cette maladie, aussi garde-t-il le silence sur cet objet.

Le dessèchement des mammelles, le mal sec, la rétention d'urine, sont la même maladie; nous en avons encore parlé à l'art. *maladies*. On peut très-bien placer dans l'ordre des maladies récrémentitielles, les accouchemens difficiles; puisque la rétention du fœtus dans la matrice y donne souvent lieu; cette rétention se fait, ou par la foiblesse de la mere, & pour lors l'indication est d'augmenter la force contractive de son cœur & des autres

muſcles; pour remplir cette indication, il ſuffit de donner à la vache ou à la jument une bonne livre de vin vieux, dans lequel on en aura délayé une de racines de gentiane; on injectera dans l'inteſtin rectum une forte infuſion de feuilles de ſauge & de rue; on n'aura pas réitéré deux ou trois fois ces lavemens, que les douleurs ſe renouvelleront, les muſcles de l'abdomen & du diaphragme ſe contracteront avec force, le col de la matrice ſe dilatera & le fœtus ſortira; ou cette rétention du fœtus eſt occaſionnée par la forte conſtriction de la matrice, il s'agit pour lors de la relâcher; on ſaignera pour cet effet copieuſement la femelle à la veine jugulaire; on réitérera la ſaignée ſix heures après, ſi la premiere ne produit aucun relâchement; on lui adminiſtrera ſouvent des lavemens, compoſés d'une décoction de racines de guimauve, ou d'une émulſion d'amandes douces & de ſemences de courges, ou du lait coupé avec une décoction d'orge; on introduira dans la matrice la vapeur de l'eau chaude; on tiendra ſur la croupe des linges trempés dans de l'eau tiede, & on les renouvellera tous les quarts-d'heure; on donnera pour boiſſon & pour nourriture de l'eau blanche; ſi le fœtus eſt retenu pendant long-temps par la trop grande denſité des membranes qui l'environnent, on les ouvrira avec les ongles, les eaux s'échapperont, & le fœtus ſortira pour lors.

Une troiſieme rétention du fœtus provient de la mauvaiſe conformation de la mere; les branches poſtérieures de l'os iſchion trop rapprochées, & la conſtriction du vagin, cauſent ordinairement cette eſpece de rétention; comme le danger eſt extrême, il faut ſur le champ employer le moyen le plus facile; M. Vitet propoſe par préférence les tenettes & quelquefois le biſtouri courbe; les premieres ſont compoſées de deux branches, dont les ſerres ou

cuilleres ſont longues, féneſtrées & courbées, de ſorte qu'elles répondent à la convexité de la tête du fœtus, les branches peuvent s'introduire ſéparément & s'unir enſuite ſolidement par encochure; la partie de chaque branche compriſe depuis la cuillere juſqu'à l'encochure, doit être forte, longue & un peu applatie, & le manche large & épais; lorſque la tête, dit M. Vitet, ſe trouve engagée dans le petit baſſin, ſans pouvoir ſurmonter la réſiſtence de l'orifice extérieur, on introduit les branches des ténettes l'une après l'autre, & on dirige vers les parties poſtérieures des oreilles, près de la mâchoire poſtérieure, les extrémités des cuilleres, dont les bords ſont courbés, ſans avoir rien de tranchant: lorſque les cuilleres auront embraſſé les parties latérales & poſtérieures de la tête, on unira les branches de l'inſtrument dans l'endroit où elles ſe reçoivent mutuellement, & on retirera les tenettes avec une force graduée, en leur faiſant exécuter des quarts de tours de rotation, pour mieux comprimer la tête, l'allonger & la proportionner à l'ouverture du baſſin; on aura toujours ſoin de diriger les branches de ſes tenettes vers la ſymphyſe des os pubis, qui doit, pour ainſi dire, ſervir d'appui; les tenettes ont encore l'avantage de dilater le vagin, ſuppoſé qu'il préſente au fœtus une réſiſtance inſurmontable.

Quand après avoir tenté les tenettes, on ne peut pas réuſſir, on aura recours au ſcalpel ou biſtouri courbe; on diviſera par ſon moyen le fœtus en pluſieurs parties, & on en fera l'extraction à fur & à meſure qu'on amputera; ce ſcalpel ou biſtouri courbe eſt un inſtrument dont l'extrémité ſupérieure eſt terminée par une petite portion courbe, ſa partie convexe eſt mouſſe & la portion concave eſt tranchante la branche de cet inſtrument doit avoir une longueur proportionnée à celle du vagin; de la main-

droite on introduit le scalpel dans le vagin, & de la main gauche on dirige le tranchant, depuis le vagin jusques dans la matrice, si le fœtus y est logé; on place alors le tranchant derriere l'oreille droite, & on coupe la plus grande portion du crâne; on réitere cette opération du côté gauche, après quoi on emporte le reste de la tête; par ce moyen on fait l'extraction de toutes les parties du corps; mais une pareille opération a de grandes difficultés; la premiere est de bien conduire l'instrument dans la matrice, & d'y couper les différentes parties du fœtus sans blesser la matrice ou le vagin; la seconde c'est de couper ces morceaux d'une grandeur relative à celle de l'orifice extérieur du petit bassin. Quand on est cependant forcé d'employer cet instrument, il faut retirer avec des tenettes les parties divisées; mais avant de procéder à de pareilles opérations, il faut avoir soin de vuider exactement l'intestin rectum; on y injectera une solution de quatre onces de manne dans une livre de décoction de racines de guimauve, & on sondera la femelle, lorsque la vessie renfermera beaucoup d'urine; on aura soin d'avoir pour pareils cas de quatre especes de tenettes de différentes grandeurs, afin d'en pouvoir choisir qui soient propres selon les animaux pour lesquels on les emploiera; on ne donnera à la femelle pendant tout le temps qu'elle sera en douleur d'accouchement, que de l'eau tiede blanchie avec de la farine de seigle, ou avec des semences de courges; & après l'accouchement on la mettra dans une écurie d'une chaleur tempérée, on aura sur-tout la précaution de ne point laisser de portions d'arriere-faix dans la matrice.

Une quatrieme espece de rétention du fœtus est celle qui est occasionnée par le volume considérable de certaines parties de son corps; dans un accouchement de cette nature la mere, dit M. Vitet,

fait des efforts continuels pour engager la tête du fœtus & son corps dans le col de la matrice & du vagin; la tête du fœtus n'offre pas ordinairement une résistance considérable à son passage par le col de la matrice & le vagin; mais il en est différemment de la poitrine, c'est-là ou gît toute la difficulté lorsque la tête & la poitrine ont une fois passé, toutes les autres parties du corps viennent ensuite facilement; si cependant la tête du fœtus se trouve trop volumineuse, on mettra tout en usage pour la comprimer & la tirer hors de la matrice par le vagin; les tenettes feront de grands secours dans ce cas; mais s'il arrivoit que l'extrémité inférieure se trouvât engagée dans le col de la matrice, de façon à ne pouvoir pas y introduire l'extrémité de chaque tenette, entre la tête du fœtus & les parois de la matrice, on repoussera pour lors la tête dans la matrice, & on saisira aussitôt après avec les tenettes la tête du fœtus, on la serrera avec force pour l'allonger le plus que faire se pourra; on tirera pour lors à soi le fœtus en faisant des demi-tours, jusqu'à ce que la tête soit engagée dans le vagin, pourvu cependant qu'on ait toujours la précaution de ne pas blesser avec les tenettes les parois du vagin, ce qui pourroit causer l'inflammation & peut être la gangrene.

Quand la poitrine du fœtus est si volumineuse, que l'orifice extérieur de la matrice lui refuse passage, on coupe pour lors avec le scalpel courbe les côtes de l'un & de l'autre côté de la poitrine; on emploie la main, ou plutôt des tenettes pour comprimer la poitrine; on tire ensuite le fœtus par la tête; si on a l'adresse de scarifier profondément la poitrine du fœtus, sans intéresser les parois de la matrice, on peut être assuré qu'en tirant la tête avec des tenettes, la poitrine suivra facilement, & l'accouchement ne sera suivi d'aucun accident fâcheux.

La mauvaise situation du corps du fœtus dans la matrice empêche encore sa sortie; quand il se trouve couché en travers, & lorsque, ni la tête, ni la croupe ne se présentent pas vers l'orifice extérieur de la matrice, l'accouchement est extrêmement difficile; si la croupe occupe l'orifice interne de la matrice, l'accouchement est moins laborieux; mais si les extrémités antérieures sortent seules, l'accouchement ne peut se faire qu'avec beaucoup de peine.

La facilité avec laquelle on peut introduire la main dans le col de la matrice de la vache ou de la jument, fait qu'on peut donner à la tête du fœtus telle situation qu'on juge à propos, mais il n'en est pas de même de la chevre & de la brebis; comme on a peine d'introduire la main dans leur vagin jusqu'à la matrice, on ne peut se servir que de l'extrémité des doigts pour diriger l'extrémité inférieure de la tête vers le col de la matrice; quand après avoir dégagé la tête du fœtus, elle reprend sa premiere situation, on aura pour lors recours aux tenettes, & il sera très-facile d'entraîner le fœtus hors de la matrice & du vagin.

On peut bien dire qu'un fœtus situé en travers est le plus grand obstacle qu'on ait à surmonter dans l'accouchement; on fera donc tous ses efforts pour le faire changer de place & lui saisir la tête; il ne faut cependant pas pour cela de grandes forces, souvent une légere impulsion détermine les parois de la matrice & ses muscles coadjuteurs, à donner au fœtus une situation avantageuse, même sans le secours d'un maréchal.

Lorsque la croupe occupe l'orifice du col de la matrice, il faut le repousser & saisir aussitôt les jambes postérieures, qu'on fait passer dans le vagin; après les avoir liées ensemble, un domestique s'empare de la corde; on saisit d'un autre côté la

queue du fœtus, & on tire ainſi à deux le fœtus hors du vagin; ſi on eſt aſſez fort pour le tirer par les pieds ſans ſe ſervir de corde, cela n'en vaut que mieux : quand les extrémités antérieures ſe croiſent ſur la poitrine, & quand cependant la tête du fœtus paſſe le col de la matrice, il faut repouſſer cette tête & étendre les jambes le long de l'encolure; pour lors il ne ſe trouve plus de réſiſtance de la part de la poitrine & des jambes; s'il ne ſe préſente qu'une jambe de derriere, on cherchera l'autre, on les ſaiſira toutes deux de la main droite, & de la main gauche on prendra la queue du fœtus, & on les tirera à ſoi, juſqu'à ce que le fœtus ſoit hors du vagin; & ſi les jambes gliſſent entre les doigts, on a recours à une corde, ou bien on frotte la main avec une poudre ou une terre aſtringente & ſeche, comme la noix de galles; ſi les jambes antérieures ſont hors de la matrice, on les fait rentrer, & on les range ſous le ventre du fœtus; par le mouvement qu'on lui fait exécuter, on l'engage à changer de ſituation, & il préſente pour lors la tête au lieu de ſes jambes; un fœtus mort dans la matrice demande d'en être expulſé bien vîte, & comme il s'y trouve ordinairement dans une ſituation déſavantageuſe, on aura recours aux expédiens ci-deſſus indiqués.

Jamais le fœtus, dit M. Vitet, & avec lui tous les auteurs, n'eſt plus expoſé à prendre une mauvaiſe ſituation, que quand il ſe trouve renfermé avec un autre fœtus dans la matrice; lorſque le premier fœtus ſe préſente mal, l'accouchement eſt difficile & dangereux, mais lorſque le premier paſſe librement, quoique le ſecond ſoit mal ſitué, les difficultés ſont moindres; les voies ſe trouvent par là préparées, élargies & lubréfiées, & pour peu qu'on dirige la tête du fœtus vers le col de la matrice, il ne tarde pas à en ſortir; quand il y aura

donc deux fœtus dans la matrice, on aura soin de faire l'extraction du premier comme si la matrice n'en contenoit qu'un seul, & on ne percera point les membranes qui renferment le second, de peur que les deux fœtus ne s'entrelassent, & ne rendent l'accouchement laborieux; rarement cependant la jument en porte deux, cela est plus fréquent chez la vache & la brebis, & encore plus chez la chevre, pour ce qui est de la truie, elle met bas plusieurs cochons sans éprouver d'accidens.

Une derniere cause qui donne lieu à la rétention du fœtus est celle qui provient du cordon ombilical; ce cordon environne souvent le corps du fœtus, ou fait une ou deux circonvolutions autour du col; pour lors le fœtus est retenu dans le col de la matrice, ou dans le vagin, jusqu'à ce que le cordon ombilical se rompe, ou que l'arriere-faix vienne en même-temps que le fœtus; rien n'est plus facile que de sentir le cordon ombilical quand il est autour du col ou du corps, il suffit d'introduire la main entre le fœtus & les parois du vagin; il arrive même souvent qu'on voit le fœtus de la vache hors du vagin, être encore retenu par le cordon ombilical qui lui entoure le col; comme le cordon ombilical, dit M. Vitet, se rompt pour l'ordinaire dans le temps que le fœtus est chassé avec force hors du vagin, il faut que dans cette espece d'attouchement, il soit assez fort pour résister à l'action des muscles de l'abdomen, du diaphragme & de la tunique musculeuse de la matrice, ce qui expose le fœtus à périr, parce qu'alors le cordon ombilical comprime trop le col du nouveau né; quand on coupe promptement le cordon ombilical, on évite la mort du fœtus, & il ne faut pas avoir peur pour lors d'une hémorrhagie, les veines ombilicales & l'artere du même nom se trouvent tellement oblitérées, qu'à peine peuvent-elles donner

une goutte de sang, quand l'accouchement est à terme; si le fœtus est retenu dans le vagin par le cordon ombilical, on aura recours à des ciseaux mousses, on les introduira dans le vagin, & on en dirigera les extrémités avec le doigt index; après quoi on coupe, en cas cependant de possibilité, le cordon ombilical dans la portion compriſe entre le col du fœtus & la matrice. Nous avons rapporté ici au long tous les détails dans lesquels M. Vitet est entré par rapport aux accouchemens laborieux, parce qu'ils nous ont paru très intéressans, & que d'ailleurs ils sont fort connus.

L'expulsion du fœtus n'est pas la seule chose à laquelle doit s'attacher un praticien vétérinaire; il faut encore qu'il veille à l'expulsion de l'arriere-faix; personne n'ignore qu'ordinairement il reste dans la matrice des membranes qui servent d'enveloppe au fœtus; quand elles y séjournent trop long-temps, il s'ensuit des maladies considérables, & communément la fievre; on favorisera l'effort que la nature pourroit faire pour les expulser, & faire l'extraction de celles dont l'adhérence à la tunique interne de la matrice est peu considérable; les cotylédons du veau & de l'agneau adhérent quelquefois trop long-temps à la face interne de la matrice de même que le chorion du poulain; pour vaincre cette adhérence on introduit la main entre le chorion ou les cotylédons & la face interne de la matrice, on tourne à cet effet le dos de la main du côté de la matrice, & la paume de la main du côté des membranes du fœtus; on détache peu à peu avec les doigts le chorion ou les cotylédons, & lorsqu'on l'a entiérement séparé, on entraîne l'arriere-faix hors de la matrice & du vagin; on ne se pressera cependant pas d'introduire la main dans la matrice aussitôt après l'accouchement; l'arriere-faix sort ordinairement cinq

à six minutes, un quart ou une demi-heure après l'expulsion du fœtus; au bout d'une heure, on peut passer la main dans l'utérus, pour examiner l'état de la matrice & de l'arriere-faix, & pour solliciter la tunique musculeuse de la matrice à expulser l'arriere-faix par de légers mouvemens du chorion ou des cotylédons, & en cas que cela ne réussisse pas, on aura recours à la méthode ci-dessus indiquée.

Une autre maladie de matrice est la rétention d'un corps étranger dans son col ou dans le vagin; certains laboureurs & palfreniers sont en usage de faire pénétrer dans le vagin diverses substances, pour irriter les parties, les enflammer, & produire par ce moyen l'avortement; les uns se servent de pelotes remplies de sabine, les autres introduisent un bâton dans le vagin jusqu'au commencement de l'orifice de la matrice; la premiere indication dans ces cas c'est de retirer sur le champ ce corps étranger, d'injecter ensuite dans la partie plusieurs fois dans le jour une émulsion d'amandes douces, ou une décoction de racines de guimauve aiguisée de nitre, ou six parties d'eau tiede avec une partie de vinaigre, lorsqu'il y a beaucoup de chaleur; la vapeur d'eau chaude aiguisée de vinaigre n'est pas moins bonne; on réitérera les lavemens mucilagineux saturés de crême de tartre; on saigne la bête malade à la veine jugulaire dès qu'on a tiré le corps étranger, on réitére même la saignée s'il y a inflammation; on ne négligera pas non plus les mucilagineux & les injections dans le vagin; la boisson qu'on donnera à l'animal sera de l'eau blanche aiguisée de nitre, & sa nourriture un peu de son humecté d'eau nitrée.

Les évacuations abondantes des matieres excrémentitielles forment, ainsi que nous l'avons observé à l'art. *maladies*, le second ordre des maladies éva-

cuatoires ; on distingue plusieurs genres de ces évacuations : le premier est le *larmoyement* ou *l'écoulement des larmes*. Quand il survient dans les maladies aiguës, principalement dans celles de poitrine & du bas-ventre, c'est un fort mauvais signe, mais quand il n'est pas symptomatique, il n'est suivi d'aucun danger ; si ce larmoyement est occasionné par une excrétion surabondante, on fomentera l'œil avec l'eau fraîche aiguisée de nitre, & quelques grains de vitriol bleu ; on administrera en même-temps deux ou trois lavemens purgatifs. Si le larmoyement a pour cause l'âcreté des larmes, on appliquera sur l'œil de la pulpe de pommes rainettes cuites à la braise ; on lavera l'œil avec une infusion de fleurs de roses dans du petit lait ; on fera baigner l'animal malade tous les jours en cas que la saison le permette & on lui administrera aussi des lavemens composés d'une décoction d'orge ; on fera boire de l'eau blanche nitrée ; on mettra le cheval au verd ; enfin on emploiera tout ce qui peut tempérer l'âcreté de cette humeur ; si l'écoulement des larmes provient de l'obstruction des conduits lacrymaux, on passe le second dans les conduits lacrymaux, soit par un des orifices supérieurs, soit par l'orifice inférieur ; on y injecte de la décoction d'orge seule ou édulcorée de miel.

Le diabete constitue le second genre ; c'est un flux immodéré d'urine, l'animal rend tous les jours dans cette maladie une plus grande quantité d'urines qu'il ne faut pour le maintenir en parfaite santé ; un pareil flux fait maigrir sensiblement le malade, & la consomption s'ensuit bientôt ; il est plus commun au bœuf qu'au cheval & à la brebis, peut-être parce qu'il transpire moins ; quand l'animal qui en est affecté est échauffé, lorsque ses urines sont fétides & colorées, on le saignera à la veine jugulaire, on lui donne de l'eau blanche pour boisson

& du ſon mouillé pour nourriture; on le fait baigner dans une eau courrante & pure; on adminiſtre pluſieurs lavemens compoſés d'une ſeule infuſion de fleurs de mauve, on le bouchonne légerement, & on expoſe tout ſon corps à la vapeur de l'eau chaude; ſi les vaiſſeaux continuent d'être diſtendus, & la bouche & les tégumens d'être échauffés; on réitérera la ſaignée, & on continuera le même régime; mais ſi le flux d'urine n'eſt accompagné, ni de chaleur, ni d'inquiétude, ni de pléthore, on ne ſaignera point, on bouchonnera ſeulement avec force l'animal : on couvrira les tégumens d'une couverture : on lui donnera de la ſuie de cheminée avec de la racine d'angélique, ou de la poudre de fourmis : on ne lui fera aucun breuvage ſpiritueux, aromatique ou acide : on lui fera boire de l'eau blanchie avec de la farine d'orge ou de riz. On réitérera les lavemens compoſés avec la même eau & on expoſera l'animal malade à la vapeur de l'eau chaude; on le bouchonnera exactement pendant cette eſpece de fumigation, on le tiendra dans une écurie propre & ſéche; & on ne lui fera prendre aucun remede violent.

L'écoulement involontaire de *l'aura ſeminalis*, que quelques-uns nomment *gonorrhée*, eſt auſſi une maladie évacuatoire ainſi qu'on peut s'en convaincre par le nom même de la maladie; quand cet écoulement eſt occaſionné par la foibleſſe du ſphincter des véſicules ſéminales, & de ceux des vaiſſeaux déférens; on fera baigner l'animal affecté dans une eau courante & pure; on appliquera ſur les parties de la génération un cataplaſme fait avec la terre argilleuſe & le vinaigre; on répétera les lavemens compoſés d'eau blanche aiguiſée de ſel marin; on donnera pour nourriture du bon foin, de la farine de feves & de froment, & du ſon humecté d'une petite quantité d'eau ſalée; ſa boiſſon ſera de l'eau

blanche

blanche tenant en solution plus ou moins de sel marin; si on soupçonne, dit M. Vitet, une grande irritabilité, sans chaleur ni foiblesse, on substitue de la paille au foin, on ne mettra point de sel marin dans la boisson & les lavemens; on appliquera sur les parties de la génération un cataplasme de mie de pain; on ne négligera pas non plus les fomentations avec le vinaigre de saturne.

Si l'écoulement involontaire de la semence est accompagné de chaleur & de pléthore, on saignera l'animal à la veine jugulaire; on appliquera sur les parties de la génération le cataplasme fait avec la terre argilleuse & le vinaigre; on lavera souvent le scrotum & le fourreau avec le vinaigre de saturne, ou avec du vinaigre saturé de boules martiales; on injectera dans l'intestin rectum de l'eau aiguisée de crême de tartre; on ne donnera pour nourriture que du son humecté d'eau saturée de nitre; sa boisson sera de l'eau blanche; on fera baigner tous les jours l'animal malade dans une eau courante pendant six ou sept heures; on le tiendra dans une écurie fraîche, seche, propre & parfumée avec du vinaigre; on se gardera bien de le purger avec la rhubarbe, & de lui administrer des lavemens composés de térébenthine & de jaunes d'œufs.

Les diarrhées constituent le quatrieme genre du troisieme ordre; M. Vitet en distingue de plusieurs especes : diarrhée salutaire, diarrhée bilieuse ou flux bilieux, diarrhée séreuse ou flux séreux, diarrhée avec fétidité des matieres évacuées, & diarrhée par les médicamens purgatifs, ou super-purgations; la diarrhée salutaire n'est pas, à proprement parler, une maladie, elle ne dure pour l'ordinaire que trente-six ou quarante-huit heures chez le bœuf & le cheval, & quand bien même elle dureroit trois ou quatre jours, si elle n'est accompagnée d'aucun mauvais symptome, elle n'est pas moins salutaire;

tout le temps que durera cette maladie, on donnera à l'animal de l'eau blanche pour boisson; on diminuera la quantité de plantes mucilagineuses qu'il peut manger, on les remplacera par du foin mêlé avec de la paille; on le mettra dans une écurie propre & bien aérée; on l'étrillera exactement deux fois par jour; quand la diarrhée sera occasionnée par une plante nuisible, on ne donnera à l'animal malade, pendant vingt-quatre heures, pour boisson & pour nourriture, que de l'eau blanchie avec de la farine de seigle, & on ne le remettra aux alimens ordinaires que par degrés; si la diarrhée continue plus de huit jours, & si elle affoiblit le malade, on lui donnera une légere infusion de racine d'ipécacuana dans l'eau blanche; on administrera en lavement une plus forte infusion de cette racine, après quoi on passera à l'usage du cachou & des terres calcaires, délayés dans une décoction de racines de grande consoude.

La diarrhée bilieuse est beaucoup plus à craindre; les excrémens de l'animal sont liquides & fort jaunes, sa bouche paroît échauffée & seche, ses forces musculaires sont affoiblies, son intestin rectum est enflammé, & il y a réellement altération. Cette diarrhée dégénere facilement en dysenterie, & quelquefois même la fievre survient, ce qui fait mourir en peu de temps l'animal malade; dans cette maladie on ne lui donnera pour nourriture & pour boisson que de l'eau blanchie avec de la farine de froment; si c'est une brebis, on lui présentera pour nourriture du son, dans lequel on aura mêlé un peu de nitre, & pour boisson une petite quantité d'eau blanche; on administrera tous les jours au bœuf & au cheval plusieurs lavemens composés d'une décoction de racines de guimauve, aiguisée de crême de tartre; quand l'inflammation & la fievre sont un peu calmées, on délaye dans une livre d'eau

blanche deux gros de racines d'ipécacuana pulvérisées pour un breuvage qu'on donnera tous les jours le matin à jeûn; on administrera pareillement un lavement composé d'une once de racines d'ipécacuana pulvérisées & de trois livres de décoction de racines de guimauve.

Dans la diarrhée séreuse les matieres fécales sont liquides & peu jaunes, on les prendroit pour de l'eau légérement colorée en jaune, avec d'autant plus de raison, qu'elles ne donnent pas une odeur forte & fétide; cette diarrhée est fort commune chez les bœufs; on donne pour nourriture à ceux qui en sont affectés, du son abondant en farine, auquel on aura associé du sel marin; leur boisson sera de l'eau blanche avec la farine, aiguisée de sel marin; on leur administrera pour lavement une légere infusion de racines de gentiane, tenant en solution de nitre; si au bout de quatre jours la diarrhée ne se passe point, on administrera au bœuf & au cheval une infusion de racines de gentiane, tenant en solution une once de cachou : on réitere ce breuvage deux fois par jour.

Quand dans la diarrhée il y a fétidité des matieres évacuées, c'est, suivant M. Vitet, la quatrieme espece de diarrhée. On donnera pour boisson au cheval & au bœuf qui ont cette diarrhée, de l'eau blanche saturée de crême de tartre, & pour nourriture de la paille saupoudrée de nitre; on administrera tous les jours plusieurs lavemens composés d'une eau de riz saturée de crême de tartre; on les mettra sous un hangard; on leur interdira toute communication avec les bestiaux sains; on fera évaporer continuellement près de sa mangeoire un mélange de parties égales d'eau de vie & de vinaigre, & quand les forces vitales seront extrêmement affoiblies, on pourra faire boire au bœuf trois ou quatre onces de cette liqueur, & au che-

val une ou deux onces, délayées dans une livre d'eau blanche; on n'adminiſtrera ni purgatif, ni ſaignée; on changera de litiere cinq à ſix fois par jour, & on enterrera profondément le fumier.

On nomme ſuper-purgation la diarrhée occaſionnée par des médicamens purgatifs; cette eſpece de diarrhée eſt ſouvent accompagnée de météoriſme, de tenſion des muſcles de l'abdomen, de ténesme, de fievre & d'inflammation des eſtomacs ou des inteſtins; quand on s'apperçoit qu'un purgatif eſt trop violent, on ſe hâtera de faire boire beaucoup d'eau blanchie avec la farine de riz ou de froment; on lui réitérera des breuvages & des lavemens compoſés de décoction de racines de guimauve & d'amandes douces; ſi les premieres voies ſe trouvent menacées d'inflammation, on le ſaignera deux ou trois fois à la veine jugulaire, & on lui refuſera toute ſorte d'alimens juſqu'à ce que la diarrhée ſoit calmée; ſi le purgatif qu'on a donné à l'animal a pour baſe une préparation mercurielle, on ajoutera à l'eau blanche de la craie réduite en poudre ſubtile; quant aux autres purgatifs, les mucilagineux, à l'exception du lait, le miel & les huileux peuvent ſuffire.

Le cinquieme genre du troiſieme ordre des maladies évacuatoires, eſt un effort pour fienter avec déjection muqueuſe, c'eſt l'*épreinte* ou ténesme; le ténesme conduit ordinairement à la dyſſenterie. Dès qu'un bœuf ou un cheval en eſt attaqué, on le tiendra à l'eau blanchie avec la farine de froment pour boiſſon & pour nourriture; on lui adminiſtrera pluſieurs lavemens compoſés d'une décoction de racines de guimauve & de têtes de pavots; après avoir adminiſtré ſept ou huit de ces lavemens, on donnera au bœuf ou au cheval deux autres lavemens compoſés de deux onces de riz & d'une demi-once de racines d'ipécacuana, miſes en ébulition

dans trois livres d'eau, on reviendra enſuite aux lavemens ci-deſſus preſcrits; on pourra faire prendre deux gros de racines d'ipécacuana pulvériſées & délayées dans une livre d'eau de riz; lorſqu'on n'aura pas obſervé de bons effets de la racine d'ipécacuana en lavemens, on évitera avec ſoin les purgatifs, les ſpiritueux, les aſtringens & les aromatiques; on ne pratiquera la ſaignée à la veine jugulaire, que dans le cas de pléthore & d'une vive inflammation, autrement elle ſeroit dangereuſe, dit M. Vitet.

Il ſort quelquefois avec les excrémens de l'animal une matiere muqueuſe, qui varie en conſiſtance & en quantité; cette matiere reſſemble tantôt à de la graiſſe fondue, elle ſert pour lors d'enveloppe à la matiere fécale; tantôt elle a les qualités du mucus, qui revêt les parois des inteſtins, quelquefois même elle ſe trouve teinte de ſang; on donne à cette évacuation, ou pour mieux dire à cette maladie, le nom de *gras-fondu;* elle dégénere ſouvent en dyſſenterie, & ſi elle ſe trouve compliquée avec l'inflammation des inteſtins, elle met l'animal dans un danger imminent de perdre la vie. On ſaignera à la veine jugulaire, s'il y a inflammation, & on réitérera plus ou moins la ſaignée, ſelon l'intenſité de l'inflammation; on donnera pour boiſſon & pour nourriture de l'eau blanchie avec de la farine de ſeigle, & aiguiſée avec un peu de crême de tartre; on adminiſtrera en lavemens de l'eau blanchie avec des amandes douces pilées, ou plutôt de la décoction de ſemences de courges; on pourra y ajouter trois ou quatre têtes de pavots; lorſque les inteſtins n'auront plus de diſpoſition à s'enflammer, on injectera dans le rectum du bœuf ou du cheval, une décoction compoſée de deux gros de racines d'ipécacuana, d'une once de ſemences de courges, & de trois livres d'eau

blanchie avec la farine de froment; on réitérera ce lavement une fois tous les jours; cela n'empêchera cependant pas de continuer l'usage des lavemens mucilagineux; si la racine d'ipécacuana en lavement ne suffit pas, il n'y a rien à craindre, lorsque l'inflammation est entierement dissipée, & quand la bouche est fraîche, de prescrire le matin à jeûn, au cheval & au bœuf, deux gros de racines d'ipécacuana, en décoction dans une livre d'infusion de feuilles de mauve.

L'ordre quatrieme de la classe des maladies évacuatoires, est destiné, selon M. Vitet, aux évacuations sanguines; il y en a de plusieurs genres, la premiere est l'hémorrhagie nasale, autrement l'évacuation du sang par le nez; cette hémorrhagie est quelquefois salutaire, aussi tant qu'elle n'affoiblit pas l'animal malade, on ne l'arrête pas: mais si on s'apperçoit de l'anéantissement des forces vitales, il faut y remédier; on environnera pour lors le col de l'animal malade d'un linge trempé dans de l'eau fraîche; on versera continuellement sur le nez de l'eau froide; on appliquera même autour du col, près des parotides, un linge plein de glace; on introduira ensuite par le moyen d'une sonde, dans la narine d'où le sang coule, une tente d'étoupe saupoudrée de licoperdon ou de vitriol blanc; on la fera parvenir jusqu'à l'orifice supérieur & interne des forces nasales, ensorte cependant que la déglutition n'en puisse être empêchée, & si l'hémorrhagie subsiste toujours malgré ces remedes, il en faudra venir à un breuvage composé d'un gros d'alun, & d'une livre d'infusion de feuilles de sanicle.

L'hémorrhagie du nez provient souvent aux animaux d'un coup qu'on leur a donné; quand cette hémorrhagie est de courte durée, il ne faut employer aucun remede; mais si la violence du coup

fait craindre une inflammation de la membrane pituitaire, ou un engorgement dans le cerveau, on saignera l'animal aux veines de la cuisse & des flancs, quand même l'hémorrhagie seroit suspendue, on lui donnera de l'eau blanche pour boisson & pour nourriture, & on lui administrera plusieurs lavemens mucilagineux; si l'hémorrhagie est considérable, on réitérera la saignée aux veines des flancs & de la cuisse; on enveloppera la tête & le col de linges imbibés d'eau froide; on les renouvellera toutes les trois ou quatre minutes; on pourra y ajouter du vinaigre, de l'alun & de la glace; quand cela ne suffit pas, on introduit dans la narine, d'où sort le sang, une tente d'étoupe garnie de vitriol blanc ou de licoperdon; la nourriture & la boisson qu'on donnera à l'animal seront de l'eau blanchie avec la farine de riz ou la farine de froment; on continue ce régime pendant deux ou trois jours après la suspension de l'hémorrhagie.

Quand l'hémorrhagie du nez est occasionnée par une substance âcre ou caustique, il faut y injecter beaucoup d'infusion de fleurs de mauve, édulcorée de miel; si ces injections de mauve ne calment pas l'hémorrhagie, on y substituera les feuilles de sanicle, la décoction de racines de grande consoude, la décoction de noix de galle; on mêle du lait avec quelques-unes de ces infusions ou décoctions, & on aura toujours soin d'appliquer de l'eau à la glace autour du col de l'animal.

Si c'est un ulcere qui donne lieu à l'hémorrhagie nasale, on injectera dans les naseaux une légere solution de vitriol blanc dans une infusion de feuilles de sanicle, & on y fera pénétrer une tente chargée de vitriol blanc ou de poudre de licoperdon; si l'hémorrhagie du nez a pour cause les sangsues, ce qu'on doit soupçonner lorsqu'elle arrive quelque temps après avoir fait boire le cheval dans une eau

bourbeuse, on injectera pour lors dans les naseaux de l'eau saturée de sel marin; on fera recevoir à l'animal la vapeur de soufre, les sangsues lâcheront prise, & l'hémorrhagie cessera.

Le second genre des évacuations sanguines est l'hémophtysie, c'est l'évacuation nasale; le sang qui sort alors par les naseaux est rouge, clair & écumeux; l'animal tousse avec plus ou moins de force, & à chaque expiration sonore, il s'échappe du nez une grande quantité de sang; la difficulté de respirer est pour l'ordinaire considérable, quelquefois les flancs battent avec force, & les forces vitales sont affoiblies; le sang ne coule pas du nez goutte à goutte comme dans l'hémorrhagie nasale, mais il sort en abondance, sur-tout pendant l'expiration.

L'hémophtysie n'attaque cependant que rarement le bœuf, le cheval & la brebis; le remede le plus actif & le plus essentiel contre cette maladie est la saignée à la jugulaire; on la fera petite, mais on la répétera souvent; on administrera un grand nombre de lavemens mucilagineux; on ne lui donnera pour nourriture & pour boisson que de l'eau blanchie avec la farine de riz, & la décoction de racines de grande consoude, aiguisée d'un gros d'alun sur six livres d'eau; on fait prendre soir & matin au bœuf & au cheval un bol composé d'une once de cachou, & de quantité suffisante de miel pour l'incorporer; quant à la brebis, on ne lui donnera que de la farine, on y mêlera un gros d'alun pulvérisé sur une livre de farine.

Le pissement de sang est une autre maladie évacuatoire sanguine; si le pissement est occasionné par certaines especes de plantes, on fera boire à l'animal de l'eau blanchie avec la farine de seigle; on lui administrera des lavemens composés d'une infusion de fleurs de mauve; on nourrira le malade

de ſon humecté avec de l'eau; on fera boire trois fois par jour au bœuf & au cheval deux livres de décoction de racines de grande conſoude; on le tiendra dans une écurie fraîche, propre & ſeche.

Si le piſſement de ſang provient d'un travail exceſſif pendant les chaleurs de l'été, ou d'une pléthore, ou d'alimens âcres & échauffans, on ſaignera l'animal à la veine jugulaire; on réitérera la ſaignée juſqu'à ce que le mouvement des arteres ait repris ſon état naturel; on lui fera boire du petit lait coupé avec parties égales de racines de grande conſoude; on répétera ſouvent des lavemens compoſés d'une émulſion d'amandes douces ou de ſemences de courges, ou d'eau blanchie avec la farine de ſeigle; on fera baigner ſoir & matin le malade; on ne lui donnera à manger que du ſon humecté d'eau nitrée; on appliquera ſur les reins des linges imbibés d'eau ſaturée de crême de tartre; ſi l'écoulement ſanguin continue avec abondance pendant quatre ou cinq jours après l'adminiſtration de ces remedes, on mettra ſur les reins & ſur les parties génitales, des étoupes imbibées de parties égales de vinaigre & d'eau froide, qu'on renouvellera toutes les demi-heures; on ne fera boire que la décoction de racine de grande conſoude, aiguiſée d'une petite quantité d'alun; on ajoutera à l'émulſion qui doit ſervir pour le lavement une demi-once d'alun ſur trois livres d'eau; ſi les arteres battent avec beaucoup de force & de fréquence, on réitere la ſaignée, on continue l'uſage des boiſſons & des lavemens mucilagineux. Si l'écoulement ſanguin eſt ſi abondant, qu'il y ait du danger pour la vie du malade, on fera une ſaignée copieuſe à la veine jugulaire; on donnera au bœuf & au cheval un breuvage compoſé d'une livre d'eau de riz, tenant en ſolution une demi-once d'alun; on appliquera ſur les reins de la glace, ou du vinaigre

extrêmement froid ; on adminiſtrera un lavement mucilagineux pour nettoyer l'inteſtin rectum ; enſuite une eau de riz, tenant en ſolution deux onces d'alun ; enfin ſi la riviere n'eſt pas éloignée de l'écurie, on y fera baigner le malade pendant quatre heures conſécutives, ou bien on ſe contentera de lui fomenter les reins avec de l'eau bien fraîche, qu'on renouvellera tous les quarts-d'heure ; ſi le piſſement de ſang provient d'un calcul dans les reins ou la veſſie, on aura recours aux mucilagineux & aux aſtringens doux.

L'avortement, le faux germe, ou autrement l'accouchement prématuré, eſt mis, par M. Vitet, au rang des maladies évacuatoires ſanguines ; on ſaignera d'abord à la jugulaire une vache ou une brebis qui en eſt menacée ; on lui donnera pour nourriture & pour boiſſon de l'eau blanche tiede ; on injectera dans l'inteſtin rectum la même eau ; on n'adminiſtrera ni ſpiritueux, ni aromatique, ni aſtringent ; on laiſſera la femelle tranquille dans une écurie propre & parfumée ; on renouvellera trois fois par jour la litiere ; ſi les efforts de la mere continuent, on laiſſera agir la nature, & une demi-heure après que le fœtus eſt hors de la matrice, ſi l'arriere-faix n'eſt pas détaché, on tentera de ſéparer doucement avec les doigts le chorion ou les cotylédons de la face interne de la matrice, ſans tirer l'arriere-faix par le cordon ombilical ; & quand après l'extraction de l'arriere-faix, il ſurvient une hémorrhagie abondante, on diſſoudra dans trois livres d'eau blanche deux gros d'alun pour trois breuvages.

Quand l'avortement eſt occaſionné par la foible conſtitution de la mere, & particulierement de ſa matrice, on peut le prévenir par des préparations ferrugineuſes, & s'il eſt déterminé par des fœtus monſtrueux, il faut tenter l'extraction ; on procé-

dera à cet effet de même que pour les accouchemens laborieux; l'avortement fait, on fera boire à l'animal de l'eau blanche & tiede; on le nourrira de son humecté, & d'une petite quantité de foin fin; on le laissera pendant cinq ou six jours à ce régime dans une écurie.

On nomme déjection sanguinolente, dyssenterie, l'évacuation de matieres sanguinolentes par l'anus; on en distingue de trois especes; la bénigne, la contagieuse, & l'évacuation du sang par l'anus.

Dans la dyssenterie bénigne l'appétit de l'animal n'est pas entiérement aboli, la langue se trouve humectée comme de coutume, l'animal ne paroît pas triste, il est seulement un peu accablé : les forces vitales sont moins affoiblies que les musculaires: les déjections de matieres sanguinolentes ne sont pas copieuses, elles ne donnent pas une odeur bien fétide, elles sont ordinairement accompagnées ou mêlées de matieres excrémentitielles fluides, jaunâtres & muqueuses; aussitôt qu'un bœuf ou un cheval en est attaqué, il faut le séparer des autres bestiaux; on le mettra seul dans une écurie bien aérée, très-éloignée de l'étable, & facile à tenir exactement propre; on lui donnera pour boisson & pour nourriture de l'eau blanchie avec la farine de froment ou de riz, tenant en suspension une petite quantité de craie blanche; on administrera le premier jour trois ou quatre lavemens composés d'une décoction de racines de guimauve; & on fera prendre le matin à jeûn, au bœuf ou au cheval, un breuvage composé avec une demi-once de racines d'ipécacuana concassée, deux livres d'eau blanchie avec la racine de froment; on fera bouillir le tout pendant une demi-heure; on donnera la colature; deux heures après on donnera une décoction semblable en lavement; le soir on répétera les lavemens mucilagineux; si les déjections sanguinolentes

continuent, on s'en tiendra pendant trois ou quatre jours aux lavemens mucilagineux; on reviendra ensuite à l'usage de l'ipécacuana; une saignée au commencement de cette maladie, fait très-bien, mais il ne faut pas la réitérer; lorsque la maladie diminue, & quand il n'y a plus d'inflammation à craindre, on pourra administrer la décoction de racines de grande consoude, le cachou à la dose d'une once par jour au bœuf ou au cheval, & le vin à la dose d'une livre, mais on n'abusera pas de l'un ni de l'autre. Si les forces vitales de l'animal s'affoiblissent, si ses déjections deviennent plus fétides, on fera prendre deux fois par jour au bœuf ou au cheval un bol composé d'un demi-gros de camphre, de deux gros de crême de tartre, & d'une quantité suffisante de miel.

La dysenterie contagieuse est souvent mortelle, elle s'annonce bien différemment que la bénigne; l'animal est dégoûté, il refuse constamment les alimens & la boisson, il ne rumine plus, son air est triste, ses oreilles & sa tête sont basses, sa vue trouble, & l'animal a des frissons par tout le corps, sur-tout aux flancs & aux cuisses; son poil se hérisse successivement & très-rapidement de la croupe à la tête, & de la tête à la croupe; les yeux sont larmoyans dans la plupart des animaux qui en sont affectés, & souvent les larmes deviennent sur la fin chassieuses & purulentes; elles creusent quelquefois un sillon sur la peau depuis les yeux jusqu'aux naseaux; il découle des naseaux une morve purulente, quelquefois sanguinolente; la respiration est gênée; dès le second ou le troisieme jour de la maladie le cours de ventre commence, il est précédé d'efforts pour fienter, & d'une évacuation de matieres dures, liées & noirâtres; après quoi le malade rend, & souvent il lance fort loin, une matiere fluide, d'un verd foncé & d'une odeur in-

supportable, cette diarrhée devient le cinquieme jour sanguinolente & couverte d'une espece d'huile grasse. L'odeur de cette matiere fécale répugne souvent aux bœufs sains, quelquefois ils la cherchent de cinquante pas & la reniflent. Cette espece de dysenterie n'attaque ordinairement que les bœufs & les vaches; elle n'est pas toujours précédée des symptômes ci-dessus; elle commence souvent par la tristesse, l'abattement, le défaut de rumination & la diarrhée, accompagnée du ténesme; la diarrhée se change ensuite en dysenterie, la fievre devient des plus fortes, & l'animal meurt. La premiere & la seconde semaine les vaches perdent leur lait, & leurs veaux ne tettent plus; souvent aux symptomes de la dysenterie il s'en joint d'autres, qui caractérisent chaque espece de dysenterie épidémique. Voy. art. *épizootiques*.

Dès qu'un bœuf se trouve attaqué, dit M. Vitet, des symptomes avant-coureurs de cette maladie, il faut le séparer du troupeau; on le tiendra dans une écurie propre & bien aérée; après avoir nettoyé son intestin rectum, on lui donnera plusieurs lavemens composés chacun d'un demi-gros de camphre en solution dans un jaune d'œuf, & mêlé avec trois livres d'eau de riz aiguisée de crême de tartre; on administrera tous les matins un semblable mélange en breuvage; on ne donnera pour nourriture que de l'eau blanchie avec une petite quantité de farine & aiguisée de nitre; si la chaleur de la bouche, des tégumens & de l'anus est considérable, si les matieres fécales ont beaucoup de fétidité, on substituera au nitre la crême de tartre; au bout de vingt-quatre heures, on administrera un lavement, dans lequel on mettra à la place de camphre deux gros de racines d'ipécacuana; on réitérera ce lavement deux fois par jour, dans l'intervalle cependant on administrera des lavemens faits avec le

camphre, les jaunes d'œufs & l'eau de riz nitrée; on fera en outre continuellement évaporer dans l'écurie où se trouve le malade, parties égales d'eau de vie & de vinaigre, au défaut de l'eau de vie, on parfume avec du soufre & on nettoie exactement l'écurie quatre ou cinq fois par jour. Si la dyssenterie se communique promptement, & s'il ne s'y trouve encore qu'un petit nombre de bœufs qui en soient affectés, il faut les faire assommer sur le champ, & les enterrer profondément sans les écorcher; on parfumera en même-temps avec le plus d'exactitude que faire se pourra les écuries des bestiaux sains; on pratiquera au poitrail de chacun d'eux un séton avec le fil de crin, & on leur administrera quelques lavemens mucilagineux, aiguisés de crême de tartre; l'évacuation du sang par l'anus est, selon M. Vitet, une espece de dyssenterie; elle en differe cependant en ce que cette évacuation n'est pas toujours accompagnée de la fluïdité des matieres fécales & de violens efforts pour rendre le sang.

Cette évacuation peut quelquefois être occasionnée par une sangsue, & on la soupçonnera très-bien, quand elle n'arrive qu'après que l'animal a bu des eaux bourbeuses & stagnantes; on donnera dans ce cas à l'animal malade pour boisson de l'eau blanche saturée de sel marin, & on administrera aussi en lavement la même eau, ce qu'on continuera jusqu'à ce qu'il ne sorte plus de sang par l'anus.

Si cette évacuation provient de l'ouverture d'un vaisseau sanguin occasionnée par une plante vénéneuse, on fera boire à l'animal malade de l'eau blanchie avec de la farine de seigle ou de froment, & on prescrira plusieurs lavemens mucilagineux.

Quand l'évacuation sanguine dont il s'agit se trouve accompagnée de chaleur des tégumens & de la bouche, de vélocité du pouls, d'ardeur de l'in-

testin rectum, on saignera promptement à la veine jugulaire ; on ne donnera pour boisson & pour nourriture que de l'eau blanchie avec les semences de courges, ou avec les amandes douces ; on composera des lavemens avec la décoction de racines de grande consoude ; on réitérera des bains dans l'eau courante & pure, & on tiendra l'animal tranquille dans une écurie fraîche & parfumée de vinaigre.

Les évacuations purulentes constituent le dernier ordre des maladies évacuatoires ; nous avons déja eu occasion d'en parler, tant dans cet article, que dans l'article *maladies*, voy. cet article ; nous n'y reviendrons pas, nous ne dirons seulement qu'un mot de la gourme, de la morve des brebis & des chevaux ; les symptomes de la gourme sont la tristesse, la toux, une tumeur qui ronge la plus grande partie de la ganache, & un écoulement d'humeurs par les naseaux ; les maréchaux en distinguent de trois especes, la bénigne, la maligne & la fausse. La bénigne est une entiere évacuation de l'humeur qui se fait par le nez ou par un ulcere sous la ganache, ou par ces deux voies en même-temps ; la maligne est celle dont l'humeur attaque des parties essentielles à la vie, telles que les poumons, le larynx ; & la fausse est celle où l'humeur de la gourme ne s'évacue pas entierement, mais va former un dépôt sur quelques autres parties du corps ; ces trois especes de gourme n'en font, selon M. Vitet, qu'une seule, mais qui est accompagnée des accidens qui dépendent des parties que l'humeur de la gourme attaque. Dès qu'un jeune cheval est menacé de cette maladie, il devient triste, il est abattu, son pouls est plus fort & plus fréquent que dans l'état naturel, & il commence à se former entre les deux branches de la mâchoire postérieure une tumeur qui s'accroît jusqu'à occuper tout cet espace ; il se fait ensuite un écoulement qui ne dure

jamais au-delà de deux mois, à moins qu'il ne se soit formé un ulcere de mauvaise qualité; la gourme s'est pour lors dissipée, & cet ulcére ne tient point du caractere du virus de la gourme.

Aussitôt que les premiers symptomes de la gourme commenceront à se manifester, on renfermera l'animal malade dans une écurie d'une chaleur tempérée, propre & seche; on ne lui donnera pour nourriture & pour boisson que de l'eau blanche tiede, & en cas de pléthore, on le saignera seulement une fois à la veine jugulaire; on enveloppera d'une peau d'agneau sa tête, sur-tout la mâchoire postérieure; on appliquera sur la tumeur comprise entre les angles de la mâchoire postérieure un cataplasme fait avec la mie de pain & le lait, qu'on renouvellera toutes les quatre heures; on lui fera souvent recevoir la vapeur de l'eau chaude; on attachera pour cet effet à sa tête un sac rempli de plantes mucilagineuses, mises en ébullition dans l'eau; on lui administrera aussi des lavemens mucilagineux; si nonobstant le cataplasme la tumeur de la ganache conserve sa dureté, on lui substituera la pulpe d'oseille ou le levain; la plupart des praticiens se contentent uniquement de frotter la tumeur avec l'onguent d'althéa, ou l'onguent de basilic; en peu de temps la suppuration s'établit par ce moyen; la douleur & la dureté de la tumeur diminuent, la fluctuation se fait sentir, & l'abcès se trouve formé; il faut pour lors l'ouvrir dans l'endroit où il fait plus de saillie, & dans la partie la plus inférieure; on exprime légérement les parois de l'ulcere, pour faire sortir tout le pus contenu, & on couvre l'ouverture d'un plumasseau d'étouppes chargées de digestif; on réitere tous les jours le pansement, jusqu'à la détersion de l'ulcere & la disparition des duretés; on y applique ensuite des étoupes cardées, la cicatrice ne tarde pas à se fer-

mer,

mer, & l'animal commence à jouir d'une santé parfaite. Quand l'humeur de sa goutte se jette sur une des parties de l'arriere bouche, on saignera à plusieurs reprises & même en quantité aux veines de la cuisse & des flancs ; on réitérera souvent les vapeurs aqueuses ; on pratiquera un séton avec l'ellébore au poitrail ; on environnera la tête & le gosier d'une peau de mouton ; on appliquera le cataplasme de mie de pain & de lait sur tout l'espace compris entre les branches de la mâchoire postérieure, jusqu'à la trachée artere ; on fera boire à l'animal de l'eau blanche tiéde ; on administrera des lavemens mucilagineux, & si l'abcès se fait jour de lui-même, on versera dans les naseaux de l'eau d'orge miellée ; si dans cette maladie il ne s'évacue pas une assez grande quantité d'humeurs par les naseaux, & s'il y a tout lieu d'appréhender un dépôt, il ne faut pas balancer de faire à la partie inférieure du poitrail un séton avec l'ellébore, on entretiendra l'écoulement pendant quinze jours ou trois semaines.

On donne le nom de morve à une maladie contagieuse des brebis, & à un écoulement par les naseaux d'une humeur au commencement visqueuse, ensuite blanchâtre, & enfin purulente. Cette maladie ne s'annonce point, dit M. Vitet, par la tristesse, le dégoût & la foiblesse ; tant que l'écoulement n'est que muqueux, la brebis mange comme à son ordinaire ; mais dès qu'il devient purulent, la tristesse, le dégoût, la maigreur & la foiblesse s'accroissent tous les jours ; la bête malade donne une odeur fétide, & la mort n'est pas bien éloignée. Aussi-tôt qu'on s'apperçoit qu'une brebis en est infectée, il faut la séparer du troupeau, ou la mettre même dans une écurie fort éloignée de celle qui est fréquentée par les autres brebis ; on lui fera prendre, deux fois par jour, un bol composé de deux gros de

soufre incorporé avec suffisante quantité de miel ; on injectera dans les naseaux de l'eau de chaux seconde, édulcorée avec du miel ; on parfumera l'écurie avec parties égales d'encens & de soufre ; on ne lui donnera à boire qu'une fois par jour de l'eau blanche aiguisée de sel, & on la nourrira avec de la farine de seigle, où on ajoutera un peu de sel. S'il ne s'en trouvoit dans le troupeau que deux ou trois qui en soient affectées, on fera très bien de les assommer sur le champ & de les enterrer profondément : voyez ce que nous en disons aux articles *Brebis* & *Mouton*.

La morve des chevaux, dont nous ferons un article particulier dans ce Dictionnaire, quoique nous en ayons déja traité aux deux articles *Cheval* & *Jument*, est un écoulement par les naseaux d'une humeur virulente & contagieuse, avec tuméfaction d'une ou plusieurs glandes maxillaires sans fievre & sans perte d'appétit. Les premiers jours qu'un cheval en est attaqué, il rend par un des naseaux, rarement par les deux, une humeur limpide ou muqueuse ; du côté où l'écoulement se fait, dit M. Vitet, il se trouve une glande dure, tuméfiée, douée de peu de sensibilité, située entre les branches de la mâchoire postérieure, & deux glandes, une de chaque côté de la face interne des branches, lorsque l'animal jette par les deux naseaux ; ensuite la matiere qui s'écoule des narines, change de couleur, devient d'un blanc jaunâtre ; le volume & la dureté de la glande s'accroissent, l'humeur morveuse prend une couleur verdâtre, elle tombe au fond de l'eau & sa viscosité augmente ; depuis le commencement de la maladie jusqu'à ce dégré d'accroissement, le cheval ne tousse point, il ne paroit point triste, il boit & mange comme de coutume ; mais lorsque les matieres purulentes qui sortent des naseaux, commencent à prendre un mauvais caractere, le malade perd de sa gaieté

& de son appétit ; sa marche est pesante, il porte la tête basse, il a l'œil triste, la tunique interne des naseaux paroit plus ou moins relevée, les deux narines jettent ensuite bientôt une humeur purulente, sanieuse, de couleur d'un jaune noirâtre, quelquefois sanguinolente ; les jambes se tuméfient, les poils tombent pour peu qu'on les tire, la maigreur s'accroît, la foiblesse augmente & l'animal meurt. Le seul médicament que M. Vitet indique pour soulager sensiblement le cheval morveux, est la vapeur de l'orpiment ; mais nous nous garderons bien d'indiquer un pareil remede, il est très dangereux à bien des égards. Voyez ce que nous dirons de cette maladie à l'article *Morve*.

La pulmonie, autrement la phthisie pulmonaire, la consomption est encore un genre de maladie du cinquieme ordre ; l'animal qui en est atteint est triste, languissant, il a peu d'appétit, il rumine à peine, il tousse, il rend par les naseaux une matiere purulente, que chaque expiration sonore fait sortir en plus grande quantité ; le poil est terne & tombe facilement ; il sort ordinairement des naseaux une odeur fétide, la maigreur s'accroît tous les jours, de même que la foiblesse ; le bœuf & la brebis sont ordinairement couchés, le pouls est petit & fréquent. M. Vitet n'indique aucun remede pour cette maladie, il la regarde comme incurable.

Le pissement du pus est la derniere maladie que M. Vitet examine dans sa pathologie ; l'urine que l'animal rend dans cette maladie est épaisse, blanchâtre, opaque & très fétide, & si on la reçoit dans un vase rempli d'eau, il se précipite une matiere blanchâtre, fétide, qui adhere aux parois du vase : on fait prendre dans ce cas à l'animal de la térébenthine mêlée avec le jaune d'œuf & le miel, soit en breuvage, soit en lavement : au reste, ce remede n'est que palliatif. Quant à la curation du prépuce

& du gland, elle se guérit par le moyen de lotions fréquentes qu'on fera avec le vin miellé, mais l'ulcération des intestins est incurable, ou du moins elle peut devenir très dispendieuse, & souvent même incertaine.

Tel est l'extrait de la partie pathologique de la Médecine vétérinaire de M. Vitet; nous avons trouvé cette matiere si bien éclaircie, que nous en avons donné ici un extrait, & à l'article *Maladie*, qui pourra même être regardé comme trop étendu; mais dans un objet de cette nature, il ne faut rien négliger, & quoique nous ayons suivi notre auteur dans toutes les maladies des bestiaux, il s'en manque encore beaucoup que nous ayons pu rendre d'une façon circonstanciée tous les détails intéressans dans lesquels il entre; aussi nous n'avons garde de penser que l'extrait que nous donnons de la partie pathologique de sa Médecine vétérinaire, soit suffisant: nous invitons nos lecteurs de recourir encore à cet excellent Traité sur lequel les plus grands Maîtres ont porté le jugement le plus favorable. La critique que nous en avons publié dans notre *Nature considérée*, *année* 1772, de la part d'un anonyme, ne pourra donc jamais porter le moindre échec à un ouvrage de cette nature; aussi c'est dans cette persuasion que nous n'avons pas hésité de l'insérer dans notre journal, & s'il en avoit été autrement, nous nous serions bien donné de garde de faire usage de ce morceau critique, par l'estime que nous avons pour M. Vitet, & par les égards que nous lui devons comme confrere.

L'autre ouvrage *ex professo* que nous nous proposons d'examiner dans cet article, est celui de M. Lafosse; nous ne donnerons cependant l'extrait que des articles que nous n'avons pas assez détaillés dans le cours de ce Dictionnaire.

On nomme, dit M. Lafosse, *Hippotomie*, l'art

de disséquer le cheval ; c'est par l'hippotomie qu'on parvient à se rendre habile dans la connoissance des parties qui le composent ; c'est par elle qu'on s'instruit de leur structure, de leur rapport, de leur jeu, de leurs différences ; c'est elle qui met à portée de raisonner sur leur usage, qui apprend à distinguer les dérangemens qui peuvent survenir dans l'individu ; connoissant au fond le désordre, il est facile de parvenir aux moyens pour le faire cesser : c'est, suivant M. Lafosse, le principal objet de l'hippiatrique, art, qui suppose nécessairement l'anatomie, si on y veut faire des progrès. On connoit sous le nom de solides & de fluides les différentes parties qui constituent tout l'animal. Selon que les solides ont plus ou moins de consistence, ils portent le nom de parties dures ou de parties molles : on place parmi les parties dures les os, & même les cartilages, quoique moins durs que les premiers. Les parties molles renferment les muscles, les tendons, les membranes, les ligamens, les productions membraneuses & ligamenteuses, les nerfs & leurs gaînes, les arteres & les veines, les glandes & leurs enveloppes, les visceres & tout ce qui en dépend : on appelle fluides toutes les liqueurs qui se trouvent dans le corps de l'animal, telles que le sang, la lymphe, le chyle, la bile, le suc gastrique, la salive, *l'aura seminalis*, &c. C'est l'examen de toutes ces parties qui fait la base de l'hippiatrique ; or cet examen est l'anatomie même, elle se divise en plusieurs parties, dont nous parlerons successivement en rendant compte de l'ouvrage de M. Lafosse ; mais avant que d'entrer en matiere, il faut dire un mot, avec cet auteur, de la nature des fibres. La composition des solides, ou plutôt les principes qui les forment, sont d'une tenuité si grande, qu'on ne peut même les appercevoir avec le meilleur microscope. Nous ne pouvons découvrir par son moyen,

qu'une ſuite de parties unies en longueur, qu'on nomme *fibrilles* : c'eſt de la réunion de ces fibrilles linéaires qu'eſt formée la fibre ; on la diſtingue aiſément dans les os, les tendons, les ligamens, les muſcles qui ne ſont eux-mêmes qu'un amas de fibres plus ou moins dures ; elles ſont longitudinales, cylindriques, tranſparentes, ſolides, capables de réſiſtance & d'élaſticité ; les principes infiniment déliés qui les conſtituent, ſont liés entr'eux par un gluten formé d'huile & d'eau : ce compoſé ſe réduit en terre par l'analyſe.

Outre ces fibres, il y en a encore une autre eſpece dans tout corps animal ; celles-ci, dit M. Lafoſſe, ont plus de largeur & moins de longueur, elles ſe répandent en tout ſens, elles ſont d'une texture plus lâche & communiquent enſemble ; c'eſt même de leur réunion que réſulte le tiſſu cellulaire ou corps graiſſeux ; le ſoufflet du Boucher qui chaſſe l'air dans toute l'habitude du corps de l'animal, & le rend comme un balon, démontre parfaitement la communication de ces fibres les unes avec les autres ; elle n'eſt pas moins démontrée par la métaſtaſe ou le tranſport d'une matiere fluide, qui ſe fait d'un endroit malade ſur une partie ſaine : quant à l'utilité du tiſſu cellulaire, il ſe répand, ſe prolonge, s'inſinue dans tous les organes & les parties qui les compoſent, il donne même une enveloppe à chacune des fibres élémentaires, après en avoir fourni aux paquets qu'elles forment : c'eſt conſéquemment dans les productions ou prolongemens de ce tiſſu que ſe trouvent enfermés, comme dans une gaîne, les muſcles, les membranes, les vaiſſeaux, &c. En un mot il n'y a pas un ſeul endroit de l'animal dans lequel il ne trouve le moyen de pénétrer.

Les différentes parties de l'anatomie du cheval, ſont, 1°. l'oſtéologie qui traite des os : 2°. la chondrologie qui traite des cartilages : 3°. la ſyndeſmo-

logie, des ligamens; la myologie, des muscles; l'angéiologie des vaisseaux; la névrologie, des nerfs; la splanchnologie, des viscères; & l'angeiologie des glandes; nous avons déja traité de toutes ces différentes parties au mot *Cheval*. Voyez cet article. Nous n'y reviendrons donc pas ici, nous rapporterons uniquement quelques observations nouvelles que fait M. Lafosse, il s'en trouve plusieurs dans l'ostéologie; nous avons dit, d'après M. de Bourgelat, qu'il n'y avoit dans le cheval qu'un frontal, quoiqu'il soit divisé, selon ce savant, en deux pieces dans le poulain; mais M. Lafosse prétend qu'il y en a deux dans le cheval adulte, il dit même les avoir toujours observés, c'est un fait qui mérite d'être confirmé, & que nous ne garantissons pas ici. M. Lafosse est encore contraire en fait au sujet des os temporaux, il en admet quatre; ces os sont, dit-il, situés à la partie latérale du crane & formés de deux pieces; l'une ressemble à une écaille, & l'autre à une pierre irréguliere. On ne trouve jamais cette derniere piece, ajoute M. Lafosse, ossifiée ou réunie avec la partie écailleuse, même dans les vieux chevaux; & lorsque cela arrive, c'est toujours la suite de quelque accident; on peut dire que ce sont les seuls os de la tête qui ne s'unissent pas avec leurs voisins; nous n'avons cependant admis à l'article *Cheval*, que deux os temporaux, un de chaque côté, & ce d'après M. de Bourgelat. M. Lafosse pense encore différemment que nous au sujet de l'os sphénoïde, que nous avons dit être intimement uni avec l'ethmoïde. Cette union intime est, suivant cet Hippiatre, *imaginaire*; en parlant de l'os ethmoïde, nous observerons ici que tous les Hippiatres, conjointement avec M. de Bourgelat, n'en admettent qu'un seul, M. Lafosse prétend cependant qu'il en a découvert deux, ils se trouvent, selon lui, constamment séparés par la cloison du nez, & sont situés intérieurement à la

partie antérieure du crane ; chacun de ces os a une figure irréguliere, on y considere cependant deux faces, une convexe, regardant la cloison du nez, & l'autre concave regardant les sinus frontaux ; on y remarque d'un côté des duplicatures tournées vers le crane, & de l'autre côté d'autres duplicatures moins marquées, dont le bord supérieur forme une demi-gouttiere qui se continuant avec les cornets des os du nez, sert à loger l'expansion latérale de la cloison du nez. A la face qui regarde les sinus frontaux, on découvre deux fosses séparées par un mamelon arrondi, & une petite lame osseuse ; l'une de ces fosses, ajoute M. Lafosse, concourt à former les sinus frontaux, l'autre à former la cavité du cornet supérieur du nez.

Nous avons admis avec M. de Bourgelat quatre cornets du nez ; M. Lafosse prétend qu'il n'y en a que deux, & la raison qu'il en donne, c'est que les supérieurs font partie des os du nez ; ils ne doivent pas, selon lui, être séparés ; quant aux inférieurs, ce sont de petites lames très minces, transparentes, repliées sur elles-mêmes, ils sont situés dans la fosse maxillaire supérieure.

Les dents offrent dans le cours d'Hippiatrique de M. Lafosse quelques observations qui méritent d'avoir place dans ce Dictionnaire, elles sont trop intéressantes pour n'en pas faire mention ici.

Les dents, ces corps durs & plus ou moins blancs, sont, dit M. Lafosse, mous dans leurs principes, n'acquierent que par succession de temps de la solidité, du volume & une figure particuliere ; dès que l'animal commence à prendre figure dans la matrice, (ce qui arrive vers le dix-septieme ou le dix-huitieme jour) on apperçoit entre les deux tables de la mâchoire inférieure, destinées à former par la suite les alvéoles, une espece de gelée séreuse, qui paroît n'être renfermée que dans une

eſpece de parchemin, ce n'eſt autre choſe que les alvéoles confondus enſemble. Au commencement du troiſieme mois, on diſtingue aiſément un alvéole, (c'eſt le premier du côté des inciſives, car les dents molaires croiſſent ſucceſſivement du devant en arriere) rempli d'un mucus d'un gris ſale de la groſſeur d'un gros pois. En examinant cette ſubſtance avec le microſcope, on apperçoit à la partie ſupérieure, qui regarde l'alvéole, de petits points en forme de chapelet, leſquels ne ſont autre choſe que le commencement des fibres qui doivent former la dent, le reſte eſt ſimplement muqueux. La partie inférieure de ce même mucus eſt plus ſéreuſe & a moins de conſiſtence. Au quatrieme mois on découvre la deuxieme dent molaire, dans le même état que celle que nous venons de décrire; mais on diſtingue à celle-ci une petite ligne blanchâtre ayant un peu de conſiſtence & la largeur d'un demi quart de ligne, & au-deſſous ces mêmes points dont nous avons parlé; la partie inférieure du mucilage eſt plus épaiſſe, plus ſale & plus abondante. Vers la fin de ce mois, les dents des pinces, tant de la mâchoire ſupérieure que de l'inférieure, commencent à ſe former, à peu près dans l'ordre de l'autre, mais en s'allongeant. Au ſeptieme mois, la troiſieme dent molaire ſe montre dans l'état où étoit la précédente, mais alors le trait de la troiſieme molaire s'eſt augmenté & a deux lignes & demie de large; en détruiſant le reſte du mucus, on apperçoit une ſeconde lame au-deſſous à peu près de la même largeur que celle-ci, & le mucus eſt un peu plus épais. Au huitieme mois on diſtingue aiſément à la premiere dent deux feuillets compoſés de pluſieurs fibres arrangées les unes à côté des autres, poſées toujours perpendiculairement à l'alvéole, & repliées en différens ſens; dans le même temps le bord ſupérieur de ces deux feuillets ſe réunit en haut, & leurs

fibres deviennent si denses, que l'on ne sauroit les distinguer. La dent en cet état a l'air d'un cornet ou d'un rouleau de papier, elle se trouve creuse par les deux bouts, mais en brisant ces rouleaux, l'on voit dans le milieu de la dent d'autres feuillets, qui se réunissent comme les premiers.

Vers le dixieme mois, les deux autres dents acquierent successivement de l'accroissement dans l'ordre de celle-ci. Vers le milieu de ce mois, les dents mitoyennes commencent à se former, & les pinces augmentent dans l'ordre des molaires de bas en haut; au commencement du dixieme mois, la premiere dent se trouve déja bien avancée & prête à sortir de son alvéole, & plus étroite de ce côté. Le mucus a une couleur de jonquille claire, beaucoup plus épais & en petite quantité; c'est vers la fin de ce mois, que la premiere dent sort de l'alvéole, la sortie de la seconde se fait vers le quinzieme du onzieme mois, & la sortie de la troisieme vers le commencement du douzieme, ensorte que l'embryon d'un an a douze dents molaires de sorties, six à chaque mâchoire.

A la fin du douzieme mois, les coins commencent à se former; mais aucun d'eux ne sort de l'alvéole, l'animal reste avec le même nombre de dents, plus ou moins avancées, jusqu'au douzieme mois révolu, qui est le terme ordinaire où la jument met bas, quoiqu'elle le fasse souvent à onze mois, de même qu'à treize passés; M. Lafosse dit avoir appris de personnes dignes de foi, que la portée des jumens avoit été prolongée jusqu'à la fin du quatorzieme mois; le poulain prêt à sortir de la matrice a donc six molaires dehors à chaque mâchoire, les six autres molaires ne sont encore que mucilagineuses, mais plus ou moins avancées. Il y a aussi à chaque mâchoire six dents incisives, plus ou moins avancées, c'est-à-dire, les pinces plus que les mitoyennes, &

celles-ci plus que les coins. M. Lafosse est le premier qui a fait ces observations sur les dents, personne avant lui n'en avoit encore parlé ; tout le monde pensoit que les dents ne naissoient au poulain qu'après sa naissance, mais cela n'est pas conforme aux nouvelles observations de M. Lafosse ; le poulain a donc en naissant six dents de sorties aux mâchoires, & même usées, ainsi que le remarque l'auteur que nous analysons : ce qui sembleroit annoncer, ajoute-t-il, que l'animal a mâché dans la matrice, & qu'au moins ses mâchoires ne sont point restées dans l'inaction ; mais le frottement d'un seul mois seroit-il bien capable de les user d'une maniere sensible, c'est ce que M. Lafosse met en problême.

Nous allons rapporter ici tous les autres détails dans lesquels entre cet auteur au sujet des dents, ils nous paroissent si intéressans, que quoique nous ayons déja traité cet article au mot *Maréchal*, nous croyons cependant être obligés d'y revenir ici en suivant pour guide M. Lafosse.

Vers le dixieme ou douzieme jour de la naissance du poulain, continue donc M. Lafosse, les pinces qui étoient formées, sortent aux deux mâchoires, les mitoyennes paroissent une quinzaine de jours après, & ne se trouvent sorties qu'un mois après les premieres. Les coins paroissent vers le huitieme mois, ensorte que le poulain se trouve avoir les six dents incisives à chaque mâchoire, & ces dents subsistent jusqu'à deux ans & demi ou trois ans, temps où elles commencent à tomber, & d'où l'on part pour la connoissance du poulain ; cependant il est très facile de fixer une induction de l'âge de cet animal depuis sa naissance jusqu'à la chute des pinces, qui est à deux ans & demi ou à trois ans : voyez ce que nous en avons déja dit article *Maréchal*. On la peut tirer non-seulement des incisives, mais même des dents

molaires avec facilité. Cette matiere est si importante dans l'achat des chevaux, qu'on ne peut assez souvent la répéter.

Les premieres six semaines après sa naissance, le poulain a quatre dents incisives à chaque mâchoire & six molaires : ces incisives sont les pinces & les moyennes. Ces dents sont creuses au dehors & à leurs racines, & ressemblent aux dents des chevaux ; lorsque ces dernieres sont nouvellement poussées, c'est-à-dire, qu'elles sont pyramidales & sillonnées en dehors, leur creux extérieur est blanc. Leur bord, soit interne, soit externe, que M. Lafosse appelle muraille de la dent, est tranchant & reste dans cet état jusqu'au troisieme mois, qu'il commence à s'user, & par conséquent le creux à disparoître ; le quatrieme mois les coins paroissent, à six mois elles sont de niveau avec les mitoyennes. Si l'on examine à cet âge les dents du poulain, on trouvera que les pinces sont d'un quart moins creuses que les mitoyennes, celles-ci de moitié moins que les coins. Les quatre premieres dents s'usent peu à peu, le trou disparoît de plus en plus, de façon qu'à un an, l'on commence à appercevoir un col au-dessous de la dent, elle a moins de largeur & est à moitié remplie ; à dix-huit mois les pinces sont pleines, ou peu s'en faut, & moins larges, le col est plus sensible. A deux ans elles sont toutes rases & d'un blanc clair de lait, les mitoyennes sont dans l'état où les pinces étoient à dix-huit mois. Ces dents se maintiennent dans cet état jusqu'à deux ans & demi, quelquefois jusqu'à trois ans, quoique cependant elles montent, s'usent toujours, & deviennent moins larges, c'est-à-dire, qu'elles ne servent plus d'indice certain ; mais en examinant les molaires, on trouvera qu'à un an le poulain en a quatre de lait & une de cheval, qu'à dix-huit mois il en a cinq, trois de lait, & deux de cheval ; qu'à deux ans les premieres dents

molaires de chaque mâchoire tombent & font place à la dent de cheval : car les chevaux ont six dents de lait molaires à chaque mâchoire, qui sont les premieres avec lesquelles les poulains naissent, ainsi que nous venons de l'observer ; quant aux autres, elles ne tombent pas. A deux ans & demi ou trois ans, les pinces tombent, à celles-ci succedent les pinces de cheval ; à trois ans & demi les secondes molaires tombent, la chute des mitoyennes arrive aussi dans ce même temps, & la sixieme dent molaire est prête à percer. A quatre ans le poulain a six dents molaires, cinq de chevaux & une de lait, qui est la troisieme & la derniere. A quatre ans ou quatre ans & demi, les coins tombent, & en même temps la troisieme dent molaire de lait ; c'est alors que le poulain a douze dents molaires à chaque mâchoire & six incisives ; à cinq ans les crochets percent pour l'ordinaire, & le cheval a en tout quatre ans ; les pinces sont un peu usées, & leurs corps sillonnés en devant ; les mitoyennes sont moins remplies ; la muraille de dedans est tranchante, celle de dehors est un peu usée, les coins sont à peu près de la même hauteur que les mitoyennes ; mais ce n'est que la muraille externe des coins, car l'interne ne fait que paroître ; les crochets ne sont qu'à moitié séreux, & n'ont que trois lignes dehors ; ils sont très pointus, leur sillon en dedans paroît, mais sans être entier. A cinq ans & demi les pinces sont plus remplies, les murailles des mitoyennes commencent à s'user, la muraille interne des coins est presque égale à l'externe, mais elle laisse une petite échancrure en dedans, le crochet est presque dehors & bien avancé, ce sont des crenelures internes que l'on croit être comprises dans la gencive.

A six ans les pinces sont usées ou peu s'en faut, les mitoyennes sont dans l'état où étoient les pinces à cinq ans ; les coins sont égaux par-tout & creux :

la muraille externe est un peu usée, les crochets sont entiérement poussés, ils sont pointus, pyramidaux, arrondis au dehors & sillonnés en dedans; vers les gencives, on apperçoit en dedans que les sillons sont sortis, parce qu'ils ne regnent pas jusqu'en bas. A six ans & demi les pinces sont entiérement rasées, les mitoyennes le sont plus qu'elles ne l'étoient; la muraille interne des coins est un peu usée, & ne laisse qu'une cavité, le crochet est un peu émoussé d'une ligne ou environ. A sept ans, les mitoyennes sont rasées, les coins sont plus remplis, & le crochet usé de deux lignes. A sept ans & demi les coins sont remplis, à peu de chose près, & le crochet est usé d'un tiers de l'étendue de ses sillons, c'est-à-dire, du tiers de la longueur du crochet. A huit ans, le cheval a rasé entiérement, & le crochet est arrondi. A neuf ans, les pinces deviennent plus rondes, les crochets n'ont presque point de sillons. A dix, les crochets n'ont plus de sillons. De dix à douze, il y a peu de différence. A douze les pinces sont moins légeres, mais plus épaisses; les crochets sont totalement arrondis. De douze à quatorze, il y a peu de différence, elle n'est sensible que pour ceux qui se sont particuliérement attachés à bien distinguer les changemens qui arrivent aux dents. A quinze les pinces sont triangulaires & plongent en avant, pour lors les crochets ne sont d'aucun secours. Dans l'espace de quinze à vingt, les différences ne sont sensibles, qu'en ce que les dents plongent davantage & sont plus petites; mais à vingt ans, on apperçoit les deux crénelures qui sont aux côtés des dents, ensorte que les dents sont plattes & moins serrées. A vingt un ans, quelquefois à vingt-deux, les premieres dents molaires tombent, ou sont tellement usées qu'on y distingue trois racines. A vingt-trois les secondes tombent; à vingt-quatre, c'est la quatrieme; à vingt-cinq, ce

ſont les troiſiemes ; à vingt-ſix, les cinquiemes molaires, mais les ſixiemes reſtent quelquefois juſqu'à trente ans. M. Lafoſſe dit cependant avoir vu des chevaux avoir à cet âge quatre dents molaires de chaque côté ; il en a encore vu d'autres avoir perdu toutes leurs dents molaires à dix-ſept ans. Quant aux inciſives, elles tombent les dernieres avec l'âge de trente à trente-un ans ; pour les gencives & les alvéoles ils ſe rapprochent, deviennent tranchantes & font fonction des dents.

Dans l'anatomie que nous avons donné du cheval à l'article qui le concerne en parlant du nombre des os de la queue, nous avons dit, d'après M. de Bourgelat, qu'elle n'en avoit que ſept ou huit ; mais M. Lafoſſe eſt contraire pour cela en fait avec ce ſavant Hyppotomiſte : il prétend que la queue eſt formée de quatorze ou ſeize ; nous ne garantiſſons rien à ce ſujet, nous ſommes ſeulement bien-aiſe de faire connoître dans cet ouvrage, les différentes obſervations des auteurs qui ont traité de l'Art Vétérinaire ſans prendre aucun parti ni pour les uns, ni pour les autres, & ſi nous donnons ici le réſultat de quelques obſervations de M. Lafoſſe, qui ne ſe trouvent pas conformes en tout aux autres Hippotomiſtes, ce n'eſt que pour éclaircir toujours de plus en plus la matiere.

L'oſtéologie fraîche forme dans l'ouvrage de M. Lafoſſe, un article fort intéreſſant : comme nous n'en avons pas parlé dans l'anatomie que nous avons donnée du cheval, ou du moins nous n'en avons parlé que très ſuperficiellement, nous allons donner ici l'extrait de cet article. Il y a deux choſes à conſidérer dans les os frais, la conformation externe & la ſtructure interne ; la premiere comprend les cartilages, les ligamens, le périoſte, les glandes mucilagineuſes ; on nomme Chondrologie la partie de l'anatomie qui traite des cartilages ; ceux-ci, ſelon

la définition commune, ſont des corps blancs, élaſtiques, moins durs que les os, mais plus durs que les autres parties du cheval, très peu tranſparens ou diaphanes, ils ſont ſitués en pluſieurs parties du corps; M. Lafoſſe en diſtingue de deux ſortes avec tous les Anatomiſtes, l'une articulaire, l'autre non articulaire; les cartilages articulaires ſe trouvent aux extrémités des os longs, & dans toutes les articulations diarthrodiales, ils ſont liſſes, polis, font corps avec l'os, & ne ſont compoſés que d'une ſeule piece; ce n'eſt qu'avec peine qu'on y diſtingue des trous & des vaiſſeaux ſanguins; ils ſe meuvent ſur les cartilages voiſins, & ils ſe trouvent continuellement humectés par l'humeur ſynovienne; quant aux autres cartilages, ils ſont placés ſur le corps des os; les uns ſervent de paroi pour garantir les parties les plus délicates; d'autres ſervent comme d'entonnoir pour conduire les ſons & le fluide aérien, & d'autres ſervent à ſéparer différentes parties. M. Lafoſſe admet encore outre les deux cartilages dont nous venons de parler, une troiſieme eſpece qui participe des ligamens, tels que ſont ceux d'entre l'articulation du fémur avec le tibia, connus communément ſous le nom de ligamens croiſés, le cartilage ligamenteux intermédiaire, & les extrémités de quelques tendons; nous ne parlerons ici que des cartilages non articulaires, comme étant les plus intéreſſans à connoître, les articulaires ſe trouvant dans toutes les articulations.

On appelle cartilages ſuper-pharyngiens de la mâchoire ſupérieure, deux petites bandes cartilagineuſes qui portent en avant de l'os pierreux du temporal à côté des apophyſes etgloïdes; ces bandes en s'élargiſſant montent ſur le corps de l'os ſphénoïde, ſe rapprochent enſuite, diminuant de largeur ſur les os ptérygoïdiens, en forment une cloiſon qui ſépare l'arriere-bouche d'avec une cavité ſpacieuſe,

cieuſe, ſituée derriere le pharynx. L'uſage des cartilages ſuper-pharyngiens eſt de laiſſer paſſer l'air qui entre ou qui ſort du larynx pour enfiler les foſſes naſales, ou pour conduire les alimens dans le pharynx.

L'oreille eſt fermée par trois autres cartilages, dont l'un ſe nomme la cuiraſſe, le ſecond la conque ou cornet, & le troiſieme bouclier. La cuiraſſe eſt ſituée ſur le trou auditif externe; la partie convexe de cette cuiraſſe eſt en dehors, la partie concave en dedans; la conque eſt le plus grand des trois cartilages, elle a la figure d'un cornet, & celle d'une loſange, quand elle ſe trouve déployée; le bouclier eſt ſitué à la partie antérieure de l'oreille, il recouvre en partie le muſcle crotaphite, & ne ſe trouve attaché à la conque de l'oreille que par des portions charnues.

Le nez a cinq cartilages, dont quatre pairs & un impair; celui-ci approche pour la figure d'un quarré long, il s'étend depuis l'apophyſe *criſta galli* de l'os ſphénoïde, juſqu'au bord du trou palatin antérieur: on y diſtingue deux bords principaux, un inférieur qui eſt tranchant & ſitué en partie dans la rainure du vomer; l'autre partie eſt plus large & s'attache ſur les engrainures de os palatins maxillaires. Une portion de ce cartilage ſe bifurque en deux petites languettes vers les crochets, paſſe par les fentes palatines, & ſert comme de ſoutien au reſte de ſa cloiſon; le bord ſupérieur eſt plus épais, il paroît être bifurqué dans toute ſa longueur & s'étendre des deux côtés des os du nez, ſur-tout vers la pointe où il s'élargit davantage; ce cartilage s'arrondit enſuite en venant s'unir avec les cartilages ſemi-lunaires, il eſt tapiſſé par tout d'une membrane très-forte connue ſous le nom de *perichondre*, que la membrane pituitaire rencontre à ſon tour; le cartilage impair du nez ſépare les foſſes naſales en deux

parties égales ; dans les vieux chevaux il s'offifie ordinairement. Quant aux cartilages pairs, deux ſont placés dans les narines ; quand ils ſont joints enſemble, ils ont la figure d'un X, mais quand ils ſont ſéparés, ils reſſemblent à une eſſe de Charon, leur uſage eſt de maintenir l'ouverture des narines.

Les deux autres ſont ſitués à l'extrémité inférieure des cornets inférieurs du nez ; ils ont la figure d'un S, ſont un peu arrondis, & placés l'un d'un côté, l'autre de l'autre du bas en haut ; ils ſervent à modifier l'air, de peur qu'il n'entre avec trop d'impétuoſité.

On donne le nom d'onglée à une piece cartilagineuſe, triangulaire, qui ſe trouve ſituée dans l'orbite vers le grand angle de l'œil. La ligne qui ſe remarque en écartant les paupieres, eſt noirâtre & mince, ſon extrémité poſtérieure forme un angle aſſez épais, ce cartilage prend la forme de l'œil & ſe trouve contenue dans l'orbite par la duplicature de la conjonctive. L'office de ce cartilage eſt de chaſſer de l'œil du cheval les ordures qui peuvent s'y rencontrer ; ſon mouvement lui vient, ſuivant M. Lafoſſe, de la contraction des muſcles rétracteurs de l'œil, qui en retirant le globe dans le fond de l'orbite, obligent ce cartilage à ſe porter en avant, attendu que le globe prend ſa place à cauſe du petit eſpace qu'a l'orbite dans la partie poſtérieure.

M. Lafoſſe parle encore d'un autre cartilage qu'il nomme *trachée* à cauſe de l'eſpece de poulie qu'il forme ; ce cartilage ſe trouve dans l'orbite du côté du grand angle, il eſt arrondi, de la forme d'une groſſe lentille, & eſt attaché par ſes côtés à l'orbite à des bandes ligamenteuſes : tous ces cartilages dont nous venons de parler, ſe nomment cartilages de la tête.

Les cartilages du tronc, ſont les cartilages du la-

rinx, ceux de la trachée-artere & des bronches du poumon, ceux des premieres côtes & ceux du sternum. Les cartilages du larynx sont au nombre de cinq, le thyrsoïde, le cricoïde, les deux arytenoïdes & l'epiglote. Le thyrsoïde est le plus considérable de tous, il a la figure d'un corcelet d'enfant; son corps situé supérieurement, est épais & arrondi, convexe en dehors comme en dedans & inégal pour l'attache des ligaments qui s'unissent avec l'épiglote; ce cartilage a deux faces latérales, & chacune de ces faces est quarrée, elle a conséquemment quatre bords, un supérieur, un inférieur, un antérieur & un postérieur. Le cartilage cricoïde est situé inférieurement à celui-ci, il a la figure d'une bague, dont le cachet est situé postérieurement, & l'anneau situé en devant. Les arytenoïdes sont deux petits cartilages d'une figure prismatique, situés postérieurement au-dessus de ce dernier & se portant un peu en dedans du larynx : c'est à la réunion de ces deux cartilages que l'on donne le nom de glote; quant à l'épiglote, elle a la forme d'une hallebarde & se trouve située en dedans du cartilage thyrsoïde.

La trachée-artere est un autre cartilage ou plutôt une suite du tronc, d'anneaux cartilagineux, c'est le principal conduit aérien qui s'étend depuis le cartilage cricoïde jusques dans les poumons, où il se bifurque & se divise en grand nombre de ramifications qui portent le nom de bronches.

Les côtes sont encore revêtues à leurs extrémités de cartilages, l'un est articulaire à l'égard de toutes les côtes, il se joint avec les vertebres dorsales; un autre n'est articulaire qu'à l'égard des neuf premieres côtes, il s'unit avec le sternum; quant aux cartilages non articulaires, ils ne le sont que pour les neuf côtes dernieres, ils vont se joindre avec le cartilage des vraies côtes; tous les différens cartilages different les uns des autres en gran-

deur & en forme. Le cartilage de la premiere côte est très court, & semblable par son extrémité aux cartilages articulaires, il est arrondi en forme de tête & s'articule dans une facette pareille du sternum. C'est une preuve, dit M. Lafosse, qu'elle est faite pour se mouvoir, & qu'elle se meut même réellement. Le second cartilage de la seconde côte est plus applati & plus long; le troisieme est plus allongé. Les suivans augmentent de même en longueur successivement, jusqu'à la neuvieme côte; ils perdent ensuite de leur grosseur, & se terminent en pointe aux cartilages des vraies côtes, de façon que le cartilage de la derniere côte est aussi court que celui de la quatrieme ou cinquieme des vraies.

Pour ce qui est du sternum, voyez ce que nous en avons dit dans l'article du *Cheval*, *tom.* 1. en parlant de son anatomie.

Les extrémités ont encore leurs cartilages, les cartilages de l'épaule sont de cette sorte; l'omoplate, dit M. Lafosse, est bordée à sa partie supérieure d'un cartilage très large, mais fort mince & arrondi dans son bord à son insertion sur l'os, il est de la même épaisseur que lui, il est convexe extérieurement, concave intérieurement, & percé à sa partie supérieure de plusieurs petits trous, qui donnent passage à des vaisseaux sanguins; extérieurement il est attaché à l'os par un ligament très fort, qui part de l'épine de l'omoplate, & qui s'épanouit sur presque tout le cartilage en forme d'éventail; il y a encore quelques fibres ligamenteuses qui viennent de la fosse post-épineuse; le périoste se continuant en outre par dessus l'omoplate, va former le perichondre. Sa face interne est maintenue à l'os par des fibres ligamenteuses particulieres, qui partent d'un angle de l'os, pour se rendre à l'autre en forme d'arc; la continuation du périoste fait aussi fonction

du ligament. Les os du pied, tant du devant que du derriere, ſont auſſi revétus à leurs parties latérales, en dedans & en dehors, d'un cartilage qui eſt très épais à l'endroit de ſon attache à l'os du pied, & très mince à ſa partie ſupérieure, où cette portion cartilagineuſe a la figure d'un éventail. Ce cartilage eſt en partie dans le ſabot & en partie dehors; ſa conſtruction n'eſt pas la même par-tout; derriere les apophyſes latérales de l'os du pied, & à la pointe du talon, il eſt compoſé de différens petits paquets unis par de petites fibres ligamenteuſes & cellulaires, & eſt percée de pluſieurs petits trous; antérieurement & hors du ſabot, il eſt d'une ſeule piece; il eſt attaché à l'os extérieurement par des fibres qui partent au-deſſous de l'apophyſe latérale de l'os du pied, & intérieurement par d'autres fibres éparſes çà & là, qui rempliſſent les parties latérales de la concavité de l'os du pied. Nous n'avons rapporté ici ces deux deſcriptions données par M. Lafoſſe, qu'autant qu'elles ont été omiſes dans un nouveau traité d'anatomie du cheval qui n'a paru que depuis quelques années.

La ſyndeſmologie ou traité des ligamens, eſt une partie d'anatomie que M. Lafoſſe a même traité à fond: comme nous n'avons rien dit ſur cette partie dans l'article qui concerne le cheval, nous allons donner l'extrait de ce traité.

On nomme ligamens des trouſſeaux de fibres blanchâtres, moins durs, plus flexibles, moins élaſtiques, & compoſés de pluſieurs paquets filamenteux, dont les uns longs & ronds à l'extérieur, applatis du côté de l'articulation, font la fonction de cordon, d'autres plats, ſervent comme d'enveloppes ou de bandelettes; parmi les ligamens, il s'en trouve de jaunâtres, ils ſont compoſés de fibres paralleles entre elles, qui forment comme de petits paquets ſéparés; leur uſage eſt de contenir les os, & mêmes les par-

ties molles ; ces ligamens jaunâtres ſont ſur les muſcles du bas ventre & en dedans de l'épaule. Il y en a auſſi de blancs, ce qui fait que M. Lafoſſe penſe que la nature des ligamens eſt de deux ſortes. La liaiſon des os eſt formée par huit eſpeces de ligamens que M. Lafoſſe nomme ligamens latéraux, ligamens capſulaires, ligamens croiſés, ligamens intermédiaires, ligamens inter-oſſeux, ligamens tranſverſaires, ovalaires & ſuſpenſeurs. La plupart de ces ligamens s'attachent à des os ſolides, d'autres s'attachent d'une part à des os mobiles, d'autres ſont ſitués dans les articulations ; parmi les ligamens, il y en a de grands & de petits ; il s'en trouve auſſi de communs & de propres. Les ligamens des parties molles ſont auſſi de différentes formes, il s'en trouve de communs, de particuliers, de longs, d'étroits, d'annulaires, de tranſverſaires.

De ces généralités, nous allons paſſer aux ligamens particuliers ; la mâchoire inférieure, dit M. Lafoſſe, eſt unie avec la ſupérieure ; elle l'eſt avec l'os écailleux du temporal derriere & en deſſus de l'arcade zigomatique, par deux ligamens, un poſtérieur & un capſulaire ; le poſtérieur s'attache derriere l'apophyſe zygomatique, & va ſe terminer derriere les condyles de la mâchoire un peu en dedans ; le capſulaire s'attache tout autour des bords de la partie cartilagineuſe de ces deux os, & avec une portion en partie cartilagineuſe & en partie ligamenteuſe, qui eſt d'une forme ovalaire.

Les grandes branches de l'os hyoïde tiennent à l'os pierreux des temporaux, par un ligament latéral diſpoſé en maniere de capſule ; la partie qui regarde la longueur, eſt plus forte que celle du dehors, les petites branches ſont jointes aux grandes par ſymphiſe, & unies à la fourchette de l'os hyoïde par deux ligamens capſulaires qui renferment de la ſynovie.

La tête du cheval tient à la premiere vertebre du col par un ligament capsulaire & un longitudinal ; elle est encore retenue par un ligament épineux, tels sont les ligamens de la tête : voyons actuellement les ligamens du crane ; les vertebres qui en font partie, sont contenues par des ligamens communs & par des ligamens particuliers ; les communs sont le vertébral interne, l'externe s'étend depuis la crête de l'occipital jusqu'à la fin de l'épine ; ce ligament s'attache d'une part au-dessus de la crête de l'occipital par un fort lien jaunâtre ; il est épais & forme en-dessus une petite gouttiere, qui paroît d'abord le diviser en deux, quoiqu'il soit simple & sans division ; ce cordon se continue vers le corps de la seconde vertebre du col, où il s'unit avec un autre plan de fibres très large de la même nature, qui prend son origine sur le corps de la seconde, de la troisieme, de la quatrieme & de la cinquieme vertebre du col ; ce ligament se réunit ensuite en un seul, devient plus fort & plus large, & va s'unir à la troisieme apophyse des vertebres du dos, se continue tout le long de l'épine, en diminuant d'épaisseur & de largeur. On voit à chaque vertebre cervicale un plan de fibres qui suit la position des vertebres du col, & constamment d'une vertebre à l'autre. Le ligament vertébral externe, sert à maintenir la tête & les vertebres ensemble ; quant à l'interne, il n'appartient qu'aux vertebres du dos & à celles des lombes, il est d'une construction différente du vertébral externe, & tient de la nature des ligamens articulaires ; il s'étend depuis le second ou le troisieme corps des vertebres du dos jusqu'à l'os sacrum. A mesure qu'il s'éloigne de son origine, il devient plus fort, ensorte que sur le corps des vertebres des lombes, il est beaucoup plus épais. Les ligamens que nous venons de décrire, sont les ligamens généraux, ceux qui suivent sont les par-

ticuliers : la premiere vertebre du col est unie avec la seconde par quatre ligamens, un capsulaire, deux longitudinaux, dont l'un inférieur & l'autre supérieur, & un transversaire. La troisieme vertebre est liée avec la seconde par trois ligamens, deux capsulaires qui s'attachent à la circonférence des apophyses obliques, & un intermédiaire situé entre chaque corps des vertebres. En parlant des ligamens intermédiaires, nous observerons que ceux des vertebres, du dos principalement, & des lombes, sont exposés à être tiraillés dans les chevaux de bât : c'est la raison pour laquelle on trouve dans ces sortes de chevaux des anchyloses & des exostoses à l'endroit de ces ligamens.

Les vertebres du dos & des lombes sont contenues de même par le ligament capsulaire de leurs apophyses obliques, & par le ligament intermédiaire, qui unit leurs corps ensemble ; la derniere vertebre des lombes est aussi jointe avec l'os sacrum ; les os de la queue sont simplement jointes par le ligament intermédiaire : ces ligamens sont plus épais dans leur circonférence que dans leur centre.

Les neuf vraies côtes sont jointes aux vertebres par trois ligamens, & au sternum par deux, & les fausses en s'unissant d'une part aux vertebres, vont ensuite aboutir aux cartilages des vraies.

Le bassin est uni à l'*os sacrum* dans la face interne des os iléon, par deux larges ligamens intermédiaires qui sont en partie cartilagineux.

Les extrémités ont pareillement leurs ligamens ; parmi les ligamens des extrémités antérieures, il y en a qui unissent l'épaule à l'humerus ; celle-là, dit M. Lafosse, & en cela il n'est pas du sentiment de M. de Bourgelat, n'est tenue à la poitrine que par ses muscles propres, & non par un ligament supérieur ; mais elle se trouve jointe inférieurement avec l'humerus par un ligament capsulaire simplement

attaché d'une part au bord extérieur de sa cavité glénoïde, & de l'autre au-dessus du col de la tête de l'humerus ; ce ligament est inégal extérieurement : intérieurement il est uni, lisse, poli, & humecté de la liqueur synoviale ; mais il est plus mince postérieurement que par-tout ailleurs.

L'humerus se trouve ensuite joint avec le radius & le cubitus par trois ligamens ; le capsulaire, le latéral externe & le latéral interne. Le capsulaire est le plus étendu des trois ; le latéral externe est un cordon assez fort, arrondi extérieurement, applati du côté des os ; le latéral interne est beaucoup plus long que ce dernier, son attache supérieure est aussi plus forte.

Les ligamens du genou sont communs & propres ; les communs sont au nombre de six, un ligament capsulaire & cinq latéraux, dont quatre obliques & un droit ; celui-ci est le plus étendu de tous ; parmi les obliques, deux sont externes & deux internes.

Les os du genou sont tenus entr'eux au radius, à l'os du canon par leurs ligamens, dont quatre sont transversaux & quatre droits latéraux. L'os irrégulier est contenu latéralement par un ligament assez fort, qui a son attache d'une part au-dessous de l'attache des ligamens obliques à la partie inférieure du radius, & va se terminer sur la partie moyenne de l'os irrégulier antérieurement. Cet os est encore maintenu par un ligament transversal, qui va se terminer au bord latéral de l'os triangulaire ; celui-ci est contenu par un ligament de la même force, & va se terminer au bord latéral de l'os semi-lunaire ; l'os semi-lunaire à son tour est contenu par quelques portions de fibres ligamenteuses, qui partent du second ligament oblique latéral interne, pour aller se terminer sur le corps de l'os sémi-lunaire ; le grand cunéiforme est joint supérieurement

avec l'os irrégulier par un ligament latéral qui va d'un bord de l'os à l'autre ; inférieurement il l'eſt par des portions ligamenteuſes d'un des obliques latéraux externes ; antérieurement il eſt lié avec le trapéſoïde par un ligament tranſverſal. L'os trapéſoïde s'unit de même avec le petit cunéiforme par un ligament tranſverſal qui va d'un des bords à l'autre bord ; l'os crochu eſt joint extérieurement à l'os irrégulier par pluſieurs bandes ligamenteuſes, & encore par un fort ligament qui s'étend depuis le bord inférieur de cet os, juſqu'à la partie ſupérieure de l'os ſtyloïde externe, où il va ſe terminer. Cet os, ainſi que ceux du genou, ſe trouve contenu poſtérieurement par pluſieurs bandes ligamenteuſes rangées en tout ſens ; quant aux os ſtyloïdes, ils ſont retenus dans leur ſituation par les ligamens obliques ; ils ont en outre dans preſque toute leur étendue, des fibres ligamenteuſes tranſverſales, qui les uniſſent avec l'os du canon ; mais ces ligamens s'oſſifient bientôt.

Examinons actuellement les ligamens du boulet ; l'os du canon eſt joint avec l'os du paturon par deux ligamens latéraux & un capſulaire ; ces ligamens latéraux ſont attachés d'une part aux empreintes latérales de l'os du canon dans la partie inférieure, & de l'autre au côté de l'os du paturon où ils viennent ſe terminer. Le capſulaire s'étend à un travers de doigt au-deſſus de la partie cartilagineuſe de l'os du canon, & va ſe terminer à la partie ſupérieure de l'os du paturon. Les os ſéſamoïdes ſont ſoutenus par deux ligamens ; le premier, qui eſt très-fort & longitudinal, s'attache à la partie inférieure de cet os, & après avoir paſſé tout le long de la partie poſtérieure de l'os du paturon, il va ſe terminer à la partie ſupérieure ; le ſecond, qui eſt le capſulaire, prend du bord extérieur de l'os du canon, pour ſe rendre aux bord des os ſéſamoïdes ; l'os coronaire eſt joint

avec le précédent, non-seulement par le ligament qu'on vient de décrire, mais encore par deux ligamens latéraux & par un capsulaire. Celui-ci se trouve adhérent d'une part au tendon extenseur du pied, & de l'autre, au bord des deux os du pied & de l'os du paturon ; la partie inférieure de cet os, est jointe de même avec l'os du pied par deux ligamens latéraux, & par un capsulaire. L'os de la noix a deux ligamens, un assez fort & large, qui s'attache d'une part au tendon fléchisseur du genou, & de l'autre va se terminer à son bord supérieur. L'autre ligament prend de son bord inférieur & va se terminer à celui de l'os du pied, à deux ou trois lignes au-dessous du bord cartilagineux ; il est d'ailleurs retenu dans ses deux extrémités par des portions ligamenteuses.

Il ne nous reste plus à examiner que les ligamens des extrémités postérieures ; ceux qui unissent le fémur au bassin, sont, savoir : un suspenseur & un capsulaire, le premier s'attache d'une part dans la cavité cotyloïde du bassin au fond de cette petite dépression, faite en croissant plus près de l'échancrure de cette cavité, & va s'attacher de l'autre à la tête du fémur. Le capsulaire s'attache à tout le bord de la cavité cotyloïde, a un ligament transversal qui forme cette cavité, & va ensuite se terminer au-dessous de la tête du fémur à son col ; pour ce qui est du ligament transversal, il s'attache à la partie antérieure & interne de la cavité cotyloïde, à la jonction de l'os pubis avec l'os iléon dans les jeunes chevaux, & va ensuite se terminer à la partie postérieure de cette même cavité.

L'articulation du fémur avec le tibia, se fait par plusieurs ligamens, deux latéraux, deux croisés, un postérieur & un capsulaire ; les latéraux, sont un interne & un externe, l'interne prend son attache un peu au-dessus de cette dépression, dont il a

été question plus haut & la remplit, il va ensuite se terminer à la partie supérieure de la face interne du tibia, après avoir passé sur le ligament croisé de ce côté.

Le ligament externe, plus considérable que l'interne, s'attache aussi à la facette externe du fémur, & va se terminer au-dessus, en partie sur le tibia, & en partie sur le péronné, il sert même de ligament à celui-ci ; d'ailleurs cet os se trouve uni au tibia par des fibres très courtes, qui font l'office de ligamens intermédiaires.

Parmi les deux ligamens croisés, l'un a son attache dans cette échancrure profonde, située derriere le fémur, & va en augmentant former une cavité glénoïde, dans laquelle se meut le condyle ; l'artere a son attache à cette même crête dans la partie postérieure ; il se replie ensuite en forme d'anneau pour se terminer à la partie antérieure de cette crête.

Le ligament postérieur a son attache en dedans de l'articulation, derriere le ligament croisé externe ; ce ligament après avoir donné quelques fibres au ligament croisé, vient se terminer au bord de l'échancrure du tibia. Le ligament capsulaire s'attache principalement par une forte expansion ligamenteuse à la partie postérieure du fémur au-dessus du condyle interne, il se prolonge ensuite de chaque côté pour aller se terminer au bord cartilagineux de l'un & de l'autre os. La rotule est retenue d'un côté par la terminaison des tendons des muscles qui forme la cuisse antérieurement, & de l'autre, par trois ligamens, dont deux sont propres & l'autre commun ; les propres s'attachent d'une part au bord inférieur de la rotule, l'un extérieurement, il se termine à cette éminence considérable ; l'autre part de la pointe de la rotule, & va se terminer à la partie moyenne du tibia. Le liga-

ment commun prend ſon attache un peu à la pointe latérale interne de la rotule, principalement à un ligament tranſverſal, & va ſe terminer à une autre éminence du tibia, à côté de cette même dépreſſion; la rotule eſt encore retenue ſur les côtés par deux larges bandes ligamenteuſes qui ſe confondent avec le ligament capſulaire.

Le jarret a encore ſes ligamens, les uns ſont communs & d'autres propres; les communs ſont au nombre de quatre, deux latéraux, un capſulaire & un poſtérieur. Parmi les latéraux l'un eſt externe & l'autre interne; l'externe s'étend depuis la partie inférieure du tibia un peu poſtérieurement à ces os, s'attache en paſſant à l'os du jarret proprement dit, à l'os difforme, & va enſuite ſe terminer en s'épanouiſſant à l'os du canon & à l'os ſtyloïde externe; l'interne eſt plus court que le précédent, & s'attache de même à la partie inférieure du tibia, à l'angle oppoſé au premier plus antérieurement, & va, en s'épanouiſſant beaucoup davantage, ſe terminer à l'os du canon après avoir paſſé ſur les os ſcaphoïdes.

Le ligament capſulaire ſe partage en deux, une partie s'étend depuis le bord cartilagineux du tibia, juſqu'à celui de l'os du canon & ſur les côtés, il ſe joint aux ligamens latéraux; l'autre partie s'étend depuis le bord poſtérieur du tibia, va ſe terminer à la circonférence de l'os du jarret proprement dit, & s'unit de même aux ligamens latéraux; le tibia ſe trouve encore uni extérieurement au calcaneum, & intérieurement à l'os de la poulie par deux ligamens qui deviennent croiſés en paſſant par deſſous les latéraux; l'externe eſt ſitué à la partie antérieure du tibia, par deſſous le latéral, & va ſe terminer à l'os du jarret proprement dit; l'interne eſt beaucoup moins conſidérable, & ſe trouve

situé obliquement. Le ligament que nous avons appellé postérieur, regne tout le long du bord postérieur du calcaneum, de l'os difforme, des scaphoïdes, en s'attachant à chacun d'eux & se rend ensuite à la partie supérieure & postérieure de l'os styloïde externe. Les os scaphoïdes, les péronés, le boulet, le paturon, la couronne & le pied ont aussi leurs ligamens, il seroit trop long de les rapporter ici : on peut consulter à ce sujet le cours d'hippiatrique de M. Lafosse, dont nous avons extrait tout ce que nous avons rapporté sur les ligamens. Cet Hippiatre donne ensuite la description du périoste, c'est-à-dire, de cette membrane blanchâtre, très-forte, & d'un tissu très-serré, qui recouvre les os dans presque toute leur étendue, & qui s'insere même dans leur substance.

De l'ostéologie, tant seche que fraîche, M. Lafosse passe à la myologie, c'est-à-dire, à la description des muscles : comme nous en avons suffisamment parlé dans notre premier volume à l'article *Cheval*, nous n'y reviendrons pas ici ; nous passerons aussi sous silence dans cet article tout ce que M. Lafosse a dit sur l'angéiologie & la névrologie, pour avoir traité du même objet dans l'article ci-dessus indiqué. La splancnologie, qui est le traité des viscères, renferme des descriptions savamment présentées & des vues neuves ; en parcourant chaque viscere, M. Lafosse fait connoître les vers qui se rencontrent dans quelques-uns ; V. G. En parlant des intestins, il donne la description des vers blancs : on lit à l'article du foie, des observations curieuses sur les vers qui ont leur siége dans ce viscere, découverts par M. de Chalette ; il traite ensuite de petits vers longs & rougeâtres, qu'on rencontre assez souvent dans le canal pancréatique. M. Lafosse est le premier qui en ait parlé ; enfin il termine la pre-

mière partie de son ouvrage par une description des petits vers blancs qu'on trouve épars dans le canal des intestins, hors des routes de la chylification; ses observations sur les pierres formées dans les reins ou la vessie, doivent sur-tout fixer l'attention des amateurs. Tous ces détails sont trop importans pour ne pas les rapporter ici; mais avant que d'y entrer, nous allons d'abord faire connoître comment M. Lafosse décrit l'estomach du cheval, après quoi nous rapporterons à ce sujet quelques réflexions de M. l'Abbé Rosier. L'estomac, dit M. Lafosse, autrement le ventricule, est un sac situé presque entiérement dans l'hypocondre gauche, derriere le diaphragme, presque horisontalement; sa forme est presque sphérique, quand il est soufflé; il est un peu allongé, quand il est vuide, ce qui lui donne la figure d'une cornemuse: on y considere la partie antérieure & la partie postérieure; celle-ci est arrondie & s'appelle la grande courbure de l'estomac; l'antérieure est concave, c'est la petite courbure; les extrémités ou les parties latérales qui regardent les hypocondres, se nomment fond ou cul-de-sac de l'estomac; le plus considérable est à gauche & le petit est à droite. On remarque à l'estomac deux ouvertures; savoir, l'entrée & la sortie; elles se trouvent toutes deux à la petite courbure de l'estomac. La premiere de ces ouvertures est située immédiatement au-dessous du diaphragme, un peu plus en avant que l'autre, & se nomme orifice cardiaque; l'autre située un peu plus en arriere & un peu plus en en-bas, est nommée pylore.

L'estomac est composé de cinq membranes, la premiere, qui est extérieure & la plus étendue de toutes, est lisse & polie extérieurement, cellulaire intérieurement; ce n'est autre chose que la continuation de la duplicature du péritoine; la seconde, charnue & musculaire, est composée de sept plans de

fibres, dont le premier entoure l'eſtomac circulairement; le ſecond eſt une bande tranſverſale qui s'étend depuis le pylore & va ſe terminer à la grande courbure ſur laquelle il s'épanouit; le troiſieme eſt un tiſſu de fibres diſpoſées tranſverſalement, qui entourent le petit fond de l'eſtomac; le quatrieme eſt formé de fibres ramaſſées par faiſceaux ou par bandes, qui partent du bas de l'orifice cardiaque, entre l'orifice & l'hypocondre gauche, pour ſe terminer au grand fond de l'eſtomac; le cinquieme plan ſitué au-deſſous de ceux-ci, part de la partie poſtérieure de l'orifice cardiaque, pour ſe porter de même par bande vers le petit fond de l'eſtomac dans le ſens contraire à l'autre; le ſixieme eſt ſitué ſur le grand fond de l'eſtomac, & compoſé de fibres circulaires; le ſeptieme part de la petite courbure, pour ſe répandre par faiſceaux en divers genres ſur la grande courbure; la plupart de ces fibres, tant d'un côté que de l'autre de l'eſtomac, viennent ſe réunir à la grande courbure, en formant une petite ligne blanche, les autres paſſent & entourent l'eſtomac. Ces différens plans ſervent en partie aux différens mouvemens des digeſtions, & à la rétrogradation des alimens dans l'œſophage. La troiſieme membrane eſt un plan de fibres ſitué au-deſſous de la précédente, qui eſt de fibres blanchâtres, rangées en tout ſens, appellée *membrane nerveuſe*, à cauſe de ſa ſenſibilité; mais l'expérience m'a appris, dit M. Lafoſſe, que la charnue étoit auſſi ſenſible, ce qui prouve qu'il ſe diſtribue dans celle-ci beaucoup de nerfs.

La ſeptieme membrane eſt placée en dedans de l'eſtomac, vers ſon grand fond; elle eſt blanchâtre, liſſe & polie, quoiqu'elle paroiſſe ridée dans l'affaiſſement de l'eſtomac; c'eſt la continuation de celle de l'œſophage, elle eſt humectée de la même liqueur. La cinquieme eſt très diſtincte de la précédente,

cédente, quoiqu'elle tapisse de même la partie interne de l'estomac. Ce viscere a beau être tendu, cette membrane est toujours seche, elle est grisâtre, mamelonnée, & entrecoupée de petites bandes blanchâtres; elle contient plusieurs petits points olivâtres, appellés glandes gastriques, qui fournissent un suc ou liquide du même nom, qui sert de troisieme préparation à la digestion ... Il y a d'ailleurs au pylore de petites bandes charnues & tendineuses, qui servent à la dilatation; le pylore se trouve encore muni d'un bourlet qui est un trousseau de fibres circulaires. Les quatrieme, cinquieme & septieme plans de fibres de la même membrane charnue, forment à son origine l'orifice cardiaque. C'est cette disposition & cet arrangement des fibres qui empêche le cheval de vomir après sa mort même; l'eau ou l'air qu'on introduit dans le ventricule, n'en sauroit sortir; plus l'estomac est plein, plus ses fibres sont en tension, & plus elles ferment étroitement l'orifice cardiaque, dont le resserrement augmente en proportion des efforts que l'animal fait pour vomir, & en proportion du spasme qu'éprouve l'estomac. M. Bertier qui a écrit le dernier sur l'estomac du cheval, auroit pu découvrir cette cause; l'orifice cardiaque n'a point, comme il le dit, deux muscles particuliers, mais trois, qui sont communs au cardiaque & à l'estomac. La preuve que les bandes charnues sont les principaux agens de la contraction de l'orifice cardiaque est que, quand l'estomac est ouvert ou fendu, l'on porte aisément le doigt de cette capacité dans l'œsophage; pourquoi donc le liquide aqueux ou aërien ne passe-t-il pas de même? Qui peut s'y opposer, si ce n'est la contraction de ces bandes charnues; j'ai tenté plusieurs fois, dit M. Lafosse de faire sortir & l'eau & l'air, je n'ai jamais pu réussir, quand j'ai rempli l'estomac; mais il m'est souvent arrivé d'en faire sor-

tir, lorſqu'il y en avoit peu, principalement en preſſant vers le petit fond de l'eſtomac, & plus je tendois le ventricule, moins il en ſortoit. Tant que l'animal eſt vivant, l'eſtomac creveroit plutôt que de laiſſer paſſer quelques alimens par l'orifice cardiaque : cet accident arrive ſouvent. En 1760, continue M. Lafoſſe, j'aſſiſtai dans deux voiries à l'ouverture de pluſieurs chevaux qui étoient morts de tranchées, & dont l'eſtomac étoit déchiré à leur grande courbure ; ce qui prouve encore plus que c'étoient ces bandes charnues qui empêchoient le vomiſſement, c'eſt que les efforts de l'eſtomac, qui ſurvenoient immédiatement après la rupture de ces bandes, ſans que le velouté le ſoit, chaſſoient par l'œſophage les alimens qui retomboient enſuite par les narines. Ce ſymptôme eſt toujours un ſigne caractériſtique de la rupture de l'eſtomac. Voyez *le Guide du Maréchal* par M. Lafoſſe.

Voici actuellement les réflexions de M. l'Abbé Roſier, ſur les eſtomacs du cheval, & ſur ce qui peut l'empêcher de vomir. C'eſt certainement un fait qu'il ne vomit point, & qu'il ne peut même vomir malgré la violence des efforts qu'il pourroit faire ; quelques auteurs ont attribué l'impoſſibilité du vomiſſement dans le cheval à la longueur de l'œſophage & à la diſtance qu'il y a du ventricule au fond de ſa bouche ; mais cette diſtance eſt preſque la même dans le bœuf, & cependant le bœuf rumine : cette rumination eſt une eſpece de vomiſſement volontaire & néceſſaire dans cet animal, pour mieux broyer les alimens dont il ſe nourrit, il y a encore pluſieurs autres motifs, dont on ne parlera pas, parce qu'ils ſont étrangers au ſujet. Cet éloignement n'eſt donc pas un obſtacle au vomiſſement ; les autres en ont placé la cauſe dans la forte compreſſion de l'os hyoïde ſur le pharynx ; il reſte à connoître, dit M. l'Abbé Roſier, ce qui occaſionneroit cette

compreſſion véritablement gratuite. On lit dans les Mémoires de l'Académie des Sciences pour l'année 1733, une diſſertation de M. Lamorier, Chirurgien de Montpellier, dans laquelle il dit que le diaphragme eſt très foible dans le cheval; que ſon eſtomac eſt recouvert par une portion conſidérable de l'inteſtin colon, qui eſt éloigné d'un pied ou environ des muſcles abdominaux; enfin qu'il eſt très enfoncé. Il ajoute qu'il a diſtingué une valvule en forme de croiſſant, ſituée à l'orifice ſupérieur de ce viſcere, & couvrant près de deux tiers du diametre de cet orifice. L'inſpection des parties fraîches, & une diſſection exacte, lui auroient fait voir la fauſſeté de ſes ſuppoſitions, cet orifice n'eſt pourvu, ni de valvules, ni de rebord, ni de ſphincter particulier; d'autres enfin ont admis pluſieurs plans de fibres diſpoſées circulairement, qui, dans le moment de la contraction, ſe reſſerroient à peu près de la même maniere que les cordons d'une bourſe tirés des deux côtés oppoſés. Cette ſuppoſition eſt démentie par l'inſpection anatomique de la direction de ces fibres.

L'impoſſibilité de vomir dans laquelle ſe trouve le cheval, ne doit être attribuée qu'à la ſtructure de ſon eſtomac, & voici les véritables obſtacles au vomiſſement. 1°. Les plis & replis amoncelés, formés par la membrane interne de l'œſophage, lorſqu'il eſt reſſerré. 2°. La force contractive des fibres de l'œſophage. 3°. Les fibres muſculeuſes qui ſe prolongent de ce même œſophage ſur l'eſtomac, & qui s'entrelacent avec celles de ce viſcere. 4°. Le paquet muſculeux formant une eſpece de cravate autour de cet orifice, dont la force des fibres diminue toujours en approchant de la partie poſtérieure de l'eſtomac. 5°. Les trois plans de fibres très fortes, provenant de cette cravate. 6°. Les fibres muſculeuſes qui entrent dans la compoſition de ce viſcere,

diminuent de force & augmentent en foibleſſe à meſure qu'elles approchent de l'orifice poſtérieur. 7°. La foibleſſe extrême de cet orifice en comparaiſon de l'orifice antérieur. 8°. La direction de ces deux orifices preſque horiſontale, tandis que dans l'homme elle eſt preſque perpendiculaire. 9° La portion de la membrane mamelonnée, qui eſt très lâche & toujours abreuvée depuis l'endroit de la ligne de ſéparation, juſqu'à l'orifice poſtérieur. 10°. L'orifice antérieur eſt toujours reſſerré long-temps après la mort, tandis que l'orifice poſtérieur eſt relâché, ce dont on peut ſe convaincre par une compreſſion quelconque de ce viſcere ; cependant ſi l'animal eſt mort depuis long-temps, l'orifice antérieur ſera un peu moins reſſerré, & il pourra arriver qu'il ſorte par l'orifice antérieur une petite portion du fluide contenu dans l'eſtomac ; mais elle ſera, pour ainſi dire nulle, ſi on la compare avec celle qui s'échappe par l'orifice poſtérieur. 11°. Si on conſidere la poſition de l'eſtomac à l'abri de la compreſſion des muſcles du bas ventre, elle pourra être regardée comme cauſe ſecondaire, mais très éloignée.

Il eſt aiſé de conclure, après ce que nous venons de dire, que ſi l'eſtomac éprouve une contraction quelconque, elle ſera plus forte dans l'endroit où les parties ſujettes à ſe contracter, ſe trouvent réunies en plus grande maſſe, & c'eſt à l'orifice antérieur; ainſi l'orifice poſtérieur, beaucoup plus dégarni de fibres, & les fibres qui le tapiſſent étant plus foibles, la ſortie doit donc s'exécuter de ce côté ; ainſi les matieres pouſſées avec force vers le pylore, n'y trouvant aucune iſſue à cauſe des fibres qui y forment des plis & replis ſans nombre, elles ſeront repouſſées vers le cul-de-ſac, où ne trouvant pas la même oppoſition, elles paſſeront par l'ouverture de l'orifice poſtérieur qui oppoſe le moins de réſiſtance ; enfin ſi l'eſtomac devoit éclater par une

compression quelconque, ce seroit toujours de ce côté, parce que les membranes en sont plus minces, & les plans des fibres diminués en force & en volume. Il n'est donc pas étonnant que l'orifice postérieur cede, & que l'orifice antérieur lui oppose constamment une force qu'il ne sauroit surmonter. Tel est le raisonnement de M. l'Abbé Rosier sur l'objet dont il s'agit : voyons actuellement les descriptions que M. Lafosse nous donne des différentes especes de vers qui se trouvent dans le corps du cheval ; commençons par ceux de l'estomac, qui est préciſément le viscere que nous venons d'examiner.

La membrane veloutée de ce viscere, est toujours tapissée de vers dans les chevaux, il en est peu sur lesquels il n'y en ait point. Ces vers sont petits, rougeâtres, velus, d'une forme ovalaire, ils proviennent des œufs d'une mouche nommée œstre, *æstrus ani equorum. Lin.* La larve ou la verge de cet insecte se tient attachée à l'estomac par deux grappins qu'elle a à sa tête ; il est difficile d'appercevoir sa bouche, on distingue seulement trois petits trous, par lesquels elle suce le suc des alimens. Ses grappins sont très durs & d'une matiere semblable à la corne, ils sont recourbés comme des crochets à pendre de la viande de boucherie, & pour ainsi dire, adossés l'un à l'autre. On remarque encore à ce ver onze anneaux bordés de poil ; sa longueur est d'environ cinq lignes, sur environ trois de largeur. Cette larve demeure constamment attachée & sans changer de place, à la parois de l'estomac, jusqu'au moment où elle va se changer en chrysalide ; pour lors elle se détache, passe le long du canal intestinal, tombe avec la fiente & se change ensuite en mouche. Tous les vers qui se trouvent dans l'estomac ne parviennent pas heureusement jusqu'à l'anus ; M. Lafosse dit s'être assuré en ouvrant plusieurs chevaux, que nombre de vers avoient été triturés par le mouvement des intestins.

Quoique ces vers ne soient pas dangereux pour les chevaux, il est néanmoins à propos de leur donner de l'huile ou des amers, tels que la suie de cheminée avec du lait, de la décoction d'absynthe ou autres. La mouche qui produit les vers, est noire & velue, ses pattes sont jaunâtres, elle naît au mois de Juillet, entre dans les écuries, voltige autour de la tête des chevaux ou de l'anus, les tourmente & les agite; comme elle dépose ses œufs sur le foin, dont le cheval se nourrit, on ne sauroit empêcher qu'il n'avale les germes qui éclosent dans son estomac.

L'intestin *jejunum* & l'*ileum*, dit M. Lafosse, sont quelquefois remplis, plus ou moins de vers blancs & longs, qui donnent des tranchées aux chevaux, & leur procurent souvent la mort, mais qui pour l'ordinaire les fait tomber dans le marasme; ces vers que M. Linnæus appelle *ascaris vermicularis*, sont de la longueur de huit à neuf pouces, & même quelquefois de onze environ; ils sont cylindriques, & cependant pointus par les deux bouts, dont l'un est la tête, & l'autre la queue. La tête représente trois mammelons, en forme de trefle, comme le réceptacle du tythymale, de sorte que la bouche forme trois levres; à deux pouces environ est un petit rétrécissement dans lequel on apperçoit un trou qui sert à la copulation. L'anus de cet animal est une petite ouverture transversale, qui est à deux lignes de l'extrémité. En ouvrant ce ver le long de son ventre, on distingue deux bandes charnues, composées de fibres très courtes, qui vont se terminer à chaque petit anneau; car la peau qui recouvre cette espece d'ascaride, est composé d'anneaux aussi fins que des petits feuillets de cornes. Si l'on considere la partie interne du bas ventre, on découvre deux especes de boyaux; l'un situé depuis la bouche jusqu'à l'anus, & un plus large dans certains endroits

que dans d'autres ; la couleur eſt brunâtre, les autres tant petits que gros, ſont blanchâtres : on auroit tort de les prendre pour des boyaux, ce ſont des vaiſſeaux ſpermatiques qui viennent aboutir au trou, dont nous venons de parler. Ces vers ſe nourriſſent auſſi dans les gros inteſtins ; pour les détruire, on a recours aux remedes employés pour ceux de l'eſtomac. M. Lafoſſe a encore obſervé que le canal choledoque ſe trouve ſouvent affecté de vers, que l'on appelle douves, *faſciola hepatica. Linn.* Ces vers qui s'engendrent ordinairement dans les ruminans, principalement dans les moutons, ſe trouvent aſſez ſouvent dans les chevaux. M. de Chalette, bon Naturaliſte, eſt le premier qui ait écrit que les douves exiſtaſſent dans les chevaux. Ces douves ont la figure du cœur, ou pour mieux dire, celle d'un cerf-volant, que les écoliers enlevent ; ils ſont plats, de la longueur d'un pouce & larges à proportion. On leur remarque à la tête deux ouvertures, ſituées au-deſſus l'une de l'autre, il s'en voit une troiſieme à l'autre extrémité qui eſt l'anus. Ces vers ſe replient en forme de cornets dans le canal choledoque ; les chevaux avalent les œufs de ces vers, qui ſe trouvent dans les eaux douces, les foſſés ; les alimens ſecs, dont ils ſe nourriſſent, n'en ſont point chargés ; ces vers ne détruiſent nullement les ſolides, ils ne ſont dangereux, que lorſqu'ils ſont en ſi grande quantité, qu'ils bouchent le choledoque, & les autres viſceres biliaires, d'où réſulte un engorgement au foie, qui tôt ou tard eſt mortel. Ces inſectes qui ſembleroient devoir ſe porter avec la bile dans le duodenum, ne s'y rencontrent cependant jamais. Ne pourroit on pas ſoupçonner, ajoute M. Lafoſſe, que ces animaux, nés dans une liqueur amere, & accoutumés à s'en nourrir, ſentant à l'embouchure de ce canal une autre ſaveur, le remontent. Il eſt certain au moins que

M. Lafoſſe n'en a jamais trouvé dans les inteſtins. Les remedes contre ces vers, ſont les martiaux, & ſur-tout les boiſſons réitérées des eaux non épurées de Paſſy, qu'on fait prendre au cheval : on lui en donnera dans ce cas pendant huit jours matin & ſoir.

Le canal pancréatique eſt auſſi quelquefois rempli de vers, mais d'une nature différente. Ces inſectes, dont perſonne n'a encore parlé, & que les diſſections & les ouvertures fréquentes des chevaux, ont fait ſouvent appercevoir à M. Lafoſſe, ſont cylindriques, de la longueur de deux pouces environ ; la moitié de leur longueur eſt rouge, le reſte eſt blanc ; la tête eſt difficile à diſtinguer de la queue, on peut croire cependant, & c'eſt le ſentiment de M. Lafoſſe, que la tête eſt cette extrémité, à laquelle on remarque deux eſpeces de filamens à peu près ſemblables à ceux que portent les vers de l'eſtomac. Au reſte, ils ne s'attachent point & errent çà & là dans le canal pancréatique ; on n'en rencontre que très rarement dans le canal inteſtinal ; les moyens pour les détruire, ſont les mêmes que ceux indiqués contre les vers du foie.

Outre toutes ces eſpeces de vers, il s'en trouve une cinquieme répandue dans la capacité du bas ventre, & errante ſur les viſceres ; ces derniers vers ſont longs de quatre pouces & plus, & minces comme des aiguilles ; ils ſont abſolument différens de ceux des inteſtins. On n'a aucun ſigne qui indique que le cheval en ſoit incommodé, & quand on en auroit de certains, quel remede y apporter, on ne pourroit avoir recours qu'aux injections ameres faites après la ponction.

Après avoir rapporté ce que M. Lafoſſe a écrit ſur les vers des chevaux, voyons actuellement ce qu'il dit des pierres qui ſe forment dans différentes parties de leurs corps ; un de ces objets n'eſt pas

moins intéressant que l'autre. M. Lafosse distingue de deux especes de pierres qui se forment dans les intestins de ces animaux ; les unes sont légeres, & ne sont qu'un amas de bourre, de poil & d'alimens ; elles se nomment égagropiles, *calculus ægagropila*, *Linn.* Mais ce calcul ne se trouve jamais dans l'estomac, ce qui est au moins fort rare ; M. Lafosse n'en a point vu, non plus que plusieurs Ecarisseurs qu'il a consultés. Les égagrophiles se forment quelquefois très promptement & restent un temps infini, sans acquérir plus de grosseur ; elles sont unies extérieurement comme si elles étoient enduites d'un vernis sur lequel rien ne peut s'attacher. Mais si par hasard il se trouve, continue M. Lafosse, dans les intestins quelques corps durs, ou des substances non digérées, comme du bois qu'un cheval pourra avoir mangé ; ils enleveront le poli de ces pierres en plusieurs endroits, sur lesquels il ne tardera pas à s'amasser une quantité prodigieuse de même matiere, qui formeront comme deux boules ensemble, ou comme une calotte sur une autre. En coupant ces sortes de calculs, il est difficile de s'appercevoir du centre. Les autres pierres des intestins différent beaucoup des pierres & par leur nature & par leur poids ; car à volume égal, elles passent deux tiers de plus ; elles se nomment bézoards ; ce sont de véritables pierres, qui toutes ont dans leur centre, pour principe, un noyau plus ou moins gros ; c'est pour l'ordinaire un grain de sable de la grosseur d'une grosse tête d'épingle. Ces bézoards se forment de deux façons dans le cœcum, ou concentriquement, ou excentriquement. La premiere façon se fait par couches, & la seconde par de petits grains posés les uns sur les autres en forme de fibres radiées ; c'est comme une pierre d'aimant chargée de limailles de fer. Les bézoards formés par des couches concentriques, & quelquefois les autres

ſont enduits d'un poli reſſemblant à de l'émail, ce qui prouve que les uns & les autres n'aquierent plus de volume, principalement les derniers. Quoique pour l'ordinaire les béozards ſoient longs, il s'en trouve néanmoins de plats & arrondis, de quarrés, mais dont les angles ſont uſés, il y en a auſſi de triangulaires. Telles ſont les figures les plus communes, ſous leſquelles s'engendrent les pierres animales.

Les chevaux ſont auſſi ſujets à avoir des pierres dans les reins; elles ſe logent dans le baſſinet & rarement dans les mamelons; elles ſont de deux eſpeces, la plus ordinaire eſt un amas de ſable, de gravier, ou ſédiment, qui s'amoncelent, ſans cependant acquérir une conſiſtence bien dure, quelquefois elles ſont ſemblables à une pierre blanche. L'autre eſpece eſt d'une ſubſtance plus dure, brunâtre, quelquefois rouge, & quelquefois cryſtalliſée; ni l'une ni l'autre ne font effervescence avec les acides; elles n'ont point non plus comme les béozards, de point central. La pierre de la veſſie eſt ordinairement de la premiere eſpece; dans certains chevaux, M. Lafoſſe a trouvé une pierre dans chaque rein; chez d'autres dans un ſeul rein. Il en a auſſi ouvert qui avoient une pierre dans un rein & une dans la veſſie en même temps; quelquefois il n'y en a qu'une dans un rein, & quelquefois pluſieurs. La veſſie peut auſſi en contenir pluſieurs; mais ce cas eſt rare, le plus ordinairement on n'en rencontre qu'une ſeule plus ou moins groſſe; le diagnoſtique eſt aiſé à porter par l'affection des reins; mais ſelon M. Lafoſſe, le mal eſt incurable.

L'adénologie, ou traité des glandes, ſuit immédiatement la myologie dans le cours d'hippiatrique de M. Lafoſſe; mais comme nous avons traité ſuffiſamment de cet objet à l'article Cheval, nous n'y

reviendrons pas ici. M. Lafosse parle ensuite dans la section suivante, mais très succintement de plusieurs points d'hippotomie, nous n'entrerons cependant pas avec lui dans tous ces détails, nous observerons seulement avec cet Hippiatre au sujet du palais, que c'est ainsi qu'on nomme cette peau sillonnée qui s'étend depuis le voile palatin, & depuis les os palatins eux-mêmes, jusqu'aux gencives de la mâchoire inférieure. Cette partie en cet endroit est moins sillonnée, mais élevée dans les poulains en espece de dos d'âne, c'est ce qu'on appelle les lampes ou fève, & que plusieurs auteurs ont regardés fort mal à propos comme une maladie, & comme le sujet du dégoût, principalement pour le manger, comme si l'on trouvoit ici des houpes & des papilles nerveuses. Leur opinion est fondée, dit M. Lafosse, sur ce que le lampas déborde les dents; mais il ne déborde ainsi que dans les jeunes chevaux, ou pour mieux dire, dans les poulains, & jamais dans les vieux chevaux; sur quoi donc, continue notre Hippiatre, peut être autorisée l'opération qu'on a conseillé dans ce cas? l'ignorance seule a pu l'imaginer; elle seule peut encore recommander de porter le feu sur une partie, qui brûlée de la sorte, n'ôte certainement pas à l'animal le dégoût qu'on lui suppose, mais lui cause un mal réel, pour le guérir d'une maladie imaginaire.

La seconde partie de l'ouvrage de M. Lafosse traite de l'hygiene; nous avons eu occasion d'entrer dans des détails sur cet objet en différens articles de cet ouvrage; nous ne donnerons donc pas l'extrait de cette partie dans l'analyse que nous faisons de l'ouvrage de M. Lafosse. Quant à la troisieme partie de son ouvrage, qui traite des maladies, nous en donnerons seulement l'extrait à l'article *Vétérinaire*, voyez cet article. Il termine enfin son cours d'hippiatrique par un traité sur la ferrure.

Ce traité est très instructif, il ne peut pas être mieux dirigé qu'il l'est, aussi le ferons-nous connoître à fond à l'article *Pied*. Voyez cet article.

Il a paru à Paris en 1745, chez *Piget*, *Libraire*, *quai des Augustins*, un petit traité qui avoit pour titre : *Réflexions sur la maladie qui a commencé depuis quelques années à attaquer le gros bétail en divers endroits de l'Europe, par la société des Médecins de Geneve*. Ce traité nous a semblé si intéressant, que nous avons cru devoir ici en faire mention, avec d'autant plus de raison, que c'est presque le seul que nous ayons omis de faire connoître sur les maladies épizootiques des bestiaux. Voy. article *Epizootiques*. Nous ne pouvons donc choisir dans ce Dictionnaire un article plus important pour l'insérer que celui de *Médecine vétérinaire*. La maladie dont il s'agit dans les traités des Médecins de Geneve, n'a attaqué que les bœufs, vaches ou veaux, tous les autres animaux en ont été exempts : cette petite espece de peste a aussi épargné les hommes. Plusieurs Médecins ou Chirurgiens ont ouvert ces animaux, ou mourans, ou morts de cette maladie, & il ne s'en est trouvé aucun qui ait souffert la moindre incommodité de ces dissections.

Elle a commencé dans l'Etat de Venise : voyez article *Epizootique*. Vers le milieu de l'an 1711, des Marchands de Dalmatie ayant, suivant leur coutume, fait passer du gros bétail dans les terres de Venise, abandonnerent un de leurs bœufs dans la campagne auprès de Padoue ; ce bœuf ayant été trouvé par un des domestiques de M. le Comte de Borromée, fut mis dans une étable, il y mourut peu de jours après, & infecta si fort les bœufs & les vaches qui s'y trouvoient avec lui, qu'en peu de temps tout le troupeau fut entiérement détruit. Le mal se répandit de là dans les

campagnes voisines avec une rapidité surprenante, & tua presque tous ces animaux. Le Milanès a été attaqué à son tour, la maladie y a détruit une quantité prodigieuse de bestiaux ; le Piémont qui s'en étoit garanti pendant quelque temps, a été si ravagé pendant le courant de l'année 1714, qu'il y a péri soixante-dix mille bœufs, vaches ou veaux, selon la lettre de M. Fanton, Professeur en Médecine à Turin. La contagion ayant aussi passé en France, a ruiné avec la même fureur le Dauphiné, le Lyonnois, la Bourgogne, l'Alsace & l'Orléanois ; & pénétrant jusque dans le Brabant, la Hollande, & même l'Angleterre, elle a détruit presque tout dans les bourgs ou villages où elle a été. On a fait monter à deux cens mille pieces de bétail, ce qui en étoit mort en Hollande : tout cela prouve que la maladie n'a pu être portée successivement dans tous ces pays, que par une espece de contagion qui s'est répandue d'un lieu à l'autre ; aussi M. Gerbesius, Médecin de Laubach dans la Carniole, a observé pour lors que la maladie du gros bétail regnant en Hongrie, & les Marchands faisant passer dans la Stirie des bœufs Hongrois pour aller dans l'Etat de Venise ; tout le grand chemin qui mene d'un Etat à l'autre, se trouva infecté, & le gros bétail des villages qui étoient sur le chemin, fut détruit sans que la maladie ait encore pénétré dans les autres lieux de la Stirie. Les auteurs de ces temps ont recherché les causes de cette maladie ; les uns les ont attribuées à l'air, les autres à l'intempérie des saisons, & enfin il s'en est trouvé qui ont prétendu que cela provenoit de la nature des alimens. M. Ramazzini, célèbre Professeur de Padoue, prétend que les herbes n'avoient aucune marque d'altération ou de malignité dans l'année où la maladie a commencé ; mais M. Gerbasius assure qu'en 1710, il y eut en Hongrie un grande quan-

tité de cigales & de sauterelles, & que ces animaux ayant paru sur la fin de l'été, infecterent tellement les herbes, & leur donnerent une qualité si pestilentielle, que les Magistrats de la Carniole furent obligés de défendre de manger de la viande d'aucun pourceau qui ait été nourri dans les forêts de Hongrie ou Croatie, de crainte que ces animaux ayant avalé avec le gland des corps de ces sauterelles ou cigales, dont les bois étoient pour lors pleins, ne s'en trouvassent infectés; mais si cela étoit, cette défense auroit dû aussi avoir lieu pour les autres bestiaux: on pourroit même faire une objection à peu près pareille au sujet de l'intempérie des saisons. M. Ramazzini, déja cité, remarque que les saisons de 1712, furent un peu irrégulieres; l'été fut très pluvieux cette année, & ne fut pas à beaucoup près aussi chaud qu'il l'est communément; mais cette année fut cependant fort saine pour les hommes en Italie & en toute l'Europe, quoique la maladie des bêtes à corne se propageât fortement, M. Camerarius en attribue la cause à des brouillards épais du matin, qui ont laissé sur les plantes une rosée jaune, épaisse, & fort gluante, très nuisible, dit-il, à ces animaux. Il est inutile ici de discuter les sentimens des auteurs sur la cause de la maladie dont il s'agit; nous observerons seulement avec les Médecins de Geneve, que, soit que cette maladie provienne d'un air infecté & corrompu par les sauterelles, qui sont souvent la cause de la peste, selon Kirker, soit que l'air ait été chargé de quelques autres venins, il s'est trouvé un rapport particulier entre la constitution du sang des bœufs, & le levain morbifique, & que ce levain n'a pû se produire & s'éclore, que par la communication des bêtes saines avec quelques bêtes malades, par conséquent le bœuf de Dalmatie a nécessairement donné lieu à cette maladie, & l'a introduit dans le territoire de

Padoue. Le venin contenu dans le ſang de ce bœuf, étant dégagé & développé, a mis en action celui qui étoit encore en repos & caché dans les veines des autres bœufs; & c'eſt ainſi que cette même maladie s'eſt répandue dans les autres terres de Veniſe, dans le Milanès & dans le Piémont, & probablement elle ne ſeroit point paſſée en France, ſi on avoit eu pour lors la précaution d'empêcher la communication d'un pays à l'autre. Pour avoir une connoiſſance parfaite de la nature de cette maladie, il faut bien en connoître les ſymptomes; ſi on avoit décrit anciennement avec plus d'exactitude les maladies des beſtiaux, & ſi on avoit pris pour lors le même ſoin que l'on prend aujourd'hui, il n'eſt pas douteux que nous pourrions trouver de grands ſecours dans les auteurs anciens, & que l'expérience du paſſé pourroit nous éclairer dans la conduite à garder pour les maladies qui pourroient affecter le bétail; mais comme on n'a pas traité anciennement cette matiere, il faut ſe contenter des obſervations modernes, pluſieurs Médecins ont comparés cette épizootie avec la petite vérole des hommes.

Cette maladie commençoit par un grand friſſon & un tremblement; les poils ſe hériſſoient, les extrémités étoient froides, quoi qu'au toucher, on ſentoit une chaleur âcre, qui ſe répandoit enſuite dans toutes les parties; les animaux malades tenoient la tête baiſſée; ils avoient les yeux troubles & larmoyans; il leur ſortoit par les naſeaux & la gueule une quantité prodigieuſe d'humeurs épaiſſes & viſqueuſes. Ils avoient de grandes inquiétudes, des battemens de flancs, une eſpece d'aſſoupiſſement ou de léthargie; la chaleur & la fievre devenoient violentes, & étoient accompagnées de difficultés de reſpirer; leur peau s'enfloit par-tout & devenoit comme un gros chagrin. Suivant Ramazzini, il ſortoit vers le cinquieme ou ſixieme jour de petits

boutons qui s'élevoient enſuite & devenoient ſemblables à ceux de la petite vérole ; ils paroiſſoient principalement ſur la tête & autour du col ; ils ſuppuroient & rendoient une matiere qui ſe changeoit en galle ; ces puſtules étoient même tellement eſſentielles à la maladie, qu'aucun animal ne pouvoit recouvrer la ſanté, à moins qu'elles ne paruſſent, & qu'elles n'euſſent ſupuré heureuſement ; pendant le cours de cette maladie, il arrivoit pluſieurs accidens fâcheux, & quelquefois mortels ; le friſſon étoit ſi violent dans quelques-uns, qu'on l'auroit pris pour une véritable convulſion, enſorte que l'animal malade donnoit des coups de tête contre les murailles, juſqu'à ſe la caſſer ; la ſalivation étoit auſſi quelquefois ſi abondante, qu'il mouroit en peu de jours par l'épuiſement ; la fievre dans quelques-uns étoit très violente, il leur ſurvenoit des tranſports au cerveau, qui les portoient ſouvent à ſe précipiter dans les rivieres, & à s'y noyer. La diarrhée leur ſurvenoit auſſi, & même la dyſſenterie, qui en emportoit une partie, & à l'ouverture du cadavre, on remarquoit qu'intérieurement le corps étoit rempli de puſtules & d'hydatides, & que les viſceres étoient gangrénés ; la plus grande partie de ces bêtes mouroit entre le cinquieme & le ſeptieme jour, c'eſt-à-dire, dans le temps de l'éruption des puſtules, ou un peu après, on leur trouvoit entre chair & cuir des boutons ſemblables à une petite vérole avortée. Telle eſt la deſcription que les auteurs ont donné de cette maladie ; les Médecins de Geneve en font enſuite le parallele avec la petite vérole, & voici comment ils raiſonnent. Lorſque les bœufs tombent malades, il leur prend un friſſon & un tremblement très conſidérable, de ſorte qu'on ne peut les réchaurfer qu'avec peine ; leur poil en devient tout hériſſé, ils ont les oreilles froides : on s'apperçoit cependant en tout qu'il

qu'il y a intérieurement une chaleur très forte, puisqu'on remarque que la racine de leurs cornes se trouve échauffée, tandis que les extrémités des oreilles sont froides ; une chaleur violente se répand ensuite dans tout leur corps, avec une espece d'âcreté que l'on sent au toucher. Tout cela se trouve accompagné d'un pouls fréquent ; à de pareils symptomes, il est très aisé de reconnoître la fievre ; elle s'annonce à peu près de même quand les hommes commencent à être affectés de la petite vérole, sur-tout quand la petite vérole est accompagnée de malignité. Cette fievre dans les hommes est suivie de maux de tête & de douleurs dans les reins : on peut bien conjecturer qu'il en est à peu près de même dans les animaux ; ils ont l'œil abattu, la tête basse & pesante, un battement de flancs, & de grandes inquiétudes, ce qui indique assez les douleurs qu'ils sentent & à la tête & dans les autres parties du corps.

Lorsqu'une personne tombe malade de la petite vérole, quoique les pustules ne se montrent pas d'abord ; deux accidens fort ordinaires à cette maladie, sans compter la fievre continue, & les autres décrits par les auteurs, font présumer que c'est bien là ce mal ; les malades ont dans ces cas les yeux chargés, pesans & abattus ; ils ont en outre une espece d'assoupissement, qui approche en quelques-uns de la léthargie, ce qui arrive sur-tout, lorsque la fievre est forte & violente ; mais on remarque quelque chose à peu près semblable dans les bœufs attaqués de la même maladie ; leurs yeux sont abattus, troublés, larmoyans & chargés, il leur survient un assoupissement comme léthargique ; nous ne parlerons pas ici des transports qui arrivent aux bêtes malades ; ce symptome ne caractérise pas la maladie, il n'indique que la violence de la fievre.

Les bœufs qui en sont attaqués, avons-nous observé, ont la tête basse & pesante, quoique cependant M. Jean-Baptiste Mazini, Médecin de Brescia, ait observé que quelques-uns tenoient leur tête fort élevée & fort droite, de sorte qu'on étoit obligé de la leur baisser, pour qu'ils n'avalent pas la salive qui leur sort pour lors avec abondance; dans pareil cas il y a tout lieu de conjecturer, que les muscles du cou & de la tête de ces bœufs se trouvent dans une espece de convulsion qui leur tient la tête droite, sans quoi l'accablement où ils se trouvent leur feroit tenir nécessairement panchée; mais la même chose se rencontre encore dans les enfans; il leur arrive souvent qu'auparavant que la petite vérole sorte, ils se trouvent avoir des mouvemens convulsifs.

Dans les hommes ou les enfans affectés de la petite vérole, la diarrhée survient souvent, ou dans le commencement de la maladie, avant l'éruption des pustules, ou pendant le cours de la petite vérole; dans le premier cas elle ne dure tout au plus qu'un jour ou deux; quand la matiere morbifique se trouve poussée à la circonférence du corps, elle continue jusqu'à la fin, & alors elle trouble l'évacuation que la nature procure par la peau, elle devient fort dangereuse; aussi la plupart des médecins praticiens ont-ils grand soin de ne pas exciter le dévoyement, ou de l'arrêter doucement, lorsqu'il arrive; cependant pour l'ordinaire le malade est resserré pendant le cours de la petite vérole. On remarque la même chose dans les maladies des bœufs; la diarrhée leur arrive quelquefois dès le commencement, & leur fait rendre des excrémens très-puants; elle dégénere même quelquefois en dyssenterie. M. Guillo, professeur en médecine à Besançon, a observé que de toutes les bêtes malades qu'il a vues, la plupart se sont trouvées attaquées de la dyssenterie; mais il y en a eu aussi

beaucoup qui ont été si resserrées dans le commencement de la maladie, qu'on s'est trouvé obligé de leur tirer la fiente du ventre; à cette astriction du ventre succéde ensuite le dévoyement.

Dans la petite vérole confluente il survient dans le temps de l'éruption une salivation très-considérable, qui ne le cede presqu'en rien à celle qu'excite le mercure. Il est de la prudence d'un médecin d'entretenir cette salivation, qui est une espece de seconde décharge qu'excite la nature; elle est même si nécessaire, que le malade suffoque bientôt, lorsqu'elle vient à cesser avant le temps: on observe la même salivation dans les bœufs. Tous les auteurs sont d'accord sur cet objet: il sort par le nez, les angles des yeux, & la ganache de ces animaux, une humeur visqueuse, épaisse & puante qui s'écoule en abondance; si cette espece de bave est retenue par quelqu'accident, elle est bientôt suivie de toux & de difficultés de respirer; le larinx se bouche insensiblement, & l'animal périt par l'oppression & la suffocation, de même que dans la petite vérole. M. Herment, docteur-régent de la faculté de Paris, a fait cette observation.

La raison pour laquelle la petite vérole produit la salivation dans les adultes, c'est parce que leur peau est plus serrée, & donne plus difficilement passage à la matiere qui y est portée; par conséquent la nature est obligée de se servir de cette voie pour se décharger: par la même raison le cuir des bœufs & des vaches, étant extrêmement dur & serré, cette évacuation doit être d'autant plus nécessaire; aussi se fait-elle non-seulement par le dedans du palais, mais encore par les angles des yeux & par les naseaux. On distingue dans la petite vérole deux temps; celui avant l'éruption, & celui de l'éruption des pustules: elles paroissent ordinairement le troisieme ou quatrieme jour de la

fievre, quelquefois dès le second ; mais rarement attendent-elles le cinquieme : dans la maladie des bœufs on apperçoit pareillement les puſtules, & elles reſſemblent très-bien aux boutons de la petite vérole, ſi on en croit Ramazzini, Herment & Drouin ; les puſtules augmentent inſenſiblement ; il s'en écoule enſuite une matiere ſéreuſe & corroſive, après quoi il ſe forme une galle qui tombe avec le poil ; on obſerve qu'en général c'eſt le même cours que celui de la petite vérole.

On trouve encore un autre rapport dans la maniere dont ſortent ces puſtules ; dans une petite vérole confluente, lorſque la fievre eſt forte & violente, on s'apperçoit dès le ſecond ou troiſieme jour d'une enflure de la peau par tout le corps, principalement au viſage ; & ſi on l'examine avec attention, on y conſidere une infinité de petites puſtules, pour ainſi dire en naiſſant, & comme de petits grains de millet, quoiqu'elles ſoient encore en quelque façon cachées par la cuticule : pour peu que les puſtules s'élevent davantage, la peau devient ſemblable à une peau de chagrin ; après quoi les petits boutons s'élevent, groſſiſſent & mûriſſent : la même choſe arrive dans les beſtiaux, ſi on en croit Herment ; après les premiers ſymptomes de leurs maladies, tels que la chaleur exceſſive, le mouvement violent, l'altération, le battement des flancs, la peau s'enfle par-tout le corps, ſe couvre de petits boutons, & devient ſemblable à du gros chagrin, les puſtules croiſſent inſenſiblement, mûriſſent & ſuppurent.

Les médecins de Geneve donnent encore pour caracteres de cette maladie l'endroit où paroiſſent les puſtules ; ils ont obſervé que ces puſtules venoient particuliérement à la tête & au cou de ces animaux ; c'eſt encore là un caractere propre de la petite vérole : enfin pour démontrer plus parfaite-

ment ce parallele, les médecins examinent ce que c'eſt que la petite vérole, de quelle façon elle pouſſe dans les hommes, & quels ſont les principaux accidens qui l'accompagnent; ce ſeroit trop nous éloigner de notre but que d'entrer avec eux dans cette diſcuſſion; & dans l'application qu'ils en font à la maladie des beſtiaux, pour en venir plutôt au traitement.

Cette maladie, ſelon eux, préſentoit deux indications à remplir: 1°. diminuer la quantité de matiere morbifique; 2°. évacuer cette matiere par les voies les plus ſûres & les plus commodes. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on puiſſe remplir une autre indication qui ſeroit d'abſorber & de détruire le levain qui produit cette maladie; mais cela eſt très-difficile ſuivant ces médecins: il faudroit pour ce un ſpécifique, & où en trouver? Contentons-nous donc des deux autres indications: pour remplir la premiere, il n'y a que deux moyens; la ſaignée & les remedes humectans, ou les rafraîchiſſemens modérés. Cependant M. Ramazzini a remarqué que dans la maladie des bœufs en queſtion, la ſaignée avoit d'abord été pratiquée, mais qu'elle n'avoit pas bien réuſſi; c'eſt pour cette raiſon qu'on avoit ceſſé de la faire. Cependant le même auteur ajoute, que la maladie ne diminua point, quoiqu'on ne ſaigna plus; elle devint même plus forte & plus cruelle qu'auparavant: ainſi cette obſervation de Ramazzini, loin d'être contraire à la ſaignée, paroît devoir la favoriſer; & ſi ce remede n'a pas réuſſi, dit M. Hermant, on doit l'attribuer au mauvais choix que l'on a fait de la veine qui doit être ouverte, & à la petite quantité de ſang que l'on a tiré. On peut encore ajouter à cela la mauvaiſe adminiſtration des autres remedes, qui n'a peut-être pas peu contribué à ces mauvais ſuccès. Meſſieurs Ramazzini, Hermant, Drouin & Borromée, qui ont écrit ſur cette ma-

ladie, soit par ces raisons soit par d'autres, conviennent de la nécessité de la saignée. *Voyez* l'extrait de leurs mémoires, art. *vache*; mais il faut que cette saignée se pratique dans les commencemens: comme le bœuf, en tombant malade, se trouve d'abord saisi d'un frisson & d'un tremblement universel, on attendra que cet accident soit passé, & que la chaleur soit venue pour saigner; on choisira la veine du cou, comme celle qui est la plus commode dans ces animaux, & qui peut fournir du sang en plus grande abondance: la quantité de sang que l'on tirera, suivant M. Drouin, doit être de deux livres dans les bœufs, d'une livre & demie dans les vaches, & d'une livre dans les jeunes taureaux ou génisses: si au bout de douze heures on ne voit point d'amendement à la fièvre, & aux inquiétudes de l'animal, ou que cet amendement ne soit pas assez considérable, on réitérera la saignée, & même on ira jusqu'à trois; comme l'éruption des pustules ne se fait que vers le cinquieme jour, on a du temps en suffisance pour cela. Quoi qu'il en soit, on proportionnera la quantité du sang à la constitution de chaque bête en particulier. Après la saignée on passera à quelques remedes rafraîchissans & humectans: on peut donc sans rien craindre faire usage d'une espece de tisanne faite d'une décoction d'orge, & chargée de quelques amandes & de quelques semences froides: quand la fièvre des animaux malades sera violente, on leur en fera donc boire plusieurs cuillerées dans la journée; ce remede, en détrempant le sang, diminuera & tempérera l'ardeur de la fièvre; il adoucira en même-temps les douleurs & les inquiétudes de la maladie. L'eau chaude est encore un très-bon remede dans ce cas; si on en faisoit avaler aux bœufs deux ou trois fois par jour, il leur seroit, sans contredit, de la plus grande utilité; on

pourroit infuſer dans cette eau quelques feuilles de ſauge ; deux ou trois jours après que la ſalivation commence, on pourroit donner à l'animal une décoction de ſcorſonere & le caryophillata, auquel on ajouteroit, ſi l'on veut, de la corne de cerf ; une pareille décoction ſeroit fort bonne pour entretenir la ſalivation qui eſt alors très-néceſſaire. Les médecins de Geneve blâment beaucoup les cordiaux qu'on eſt en uſage de donner aux beſtiaux, & qui entrent preſque dans toutes les recettes preſcrites par ces auteurs.

Quand dans les premiers jours on a ainſi tempéré la fermentation, & diminué la quantité de la matiere morbifique, la ſeconde indication qui eſt d'évacuer, eſt plus facile à remplir ; de toutes les routes que la nature prend dans cette maladie, la décharge de la matiere morbifique ſur la peau eſt la plus ſûre & la plus commode : on a même obſervé qu'aucune des bêtes malades n'a recouvert la ſanté, qu'elle n'ait eu le corps couvert de puſtules & de galle. Il s'enſuit donc que cette voie d'évacuer la matiere morbifique, eſt non-ſeulement la plus ſûre, mais qu'elle eſt encore abſolument néceſſaire ; lorſque l'on voit, dit M. Herment, ces puſtules ſortir & s'augmenter, on peut bien eſpérer un bon ſuccès, & il faut s'appliquer uniquement à les entretenir, on employera pour cet effet les frictions douces & modérées que conſeille Ramazzini, & ce, dans les premiers jours de la maladie, & avant la ſortie des puſtules. On le fera avec de la paille ou avec l'étrille humectée d'huile d'amandes douces, comme le conſeille M. Borromée, ou avec quelqu'autre huile moins chere. On humecte par ce moyen les pores de la peau ; on amollira les glandes tendues & gonflées par la violence de la fievre, & on les diſpoſera à remuer & à évacuer la matiere morbifique ; la décoction de ſcorſonere & de caryophillata ci-

dessus indiquée prise intérieurement remplira aussi parfaitement cette indication, & comme dans la petite vérole des hommes, on emploie quelquefois la corne de cerf, on y substituera dans celle des bestiaux de gros os de bœufs, tels que ceux de la cuisse qui peuvent produire le même effet ; on en donne aux animaux malades de différentes manieres, ou en poudre rapée, ou en les brûlant & en faisant une décoction, ou bien même en les réduisant en une espece de gelée. M. Herment conseille de faire avaler aux bêtes à cornes attaquées de cette maladie, pendant deux ou trois jours, du crystal de suie de cheminée dans une chopine de vin ; c'est un fort bon sudorifique, il ne contribue pas peu à faire avancer les pustules & à les entretenir ; la dose est d'une cuillerée dans une chopine de vin.

Cette évacuation de la matiere variolique sur la peau, en forme de pustules, quoique nécessaire & indispensable, n'est pas sans inconvénient ; elle s'arrête pour de légeres causes dans les hommes même, à plus forte raison peut-elle s'arrêter dans les animaux ; il faut donc veiller à ce qu'il n'arrive aucun accident capable de suspendre cette évacuation. Cinq choses la font ordinairement cesser, le feu extérieur, la trop grande chaleur, l'ardeur de la fievre, la foiblesse du sang & les diversions qui portent cette matiere ailleurs qu'à la peau.

Pour obvier au froid, on mettra la bête malade dans un endroit médiocrement chaud, on garnira l'écurie de paille ou de foin, on empêche par là que le froid n'y pénetre : on fera encore très bien de couvrir l'animal avec quelque couverture, mais il faut que ce soit avec modération ; car le second inconvénient est la trop grande chaleur ; on évitera donc aussi tout ce qui peut la causer, tant en dehors qu'en dedans. On la diminuera même si elle est trop forte par quelques émulsions en forme de tisanne, si la

fievre continue avec violence après l'éruption des puſtules, ( troiſieme accident ) ; il arrive pour l'ordinaire que les puſtules ne s'élevent pas, qu'elles ſe flétriſſent, & que par conſéquent la matiere morbifique demeurant dans le ſang, ou y étant apportée, le fond & le diſſout ; on ſe gardera bien alors de donner aucun cordial trop échauffant ; la confection d'hyacinthe eſt le ſeul cordial qu'on emploie pour lors dans la petite vérole des hommes, on pourroit l'employer de même pour les beſtiaux ; mais à la place des drogues cheres qui enchériſſent ce remede, rien n'empêche d'y ſubſtituer du cryſtal pulvériſé Lorſqu'on penſe que le ſang n'a pas encore perdu ſa conſiſtance, on ſaigne quelquefois avec utilité dans la petite vérole des hommes ; mais quand le ſang ſe trouve abſolument diſſout, & qu'il s'échappe par les urines ou par d'autres voies, la maladie eſt entiérement déſeſpérée, & la ſaignée le plus ſouvent nuiſible. Si dans la maladie des bœufs on a le temps de faire toutes ces réflexions, on en fera l'application convenable : on tâchera cependant toujours de prévenir la diſſolution du ſang.

Le quatrieme accident eſt la foibleſſe du ſang, lorſqu'il n'a pas la force de pouſſer la matiere variolique au dehors par ſa circulation lente, & quand ſe trouvant trop épais, il n'entre qu'avec peine dans les vaiſſeaux capillaires de la peau ; on peut néanmoins dire que cet accident n'eſt pas fort à craindre ; un ſang coagulé dans les commencemens de cette maladie ſe diſſout bien vîte dans la ſuite ; cependant ſi la coagulation ſuſpendoit l'éruption des puſtules, la ſaignée & la décoction ci-deſſus indiquées paroiſſent être dans ce cas des remedes appropriés.

Quoique la nature affecte de pouſſer ſur la peau la matiere variolique, la moindre cauſe eſt capable de la détourner ailleurs, cette diverſion eſt le cinquieme accident, elle eſt ou intérieure ou extérieure.

Les intestins sont la partie intérieure la plus sujette à être attaquée, soit que par les remedes purgatifs, on y attire l'humeur morbifique, soit que cette humeur étant trop abondante, ou resserrée en dedans, trouve plus de facilité à se décharger sur cette partie que sur d'autres ; quoiqu'il en soit, cette diversion vers les intestins, est très dangereuse. Il y a une autre espece de diversion, dont l'usage mérite d'être examiné avec soin ; elle vient des sétons, cauteres, vésicatoires & autres opérations de cette nature. M. Ramazzini conseille de faire des cauteres des deux côtés du cou, un séton dans cette partie de ces animaux, qui prend au devant de leur poitrine, que l'on appelle lampe, & de leur percer les oreilles. M. Fantastus veut que l'on fasse une espece de trépan aux cornes, que l'ouverture aille jusqu'à la moëlle, & que l'on emploie les sétons au cou & aux oreilles, & M. Borromée approuve aussi les sétons au cou faits avec la racine d'ellébore, il pense même que pour attirer davantage, il faut appliquer les vésicatoires sur le séton, & enfin M. Lancisi veut que dès qu'on s'apperçoit que le bœuf tombe malade, on lui fasse ces cauteres, sétons & vésicatoires, non-seulement au cou, mais aussi aux épaules ; les autres auteurs Italiens ne parlent point de ces opérations. M. Herment conseille néanmoins aussi ces diversions, mais c'est dans une autre maladie que celle dont il s'agit, il ne les recommande seulement qu'en qualité de préservatifs. On lit dans le traité de M. Ramazzini, que tous les bœufs appartenans à M. le Comte de Borromée moururent, excepté un seul auquel on avoit fait un séton ; mais il n'explique point si le séton avoit été fait pendant la maladie, & dans le dessein de guérir cet animal, ou si l'on avoit employé cette opération comme un préservatif, avant que la bête fût tombée malade ; il n'y a encore là-dessus aucun fait certain : c'est

ce qui engage les Médecins de Geneve d'examiner ce qui peut réſulter dans le cas préſent de pareilles diverſions.

Il conſte par ce que nous avons dit que la nature affecte dévacuer la matiere morbifique par des puſtules ſur la peau, de telle ſorte, qu'aucune bête n'a pu être guérie ſans cette décharge, ce qui prouve qu'elle eſt néceſſaire & indiſpenſable, & que ſi en procurant une autre iſſue, on trouble cette opération de la nature, on court riſque de gâter ſon ouvrage. Quand la nature ſe prépare une voie, il n'eſt pas douteux que c'eſt la meilleure; auſſi le principal but que doivent avoir les praticiens, c'eſt de ne pas troubler ou déranger ſes opérations, mais de l'aider ou de ſuppléer, lorſque les forces manquent. Si donc on procure ces diverſions dans cette maladie, il ne faut pas d'abord que ce ſoit dans le temps du friſſon; ces diverſions peuvent devenir fort dangereuſes dans ce cas; elles ne paroiſſent pas même encore être utiles dans les troiſieme ou quatrieme jours ſuivans, puiſqu'elles ſont faites pour procurer l'évaporation de la matiere; mais la nature obſerve conſtamment cette méthode, de n'évacuer les humeurs que lorſqu'elles ont acquis, pour ainſi dire, un certain point de maturité, & qu'elles ont été précipitées: or dans le temps de la maladie, les humeurs ſont encore crues, s'il eſt permis de nous ſervir de ce terme, & ſont intimement mêlées avec le ſang; ainſi la nature nous indique elle-même, qu'il ne faut pas les vuider dans cet état. Il y a encore une autre raiſon qui prouve que les véſicatoires peuvent pour lors être dangereuſes, & en effet leurs parties volatiles ſe mêlant intimement avec le ſang dans l'ardeur de la fievre, en augmentent conſidérablement l'agitation, & en diſſolvent par leur grande activité la conſiſtance, & c'eſt préciſément ce qu'il faut éviter avec ſoin; d'ailleurs les urines

ſanglantes étant un ſymptome de cette maladie des plus dangereux, les cantharides avec leſquels on compoſe les véſicatoires, produiſent quelquefois ce fâcheux effet; s'il y a donc quelque temps dans cette maladie propre à faire ces diverſions, c'eſt celui de l'éruption des puſtules; mais quand la matiere prend une fois ſon cours vers la peau en forme de petit abcès, n'eſt-il pas encore dangereux par ces ſortes de diverſions de la détourner entiérement & d'empêcher ainſi une ſorte de décharge, qui eſt cependant abſolument indiſpenſable; d'ailleurs il eſt aſſez difficile de connoître préciſément le temps où la matiere eſt préparée & diſpoſée à l'évacuation; ſi ces puſtules doivent pouſſer & s'avancer d'elles-mêmes, quel indice pouvons-nous avoir, que la nature a beſoin pour ce, de notre aide? Il eſt vrai que ſi les puſtules s'applatiſſent & ſe flétriſſent, on peut pour lors tout eſſayer; mais il arrive pour l'ordinaire que la plupart de ces eſſais ſont inutiles. Tout bien péſé & examiné, les Médecins de Geneve penſent qu'il eſt cependant plus avantageux de pratiquer ces diverſions, que de ſe repoſer entiérement ſur l'éruption que procure la nature. Cette éruption eſt ſi difficile, à cauſe de la ſtructure du cuir des bœufs, & il eſt même ſi rare que les puſtules ayent pouſſé & mûri, comme il faut, qu'il y a indication à chercher quelque évacuation plus facile & plus commode: or les ſétons paroiſſent parfaitement la remplir; ils attirent & vuident une grande quantité de matiere, & peuvent même décharger le ſang en peu de temps de plus d'humeurs, que pluſieurs centaines de puſtules varioliques; d'ailleurs quand on conſidere la grande abondance d'humeurs qui ſe forment dans cette maladie, il y a tout lieu de conjecturer que ces diverſions n'empêcheront pas l'éruption des puſtules: au contraire la nature étant accablée par cette abondance d'humeurs, eſt un grand obſtacle à la naiſ-

sance & à la modicité de ces petits abcès ; on en attirera donc une partie par le moyen de ces ulceres artificiels, déchargeant ainsi la nature d'une partie du poids dont elle est surchargée, on facilite par là son opération ; ces ulceres attirent en outre la matiere sur la peau, & ne causent par conséquent aucun dépôt sur les parties antérieures. Mais, il faut, ajoutent les Médecins de Geneve, prendre garde au temps qu'on doit faire faire ces diversions ; ils prétendent que pour pratiquer des sétons, il faut le faire dès le second ou troisieme jour de la maladie, après que le frisson est fini & avant l'éruption des pustules.

La salivation est une autre espece d'évacuation nécessaire, que procure la nature dans la petite vérole des adultes ; mais ce même symptome se rencontre dans la maladie des bœufs, dont il s'agit actuellement, aussi les auteurs qui en ont traité, disent qu'il faut l'entretenir avec soin ; on remarque même que si elle cesse de trop bonne heure, la bête est bientôt suffoquée ; il s'agit donc d'éviter tout ce qui peut l'arrêter. Cette évacuation se fait dans les bœufs, ainsi que nous l'avons observé d'après M. Hermant, par les yeux, les naseaux & la gueule ; l'humeur qui s'écoule est gluante, corrosive, & quelquefois mêlée de sang M. Drouin assure que l'humeur qui sort par les yeux est une chassie purulente, & que celle qui sort par le nez est épaisse ; les mêmes choses qui peuvent faire rentrer les pustules, peuvent aussi faire cesser cet écoulement ; ainsi nous n'en dirons pas davantage à ce sujet, que ce que nous avons déja rapporté. Il y a cependant encore deux autres accidens à craindre de la salivation dans la petite vérole des hommes, qui se rencontrent encore dans celle des bêtes à cornes. Le premier, c'est que l'humeur qui s'écoule par cette voie, s'épaissit en se nourrissant, & devient enfin si gluante qu'elle

s'arrête dans les glandes du palais, bouche le paſſage & empêche l'éruption du reſte ; les malades périſſent pour lors par la toux & par la difficulté de reſpirer, ce qui occaſionne une eſpece de ſifflement & de ralement dans la gorge. M. Hermant a remarqué la même choſe dans cette maladie des bœufs ; la ſalivation ſuſpendue y produit les mêmes accidens ; ſans doute l'humeur qui ſe jette ſur les glandes du palais, ſe dépoſe ſur la poitrine & ſur les parois intérieures de la trachée artere, dont les glandes s'imbibent d'une liqueur viſqueuſe ; & ce qui confirme cette opinion, c'eſt que M. Guillo a trouvé dans les animaux ainſi affectés, la trachée artere pleine de matieres glaireuſes ; pour obvier à cet accident, on y parvient en tenant les glandes ouvertes, en inciſant & atténuant la lymphe & la rendant coulante ; mais rien n'eſt plus propre pour cet effet que la décoction ci-deſſus preſcrite.

L'autre accident qui arrive dans la petite vérole par rapport à la ſalivation, ce ſont les puſtules qui ſe forment dans la gorge, elles dégénerent en croûtes dures, & empêchent qu'on ne puiſſe avaler en ſuſpendant l'évacuation des humeurs que fournit la trachée artere, auſſi-bien qu'une partie de celles qui ſe produiſent dans le palais ; mais ce ſymptome, ſelon M. Ramazzini ſe trouve de même dans la maladie des beſtiaux, & en effet les Médecins de Geneve ont obſervé qu'il ſe forme dans leur palais & dans leur gorge pluſieurs puſtules, & ces puſtules, ſoit par leur quantité, ſoit par leurs croûtes, peuvent produire le même accident. Pour prévenir cet accident, il faut, dit M. Ramazzini, paſſer dans la gueule de ces animaux un bâton de ſaule verd, oint d'un peu de beurre, & ſuivant d'autres auteurs, il faut leur mettre trois fois par jour un bâillon ; rien n'eſt plus propre que cela pour les faire baver, & quand l'humeur qui s'évacue par les naſeaux, ſe

trouve interceptée, on injectera dans cette partie du vin chaud ; quelques auteurs, même ceux qui ont le mieux écrit sur cette maladie, facilitent l'évacuation des humeurs par le moyen des sternutatoires ; ils ordonnent à cet effet des injections de tabac & d'ellébore, d'autres y ajoutent même du soufre vif ; les Médecins de Geneve rejettent cependant les sternutatoires violens, ou du moins ils disent que c'est à l'expérience de les justifier ou de les condamner. Tel est en général le traitement de la maladie quand elle suit son cours réglé, mais elle est sujette à bien des accidens, aussi bien que la petite vérole, continuent ces Médecins ; ces accidens proviennent pour l'ordinaire de la violence du levain qui cause la maladie, & peut-être aussi quelquefois de la nature des remedes que l'on emploie.

Le sang des bœufs est naturellement fort épais : dans le frisson qui leur survient au commencement de la maladie, ce sang se coagule considérablement, ce qui occasionne un tremblement excessif, dans lequel quelques-uns d'entr'eux sont morts. De là viennent ces mouvemens convulsifs qui sont quelquefois si violens, qu'on a vu de ces bœufs qui se heurtant la tête contre la muraille, se l'étoient fendue en divers endroits ; il n'est pas surprenant que les bœufs soient attaqués de frisson, de tremblemens & de mouvemens convulsifs si violens. Le remede le plus naturel en pareil cas, est de mettre ces animaux dans un lieu chaud, de les couvrir de couvertures, de leur faire souvent des frictions, & de leur faire avaler une grande quantité de la décoction ci-dessus prescrite ; on peut espérer un bon succès de cette pratique. S'il est permis de juger de la maladie des animaux, par ce qui se passe dans les hommes ; quelquefois ces animaux ont une fievre si ardente, qu'il leur prend des transports au cerveau, il faut pour lors tempérer l'ardeur du sang par des saignées & des remedes humectans.

Il arrive encore que la liqueur qui sort par la salivation se trouvant trop épaissie, & ne pouvant conséquemment sortir, demeure pour lors dans le corps, elle se dépose en particulier dans la trachée artere, & que les pustules qui se forment au gosier, empêchent aussi la respiration; ces deux causes produisent la toux, la difficulté de respirer & le ralement. On pourra en prévenir les accidens, ou en diminuer du moins la violence par la décoction chaude ci-dessus prescrite. M. Ramazzini conseille aussi pour adoucir cette toux, & pour procurer la décharge des humeurs contenues dans la poitrine, de donner à ces animaux du *sperma ceti* à la dose de deux gros.

Quant au dévoiement & à la dyssenterie, ce sont des accidens fort ordinaires à ces animaux dans cette maladie, soit que le levain qui la cause, se décharge avec facilité sur les intestins, soit que les purgatifs y aient contribué; quoiqu'il en soit, ce symptome trouble extrêmement l'opération de la nature, ronge & détruit le tissu des intestins & cause dans ces parties une espece de gangrene toujours mortelle: on fera ensorte de ne rien donner à l'animal qui produise cet accident; on évitera les purgatifs qui peuvent aisément le causer; cependant si la dyssenterie est occasionnée par la fonte & la dissolution du sang, il est presqu'impossible d'y remédier: on la préviendra peut-être par la méthode indiquée.

Quelques personnes ont observé, qu'outre les pustules qui viennent à la langue des bestiaux, il en paroit aussi quelquefois de semblables au fondement de ces animaux; elles conseillent de les racler avec une piece d'argent, jusqu'à ce qu'elles saignent, de prendre ensuite une poignée de lierre terrestre, de le broyer, & d'en frotter les endroits raclés, de mettre des poireaux dans le fondement, & de les y racler. Cette méthode est à peu près semblable à

celle

telle qu'on observe pour les pustules de la langue.

Le levain de cette maladie, continuent les Médecins de Geneve, est si malin, & quelques-uns de ses symptomes sont si cruels, que les bestiaux meurent en diverses manieres, selon la nature du symptome le plus violent; quelques-uns périssent subitement, ou dans le tremblement, ou dans les mouvemens convulsifs qui les saisissent au commencement de la maladie; d'autres succombent sous la violence & l'ardeur de la fievre dans les premiers jours, & la salivation se trouve aussi quelquefois si abondante, qu'ils en sont épuisés, & qu'ils y succombent; d'autres fois au contraire cette évacuation s'arrête de bonne heure, & les animaux sont suffoqués; souvent la diarrhée les attaque & dégénere en dysenterie ordinairement mortelle. La plus grande partie de ces animaux périssent entre le cinquieme & le septieme jour, sans doute parce que les pustules ne peuvent pas apparemment pousser, ou s'avancer, comme il conviendroit. Mais si tous ces différens accidens ne surviennent pas, ou s'ils ne sont pas violens, si l'humeur est évacuée à propos par la salivation, & si les pustules s'avancent & supurent bien, ces animaux guérissent: c'est le seul cas, selon les auteurs, dans lequel on leur ait vu jusqu'à présent recouvrer la santé. Quant aux préservatifs, ils sont, disent les Médecins de Geneve, d'une aussi grande importance que la guérison de la maladie. Le premier & le principal est d'éloigner les bêtes saines des lieux infectés, de tenir les étables nettes, de n'y mettre, ni moutons, ni cochons. M. Ramazzini propose même de ne point souffrir qu'un homme qui a eu soin de quelque troupeau infecté, aille dans une étable où se trouvent des bêtes saines; dans quelques endroits on fait changer d'habit à ces personnes-là: voyez articles *Contagion*, *Epizootiques*, *Louvet*. Le second préservatif qu'on emploie, ce sont les forts cordiaux.

M. Herment dit, que comme la thériaque & l'orviétan, passent pour des préservatifs merveilleux dans les autres maladies du bétail, il y a apparence que ces remedes doivent être bons pour préserver de celle-ci; cependant M. Borromée rejette les antidotes préservatifs, comme étant échauffans, en donnant trop d'agitation au sang, & en effet user de ces préservatifs échauffans, n'est-ce point donner de l'activité; le meilleur préservatif est quelquefois de ne rien changer dans la maniere de vie, & sur-tout de ne rien faire qui puisse altérer la constitution du sang en l'échauffant & le fondant; les purgations, selon les Médecins de Geneve, ne sont pas meilleures que les cordiaux; elles excitent, disent-ils, un trouble & une émotion dans le sang, qui peut faire fermenter les levains morbifiques.

Les suffumigations ont été employées quelquefois avec succès, comme préservatifs dans les maladies épizootiques des bestiaux; on a fait usage pour cet effet de l'encens, du bois & de la graine de genievre, du soufre, & de la poudre à canon. On fait brûler ces parfums sur un réchaud dans l'étable, en fermant exactement portes & fenêtres, on les ouvre seulement un peu auparavant que les bêtes reviennent des champs; on prendra sur-tout garde, ainsi que nous l'avons répété dans plusieurs articles de ce Dictionnaire, de séparer les bêtes saines d'avec les malades, on observera même, selon M. Herment, de ne pas les faire aller aux champs par le même chemin; & comme l'on regarde souvent & les brouillards & la rosée, comme une des causes de cette maladie; on prendra garde aussi de ne les mener paître dans les prés, qu'après que les brouillards sont tombés & la rosée dissipée, & on ne leur donnera que du foin sec. Les Médecins de Geneve donnent comme un des plus utiles préservatifs, les sétons, caustiques, broches, & autres opérations de cette nature, & ils en ap-

portent pour preuve le bœuf appartenant à M. Borromée, qui fut seul délivré de la maladie épizootique, parce qu'il étoit le seul qui avoit un séton; le mémoire que nous venons d'analyser, est plutôt une consultation qu'une dissertation : on lit à la fin de ce mémoire, que les maladies contagieuses ne regnoient pas moins anciennement parmi les bestiaux, qu'elles regnent actuellement. Virgile fait mention d'une maladie épidémique qui ruina de son tems les bestiaux de la Lombardie, mais il ne l'a pas caractérisée. Fracastor dans son traité de la contagion, parle aussi d'une maladie dont les bœufs furent attaqués en Italie, il la décrit de cette maniere.

Nous rapporterons, dit-il, l'histoire d'une maladie épidémique très singuliere, qui attaqua les bœufs & vaches en 1514, sans toucher aux autres animaux. Cette maladie commença dans le Frioul, d'où elle passa dans la Marche Trevisane, & se répandit enfin dans nos campagnes. Elle commençoit par un grand dégoût, sans que l'on apperçût rien qui dût la causer; ensuite si on regardoit dans la gueule des bœufs malades, il y paroissoit plusieurs petites pustules qui couvroient tout l'intérieur du palais, & la peau intérieure de cette partie étoit fort ronde; il falloit d'abord séparer la bête malade du troupeau, autrement elle infectoit toutes les autres; ce symptome passoit peu à peu aux épaules & de là aux pieds. Ceux auxquels ce symptôme parcouroit ainsi successivement le corps, guérissoient presque tous, & la plus grande partie de ceux auxquels cela ne se faisoit pas voir, périssoient. Cette histoire de la maladie que Fracastor décrit, a beaucoup de ressemblance, comme il est aisé de le remarquer par la comparaison des symptomes, avec celle pour laquelle les Médecins de Geneve donnent la consultation ci-dessus analysée.

M. Nedham, directeur de la Société littéraire de Bruxelles, a lû dans une assemblée de cette société un mémoire intéressant sur la maladie contagieuse des bêtes à cornes, dans lequel il indique un remede préservatif le plus simple, le plus efficace, le plus général & le moins coûteux : c'est par l'exposition sommaire de ce mémoire, que nous terminerons l'article de Médecine vétérinaire.

Les maladies des corps organisés, dit ce savant, peuvent en général être divisées en deux classes; savoir, les inflammatoires, provenant d'un excès de forces vitales, & celles qui par défaut de vigueur dans les parties organiques, sont putrides & gangréneuses; ce n'est que depuis une vingtaine d'années que les Médecins de Londres ont appris par une expérience trop fatale, à étendre l'application de la vérité de cette distinction dans une maladie épidémique qui se manifestoit à la gorge, & dont un grand nombre de malades a péri. Les symptomes généraux, qui se sont d'abord manifestés, l'ont fait regarder au commencement comme maladie inflammatoire, & on l'a traitée en conséquence, comme on traite ordinairement cet engorgement local des humeurs, qui est communément inflammatoire, c'est l'effet le plus immédiat de cette partie, qui devient comme le foyer d'un tempérament trop enflammé; la saignée & les évacuations ont été malheureusement employées, & ce n'étoit qu'aux dépens d'un grand nombre de malades, qui ont tous péri, que les Médecins acquirent des connoissances sur la nature putride & gangréneuse de cette nouvelle maladie. Il est inutile ici de plaindre le sort de l'humanité, qui ne trouve très souvent la vérité qu'en tâtonnant au sein de l'erreur; il suffit de dire que le vrai remede directement contraire à celui qu'on avoit mal à propos employé faute de connoître l'espece du malade, s'est offert au milieu des morts & des mourans; une

nourriture succulente, même un peu forcée, des vins généraux, le quinquina, & d'autres remedes antiseptiques, ont succédé aux évacuations & aux émolliens qui augmentoient le mal, & tous les malades ont été guéris sans exception, en suivant cette nouvelle méthode On doit conclure d'après cette expérience, que les sels, de même que les substances spiritueuses, sont des spécifiques dans les maladies putrides, gangréneuses & contagieuses. Je m'attache actuellement, dit M. Nedham, à la these générale qui comprend toute la classe des maladies putrides, avec la nature des spécifiques qui y sont propres, pour descendre ensuite à la maladie épizootique qui dévaste nos campagnes, & au remede préservatif que je proposerai comme efficace, contre un genre de maladie qui enleve la premiere richesse de nos campagnes, je veux dire les bestiaux.

La petite vérole est encore une maladie qui est pour l'ordinaire de la même classe putride; il y a près de cent ans, que Sydenham, l'Hipocrate Anglois, qui l'avoit si bien étudiée, s'est déclaré contre l'ancienne méthode, comme directement contraire à sa nature putride; cette qualité demandoit des expériences, de l'air frais, un régime froid qui resserre, de la nourriture & des boissons qui fortifient suffisamment les malades, en donnant un certain ton aux parties organiques, & non pas des évacuations forcées, des tisannes chaudes & laxatives, ni trop de chaleur, ni des chambres fermées, espece de régime heureusement suranné, & qu'on condamne aujourd'hui avec raison, comme entiérement opposé à la nature de cette maladie. Toute l'Europe sait depuis quelques années, le succès étonnant de ce nouveau remede, recommandé même par Boerhaave, après avoir été établi par Sydenham, & la conséquence est facile à tirer pour la maniere se-

lon laquelle on doit toujours enviſager ces maladies putrides & contagieuſes.

On a remarqué en tout tems, que les maladies étoient toujours produites & propagées, pendant des tems & des ſaiſons humides & chaudes, & qu'elles ceſſoient par les froids, & par les ſéchereſſes, qui rendoient à l'air que nous reſpirons, ſon élaſticité, & aux matieres dont les corps organiſés ſe nourriſſent, leur ton & leur conſiſtence. En tout tems on a connu la néceſſité dans des cas pareils, de reſſerrer tant intérieurement qu'extérieurement, les parties organiques par la puiſſance des antiſceptiques, dont les ſels ſont la baſe; cependant faute de combiner une multitude de faits très connus pendant le ravage des peſtes accidentelles parmi nous, & annuelles à Conſtantinople, au milieu de la petite vérole & des autres maladies contagieuſes, qui ſont perpétuelles: on a négligé de profiter de la connoiſſance de ces faits. Qui ne ſait, par exemple, que la peſte ſe manifeſte régulierement à Conſtantinople vers le commencement de l'été, tems auquel arrivent les vaiſſeaux marchands d'Alexandrie, & qu'elle diſparoit preſqu'entiérement au ſouffle des vents de Thrace, dans l'arriere ſaiſon? Cette même remarque, touchant les effets contraires du froid & du chaud, de la ſéchereſſe ou de l'humidité, s'applique également à la maladie épizootique, qui fait le ſujet de ce mémoire. Venons aux remedes qui dépendent de nous, & qu'une providence ſpéciale a placés à notre portée pour le bien particulier de ceux qui en ſavent tirer parti.

La gangrene, maladie qui procede directement d'une diſpoſition putride, eſt guérie par le régime dont nous avons parlé, & le quinquina ſe trouve depuis pluſieurs années par une découverte faite en Angleterre, en être le vrai ſpécifique; ce qu'il y a

de plus probable, c'eſt que la nature, même de toute fievre lente ou périodique, dans laquelle le corps organique paroit foible dans ſes fonctions, languiſſant & relâché, & dont le quinquina, en reſſerrant les parties organiques, eſt le remede le plus puiſſant, a conduit à cette importante découverte ; cependant le quinquina, de même qu'un régime un peu forcé pour enrichir un ſang trop appauvri, n'agiſſent que par les ſels & les eſprits qu'ils fourniſſent en très grande abondance, & ce ſpécifique Américain, doit par conſéquent agir puiſſamment, & produire des effets ſalutaires pour la guériſon des maladies putrides parmi les bêtes à cornes, ſur-tout pour celle qui regnoit en 1770, en Hollande & dans une partie de la Flandre Autrichienne ; la même raiſon parle en faveur du nitre, dont l'efficacité eſt reconnue dans tous les cas pareils. L'uſage du vinaigre eſt ſalutaire pour les plaies gangréneuſes, non-ſeulement par ſa nature ſaline, mais encore comme préſervatif dans toutes les maladies peſtilentielles ; le vinaigre des quatre voleurs fut inventé pendant la peſte de Marſeille, afin de pouvoir emporter impunément les effets des peſtiférés. L'aſſa fœtida, le camphre, les huiles eſſentielles, les ſels, les eſprits volatils s'inſinuent facilement & promptement parmi les parties organiques, & s'y rangeant comme principe de réunion & de colluſion, ils fixent & reſſerrent ces parties, chacune ſelon ſon tempérament. La diviſibilité ou la volatilité de ces principes, toujours exaltables de plus en plus, ſe conforme à l'organiſation qui ſe rectifie dans chaque partie, à meſure que les parties même ſe ſubtiliſent dans les corps organiſés.

Cette vérité eſt ſi ſenſible, que perſonne n'ignore que ces ſubſtances ſont de nature, non-ſeulement à conſerver dans leur entier les ſubſtances animales & végétales, mais encore à les endurcir & à en reſ-

ſerrer fortement les parties les plus inſenſibles, ſelon la quantité qu'on juge à propos d'y employer. On a donc parfaitement bien fait d'unir dans une ſeule recette, pour la maladie putride qui regne aujourd'hui parmi les beſtiaux le nitre, le quinquina, l'aſſa fœtida & le camphre, l'eau-de vie & le vinaigre, dont on avoit ailleurs éprouvé l'efficacité, & le gouvernement, toujours attentif au bien public, a montré le plus ſage diſcernement, en adoptant ce remede qu'il a fait inſérer dans la gazette de Bruxelles.

Mais il ne s'agit pas ici, continue M. Needham, d'un remede compliqué, trop coûteux & trop difficile pour un grand nombre de pauvres payſans; la ſeule choſe que je me propoſe dans ce mémoire, eſt de réduire les principes généraux que je viens d'établir ſur des faits inconteſtables, à un préſervatif certain & ſimple, très néceſſaire dans un pays gras & humide, comme la Flandre; enfin de remettre en vigueur un préſervatif connu par les anciens cultivateurs, qui ſert non-ſeulement à l'amélioration de la chair des beſtiaux, dont nous nous nourriſſons; mais encore qui fortifiera par ſon uſage continuel le tempérament des animaux, les fera réſiſter aux intempéries d'un air & d'un ſol humide, & qui enfin préviendra les plus fortes contagions.

C'eſt en préparant de loin le corps de l'animal, qu'on lui fait trouver en lui-même la force néceſſaire pour réſiſter aux maladies contagieuſes, pour en rejetter le venin, qui ſe propage autant par la nourriture infectée, que par la tranſpiration, la reſpiration, &c. Ce préparatif ſalutaire, eſt un uſage conſtant du ſel gemme, ou à ſon défaut du ſel marin; ſans chercher à prouver ſon uſage habituellement ſuivi par les anciens & par quelques modernes, il ſuffit d'en démontrer l'utilité, & même la néceſſité, par des faits applicables aux circonſ-

tances préſentes ; preſque toute la claſſe des oiſeaux, & toute celle des quadrupedes, ont un goût invincible & naturel pour le ſel ; les moutons & les bêtes à cornes ſe portent avec avidité dans tous les lieux où ils peuvent en rencontrer, & le nitre, dont nos murs ſont impregnés, devient bientôt un appas ſuffiſant pour les engager à les lécher avec empreſſement. Cette habitude, qui n'eſt reſtrainte ni aux tems, ni aux lieux, démontre viſiblement le beſoin que les corps organiſés ont de cette ſubſtance, que la nature paroit leur prodiguer, non pour leur nourriture abſolue, mais pour leur bien être, & pour maintenir leur ſanté.

En l'annee 1748, je me ſuis engagé avec M. de Buffon, dans une ſuite très longue & très variée d'expériences & d'obſervations ſur la compoſition & la décompoſition des ſubſtances animales & végétales ; les conſéquences que nous avons tirées conjointement, ſont appuyées ſur plus de 80 infuſions, dont les phénomenes généraux ont été conſtamment uniformes, autant que l'étendue de nos vues le demandoit, pour en pouvoir tirer les conſéquences les plus claires, les plus importantes, & les plus généraliſées.

Pendant le cours de ces expériences, nous avons remarqué, comme un phénomene commun à toutes ces ſubſtances, que certaines parmi elles réſiſtoient à la décompoſition plus longtems que les autres ; mais qu'en général il ne ſe faiſoit aucune diſſolution des parties vitales, ſans que probablement les huiles, les eſprits & les ſels ne fuſſent diſſous, & tellement exhalés, que les ouvertures des vaiſſeaux qui les renfermoient, en étoient, pour ainſi dire, incruſtées. Avant cette époque, la ſubſtance, ſoit animale, ſoit végétale, reſtoit en ſon entier, & ne donnoit aucun ſigne de mouvement intérieur qui la diviſe enſuite.

La seule différenee qui s'observe entre les animaux & les végétaux, quant aux principes constituans est, que leur substance, que les sels, de même que les autres principes indiqués, sont beaucoup plus exaltés & plus volatils dans les substances animales, que dans les végétaux. Cette échelle d'exaltation, ou de plus ou de moins de volatilité, ou de fixité, a donné occasion aux Chymistes, en prenant les deux genres selon les especes les plus éloignées, de distinguer les sels qu'on en tire, en sels fixes & en sels volatils, & la même distinction peut s'étendre à tous les autres principes d'action physique entre les parties vitales; mais si l'on fait attention au système général: on verra facilement, que le passage de sel fixe au sel volatil, est très aisé & très naturel, ou plutôt que d'après la maniere d'exister de la substance même, & selon la place qu'elle occupe dans l'échelle générale, les principes d'union, & plus sensiblement les sels, suivent une certaine gradation constante; de façon qu'ils se volatilisent par dégrés, depuis le corps organisé le plus solide & le plus dur, jusqu'aux corps les plus tendres, les plus délicats & les plus remplis d'esprits animaux. Les sels fixes des végétaux, en s'unissant avec le phlogistique, se convertissent facilement par la fermentation putride en sels volatils. Toute la classe des champignons donne par l'analyse des sels volatils, & la pâte de froment lavée successivement & pétrie dans différentes eaux, rend également, au lieu de sels fixes, des sels volatils. Ces opérations si simples montrent assez que la même substance du sel, en se changeant, devient ou fixe, ou volatile, selon les circonstances particulieres de chaque corps organisé, & cela s'entend suffisamment par la nature même de la substance végétale, qui devient par la digestion une substance animale, impregnée de sels volatils au lieu de fixes qu'elle avoit jadis sous la forme végétale. Cette vé-

rité d'un sel fixe dans son origine, mais toujours exaltable, s'applique non-seulement aux différentes substances végétales & animales, de façon que dans nos infusions, la dissolution en étoit plus ou moins prompte, selon la maniere d'être respective ; mais même les différentes parties de la même substance, soit végétale, soit animale, se décomposoient plus ou moins vîte, suivant la texture plus ou moins délicate. En général les végétaux, dont les sels sont réputés fixes, se décomposent moins vîte, que les substances animales, & les parties les plus délicatement organisées du même animal, se trouvent dissoutes bien plus promptement que les parties les plus grossieres & les plus solides.

On doit se rappeller ici ce qui est constaté par nos expériences, que toute substance organisée, soit végétale, soit animale, s'exalte en se décomposant ; ainsi nulle décomposition, vulgairement appellée corruption, ne s'exécute dans une substance animale ou végétale, infusée pendant un certain temps, sans qu'il se fasse probablement une séparation des sels & des autres principes de l'union physique.

Ce phénomene constant en général, est si intéressant pour le cas présent, où il s'agit d'un préservatif contre les maladies putrides, ou d'un amélioratif en tout tems des substances organisées, qu'en rendant aux masses infuses, les sels dont elles avoient été privées par l'eau qui les avoit dissoutes, nous nous sommes toujours trouvés en état d'en arrêter subitement la décomposition à volonté, & de faire cesser les mouvemens intestins, en y mêlant une nouvelle portion de sel, ou de faire recommencer de nouveau cette décomposition, en y ajoutant de l'eau pour dissoudre les parties salines qui fixoient la substance infusée, & rendoient les partie vitales immobiles.

Je dois ajouter à ces observations sur la propriété

du sel en général, celle du Chevalier Pringle. On connoit par les expériences de M. Bonnet de Geneve sur les feuilles, que toutes les parties des corps organisés quelconques, se nourrissent plus ou moins en s'imbibant de l'humidité par leurs pores ; il y a même à cet égard dans les parties transparentes une espece d'inspiration & d'expiration constante. Cela posé, voici comment j'imagine que le Chevalier Pringle avoit raisonné, par rapport au militaire campé en plein air, dont il étoit alors chargé par devoir. C'est une remarque qui ne souffre aucun doute, que les matelots sans cesse mouillés par les eaux de la mer, ne s'enrhument jamais, quoiqu'ils restent mouillés des heures entieres sans changer leurs habits, qui sechent sur leur corps : donc le sel, dont cette eau est impregnée, doit avoir une propriété singuliere qui empêche l'eau par la nature résolutive des parties organisées, de les dissoudre ou de produire cette matiere putride, que nous nommons aliment. Que restoit-il donc à faire en conséquence, pour empêcher le soldat de s'enrhumer, quand il campoit par nécessité dans des endroits humides & marécageux ? Après avoir reconnu en fouillant la terre dans les lieux bas, la distance à laquelle on trouvoit les eaux, si cette distance n'excédoit pas un certain nombre de pieds, cet habile Médecin ordonnoit une certaine quantité d'eau fortement impregnée de sel marin, dont chaque soldat étoit obligé d'humecter légérement la couverture & sa chemise avant de se coucher ; par ce moyen l'armée étoit préservée de rhumes, qui sont les préludes des dyssenteries mortelles, par lesquelles tant de milliers de soldats périssent en temps de guerre, & le préservatif prescrit a été trouvé infaillible. On ne peut certainement trouver rien de plus précis en faveur de mes idées, & la conséquence de ces phénomenes est assez évidente, pour prouver que le sel est un vrai antisep-

tique de la premiere force, & le préservatif le plus puissant dans le cas d'une maladie épizootique, putride & contagieuse.

Cette théorie, quoique démontrée, exige des faits qui la fixent, & prouvent son infaillibilité dans la pratique.

Les prés salés servent, non-seulement à rendre la chair des moutons plus ferme & plus succulente; mais aussi si la maladie putride, à laquelle cet animal est très sujet, n'est pas trop avancée, cette nourriture les guérit & leur rend la santé & leur vigueur primitive. Cet animal est d'un tempérament si relâché, & si propre à se décomposer par l'humidité, que ses parties les plus délicates, sont presque toujours dans un état d'une plus ou moins forte corruption, & il est très rare qu'on examine son foie sans le trouver putride & rempli d'animalcules. Telle est cependant la nature du sel qu'ils avalent avec l'herbe dans les prés salés, que non-seulement les parties les plus consistantes, mais aussi le foie, acquierent une état de santé, presque inconnue dans tout autre paturage, & les animalcules, dont il étoit rempli, disparoissent. Regle générale, le foie de ces animaux nourris ailleurs, est presque toujours dans un état de maladie, tandis que ceux qui sortent immédiatement des prés salés pour fournir nos boucheries, sont toujours dans un état de santé & de consistance parfaite; on doit actuellement faire l'application de ce préservatif aux bêtes à cornes, sur-tout dans le cas de la maladie putride regnante. Or pour attaquer cette maladie dans sa source, il faut faire un usage constant du sel, non-seulement comme un remede antiseptique très efficace; mais encore parce qu'il est démontré par les expériences du Chevalier Pringle, qu'un peu de sel mêlé avec toute nourriture quelconque, aide à perfectionner la digestion; pour revenir à

des preuves plus directes au cas présent : voici des faits relatifs à la maladie putride & actuelle des bêtes à cornes ; plusieurs animaux de cette espece ont été préservés de la contagion en Angleterre par la vertu des prés salés, ou par l'usage du sel commun qu'on a mêlé parmi leur nourriture ; ce qui constate encore plus positivement l'effet de ce remede préservatif, est ce que j'ai appris du Docteur Brady, Médecin des armées de l'Empire, qui m'a assuré qu'une personne très intelligente revenant de Hollande dans le temps où la maladie épizootique regnoit avec plus de fureur, lui avoit dit qu'on avoit amené de Hongrie, où l'usage du sel est constant, vingt bêtes à cornes dans l'endroit où il demeuroit alors, que ces animaux avoient été placés au milieu des malades, & dans des étables infectées, & qu'aucun n'avoit été attaqué de cette maladie ; il est donc de la derniere importance de placer du sel marin en masse dans les étables, ou de le mêler avec leur nourriture.

L'effet immédiat & naturel du sel, est de s'incorporer avec les particules aqueuses, & de les attirer puissamment ; c'est une vérité connue de tout le monde, en les attirant & en les atténuant, à mesure qu'il s'atténue lui-même & se distribue dans les parties du corps, il les divise continuellement & en facilite la transpiration. Il est donc un spécifique souverain, pour prévenir les maladies contagieuses, où le sang est trop dissout par un mêlange excessif de parties aqueuses, qui changent & relâchent toute la masse organisée : car tel qu'est l'air que la bête respire, & la nourriture qu'elle prend dans un pays, ou dans une saison trop humide, tel est le chyle : tel qu'est le chyle, tel est le sang, & tel qu'est le sang, telle est aussi la chair, &c. On voit clairement par ce procédé, que ce remede, quoique très puissant & le plus naturel qu'on puisse

appliquer, est de telle nature, qu'il demandera un certain temps & un usage constant de quelques mois, avant qu'il puisse changer & améliorer le tempérament des bêtes à cornes; mais il n'est pas moins certain dans ses effets, comme cela paroit démontré par ce que nous venons de dire.

Tel est le mémoire de M. Derham, la théorie nous en a paru si ingénieuse & si bien présentée, que nous avons cru ne pouvoir nous dispenser de l'inférer dans ce Dictionnaire; cependant le remede que cet auteur propose n'est pas nouveau; la plupart de nos cultivateurs en connoissent les effets salutaires; nous en avons même fait l'apologie dans plusieurs articles de ce Dictionnaire: voyez *Brebis*, *Moutons*, &c. Heureux, dit un rédacteur d'ouvrage périodique, ceux dont les facultés leur permettent d'y avoir recours; on ne sauroit trop les inviter à en faire usage, sur-tout dans les pays humides & marécageux: cette vérité est du nombre de celles qu'on ne sauroit trop répéter.

MÉDICAMENT. On donne ce nom à tout ce qui peut changer la nature des animaux en mieux, changer les mauvaises dispositions des solides & en rétablir les fonctions. Les médicamens se divisent en internes & externes, en simples & composés: voyez *Matiere médicale*. Le médicament simple est celui qui se trouve tel que la nature l'a produit, il s'emploie sans alliage, altération, ou décomposition; le composé dépend de l'union de plusieurs remedes simples différens en vertu & mêlés artistement ensemble; on donne aussi quelquefois à un médicament composé le nom de simple, pour le distinguer d'un autre plus composé qui porte le même nom.

Nous allons rapporter ici quelques formules de Médicamens composés qui se trouvent dans la matiere médicale de M. de Bourgelat, pour diriger par là les jeunes praticiens dans la maniere de construire

les formules. Nous commencerons d'abord par les médicamens purgatifs, de là nous passerons successivement aux différentes autres especes de médicamens.

1. *Breuvage purgatif.* Prenez sel de sedlitz une demi-livre, bourrache deux poignées, faites bouillir la plante dans trois livres d'eau commune, coulez, faites y fondre le sel, donnez à l'animal; ou bien prenez feuilles de gratiole une poignée, feuilles de sené une once, sel d'epsom ou de sedlitz deux onces; faites bouillir un instant dans une livre d'eau commune, laissez infuser pendant quelques heures sur de la cendre chaude, coulez en exprimant légérement, & donnez en breuvage cette infusion purgative commune.

Ou bien encore si vous voulez un breuvage plus purgatif, prenez une livre de cette derniere infusion, faites-y infuser pendant la nuit sur la cendre chaude aloës succotrin en poudre une once & demie, résine de jalap deux gros; remuez & donnez à l'animal.

2. *Pilules purgatives.* Prenez jalap, aloës, de chacun une demi-once, diagrede & mercure doux, de chacun un gros, miel mercurial suffisante quantité, incorporez dans le miel, roulez dans le son & la farine, formez des pilules que vous donnerez le soir; le lendemain matin donnez en breuvage l'infusion purgative ci-dessus prescrite, qui est la seconde du n°. 1.

3. *Poudre purgative.* Prenez agaric, aloës succotrin, turbith végétal, de chacun trois onces; sené une demi-once, gentiane & gingembre, de chacun deux gros; pulvérisez & mêlez le tout dans une poignée de son ou de farine légerement humectée, ou incorporée dans suffisante quantité de miel.

4. *Lavemens purgatifs.* Prenez décoction émolliente deux livres & demie, faites-y fondre savon blanc rapé trois livres, ajoutez miel mercurial quatre

quatre livres, faites un lavement, ou si vous le voulez plus fort, prenez feuilles de séné deux onces, pulpe de coloquinte dans un nouet deux gros; faites infuser les feuilles & les pulpes dans deux livres & demie de décoction émolliente bouillante, donnez sur la fin une légere ébulition, coulez; ajoutez à la colature vin émétique trouble huit onces, huile de noix quatre onces, pour un lavement.

5. *Breuvage béchique adoucissant.* Prenez racines d'althéa une livre, fleurs de mauve, de violettes, de chacune une poignée, graine de lin une demi-once, son de froment deux poignées, miel commun une demi-livre; faites bouillir le tout dans six livres d'eau commune, & donnez à l'animal en quatre doses.

6. *Boisson béchique adoucissante.* Prenez fleurs de violette, de coquelicot, de chacune deux poignées; versez sur le tout eau bouillante six livres, faites infuser pendant une heure, coulez; ajoutez à la colature miel commun trois onces, mêlez avec la boisson ordinaire.

7. *Bol béchique adoucissant.* Prenez blanc de baleine, fleurs de soufre, gomme adragant, de chacune trois gros; mêlez avec miel de Narbonne suffisante quantité pour un bol béchique adoucissant.

8. *Breuvage béchique incisif.* Prenez racines d'angélique, d'enula campana, de chacune une once, feuilles d'hyssope, de marrube blanc, de chacune une poignée; faites bouillir dans quatre livres d'eau commune, coulez après une demi heure d'ébulition, & ajoutez oxymel scillitique une demi-livre; donnez chaque matin deux cornes de ce breuvage à l'animal.

9. *Bol béchique incisif.* Prenez saffran une demi-once, sel volatil de succin, fleurs de benjoin, de chacune un gros, gomme ammoniac, fleurs de romarin pulverisé, de chacune une once, miel com-

mun suffisante quantité ; faites des bols : la dose est de trois gros.

10. *Poudre béchique incisive.* Prenez branches, fleurs, feuilles de genêt, suffisante quantité ; hachez, pilez le tout, donnez à l'animal une once de cette poudre le matin chaque jour dans son avoine pendant un certain temps, tenez-le à la paille de froment, retranchez-lui le foin.

11. *Breuvages diurétiques, tempérés & adouciſſans.* Prenez sel de nitre trois onces ; faites fondre dans eau commune ou décoction d'oseille, de l'alleluia, deux livres, donnez-en deux doses à l'animal.

12. *Boiſſon diurétique, tempérée & adouciſſante.* Prenez racines de guimauve, de nymphea, de chacune quatre onces ; faites bouillir dans trois livres d'eau commune jusqu'à la diminution d'un tiers, ajoutez à la colature cryſtal minéral trois onces, mêlez avec la boisson ordinaire.

13. *Breuvage diurétique, inciſif, fortifiant.* Prenez racines de guimauve trois onces, réglisse une once, feuilles de verge d'or trois poignées, de guimauve, de pariétaire, de chacune une poignée, baies de genievre, semences de persil de Macédoine, de bardane, de gremil, de chacune un gros, graine de lin une once, huit figues ; faites bouillir dans douze livres d'eau commune, en commençant par la graine de lin, & en continuant par les autres substances, la semence de gremil ne devant être ajoutée qu'à mi-coction, sur la fin mettez quatre livres de vin blanc sec, donnez à l'animal deux fois le jour, une le matin, l'autre le soir, une livre de cette décoction néphrétique.

14. *Bol diurétique, inciſif, fortifiant.* Prenez savon blanc rapé une once, cloportes en poudre, coquilles d'œufs pulvérisées, de chacun un gros ; faites du tout un bol avec suffisante quantité de conserve de genievre, roulez dans le son.

15. *Poudre diurétique, fortifiante.* Prenez coquilles d'escargot dix, réduisez en poudre fine, mêlez une once de cette poudre dans du son, donnez en trois fois par jour; elle peut être donnée dans une livre d'eau de pariétaire ou de turquette, ou bien on peut humecter le son avec cette liqueur chargée de cette poudre.

16. *Breuvage diurétique, âcre, stimulant.* Prenez cantharides grossiérement pilées une demi-once; faites bouillir dans du vin blanc, coulez, donnez-en une corne à l'animal.

17. *Bol diurétique, âcre, stimulant.* Prenez crapauds desséchés & pulvérisés deux scrupules; mêlez avec une suffisante quantité de miel, faites un bol.

18. *Lavement diurétique.* Prenez décoction émolliente trois livres, feuilles de lierre terrestre une poignée; faites bouillir dans la décoction, coulez, ajoutez-y trois onces d'huile de lin, une once de nitre purifié, deux onces d'essence de térébenthine, pour un lavement.

19. *Breuvage apéritif & fondant.* Prenez racines de persil, de chardon roland, d'asperges, de chacune une once, coupez le tout par morceaux après l'avoir ratissé; faites bouillir dans quatre livres d'eau commune, jusqu'à la diminution d'un quart, ajoutez à mi-coction feuilles d'aigremoine, de chicorée sauvage, de cerfeuil, de chacune une demi-poignée, passez la liqueur par un linge avec une légere expression, délayez-y arcanum duplicatum une once, syrop des cinq racines apéritives trois onces, donnez à l'animal en trois doses.

20. *Bol apéritif & fondant.* Prenez extrait de fumeterre, d'enula campana, de chacun une once, antimoine diaphorétique non lavé, gomme ammoniac, cloportes, tartre vitriolé, aquila alba, ou æthiops minéral, de chacun un gros; incorporez le tout avec syrop de chicorée composé de rhubarbe

suffisante quantité, faites un bol, donnez à jeun.

21. *Poudre apéritive & fondante.* Prenez crocus metallorum une livre ; mettez en poudre, donnez dans le son ou l'avoine.

22. *Breuvage dépuratoire.* Prenez feuilles de galega, de rhue des jardins, de romarin, de sauge, d'angélique sauvage, de paquerette, de passerage, de chacune une poignée, racines de paquerette six onces, éponge de rosier sauvage quatre onces, six gousses d'ail ; pilez le tout, versez sur chaque poignée de cette masse bon vin rouge quatre livres, ajoutez-y sel commun quatre onces, digérez dans un vaisseau fermé pendant quelques jours, en remuant de temps en temps avec expression, donnez à la dose d'une livre le matin à jeun, réiterez le soir. On peut appliquer sur la morsure faite par l'animal enragé, après avoir suffisamment dilaté la plaie, & l'avoir lavée avec cette infusion, le marc qui reste après la colature.

23. *Bol dépuratoire.* Prenez racine de bardane pulvérisée, bois de gayac rapé, de chacun trois gros, gomme ammoniac, antimoine crud porphirisé, de chacun un gros ; mêlez avec une suffisante quantité d'extrait de fumeterre pour un bol.

24. *Poudre dépuratoire.* Prenez *anagallis flore puniceo*, suffisante quantité : on cueille cette plante au mois de juin, prenez-en la fleur & la tige, faites secher le tout à l'ombre ; conservez dans des sachets de toile épaisse, ou dans des boîtes garnies intérieurement de papier, pulverisez, donnez à l'animal ; mêlez cette poudre avec sel, alun de chacun un demi-gros sur du pain à la dose de deux gros. On peut la donner dans l'eau commune ou dans l'infusion de la même plante deux onces : on réitere cette dose six heures après ; le lendemain on la réitere encore ; on ne donnera ni à boire ni à manger aux animaux qui en ont pris, que deux heures après ; au surplus

on lavera la plaie avec l'eau fraîche, & on mettra sur cette même plaie la poudre ci-dessus prescrite.

25. *Breuvage diaphorétique & alexitere.* Prenez thériaque deux onces, philonium romanum deux gros; délayez dans vin ou décoction d'oseille, ou oxycrat, ou jus de citron une demi-livre, éteignez dans la liqueur camphre un gros, donnez-en une seule dose.

Ou bien, prenez feuilles de rhue deux poignées, feuilles de pimprenelle, de bétoine de chacun une poignée, trois gousses d'ail, baies de genievre une demi-once; faites infuser dans quatre livres de vin rouge, coulez, ajoutez-y & faites-y éteindre camphre un gros: la dose est d'une bonne corne.

26. *Bol diaphorétique & alexitere.* Prenez gomme de gayac, fleurs de soufre, aquila alba, vipere en poudre, de chacun deux gros, syrop de fumeterre suffisante quantité, mêlez; faites un bol selon l'art.

27. *Poudre diaphorétique & alexitere.* Prenez racines de pétasite, de bistorte en poudre, camphre, de chacun trois onces, corne de cerf préparée philosophiquement, quatre gros, mêlez; faites une poudre, donnez à la dose d'une demi-once dans du son.

28. *Bouillie. Remede analeptique.* Prenez fleur de farine de froment deux livres, trois jaunes d'œufs, suffisante quantité d'eau tiede, pour en former une pâte, en pétrissant le tout; découpez cette même pâte, faites bouillir dans suffisante quantité d'eau commune, & jusqu'à une consistence de bouillie ou panade liquide, donnez-en de trois en trois heures à l'animal deux ou trois cornes.

29. *Panade, autre remede analeptique.* Prenez pain de froment suffisante quantité; faites secher au four, réduisez en poudre, délayez cette même poudre dans lait de vache suffisante quantité, laissez tiédir sur la cendre chaude pendant une demi-heure, ajou-

tez-y quatre jaunes d'œufs, faites chauffer jusqu'à ébulition en remuant toujours, & donnez de même que la bouillie précédente.

30. *Lavemens nutritifs.* Prenez une tête de mouton, quatre jaune d'œufs, une demi-livre d'huile de noix; faites bouillir dans cinq livres d'eau commune jusqu'à l'entier dépouillement des os, coulez, faites un lavement.

31. *Breuvage cordial.* Prenez safran une once, macis, canelle, poivre noir, cloux de girofle, de chacun un gros; pilez le tout grossierement, mettez dans une livre de vin rouge, faites chauffer; après quelques bouillons retirez du feu: donnez à l'animal.

32. *Poudre cordiale.* Prenez sauge, romarin, écorce d'orange, de chacun une demi-once, gingembre, canelle, de chacun deux gros; faites du tout une poudre à donner dans une poignée de son.

33. *Lavemens irritans.* Prenez feuilles seches de tabac deux onces; faites bouillir dans cinq livres d'eau de riviere, jusqu'à la diminution d'un tiers, coulez & exprimez fortement, jettez dans la colature vin émétique trouble trois onces, sel commun une poignée, pour un lavement.

34. *Breuvage céphalique.* Prenez fleurs de muguet, de giroflier, de tilleul, de chanvre deux poignées; faites infuser dans eau bouillante commune deux livres, & dans un vase couvert; ajoutez à l'infusion, esprit de sel ammoniac un gros, donnez-en deux doses.

35. *Bol céphalique.* Prenez guy de chêne, racines de pivoine, de valériane pulvérisée, camphre, de chacune deux gros, conserve de romarin suffisante quantité; faites un bol.

36. *Breuvage hépatique.* Prenez racines de bardane, d'eryngium, d'oseille, de chacune une once, fumeterre, aigremoine, scolopendre, de chacune une poignée,

limaille de fer dans un nouet deux onces ; faites bouillir dans trois livres d'eau commune, coulez après une demi-heure d'ébulition, donnez-en deux doses.

37. *Bol hépatique.* Prenez savon alkali ou de starkey une demi-once, gomme ammoniac, saffran de mars apéritif, de chacun deux gros, extrait de fumeterre suffisante quantité ; faites un bol.

38. *Breuvage splénique.* Prenez petite éclaire, fumeterre, de chacune une poignée, écorce de tamarisc, rapure de bouis, de chacune une once, limaille de fer dans un nouet deux onces ; faites bouillir pendant une heure dans quatre livres d'eau commune, donnez deux bonnes cornes par jour.

39. *Breuvage utérin.* Prenez matricaire, armoise, rhue, de chacune une poignée ; faites bouillir dans deux livres d'eau commune, ajoutez à la colature une once de saffran pulvérisé, & un gros de sel volatil ammoniac ; donnez-en deux fois à l'animal.

40. *Breuvage stomachique & carminatif.* Prenez feuilles de laurier, de menthe, de germandrée, de chacun une poignée, fleurs de camomille, bayes de genievre, de chacun une demi-poignée ; faites bouillir dans deux livres de vin rouge pendant un quart d'heure ; coulez, ajoutez esprit carminatif de Sylvius un gros ; donnez-en deux fois.

41. *Bol stomachique.* Prenez thériaque une once, muscade rapée deux gros, essence d'anis un gros ; mêlez, donnez en bol.

42. *Lavemens carminatifs.* Prenez fleurs de camomille, de mélilot, de chacune une poignée, semences de cumin & de fenouil, de chacune une once ; faites bouillir les semences dans cinq livres d'eau commune, jusqu'à la diminution d'un tiers ; retirez du feu, laissez infuser les fleurs pendant une demi-heure ; coulez, ajoutez à la colature philo-

nium romanum une demi-once, ou de camomille, celeri blanc ou de bayes de laurier trois onces; faites un lavement.

43. *Breuvages astringens.* Prenez racines de tormentille, de bistorte, de grande consoude, de chacune une once, écorces de grenades, fruits de sumach, de chacun deux gros; faites bouillir dans trois livres d'eau commune jusqu'à la consomption d'un tiers; après la colature, ajoutez bol d'Arménie, sang de dragon, de chacun un gros, miel commun deux onces; donnez en deux fois.

44. *Boisson astringente.* Prenez racines & feuilles d'ortie piquante trois poignées; faites bouillir dans huit livres d'eau commune jusqu'à la diminution d'un tiers; coulez, exprimez fortement; ajoutez à la colature alun de roche, gomme arabique, de chacun une once; mêlez avec la boisson ordinaire.

45. *Pilule astringente.* Prenez poudre de symphitum, rhubarbe pulvérisée, de chacune deux gros, sel de Saturne, de nitre, de chacun un gros; mêlez avec suffisante quantité de suc de citron; roulez dans du son, faites une pilule.

46. *Lavement astringent.* Prenez feuilles de plantain, de verveine, de chêne, de chacun une poignée, noix de galle, fleurs de grenade, de chacune deux gros, faites bouillir dans quatre livres d'eau commune; ajoutez une demi-livre de miel rosat, faites un lavement.

47. *Breuvage vulnéraire.* Prenez pied de lion, pervenche, grande & petite paquerette, millefeuille, pyrole, bugle, sanicle, de chacune une demi poignée, vin rouge trois livres; digérez ensemble dans un vaisseau convenable pendant six heures; versez ensuite sur le tout six livres d'eau bouillante commune; macerez encore pendant quelques heures en agitant le vaisseau de temps en temps; passez, la

dose sera d'une livre ; mais ajoutez à chacune deux onces de syrop de lierre terrestre ; donnez & réitérez ce breuvage soir & matin.

48. *Boisson vulnéraire.* Prenez feuilles de plantain, de sanicle, de brunelle, de lierre terrestre, de l'une & l'autre véronique, de bourse à pasteur, de verge d'or, de chacune une poignée ; faites bouillir dans huit livres d'eau commune, jusqu'à la diminution d'un tiers ; coulez, mettez dans la boisson ordinaire.

49. *Bol vulnéraire.* Prenez térébenthine deux onces, camphre deux gros, saffran de mars apéritif un gros & demi ; mêlez le tout avec suffisante quantité de son pour faire un bol.

50. *Breuvage absorbant.* Prenez magnesie blanche une demi-once, tartre de vin deux gros ; délayez dans une livre de décoction de racines d'althæa ; donnez la matin à l'animal.

51. *Bol absorbant.* Prenez coquilles d'œufs, os de seche pulvérisés, de chacun trois gros, sel d'absinthe un gros ; mêlez avec suffisante quantité de miel, faites un bol.

52. *Poudre absorbante.* Prenez craie de Briançon, bol d'Arménie, os de mouton calcinés, de chacun deux gros ; faites du tout une poudre à donner le matin à jeun.

53. *Breuvage incrassant.* Prenez gomme arabique, gomme adragante, de chacune trois gros ; faites dissoudre ces gommes grossiérement dans deux livres d'eau blanche ; donnez en deux doses à l'animal.

54. *Boisson tempérante.* Prenez son de froment une jointée ; trempez les deux mains dans un seau plein d'eau, tenant toujours le son ; laissez-le imbiber de cette eau ; comprimez-le à diverses reprises, & laissez tomber l'eau blanche que vous en retirerez dans le nouveau seau ; passez & trempez ainsi de nouveau, jusqu'à ce que l'eau que vous exprimerez

ne blanchisse plus; jettez alors une jointée de son dans le seau, elle ira au fond; reprenez-en de la nouvelle différentes fois, selon la blancheur que vous voudrez que l'eau soit, abreuvez-en l'animal.

55. *Lavement tempérant & incrassant.* Prenez feuilles de mauve, de pariétaire, de chacune deux poignées; fleurs de mélilot & de camomille aussi de chacune deux poignées; faites bouillir ces feuilles dans cinq livres de bouillon de trippes, jusqu'à la diminution d'un tiers; retirez du feu, faites infuser les fleurs l'espace d'une demi-heure; coulez pour un lavement.

56. *Breuvage sédatif & narcotique.* Prenez feuilles de morelle ou de cinoglosse, de chacune une demi-poignée, racines de nymphæa une once; faites bouillir dans une livre & demie d'eau commune; après la colature ajoutez nitre une demi-once; donnez pendant plusieurs jours, s'il en est besoin, cette même dose.

57. *Bol narcotique.* Prenez extrait d'opium de Baumé un gros, camphre, nitre, de chacun un demi gros; mêlez pour un bol.

58. *Lavement narcotique.* Prenez décoction émolliente cinq livres; faites-y bouillir quatre têtes de pavots blancs, une poignée de feuilles de jusquiame; mettez pareillement dans la colature quatre jaunes d'œufs; philonium romanum trois gros, laudanum en opiat quatre grains, ou diascordium quatre gros, ou thériaque, ou onguent populeum trois onces, ou teinture anodine quarante gouttes; mêlez pour un lavement.

59. *Breuvage fébrifuge.* Prenez quinquina pulvérisé une once; mettez dans une livre d'infusion de petite centaurée; ajoutez un gros de sel ammoniac, un demi-gros de sel d'absinthe; mêlez, donnez à l'animal.

60. *Bol fébrifuge.* Prenez extrait de gentiane, de

petite centaurée, de chacune une once, écorce du Pérou une demi-once ; mêlez pour un bol.

61. *Breuvage vermifuge.* Prenez gousses d'ail n°. 4. racine de fougere pulvérisée, semence contre vers, de chacune deux gros ; écrasez les gousses, mettez le tout dans une livre d'infusion d'absinthe ; donnez à l'animal.

62. *Bol vermifuge.* Prenez jalap, aloës, de chacun deux gros, mercure doux un gros, trochisques alhandal un demi-gros, sel d'absinthe deux scrupules ; mêlez avec suffisante quantité de miel ; formez un bol.

63. *Poudre vermifuge.* Prenez racine de fougere, rhubarbe en poudre, de chacun un gros, sommités de tanaisie, écorce de mûrier, coraline, de chacun deux gros ; éthiops minéral une demi-once ; mêlez, faites une poudre dont la dose est depuis un gros jusqu'à trois dans du son.

64. *Lavement vermifuge.* Prenez racines de fougere deux onces, feuilles & fleurs d'absinthe & de marrube, de chacune une demi-poignée, hiera picra deux gros ; faites bouillir dans cinq livres d'eau commune jusqu'à la diminution d'un tiers ; coulez, ajoutez à la colature huile d'amende amere, ou huile de millepertuis, trois onces pour un lavement.

65. *Breuvage lithontriptique.* Prenez feuilles de la plante *uva ursi* pulvérisée trois gros ; mêlez dans une livre de vin blanc sec ; donnez à l'animal.

66. *Boisson lithontriptique.* Prenez savon rapé une once & demie, faites dissoudre dans trois livres d'eau de chaux, mêlez avec la boisson ordinaire.

67. *Pilule de ciguë.* Prenez poudre de ciguë deux gros, gomme ammoniac, cloportes en poudre, de chacun un gros ; mêlez avec extrait de ciguë suffisante quantité ; la poudre de ciguë peut se porter insensiblement jusqu'à la dose de deux onces : on pro-

portionnera à cette même dose celle des autres drogues.

68. *Pilule de coloquinte.* Prenez pulpe de coloquinte une demi-once ; mêlez avec suffisante quantité de miel ; roulez dans une demie once de poudre de pervenche & dans du son ; formez une pilule. De tous les médicamens éprouvés jusqu'ici contre la morve dans l'hôpital vétérinaire, dit M. de Bourgelat, cette pilule est le seul médicament qui nous ait laissé entrevoir quelque espérance de succès : on peut augmenter la dose de pulpe de coloquinte jusqu'à deux onces & demie à titre de remede altérant. Tels sont les remedes internes les plus intéressans que prescrit M. de Bourgelat ; nous allons actuellement rapporter les principaux parmi les externes qui se trouvent dans la matiere médicale du même auteur.

69. *Poudre ptarmique.* Prenez feuilles de tabac, de bétoine, de sauge en poudre, de marjolaine, de chacune une once, racines d'iris de Florence pulvérisé une once ; mêlez, faites une poudre.

70. *Bourdonnet.* Prenez poudre d'euphorbe un gros, nicoriane deux gros, fort vinaigre suffisante quantité, essence de marjolaine dix gouttes ; mêlez, formez une pâte liquide, garnissez en des bourdonnets propres à être introduits dans les naseaux, sans trop fatiguer l'animal.

71. *Nouets apophlegmatisans.* Prenez racines de pyrethre, d'aunée, de chacune une once, feuilles de bétoine, de rhue, de chacune une poignée, poivre battu, semences de moutarde écrasée une demie once ; pulvérisez grossiérement les racines, hachez les feuilles ; mêlez le tout, ajoutez sel ammoniac trois onces ; formez un nouet.

72. *Billots masticatoires.* Prenez racines de zodoaire, d'angélique, de chacune une demi-once, myrrhe

trois gros, sel ammoniac deux gros, camphre un gros; pulvérisez les racines & la myrrhe; broyez le tout dans suffisante quantité de miel commun après l'avoir fait bouillir dans du vinaigre jusqu'à ce qu'il ait repris sa consistance ordinaire; mettez dans un linge roulé en maniere de billot; placez & maintenez dans la bouche de l'animal.

73. *Collyre restrictif & astringent.* Prenez feuilles de coings une demi-poignée, deux gros d'écorce de grenade, un gros de grains de sumac; faites infuser le tout dans deux livres d'eau commune tiede pendant quelques degrés; faites bouillir légérement & filtrez.

74. *Gargarisme restrictif & astringent.* Prenez feuilles de plantain une demi-poignée, fleurs de roses rouges, de grenade, de chacune deux pincées, fruits de sumac trois gros; faites cuire légérement dans deux livres & demie d'eau commune réduites à deux; ajoutez à la colature eau de rabel, jusqu'à une certaine acidité, miel rosat une once & demie, pour un gargarisme astringent.

75. *Injection astringente.* Prenez racines de bistorte, d'aristoloche ronde, de chacune une once, feuilles d'aigremoine, de ronce, de roses de Provins, de chacune une demi-poignée; faites bouillir dans quatre livres d'eau commune jusqu'à la diminution d'un tiers; dissolvez dans la colature alun de roche deux onces, sel ammoniac deux gros; ajoutez à la décoction esprit de cochlearia, essence de rabel, de chacune un gros, pour une injection astringente.

76. *Cataplasme astringent.* Prenez lie de vin une livre, alun de roche pulvérisé quatre onces; mêlez en ajoutant farine de seigle suffisante quantité pour un cataplasme.

77 *Poudre astringente.* Prenez sang de dragon un gros, sarrette deux gros, pierre hématite un demi-

gros, bol d'Arménie une once; mêlez, faites une poudre astringente très-fine.

78. *Suppositoire astringent.* Prenez térébenthine deux onces, cire jaune une once, bol d'Arménie, sang de dragon, écorce de grenade en poudre, de chacun deux gros; mettez le tout sur un feu modéré, imbibez des tentes d'une forme & d'un volume convenable pour un suppositoire astringent.

79. *Injection émolliente.* Prenez orge entier deux poignées, graine de lin une once; faites bouillir dans trois livres d'eau commune jusqu'à la diminution d'un tiers; dissolvez dans la colature miel commun deux onces; poussez cette injection émolliente, quand elle sera tiede.

80. *Fomentation anodine.* Prenez têtes de pavots blancs écrasées six, semence d'anet une once, feuilles de jusquiame & de morelle, de chacune une poignée; faites bouillir dans six livres d'eau commune, jusqu'à évaporation du tiers; passez avec une légere expression pour une fomentation anodine.

81. *Liniment anodin.* Prenez onguent populeum deux onces, huile d'olive, baume tranquille, de chacun une once, teinture anodine une goutte; mêlez pour un liniment anodin.

82. *Cataplasme émollient*, Prenez racines de guimauve, oignons de lys, de chacun deux onces, feuilles de guimauve, de mauve, de pariétaire, de violettes, de chacune une poignée; semences de lin, de fénugrec, de chacun un gros, figues grasses douze, fleurs de camomille, de mélilot, de chacune une demi-poignée, faites cuire jusqu'à pourriture dans une suffisante quantité d'eau commune; pilez, passez au travers d'un tamis; ajoutez trois onces d'onguent d'althéa, deux onces d'huile de lin; faites un cataplasme.

83. *Billot émollient.* Prenez syrop violat quatre onces, six jaunes d'œufs, & cinq onces d'eau distil-

lée de roſes ; mêlez, formez & garniſſez-en un billot.

84. *Suppoſitoire émollient.* Prenez onguent d'althéa, populeum, de chacun deux onces, cire jaune une once ; faites fondre le tout à un feu modéré, trempez-y un bourdonnet d'étoupes, auquel vous donnerez une forme convenable pour un ſuppoſitoire adouciſſant & relâchant.

85. *Collyre vulnéraire.* Prenez feuilles d'euphraiſe, de plantain, de fenouil de chacune une poignée, feuilles de grande chélidoine une demi-poignée, onglets de roſes rouges & fleurs de bluets, de chacune deux pincées ; faites bouillir dans trois livres d'eau commune ; réduiſez à deux ; coulez, ajoutez ariſtoloche, iris pulvériſé, de chacun un ſcrupule, élixir de propriété quinze gouttes, eau vulnéraire un ſcrupule ; mêlez pour un collyre vulnéraire.

86. *Gargariſme antiputride.* Prenez feuilles de plantain, de ronce, d'aigremoine, de chacune une poignée ; faites bouillir pendant une demi-heure dans huit livres d'eau commune ; jettez dans la colature deux gros de ſel ammoniac, injectez ce gargariſme antiputride.

87. *Lotion réſolutive.* Prenez vinaigre de vin, urine, de chacun une livre ; faites-y fondre trois onces de ſel ammoniac, pour une lotion réſolutive.

88. *Liniment.* Prenez feuilles de ſabine, de ſauge, fleurs de lavande, de millepertuis, de romarin, de chacune une poignée ; on pilera toutes les herbes fraîches, s'il eſt poſſible ; faites fondre dans un pot de terre verniſſé deux livres de ſuif de bouc ; mettez-y deux livres d'huile de noix, jettez-y les plantes ; faites bouillir pendant une heure, retirez du feu ; coulez avec expreſſion, ajoutez-y huile de laurier une demi-livre, camphre pilé deux onces ; faites chauffer ce liniment fortifiant pour vous en

ſervir, & pour en oindre la partie malade avec des étoupes que vous y laiſſerez appliquées.

89. *Emplatre agglutinatif & fortifiant.* Prenez poix de Bourgogne quatre onces, thérébentine une once, encens en poudre une once & demie; faites fondre le tout enſemble, trempez dans ce mélange des lambeaux de toile & de peaux; vous aurez un emplâtre agglutinatif & fortifiant.

90. *Cataplaſme maturatif.* Prenez racines d'althæa, de bryone, de lys, de chacune une once & demie, coupez menu; faites cuire pendant quelque temps dans une ſuffiſante quantité d'eau commune; ajoutez feuilles de pariétaire, de mauve, de branc urſine, de chacune une poignée, figues graſſes n° 12. faites cuire le tout juſqu'à une entiere pourriture; paſſez au travers d'un tamis; ajoutez à cette pulpe feuilles d'oſeille ronde une poignée & demie, que vous aurez fait cuire ſéparément dans du beurre, vieux levain, onguent baſilicum, de chacun une demi-once, oignons blancs cuits ſous la cendre, n°. 2; broyez le tout avec ſuffiſante quantité d'huile de lys; faites un cataplaſme: on peut y ajouter galbanum diſſout dans le vin, & gomme ammoniac pulvériſée, de chacun une demi-once.

91. *Onguent digeſtif.* Prenez térébenthine de Veniſe quatre onces, jaunes d'œufs n° 2, huile roſat, ou huile de millepertuis ſuffiſante quantité; délayez la térébenthine avec les jaunes d'œufs; agitez le tout juſqu'au mélange parfait.

92. *Collyre déterſif.* Prenez ſaffran des métaux ſubtilement pulvériſé un gros, vitriol blanc un demi-ſcrupule, eau de roſe une demi-once, eau de fleurs de chicorée ſauvage, deux onces & demie; faites-en couler une goutte tiede dans l'œil pour en ôter les taches.

93. *Gargariſme déterſif.* Prenez feuilles de chêne une poignée, fleurs de roſes & de grenades, de chacune

cune une pincée ; écorce de grenade deux gros, alun brûlé deux scrupules, vitriol blanc un demi-scrupule ; faites cuire le tout dans suffisante quantité de vin rouge ; ajoutez à huit onces de la colature miel rosat & syrop de mûres, de chacun une once.

94. *Injection détersive.* Prenez racines d'aristoloche ronde concassées une once ; faites bouillir dans trois livres d'eau commune ; ajoutez à la colature trois gros de teinture de myrrhe, oliban & aloës pulvérisé, de chacun deux gros ; mêlez, faites une injection.

95. *Onguent déterſif.* Prenez précipité rouge un gros, onguent basilicum une once ; mêlez.

96. *Poudre détersive.* Prenez coquilles d'œufs calcinées une demi-once, alun brûlé un gros, saffran de mars une once & demie, aloës, mastic, myrrhe, de chacun un demi-gros ; mêlez, faites une poudre selon l'art.

97. *Lotion anthelmenique.* Prenez esprit de térébenthine, suffisante quantité ; servez-vous-en dans les ulceres vermineux.

98. *Lotion dessicative.* Prenez litharge d'or une livre, verd de gris, couperose verte, alun de roche & couperose blanche, de chacun une demi-livre ; pulvérisez le tout ; faites infuser pendant vingt-quatre heures dans huit livres de vinaigre de vin pour servir de lotion.

99. *Poudre dessicative.* Prenez myrrhe, sarcocolle, de chacun deux gros ; oliban, mastic, de chacun un gros, colophane une demi-once ; mêlez, faites une poudre fine.

100. *Pommade dessicative.* Prenez huile commune quatre onces, cire blanche une once, magistere de souffre, craie de Briançon, bol d'Arménie, de chacun deux gros ; mêlez pour une pommade.

101. *Onguent dessicatif.* Prenez litharge trois on-

ces, vinaigre fort quatre onces, huile rosat une once, broyez la litharge en y laissant tomber goutte à goutte le vinaigre & l'huile alternativement; faites un nutritum dessicatif.

102. *Lotion antipsorique.* Prenez suc de morelle une once, sucre de saturne deux gros, animez avec une demi-once d'esprit de vin bien déflegmé pour une lotion.

103. *Liniment antipsorique.* Prenez semences de staphisaigre deux onces, mettez en poudre, mêlez avec une suffisante quantité d'huile d'olive pour un liniment.

104. *Pommade contre l'alopécie.* Prenez graisse d'ours une demi-livre, abeilles en poudre une demi-once, mêlez pour une pommade à employer dans l'alopécie.

105. *Emplâtre vésicatoire.* Prenez mouches cantharides pulvérisées deux gros, cire jaune, térébenthine, poix blanche, de chacun trois gros, faites un emplâtre selon l'art.

106. *Cataplasme caustique.* Prenez mouches cantharides pulvérisées une once & demie, semences de moutarde, racines de pyrètre pulvérisées, de chacune un gros, vieux levain une once, mêlez avec suffisante quantité de fort vinaigre, faites un cataplasme.

107. *Onguent épispastique.* Prenez mouches cantharides pulvérisées deux gros, euphorbe & térébenthine de chacun un gros; mêlez pour un onguent épispastique.

108. *Parfums.* Prenez vinaigre de vin quatre livres, sel marin, nitre, huile de vitriol ordinaire, de chacune une demi-livre, eau pure deux livres; mettez dans un pot de terre verniſſé & évasé, placez sur des charbons ardens; laissez évaporer dans les écuries & dans les étables d'où les animaux seront sortis, toutes les fenêtres se trouvant bien

fermées, avec la précaution néanmoins de les ouvrir trois heures avant qu'ils y rentrent.

Telles sont les principales formules magistrales rapportées par M. de Bourgelat dans sa matiere médicale. Il passe de là aux officinales ; mais comme celles-ci se trouvent dans presque toutes les pharmacopées, nous ne nous y arrêterons pas ici.

MENÉE. C'est un terme de vénerie : on s'en sert pour désigner la droite route du cerf qui fuit. On dit aussi *menée belle* d'un chien qui a la voix belle, & qui chasse de bonne grace *Mener* les chiens courrans à l'ébat, c'est les promener, ce qui se fait deux fois par jour.

MENUS DROITS. C'est le droit du roi à la chasse : on appelle menus droits, certaines petites parties d'un cerf, telles que les oreilles, les bouts de sa tête, quand elle est molle, le musle, le franc boyau, les daintiers & les nœuds, qui se levent seulement au printemps & dans l'été.

MERA. Terme de chasse : c'est l'entrée ou le trou de la taniere d'un renard ou d'une autre bête.

MERLAN C'est un poisson de l'océan, long d'un pied, quelquefois davantage, qui est fort menu eu égard à sa grandeur, principalement vers sa queue, car il est plus gros vers la tête. Ce poisson a la tête & le corps applatis sur les côtés ; mais le devant de sa tête est plus plat au-dessus, quand sa bouche est fermée ; son dos est convexe ; il a l'anus fort voisin de la tête, & conséquemment bien éloigné de la queue ; tout son corps est d'une couleur blanche argentée ; mais son dos est d'une couleur plus foncée ou grisâtre ; ses écailles sont petites, arrondies & blanches ; sa mâchoire supérieure est avancée au-delà de l'inférieure, en sorte que quand la bouche se trouve fermée, les dents supérieures outrepassent la mâchoire inférieure ; ses narines sont apparentes, elles ont deux ouver-

tures de chaque côté, & sont placées plus près des yeux que de l'extrémité du naseau; ses yeux sont grands, situés aux côtés de la tête; ils sont couverts d'une membrane lâche & transparente, l'iris en est de couleur argentée, & la prunelle est grande & bleuâtre; la membrane des ouies est composée de chaque côté de sept arêtes: on remarque plusieurs rangs de dents à la mâchoire supérieure; & parmi ces différens rangs le dernier ou le plus extérieur est le plus grand; les dents du premier sont inégales en grandeur; à la mâchoire inférieure se trouve aussi un rang distingué de dents pareillement inégales en grandeur; à la partie antérieure du palais est un osselet dentelé, qui forme les deux côtés d'un triangle; dans le gosier se trouvent supérieurement deux osselets ronds, & inférieurement deux oblongs dentelés: la langue de ce poisson & tout son palais dans le milieu sont lisses; il y a neuf points au moins de chaque côté à la mâchoire inférieure sans aucun barbillon: on observe aux parties latérales de ce poisson, une ligne noirâtre ou obscure, courbe, beaucoup plus proche du dos que du ventre: il y a aussi une tache noirâtre des deux côtés à la naissance des nageoires pectorales; celles-ci sont grisâtres, composées de vingt-une arêtes, dont celles qui occupent le milieu sont les plus longues & fourchues au bout; mais dont les deux premieres & les deux dernieres ne le sont point; les nageoires du ventre sont situées plus en devant que celles de la poitrine; elles sont d'une couleur blanche formées de six arêtes, la seconde en est la plus longue, & celles du milieu sont fourchues. Il y a encore trois nageoires au dos de ce poisson, la premiere de ces nageoires est triangulaire, composée de vingt arêtes, dont les premieres sont les plus longues, & celles du milieu un peu fourchues au bout; les deux nageoires près de

l'anus sont blanchâtres ; la premiere de ces nageoires est longue, formée de trente-trois arêtes, dont celles qui occupent le milieu sont fourchues par le bout, & celles des extrémités de chaque côté sont petites ; la seconde est plus petite, composée de vingt-trois arêtes, dont celles du milieu sont fourchues par le bout ; la queue de ce poisson est égale & noirâtre à son extrémité, composée d'environ trente-une arêtes longues, excepté les dernieres qui sont fourchues au milieu ; son foie est blanchâtre, divisé en deux grandes lobes, dont le droit est petit, court ; & le gauche très-long, étendu par-tout l'abdomen ; la ratte est triangulaire sous l'estomach ; on remarque dans les femelles deux ovaires longs, pleins d'œufs jaunes ; la vessie de l'air dans ce poisson est longue, gluante, simple, attachée à l'épine du dos, ou au canal pneumatique qui prend son origine à la partie supérieure, & va s'insérer dans l'œsophage ; son cœur est quadrangulaire, à angles fort obtus, fourni d'une grande oreillette & d'une grande aorte ; son estomach est oblong, assez gros, réfléchi à la partie inférieure, avec un grand nombre d'appendices au pylore en maniere de couronne ; son intestin est réfléchi d'abord vers le diaphragme, puis vers l'anus, ensuite de l'anus à l'œsophage, & il descend enfin droit à l'anus ; la partie inférieure de cet intestin est fort ample, en sorte que l'intestin se trouvant étendu avec l'estomach, est un peu plus long que le poisson même ; la véficule de son fiel est adhérente par un conduit au foie, & par un autre plus grand à l'intestin proche des appendices ; ses reins sont sanguinolens, longs, étendus le long du dos ; ses vessies urinaires sont au nombre de deux, oblongues vers l'anus, pleines d'eau claire ; ses vertèbres sont au nombre de cinquante-quatre en tout. Le merlan se prend fréquem-

ment dans la Manche & dans toute la mer Baltique ; chassé de la haute mer par une infinité d'ennemis redoutables qui cherchent à le dévorer, il approche souvent en foule des côtes, où il devient la proie des pêcheurs. Aussi ce poisson est-il très-commun dans nos poissonneries ; il se nourrit d'anchois, de crevettes, de goujons de mer, & d'autres petits poissons qu'il avale tout entiers ; car ses dents ne lui servent point à hacher ses alimens ou sa proie par morceaux, mais à la retenir. Cependant Rondelet a observé que les petits poissons qu'on trouve dans son corps, se trouvent hachés par morceaux dans son estomach, & cela provient sans doute de ce que ces viandes, à mesure qu'elles se digerent, se mettent en pieces par la chaleur naturelle. Il y a, dit l'Emery, dans l'endroit le plus ample où le plus épais de la tête du merlan proche de sa cervelle, deux petits os pierreux, un de chaque côté, long d'un travers de doigt, large de huit lignes, pointus par un des bouts, obtus par l'autre, lisses & polis, très-blancs, tendres, faciles à rompre, d'un goût tant soit peu salé, lorsqu'ils ont été mis en poudre subtile, de substance alkaline & absorbante ; mais il est à observer, que la pointe de cet os n'est pas justement au milieu de son extrémité, mais à côté, & que le reste de cette extrémité est comme échancrée naturellement. Parmi les merlans, il s'en trouve d'hermaphrodites, & en effet on remarque très-distinctement dans l'intérieur de plusieurs les œufs d'un côté, & la laite de l'autre. On a envoyé de Norwege, au docteur Worm, de ces sortes de merlans.

Ce poisson contient, selon l'analyse chymique qu'on en a fait, beaucoup d'huile & de sel volatil ; pour l'avoir bon à manger, il faut le choisir bien nourri, d'une chair molle, tendre & légere : tous

les médecins se rapportent unanimement pour regarder ce poisson comme le plus sain de tous : sa chair qui n'est point chargée de sucs visqueux, ne charge point l'estomach ; il faudroit en faire un grand excès pour s'en trouver incommodé ; le merlan ne laisse pas néanmoins de nourrir, il produit même un aliment de bon suc : mais cette nourriture est si légere & passe si vîte, que la nature n'a presque pas le temps d'en disposer pour le soutien du corps ; c'est par cette raison qu'on en peut permettre l'usage à toutes sortes d'âges & de tempéramens, même aux malades & aux convalescens. En Angleterre on fait sécher ce poisson après l'avoir vuidé ; on le sale, & on en fait par-là un mets fort agréable. Les Allemands & les Polonois sçavent aussi l'assaisonner & lui donner une couleur jaune ; ils employent à cet effet de la racine de *cucurma :* les pierres qui se trouvent dans la tête de ces poissons passent pour être d'excellens remedes apéritifs, propres pour la colique néphrétique, & pour chasser les sables des reins & de la vessie ; elles sont aussi très-bien indiquées pour arrêter les dévoiemens, & pour absorber les acides de l'estomach ; on les prépare simplement en les broyant sur le porphyre. La dose en est depuis douze grains jusqu'à un demi-gros.

MERLE. C'est un oiseau qui égale la grive en grandeur ; il pèse de même qu'elle quatre onces ; sa longueur est de neuf pouces & demi depuis la pointe du bec jusqu'au bout des pieds, & dix pouces & demi ou onze pouces jusqu'au bout de la queue ; son bec est long d'un pouce, d'un jaune safrané ; mais dans la femelle la pointe & le dessus du bec sont noirâtres ; le dedans de sa bouche est jaune dans l'un & dans l'autre sexe ; la circonférence des paupieres est pareillement jaune ; il y a à chacune des aîles de cet oiseau dix-huit grandes plumes,

la quatrième est la plus longue; sa queue est longue de quatre pouces & demi, fortifiée par douze plumes d'égale longueur, excepté les dernieres de chaque côté qui son tant soit peu plus courtes que les autres; ses pieds sont unis; le doigt extérieur & le postérieur sont égaux; le premier est attaché à celui du milieu par la partie inférieure; le foie de cet oiseau est divisé en deux lobes, dont le droit est le plus grand; la véscule du fiel a son attache au foie; son estomach est moins musculeux que dans les autres oiseaux. MM. Arnauld de Nobleville & Salerne n'ont remarqué dans cet oiseau aucun vestige d'appendice intestinale.

Le merle se nourrit indistinctement de baies & d'insectes. Lorsque les merles sont encore jeunes & de l'année, ils ont le bec noirâtre; mais le bec change de couleur au bout d'un an, & devient d'un beau jaune: & quand ils sont avancés en âge, ils sont très-noirs par-tout. En général les merles & les fauvettes dans leur jeunesse sont plutôt bruns que noirs; leur poitrine est roussâtre, & leur ventre un peu grisâtre: quand ils sont encore petits, il est impossible de distinguer les merles d'avec les fauvettes par la couleur.

Le propre du merle est de chanter beaucoup; la femelle pond à chaque couvée quatre ou cinq œufs bleuâtres parsemés de taches brunes: cet oiseau construit son nid avec tout l'art possible; il emploie à l'extérieur de la mousse, des rameaux déliés, & des menues racines, qu'il lie ensemble avec de la boue pour tenir lieu de colle; le dedans en est aussi lutté. Cet animal ne pond pourtant pas ses œufs sur la boue à nud, comme fait la grive; mais il met par dessus la boue du chaume, de la paille, du poil ou du crin, ou d'autres matieres mollettes propres à recevoir ses œufs, pour qu'ils soient moins exposés à se casser, & que les petits soient couchés

plus mollement. Le merle aime à se baigner & à s'éplucher; il aime aussi à voler seul, & c'est de son amour pour la solitude que *Varron* & *Festus* ont tiré l'étymologie de son nom latin. Aristote a observé de son temps que cet oiseau gazouille en hiver, mais qu'en été il chante à gorge déployée; & cependant il est de fait qu'il commence à chanter dès que la neige est à peine fondue; son chant n'est pas même désagréable, quand on l'entend dans un bois où il y a écho, ou dans une vallée. Dès que cet oiseau a une fois appris quelque chose, il le retient toute sa vie; il est très docile, & on peut l'instruire à parler; mais sa voix n'est jamais articulée comme celle du perroquet. Le merle est si commun, qu'il se fait entendre par-tout par son chant, & qu'on l'éleve presque chez tous les artistes en cage. Quand il est en campagne, il fait son séjour des bocages épais; il place ordinairement son nid dans l'épine blanche à la hauteur d'un homme ou à peu-près: le merle couve de tems en tems à la place de sa femelle pendant le jour, & pendant le restant du temps il lui porte à manger, l'égaie par son chant, & veille autour d'elle pour en écarter l'ennemi. On prétend que les merles font des petits deux fois par an: ils doivent donc commencer au premier printemps avant les autres oiseaux: on pourroit les faire couver en cage.

Un curieux observateur en ornithologie rapporte, qu'ayant mis deux merles mâles & femelles dans une grande voliere au fond de son jardin, où il y avoit un if en pyramide, il suivoit leurs procédés; d'abord ils poserent de la mousse pour base de leurs nids, puis ils répandirent sur cette base la poussiere, dont ils avoient rempli leur gosier; & piétinant dans l'eau pour se mouiller les pieds, ils la détremperent, ce qu'ils continuerent de faire couche par couche; la femelle couva seule ses

œufs, étant nourrie soigneusement par le mâle; les petits éclos, ils leur donnoient des vers de terre coupés par morceaux, ayant l'attention d'aller recevoir la fiente que chaque petit rendoit après avoir avalé la becquée; cette fiente servoit en partie de nourriture au pere & à la mere; ils firent ainsi quatre couvées dans l'année, mais ils mangerent les deux dernieres. L'observateur a vû le merle tuer ses petits l'un après l'autre, & les donner à manger à sa femelle; d'où il conclud que c'est là la raison pour laquelle les merles, étant si féconds, sont néanmoins peu communs en comparaison des grives & des alouettes; mais M. Salerne qui a rapporté ce fait dans son Histoire Naturelle des oiseaux, ajoute qu'il lui a paru si extraordinaire, & si contraire aux loix de la nature, qu'on n'en sçauroit rien conclure pour le général.

Il y en a qui prétendent qu'il y a deux sortes de merles, sçavoir, le merle ordinaire ou commun, qui fait son nid à une certaine hauteur sur des arbres ou arbrisseaux; & le merle terrier, qui fait le sien tout bas & contre terre; mais cette distinction n'est pas fondée: M. de Salerne déjà cité, a vû le même merle, voyant qu'un chat lui avoit mangé ses deux premieres couvées dans le nid fait au pied d'une haye, en faire une troisieme sur un pommier, à la hauteur d'environ huit pieds: il est très-rare de voir des merles blancs; cependant on peut dire qu'il n'y a gueres de pays où il ne s'en trouve, quoiqu'ils soient plus communs dans le nord. Ces oiseaux ne vivent pas long-temps, & la raison qu'on en apporte dans le pays de Sologne, c'est parce qu'ils ont coutume de dormir le cul au vent, tout le contraire des autres oiseaux, qui tournent toujours la tête du côté du vent pour dormir, afin que leurs plumes ne soient point dérangées, & qu'ainsi ils aient moins froid du-

rant la nuit; mais cette observation paroît un peu suspecte.

Aristote & Pline disent que les merles s'en vont où se tiennent cachés pendant l'hiver; mais il paroît que ces naturalistes se sont trompés, du moins ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils restent en France tout l'hiver comme la plupart des grives.

On fait la chasse des merles de plusieurs façons, à l'araigne, à la repenelle & à la fossette. L'araigne est un filet qui se fait de mailles en lozange, dont chacune a un pouce de large, le fil en doit être délié retors en deux brins & teint en couleur, la levée est composée d'environ quatre-vingt mailles, & la hauteur de ce filet est d'environ huit pieds; il se termine par des boulettes, ou bien on passe une ficelle bien unie dans toutes les mailles du dernier rang d'en haut. Voici actuellement comment se fait cette chasse. Sur la fin d'Avril on choisit un jour de brouillard, parce qu'alors le merle vit le long des haies & on prend son filet; on se promene d'abord le long des haies, où l'on suppose qu'il y a des merles: quand il s'en trouve, ils se sauvent & se placent à trente ou quarante pas; on remarque l'endroit où ces oiseaux sont posés; on avance de vingt pas, & on étend son araigne de la maniere suivante. On suppose qu'il y a une haie correspondante à celle où on veut s'arrêter; on attache des deux côtés son filet à des branches d'arbres qui avancent un peu dans le chemin, qui auront environ cinq ou six pieds de hauteur: il est à observer que le filet doit être tendu au niveau de la haie, où les merles se sont placés; on fait ensuite le tour, & on approche d'eux jusqu'à ce qu'on les fasse sauver; ces oiseaux volent alors le long de la haie; on les suit au petit pas, & insensiblement ils donnent dans le filet qu'ils font tomber sur eux à force de se dé-

battre; à ce signal on court sur la proie, afin de la saisir; il n'arrive pas toujours qu'on trouve un chemin entre deux haies propre à tendre son piege; dans ce cas on se munit d'un bâton de six pieds de haut, fendu par un bout, & pointu par l'autre; on le fiche en terre, & on y attache un des bouts du filet, tandis que l'autre est lié à la haie ou arbre placé à une distance convenable, qui fait le même effet que le piquet: la plus grande attention qu'on doit avoir dans cette sorte de chasse, c'est d'arranger les coins du filet, de maniere que la moindre secousse le fasse tomber sur un oiseau.

Telle est la chasse à l'araigne. celle à la repenelle s'exécute à la fin des vendanges; on va dans les taillis peu éloignés des vignes; on choisit un arbuste droit & élevé, on l'émonde jusqu'à environ cinq pieds de hauteur, & on le perce avec une vrille à environ quatre pieds & demi, on prend ensuite un autre arbuste éloigné du premier d'environ quatre pieds, on en ôte toute la ramille, & on attache à l'extrémité supérieure une petite ficelle longue de demi-pied, à laquelle on noue un collet de crin, fait en nœud; on prend alors l'extrémité supérieure de ce dernier arbuste, on le courbe de façon qu'il avance presque jusqu'à l'autre, & on passe le collet dans l'ouverture qu'on a faite dans le premier arbuste, en tirant jusqu'au nœud de la ficelle qui vient au niveau du trou.

Outre ces préparatifs, il faut avoir un petit bâton long de quatre doigts, fait d'un côté en forme de petit crochet, & arrondi par l'autre, qui se terminera en pointe; on l'insere un peu dans le petit espace qui doit rester depuis le nœud jusqu'au bord de l'ouverture de l'arbuste, & on l'y place fort à l'aise; après quoi on étend dessus le collet, qu'on ouvre en rond, & qu'on pose à plat sur la marchette du petit bâton, le piége est achevé; si on

met au-dessus une grappe de raisin ; l'oiseau qui viendra la becqueter, se placera sur la marchette du bâton, elle tombera, l'arbuste plié reprendra sa premiere direction, & le merle se trouvera saisi par le lacet.

La troisieme chasse du merle est à la fossette ; on fait une petite fosse large de huit pouces dans un sens, & de cinq dans l'autre ; elle peut en avoir six de profondeur. On met au fond des baies de laurier ou des vers de terre piqués à travers le corps d'une longue épine : on prend ensuite un gazon ou une tuile de pareille grandeur, & on les place sur un quatre de chiffre arrangé sur la fossette, de façon que l'oiseau voulant prendre à manger, pose le pied sur le bâton, ce qui fait mouvoir le ressort, & fait tomber la tuile sur le gibier, qui se trouve renfermé dans la fossette.

Il y a encore des personnes, qui pour attirer plus sûrement les merles, attachent à côté du piége un bâton où un de ces oiseaux vivans est lié par le pied ; cette derniere chasse se fait ordinairement en hiver : car pour lors les merles affamés volent inconsidérément par-tout où ils trouvent de quoi se nourrir.

Les merles sont très en usage parmi les alimens, & méritent à juste titre d'être placés au nombre des oiseaux, dont la chair fournit un bon suc ; les Romains les engraissoient dans les volieres avec les grives ; mais on prétend qu'ils ne sont pas si délicats, ni si faciles à digérer, quoique cependant certains auteurs les leur préferent ; le tems qu'ils sont les meilleurs, c'est pendant les vendanges, parce qu'ils mangent alors du raisin ; mais leur chair devient amere, lorsqu'ils sont réduits à se nourrir de baies de genievre, de graines de lierre & d'autres fruits semblables. Pour avoir les merles bons à manger, il faut les choisir jeunes, tendres & bien nourris, car quand ces oiseaux vieillissent, leur chair devient dure, seche & de digestion difficile. Ils con-

viennent en tout tems, à toutes sortes d'âges & de tempérament.

Pour ce qui concerne l'usage du merle dans la médecine, on dit sa chair propre contre le cours de ventre & la dyssenterie; mais il est à observer, que ceux qui sont sujets aux hémorrhoïdes, ou qui portent quelque ulcere, doivent s'abstenir d'en manger. On vante beaucoup contre la sciatique, l'huile dans laquelle on a fait cuire des merles, & la fiente de ces oiseaux dissoute dans du vinaigre, dissipe les rousseurs du visage, & les taches de la peau, si l'on s'en sert en liniment.

MERLUCHE ou MERLU. On donne ce nom à de la morue seche, la meilleure est la plus blanche; quand on veut en faire usage pour ses alimens, on commence par la battre bien avec un marteau pour l'attendrir, on la fait ensuite tremper plusieurs jours en la changeant d'eau; après quoi on peut la faire cuire de la façon qu'on le juge à propos. (*Voyez notre Manuel alimentaire des animaux qui peuvent servir de nourriture pour l'homme, il est prêt à être mis sous presse.*)

MERLUE. On nomme merlue, les peaux de bouc, de chevre, qu'on a fait sécher sur la corde pour les pouvoir garder sans se corrompre, en attendant qu'elles puissent être passées en chamois, en mégisserie & en maroquin.

MÉSANGE. C'est un oiseau fort commun en France, il s'en trouve de plusieurs especes; la plus usitée en médecine, est la grosse mésange; cet oiseau, dit Willugby, est presque égal au pinçon, à peine pese-t-il une once, il a depuis le bout du bec jusqu'au bout de la queue, un demi pied de long, & entre les deux extrémités des aîles étendues, neuf pouces de large; son bec est droit, noir, long d'un demi-pouce, de grosseur médiocre; ses deux mâchoires sont de pareille longueur; sa langue est large, terminée en quatre filamens; ses pieds sont

plombés ou bleus ; ſes doigts extérieurs ſont joints juſqu'à un certain point à celui du milieu ; la tête & le menton ſont noirs, au deſſous des yeux de chaque côté regne une raie large ou tache blanche remarquable, qui allant des angles de la bouche en arriere, occupe les mâchoires & eſt entourée de noir ; au derriere de la tête eſt une autre tache blanche, terminée d'un côté par le noir de la tête, & de l'autre par le jaune du col ; le col, les épaules, le milieu du dos ſont verdâtres, ou d'un verd jaunâtre ; le croupion eſt bleuâtre, la poitrine, le ventre & les cuiſſes ſont jaunes, mais le bas-ventre eſt blanchâtre ; le milieu de la poitrine & du ventre eſt diviſé par une ligne large noire, qui ſe continue depuis la gorge juſqu'à l'anus ; les grandes plumes des aîles ſont brunes, à bords blancs, ou à bords en partie blancs & en partie bleus, quelquefois auſſi ſans aucune blancheur ; les bords extérieurs des trois plumes les plus proches du corps ſont verdâtres, on apperçoit une tache blanche tranſverſale formée par les pointes blanchâtres des plumes du premier rang, qui ſont en recouvrement & qui occupent la ſeconde jointure de l'aîle, mais celles des moindres rangs ſont bleuâtres ; la queue eſt longue d'environ deux pouces & demi ; les barbes extérieures de toutes les plumes qui la compoſent, excepté celles des extrémités, ſont cendrées ou bleues, & les intérieures ſont noires ; les plumes des extrémités de chaque côté, ſont blanches à la partie extérieure du tuyau & par leurs bouts ; la queue même pliée ne paroit point fourchue ; chaque aîle eſt compoſée de dix-huit grandes plumes, outre l'extérieure qui eſt la plus courte, & la queue l'eſt de douze.

M. Linnæus donne de la groſſe méſange, la deſcription ſuivante ; elle a, ſelon lui, le corps noir, luiſant, les tempes blanches au-deſſous des yeux, le menton noir, & cette noirceur ſe joint ſous les

tempes à la tache de sa tête, tandis que la tache de la gorge trace une ligne droite, noire vers la poitrine & le ventre, la nuque du cou est jaune, les épaules sont d'un jaune verd, la poitrine & le ventre sont jaunes, les aîles & la queue sont blanchâtres, les grandes plumes des aîles noirâtres, dont le bord extérieur est plus pâle, excepté celui de la premiere, une ligne blanche transversale passe par l'aîle obliquement; la premiere plume de la queue est blanche longitudinalement en dehors; mais la sixieme de chaque côté est bleuâtre, les autres sont bleuâtres longitudinalement en dehors & noirâtres en dedans.

En général, le caractere propre aux mésanges, est d'avoir le bec noir & court, mais cependant plus grand que les autres oiseaux à bec menu, à proportion du corps; leur habitation est ordinairement autour des arbres, ils s'y nourrissent principalement d'insectes qu'ils y trouvent, ils font même leurs nids dans le tronc de ces arbres, ils vivent aussi de chenevis & de noix qu'ils percent avec le bec. Un caractere qui est encore propre aux mésanges, est d'avoir les pieds de couleur plombée; Ruisch rapporte que quand les mésanges n'ont que du chenevis dans leur cage, elles deviennent bientôt aveugles pour trop becqueter, aussi recommande-t-il de le leur broyer. La plupart de ces oiseaux mangent encore de la viande, & c'est la raison pour laquelle ils volent souvent sur les cadavres; dans nos maisons, on les nourrit avec la plus grande partie de nos alimens, elles aiment sur-tout éperduement les noisettes; on les nourrit aussi avec des limaçons, du fromage nouvellement caillé & des œufs de fourmis, ils n'avalent leur manger qu'après l'avoir goûté auparavant avec leur langue

Les grosses mésanges montent & descendent à la façon du pic verd, se tenant aux troncs des arbres; on n'en voit pas une si grande quantité en été qu'en automne,

automne, car pour lors elles sont fort communes. Elles portent une coëffure dessus la tête : c'est ce qui leur a fait donner le nom de nonnettes : on les nomme aussi mésanges charbonnieres, à cause des bandes & des taches noires qu'elles ont sur le corps, ou mésanges pinçons, à cause de la ressemblance de leur cris avec le pinçon ; quand ces mésanges voyent quelques-unes même de leurs especes & de plus petites, qui sont foibles & malades, elles les poursuivent & leur tirent le cerveau hors de la tête à coup de bec.

Olina dit que notre grosse mésange pond d'une seule couvée huit ou neuf œufs dans le creux des arbres, qu'elle est la plus estimée des mésanges pour le chant, qu'elle vit quatre ou cinq ans, que son cri ennuie & fatigue assez souvent, que c'est un oiseau courageux qui défend ses petits des autres oiseaux avec beaucoup de bravoure ; que les mésanges volent par troupes de six ou de sept, & quelquefois davantage ; mais Olina ne s'accorde pas avec Belon sur le nombre des œufs, cependant M. Salerne dit qu'ayant souvent déniché de ces oiseaux, il y a trouvé pour l'ordinaire neuf œufs d'un blanc cendré parsemés de points rougeâtres, sur-tout au gros bout, dans un nid écrasé ou applati fait de bourre en grande partie. On apprivoise les grosses mésanges & on les nourrit en cage ou dans une étuve, à cause de la douceur de leur chant qu'elles continuent pendant toute l'année ; Adrovande en parlant de ces oiseaux, observe, que comme ils aiment le suif, on s'en sert pour leur dresser des embuches, & qu'on leur en donne pour qu'ils chantent plus agréablement.

En Berry & en Sologne on donne à la mésange le nom de patron des Maréchaux, parce que son chant répete *ti-ti-ti*, & en Provence on l'appelle *ferrurier*, &c. on le connoit encore sous le nom de *mésange à*

*miroir*, à cause de ses taches. Derham rapporte que le mâle est plus grand, & que les taches sont plus luisantes que celles de la femelle. On a observé que le tems où ces oiseaux paroissoient le plus abondamment, étoit précisément celui dans lequel les Bergeronettes s'en alloient.

Le petit peuple mange volontiers la chair de mésange, qui n'a rien d'exquis; cet oiseau passe en médecine pour être très bon contre l'épilepsie, pour exciter l'urine & pour déterger les glaires & les graviers des conduits urinaires. On le fait sécher, & après l'avoir réduit en poudre, on en donne depuis un scrupule jusqu'à un gros infusé dans un verre de vin blanc, ou dans quelque eau diurétique, telle que celle de turquette ou de pariétaire.

Il y a différentes façons d'attrapper la mésange; la premiere usitée chez le vulgaire est très puérile: on prend à cet effet une noix déja entamée, autour de laquelle on tend plusieurs petits collets simples de queue de cheval; les mésanges voulant venir manger la noix se pendent par les pieds, & là trouvant les collets se trouvent prises; ou bien, & c'est la seconde méthode, on a quelques mésanges en cage, & on les porte dans un endroit où il y a beaucoup de ces oiseaux, on pose la cage en bas, on la garnit de gluaux bien enduits, & on se retire à l'écart, ensorte qu'on n'en puisse pas être apperçu, & en peu de tems on en prend plusieurs; ou bien encore, (troisieme méthode) certains chasseurs contrefont la voix des mésanges, & se cachent dans une loge faite de feuillages, sur laquelle ils mettent des gluaux; ou enfin on prend les mésanges à la repenelle, comme les geais, il faut à cet effet que l'arêt qui est au bout du bâton, soit pointu, afin de l'ajuster dans une noix à demi cassée, ou dans un bout de chandelle, & que la machine soit plus foible à proportion.

Il y a plusieurs especes de mésanges; la premiere de

toutes est la grosse mésange : nous en venons de donner la description.

La seconde est la mésange à tête noire, & en effet elle a la tête noire avec une tache blanche au derriere de la tête, son dos est d'un gris verd, son croupion plus verd, & ses pieds plombés ; ce qui la distingue sur-tout de la premiere espece, c'est sa petitesse, elle se nomme *mésange de sapin*, parce qu'elle se tient dans les bois de sapins plus que les autres mésanges.

La troisieme espece est la mésange de marais ; cette espece a la tête noire, les mâchoires blanches, le dos verdâtre, les pieds plombés. Elle differe de la seconde espece, en ce qu'elle est plus grande, qu'elle a la queue plus longue, qu'elle n'a point de tache blanche au derriere de la tête, qu'elle a le dessous du corps plus blanc, qu'elle a moins de noir sous le menton, & qu'elle n'a point absolument de taches blanches aux extrémités des plumes des aîles qui sont en recouvrement ; cette mésange est probablement la *petite mésange nonnette ou cendrée de Frisch.* Elle mange du chenevis comme les autres, mais elle a tant de prévoyance, qu'elle en prend plus d'un grain dans son bec, lorsqu'elle en trouve ; elle les cache dans quelque endroit, d'où elle les tire ensuite pour les becqueter & les manger l'un après l'autre. Elle mange aussi des graines de soleil, & avec le bec elle perce généralement toutes les gousses des graines, elle se nourrit avec du pavot & d'autres graines semblables. Les mésanges sont d'ailleurs très utiles dans les jardins, de même que tous les autres oiseaux de leurs especes, elles becquetent les toiles des chenilles d'hiver, qui sont au haut des arbres, & qu'on ne peut pas voir facilement à cause des feuilles qui les couvrent ; elles mangent aussi les jeunes chenilles qui en sortent.

La quatrieme espece, est la mésange bleue ; ce qui caractérise cette espece, c'est la couleur azurée de la

tête, entourée d'un cercle blanc, comme une petite couronne; une ligne noire passe par les yeux en prenant depuis le bec jusqu'au derriere de la tête; le dos de cette mésange est d'un jaune verdâtre, tout le dessous du corps est jaunâtre, les pieds sont plombes. Klein prétend que cette mésange est la plus petite de toutes; mais M. Salerne dit qu'il s'est trompé; ce premier auteur ajoute, en parlant des mésanges, que quiconque veut avoir les squelettes des petits oiseaux, n'a qu'à se servir de celle-là, mais il faut préalablement ôter au petit oiseau la plus grande partie de sa chair & la cervelle. Frisch rapporte que la mésange bleue vole toujours avec la grosse mésange, & comme quelques-uns l'ont remarqué, toujours devant elle, tellement que quand il vient une mésange bleue, les oiseleurs peuvent conclure qu'ils verront bientôt la grosse mésange. La mésange bleue meurt bien vîte en cage, elle y vit même si peu de tems, qu'on ne sauroit s'en servir pour en attrapper d'autres; on ne peut distinguer le mâle d'une femelle, que par la vivacité des couleurs qui est plus grande en celui-là qu'en celle-ci; sa ponte est pour l'ordinaire de huit à dix œufs un peu oblongs, d'un blanc sale piqueté de rouge, posés immédiatement sur de la bourre. La cinquieme mésange est celle à longue queue, qui à proprement parler, est un oiseau d'un genre particulier, elle a le sommet de la tête blanchâtre, le cou noir, les mâchoires & la gorge blanches, une ligne noire & large qui s'étend des deux côtés depuis le bec jusqu'au derriere de la tête au-dessus des yeux; ce qui caractérise cette espece, c'est la figure de sa queue, qui est semblable à celle de la pie, & en effet les plumes extérieures sont les plus courtes, & les autres de chaque côté sont successivement plus longues jusqu'à celles du milieu, qui sont les plus longues de toutes; sa queue est fort longue proportionnellement à sa gran-

deur, & ses pieds sont noirâtres ; cette mésange fait son nid comme le roitelet commun, voyez article *Roitelet*. Il est vouté par dessus, & la voute est construite de la même maniere & dans le même goût que le reste du nid ; il n'y a qu'un petit trou ou côté par où la femelle entre & sort ; cette mésange est de tous les oiseaux, celui qui pond le plus grand nombre d'œufs. Willughby dit que la mésange à longue queue fait dix ou douze petits d'une couvée, elle habite principalement les lieux marécageux & les canaux, sa longue queue l'empêche de pouvoir faire son nid dans des creux d'arbres, mais elle attache son nid oblong à des branches. On nomme cette mésange dans l'Orléanois *parchaquine*, en Saintonge & Anjou *queue de poëlon*, en Verdunois *demoiselle*, & en Sologne *fourreau*, *gueule de four*.

La sixieme mésange est la huppée, elle a le sommet de la tête noir & les franges des plumes blanches, sa crête s'éleve presqu'à la hauteur d'un doigt, c'est ce qui la caractérise. On trouve cette mésange en Normandie, en Lorraine, & sur-tout dans les pays froids.

Il y a encore d'autres especes de mésanges ; mais comme la plupart sont étrangeres à la France, nous n'en parlerons pas ici.

MEUNIER. C'est un poisson de riviere à nageoires molles, de la famille des muges : on lui a donné ce nom, parce qu'il se trouve autour des moulins, ou peut être encore parce qu'il a la tête blanche, il est encore connu sous le nom de *tetard* ou *teter* à cause de la grosseur de sa tête, & sous celui de *vilain*, parce qu'il se nourrit de bourbe. Ce poisson est moins blanc sur le dos que sous le ventre ; il est semblable au mulet de mer, qu'on nomme *cabot* dans le Languedoc ; il a une nageoire au dos, deux au bas des ouies, deux au bas du ventre, & une encore près de l'anus ; sa tête est grosse & grande, sa bouche n'a

point de dents ; mais son palais qui est charnu, est garni d'os, il a quatre ouies de chaque côté, sa vessie est double & pleine de vent ; ce poisson se nourrit de bourbe d'eau, de petits animaux qui nagent sur la surface des eaux. On le prend à la ligne & on y met pour appât à l'hameçon des grillots qu'on trouve dans les champs, des graines de raisins, ou une espece de mouche qui se tient cachée en hiver le long des rivieres ; il y en a qui garnissent leurs hameçons de cervelle de bœufs. Le meunier nage de compagnie, ce qui fait qu'on en prend beaucoup à la ligne ou au filet, on pêche des meuniers qui pesent jusqu'à cinquante ou soixante livres ; les pêcheurs sont obligés de rejetter dans l'eau ceux qui ont moins de six pouces entre l'œil & la queue, sous peine de cent livres d'amende : on peut conserver pendant très longtems ces sortes de poissons dans un vivier, ils s'y nourrissent de petits animaux qui nagent sur la surface de l'eau.

Les pêcheurs connoissent une espece de meunier, dont les écailles sont transparentes & presqu'argentées, qui a le tact assez fin pour s'appercevoir quand les filets entrent dans l'eau, & qui a assez d'adresse pour se dérober souvent au piége ; il faut le chercher entre les bancs de sable qui s'amassent dans les rivieres, & amorcer son hameçon avec des vers ou des petits poissons. C'est dans le mois de Mai que cette pêche commence à être bonne, parce que c'est alors que le meunier multiplie.

La chair du meunier est blanche, d'un goût fade, pleine d'arêtes, & un peu meilleure salée que fraîche ; on le sert en étuvée, comme la carpe, & on le met aussi sur le gril, on le mange encore à la sausse blanche.

MEUTE. C'est un terme de chasse ou assemblage de tous les chiens courants qu'on destine à la chasse : on se sert aussi de ce mot pour désigner une troupe

de cerfs, & quelquefois le gîte. Les oiseaux donnent aussi le nom de *meute* à un oiseau attaché à quelque bâton ou corde, dont ils se servent pour faire approcher les autres des filets.

MIEL. C'est un suc en forme de rosée que les abeilles tirent de dessus les fleurs, & ce suc reçu même dans leur estomac, y fermente, & quand il commence à fermenter, elles le vomissent dans le fond de leurs alvéoles, où ce suc acheve peu à peu de fermenter, jusqu'à ce qu'il devienne *miel parfait*, & quand on veut se procurer de ce miel, il faut le tirer des gâteaux, ce qui s'exécute de trois façons différentes. Par la premiere méthode, on obtient du *miel vierge*, il coule de lui-même sans expression & sans feu des gâteaux nouvellement tirés, qu'on pose tout chauds après les avoir rompus ou coupés sur une petite claie d'osier, ou sur une nappe suspendue par les quatre coins, sous laquelle on met un vaisseau bien propre pour recevoir le miel; plusieurs personnes, sans se servir de claie, ni de nappes pour tirer le miel vierge, mettent les gâteaux sans les rompre les uns contre les autres, debout dans un panier sur une poële dans un lieu fort chaud; on égratigne un peu les rayons, pour que le miel coule plus promptement. Après que ce miel vierge, qui est sans contredit le meilleur & le plus délicat, a coulé, on tire encore des gâteaux du miel blanc, mais c'est en les mettant légérement en presse: comme il se mêle néanmoins toujours un peu de cire dans cette espece de miel, quoiqu'il soit blanc, il n'est pas à beaucoup près aussi blanc que le *miel vierge*, aussi fait-il la cire, il est d'ailleurs plus épais que le premier. Pour le tirer, on prend les gâteaux tous chauds & bien épluchés, on en remplit de petits sacs de toile claire, ronds & pointus, comme des chausses à hippocras, on les met dans une presse, & on en exprime le miel, qui tombe dans un vaisseau

qu'on a mis à cet effet sous la presse. Ce second miel, mis dans des pots qu'on laisse découverts quelque tems pour qu'il fermente, se purifie & s'éclaircit, en poussant en dehors une écume, qu'on ôte avec une cuillier propre, & quand toute l'écume est en dehors, on couvre les pots, & il ne faut que du papier. Le troisieme miel est le moins estimé : on ramasse tous les gâteaux vieux & nouveaux, même ceux qui ont donné le miel vieux & les couvains, on jette tout cela dans une chaudiere avec un peu d'eau qu'on fait tiédir en remuant toujours. Quand ils sont tiédes, on en remplit de petits sacs, & on les pressure, comme on a fait le second miel, mais on aura soin de ne pas trop le chauffer ; il deviendroit noir & de mauvais goût, il se mêleroit même de cire ; il ne faut pas non plus mettre trop d'eau pour le chauffer, il en seroit moins bon.

De tous les miels blancs, celui qui est le plus délicieux, est celui de Narbonne, sans doute à cause de la chaleur & de la quantité de romarin qui se trouve dans ce pays ; quand le miel de Narbonne est pur, il est aussi dur que du suc candi. On fait aux environs de Paris du miel blanc, on le tire sans feu des gâteaux des jeunes essains de l'année ; pour l'avoir bon, il faut qu'il soit épais, grenu, clair, nouveau, transparent, lourd, filonné, d'une odeur douce, agréable, un peu aromatique, d'un goût doux & piquant ; le miel qui surnage dans le vase, est le moins bon.

Le miel vierge est plus âcre, plus laxatif & plus déterfif que le blanc, c'est pour cette raison qu'on en fait usage dans les lavemens & les remedes extérieurs, le blanc s'emploie intérieurement, tant comme aliment, que comme médicament. Le miel commun de Champagne, est de tous les miels jaunes le meilleur, la raison en est bien évidente, le terroir y est sec, & les herbes qui y croissent sont

fines & aromatiques ; on estime plus le miel fait au printems, que celui qui a été fait en été, ce dernier est encore préférable à celui d'automne, à cause que les fleurs sont dans leur force ; le miel blanc, même le pâle, l'emporte sur le plus foncé, & celui qui écume peu en bouillant, à celui qui écume beaucoup, l'âcre doux, à celui qui n'a que de la douceur, enfin le miel d'une médiocre odeur, à celui qui est trop sensible, parce que ce dernier se trouve pour l'ordinaire sophistiqué par le thym, ou autres herbes qu'on y mêle ; plusieurs choses contribuent à rendre le miel bon, la chaleur & la pureté de l'air, la bonté des abeilles, la nature des fleurs qu'elles succent, & l'adresse des ouvriers qui y travaillent.

On attribue au miel une vertu pectorale, il excite le crachat, il aide à la respiration, il raréfie la pituite grossiere, il lâche le ventre ; avant la découverte du sucre il étoit de grand usage dans plusieurs alimens ; les anciens s'en servoient, sur-tout dans leurs ragoûts, leurs confitures & leurs boissons. En général, on peut dire que le miel est préférable au sucre, il est sans contredit plus balsamique, plus pectoral & plus anodin. Le miel crud a une propriété singuliere pour préserver de corruption les sucs des plantes, les racines, les fleurs, les fruits, la viande même, ensorte que les Badas, habitans du Ceylan, coupent les animaux par morceaux, qu'ils mettent avec du miel dans le trou d'un arbre, à une brasse au-dessus de la terre, & bouchent ce trou avec une branche du même arbre, dont ils font un tampon, ils la laissent ainsi pendant un an, après quoi elle est de bon goût.

Pour préparer le miel, c'est-à-dire, pour le rendre pur, beau, & tel qu'on l'emploie dans la thériaque & le mitridat ; on le met sur le feu dans un bassin sans aucune addition de l'humidité, on ne

lui donne qu'une légere ébulition, après quoi on le retire du feu, & après l'avoir laissé reposer, on l'écume bien avec une cuillier percée, on le passe ensuite par un tamis de crin, il devient alors très beau, très pur & d'une bonne consistence. Quand le miel est fort impur, les uns y ajoutent autant d'eau qu'il se trouve de miel, & si après l'évaporation de l'humidité qu'on y a mise, il ne paroit pas entiérement pur & clair, on aura recours au blanc d'œufs pour le clarifier.

On distille quelquefois le miel, on le met pour cet effet dans une cucurbite de grais sur un feu de sable modéré; quand on s'apperçoit que le flegme prend beaucoup de couleur, on l'ôte de dessus le feu, & on garde l'eau distillée dans une bouteille, cette liqueur est presque jaune, elle est assez douce & agréable, a une odeur de miel, elle est néanmoins d'un goût un peu acide: on la recommande pour fortifier le cœur, on la dit aussi très bonne pour la poitrine; elle est en outre diurétique, on en donne deux onces deux ou trois fois par jour aux nourrices auxquelles on veut faire perdre le lait; on la vante beaucoup contre les inflammations des yeux, aussi l'emploie-t-on dans les collyres & les fomentations qu'on destine contre cette maladie.

En poussant plus loin la distillation du miel, on en obtient un peu d'huile légere, & si on augmente le dégré du feu, il en résulte un acide très coloré, & une petite quantité d'huile fétide; le résidu est une substance noire qui paroit spongieuse; de cette substance pulvérisée, il s'éleve des particules ferrugineuses qui s'attachent aux barreaux aimantés qu'on y présente. On vante beaucoup cette poudre contre le mal des dents, & l'huile empyreumatique qu'on a obtenu par la distillation, s'emploie dans les mêmes cas où l'on fait usage des autres huiles fétides; l'acide coloré qui précede cette huile dans la distil-

lation, est très bon, à ce qu'on prétend, pour faire croître les cheveux, on en humecte leurs racines avec une éponge, ou bien on en frotte le peigne; cet acide est en outre apéritif & diurétique de même que les autres acides végétaux.

On vend dans les boutiques deux sortes de miel, le simple & le médicinal; ordinairement il s'en trouve de quatre sortes de ces derniers, qui sont le violat, l'anthosat, le rosat & le mercurial, sans y comprendre une infinité d'autres qu'on peut préparer sur le champ.

C'est avec le miel que les habitans de la ville de Metz font une liqueur excellente connue sous le nom d'hydromel : voici la méthode qu'ils employent pour la faire; ils prennent treize pots d'eau de riviere ou de fontaine, ils mettent cette eau dans une chaudiere, dont la capacité est au moins du double, ils ont en même-tems une baguette avec laquelle ils prennent la hauteur de treize pots d'eau, & ils font un cran à cette hauteur; ils y jettent ensuite deux autres pots d'eau & quatre pots de miel, ils font couler le tout ensemble dans cette chaudiere, jusqu'à ce que tout soit réduit à la hauteur du cran; ils ont sur-tout grand soin d'écumer l'eau tant & si long-temps qu'elle cuit, & quand l'eau n'écume plus, ils y jettent de temps en temps une demi-chopine d'eau à la fois pour la faire mieux écumer; cela fait, on retire la liqueur de dessus le feu, & on la met toute bouillante dans un baril bien échaudé & bien rincé, dans lequel on aura jetté un demi-verre de bonne eau-de-vie ou environ, pour ôter le goût & de l'eau & du bois, on expose le baril au soleil pendant un mois ou cinq semaines, & on le remplit tous les matins pendant ce temps : on observera sur-tout qu'il ne faut qu'un baril de dix pots pour toute cette composition, afin d'avoir de reste les trois autres pots; pour le remplir, on mettra ensuite à l'endroit du

bondon une petite plaque de fer blanc percé à jour, qu'on attachera avec quatre broquettes. Après avoir laissé le baril exposé au soleil pendant un mois ou cinq semaines, on le mettra à la cave & on en ôtera la plaque pour y substituer le bondon. Si on a de la liqueur de reste, on le remplira chaque quinze jours dans la cave, à la pleine lune de Mars on tirera cette liqueur, & on la mettra en bouteille, plus elle sera vieille, meilleure elle sera.

Les Russes font leur hydromel d'une façon qui paroit un peu différente de la précédente ; mais qui cependant, à examiner de près, est vraiment la même ; ils prennent une certaine quantité de bon miel blanc, & huit fois autant d'eau de puits ; ils font un peu chauffer l'eau dans un chaudron de cuivre bien étamé, ensuite ils y jettent le miel & ils le font bouillir ensemble. Pendant que la liqueur bout, ils l'écument avec soin jusqu'à ce que le tout soit réduit au tiers, tout l'art consiste à ne le laisser bouillir ni trop, ni trop peu ; l'hydromel sera assez cuit, lorsqu'un œuf frais pourra y surnager : au reste il faut la faire bouillir plus ou moins, selon la quantité de miel qu'on employe. Le meilleur n'a pas besoin de rester aussi longtemps sur le feu que le moindre ; lorsqu'il est encore chaud, on le passe par un sac pointu, afin de le clarifier, après quoi on le met dans un tonneau où il y a eu autrefois du vin, l'on expose ensuite ce tonneau pendant cinq ou six semaines au soleil, ou derriere un fourneau, ou sur un four de Boulanger, afin que l'hydromel puisse bien fermenter ; après avoir pris toutes ces précautions, on le met dans la cave. Dans les endroits où il y a beaucoup de miel, on fait une liqueur inférieure à celle-là avec l'eau qui a servi à laver la cire & les vases, où il y a eu du miel : cette liqueur se donne aux domestiques. Les paysans font quelquefois un mélange de bon vin nouveau & d'excel-

lant miel, ils obtiennent par ce mélange une très bonne boisson; autrefois on en faisoit encore d'une autre espece qui étoit composée de vin & de miel.

MIGONE. Est un nom que les habitans du Roussillon donnent à la laine de la troisieme sorte que les Espagnols appellent *tierce*, les Languedociens l'appellent *migot*.

MILAN. C'est un oiseau de proie qui se distingue très aisément de tous les autres oiseaux de proie par sa queue fourchue, elle est cependant agréablement colorée, ainsi que le reste du corps. Le corps de cet oiseau est, selon Linnæus, d'une couleur tannée dessus & dessous; les plumes du dos & des aîles ont une tache noire au milieu, & sont blanches vers la base; celles de la tête sont pareillement blanches, pointues, avec une tige noire & les extrémités blanchâtres, la poitrine, les cuisses sont revêtues de longues plumes tannées à tige noire; les dix premieres plumes des aîles sont toutes blanches en dessous, les cinq premieres noires en dessus, & les cinq autres noires tannées, les dix suivantes noirâtres en dessus à pointes tannées, cendrées en dessous avec des bandes noirâtres; sa queue est longue, fourchue, rousse, dont la premiere grande plume est noirâtre en dessus à son bord extérieur, ses pieds sont jaunes & ses ongles noirs, son bec est aussi noir avec une tache jaune. Cet oiseau se lance singuliérement dans les airs les aîles étendues sans les agiter, ou du moins fort rarement, il plane & se laisse couler d'un mouvement tranquille & comme insensible: on peut dire que le milan excelle pour le vol, il se cache dans les nues, sa vue est perçante, il se précipite sur sa proie avec tant de rapidité, que si on en croit Belon, on l'a vu saisir des morceaux de poumons de bœuf jettés en l'air, avant même qu'ils fussent tombés par terre; il est l'ennemi déclaré des poulets & des canetons, à la ville com-

me à la campagne, il entre hardiment dans les cours ; le sacre & le duc lui font continuellement la guerre, il n'y a gueres que le sacre qui puisse s'élever aussi haut que lui, & le ramener à terre à force de coups de bec : on prétend qu'il se cache pendant l'hiver ; la maladie à laquelle il est sujet, est la goutte : on a débité sur le milan un conte assez singulier ; la premiere année, a-t-on dit, cet oiseau ne goûte rien de mort, soit par audace ou par fierté ; la seconde il ne mange rien de vivant par crainte, & la troisieme il se laisse mourir de faim, mais cela est une vraie fable ; sa ponte est de deux œufs à la fois pour l'ordinaire, quelquefois de trois, & ses petits éclosent au bout de vingt jours d'incubation. Cet oiseau, dit M. Salerne, est assez commun dans le bois de Brion près du premier courant des eaux. Dans l'Orléanois, où il fait son nid sur les plus hauts chênes, on l'y nomme *hua*, & en Champagne il est connu sous le nom de *chauche-poule* ou *chochepoule*, parce que s'abattant sur les poules, il semble vouloir les chocher ou cocher, comme fait le coq.

MIRE. Les chasseurs donnent ce nom au sanglier de cinq ans.

MOELLE. C'est la substance molle & grasse renfermée dans les cavités que l'on observe intérieurement au milieu des os longs. Cette substance est contenue dans un amas de plusieurs vésicules qui se communiquent les unes aux autres, & où elle est filtrée par les vaisseaux du sang, les vésicules sont réunies par une membrane qui lui est commune, & qui est adhérente à la surface interne de l'os.

Les animaux dont la moëlle est en usage en médecine, sont le bœuf, le chien, le cerf, le chevreau & le veau. Les moëlles prises, lorsque les os sont bien pleins, & préparées ensuite avec soin, c'est-à-dire, fondues à feu lent, bien passées & mises dans

un pot de terre ; peuvent se garder pendant deux ans ; la meilleure de toutes est celle de cerf, après laquelle est celle de veau, aussi à défaut de la premiere, on emploie la seconde. La moëlle aussi bien que la graisse de veau, sont adoucissantes, émollientes & résolutives. En général toutes les moëlles échauffent, amolissent, raréfient & remplissent les cavités des ulceres, aussi les employe-t-on ordinairement dans les tumeurs dures, squirrheuses & autres semblables. La moëlle de bœuf & celle de bouc, sont plus ameres & plus salées, & conséquemment moins propres pour amollir.

MOINEAU. C'est un oiseau très commun, il pese un peu plus d'une once, il a six pouces de longueur depuis la pointe du bec, jusqu'au bout de la queue ; son bec est un peu gros, noir dans le mâle, jaunâtre aux coins de la bouche, au-dessus des yeux, brun dans la femelle, long à peine d'un demi-pouce ; ses ongles sont noirs, la derniere jointure du doigt extérieur est jointe à celle du milieu, sa tête est d'un brun cendré, son menton est noir, on remarque deux petites taches blanches de chaque côté au dessous des yeux, de même qu'une large d'un bai brun qui prend depuis les yeux ; les petites plumes qui couvrent ses oreilles sont cendrées, sa gorge est d'un blanc cendré, il y a une grande tache blanche des deux côtés au dessous des oreilles, son ventre & sa poitrine sont blancs, les plumes qui séparent le dos & le col rousses au côté extérieur du tuyau & noires au côté intérieur, mais vers le fond, le roux est terminé par quelque chose de blanc, le reste du dos & le croupion sont de la même couleur que les grives, mêlé en quelque façon de verd, de brun & de cendré ; il y a dix-huit grandes plumes à chaque aîle, brunes, à bords roussâtres, une large ligne blanche s'étend depuis l'aîle bâtarde jusqu'à l'articulation la plus proche ; les plumes qui recouvrent

l'aîle au dessous de cette ligne, sont d'un bai-brun, noires au milieu inférieurement, rousses aux bords extérieurs. Toutes les plumes de la queue sont d'un brun noirâtre, à bords roussâtres, sur-tout postérieurement; ses testicules sont grands, & en effet le moineau est fort lascif, ses intestins sont longs de neuf pouces, avec des appendices très courts; l'ovaire est grand dans la femelle, son estomac est charnu, & cet oiseau a aussi une véficule de fiel. Le moineau se nourrit de grains, comme froment, orge, &c. Il fait de grands dégats parmi les moissons & dans les greniers, & même dans les semailles, il mange généralement les grains & graines de presque tout ce qui est destiné annuellement à nos récoltes; il bequete aussi divers fruits sur les arbres. M. Mortimer dit que le vrai moyen d'obvier au tort que fait le moineau dans les grains nouvellement semés, c'est d'y répandre de la chaux vive ou de la suie.

Le moineau fait son nid trois fois l'année, lorsqu'il est encore jeune, on peut lui apprendre le cri de quelques oiseaux, & quelque chose du chant de ceux qui sont auprès de lui; son cri est importun, il le faut entendre depuis le commencement du printemps jusque dans le plus grand froid de l'hiver, on peut dire que cet oiseau crie d'une maniere particuliere. Lorsque plusieurs mâles poursuivent une seule femelle, elle se défend à grands coups de bec, de sorte que souvent ils tombent par terre tour à tour, ce qui fait que les chats en font plus aisément leur proie; ils sont d'ailleurs toujours inapariés, mâle & femelle, & en effet dès que la femelle a souffert l'accouplement de son mâle, elle ne le souffre plus. Les cris des moineaux ne sont pas toujours les mêmes, ils varient quand ils s'accouplent pour pondre, quand ils avertissent leurs petits de ne pas se faire entendre de peur de se faire découvrir, quand ils

voyent

voyent près d'eux un ennemi; quand ils volent par compagnie à la campagne, quand ils marquent leur colere l'un contre l'autre, ou quand ils sentent de la douleur. Dans plusieurs villages les habitans de la campagne sont obligés de livrer un certain nombre de têtes pour les empêcher de se multiplier; on peut dire que de tous les oiseaux les moineaux sont les plus rusés; ils remarquent bientôt tous les piéges qu'on leur tend, c'est la raison pour laquelle on laisse ces oiseaux tranquilles pendant long-temps avant que d'essayer de les prendre aux filets.

Frisch parle d'un autre moineau, qu'il appelle moineau d'arbres, & qui ne differe du moineau des maisons, que parce qu'il habite toujours les buissons & les arbres; il fait son nid dans les trous d'arbres de jardin & de bois, mais il ne se multiplie pas tant que le moineau des maisons, & la raison, c'est qu'il a plus d'ennemis dans les bois, & qu'il est exposé à plus d'accidens, aussi le trouve-t-on souvent, pendant le froid, mort dans les trous d'arbres; son cri est totalement différent de celui des moineaux qui habitent les maisons; on prétend que le moineau d'arbres peut s'apparier avec la serine de Canarie, & qu'on peut en obtenir une espece mulâtre.

Quand les moineaux marchent, ils ne font que sautiller; ils s'emparent quelquefois des nids d'hirondelles à culs blancs, pour y faire leurs couvées, ils en font deux ou trois dans une année; on peut dire des moineaux qu'ils sont très-lascifs, ils cochent quelquefois leurs femelles plus de vingt fois dans moins d'une heure; ils vivent neuf à dix ans; quand ils sont jeunes, on les apprivoise fort aisément, ils deviennent pour lors très-amusans; on est dans l'usage de mettre contre les maisons des

pots, qu'on nomme *pots à passe*, pour que les moineaux y puissent faire leurs nids.

Outre les dégats que nous avons dit que les moineaux font, ils en font aussi aux mouches à miel, sur-tout dans le temps qu'ils ont des petits, ils ne font pas moins de ravage dans les colombiers, du moins au rapport de plusieurs, ils tuent les pigeonneaux en leur crevant le gezier avec leurs becs, pour manger le grain qui est dedans; ils font en Beauce ordinairement leurs nids dans des puits. On trouve quelquefois, mais rarement, des moineaux tout blancs; MM. Arnauld de Nobleville & Salerne, disent avoir été témoins que dans une nichée il ne s'en est trouvé que deux de cette couleur. M. Zinanni, après avoir dit que le moineau semble né pour nous causer de l'ennui & du dommage, observe que la seule qualité louable qu'il a, c'est d'aimer passionnément ceux de son espece, & en effet il éleve non-seulement ses petits avec beaucoup de soin, mais encore, lorsqu'il découvre quelques amas de grains, il invite à grands cris ses compagnons à en manger avec lui; le même auteur ajoute que cet oiseau pond pour chaque couvée, dans un nid fait d'herbes seches & de plumes, quatre ou cinq œufs à coque très-mince, de couleur cendrée, pictés ça & là d'une détrempe d'encre & de lacque.

Les moineaux mangent de tout, ils se nourrissent de mouches, papillons, guêpes, abeilles, frelons, ou bourdons, araignées, fourmis, grillons, scarabées, vers, grains, fruits & légumes, & quand les gens de campagne les veulent éloigner de leurs champs & leur faire peur, ils sont dans l'habitude de planter debout des hommes de paille habillés de haillons; ils volent ordinairement assez bas, mais cependant leur vol est tel qu'il n'y a presque

point de chasseurs qui en puissent tuer à coups de fusils.

Le moineau est gras quand il est jeune, lorsqu'il ne cherche pas encore à s'accoupler; il n'y a guères que le petit peuple qui mange sa chair, parce qu'on prétend que cet oiseau tombe du mal caduc, ce qui pourroit provenir de sa grande lubricité, mais l'effet n'est pas aussi certain que la cause.

La fiente de moineau donnée à la dose de deux ou trois grains dans de la bouillie, lâche le ventre aux petits enfans, comme fait celle de souris; si on mêle cette même fiente avec du saindoux, & si on l'emploie en liniment sur la tête, elle remédie à la chûte des cheveux, & les rend plus fournis; si l'on en dissout dans de l'eau chaude, & si on s'en lave les mains, elle les blanchit & adoucit la peau.

MONTÉE. On donne ce nom au vol de l'oiseau de proie, qui s'éleve à angles droits par carrieres & par degrés, lorsqu'il poursuit sa proie. Voy. art. *Fauconnerie.*

MONTER. Se dit d'un filet auquel on met des bâtons, cercles & cordes nécessaires, pour qu'il soit prêt à servir.

MORUE. C'est un poisson de mer qui a trois ou quatre pieds de longueur, & neuf ou douze doigts de largeur; son corps est gros & arrondi; son ventre est fort avancé; son dos & ses côtés sont d'une couleur olivâtre-sale ou brune, variés de taches jaunâtres; son ventre est blanchâtre; une large ligne blanche de chaque côté s'étend depuis l'angle supérieur des ouies jusqu'à la queue; cette ligne, tant que la cavité de l'abdomen peut s'étendre, se recourbe en forme d'arc, puis va par le milieu des côtés droit à la queue; on remarque à ce poisson de petites écailles très-adhérentes à la peau; ses yeux sont grands, couverts d'une mem-

brane lâche & diaphane, l'iris en est blanc; un barbillon unique, à peine long d'un doigt, lui pend au coin de la mâchoire inférieure; sa langue est large, ronde, molle, dépourvue de dents, mais on en voit plusieurs rangées aux mâchoires, dont une est composée de dents beaucoup plus longues que les autres; parmi les dents fixes, il s'en trouve plusieurs de mobiles, comme dans le brochet; au haut du palais, & au bas près de l'orifice de l'estomac, ainsi qu'entre les dernieres ouies, on observe de petites dents pressées; ce poisson a quatre nageoires au dos, l'antérieure est formée de quatorze rayons & les deux autres de dix-neuf chacune; les nageoires des ouies sont composées chacune de dix-huit rayons, celles du ventre, ou pour mieux dire de la poitrine, bien différentes en cela des autres poissons, sont faites seulement chacune de six rayons. La morue a en outre deux nageoires après l'anus, l'antérieure a vingt rayons & la postérieure seize; sa queue est presque platte & nullement fourchue; le premier rayon de la premiere nageoire de l'anus est court & épineux; l'estomac de ce poisson est grand, ordinairement rempli de harengs; son intestin est entouré d'appendices au-dessous du pylore, outre celles qui en sortent par un côté comme dans l'alose, elles sont divisées en six troncs, & chaque tronc en plusieurs branches, & les branches en cercles; la vésicule du fiel est grande, le canal cystique pénetre dans l'intestin au-dessous des appendices; son foie est divisé en trois lobes; ses reins sont continués dans toute la longueur du dos, & même au-delà de l'abdomen; la vessie de l'air qui sert à nager, est attachée au dos, épaisse, gluante, prolongée par-delà la cavité de l'abdomen & l'anus. Les gens du pays la préférent, au rapport de Turner, à tout le reste. Sa peau est molle & épaisse; les conduits excré-

toires du pancréas qui sont dans ce poisson sont au nombre de six, & se trouvent fort ouverts, de même que dans presque tous les autres poissons, & tandis que les conduits excrétoires de la bile sont fort resserrés. Quant à la saveur & à la couleur du suc pancréatique, elles ont quelques rapports avec celles de la semence tirée des vésicules séminales du taureau, & des prostates du chien, il excite un goût rance dans la gorge, quelquefois il est un peu amer & jaune.

La pêche de la morue est un des plus grands objets du commerce, & une des preuves les plus éclatantes de la providence & de la bonté de Dieu, qui fait abonder ce poisson dans les pays septentrionaux, en Dannemarck, en Norvege, en Suede, en Islande, dans les isles Orcades, dans plusieurs endroits de la Moscovie, & dans d'autres contrées qui ne produisent point de froment, à cause du trop grand froid & de l'intempérie de l'air; car pour peu que la pêche en soit favorable, non-seulement tous les habitans se nourrissent de ces poissons, tant frais que secs, au lieu de pain, mais ils en vendent encore une grande quantité aux marchands étrangers, qui les transportent dans l'intérieur de l'Europe, où ils en font un grand débit.

M. Pluche, dans son spectacle de la nature, en parlant de ces poissons, dit qu'on n'en trouve pas beaucoup dans nos mers; leur rendez-vous général est au grand banc de Terre-Neuve, vers le Canada; c'est-là qu'elle tiennent, pour ainsi dire, leurs grands jours, & la quantité y en est telle, que les pêcheurs, qui s'y rassemblent de toutes les nations, ne sont occupés du matin au soir qu'à jetter la ligne, à retirer, à éventrer la morue prise, & à en mettre les entrailles à leur hameçon pour en attraper une autre. Un seul homme en prend quelquefois jusqu'à trois ou quatre cens dans

un jour. Quand la nourriture qui les amorce en cet endroit est épuisée, elles se dispersent, & vont faire la guerre aux merlans, dont elles sont fort friandes; ceux-ci fuient devant elles, & c'est à la chasse qu'elles leur donnent, que nous sommes redevables des fréquens retours des merlans sur nos côtes; c'est ainsi que Dieu a pourvu à la conservation des poissons, en donnant aux uns la force, aux autres la légereté & la prévoyance, & en les multipliant tous d'une maniere si prodigieuse, que leur fécondité surpasse leur ardeur naturelle à se dévorer, & que ce qui s'en détruit est toujours fort au-dessous de ce qui sert à les renouveller pour notre service.

Quelque grand que soit le nombre des morues qui sont consommées par les hommes chaque année, ou dévorées en mer par d'autres poissons, ce qui en reste est toujours plus que suffisant pour nous en redonner un pareil nombre un an ou deux après. Leuwenhock a trouvé que la somme totale des œufs que porte une morue ordinaire, se monte à neuf millions trois cens quarante-quatre mille œufs.

M. Anderson, dans son histoire naturelle d'Islande, parle d'une morue qui se nomme dans le Nord cabeliau, il dit que c'est le principal & presque le seul poisson dont se nourrissent les habitans de ce pays; sa chair est d'un goût si exquis, qu'il passe généralement par-tout pour un manger délicieux; il se nourrit de toute sorte de poissons, principalement de harengs & de gros & de petits crabes de mer; on ne sçauroit trop admirer, ajoute M. Anderson, la faculté inconcevable pour digérer, que la nature a donnée à cette espece d'animaux. Tout petit poisson avalé est entiérement digeré en moins de six heures. Les pêcheurs de l'isle de Hilgelone, pour prendre du schelfisch, espece

de petite morue écailleuse, mettent leurs hameçons en mer pour six heures en se réglant sur la marée; mais si bientôt après que l'hameçon a été jetté, un cabéliau avale un schelfisch, qui s'y étoit pris auparavant, on trouve en retirant la ligne au changement de la marée, que le schelfisch est déja digéré, & que l'hameçon qui l'avoit pris tient pour lors au cabeliau si bien, qu'il sert à le tirer de l'eau; mais si au contraire il n'a avalé le schelfisch qu'un peu de temps avant qu'on retire la ligne, il tâche de conserver sa proie avec tant d'acharnement, qu'il se laisse enlever en l'air avec elle, mais il l'abandonne aussitôt & se replonge dans le fond de la mer. La preuve la plus claire de la force de la faculté digestive dans les cabeliaux, c'est quand ils ont avalé de gros crabes; les pêcheurs les plus expérimentés de l'Hilgelone, prétendent que l'écaille est d'abord la premiere attaquée de ces poissons, qu'elle devient bientôt aussi rouge qu'une écrevisse qu'on fait bouillir dans l'eau, qu'elle se dissout ensuite en forme de bouillie épaisse, & qu'à la fin elle se digere tout à fait.

Ce poisson insatiable, outre cette force digestive, a encore reçu de la nature un avantage singulier, que peut-être bien de nos gourmands souhaiteroient pouvoir partager avec lui, c'est que toutes les fois que son avidité lui a fait avaler un morceau de bois, ou quelqu'autre chose d'indigeste, il vomit son estomac, le retourne devant sa bouche, & après l'avoir vuidé & bien rincé dans l'eau de la mer, il le retire à sa place, & se remet sur le champ à manger; au reste nous ne rapportons ce fait qu'après Denys, dans sa description des côtes de l'Amérique septentrionale.

On trouve dans le nouveau dictionnaire du commerce, un article très-intéressant concernant la morue; cet objet y est même traité à fond. Les noms

Norvegiens de *kabliau*, *torsk*, *sey*, *koljë*, *lange*, qu'on donne à la morue, désignent autant d'especes différentes de ces poissons, connus par les anciens sous le nom générique d'*aselus*, & par Linnæus sous celui de *gaaus*. Schonevelt distingue ces cinq espèces par les noms spécifiques de *major*, *vanus*, *viridis*, *minor & longus*, & Linnæus par les noms triviaux de *morhua*, *callavias*, *pollachius*, *aglefrins*, *molva*; c'est de la Norvege qu'est sorti ce qu'on appelle dans le commerce le premier stochfisch, & la plus grande partie nous en vient encore aujourd'hui; le cabeliau ou le dorsch en fournit le plus grand nombre; les naturels du pays l'amenent dans des tonneaux énormes à Drontheim & à Bergen, les deux entrepôts de cette marchandise, & delà on la transporte par toute l'Europe; il y a différentes sortes de stochfisch de même que de cabeliaux, & ces especes sont plus ou moins délicates, plus ou moins estimées; rien n'est d'un plus grand rapport parmi les poissons que le cabeliau, tout y est utile, & les négocians habiles du Nord sçavent même profiter des choses les plus mépriſables qui se rencontrent dans ce poisson, pour en faire de l'argent; quand les Norvégiens vuident leur cabeliau pour en faire du stochfisch, ils ont grand soin de garder les intestins & les œufs, & ils les apportent avec leurs marchandises dans les deux endroits ci-dessus indiqués; c'est-là où les marchands forains, notamment les commis des comptoirs des villes Anséatiques, les achetent en grande quantité, & après les avoir fait ranger avec soin dans des tonneaux, les envoient à Nantes, soit directement, soit par voie de Hambourg; les Nantois s'en servent de leur côté avec avantage dans leurs pêches de sardines; ils épluchent ces intestins par petits morceaux, ils les jettent pour amorcer dans les endroits où ils tendent leurs filets,

cela attire les sardines de toute part, & rend leur pêche extrêmement abondante.

On lit dans l'histoire de la Norvege, par M. Pontoppidon, que les *langes* sont une des meilleures sortes de dorsch, & que les Hollandois les recherchent sur-tout beaucoup pour leurs voyages de long cours, & en effet cette morue, quand elle est seche, se conserve mieux dans les pays chauds que tout autre poisson.

On fait aussi la pêche de la morue dans l'Amérique, nous en tirons dans le commerce de deux sortes, l'une est connue sous le nom de *morue verte* ou *blanche*, & l'autre sous celui de *morue seche* ou *parée*. La pêche pour la morue verte se fait dans la baie de Canada, sur le grand banc de Terre-Neuve, & sur les Battures du Banc, qui sont les Banquereaux, le Banc-à-Vert, l'isle Saint-Pierre & l'isle de Sable; ce qui se pêche ailleurs est peu considérable. Avant que d'entrer en pêche, on fabrique une galerie depuis le grand mât en arriere, & souvent même dans toute la longueur du navire; on met des barils en dehors du navire, défoncés par le bout, dans lequel entre le matelot pêcheur, qui est à couvert des injures du temps par un toit goudronné, qui, tenant au baril, passe au-dessus de sa tête.

Le pêcheur ayant sa provision de caplans, petit poisson qui sert d'amorce pour prendre la morue, le boîte ou l'attache à l'ain, & à chaque morue qu'il prend, il lui coupe la langue; après quoi un mousse prend ce poisson & le porte au décoleur qui lui coupe la tête, lui arrache les entrailles, qu'on sale avec la langue, & qu'on met en barique; il lui tire aussi le foie qu'on met dans des cajots, especes de cuves, pour le laisser corrompre, afin d'en tirer l'huile: lorsque le décoleur a fait cette opération, il laisse tomber la morue par un écou-

tillon dans l'entrepont, où l'habilleur, qui est ordinairement le capitaine, ou son second, l'habille, l'ouvre, & lui tire l'arrête jusqu'au nombril, après quoi il la fait passer par un autre écoutillon dans la calle, ou le saleur, qui est communément l'un des deux capitaines & expert, la sale, la couche le premier rang de tête à queue, observant toujours & très-exactement qu'il y ait entre les rangs dans les piles assez de sel, pour que la peau du poisson ne se touche pas, mais cependant qu'il n'y en ait pas trop; car dans l'un & l'autre de ces cas, la morue seroit infailliblement avariée. On consomme une quantité de morue verte à Paris, dans les provinces de Picardie, Normandie, Champagne, Orléannois, Bretagne, Poitou, Touraine & Guyenne; les navires qui les apportent vont ordinairement décharger à Dieppe, au Havre, Granville, Saint-Malo, Nantes, la Rochelle & Bordeaux.

Pour ce qui concerne la pêche & le commerce de la morue seche, on se sert de vaisseaux de toute grandeur; on les choisit cependant pour l'ordinaire d'un grand fond, d'autant que la morue seche embarrasse plus qu'elle ne charge. Comme la morue ne peut se sécher qu'au soleil, il faut que les vaisseaux qui sont destinés à cette pêche partent de France dans les mois de Mars & jusqu'à la fin d'Avril au plus tard, afin qu'on puisse profiter des chaleurs de l'été pour la faire sécher; en fait de morue seche, on estime par préférence la plus rouge; cependant à Lyon & en Auvergne on recherche la blanchâtre.

Outre la côte de Plaisance, il y en a une autre où les François vont à la pêche & sécherie des morues, c'est la côte du Petit-Nord, qui s'étend depuis Belisle de la Grande Baie jusqu'aux isles de Fouges; la morue qu'on fait sécher à cette côte ne se conserve pas si long-temps que celle de la côte de Plaisance.

Pour préparer la morue seche, il faut s'y prendre de la maniere suivante : après trente ou quarante jours de traversée pour se rendre à la côte où se doit faire la pêche, on est quelquefois retenu plus d'un mois par les glaces ou banqués avant de pouvoir atterrer. Quand on trouve une clairiere ou saignée on passe au travers, & même souvent avec grand risque. Après avoir vu terre, on met un bateau à la mer pour prendre le havre ; il est pour l'ordinaire commandé par le premier lieutenant, auquel on donne un bon équipage, composé entr'autres de charpentiers & calfats bien munis d'armes, de vivres, d'ustensiles pour monter les bateaux qui sont en bottes & par quartiers dans le navire, qui arrive & entre au premier havre, en attendant que son bateau vienne lui rendre compte du havre qu'il lui a choisi ; dès qu'il en est informé, il appareille pour s'y rendre ; mais à peine y est-il arrivé, qu'il débarque les bateaux en pieces ; les charpentiers & calfats du premier bateau envoyés à la découverte du havre, les rassemblent, les montent & les mettent en peu de jours en état de servir, tout étant préparé pour cet effet. Pendant qu'on construit ces bateaux, le capitaine détache des chaloupes pour aller faire du bois & mener les trains au havre, pour faire les échafauds qu'on construit sur le bord de la mer ; c'est de ces échafauds que les bateaux partent au soleil levant pour aller faire leur pêche à trois, quatre & cinq lieues au large, ils reviennent le soir verser ce qu'ils ont pêché sur l'échafaud, & aussi-tôt le décoleur prend la morue, lui coupe la tête & vuide le corps, qu'il passe ensuite à l'habilleur, celui-ci le tranche & le met dans le sel, où il reste pendant huit ou dix jours, sur une table qu'on appelle *vignot*, élevée de terre de trois pieds sur le bord de la mer : on tire ce poisson du sel au bout de ce temps pour le laver,

après quoi on le met sécher pendant quatre ou cinq jours; on l'étend ensuite sur la greve pour lui donner de la couleur; il y reste un jour, & vers le soleil couchant on le met en javelle, si le temps le permet; le lendemain on l'étend de nouveau, & le soir on le ramasse en piles, on en réunit plusieurs petites ensemble pour les faire plus grosses. C'est dans ces grosses piles qu'on laisse suer la morue pendant huit à dix jours, après quoi on la remet encore sur la greve pour y sécher & prendre couleur. A mesure que la pêche se fait, on suit constamment la même opération, & l'officier qui a le département de la greve, doit être fort attentif à marquer jour par jour la différence du soleil qu'a eu chaque pile; quand c'est un homme du métier, il connoît au premier coup d'œil si le poisson est sec & s'il peut être embarqué.

La pêche étant finie, on échoue les chaloupes, & on creuse des trous dans le sable pour les y enfouir, afin d'éviter que les sauvages ne les brûlent, & on les retrouve l'année suivante; on dispose ensuite la cale du navire pour y recevoir la morue; on y fait un grenier avec des suppins de deux pieds de hauteur, & l'on met des broussailles seches par dessus & le long des bords, fort épais, pour préserver la morue de l'humidité.

On lit dans les lettres qui ont été publiées à Londres en 1758, pour servir à l'histoire du Cap-Breton, un secret pour sécher la morue qu'on pêche pendant l'été, nous l'allons rapporter; les chaloupes reviennent ordinairement à terre chaque jour & jettent leur morue sur l'échafaud; un des pêcheurs, auquel on donne le nom de décoleur, avec un couteau qui est pointu, & à deux tranchans, vuide la morue & lui rompt la tête qu'il sépare du corps; un autre pêcheur pousse cette morue au tranchoir, qui est vis-à-vis de lui contre une table

dressée sur l'échafaud ; ce dernier avec un couteau à un seul tranchant, mais qui a en longueur six pouces, dix-huit lignes en largeur, & qui est fort épais du côté du dos pour en augmenter le poids, tire l'arête depuis les deux tiers du côté de la tête, & laisse tomber la morue dans un tonneau. Le sécheur la transporte aussi-tôt à l'écart dans ce tonneau, & l'y arrange la peau en bas ; il la couvre ensuite de sel, mais très-légerement, en arrangeant lits par lits ces morues les unes sur les autres.

Après avoir laissé la morue dans ce sel pendant trois ou quatre jours, quelquefois pendant huit & même au-delà, selon le temps, on la met dans ce qu'on appelle *le lavoir*, & on la lave bien, ensuite on fait des piles qu'on appelle *pâte* ou *arime*. Lorsqu'il fait beau temps, on l'étend d'abord la peau en bas sur des especes de claies, qu'on appelle *vignaux*, élevées de terre d'environ deux pieds, ou sur des pierres appellées *graves*. On la tourne avant la nuit la peau en haut, & on en use ainsi toutes les fois qu'il tombe de la pluie. Quand elle a un peu séché, on la met par paquets de quatre à six, toujours la peau en haut pendant la nuit & dans les mauvais temps ; on continue à l'étendre plus ou moins de jours, selon que le temps favorise, & jusqu'à ce qu'elle soit à demi séchée. On en fait pour lors deux piles en rond, ou en forme de colombiers ; elle reste dans cette position pendant quelques jours, après quoi on la remet à l'air en la retournant selon le besoin, avant que d'en faire de grosses piles dans la même forme, & dans lesquelles on la laisse quelquefois quinze jours sans la changer ni l'étendre. On la remet encore à l'air, & quand elle est presque seche, on la rassemble & on la laisse suer.

On la change ensuite une seule fois de place, on appelle cette derniere opération *recapiler* ; enfin

cette morue fabriquée ainſi eſt ordinairement auſſi belle que bonne, plus ou moins cependant, ſelon le temps qu'on a eu, & ſelon que le maître de grave a de l'habileté & de la diligence.

La morue que l'on prépare au printemps & avant les grandes chaleurs, eſt ordinairement la plus belle, d'une meilleure qualité & la plus brumée, ſur-tout quand elle n'a ni trop, ni trop peu de ſel. Le trop de ſel la rend plus blanche, mais ſujette à ſe corrompre & à paroître humide dans les mauvais temps. Au reſte le lingard, qui, dit-on, eſt le mâle de la morue, eſt meilleur & plus délicat que l'eſpece en général. La morue qu'on pêche pendant l'automne, en Octobre, Novembre & Décembre, & quelquefois en Janvier, reſte dans le ſel juſqu'à la fin de Mars ou au commencement d'Avril. On la lave alors, & l'on y fait les opérations décrites ci-deſſus. Cependant elle ne ſe trouve pas plus ſalée que l'autre, quoi qu'elle ſoit moins eſtimée; il eſt de fait que la perfection de l'apprêt de la morue dépend de la fabrique faite à propos dans des temps favorables, & par des gens entendus.

Les bateaux & goëlettes qui reſtent à la mer depuis vingt juſqu'à quarante jours à la pêche de la morue, la décolent & la tranchent à bord, & de retour à terre les pêcheurs ſuivent la recette détaillée ci-deſſus.

Nous finirons cet article en expoſant la maniere avec laquelle on prépare la morue en Norvege. Elle ſe pratique de trois façons différentes; 1°. il y en a de ſalée en tonneaux; 2°. de ſéchée à l'air; 3°. de ſalée & de ſéchée.

La premiere eſpece s'appelle ſimplement *morue ſalée*, elle ne differe que dans la maniere de l'apprêter dans les tonneaux; la ſeconde eſt connue ſous deux noms différens de *votskiar* & de *randfisk*,

& la troiſieme ſe nomme *klipfisk*. Pour ſaler la morue de la meilleure maniere, on la coupe en rond ou on la fend; pour la couper en rond, il faut choiſir la plus graſſe, & après l'avoir ouverte le long du ventre, juſqu'à l'endroit par où elle jette ſon ordure, & après en avoir ôté les entrailles & les peaux noires qui ſe trouvent en dedans, & l'avoir bien lavée, on la partage en deux parties, après quoi on la met ordinairement dans des tonneaux de chêne, en obſervant néanmoins que le dos ſoit tourné du côté du fond, & vers les côtés du tonneau, & le ventre en haut, afin que le ſel puiſſe mieux pénétrer entre le dos & le milieu du poiſſon, cela le préſerve de la pourriture & d'un rouge ſale qui en eſt la marque, au reſte on aura attention de ranger la morue couche par couche dans les barils, après que chaque morceau a été bien frotté de ſel; on met encore du ſel au fond du baril entre chaque couche, en les arrangeant de maniere qu'il y en ait ſuffiſamment pour que les morues ne ſe touchent point les unes ſur les autres. Tout cela fait, & le baril étant bien rempli, on le ferme le mieux qu'il eſt poſſible.

On ſe ſert pour l'ordinaire de deux ſortes de ſel: de celui d'Eſpagne & de celui de France, moitié de chaque côté, que l'on mêle; la morue ainſi préparée n'eſt employée que dans le ménage, ou pour en faire des préſens, & non pas dans le commerce.

Quant à la morue fendue, on prend pour la ſaler ordinairement la plus maigre, on la coupe d'abord le long du ventre, après quoi tranſverſalement juſqu'à la queue; & après être bien nettoyée & lavée on fend encore de même la partie du dos à quelques jointures près, afin que les deux pieces ne ſe ſéparent pas & puiſſent être miſes de plat dans le tonneau. Le tout ainſi préparé, on la ſale avec

du sel de France, & on la range dans de grandes cuves ou tonneaux, en observant de tourner le côté de la peau du côté du fond & la chair en haut, & on aura soin aussi que les os, ou le dos de chaque piece regarde les côtés du tonneau. Après qu'elle a reposé quelques semaines & que le sel a bien pénétré le plus gras de la morue, on la sort du tonneau; & après en avoir laissé égoutter l'impureté du sel, on arrange chaque piece séparément sur des planches, en mettant le côté de la chair sur la planche, qu'on fait pencher un peu des deux côtés, afin que les saletés qui y sont entrées puissent mieux en dégoutter; & après qu'elle a resté quelques semaines en cette position, & qu'elle est bien ferme & seche, on la met de nouveau dans une cuve ou tonneau, qui ne tient pas l'eau, & on l'arrange de la façon ci-dessus indiquée, avec du sel de Saint-Ubés; & après qu'elle a assez baissé, & que le tonneau est rempli, on le ferme: le tout ainsi exactement observé, on peut sans aucune difficulté la faire passer dans le commerce.

Voici actuellement la méthode de préparer la morue, connue sous le nom de *stochfisch*, & principalement sous celui de *rodskiær*. On fait cette préparation dans les endroits où l'on ne fait point le *klipfisk* en abondance; on prend pour l'ordinaire les plus grandes & les plus grasses morues, qu'on coupe non-seulement le long du ventre, pour en faire sortir toutes les saletés & pour les laver, mais aussi on les coupe le long du dos jusqu'à la queue, où on laisse les deux parties attachées, afin que chaque côté soit séparé. L'auteur qui nous a fourni ce mémoire n'assure pas si on laisse le dos attaché à l'une des parties, ou si on le découpe jusqu'à quelques jointures, mais cela paroît être bien indifférent; après donc que cela est fait, & que ces poissons sont bien lavés & nettoyés, on les

pend

pend à l'air sur des perches, & s'il est possible, sur la mer, où le vent donne mieux & seche par conséquent plus facilement ; quand ils sont parvenus à leur véritable degré de sécheresse, on les ôte de cet échafaud de perches, que les pêcheurs appellent *geihen*, pour les faire transporter dans les villes marchandes, & pour les embarquer le mieux qu'il est possible ; cette espece de poisson ainsi préparé est appellé *poisson geihen*, *ratio nominis rodskier*, parce qu'on le fend du haut du dos jusqu'à la nageoire ou queue.

A l'égard de la préparation du poisson sec, qu'on nomme *rundfisk*, on s'y prend de la façon suivante : on ne choisit point les plus grands, mais seulement les gras & les petits, les grands ayant la chair trop dure & trop ferme ; & en effet ils ne peuvent acquérir le degré de sécheresse qu'il leur faudroit pour se bien conserver. L'espece de poisson qui convient pour cette préparation ne se trouve pas par-tout ; c'est une espece particuliere plus petite que la morue commune, mais grasse & succulente ; on les ouvre le long du ventre jusqu'en bas, & après en avoir fait sortir toutes les entrailles, &c. on les lave bien, après quoi on les lie deux à deux pour les exposer à l'air, & pour les transporter ensuite de même ; ce poisson ainsi préparé est le plus délicat, parce qu'il est le plus tendre ; on en consomme une grande quantité dans le pays même ; mais quand il y en a en abondance, on en envoie aussi aux étrangers, qui préferent cette espece à la précédente. Le *rundfisk* se nomme aussi *titling* ; son nom de rundfisk lui vient de ce qu'il n'est pas tout-à-fait fendu, ni coupé.

Quant au *klipfisk*, on prend pour le préparer la morue la plus grasse, la plus ferme & la plus grande de la pêche du printemps ; on la découpe, on la fend, on la sale & on l'expose à l'air, ainsi

qu'il a été dit ; la méthode dans cette préparation ne differe qu'en ce que quand les poissons sont rangés dans le baril, on met par-dessus de grosses pierres pour les serrer & pour les rendre plus compactes ; après quoi on les expose à l'air pendant un beau temps, placés sur les rochers le long de la côte, pour les faire sécher au vent ; quand le *klipfisk* a acquis le degré de sécheresse convenable, on en envoie dans les villes marchandes sans les mettre en tonneaux ; il s'en fait un commerce considérable au détroit & dans la Méditerranée.

Les *langers* ne sont jamais salés, à ce que croit l'auteur du mémoire que nous rapportons ici ; mais ils sont seulement de la même façon qu'on a rapporté ci-dessus, & quand ce sont des plus grands & des plus gras, ils sont presque plus recherchés des étrangers que la morue même.

On sale l'espece qu'on nomme *sey*, comme la morue fendue, elle n'est uniquement que pour l'usage des paysans On suit la même méthode à l'égard des grandes & des grasses seyes, comme pour le rodskiœr, & on les envoie aux mêmes endroits, mais on ne les recherche pas tant.

Tel est, au sujet des différentes especes de morue, le mémoire ci-dessus rapporté, il vient de bonne source, & a été rédigé à Copenhague.

La morue s'emploie plutôt comme aliment que comme médicament ; pour l'avoir bonne à manger il faut la choisir blanche, tendre, nouvelle & de bon goût ; quand ce poisson est frais, il conserve son nom de morue, mais en France il prend le nom de merluche, quand il a été séché ; la morue fraîche s'apprête de différentes façons pour être servie sur nos tables. Voyez notre *Manuel Alimentaire des différentes parties des animaux qui peuvent servir à la nourriture de l'homme.* Quand la morue a été une fois salée, il faut la bien faire dessaler avant

de la manger, sans quoi elle altere & échauffe beaucoup. Selon les auteurs qui ont traité de l'hygiene, la morue convient en tout temps, à toutes sortes d'âges & de tempéramens; sa peau est grasse & de bon goût; son foie passe pour un manger excellent; c'est de ce foie dont on tire l'huile de morue si usitée dans le commerce. On laisse à cet effet corrompre plusieurs de ces foies dans des cajots, especes de cuves, & à mesure que l'huile sort des foies, on l'entonne dans des barils: lorsqu'un navire de 6000 quintaux fait une pêche complette, il doit rapporter au moins 80 bariques d'huile.

Si on en croit Willughby, les grosses têtes de morues sont très-recherchées des gourmands pour leur délicatesse, aussi les sert-on sur les tables des riches, comme un mets des plus exquis; la merluche, c'est-à-dire la morue seche, n'est pas à beaucoup près un aussi bon manger que la morue fraîche & même salée; elle est dure, coriace & difficile à digérer, elle ne convient qu'aux estomacs forts; cependant quand elle a été bien battue, & qu'elle est bien apprêtée, elle ne laisse pas que de devenir un ragoût excellent pour bien des gens.

En médecine on ne fait usage que de ses dents & des pierres qui se trouvent dans sa tête, elles sont absorbantes, propres par conséquent pour arrêter les cours de ventre & les crachemens de sang; on les porphyrise pour lors, & on les prescrit depuis la dose de dix grains jusqu'à un demi-gros. La saumure passe pour résolutive & exsicative, si on s'en sert à l'extérieur, & quand on la mêle dans les lavemens, elle devient laxative.

MORVE. Nous ne définirons pas ici ce qu'on entend par morve, nous en avons suffisamment parlé dans notre *T. I. art. cheval, pag.* 410. voy. cet art. Nous avons même fait mention du mémoire de M. Lafosse à ce sujet, il est très-inté-

ressant ; aussi l'académie en a porté un jugement très-favorable ; comme ce rapport est des mieux discutés, nous avons cru qu'il pourroit mériter une place dans cet article ; nous y rapporterons en outre le mémoire de M. Mallouin sur la morve ; quoique ce dernier soit très-curieux, il ne paroit pas que M. Mallouin ait découvert la vraie cause, il étoit réservé au sieur la Fosse d'instruire pertinemment le public sur cet article, aussi notre hippiatre n'a pas épargné M. Mallouin, & on ne peut donner ici un plus beau pendant au mémoire de M. Mallouin, qu'en rapportant sa critique, ce que nous ne ferons néanmoins point.

Il y a peu de sujets plus intéressants dans la médecine vétérinaire, lit-on dans le rapport de l'académie, que la morve des chevaux. M. Lafosse le fils entreprend de déterminer quel en peut être le siége, il en distingue diverses especes, en indique les causes, les symptômes, les signes, le prognostic ; il passe ensuite au traitement, & le varie suivant la nature de la morve, & les différens états ou degrés de cette maladie ; le mémoire de M. Lafosse est, à proprement parler, un traité entier, c'est le plus méthodique & le plus complet que nous ayons encore sur cette importante matiere.

M. Lafosse le pere avoit établi dans un mémoire, qu'il donna à l'académie en 1749, que la morve étoit une maladie de la membrane pituitaire, qui tapisse l'intérieur des naseaux, & non pas, comme on le pensoit alors, un vice du poumon, ou de quelque viscere, ou une affection générale des humeurs. Il fondoit son assertion sur ce qu'à l'ouverture des naseaux des chevaux morveux, la membrane pituitaire, particulierement celle qui réunit la cloison & les cornets du nez, paroissoit enflammée, tuméfiée, ulcérée, & comme chancreuse ; pendant que les poumons & les autres visceres

des mêmes chevaux morveux ; étoient sains.

Le même auteur appuya son sentiment de nouvelles preuves, dans un second mémoire qu'il lut en 1752, & que la compagnie reçut aussi favorablement que le premier. M. Lafosse pour prouver que la morve est un vice local, & une maladie de la membrane pituitaire, essaya de la donner en irritant la membrane pituitaire d'un cheval sain, & il y réussit. Une injection de liqueur corrosive portée dans le nez, enflamma la membrane pituitaire de la narine injectée, & le cheval jetta ; il devint glandé de ce côté comme dans la morve. Un autre cheval sain, dont les deux narines avoient été injectées de la même liqueur, jetta peu de temps après par l'une & l'autre, & les glandes lymphatiques de la ganache, au-dessous de la mâchoire inférieure se tuméfierent ; il y a plus : des coups portés sur le nez, causerent la morve.

Quelque fondée que paroisse être l'opinion de M. Lafosse le pere, sur le siege de la morve, elle n'est cependant pas sans contradicteurs ; M. Lafosse a des adversaires d'un mérite distingué, qui attribuent la morve à une cause humorale. Ce sont ceux-ci que M. Lafosse le fils a en vue dans son mémoire, & qu'il s'efforce de convaincre. Ce qui caractérise la morve ( dit notre jeune auteur ) sont les chancres de la membrane pituitaire ; si elle procédoit de la corruption des humeurs, ou du vice du sang, pourquoi ( demande-t-il ) ces chancres n'affecteroient-ils pas indistinctement toutes les parties du corps ? Pourquoi ne se trouveroient-ils pas sur celles qui sont d'un tissu mol, vasculeux & glanduleux comme la membrane pituitaire ? ou bien pourquoi si les humeurs étoient corrompues dans les chevaux morveux, ces animaux seroient-ils gras, vigoureux, résisteroient-ils au travail ainsi que des chevaux sains ? Des humeurs dépravées dérangeroient

& affoibliroient selon lui la constitution du cheval ; cet animal maigriroit, tousseroit, auroit de la fievre, ce qui n'arrive pas (dit-il) dans les chevaux simplement morveux. Il ajoute à ces preuves celle qu'il a tirée des ouvertures qu'il a faites de beaucoup de chevaux morveux, & qui l'ont convaincu de l'opinion de M. son pere, & il soutient que la morve est, dans son principe & dans son état, une maladie de la membrane pituitaire. La morve qui succede à un coup sur le nez, celle qui procede d'une injection dans les naseaux, ou d'une inflammation de la membrane pituitaire survenue à l'occasion d'un refroidissement subit de cette membrane, sont des preuves bien favorables à l'opinion qu'il défend. Mais celles que M. Lafosse appelle morve de pulmonie, de courbature, de gourme maligne, de farcin, paroîtroient au contraire appuyer le sentiment qu'il combat, ne fut-ce que parce que la cause de celles-ci subsiste dans l'animal avant l'affection de la membrane pituitaire. Pour entendre ce que nous disons présentement, il est nécessaire de faire attention à la distinction suivante, introduite par MM. Lafosse : pour qu'un cheval soit réputé morveux ; il faut selon ces auteurs que la membrane pituitaire soit enflammée, ulcérée, chancreuse, que les glandes de dessous la ganache soient tuméfiées, qu'il jette depuis environ un mois. *Voilà la morve proprement dite.* Le cheval qui jette par les naseaux, mais dont la membrane pituitaire n'est pas encore enflammée, ulcérée ou chancreuse, n'est pas réputé morveux ; c'est la *morve improprement dite.*

Les morves de pulmonie, de courbature, de gourme maligne & de farcin, sont de cette nature dans leur principe : mais à la longue ces morves improprement dites, comme le remarque M. Lafosse pere, dégénerent en morves proprement dites, par l'im-

pression que l'humeur qui vient du poumon ou d'ailleurs, fait sur la membrane pituitaire en passant par les naseaux.

On peut donc, d'après ce qui vient d'être dit, distinguer deux especes de morves proprement dites, relativement à leur cause; une qui dépend d'une cause externe, qui agit immédiatement sur la membrane pituitaire, & une qui procede d'une maladie préexistente, qui, en procurant un écoulement par le nez, donne lieu à l'altération de la membrane pituitaire. Ce que dit M. Lafosse le fils se rapporte plus particulierement à la premiere de ces deux especes, qui paroît, toutes choses égales, la moins dangereuse. Les auteurs qui lui sont opposés, ne semblent s'occuper (du moins à certains égards) que de la derniere, qui est plus rebelle, & dans laquelle le cheval est certainement moins sain, moins vigoureux, attendu qu'elle est précédée & qu'elle est compliquée d'une autre maladie.

Notre auteur partant de l'opinion où il est, que la morve est simplement une maladie de la membrane pituitaire, rejette tous ces breuvages ou remedes avec lesquels on essayoit de la combattre avant M. son pere; il tourne singulierement ses vues vers l'intérieur du nez, comme vers un vice local, sur lequel il porte, suivant le temps ou les progrès du mal, des relâchans, des suppuratifs, des déterfifs, des fondans, particulierement sous la forme de vapeurs & d'injection; & l'on conçoit combien ce traitement peut être favorable dans la morve récente de cause externe, sur-tout lorsque les remedes peuvent parvenir jusqu'au siege du mal, & agir immédiatement; mais on ne voit pas bien comment ce même traitement suffiroit dans la morve qui seroit amassée dans les sinus sphénoïdaux, & dans la morve proprement dite, qui succéderoit,

ou à la pulmonie, ou à la courbature, ou à la gourme maligne, ou au farcin. Nos doutes à ce sujet sont fondés sur la difficulté de porter des remedes dans les sinus sphénoïdaux, dans le cas où ils contiendroient de la morve, pour l'en tirer & remédier à l'altération de la membrane pituitaire qui les tapisse. Ils sont encore fondés sur ce que l'humeur irritante, qui prend une issue par le nez, & qui enflamme la membrane pituitaire dans la morve proprement dite, qui succede à la pulmonie, à la courbature, à la gourme maligne & au farcin, doit perpétuer le mal malgré les injections, parce que cette humeur, par la raison qu'elle est irritante & qu'elle passe par le nez, y entretient continuellement le désordre, l'augmente, ou le produit, s'il ne subsiste plus; d'où il résulte que pour agir efficacement dans ces différens cas, il conviendroit, indépendamment des remedes locaux, de recourir à des moyens convenables pour détourner ou pour adoucir l'humeur avant qu'elle parvînt aux naseaux, & afin qu'elle ne fît plus aucune impression sur la membrane qui les tapisse.

MM. Morand & Tenon ont fait les observations suivantes sur deux chevaux morveux, que M. Lafosse pere, & M. Colet son gendre, ont ouverts en leur présence, pour s'assurer de l'état où étoit la membrane pituitaire dans ces animaux; nous ne rendrons aucun compte, disent ces deux académiciens, des causes de la morve dont étoient affectés ces chevaux, il auroit fallu, pour en être instruit, les avoir suivis depuis l'origne de leurs maladies, & nous ne les vîmes qu'au moment de leur mort; nous remarquerons seulement, ajoutent ces académiciens dans leur rapport, que nous trouvâmes dans l'un de ces chevaux, qui jettoit & qui étoit glandé des deux côtés, la membrane pituitaire qui tapisse les sinus zigomatiques, maxillaires &

frontaux; tuméfiés; ces sinus contenoient une matiere épaisse blanchâtre, comme purulente, qui n'avoit aucune odeur désagréable; la membrane pituitaire qui couvroit la cloison du nez, étoit enflammée & chancreuse à l'entrée des naseaux, & couverte de beaucoup de grains, comme glanduleux vers l'os ethmoïde. Nous examinâmes les glandes salivaires de cet animal, le cerveau, le cervelet, les poumons, le cœur, la rate, le foie, les reins, & nous trouvâmes toutes ces parties dans leur état naturel.

Les visceres de l'autre cheval qui jettoit, & qui étoit glandé des deux côtés, étoient pareillement sains; il y avoit des excoriations & quelques chancres sur la membrane pituitaire du cornet antérieur, & sur celle qui reçoit la cloison du nez; les sinus zigomatiques, sourcilliers, maxillaires, du côté hors le montoir, étoient dans leur état naturel; ceux du côté du montoir, contenoient tant soit peu d'humeur lympide & visqueuse Un voyage que fit M. Morand à la campagne, ne lui permit pas d'assister à l'ouverture de deux autres chevaux morveux, dont M. Tenon va rendre compte. Un de ces chevaux jettoit & étoit glandé d'un seul côté; la membrane pituitaire qui couvroit la cloison du nez de ce côté étoit ulcérée; celle du côté dont il ne jettoit pas, étoit saine.

Les visceres ne présentoient aucune altération, si l'on excepte quelques taches blanches qu'on découvroit sur le foie, mais qui ne pénétroient pas dans la substance, car en enlevant le péritoine de dessus le foie, on emportoit en même-temps ces taches; nous en avons trouvé de semblables sur le foie de deux autres chevaux qui n'étoient pas morveux. Le second cheval que M. Tenon examina en son particulier, jettoit par les deux naseaux & étoit glandé des deux côtés; on remarquoit dans

les sinus zygomatiques, maxillaires & frontaux; une morve blanche, épaisse & grumeleuse, comme de l'huile figée; la membrane pituitaire qui les tapissoit étoit beaucoup plus épaisse & plus ferme que dans l'état naturel; elle étoit légerement enflammée; on n'y remarquoit point d'ulceres non plus que de chancres; & MM. Morand & Tenon, n'en ont trouvé aucun jusqu'ici, à ce qu'ils disent, dans cette partie de la membrane pituitaire, dans les autres chevaux qu'ils ont ouverts ou vu ouvrir. Quant à la membrane pituitaire qui couvroit la cloison & les cornets du nez, elle étoit ulcérée; tous les visceres étoient sains.

Ces observations sont absolument conformes à ce qui a été avancé par M. Lafosse, sur l'état où se trouve la membrane pituitaire dans les chevaux morveux de morve proprement dite; elles justifient donc leurs découvertes. Nous disons expressément, disent MM. Morand & Tenon, leurs découvertes; nous n'ignorons pas que Beaugrand, Barré, sieur de Rouvroy, l'auteur quel qu'il soit du grand maréchal françois, ouvrage imprimé en 1658, & l'auteur de la connoissance parfaite des chevaux, ont recours dans le traitement de la morve à des drapeaux chargés de médicamens, qu'ils portent dans le nez, à des parfums, à des injections qu'ils introduisent dans les naseaux; mais il faut convenir, ajoutent ces académiciens, qu'il y a fort loin entre l'induction que l'on peut tout au plus tirer d'un pareil traitement, & les connoissances positives que donne M. Lafosse, de l'état de la membrane pituitaire dans la morve. Il est vrai qu'Horace de Francini, écuyer ordinaire du roi, &c. parle plus positivement que les auteurs que nous venons de citer, dans son hippiatrique, imprimé en 1607. » Si les troux du nez (dit-il) sont mêlés de rougeur, ou saigneux, ou bleuâtres, tout re-

mede sera vain, l'animal ne pouvant échapper; cette rougeur montrant (dit-il) que quelque partie interne est éraclée de l'acrimonie & mordacité, & par la malignité des humeurs «. On n'a fait aucune attention à cette observation de Francini, du moins on n'en trouve point de traces dans tous les auteurs qui ont écrit depuis lui sur les maladies des chevaux, & si on remonte plus haut jusqu'à Aristote même, on trouvera que cet auteur, parlant d'une maladie des ânes, qui ressemble singulierement à la morve, en distingue une espece qui s'étend au poumon, & une autre qui se borne à la tête; selon lui, l'une est mortelle, l'autre ne l'est pas. Voici ses paroles, elles comprendroient assez les deux opinions qui partagent les auteurs modernes; ainsi, dit-il, *uno maxime morbo laborant quem malidum vocant, quod vitium in capite oritur, facitque ut per nares pituita multa, rustaque effluet. Quæ si ad pulmonum descenderit, moriantur: sed si in capite est, non infert interitum.* Et il ajoute: *impatiens frigoris maxime hoc animal est historia animalium, lib. 8. cap. 25.* Effectivement une des causes la plus fréquente de la morve des chevaux, encore aujourd'hui, est le froid. Quoiqu'il en soit, MM. Lafosse ont l'avantage d'avoir fait connoître que la membrane pituitaire nommément s'enflamme, dans la morve des chevaux, s'ulcere, devient chancreuse, qu'il n'y a que ces portions de la membrane pituitaire, qui revêtent la cloison du nez & les cornets qui s'ulcerent; ils ont distingué plusieurs especes d'écoulemens. Il seroit trop long de suivre M. Lafosse dans tous les détails dans lesquels il entre dans son mémoire, il suffit d'observer que M. Lafosse remarque, que le voile du palais s'affaisse dans le cheval sur la base de la langue derriere l'épiglotte, contraction qui oblige les matieres & les humeurs, qui viennent du pou-

mon, de la trachée artere, de l'estomac & de l'œsophage, à enfiler la route du nez. Il remarque de plus, qu'il n'y a pas de glandes dans la membrane pituitaire qui revêt l'intérieur des sinus, qu'il y a des écoulemens par les naseaux, qui procedent d'un abscès simple dans les sinus, & que ces écoulemens ne sont pas la morve proprement dite.

Tel est l'extrait du mémoire de M. Lafosse, dont MM. les commissaires ont fait le rapport à l'académie; nous nous sommes cru obligé d'en donner copie dans cet article, quoique nous en ayons déja parlé à l'article *cheval*, pour pouvoir par-là faire connoître plus particulierement ce mémoire intéressant; nous allons actuellement rapporter l'extrait de celui de M. Mallouin, dont le sentiment est diamétralement opposé à celui de M. Lafosse, & qui a même été critiqué par ce dernier dans la gazette de Francfort, & dans d'autres ouvrages périodiques.

Il y eut en 1759, aux écuries du roi, beaucoup de chevaux attaqués de la morve; pour tâcher d'y trouver remede, on fit tuer & ouvrir un grand nombre de ces chevaux, qui étoient morveux depuis différens temps, desorte qu'on eut occasion d'en examiner dans tous les divers degrés de morve.

M. Mallouin convient que ces ouvertures ne concilierent point les différens sentimens des maréchaux, même de ceux qui y étoient présens, sur le siege & la cause de la maladie. Ce qu'on trouva de certain, c'est qu'il y avoit plus ou moins des parties internes du corps qui étoient affectées, & qu'elles l'étoient plus ou moins, selon les différens temps ou degrés de la maladie dans l'animal, dont on examinoit le cadavre; que lorsqu'elle n'étoit que dans son commencement, il n'y avoit d'apparence de morve, que dans la membrane pitui-

taire ; par où se filtroit cette humeur dans la narine, d'où elle couloit ; qu'au contraire lorsque la maladie avoit augmenté jusqu'à son dernier période, elle se manifestoit, non-seulement dans plusieurs parties de la tête, dans les poumons, & dans le foie, mais qu'on l'appercevoit aussi, ou ses effets, dans toutes les parties du corps.

Cet examen anatomique se fit publiquement & pendant plusieurs jours à Versailles, dans les mois d'Avril & de Mai 1759. On prit au hasard un de ces chevaux morveux, pour essayer de le guérir ; c'étoit un cheval âgé d'environ dix ans ; il étoit glandé du côté hors-montoir, d'où il jettoit, & il avoit cette narine chancrée : la morve étoit puante, grumeleuse & collante ; & il étoit au reste dans le mauvais état où se trouve un cheval morveux depuis long-temps, MM. les écuyers & les maréchaux le jugerent tel. Ce cheval fut traité de la morve le sixieme Juin 1759 ; on lui donna à manger deux fois par jour de la pervenche hachée dans du son, & il fut purgé toutes les semaines. M. Servier, maréchal de la petite écurie du roi, imagina de lui faire trois trous de trépan au côté droit de la tête, d'où il jettoit ; un au front, huit lignes au-dessous de l'œil ; un autre plus sur le côté, un demi-pouce au-dessous de l'œil ; & le troisieme deux pouces au-dessous du premier en droite ligne ; il passa par ce troisieme trou un ruban en séton, un bout de ce ruban sortoit par la narine ; ce maréchal seringua tous les jours de l'eau vulnéraire dans les deux trous supérieurs.

Quant à la glande, le maréchal après avoir fendu le dessus de la peau, y introduisit un morceau de réalgar, il le contint avec de l'étoupe & un bandage, il ne fallut que cinq semaines pour conserver la glande même sans aucun pansement. Au bout de quatre mois de ce traitement, le che-

val discontinua de jetter, & la glande s'est trouvée dissipée; on le remit à la nourriture ordinaire des autres chevaux, & on ne lui donna plus de remedes, ce fut au commencement d'Octobre 1759. Au mois de Janvier suivant, l'animal avoit repris son embonpoint, & il n'avoit plus aucune apparence de morve, c'est-à-dire sept mois après le commencement de la cure; on mit le cheval avec les autres chevaux, & il fut en état de travailler.

Au mois d'Avril 1760, tous les maréchaux qui l'examinerent, le regarderent comme entierement guéri; on le fit tuer à l'instant, & on en fit l'ouverture; on trouva toutes les parties de son corps en bon état, excepté seulement la membrane pituitaire, qui paroissoit plus épaisse dans la narine droite, qu'elle n'a coutume d'être dans l'état naturel; elle se trouvoit encore un peu imbue d'une humeur de morve quoique le cheval ne jettât plus depuis six mois.

Le second cheval qui fut soumis à un traitement méthodique, étoit âgé de plus de douze ans: il avoit de la difficulté de respirer; il battoit du flanc & il toussoit depuis long-temps; il étoit très-foible & très-maigre, il avoit des glandes, & il jettoit du côté du montoir une morve blanche, mais très-puante; on commença à le traiter les premiers jours de Mars 1760. M. Malloin lui fit prendre de son éthiops antimonial, tous les jours avec de la pervenche, & il le fit purger tous les huit jours, mais il ne fut point trépanné, & on ne lui fit aucune injection; la glande s'est fondue sans caustique, & sans avoir rien appliqué dessus.

La cure a été des plus promptes; le cheval a cessé de jetter, de tousser & de battre du flanc; sa respiration est devenue libre; il a repris son embonpoint, & on lui a donné la nourriture ordinaire; quinze jours après, ou pour mieux dire,

six mois après le commencement de la cure, on a remis ce cheval au travail, & il s'y soutint très-bien quoiqu'on ne l'eût pas épargné plutôt que les autres chevaux.

Le troisieme cheval, sur lequel on a fait des essais, étoit morveux au dernier degré; il étoit d'une maigreur extrême & chancelant; sa narine étoit chancreuse, sa morve abondante, fétide, roussâtre & souvent mêlée de sang; ce cheval avoit même les os du côté de la tête d'où il jettoit, considérablement tuméfiés; ce qui mérite une attention plus particuliere, c'est que ce cheval avoit en même-temps le farcin; il en fut parfaitement guéri par le même traitement qu'on employa pour la morve, à l'exception seulement qu'on fit usage de la coloquinte dans les purgations; il fut purgé toutes les semaines au commencement du traitement; mais dans la suite on diminua le nombre des purgations; l'animal malade fut en outre saigné, & il prit de l'éthiops antimonial & de la pervenche; il ne jettoit que peu dans le temps où parut le mémoire de M. Mallouin. Il avoit repris de l'embonpoint, & les os de la tête, qui étoient tuméfiés, paroissoient être dans leur état naturel; mais ce cheval n'étoit pas néanmoins guéri, quoiqu'on ait commencé à le traiter environ six semaines après le second, qui étoit guéri depuis plus de huit mois.

Il paroît par ces trois observations, que l'éthiops antimonial est, selon M. Mallouin, le meilleur remede qu'on puisse employer à l'intérieur contre la morve, & quoiqu'il ait fait faire usage du trépan, ce n'est pas le remede qui a le mieux réussi; puisque le cheval n'a pas entierement guéri; le remede de M. Mallouin mérite d'être confirmé par de nouvelles observations, mais il est à craindre qu'il n'ait pas toujours un succès égal. M. Lafosse reproche à ce médecin d'avoir attribué à M. Ser-

vien l'invention du trépan pour les chevaux morveux, il reclame son invention, de même que sa découverte du siege de la morve dans la membrane pituitaire; mais cet hippiatre prétend que la morve ne gagne pas les poumons, puis le foie, & enfin toute l'habitude du corps, ainsi que d'autres ont pensé; cela est faux, j'ai gardé, dit-il, un cheval morveux pendant six ans, je l'ai ouvert, ajoute-t-il, après cet espace de temps, & ses visceres se sont trouvés extrêmement sains.

On a prétendu avoir trouvé contre la morve un excellent remede dans la décoction d'écorce du bois d'aune, donnée moitié par la bouche, moitié par le nez; mais cette décoction loin de produire l'effet auquel on s'attendoit, a perdu tout son crédit; il en est de même du remede si vanté d'un juif Portugais pour la morve, & de tant d'autres, dont l'efficacité n'a pas encore été suffisamment démontrée jusqu'à ce jour; cette maladie & son traitement sont encore un champ nouveau à défricher, & on ne pourra peut-être jamais en venir à bout; quand un cheval est attaqué de la morve, il n'y a point d'autres remedes, dit un moderne, que de le tuer. Nous ne nous arrêterons donc pas davantage sur cet objet, & quoique M. Sind en ait traité très-expressément, & que M. Lafosse l'ait encore réfuté; nous ne rapporterons ici ni le sentiment de celui-là, ni la réfutation de celui-ci.

MOUCHE. C'est un insecte des plus communs & des plus connus; les antennes & la bouche sont les deux parties qui le caractérisent; ses antennes sont formées par quelques pieces très-petites & très-courtes, & terminées par une palette plus grosse, applatie, plus ou moins allongée, composée de plusieurs pieces, tellement unies, qu'il n'est pas aisé de distinguer; du milieu, ou du bas de cette palette part latéralement un poil, une espece de soie,

soie, qui se trouve ainsi placée sur le côté de l'antenne d'où elle sort; quant à la bouche de la mouche, elle n'a ni dents, ni mâchoires, c'est une simple trompe nue, molle, flexible, ouverte par le bout, avec laquelle cet animal suce & pompe les liqueurs dont il se nourrit; il y a plusieurs especes de mouches, nous ne parlerons dans cet article que de la mouche commune; elle est de couleur grise ou noirâtre; son ventre est formé de quatre anneaux, elle a cinq bandes sur son corcelet, une de ces bandes en occupe le milieu. Cette mouche produit des œufs blancs, qui éclosent en été, & font paroître des petits vers ou larves qui se métamorphosent ensuite en d'autres mouches; ces vers sont mols, blanchâtres, sans pattes, leur tête est molle & de figure variable, leur corps est composé de plusieurs anneaux, & leur bouche n'est autre chose qu'une espece de suçoir, qui souvent est accompagné d'un dard dur & pointu, & de deux crochets écailleux placés latéralement, par le moyen desquels cet insecte se tient accroché, & en même-temps pioche & déchire les différentes matieres qui lui servent de nourriture; ces larves respirent l'air par quatre stigmates, dont deux sont posés antérieurement un de chaque côté, assez ordinairement à la jonction du second & du troisieme anneau, & les deux autres sont à l'extrémité du corps. Ces deux derniers sont plus grands que les précédens, & varient pour la forme; quelquefois ils sont cachés & comme enfoncés sous une espece de bourelet, d'autre fois ils sont élevés & ressemblent à deux cornes. Ordinairement dans l'ouverture de chacun de ces deux grands stigmates, on apperçoit trois autres ouvertures plus petites, semblables à trois petits stigmates renfermés dans le grand; ces larves ou vers habitent ordinairement les endroits les plus propres à leur fournir la nourriture qui leur con-

vient; les mouches quelque temps après leur métamorphose, ne tardent pas à s'accoupler; l'accouplement se fait d'une façon singuliere, selon M. Geoffroy, la partie du mâle est ouverte, & c'est elle qui reçoit celle de la femelle, qui entre dans le corps du mâle pour être fécondée; en voyant cette manœuvre, tout-à-fait contraire à ce qui se passe dans les autres animaux & même dans les insectes, on est tenté de croire qu'on se trompe, & qu'on à d'abord pris le mâle pour la femelle, mais il n'y a pas à se méprendre sur cet article. Outre que les femelles sont plus grosses & ont le ventre plus rebondi que les mâles, il suffit d'ouvrir le ventre d'une d'entr'elles, on y trouvera les œufs qu'elle doit déposer.

Dans l'été les mouches incommodent beaucoup les hommes & les animaux; ce sont en général des petits insectes lascifs, très-nuisibles, qui se nourrissent assez volontiers de toutes sortes de choses; elles vivent fort peu; elles mordent plus vivement quand on est menacé d'une tempête ou d'un orage, que dans tout autre temps; on a cherché tous les moyens pour s'en garantir, nous en allons exposer ici quelques-uns.

On mettra de l'ellebore avec de l'orpin dans du lait, & on en arrosera le lieu occupé par les mouches; on les chassera toutes par ce moyen, ou même on les tuera.

On peut encore broyer de l'alun avec de l'origan & du lait; on prétend que tout ce qu'on frottera avec ce mélange, ne sera point atteint de mouches; ou bien on prendra à volonté des feuilles de citrouille ou de courge, on les pilera pour en exprimer le jus; on lavera de ce jus les murailles, ou ce qu'on voudra préserver de mouches; il est d'expérience qu'elles n'en approcheront pas. On pourra aussi en frotter les cuisses & le ventre des chevaux

qui pourroient être tourmentés de mouches. Si les mouches se jettent sur les fruits & les raisins, on suspendra aux arbres & à la vigne des phioles d'eau miellée.

Les auteurs rapportent encore différentes autres recettes pour chasser les mouches des maisons; on brûlera par exemple, dans la chambre des plumes de hupes en suffisante quantité pour qu'elles en sentent la fumée; elles s'enfuiront, dit-on, & ne reviendront plus : nous ne garantissons pas ce fait. On dit encore qu'en mettant de la saponaire & de l'opium parmi la chaux avec laquelle on blanchit les maisons, les mouches n'y entrent plus. Quelques personnes sont dans l'usage, pour s'en garantir, de suspendre deux ou trois harangs aux solives.

M. Bazin, dans son histoire des insectes, rapporte une recette singuliere pour éloigner les mouches; on suspendra, dit-il, à la fenêtre un morceau de viande, cela attirera les guêpes; par-tout où il y aura des guêpes, ajoute notre auteur, on ne verra point aborder de ces especes de mouches qui déposent sur la viande leurs œufs, d'où sortent des vers qui la font corrompre plus vîte.

On donne comme un expédient pour éloigner les mouches, mais dont nous ne garantissons pas l'efficacité, le suivant; on brûlera dans la chambre un peu de soufre soir & matin, cette fumée, à ce qu'on prétend, les tue aussi-tôt, avec d'autres insectes qui peuvent s'y trouver.

On mettra encore pour cet effet du tabac en feuilles dans un pot, & on le fera infuser dans de l'eau pendant vingt-quatre heures, après quoi on y ajoutera du miel, & on les fera bouillir une heure, & on y mettra de la farine de froment en forme de sucre; cela attire les mouches, mais toutes celles qui en boivent, meurent infailliblement.

Quand on veut empêcher que les mouches ne s'attachent aux tableaux, il ne s'agit que de laver les tableaux avec de l'eau, dans laquelle on a fait infuser des porreaux pendant cinq ou six jours; deux bottes de porreaux suffisent pour un seau d'eau. On peut encore mettre sur les tableaux un blanc d'œuf, & à la fin de l'été on l'enleve avec de l'éponge & de l'eau, pour en mettre de nouveau.

Les mouches communes, toutes incommodes qu'elles soient, ont cependant encore leur utilité; elles servent à ramollir, à résoudre & à faire croître les cheveux; on en tire encore, par la distillation, une eau qu'on dit bonne contre les maladies des yeux.

MOUCHE A MIEL. Voy. art. *abeille.* Quoique nous nous soyons déja fort étendu sur cet objet dans l'article cité, nous ne laisserons pas néanmoins d'y revenir ici; nous donnerons l'extrait de deux ouvrages qui ont paru en 1771, sur les abeilles, ainsi que nous l'avons promis dès cette année dans notre ouvrage périodique; l'un est de M. Ducarne de Blangy, & l'autre est de M. de Boisjourgan; ce dernier a profité des lumieres du premier pour rédiger le sien; mais il s'en manque bien qu'il ait aussi bien réussi; le seul reproche qu'on peut faire à l'ouvrage de M. de Blangy, c'est de l'avoir écrit d'un style un peu trop diffus. Commençons donc par l'extrait de cet ouvrage, qui est divisé en deux parties: dans la premiere M. de Blangy donne la préférence aux ruchers, sur toute autre invention qu'on auroit pu découvrir jusqu'à présent pour placer les mouches, même sur la méthode imaginée par M. Palteau pour les asseoir, voy. cette méthode art. *abeille.* On fait les ruchers à deux étages & à trois, ceux à deux étages sont cependant préférables; il faut qu'ils soient faits en bois de chêne;

on leur donnera quatre pieds ou quatre pieds & demi de profondeur, & quand ils ne sont qu'à deux étages, on leur donnera sept pieds de haut depuis terre jusqu'au plafond du second étage, & s'ils sont à trois étages, on augmentera la hauteur d'un pied & demi; on plantera son rucher à l'exposition du midi, c'est la plus avantageuse, selon M. Ducarne de Blangy, quoiqu'en puisse dire M. Palteau, & on mettra au-devant de chaque plancher du rucher qui sert d'assiette, une petite planche qui regnera tout le long, & qu'on tiendra un peu panchée, pour que les mouches puissent s'appuyer dessus cette planche pour se rendre dans leurs ruches; on construira les ruchers à portée des maisons & à l'abri des grands vents & des ouragans, si faire se peut; les meilleurs endroits pour placer les ruchers sont le voisinage des prairies, du sarrasin, des bois, des grandes friches, des montagnes couvertes d'herbes odoriférantes, & l'éloignement des étangs & des rivieres d'une certaine largeur.

M. Ducarne de Blangy entre ensuite dans des détails sur la construction de ses ruches, il en forme la matiere du cinquieme entretien de son ouvrage; c'est-là même la matiere la plus intéressante de son ouvrage; chaque ruche doit être composée, selon lui, de plusieurs hausses, les unes n'en ont que trois ou quatre, d'autres en ont jusqu'à sept & huit; une hausse, dit notre auteur, est une espece de boîte de treize pouces en quarré, l'épaisseur du bois comprise, sur trois pouces de hauteur, avec une ou deux petites barres de bois ou traverses de cinq lignes en tout sens, pour soutenir l'ouvrage; on enfonce ces deux petites barres de bois dans la hauteur même de la hausse, ensorte qu'elles se trouvent à une de leurs superficies à fleur du bois, au moyen d'une entaille de cinq lignes, qui

se pratique dans les quatre côtés de la hausse, ou bien on fait dans le milieu des côtés de la hausse où l'on veut placer les traverses, quatre trous ronds dans lesquels on introduit l'extrémité de ces traverses; on peut aussi faire, ajoute notre auteur, ces trous quarrés, ce qui est égal, mais cela est plus difficile & plus coûteux; rien n'empêche même que toute la longueur de la traverse ne soit de figure ronde, mais peu importe que ces traverses soient placées plus haut ou plus bas dans la hauteur de la hausse; une attention cependant qu'il faut toujours avoir, c'est de placer ces deux traverses en croix, c'est-à-dire qu'elles se coupent à angles droits; on fera faire aussi ces traverses de huit lignes plus hautes que la hausse n'a de grandeur, ensorte que chaque traverse déborde la hausse de quatre lignes de chacune de ses extrémités; cette précaution évite la peine & la dépense des crampons & anneaux de fer, qu'on seroit obligé de mettre aux côtés opposés de la hausse pour l'attacher à la suivante avec un fil de fer. Voilà tout ce qu'il y a à observer, selon M de Blangy, sur les hausses, dont le bois aura cinq à six lignes d'épaisseur; reste le couvercle à leur donner, continue-t-il, pour former une ruche entiere; ce couvercle n'est autre chose qu'une espece de petite table, faite de plusieurs planches aussi longues que la hausse, c'est-à-dire aussi de treize pouces. Ces planches ne doivent être que de quatre ou cinq lignes d'épaisseur, il est même mieux de ne leur en donner que trois. On tient ces planches serrées l'une contre l'autre au moyen de trois petites barres de bois de quatre à cinq lignes d'épaisseur, sur huit ou dix de largeur. De ces trois barres deux ont chacune treize pouces de longueur, mais la troisieme, qui est destinée pour occuper le milieu du couvercle, a treize pouces huit lignes. On place deux de ces

barres sur les deux bouts des planchés du couvercle, & la troisieme, qui est celle de treize pouces huit lignes, dans le milieu, à égale distance des deux autres.

Pour avoir la facilité de peser les ruches, dit notre auteur, dans les circonstances où il faut le faire, je fais faire ordinairement celle du milieu de neuf à dix lignes d'épaisseur & d'autant de largeur, & je fais faire à celle-ci deux petits trous de trois lignes de diametre chacun, à côté l'un de l'autre, & à distance égale du milieu de cette barre, & au moyen d'une ficelle qu'on place dans ces deux trous, je peux faire peser mes ruches sans embarras & sans difficulté; je n'ai besoin pour cela que d'un bâton qu'on passe dans cette ficelle. On pourroit encore se contenter d'une seule ouverture pratiquée dans le milieu de la barre; mais M. de Blangy a éprouvé que deux valoient mieux, tant pour empêcher la ruche de vaciller quand elle est en l'air, que parce que la ficelle a plus de force, & se trouve moins sujette à se casser.

Toutes les pieces de la ruche étant faites, il ne reste plus qu'à les rassembler pour en former une ruche solide & inébranlable, qu'on puisse transporter à son aise; on n'a besoin pour cet effet que de quatre moyennes ficelles, qu'on attache d'abord chacune par un bout, au moyen d'une patte, à l'extrémité des petites traverses qui débordent les hausses de quatre lignes de chaque côté. Une ficelle étant arrêtée par l'un de ses bouts, à l'une des extrémités de ces petites traverses, en commençant par le bas de la ruche, on passe à l'extrémité de la traverse supérieure, on tourne autour en serrant la ficelle, & en pressant de l'autre main les hausses & le couvercle les uns contre les autres le plus qu'il est possible; on va ensuite à une troisieme, à une quatrieme, & enfin au couvercle,

où au moyen de l'attention qu'on a eue de faire faire la barre du milieu de quatre lignes de chaque côté plus longue que le couvercle même, on trouve l'extrémité de cette barre, autour de laquelle on fait faire deux ou trois tours à la ficelle, & on l'assujettit par un nœud, ou de toute autre façon.

Quant aux deux autres côtés du couvercle où il n'y a point de barre, il est facile d'y en mettre une, en plaçant dans le milieu des planches qui la composent, une autre traverse de la même épaisseur que les planches même, & qu'on fera déborder aussi de quatre lignes de chacun de ses côtés. Cette barre alors est encore une espece de petite planche de sept à huit lignes de largeur, qu'on place entre les deux autres au milieu du couvercle. Ces petites attentions, qui ne coûtent rien, suffisent pour rendre les ruches aussi solides qu'on puisse le desirer. Telle est la construction des ruches de M. Ducarne de Blangy; vis-à-vis le milieu de chacune de ces ruches, dans le bord même de la table qui les soutient, il se trouve une ouverture, ou entaille de quelques lignes de profondeur, par laquelle les abeilles entrent dans leurs ruches. Cette ouverture ou entaille doit être continuée depuis le bord de la table jusqu'à quatre pouces au moins sous la ruche, elle doit aussi avoir trois pouces & demi d'ouverture en largeur, contre le bord de la table, & deux pouces & demi seulement à l'endroit où elle finit sous la ruche; quant à la profondeur, on lui donnera le plus communément cinq lignes; cela suffit pour laisser les abeilles aller & venir librement, & pour empêcher les souris d'entrer dans les ruches; au surplus on fera faire toutes les ouvertures de la même mesure, afin que quand on sera obligé par la suite de remplir ces ouvertures avec de petites planchettes de la même for-

me & de la même épaisseur que la profondeur de ces entailles, on ne soit pas obligé de choisir dans plusieurs celle qui reviendroit le mieux à chacunede ces ouvertures. Lorqu'elles seront toutes de la même forme, on fera faire des petites planches de la même mesure, & on est sûr que celle qui conviendra à l'une, conviendra aussi à l'autre. Il est encore à observer que l'entaille dont nous venons de parler doit avoir un peu plus de profondeur vers le bord de la table que dans l'endroit où le bord de la ruche pose dessus; une ligne ou deux de plus en font l'affaire; on lui donnera donc vers le bord sept lignes de profondeur, & cinq sous le bord de la ruche. Cette précaution sert à deux fins, à faire écouler le peu d'eau qui pourroit y tomber dans les temps d'orages, & à donner plus de facilité aux abeilles pour s'y poser. Quant à l'extrémité de cette entaille sous la ruche, elle doit être tout au plus de quatre lignes de profondeur, pour donner aux abeilles la facilité de remonter de-là dans leur ruche; & comme un pouce ou deux de plus ou de moins sur la longueur ne font rien à la chose, au lieu de quatre pouces dont elle doit être prolongée sous la ruche, on la continue jusqu'au milieu de la ruche; on emploiera pour la construction des hausses & du couvercle, du bois de pin, ou de sapin, de peuplier, de tilleul, ou de quelqu'autre espece de bois léger, parce que les pores de ces bois étant moins serrés, laissent plus de facilité aux vapeurs de la ruche pour s'en échapper.

M. Ducarne de Blangy a encore fait construire une autre espece de ruche de bois; celle-ci au lieu d'être quarrée, doit être ronde; on emploie pour sa construction des especes de cercles de bois pareils à ceux qui sont usités pour les tonnes; il faut six hausses fermées de leurs crochets & un couvercle, pour la construction d'une de ces ruches, qui ne

revient au plus qu'à douze ou treize sols; chaque hausse aura trois pouces de hauteur sur treize pouces de largeur, l'épaisseur de bois comprise; il y aura de même que dans les ruches quarrées à la hausse une ou deux traverses, qui déborderont la ruche en dehors de quatre lignes de chaque côté. Quant au couvercle, on le fera en rondeur & de bois léger, il aura ses traverses & ses barres, de même que celui des ruches quarrées; les planches qu'on emploiera pour le faire, seront épaisses de quatre ou cinq lignes, mais pour le moins on ne leur en donnera que trois, pour lors on donnera à la petite planche du milieu, qui tient lieu de traverse, & qui doit déborder de quatre lignes de chaque côté, une épaisseur de quatre ou cinq lignes, pour avoir plus de forces à chacune de ses extrémités, où on attache les ficelles; enfin on prend pour attacher les hausses de ces ruches les unes aux autres, les mêmes précautions que pour les hausses des ruches quarrées; le seul inconvénient qui se rencontre dans ces dernieres ruches, c'est qu'étant moins épaisses de bois, les souris y peuvent pénétrer plus facilement en perçant le bois, aussi M. Ducarne de Blangy a abandonné ces sortes de ruches, de même que celles de paille, dont il avoit aussi fait usage; elles étoient rondes & faites précisément comme les ruches de bois rondes, à la seule différence, qu'au couvercle des ruches de paille, il y avoit un manche ou une poignée, & la raison, c'est qu'aux couvercles des ruches de paille, on ne peut point y mettre de barres; quand on veut donner plus d'assiette aux hausses, on fait regner le long de leurs bords en dehors de la hausse un cordon de près d'un pouce aussi de paille, qui fait une espece de doublure, une espece de bourelet en ces endroits, & qui donne beaucoup plus d'assiette aux hausses, & les joint mieux les unes avec les autres. Il faut

deux de ces cordons à chaque hausse, un à chacun de leurs deux bords, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, enſorte que quand une hausse eſt poſée ſur la table, il y ait un de ces cordons en haut, & que l'autre poſe ſur la table ainſi que la hausse.

Il ſeroit facile de prendre la même précaution pour les ruches de bois rondes, en mettant à chacune de leurs hausses comme à celles-ci, un cordon de bois de deux ou trois lignes d'épaiſſeur ſur autant de largeur, qui effleureroit les bords de ces hausses, & en leur donnant plus d'épaiſſeur, leur donneroit auſſi plus d'aſſiette & plus de fermeté.

On aſſembleroit très-bien les hausses des ruches de paille, & on les attacheroit auſſi fort bien enſemble, ſi on faiſoit déborder de quatre lignes de chaque côté, les traverſes ou baguettes de chaque hausse; mais comme ceci n'eſt pas auſſi pratiquable avec les ruches de paille qu'avec celles de bois, il vaut mieux les accrocher les unes aux autres par leurs rebords avec des agraffes de gros fil de fer, placées vis-à-vis l'une de l'autre: on paſſe dans leurs anſes une groſſe ficelle, qu'on lie enſuite, & qu'on ſerre bien; il eſt encore auſſi facile & moins coûteux de paſſer dans leurs rebords qui poſent l'un ſur l'autre, une ficelle qu'on lie bien, les hausses ſont alors comme couſues l'une à l'autre. Au lieu de ficelles, on peut ſe ſervir de brins de ronces ou d'oſier, pareils à ceux qui ſervent à la conſtruction des ruches de paille ou d'oſier, en les paſſant comme les ficelles dans ces rebords, & en leur y faiſant faire un tour ou deux; rien n'eſt plus ſolide, & une ruche compoſée de pluſieurs hausses, eſt auſſi inébranlable qu'une autre qui ſeroit d'une piece. On attache de même le couvercle au rebord ſupérieur de la hausse ſupérieure; ce couvercle eſt plat comme ceux des ruches de bois.

Quant on veut tailler ſes ruches, dit M. Dutarne de Blangy, on coupe les ficelles, ou ces attaches d'oſier, ou de ronces; on les arrache enſuite, afin qu'elles n'embarraſſent point, & on taille à ſon aiſe.

Quoique les ruches de paille ſoient plus chaudes en hiver, & plus ſaines que celles de bois, il s'y rencontre néanmoins deux inconvéniens, qui en ont fait abandonner l'uſage; le premier, ſelon M. de Blangy, eſt celui des ſouris, c'eſt le principal; elles percent quelquefois les ruches; le ſecond provient de ce qu'on trouve difficilement des ouvriers qui ſoient en état de faire aſſez bien ces hauſſes de paille, pour qu'elles ſe joignent parfaitement l'une avec l'autre; cependant la difficulté ne conſiſte pas en ce que ces hauſſes laiſſent du jour entr'elles, car il eſt très-facile de les boucher avec une eſpece de maſtic, mais en ce qu'une partie du rebord inférieur de la hauſſe de deſſus s'enfonce pour lors dans quelque petite cavité du rebord ſupérieur de la hauſſe de deſſous, ce qui empêche le fil de fer de traverſer facilement d'un côté à l'autre, quand on les traverſe; il vaut donc mieux s'en tenir à celles de bois, entre les hauſſes deſquelles le fil de fer gliſſe beaucoup mieux; auſſi M. de Blangy leur donne-t-il la préférence; on pourroit cependant remédier à l'inconvénient des hauſſes des ruches de paille, en plaçant entre chaque hauſſe deux gros fils de fer en circonférence, ou deux petits cercles de bois de même diametre que les hauſſes; le fil de fer paſſeroit alors très-aiſément entre ces petits cercles de fer, & n'y trouveroit plus d'obſtacle; au reſte ces cercles pourroient être faits par des gens même de la campagne; un bâton de coudrier verd & d'un bon pouce de diametre, ſuffiroit pour en faire deux, il ne s'agiroit que de les fendre & de les arrondir, ou de les tenir de cette forme avec des

clous; ces petits cercles pourroient être de deux lignes d'épaisseur, sur quatre, cinq, ou six de largeur. On parviendroit au même but, si au lieu de cercles, on vouloit se donner la peine d'égaliser les bords des hausses avec quelqu'espece de mastic, qui ne pourroit s'en détacher, il y a d'ailleurs beaucoup de hausses, où on n'auroit rien à faire; on ne remédieroit qu'à celles dont les bords ne seroient pas droits; les hausses des ruches de paille doivent avoir seize pouces & demi de diametre extérieur, & seulement douze pouces & demi de diametre intérieur; par conséquent la table sur laquelle on posera de pareilles ruches, doit avoir dix-sept pouces de largeur, ou tout au moins seize pouces & demi.

M. Ducarne de Blangy après s'être étendu fort au long sur la construction de ses ruches, parle du choix des abeilles; les différentes especes d'abeilles peuvent se réduire, selon lui, à trois, quoique quelques personnes en admettent une quatrieme espece, qui est très-rare & qui est néanmoins très-reconnoissable; cette quatrieme espece est d'une taille moyenne, mais d'une couleur singuliere, étant presque grise & de couleur de cendres; on regarde les abeilles de cette espece, comme des sauvages, qui ne sont pas bien naturalisées parmi nous, & qui désolent les autres par leurs vols & leurs brigandages; quant aux trois autres especes, les premieres sont plus grosses & plus grandes, d'une couleur plus brune & plus foncée que les autres; on les a tirées des bois pour les élever dans nos jardins. Les secondes sont d'une grosseur médiocre, mais elles sont noirâtres & d'une couleur obscure; on les a tirées également des bois, elles ne sont pas aisées à apprivoiser. Enfin celles de la troisieme espece sont plus petites que toutes les autres, mais elles sont polies, luisantes, d'un jaune d'aurore, vives d'ail-

leurs & ſémillantes; cette derniere eſpece eſt la meilleure, on l'appelle la petite hollandoiſe, la petite flamande, parce qu'elle vient originairement de la Flandre & de la Hollande. A défaut d'abeilles de la troiſieme eſpece, on tâchera d'en avoir de la ſeconde; c'eſt à quoi on doit s'attacher, quand on achete des ruches.

Les ſaiſons propres pour pouvoir les tranſporter ſont celles où il ne fait ni trop chaud ni trop froid; il ſeroit même à deſirer, ſelon M. Ducarne de Blangy, que peu de jours après l'arrivée des ruches, le temps fût aſſez doux pour les voir ſortir & prendre l'air, ce qui les raccommoderoit de la fatigue du voyage, & laiſſeroit la liberté de ſe vuider hors de la ruche, à celles qui y auroient ſéjourné trop long-temps; on pourra donc les tranſporter depuis le 15 de Février juſqu'au premier de Novembre, pourvu qu'il ne faſſe ni trop chaud ni trop froid; la trop grande chaleur les feroit étouffer dans le voyage, & le trop grand froid les feroit morfondre; le froid leur eſt cependant moins nuiſible que le chaud, auſſi ſi on les tranſporte pendant l'été, il faut les faire voyager pendant la nuit; on fera néanmoins très-bien de ne les voiturer qu'au printemps & en automne; le mieux même ſeroit de ne le faire qu'après la fin de l'hiver, quand elles ont au moins ſorti une fois, & on ne paſſera pas le 5 ou le 6 d'Avril, car après ce temps leurs travaux ſont trop avancés pour les y troubler. Pour ce qui concerne la méthode de les renfermer & de les conduire, on condamnera d'abord toutes les ouvertures des ruches avec un gros linge clair, dont on les enveloppera, ou avec toute autre choſe d'équivalent, & on les portera ſur des hottes, ou bien ſi on en a trop, on ſe ſervira d'aneſſe ou de chevaux, au moyen d'une eſpece d'échelle qu'on place à leurs côtés, on peut en faire porter à chacun de

ces animaux cinq ou six ; c'est-là la façon la plus douce de les transporter, cependant quand on en a un grand nombre, on peut les mettre sur une voiture, où on les serre l'une contre l'autre l'ouverture en haut, en observant de les maintenir dans cette situation par quelque moyen facile à imaginer. Quand on est arrivé, on les pose doucement dans leur situation naturelle, & on ne les développe que le soir du jour de leur arrivée, & seulement deux heures après les avoir posées sur leur table, pour leur donner le temps de se calmer du voyage. Si on ôtoit les enveloppes de jour, une bonne partie retourneroit dans l'ancien endroit où étoit la ruche, ou iroit mourir ailleurs.

Si on veut actuellement sçavoir à quels signes on connoît si une ruche est bonne, ou si elle est mauvaise ; il faut 1°. la soulever, on sçait par-là si elle a du poids, une ruche ordinaire doit peser vingt-huit à trente livres à la fin d'Octobre, & dix-huit ou vingt livres au commencement du printemps. 2°. Il faut faire attention à la cire, & examiner si elle est belle & blanche, ce qui dénote toujours qu'elle n'est point vieille : ou bien si elle est noire, moulue & moisie, ce qui montre une vieille ruche : plus la cire en est blanche, plus la ruche est nouvelle ; ce moyen n'est pas néanmoins toujours infaillible, & la raison c'est que quelques particuliers ont soin de dégraisser leurs abeilles dès les premiers jours du printemps, & de couper tous les gâteaux qui pourroient ne pas faire honneur à leur ouvrieres, ensorte que l'année ou même l'automne suivant on pourroit prendre pour un essain nouveau une ruche de trois ou quatre ans. 3°. Il faut en outre sçavoir si la ruche est bien fournie d'abeilles, car une ruche pourroit fort bien être pourvue de provisions & être de plus nouvelle, sans avoir un grand nombre d'abeilles, la plupart ayant

été détruites par quelqu'accident ; pour connoître donc si une ruche est bien fournie, on donne après le soleil couché, un coup de la jointure des deux doigts du milieu contre cette ruche : si ce coup produit un bruit séparé en deux ou trois temps, & que ce bruit continue pendant deux ou trois momens, c'est un signe d'abondance ; s'il ne cause qu'un bruit court & qui s'appaise dans l'instant, c'est une marque qu'il y a peu d'abeilles dans la ruche. 4°. Pour connoître tout à la fois, si une ruche à des munitions & une forte garnison, on frappe sur la ruche ; si on entend un son aigu & perçant, il n'y a presque rien dans la ruche : si elle rend un son écrasé & étouffé, il faut la regarder comme bien pourvue dans tous les genres.

Tels sont les préceptes de M. Ducarne de Blangy sur le transport & le choix des abeilles ; il passe de-là aux différentes especes d'abeilles qui peuplent une ruche, à leurs fonctions & à leur distinction, à leur multiplication & leur génération ; nous n'analyserons pas cet article, nous avons assez parlé de ces objets au mot *abeille*, voy. cet article ; nous ne nous arrêterons pas plus aux articles suivans, dans lesquels notre auteur parle de la police & de l'industrie des abeilles, de leurs travaux dans l'intérieur de leurs ruches, du couvain, ni de ce qui concerne les essains, nous nous contenterons seulement de rapporter ici la méthode qu'indique M. Ducarne de Blangy, pour prendre aux meres leurs essains, quand elles s'obstinent à ne les vouloir pas donner ; & de désigner, d'après lui, les moyens de faire essaimer les ruches.

Pour la réussite du moyen indiqué par M. Ducarne de Blangy pour prendre aux ruches leurs essains, il faut avoir en sa possession une reine d'abeilles, dont on puisse disposer ; pour se procurer cette reine, voici comme on s'y prend ; 1°. quand une ruche essaimera

essaimera pour la seconde fois, dès l'instant où on s'en appercevra, on ira se mettre auprès de cette ruche, même vis-à-vis, & on regardera sortir les jeunes mouches avec attention, il sera bien rare si on ne voit pas sortir une reine & même plusieurs qui s'arrêtent & tournent un certain temps devant l'entrée de la ruche; on la prend pour lors, soit avec les doigts, soit en la couvrant d'un verre, & on parvient par-là tout naturellement à se pourvoir d'une reine. 2°. si on n'est pas assez subtil pour y arriver à temps, ou si dans le grand nombre d'abeilles qui sortent en foule de cette ruche, on n'a pas la vue assez perçante pour y distinguer une reine dans la confusion, ou si enfin on n'a pu s'en emparer, il ne faut pas en rester-là. On suit pour lors l'essain, & dès qu'il est posé, ou plutôt dès qu'il commence à le faire, on examine attentivement toutes les abeilles qui occupent la superficie de la masse qu'elles forment en se rassemblant, & on regarde si on n'y apperçoit pas une reine, (voy. pour la reconnoître, ce que nous en avons dit à l'article *abeille*.) on la saisit pour lors avec la main, & on la met ensuite sous un verre; M. Ducarne de Blangy assure que ce moyen lui a toujours réussi, il est même très-rare que quand on y regarde attentivement pendant un certain temps, on n'en apperçoive point quelques-unes qui s'y promenent, cet auteur dit en avoir pris jusqu'à trois de suite de cette façon sur un même essain. 3°. Quand l'essain dont il s'agit est un de ceux que l'on veut rendre à sa mere, soit que ce soit un second ou un troisieme; si on n'a pu avoir la reine par les moyens indiqués, on recevra pour lors cet essain dans une ruche à l'ordinaire, & quand il y aura la plus grande partie d'entrée, on la bouchera avec un linge blanc ou avec un mouchoir, enforte qu'aucune abeille n'en puisse

sortir, en observant néanmoins de mettre ensuite cette ruche à l'ombre, & de la tenir élevée d'un bon pouce pour lui donner de l'air par dessous, de peur que les abeilles n'y étouffent de chaleur; le lendemain de grand matin, c'est-à-dire, avant le soleil levant, on se munira d'une cuiller à pot ordinaire, telle qu'on en a dans toutes les cuisines, on prend la ruche, on la développe, & on va se mettre devant la ruche d'où est sorti l'essain, on met encore une planche large devant cette ruche, desorte qu'elle pose à terre d'un côté & de l'autre près du bord de la table à l'entrée de la ruche; on prend pour lors dans la ruche où est l'essain, avec une cuiller à pot, autant d'abeilles qu'on y peut en faire entrer, & on les pose doucement sur le haut de la planche, près de l'entrée de la mere ruche, c'est-à-dire à trois ou quatre pouces de cette entrée, on les y voit toutes remonter avec une joie extrême. On les examine bien alors, & si on est aussi attentif qu'on doit l'être, on voit sûrement la reine dans le nombre, qui remonte avec les autres le long de la planche pour gagner la mere ruche, & on la prend: si cette reine ne se trouve pas dans la premiere ou seconde cuiller, elle se trouvera dans l'une ou l'autre des suivantes. Pour rendre cette derniere opération plus sûre, on pourroit faire faire une machine de fer-blanc, qui coûteroit peu de chose, & qui feroit merveille; cette machine ne seroit autre chose qu'une plaque de fer-blanc ou même de bois & d'ardoise, de cinq ou six pouces de longueur sur deux ou trois de largeur, qui seroit à jour & faite précisément comme une espece de peigne, certains peignes pourroient même y servir; il faudroit que les dents fussent assez éloignées les unes des autres pour laisser passer les abeilles au travers, mais cependant pas assez pour donner passage à la reine, qui est plus grosse, on

la verroit pour lors faire de vains efforts pour paſſer comme les autres. Au lieu de faire faire cette machine de cinq à ſix pouces, on pourroit l'avoir petite & l'appliquer à l'entrée de la ruche. 4°. Enfin l'eſſain étant reçu & renfermé dans la ruche, ſoit avec un linge, ſoit avec votre mouchoir, on remplit d'eau aux deux tiers un tonneau défoncé par un bout, qu'on aura ſoin auparavant de tenir tout prêt pour cet uſage, on développe la ruche, & on l'enfonce ſur le champ dans l'eau, juſqu'à ce qu'on ne la voie plus, c'eſt-à-dire juſqu'à ce que les abeilles paroiſſent toutes mortes ou mourantes; c'eſt alors qu'on les pêche dans l'eau avec une écumoire, & on les poſe ſur une ſerviette, ou ſur une table que l'on place à l'ombre; on les trie & on y cherche les reines, qu'il eſt très-facile de diſtinguer des autres aux marques données, (voy. art. *abeilles*) on les met chacune ſous un verre qu'on ſoulève un peu avec de petites cales pour leur donner de l'air, & on les laiſſe ſe ſécher plus promptement, en obſervant de les mettre au ſoleil; il eſt inutile de recommander de prendre garde de les écraſer & de les frotter trop rudement l'une contre l'autre en faiſant le triage, cette attention n'échappera à perſonne; quand on a fait tout cela, on paſſe un linge vieux, blanc & fin, ou bien un mouchoir fin, de temps à autre ſur les abeilles qu'on aura remiſes au ſoleil pour les faire ſécher, & à meſure que la chaleur de cet aſtre les réchauffe, on les voit toutes, les unes après les autres, regagner leur mere ruche, où elles ſeront bien reçues: plus le tonneau eſt grand & ſpacieux, mieux l'opération ſe fait; il faut auſſi que l'eau ſoit bien fraîche, plus elle le ſera, mieux cela ira; on a donc par ce moyen les reines. On les eſſuiera légerement & à pluſieurs repriſes avant de les mettre chacune ſous leurs verres; un morceau de papier

gris peut suffire pour elles, en le passant légerement sur leur corps. On vient pour lors à la ruche dont on veut prendre l'essain (on suppose ici que la ruche est construite selon la méthode de M. Ducarne de Blangy) on la taille par le milieu, on ôte la partie supérieure & on la pose sur trois hausses vuides disposées sur une planche à côté, après quoi on met un couvercle à l'autre moitié de la ruche, à la partie inférieure & on la pose ensuite elle-même sur trois autres hausses, disposées comme les premieres, & qui sont aussi à côté, posées sur une autre planche ou sur la table même, supposé qu'il s'y trouve une place vuide. Cela fait, on remet à sa premiere place l'une ou l'autre des deux moitiés de ruche, & on porte l'autre à quelqu'endroit vuide du rucher.

Quand les deux moitiés de ruche seront posées chacune à leur place, on ira les examiner l'une après l'autre, pour voir celle des deux qui ne paroîtra point contente, ce qu'on reconnoît à l'air méchant & taciturne des abeilles, & sur-tout à leur inaction presque totale, les unes iront leur train ordinaire, & les autres ne branleront pas de leur ruche, cela signifie que ces dernieres n'ont plus de reine, il faut pour lors leur en donner une; on dépriſonne donc une jeune reine de dessous la maison de verre, & on l'apporte à la ruche mécontente; pour l'y faire entrer on souleve cette ruche d'un demi-pouce au-dessus de la table, & on y présente la jeune reine, qui ne fera point de façon pour y entrer; le plus court est d'apporter le verre en bouchant l'ouverture avec la main ou autrement, & de le pencher contre l'une ou l'autre des ouvertures qui sont tout autour de la ruche & de l'y laisser entrer d'elle-même; il faut pourtant toujours prendre garde à ce qu'elle ne vienne pas à s'échapper & à s'enlever, car elles n'y en-

trent pas toutes de bonne grace, sur-tout quand on n'a pas soin d'approcher le bord du verre assez près de la ruche, & de baisser cette ruche quand elle y est entrée.

Quand cette pauvre prisonniere est une fois entrée dans la ruche, c'est pour lors grande réjouissance dans la ruche, on bat la caisse; les abeilles qu'un instant auparavant on voyoit tristes, mornes & taciturnes, ne sont plus reconnoissables; leur joie est sans égale, & un bourdonnement universel l'annonce bien clairement, enfin peu de momens après elles vont aux champs & reprennent leur travail ordinaire. C'est-là un des articles les plus intéressans du traité de M. Ducarne de Blangy; cet auteur ajoute que le meilleur temps pour séparer la ruche en deux est vers les six heures du soir, c'est-à-dire environ une heure avant le soleil couchant, de crainte que les abeilles de l'une des deux moitiés qu'on portera à une autre place, ne sortent en grand nombre & ne retournent à l'autre moitié.

M. Ducarne de Blangy passe ensuite aux moyens qu'on peut employer pour faire essaimer les ruches; 1°. dit-il, quand une ruche forte & bien peuplée tarde trop à donner son premier essain, on lui donnera par dessous deux & même trois hausses vuides à la fois, ce qui dégoûte sans doute les abeilles, en leur présentant trop d'ouvrage à faire, & si l'essain a une jeune reine en état de se mettre en campagne, il partira souvent le même jour ou tout au moins dans les trois jours qui suivent cette opération; si au contraire on les y voit travailler plus que de coutume peu de momens après les leur y avoir données, c'est une preuve qu'elles ne veulent point essaimer de si-tôt, ce qui est très-rare, selon M. Ducarne de Blangy; & ce que nous avons expérimenté plusieurs fois être fort commun, c'est même-là, suivant nous, le vrai moyen

de les empêcher d'essaimer, se trouvant pour lors avoir assez d'espace pour se contenir toutes dans la ruche. 2°. M. Ducarne de Blangy ajoute qu'il parvient encore quelquefois au même but, en élevant d'abord ses ruches de deux ou trois pouces au-dessus de la table sur laquelle elles sont posées, pour les rafraîchir en leur procurant beaucoup d'air, & en les baissant ensuite tout à coup & par un temps chaud; deux ou trois jours après cette opération, la chaleur subite & inattendue de cette opération, les fait quelquefois partir encore; c'est même-là, selon nous, la vraie façon,

M. Ducarne de Blangy donne ensuite la façon de recueillir les essains; mais comme nous nous sommes assez étendu sur cet objet à l'article *abeille*, nous n'y reviendrons pas ici; d'ailleurs sa méthode est la même que celle de M. Palteau, que nous avons déja exposée à l'article susdit; quand une ruche a essaimé, dit notre auteur, on lui rendra une visite le jour même ou le lendemain, pour voir si elle est encore forte, si elle est encore bien pourvue de monde, ce qui est facile à reconnoître en la levant d'un côté & en examinant ses rayons: si on y voit les abeilles couvrir en grand nombre leurs ouvrages, & s'il y en a une certaine quantité qui se promenent sur la table, on peut dire que la ruche est en état de donner un second essain, qui ne vaudra gueres moins que le premier; si la saison n'est pas trop avancée, on laisse pour lors sa ruche tranquille sans y toucher; mais si le premier essain n'est venu qu'après le 8 ou le 10 de Juin, on met sous cette ruche trois ou quatre petites cales pour la soulever de cinq ou six lignes tout autour, & lui donner de l'air; deux ou trois jours après, on la retourne le devant derriere, on peut par-là réussir à l'empêcher d'essaimer une seconde fois. Si huit ou quinze jours après avoir donné suffisam-

ment d'air, & après avoir retourné la ruche, on s'apperçoit qu'elle se rempliſſe conſidérablement d'abeilles, enſorte qu'elle ait peine à les contenir, & qu'elles ſoient obligées de gagner les dehors de la ruche, pour ne pas s'y trouver étouffées, on la retourne une ſeconde fois, on la remet dans ſa premiere ſituation & on lui met des cales plus épaiſſes pour la ſoutenir de deux ou trois pouces ſelon le beſoin. Si en la retournant on ſent qu'elle eſt d'un grand poids, pour lors ſi elle n'eſt compoſée que de cinq ou ſix hauſſes, on lui en donne une autre vuide par-deſſous; mais ſi elle ſe trouvoit déja être de ſept hauſſes, quoique ce nombre ſoit le plus grand dont une ruche doive ſe trouver garnie, on ne laiſſera pas que de lui en donner une huitieme, & on la taillera dans la journée, c'eſt-à-dire trois ou quatre heures après lui avoir ajouté cette huitieme hauſſe.

Quand une ruche a eſſaimé & que l'eſſain eſt recueilli, il n'a plus beſoin de nos ſoins ſi le temps eſt favorable, mais s'il eſt froid, mauvais & pluvieux, il faudra le nourrir; on s'y prendra pour le faire de la maniere ſuivante, on perce pour cet effet, avec un gros vilbrequin, ou avec toute autre choſe, un trou de trois ou quatre lignes d'ouverture dans le couvercle ou dans le haut des ruches, & on introduit dans la ruche par ce trou du miel liquide, en obſervant de n'en introduire qu'une cuillerée à la fois, afin que ce miel s'arrête entre les abeilles, & ne deſcende pas juſqu'au bas de la ruche. Pour rendre ce miel liquide, on le fait fondre, & on le leur donne un peu tiede; ſi l'eſſain n'eſt pas aſſez conſidérable pour remplir toute la capacité de la ruche, il faudra voir de quel côté il eſt, & faire l'ouverture de ce côté-là, afin de faire tomber le miel ſur les abeilles, qui le prendront à meſure qu'il tombera; lorſqu'on veut con-

ſerver pendant pluſieurs jours liquide, le miel qu'on leur donne, & l'introduire froid dans la ruche, il faudra, quand on le fera fondre, y ajouter un peu de vin, ou même un peu d'eau; après avoir donné cette nourriture on bouche l'ouverture avec un peu de terre humide ou avec une broche de bois; on obſervera auſſi de laiſſer une demi-heure d'intervalle entre les différentes fois qu'on leur en donnera dans la journée, afin de leur laiſſer le temps de ſe lécher l'une l'autre; dès qu'on en donne deux cuillerées par jour, cela ſuffit, à moins que l'eſſain ne fût ſi conſidérable qu'il fallût lui en donner trois.

Il eſt à obſerver que quand on poſe ſur un rucher, la ruche où on vient de recueillir l'eſſain, ſi on veut l'aſſurer & faire bien joindre les hauſſes & le couvercle l'un contre l'autre, il faut poſer ſur la ruche une ou pluſieurs planches, ſur leſquelles on mettra une pierre peſant dix à douze livres; s'il n'y en a pas aſſez d'une, on en mettra deux & même quatre s'il le faut; cette attention eſt ſurtout indiſpenſable en hiver, où la chaleur intérieure de la ruche n'eſt plus capable de contrebalancer la ſéchereſſe du dehors.

Une autre attention auſſi néceſſaire pour les bons eſſains du mois de Mai, c'eſt de mettre quatre petits coins ou cales ſous leurs ruches, pour leur donner un peu d'air, deux ou trois lignes ſuffiſent tout autour de la ruche.

Si le temps eſt alors très-chaud, c'eſt une raiſon de plus pour engager à donner de l'air; mais la principale raiſon de cette pratique eſt pour empêcher les eſſains d'eſſaimer eux-mêmes un mois ou ſix ſemaines après. Cette précaution, toute ſimple qu'elle eſt, ſuffit pour cela; voilà ce qui concerne les premiers jours qu'on a recueilli un eſſain. Trois ſemaines après, on le viſitera pour lui donner une

nouvelle hausse, au cas qu'il ait rempli sa ruche de cire exactement, & que cette ruche se trouve être d'un poids considérable ; & en effet il est à observer en général que les abeilles ne travaillent pas en cire, qu'elles ne s'y voient forcées par l'abondance de la récolte, ou par la trop grande fécondité de la reine : de sorte que si on leur présente trop de vuide à la fois, & dans des circonstances où elles n'en aient pas besoin, on les décourage & on les rebute tout-à-fait ; cette regle générale est de la plus grande importance, elle doit être universelle pour toutes sortes de ruches, & en ne s'en écartant pas, on est toujouts sûr de réussir ; il ne s'agit que d'être attentif à saisir les circonstances, où il en faut faire usage, c'est même-de-là que dépend tout le bénéfice qu'on peut tirer d'une ruche.

Tant qu'une ruche n'est pas remplie de cire jusqu'à environ un doigt près de la table, c'est une preuve que cette ruche n'a pas besoin de hausse ; si les abeilles prévoyoient en avoir besoin, elles la rempliroient exactement ; le vuide qu'on leur fourniroit alors, ne serviroit donc qu'à les décourager en leur présentant plus d'ouvrage qu'elles n'en peuvent faire, c'est-là où est le vrai nœud gordien. On ne donnera donc jamais de hausses à aucune ruche telle qu'elle soit, que préalablement elle n'ait rempli les siennes par-tout, & qu'en outre elle ne soit d'un grand poids ; pour déterminer ce poids, il faut avoir égard à la saison, plus la saison est avancée, plus les ruches doivent peser : dans le mois de Mai, une ruche composée de quatre hausses, ne peut être haussée de nouveau, qu'elle ne pese trente-cinq à trente-six livres, & trente-huit ou quarante dans le mois de Juin. Le mois de Juin passé, on ne doit plus en hausser une seule, à moins que le monde n'y fût en si grande abon-

dance, qu'on les voie couvrir la ruche de tous côtés. Une ruche de cinq hausses, doit peser en Mai quarante livres au moins, & quarante-cinq livres vers le 15 de Juin : une de six hausses, cinq livres de plus dans chaque saison ; il en est de même d'une ruche qui seroit composée de sept hausses, en général plus le nombre des hausses est grand, plus elles doivent peser ; ensorte qu'une ruche de sept hausses doit être plus pesante à proportion, qu'une autre de cinq hausses ; M. Ducarne de Blangy ne hausse aucune ruche de cette espece, à la fin de Juin, qu'elle ne pese au moins soixante livres ; au reste on ne peut dire à ce sujet que des à peu près, cette opération dépendant de plusieurs circonstances.

Résumons : il faut donc pour hausser une ruche, qu'elle soit exactement pleine de monde, qu'elle soit d'un grand poids & pleine de cire, ensorte qu'on ne puisse voir dans cette ruche un vuide d'un pouce en aucun endroit, ou pour mieux dire, il ne faut la hausser qu'à la derniere extrémité ; à la bonne heure on pourra lui donner deux ou trois pouces de vuide au moyen des cales, & rien de plus, sur-tout si la ruche est à six ou sept hausses ; mais quand elle n'est qu'à quatre ou cinq, il ne faudra pas être si difficile. M. Ducarne de Blangy rapporte que toutes les fois qu'il a observé cette regle, il s'en est très-bien trouvé ; il faut par conséquent bien prendre garde de les hausser trop tôt, car on ne fera rien qui vaille ; on les retournera aussi devant derriere, lorsqu'en les haussant on voudra les empêcher d'essaimer. M. Ducarne de Blangy entre ensuite dans des détails sur la taille des ruches ; nous allons suivre cet auteur praticien dans tous ces détails ; on ne peut, dit-il, retirer du miel de ses ruches, qu'elles ne soient composées de sept hausses, exactement pleines de cire & de

monde, & d'un poids d'autant plus grand, que la saison est plus avancée, c'est-à-dire, que les mêmes regles que nous venons de prescrire pour hausser les ruches, doivent avoir lieu pour les tailler; on ne peut aussi les tailler que jusqu'au premier Juillet; mais cette opération demande des attentions qui lui sont propres.

1°. Quand une ruche composée de sept hausses aura rempli les conditions susdites, & lorsqu'elle pesera sur la fin de Juin soixante-quatre ou soixante-cinq livres, on lui donnera un vuide dans la matinée, & on la taillera l'après dîner; quand on la veut tailler dans le mois de Mai, il suffit qu'elle pese cinquante-cinq livres. 2°. On ne doit jamais tailler les ruches avant le 10 ou 12 de Mai. 3°. On ne doit pas le faire que la récolte du miel ne soit commencée, ce qu'on reconnoit à l'ardeur des abeilles pour le travail. 4°. Il ne faut jamais leur ôter plus d'une hausse à la fois. 5°. Le moment où on les taille doit être favorable au travail, ensorte que si le matin du jour, où on veut les tailler, on s'appercevoit d'une espece d'inaction dans le plus grand nombre des ruches, il faudroit retarder cette opération jusqu'au lendemain. Cette attention est nécessaire aussi quand on les hausse; il ne suffit pas même que le temps soit beau, il faut de plus qu'il soit favorable à la récolte du miel. Voyons actuellement comment se fait cette opération.

On dégraisse une ruche, ou pour mieux dire on la taille en coupant la tête de cette ruche, c'est-à-dire, en lui enlevant la hausse supérieure; pour cet effet on soulevera légerement avec un ciseau de menuisier, ou avec la lame d'un fort couteau, la hausse que l'on veut ôter, en la séparant un peu de la suivante, à laquelle elle est adhérente. 2°. Il faut mettre des petits coins de bois entre

deux, pour donner au fil de fer ou de laiton, la liberté de passer entre deux avec aisance, quand on en fera la séparation. 3°. On passe pour lors doucement, & en sciant le fil de fer, entre les deux hausses, il les sépare & cela dans un instant. Ce fil de fer ou laiton qu'on emploie à cet usage, est un fil d'archal ordinaire, mais fort mince; avant de s'en servir, on le fait passer pendant quelques minutes au feu, pour le rendre plus pliant, afin qu'il ne casse pas pendant l'opération. 4°. La séparation faite, on enleve la hausse pleine de cire & de miel, soit par la poignée de ficelle qui se trouve au milieu du couvercle, soit en la prenant avec les deux mains; il faut toujours commencer par lever un peu du côté de cette hausse, le reste se détache alors plus facilement; pour plus de facilité encore, il conviendroit d'avoir une poignée de bois qui s'attacheroit à vis au couvercle, & qu'on ôteroit après l'opération faite; car on ne sçauroit ôter la hausse trop légerement, & remettre trop vîte un couvercle sur la hausse suivante. Plus cette opération est faite avec vîtesse, moins il sort d'abeilles de la ruche, & moins on en est inquiété.

Ce couvercle doit être bien propre & frotté en dedans d'un peu de miel, ou avec des feuilles de grosses feves. Si dans le nombre des couvercles qu'on a toujours de relais, il s'en trouve un qui ait déja servi, & où il soit resté un peu de cire, on s'en servira par préférence. Si on n'en avoit pas d'autres que des neufs, il faudroit avant tout, commencer par boucher avec du pourjet toutes les jointures des planches, pour n'y laisser aucun jour; une autre attention bien utile, seroit de faire mettre le long des bords des couvercles qui seroient uniquement destinés à cela, de petites tringles de deux ou trois lignes d'épaisseur, & de cinq ou six lignes de largeur, pour laisser entre les planches du couvercle

& les rayons de miel de la hausse qu'on veut couvrir, un espace vuide de deux ou trois lignes, afin de ne pas écraser les abeilles entre les planches & les rayons; car sans cette précaution, il y en périt toujours un certain nombre, que les autres ne peuvent plus arracher de-là pour les porter dehors.

5°. Aussi-tôt qu'on aura posé droit le couvercle, ce qui ne demande qu'un clin d'œil, on renversera la hausse sans dessus dessous, le couvercle en bas pour empêcher le miel de couler, & on la posera dans cette situation, ou sur une planche qui sera préparée à côté, ou sur la table même, s'il s'y trouve une place vuide. 6°. Si en ôtant la hausse de dessus la ruche, on s'apperçoit qu'il est tombé dans cette opération quelques rayons, ou seulement quelques morceaux de rayons de la hausse supérieure, sur la tête des rayons de la ruche, dès qu'on aura posé la hausse à côté, on ira sans perdre de temps lever le couvercle qu'on vient de poser sur la ruche, & ôter sur le champ ces morceaux de rayons avec la main ou autrement, pour y remettre ensuite le couvercle; la coutume de M. Ducarne de Blangy est de les ôter, quand il y en a, aussi-tôt qu'il a levé la hausse, & de n'y poser le couvercle qu'après les avoir ôté. A cet effet il tient d'une main la hausse qu'il a ôtée, & de l'autre il nettoie le dessus des rayons, après quoi il prend le couvercle, qui est tout prêt à côté, & il le pose; ce qui trouble beaucoup moins les abeilles, & ne les met pas de si mauvaise humeur que si, après avoir posé le couvercle, on l'alloit ensuite ôter pour l'y remettre.

7°. Cela fini, on revient à sa hausse, qu'on couvre avec une autre hausse vuide & garnie de son couvercle; s'il reste un peu de cire dans cette hausse, elle n'en sera que meilleure; quelque tems après, les abeilles qui sont quelquefois en assez grand nombre

dans la hausse pleine, remonteront dans l'autre, & s'y rassembleront presque toutes dans l'espace d'une demi-heure ou trois quarts d'heure tout au plus; on ôte alors cette hausse & on va la poser près de l'entrée de leur ruche, où elles rentreront avec les autres. Quand il fait beau, M. Ducarne de Blangy se contente quelquefois de secouer cette hausse, & de faire tomber les abeilles à terre devant la ruche, qu'elles regagnent l'une après l'autre, & après s'être séchées l'une l'autre. Enfin on remet la hausse vuide garnie de son couvercle sur la hausse pleine, jusqu'à ce qu'il n'y reste plus ou presque plus d'abeilles; & on les secoue autant de fois, ce qui se fait à loisir. M. Ducarne de Blangy en a laissé dans cette hausse vuide jusqu'au lendemain, qu'il les a rendues à leur mere: cela fait, on arrange le couvercle sur la ruche comme il doit être; on y met la planche & les bâtons, & on y ajoute une ou plusieurs pierres, pour faire appuyer le couvercle contre la hausse supérieure, & le faire siéger par-tout.

Il ne reste plus ensuite qu'à mettre du pourjet fin entre le couvercle & la hausse aux endroits où il peut y avoir du jour; on prend pour lors la hausse pleine de cire, & on va chez soi jouir à son aise du fruit de son travail, ou plutôt de celui des abeilles, c'est-à-dire, s'emparer du miel & de la cire que contient la hausse qu'on vient de leur enlever. Cette méthode de tailler convient également aux essains & aux abeilles; mais il y en a une autre de tailler les essains qui vaut encore mieux; elle suppose d'abord tout ce qu'on vient de dire pour l'autre méthode, à la seule différence, qu'au lieu de donner aux ruches qu'on veut tailler, une hausse par le bas, on la leur donne par le haut, c'est-à-dire, qu'après leur avoir ôté une hausse supérieure, on leur en met une vuide à la place de celle-là; mais cette façon de tailler ne peut avoir lieu que dans certaines circonstances qui ne se ren-

contrent pas toujours. Il faut d'abord que l'essain soit du mois de Mai, ou des deux ou trois premiers jours de Juin; 2°. qu'il soit fort & bien peuplé; 3°. que sa ruche soit composée de quatre & même de cinq hausses, & qu'elle soit d'un poids raisonnable. Il n'est cependant pas nécessaire que le poids soit aussi considérable que dans la méthode précédente. Dès que cette ruche de cinq hausses pese trente-deux ou même trente livres, c'en est assez : celle de quatre hausses doit peser au moins vingt-six livres; 4°. que cette ruche soit pleine de cire, ou à peu-près; 5°. que la saison ne soit point avancée : on ne peut les tailler de cette derniere façon que jusqu'au 26 ou 27 de Juin. Si on vouloit le faire au premier Juillet, il faudroit qu'au lieu de vingt-six & de trente livres, elles pesent chacune cinq ou six livres de plus; 6°. que le jour de la taille soit favorable à la récolte; 7°. enfin que la hausse supérieure de cette ruche, n'ait que deux pouces, ou tout au plus deux pouces & demi de hauteur, au lieu de trois pouces, comme sont les autres.

M. Ducarne de Blangy expose ensuite les raisons qui l'engagent à exiger toutes les conditions ci-dessus détaillées. L'essain doit être du mois de Mai, sans quoi il n'y auroit pas un espace de temps assez considérable jusqu'au vingt-sixieme Juin pour remplir les autres conditions. Par la même raison, cet essain doit être fort : quant au poids, comme la hausse supérieure est supposée n'avoir que deux bons pouces de hauteur, le poids demandé suffit, & la raison pour laquelle la mesure doit être d'environ deux pouces pour la hausse supérieure est celle-ci; si elle se trouvoit de trois pouces, on pourroit trouver dans sa partie inférieure beaucoup de couvains, c'est-à-dire, à deux pouces près du couvercle, car les deux pouces sont presque toujours remplis de miel pur; il faut donc pour tous les forts essains du mois de Mai qu'on

se propose de tailler selon cette méthode, avoir d'avance la précaution de les loger dans des ruches dont la hausse supérieure n'ait qu'environ deux pouces de hauteur; si pourtant on avoit négligé de le faire, il y auroit encore moyen d'y remédier, c'est qu'au lieu de séparer la hausse supérieure de celle qui se fait au moyen du fil de fer, on se contentera de soulever d'abord le couvercle de quelques lignes avec la pointe du ciseau, & de l'arracher ensuite avec violence & avec le plus de légereté qu'il sera possible, pour y remettre sur le champ une hausse vuide de deux pouces, ou de deux pouces & demi de hauteur, garnie d'un couvercle, ou simplement un couvercle si la saison est avancée, telle que la fin de Juin: dans le dernier cas, au lieu de remettre un couvercle neuf en place de celui qu'on a retiré ou arraché, on peut faire mieux; c'est-à-dire, remettre le même couvercle après en avoir coupé & fait tomber dans un plat, qui sera préparé à côté de soi, les couteaux ou rayons de miel qui y seront attachés; pour ce faire, quand on a arraché le couvercle, on commence par couvrir la ruche avec un autre couvercle, pour empêcher les abeilles de sortir. On racle ensuite le couvercle de la ruche avec la lame d'un couteau pour faire tomber les rayons du miel dans le plat: on ôte de dessus la ruche le couvercle qu'on y a mis, & on y remet celui qu'on vient d'en arracher. Comme il y reste encore un peu de miel, ou quelques parcelles de cire, que d'ailleurs il a conservé jusques-là le goût de la ruche, les abeilles le reconnoissent & y travaillent encore de meilleur cœur, qu'elles ne le feroient, si on leur donnoit un couvercle neuf.

M. Ducarne de Blangy finit la premiere partie de son ouvrage en rapportant la méthode usitée en Lusace pour former les essains, sans attendre qu'ils fortifient d'eux-même; cette méthode est très-ancienne dans ce pays; au lieu de recueillir les essains, lorsqu'ils

qu'ils abandonnent la mere ruche, on faisoit éclorre le couvain dans une ruche à part, on y renfermoit les abeilles nécessaires à son développement, la petite colonie se formoit en peu de temps & produisoit une reine; mais M. Schirach homme de beaucoup d'esprit a perfectionné cette méthode, en la rendant plus simple & moins coûteuse; il a fait faire pour cet effet trois hausses de onze à douze pouces; le dixieme Mai, il plaça dans chacune un gâteau de cire vuide, un de couvain & un troisieme rempli de miel. Le morceau de couvain contenoit des œufs, des vers & des nymphes, sans aucune cellule royale; il ajouta à ces gâteaux 300 abeilles ordinaires, qu'il enferma. Dès le troisieme jour on n'entendoit plus que ce léger bourdonnement qui annonce dans ce cas la formation de la petite république, & les préparatifs qu'elle fait pour la naissance des reines.

Les abeilles étant pourvues de miel pour quatorze jours, M. Schirach ne les laissa sortir que le huitieme; dès le lendemain elles allerent, comme à l'ordinaire, faire leur récolte; le dernier de Mai, il ouvrit les hausses, & vit que chacune se disposoit à produire une reine. Quelques jours après, M. Schirach entreprit de former l'essain; de grand matin il chercha dans les hausses les trois reines, qu'il enferma dans leur cellule natale; sur les dix heures il fit reporter dans son rucher trois anciennes ruches, qu'il en avoit déplacées à dessein, dès le mois de Mars, pour les mettre dans son jardin. Il leur fit aussi-tôt substituer dans le même endroit du jardin où elles se trouvoient auparavant, trois ruches exactement semblables, mais vuides, & frottées dans l'intérieur avec de la mélisse ou des feuilles de féves. Les abeilles parties des premieres ruches, & qui retournoient à leur demeure, chargées de leur butin, se rendirent aux nouvelles ruches, qu'on

leur avoit substituées. Plusieurs d'entr'elles s'apperçurent qu'elles avoient été trompées, & sortirent aussi-tôt, mais dans la demi-heure suivante, M. Schirach ayant mis dans chacune des trois nouvelles ruches, une des reines toujours détenue dans sa cellule, & y ayant fait entrer en même temps les abeilles ouvrieres, qui l'avoient fait éclorre, elles se rassemblerent peu à peu, ainsi que celles qui venoient des champs, autour de la reine, en un monceau; dès le soir même, ce n'étoit qu'un peuple, qu'une souveraine, qu'une même armée; le lendemain elles se répandirent avec empressement dans les champs. Trois jours après, leur travail étoit devenu si considérable, qu'elles avoient mûré pour ainsi dire, la reine emprisonnée, de sorte qu'on eut assez de peine à la dégager, pour la tirer de sa captivité; chaque ruche contenoit neuf gâteaux & du miel. M. Schirach assure que bien des essains sont à peine aussi riches que l'ont été ces nouveaux essains. Quant aux anciennes ruches, que cette désertion auroit dû affoiblir, elles furent visitées le jour même de leur déplacement. Suivant un usage admirable de ces curieux insectes, il ne sort guere d'une ruche pour aller à la récolte, que le quart des abeilles qui la composent; aussi n'y trouva-t-on que ce quart de moins: c'étoient celles qui étoient absentes, lors de ce déplacement; mais les abeilles de ces ruches ne reprirent leur travil avec ardeur que le cinquieme jour, que leur couvain ayant commencé à éclorre, & la ruche se trouvant peuplée de jeunes abeilles, elles furent en état de le faire comme auparavant.

Dans le Mercure de France du mois d'Août 1770, on trouve une nouvelle façon de transvaser les ruches, & de s'emparer facilement des reines, dont on peut avoir besoin pour quelqu'opération: on a pour cet effet une planche mince, percée de plu-

sieurs petits trous; on pose cette planche sur trois ou quatre piquets à dix ou douze pouces de terre; on prend ensuite la ruche dont on veut avoir la reine, & on va la poser sur la planche percée; alors on frappe doucement d'abord, & ensuite un peu plus rudement sur cette planche avec une ou deux baguettes, jusqu'à ce qu'après avoir vu paroître à la porte de la ruche plusieurs abeilles ouvrieres, qui viennent sans doute reconnoître le danger, on apperçoive enfin la reine elle-même, qui daigne mettre la tête à la portiere; alors & sans aucun délai, on place sous la planche percée un réchaud, dans lequel on a mis un linge fumant ou de la tourbe; la fumée passe au travers des trous de la planche, & monte dans la ruche, où elle engourdit la pauvre reine, qui ne peut plus remonter, & se trouve bien attrapée, car on la saisit à son aise, & on va la mettre sous un verre, pour en faire ensuite ce qu'on veut.

M. Mils, Anglois, qui passe pour un homme de beaucoup d'esprit, se sert depuis long-temps de cet expédient pour s'emparer de la reine des ruches, avec la seule différence qu'au lieu de planche percée, il ne met rien & laisse la ruche à sa place, ou simplement sur une planche, & qu'au lieu de réchaud pour étourdir la reine, quand elle est descendue, il la saisit le moins rudement qu'il est possible pour ne point l'estropier.

On trouve encore dans l'ouvrage de M. Ducarne de Blangy, comme par supplément, une nouvelle façon de renouveller les vieilles ruches, différente de toutes celles que nous avons rapportées dans ce dictionnaire; cette méthode consiste à séparer d'abord en deux parties la vieille ruche, comme pour lui prendre son essain, & à poser ensuite ces deux moitiés de ruche l'une à côté de l'autre, après avoir mis sur chacune trois ou quatre hausses vuides &

préparées comme pour un essain : bien entendu néanmoins qu'on les recouvrira toutes deux d'un couvercle ; on les approche à environ un pouce l'une de l'autre : on leve de cinq ou six lignes le côté de chacune qui regarde l'autre, pour leur donner la facilité de passer de l'une à l'autre, on place ensuite un petit canal de communication qui aille de l'une à l'autre, & on condamne toutes les autres ouvertures, à l'exception des entrées des deux moitiés de ruche, qu'il faut laisser libres. Le lendemain, ou le jour même de l'opération, on les voit aller aux champs à l'ordinaire, mais huit ou dix jours après on trouvera vuide d'abeilles l'une ou l'autre des deux moitiés de ruches ; il n'y sera resté que la cire, & un peu de couvain manqué, elles auront de concert choisi celle des deux demi-ruches, qui se sera trouvé le plus de leur goût, & cette façon de renouveller les vieilles ruches est une des plus faciles & des plus sûres. On peut la pratiquer depuis le moment où une vieille ruche se trouve remplie d'un grand peuple, jusqu'à la Saint-Jean, & même jusqu'au 15 de juillet, si lors de l'opération elle se trouve déja avoir une certaine quantité de miel. Cette ruche se trouve pour lors être moitié vieille & moitié nouvelle, ce qui ne doit point rester trop long-temps en cet état ; le mois d'Octobre venu, on taille cette ruche par le bas, c'est-à-dire que si les vieux rayons rempliſſent quatre hausses, on lui ôte les deux hausses inférieures, les deux de dessous, & si elle n'en avoit que trois occupées par les vieux ouvrages, on ne lui en ôte qu'une, afin de lui en laisser deux pour soutenir les nouveaux rayons qu'elles auront construits dans les trois ou quatre hausses vuides qui en forment la partie supérieure.

On ôte ensuite, vers la fin de Mai, ou dans le courant de Juin de l'année suivante, les deux haus-

les pleines de vieux ouvrages, c'est-à-dire, quand on a lieu de penser que les abeilles ont affermi & assuré d'une façon solide les nouveaux rayons, ce qu'elles ne manquent pas de faire en Mai, & même dès la fin d'Avril, quand la saison est favorable; si néanmoins cette ruche étoit légere, le risque seroit beaucoup moindre & on pourroit le faire plutôt, mais le plus sûr est d'attendre quelques jours de plus; quand on aura ôté toutes les vieilles hausses, si la ruche paroît bien peuplée, on lui rendra une hausse vuide par le bas, & on observera ensuite, à l'égard de ces ruches, les mêmes choses qu'on recommande ordinairement pour toutes les autres.

M. Ducarne de Blangy passe ensuite à la seconde partie de son traité de l'éducation économique des abeilles; leurs travaux dans le dehors des ruches sont les premiers objets qu'il examine. Nous n'en ferons pas mention ici, en ayant déja suffisamment parlé à l'article *abeille*. Notre auteur traite ensuite des différentes méthodes vicieuses qui sont en usage pour s'approprier les provisions des abeilles; tout le monde les connoît, il est inutile de les rapporter, nous nous contenterons seulement de donner, d'après M. Ducarne de Blangy, la méthode pour prendre aux abeilles leurs provisions sans les faire périr.

Cette méthode consiste à réunir dans une même ruche pleine de cire & de miel, les abeilles de deux ou de plusieurs ruches qu'on veut renouveller, ou dont on veut prendre les provisions sans les détruire elles-mêmes. On transvase toutes ces ruches en un même jour; mais avant tout il faut avoir l'attention, que dans le nombre de ces ruches qu'on veut transvaser, il s'en trouve quelques-unes qui soient d'un poids assez considérable pour fournir à la subsistance de toutes les abeilles qu'on se propose d'y renfermer, sans quoi on ne peut faire usage de

cette méthode ; il faut auſſi que cette ruche forte ſoit aſſez ſpatieuſe pour contenir à l'aiſe toutes les abeilles qu'on y mettra ; qu'elle ſoit en bon état, ſans être trop vieille.

Si on n'avoit point de ruche aſſez forte pour nourrir tout ſon monde, après leur avoir rendu ſous la ruche tous les rayons de miel qu'on auroit pu tirer de toutes celles qu'on auroit traverſées, on pourroit encore leur donner du miel par-deſſus le marché, & autant qu'il leur en faudroit, ou bien on ne les traverſeroit point & on donneroit du miel à toutes ; on parle ici de celles qui ſont trop vieilles, & qu'on eſt obligé de traverſer pour les mettre dans une ruche moins vieille & en bon état. Après les obſervations préliminaires, voyons à préſent la méthode de M. de Blangy ; chaque ruche ſe trouvant donc traverſée dans un même jour (voyez la maniere de le faire article *abeille*), & toujours vers la fin de la journée, on va remettre ſous le rucher toutes celles ou ſont les abeilles, chacune à ſa place & on les y laiſſe tranquilles juſqu'au ſoir. Suppoſons donc qu'on n'en ait traverſé que deux ; le ſoir même venu, c'eſt-à-dire, la nuit cloſe, on prend ces deux ruches, on les porte dans quelques endroits du jardin, on les poſe l'une auprès de l'autre, on étend enſuite une ſerviette, ou des planches à terre, ſur leſquelles on a mis deux bâtons ; on frappe l'une ou l'autre de ces deux ruches ſur les planches, pour y faire tomber les abeilles, & on met auſſi-tôt l'autre ruche ſur les abeilles qui ſont tombées, en la poſant ſur les deux bâtons, de crainte d'en écraſer ; toutes celles qui ſont ſur la ſerviette remontent ſans façon dans la ruche ſupérieure où ſont les autres, qui n'ayant rien à perdre, puiſqu'elles ſont toutes nues, reçoivent les premieres à compoſition, pour faire enſuite bourſe commune, ſeulement l'une des deux reines eſt la victime de ce bon accord.

Le lendemain de grand matin, c'est-à-dire, dès la pointe du jour, on porte près de celle-là, celle des deux ruches traversées qui paroît la plus pesante & dans le meilleur état; on renverse pour lors la bouche en haut, celle où sont les abeilles, & on pose dessus celle qui est bien fournie de provisions; elles ne font alors aucune difficulté d'y remonter, ce qui demande quelquefois deux ou trois heures, & quand elles y sont toutes, on la porte à sa place, sous le rucher. Il faut observer de la mettre dans l'endroit de celle où il y a le plus de monde.

Au lieu d'attendre au lendemain matin, ce qui suppose qu'on soit matinal; on peut faire cette derniere opération dès le soir même, c'est-à-dire, deux ou trois heures après avoir fait tomber les abeilles sur la serviette; & le matin avant qu'une abeille aille aux champs, on la porte sur le rucher. Cette derniere méthode vaut sans contredit mieux que la premiere, parce qu'elles ont le temps de se tranquilliser pendant la nuit.

Il y a encore une autre façon de les réunir, elle est même toute simple, au lieu de frapper rudement la ruche pour en faire tomber les abeilles, on peut la renverser la bouche en haut & la tenir ainsi avec des piquets enfoncés en terre, ou autrement, pour poser ensuite dessus l'autre ruche dans laquelle celles de la premiere remonteront toutes au moyen de l'attention qu'on a de ne les traverser que deux ou trois heures avant le soleil couchant, pour ne pas leur donner le temps d'y construire des rayons, ce qui les empêcheroit de remonter aussi facilement, parce qu'elles ont beaucoup d'attache à leurs provisions, & à la ruche où elles ont commencé à en déposer. Cette derniere méthode, quoi qu'excellente, n'est pas cependant pratiquable en

tout temps, elle exige même nécessairement quelqu'attention.

1°. On n'en peut faire usage que vers la fin d'Août, ou au commencement de Septembre, c'est-à-dire, jusqu'au 8 ou 10 de ce mois, parce que si cela se pratiquoit plutôt, il se trouveroit encore trop de couvain dans les ruches, ce qui feroit un embarras; & si c'étoit plus tard, les abeilles n'auroient peut-être plus assez de beau temps pour pouvoir réparer les petites brèches qu'on n'aura pu s'empêcher de faire dans l'intérieur des ruches, en les transvasant; s'il étoit possible de les traverser sans causer aucun dérangement dans la ruche, on pourroit faire usage de cette méthode jusqu'au 5 ou 6 d'Octobre, temps où les abeilles ne sortent plus que rarement; mais elles quittent pour lors leur ruche plus difficilement, & il n'est pas si facile de les transvaser. 2°. En les traversant on doit y aller doucement pour ne rien déranger dans la ruche, que le moins qu'il est possible; pour cela on y met un peu plus de temps.

Cette méthode est très-avantageuse. 1°. On ne transvase les ruches que quand il n'y a plus, ou presque plus de couvain, ce qui épargne la peine de le remettre. 2°. La ruche est du choix de la moitié des abeilles, puisque c'est la leur même; elles y trouvent des provisions en abondance & l'ouvrage est tout fait. 3°. On n'a pas à craindre que les mouches, qu'on a ainsi transvasées, aillent porter le ravage & la désolation chez leurs voisines, puisqu'elles trouvent chez elles de quoi faire bonne chere. 4°. Quand on n'auroit pû, en les transvasant, faire sortir de la ruche, où on se propose de les remettre toutes ensemble, que la moitié des abeilles qui s'y trouvent, le mal ne seroit point grand, puisqu'il faudroit toujours les y remettre; cependant, comme il pourroit

arriver, quoique ce cas soit bien rare, que le peu d'abeilles qui seroit resté dans une ruche traversée, n'ayant plus de reine à leur tête, abandonneroient leur ruche une heure ou deux après l'opération ; il faut avoir soin peu de momens après la transvasion faite, de les tenir renfermées dans la ruche, en l'enveloppant d'un linge ou d'un mouchoir, en sorte qu'elles n'en puissent sortir.

Une troisieme méthode pour transvaser les ruches, est de les enfumer par-dessous pour les obliger à sortir par un trou de quelques pouces, qu'on a eu soin de pratiquer dans le haut de la ruche : on place sur cette ouverture une ruche vuide, & préparée comme pour y recevoir un essain ; la fumée de dessous les oblige de se réfugier dans la ruche supérieure. Nous ne nous arrêterons pas plus long-temps sur cet objet ; nous en avons suffisamment parlé à l'article *abeille*. Voyez cet article.

M. Ducarne de Blangy traite ensuite du pillage : voici les moyens qu'il indique pour le prévenir. 1°. Vous éloignerez la ruche menacée du pillage des autres ruches ; vous la porterez dans un coin de quelque jardin, à cinq ou six cens pas, ou même à un quart de lieue du rucher ; vous la couvrirez avec des branchages, des mauvaises planches, ou des fagots, pour dérober cette ruche à la vue de celles des autres, ou de vos voisins, qui en allant aux champs pourroient l'appercevoir.

2°. Vous ne leur laisserez de libre & à découvert que leur entrée que vous retrécirez même au point de n'y laisser de passage que pour une abeille à la fois ; vous la laisserez ainsi jusqu'à ce que vous vous apperceviez que cette ruche soit tranquille.

3°. Comme la plupart de celles qui sont tourmentées du pillage sont foibles & manquent de provision, vous aurez soin de leur en fournir, ou au soir, ou tout au plutôt une heure avant le soleil couchant,

pour empêcher les étrangères de sentir, en rodant aux environs, le miel que vous leur aurez donné, ce qui les exposeroit à un nouveau pillage : enfin, quand quelques jours après, mais jamais avant le temps des fleurs, cette ruche vous paroîtra remise & en état de défense, vous pourrez la reporter sous le rucher avec les autres, ou la laisser où elle est à votre volonté.

Quand le pillage de la ruche se fait, il n'y a point d'autre remede que de boucher à l'instant cette ruche; on risque d'y enfermer les étrangeres, qui y sont déja peut-être en grand nombre, & de la porter le soir de ce même jour à un quart de lieue du rucher: cette précaution n'est pas même alors suffisante; le mieux est de la placer dans un grenier vis-à-vis d'une fenêtre, en choisissant par préférence celle qui sera la plus tournée au midi. On fournit pour lors de la nourriture aux mouches, & on ne leur laissera la liberté de sortir de leur ruche que quand elles y seront bien tranquilisées, c'est-à-dire, qu'on ne débouchera l'entrée de la ruche que deux, trois ou quatre jours après, si on est obligé d'attendre jusques-là; on ne le fera même que quand le temps sera doux & beau; elles sortiront de leur ruche & passeront par la fenêtre du grenier, où elles reviendront comme au rucher, mais on ne leur laissera toujours qu'une très-petite entrée, de peur que quelqu'étrangere ne vînt encore les y trouver.

Pour ne point perdre les abeilles de la ruche, qui se trouvoient dehors quand on l'a bouchée, on laisse cette ruche à sa place, jusqu'à ce que les étrangeres se soient toutes dissipées, on débouche pour lors l'entrée & on y laisse revenir toutes celles de la ruche, qui n'auront pas pendant tout ce temps cessé de tourner autour de leur ruche.

Il est encore à observer que quand on ôte cette ruche de sa place sous le rucher pour la porter ailleurs, il faut toujours remettre à la même place une ruche

vuide ou pleine de cire, si on en a, pour amuser les pillardes, qui reviendront le lendemain, & les empêcher de se jetter sur quelqu'autre ruche qui ne seroit pas en état de leur résister ; si on n'a point de ruches, où il soit resté des couteaux de cire, il faudra y en mettre quelques-uns, qu'on passera sous la ruche. Cette cire les amuse, & n'y trouvant rien, après avoir cherché & tourné beaucoup, elles s'en vont toutes l'une après l'autre & n'y reviennent plus.

Une attention utile pour prévenir le pillage, est de procurer aussi de l'ombre à l'entrée des ruches foibles, de sorte que l'entrée de ces ruches soit continuellement à l'ombre ; mais quand le pillage d'une ruche est bien avancé, il faut la regarder à peu-près comme perdue, car malgré tous les soins qu'on puisse se donner, on n'en peut point sauver ; ce qu'il y a de bon, c'est que le pillage n'est à craindre que pour les ruches foibles ; une ruche forte & bien peuplée ne le craint guères.

M. Ducarne de Blangy parle ensuite des ennemis des abeilles. Les souris, les rats, les mulots leur font souvent la guerre : on n'a rien à craindre de ces animaux, quand on a des ruches construites selon la méthode de M. de Blangy ; mais quand on n'en a point, voici la façon de s'y prendre pour les détruire : on a un grand pot de terre creux & large ; après l'avoir enfoncé à fleur de terre, on ajuste sur son embouchure une petite branche de bois très-mince, au milieu de laquelle on attache, avec un clou, un morceau de lard grillé ; ces animaux, en voulant l'aller prendre, seront pris eux-mêmes ; un peu d'eau, qu'on aura mis dans le pot, les y noyera en peu de temps. L'avantage de cette méthode, dit M. Ducarne de Blangy, consiste en ce que sans qu'on ait besoin d'y regarder tous les jours, il peut s'en prendre une douzaine qui tomberont dans le pot l'une après l'autre, d'autant que cette bascule baisse, & se remet

enſuite dans ſa ſituation naturelle, quand un de ces animaux y eſt tombé. M. de Blangy dit en avoir trouvé juſqu'à quinze dans un pot, & il ne doute nullement que, ſi on multiplioit ces ſourricieres dans les campagnes couvertes de grains, on ne parvînt à y détruire la plus grande partie des ſouris qui les rongent. Les autres ennemis des abeilles ſont les renards, les crapauds, les araignées, les moineaux, les hyrondelles, les piverds, ou martins pêcheurs, les poules, les lézards, les guêpes, les frélons, les fourmis & les fauſſes-teignes. Nous ne nous arrêterons pas ici ſur la méthode de détruire ces différens animaux; nous en avons traité ſuffiſamment à l'article *abeille*, nous dirons ſeulement un mot de la fauſſe-teigne: c'eſt une eſpece de petite chenille qui provient des œufs des papillons de nuit; ceux-ci ne craignent point d'aller, au travers de mille dangers, dépoſer leurs œufs dans le fond de la ruche la mieux peuplée; ces œufs ſe changent bientôt en chenilles; dans ce nouvel état, la chenille ſe pratique une demeure & une galerie dans les gâteaux, & elle vit aux dépens d'une longue ſuite de cellules de cire, qu'elle perce ſucceſſivement pour ſe nourrir. Elle ſe change par la ſuite en chryſalide, & elle s'enveloppe dans une coque qui lui ſert de défenſe, & enfin la chryſalide ſe métamorphoſe en un papillon, qui laiſſe de nouveaux œufs dans la ruche. Cette vermine ſe multiplie tellement au bout d'une année, que les abeilles n'y peuvent plus tenir, & ſont forcées d'abandonner leur ruche pour toujours; auſſi regarde-t-on ce mal comme irréparable, ſur-tout dans les vieilles ruches; cependant comme les fauſſes-teignes ſe logent preſque toujours dans le haut des ruches, il eſt facile de les exterminer dans les ruches conſtruites à la méthode de M. de Blangy; il n'y a ſimplement qu'à détacher la hauſſe ſupérieure dans laquelle elles ſe placent ordinairement; d'ailleurs, des ruches conſtruites de

cette façon y sont très-peu sujettes ; parce qu'on peut facilement les renouveller.

Les maladies des abeilles sont encore un objet que M. Ducarne de Blangy examine dans son traité : la premiere de ces maladies, est ce qu'on appelle communément dyssenterie ou dévoyement ; cette maladie ne leur provient pas du défaut de cire brute, ainsi que quelques auteurs l'ont pensé, mais elle leur vient, selon notre auteur, d'avoir été trop long-temps renfermées dans leur ruche ; aussi M. Ducarne de Blangy n'a-t-il jamais vu ses abeilles, ni celles de ses voisins, attaquées de cette dangereuse maladie, qu'à la sortie de l'hiver & au commencement du printemps ; & ce qui le confirme dans son sentiment, c'est qu'après l'hiver, dans les deux ou trois premiers jours de la sortie des ruches, on les voit se vuider toutes, & se débarrasser d'une espece de bouillie d'un rouge jaunâtre, dont elles ont toutes le ventre gros & rempli ; on observe même que pour peu de temps qu'elles ayent été renfermées, ne fut-ce que pendant quinze jours, une bonne partie des mouches se vuident de même ; il n'y a de différence que du petit au grand, elles en jettent moins alors : M. de Blangy conclut que les mouches qui sont attaquées sont celles qui sont mal constituées, & dont la disposition ne s'est point trouvée assez bonne pour résister au long séjour de ces matieres dans leurs corps ; cette matiere s'y corrompt à la longue, & les mal constituées n'y peuvent résister ; elles sont pour lors attaquées de la dyssenterie ; ce qui paroît d'autant plus vraisemblable, ajoute M. Ducarne de Blangy, c'est que dans les ruches malades cette matiere a changé de couleur, & qu'au lieu de rouge jaunâtre, elle est devenue presque noire & d'une odeur insupportable, ce qui est un mauvais signe ; il n'y a pour lors presque point de remede que de les changer de

paniers, mais cela ne réussit pas toujours ; cette maladie est en outre contagieuse, elle fait périr presque toutes les abeilles d'une ruche. M. de Blangy explique comment elle est contagieuse. Dans l'état naturel, dit cet observateur, il n'arrive jamais que les excrémens des abeilles, qui sont toujours liquides, tombent sur d'autres abeilles, ce qui seroit très-préjudiciable, mais dans le dévoiement rien n'est plus ordinaire ; les abeilles n'ayant pas assez de force pour se mettre dans une position convenable, les unes par rapport aux autres, celles qui sont au-dessus laissent tomber, sur celles qui sont au-dessous, une matiere gluante, qui gâte leurs aîles, qui bouche les organes de la respiration, ce qui les fait périr.

Cette maladie est incurable, mais l'essentiel est de la prévenir ; M. de Blangy est dans l'usage de donner à celles pour lesquelles il a lieu de craindre la liqueur suivante.

Prenez quatre pots de vin vieux, deux pots de miel, & deux livres & demie de sucre ; mettez ensuite le tout dans un chaudron d'airain, faites-le bouillir à petit feu, remuez-le de temps en temps, & le laissez réduire jusqu'à consistance de syrop ; vous mettrez ensuite cette composition dans des bouteilles, que vous placerez dans la cave ; on augmentera ou on diminuera la liqueur, selon que l'on aura plus ou moins d'abeilles à nourrir : pour ce qui est de la façon de l'administrer aux abeilles, on suivra la méthode que nous avons indiquée plus haut, lorsqu'on veut nourrir des essains.

A défaut de la liqueur ci-dessus, on pourra se contenter de donner aux abeilles du miel avec un peu de vin vieux mêlés ensemble ; on fera chauffer ce mêlange jusqu'à ce que le tout soit bien liquide ; on se contentera de l'écumer grossierement, & en général toutes les fois qu'on donnera à ces insectes

de l'une ou de l'autre des compositions ci-dessus prescrites, on la fera chauffer un peu, pour qu'elle soit tiéde en la leur donnant.

Nous passerons ici sous silence les autres maladies des abeilles; on peut consulter ce que nous en avons dit dans le premier volume de ce dictionnaire au mot *abeilles*.

M. Ducarne de Blangy finit son traité par l'exposition de sa méthode pour mettre les ruches en hiver, & de celle pour leur donner de la nourriture quand elles en manquent. Quand vous aurez, dit notre auteur, quelque ruche à laquelle vous serez obligé de fournir une quantité de nourriture assez considérable, soit parce que vous voulez la conserver telle qu'elle est sans y toucher, soit parce que quelques raisons ne vous ont point permis, ou ne vous permettent pas de la transvaser dans les cas ci-dessus détaillés, soit enfin par quelque cause que ce soit, vous donnerez à cette ruche, dans l'un ou l'autre des jours qui s'écouleront depuis le 12 ou 15 d'août, jusqu'au 12 ou 15 de septembre, & même jusqu'au premier Octobre, si vous ne pouviez le faire plutôt, la quantité de nourriture dont vous prévoyez qu'elle pourra avoir besoin pour aller jusqu'à la bonne saison, c'est-à-dire, pour le plus sûr, jusqu'au mois de mai de l'année suivante; & en effet, M. Ducarne de Blangy dit s'être trouvé dans le cas d'être obligé de leur en fournir encore au 15 de ce mois; mais il ajoute qu'il vaut mieux être obligé de leur rendre un peu au mois de mai, que de leur en donner trop. Vous vous réglerez, continue-t-il, pour la quantité de cette nourriture, sur le pied de deux livres par mois pour les ruches fortes & bien peuplées; vous en donnerez moins à proportion de ce qu'elles le seront moins.

Pour leur donner cette nourriture de façon à ne courir aucun risque pour la ruche, il faut la leur

donner tout à la fois, ou tout au moins en deux fois; supposé qu'on ne le pût faire dans une seule, sans cette attention on risque de perdre & le miel & la ruche; quand vous êtes obligé de leur en donner jusqu'à sept ou huit livres à la fois, à en décider par le poids de la ruche, il faut vous servir d'un grand vase de terre ou de bois, le plus plat qu'il soit possible d'avoir; pour bien faire, il faudroit même qu'il fût plus large du fond que du haut, ou tout au moins aussi large. Si vous êtes obligé d'en faire faire un exprès, vous lui ferez donner deux pouces & demi, ou tout au plus trois pouces de hauteur, sur quatorze ou quinze de largeur, ou tout au moins douze; en général il faut que les vases soient assez grands pour contenir toute la quantité de liqueur qu'on se propose d'y mettre; on préférera les vases de bois à ceux de terre vernissée: mais comme ces vases sont souvent plus larges que la ruche de bois construite selon la méthode de M. Ducarne de Blangy, on se servira encore, pour les faire, d'une grande hausse de quinze ou seize pouces de largeur sur quatre pouces de hauteur, qu'on fera faire exprès; &, si on a trois ou quatre ruches à nourrir à la fois, au lieu d'une hausse, on en fera faire trois ou quatre. Chaque hausse aura un couvercle plat & sans traverse; au milieu de ce couvercle, on laissera une ouverture de sept à huit pouces ou environ, & sur ce couvercle on placera la ruche, après avoir mis sous la hausse la liqueur destinée pour la nourriture; si on n'a que quatre ou cinq livres de miel à donner, au lieu de grande hausse & de grand plat, on pourra se servir tout simplement d'une hausse & d'un plat de terre ordinaires; mais il faudra pour lors ôter à cette hausse ses deux traverses, qui empêcheroient d'y introduire le plat; la liqueur que vous aurez donné tiéde, n'aura pas été sous la ruche un demi quart d'heure, que toutes les abeilles descendront dessus, & commenceront

menceront à l'enlever pour aller la placer dans leurs petites cellules ; ce qu'elles continueront tant & si long-temps qu'il en restera une seule goutte ; une ruche bien peuplée met ordinairement vingt-quatre heures pour lever une livre de liqueur. Comme le mouvement que les abeilles se donnent dans la ruche y occasionne souvent une chaleur extraordinaire, & qu'il s'y forme une grande humidité, occasionnée par les vapeurs qui s'y élevent, on y obvie en plaçant quatre petits coins de bois aux quatre coins de la ruche, entr'elle & la grande hausse, ensorte néanmoins qu'il n'y ait pas assez de jour pour laisser passer aucune abeille. Si vous donnez ce miel pendant le jour, il faut que ce soit dès le matin, avant qu'aucune abeille soit encore sortie de la ruche ; vous en fermerez aussi-tôt l'entrée, & toutes les ouvertures qui pourroient s'y trouver : sur le soir, vers le soleil couchant, vous pourrez ouvrir la ruche, pour laisser prendre l'air aux abeilles pendant la nuit ; si pour lors elles n'ont pas encore enlevé tout le miel, elles le feront pendant la nuit ; enfin si le lendemain au matin elles n'avoient pas encore fait, vous refermeriez la porte. Si au lieu de donner ce miel le matin aux ruches, vous ne le leur donnez qu'au soir, vers le soleil couchant, vous serez dispensé de cette attention pour toute la nuit, pourvu que vous n'y manquiez pas le lendemain avant qu'aucune abeille soit sortie.

Il est à observer qu'il ne faut pas donner le miel seul, mais vous le mélangerez avec un peu de vin vieux, qui ne soit point aigre ; vous mettrez même autant de cire qu'il en faudra pour tenir toujours cette composition liquide, même quand elle sera refroidie, sans quoi les abeilles ne pourroient plus alors la lever. M. Ducarne de Blangy a coutume de mettre un septieme de vin, c'est-à-dire, sur six livres de miel une livre de vin ; vous mettrez le tout sur un feu clair,

vous l'y remuez bien avec un bâton, jusqu'à ce que le miel soit parfaitement fondu, & plus que tiéde, vous l'ôtez pour lors du feu, & le donnez tant soit peu tiéde à vos abeilles : comme cette opération se fait en été, on pourroit leur donner cette liqueur froide, les mouches à miel ne la suceroient pas moins, ce qui n'arriveroit néanmoins pas s'il faisoit froid.

Une autre observation à faire, c'est d'en donner sept livres à celles qui n'en auroient besoin que de six, d'autant qu'il s'en perd environ un sixieme ou un septieme, soit que cette partie s'en aille en vapeurs ou autrement.

M. Pecquet, marchand à Noyon, a une autre méthode pour donner de la nourriture aux abeilles qui manquent de provision ; c'est à peu-près la même que celle que nous avons rapportée pour donner de la nourriture aux essains ; on pratique à cet effet, ainsi que nous l'avons dit plus haut, une petite ouverture au haut de la ruche, mais au lieu de ne faire couler qu'une cuillerée de liqueur à la fois, par la méthode de M. Pecquet, on peut leur en donner deux ou trois, & même plus, c'est-à-dire, plein une bouteille de verre ; on enveloppe l'ouverture de cette bouteille d'une grosse toile, & au moyen d'une ficelle, on fait bander cette toile ; cela fait, on introduit le cou de la bouteille à la profondeur d'un pouce ou deux dans un trou de douze ou quinze lignes qu'on a eu soin de pratiquer dans le couvercle de la ruche avant d'y avoir mis l'essain, les abeilles prennent cette liqueur au travers de la toile qui en ferme l'ouverture : l'avantage qu'il y a d'une pareille méthode, c'est qu'on peut voir au travers de la bouteille quand elles n'ont plus de miel, & leur en rendre du nouveau ; mais comme dans cette méthode il ne faut pas que la liqueur soit trop épaisse, on mettra avec le miel un peu plus de vin, & on fera

bouillir un peu la liqueur, en y ajoutant tant soit peu de sucre : M. Pecquet a une composition exprès ; la voici :

Prenez huit livres de miel, six livres d'eau, une bouteille de vin vieux, & une livre de sucre ; on peut mettre de la cassonade, qui n'est pas si chere ; vous mettrez le tout dans un vaisseau de terre vernissé ou de fer, & l'y laisserez bouillir à petit feu l'espace d'environ un quart d'heure, en observant d'écumer de temps à autre ; quand cette composition est refroidie, on la verse dans des bouteilles bien bouchées, qu'on peut garder dans un lieu frais ; mais le mieux est de n'en faire qu'à mesure qu'on en a besoin, parce qu'elle peut fermenter.

Tant & si long-temps qu'on donnera de cette nourriture aux abeilles, on ne laissera qu'une très-petite entrée à la ruche, de peur que les étrangeres ne viennent à s'y insinuer.

Il y a encore une troisieme façon de nourrir les ruches en été, ou en automne ; elle consiste à leur donner du jus de poires d'un goût relevé & sucré. On les pile comme si on en vouloit faire du cidre ; quand la liqueur est bien reposée, on la verse par inclination dans un autre vaisseau bien net ; pour lors on met, sur quatre livres de ce suc une livre de miel, & on fait bouillir le tout jusqu'à la réduction du tiers, en sorte que de trois livres il en reste deux ; on dit cette composition bonne, mais sans contredit les précédentes valent beaucoup mieux ; si néanmoins on veut faire usage de cette derniere, il faudroit la leur donner dans un plat sous la ruche, pour que les abeilles puissent l'enlever tout de suite, car si on mettoit cette composition dans des bouteilles selon la seconde méthode, elle fermenteroit & s'y aigriroit. La meilleure façon de la leur donner, seroit même de le faire en plein jardin sur des assiettes & dans différens plats ; cependant on peut encore dire que

cette façon ne vaut absolument rien, elle peut donner lieu au pillage; d'ailleurs les abeilles des voisins pourroient fort bien en prendre leur part.

Il est inutile d'avertir ici, que quand on a ôté de dessus les ruches les bouteilles qu'on y avoit mises pleines de miel, il falloit reboucher l'ouverture avec un bouchon de liége ou de bois.

On aura l'attention, quand on donne de la liqueur aux abeilles, de répandre toujours sur cette liqueur une quantité de petits morceaux de cire en couteaux, assez considérable pour en couvrir toute la surface, pour que les abeilles ne s'enfoncent point, ni ne se noyent point, ou tout au moins pour qu'elles ne s'engluent point de miel: une autre observation à faire ici, c'est que quand on a oublié de faire faire aux couvercles de ses ruches des ouvertures pour y faire entrer le cou d'une bouteille, on y peut toujours remédier pour les ruches, où il y aura des abeilles que l'on voudra nourrir, en y faisant cette ouverture, soit avec un gros villebrequin, soit avec la pointe d'un couteau, en observant néanmoins de ne point laisser sortir de la ruche les abeilles, qui pourroient très-bien inquiéter pendant cette opération.

M. Ducarne de Blangy expose ensuite sa méthode qui lui a le mieux réussi, pour nourrir les abeilles à la sortie de l'hiver; dès le 15 Février, & jamais plutôt, si le temps est doux, on visitera parmi ses ruches, celles qu'on sçaura pouvoir manquer de miel; on leur en donnera pour lors par le haut de la ruche, de la même maniere que nous l'avons indiqué ci-dessus pour les essains; si on n'a point de vin pour mêler avec le miel, on pourra absolument s'en passer, l'eau suffira; on en mettra pour lors environ un huitieme, quoique néanmoins dans cette saison le vin vaille mieux; après avoir fait fondre le tout, ainsi que nous avons dit plus haut, on la

leur fera couler avec un petit entonnoir ; à défaut d'entonnoir, on pourra se servir d'une pipe ; on en introduira le petit bout dans la ruche, & on remplira le bassin de miel ou de la composition cidessus indiquée ; le miel coulant au travers, ira tomber goutte à goutte sur le gros des abeilles, qui auront soin de ne le point laisser perdre. Voilà pour les ruches qui sont totalement dépourvues de miel au 15 ou au 20 Février ; car si elles en avoient encore un peu, il faudroit pour bien faire, attendre pour leur en donner, qu'elles soient sorties de leurs ruches au moins une fois ; la raison est que n'ayant pas encore sorti, elles ont toutes le ventre gros, & plein de ces substances qui ont séjourné tout l'hiver dans leurs corps, & qu'elles jetteroient par-tout dans la ruche, si on leur donnoit du miel avant leur premiere sortie : quand on peut ainsi attendre pour les nourrir, on les nourrira en grand, c'est-à-dire, en leur donnant dans un grand plat tout ce qu'on prévoira leur être nécessaire pour aller jusqu'au mois de Mai ; c'est la premiere méthode que nous avons indiquée, elle est la seule qu'on doit suivre dans cette saison. Pendant tout le temps qu'on les nourrira, on aura grand soin de fermer exactement l'entrée de la ruche, & de n'y laisser aucune sortie de peur du pillage, car le pillage est bien plus à craindre au commencement du printemps que dans toute autre saison.

M. Ducarne de Blangy expose ensuite les raisons qui rendent la méthode de nourrir les abeilles préférable à toutes celles qui ont été en usage jusqu'à présent ; en leur donnant en une seule fois la nourriture qui leur est nécessaire pour aller jusqu'au bon temps, & en choisissant pour cela un temps doux & favorable, on est sûr 1°. que les abeilles n'en laisseront point & qu'elles la leveront toute, à moins que cinq ou six heures après la leur avoir

donnée, l'air ne devînt tout à coup si froid, qu'elles se trouvassent comme engourdies dans leur ruche. 2°. On se trouve dans un instant débarrassé du soin de les nourrir davantage, au lieu que dans les autres méthodes, il faut recommencer tous les cinq ou six jours. 3°. On ne craint point que quatre ou cinq jours après, quand il faudroit renouveller leur nourriture, l'air ne fût devenu si froid, qu'il ne fût plus possible de le faire. 4°. Cette composition étant toujours liquide, quand même les abeilles ne pourroient la prendre toute entiere dans le jour même, elles pourront toujours le faire dès que le temps sera radouci. 5°. On ne refroidit les abeilles qu'une seule fois, au lieu de huit ou dix & quelquefois plus, quand on suit les anciennes méthodes. 6°. Quand il arriveroit que le temps seroit assez doux pour leur permettre de lever tout, toutes les fois qu'on leur fourniroit de la nourriture, tous ces différens mouvemens si souvent répétés les refroidissent nécessairement, & en font périr un certain nombre, sur-tout si on n'a pas soin de les renfermer exactement chaque fois. 7°. Ces mêmes mouvemens si multipliés donnent beaucoup d'appétit aux abeilles, elles dépensent pour lors beaucoup plus de miel. 8°. Si toutes les fois que vous leur donnez du miel sur une assiette, qui est la méthode la plus usitée, vous n'avez pas grand soin de boucher exactement la ruche, ce que ne font cependant pas la plupart de ceux qui leur en donnent, vous les exposez à un pillage presque inévitable, & c'est encore-là un des grands mérites de la méthode de M. Ducarne de Blangy; si au contraire pour éviter le pillage, vous bouchez la ruche chaque fois, vous les empêchez alors de profiter des beaux jours qui se rencontreront précisément lors de votre opération, ce qui n'arrive point dans la méthode de M. de Blangy, ou ne peut y arriver qu'une fois.

Une observation bien intéressante à faire touchant la maniere de nourrir les abeilles, c'est qu'autant qu'il est possible, il ne faut pas attendre à leur fournir de la nourriture, qu'elles en manquent totalement; on doit même toujours le faire quinze jours ou trois semaines avant le moment, où on prévoit qu'elle pourroit leur manquer, parce qu'alors elles pourroient se trouver si affoiblies, qu'elles n'auroient plus la force de descendre au bas de la ruche pour aller chercher cette nourriture.

M. Ducarne de Blangy détaille ensuite sa méthode pour mettre les ruches en hiver; elle est précisément tout le contraire de ce que font les autres; au lieu de les sceller exactement comme il est d'usage, M. Ducarne les expose tout à fait au grand froid, il leve les ruches de quatre ou cinq lignes tout autour, au-dessus de la planche sur laquelle elles sont posées, c'est-à-dire, au-dessus du siége; trois ou quatre petites cales, qu'on met dessous, font toute l'affaire; mais cette méthode n'est bonne que quand les ruches sont renfermées dans un rucher bien clos, & où le grand vent ne puisse point pénétrer facilement, sur-tout dans le temps des grandes bises & des fortes gelées; M. Ducarne n'indique donc sa méthode, que quand le rucher ferme bien de tous côtés, & qu'il s'y trouve peu de jours; on ôte, selon cette méthode, les ruches de la place qu'elles occupoient pendant l'été pour les mettre tout près de la cloison de derriere du rucher, on les pose sur des planches qu'on y aura préparées, & on les éleve à un pied de terre; on peut au moyen de quelqu'attention en mettre deux rangs de hauteur; M. Ducarne suppose ici que la muraille ou cloison qui ferme le derriere du rucher, ne laisse passer aucun jour; alors quand même l'air passeroit par plusieurs endroits de la partie antérieure du rucher, comme celui-ci se trouve fort

large, les ruches s'en trouveroient peu incommodées; mais s'il étoit étroit, & si l'air donnoit directement sur les ruches, il en périroit un certain nombre, mais néanmoins jamais la ruche entiere, comme il n'arrive que trop souvent dans les anciennes méthodes; en un mot plus le rucher sera large & bien clos, moins il en périra, c'est une regle générale.

Si le rucher est étroit, ou s'il ne ferme pas bien, on ne changera point les ruches de la place où elles se trouvoient pendant l'été; mais au lieu de les élever de quelques lignes tout autour, comme dans la premiere méthode, on donnera une hausse de trois pouces de hauteur à chaque ruche par dessous. Cette hausse sera percée à l'un de ses côtés d'une ouverture, d'une porte ou d'une lumiere, pour me servir du terme de M. de Blangy, de deux pouces & quelques lignes de hauteur, sur trois bons pouces de largeur. On tournera cette porte du côté de l'entrée de la ruche, c'est-à-dire, du côté du grand air. Comme elle est grande, & que par conséquent les souris pourroient pénétrer facilement dans les ruches, on aura soin de la griller avec du fil d'archal de moyenne grosseur, ensorte que non-seulement les souris, mulots, &c. ne puissent y entrer; mais même que les abeilles n'en puissent sortir. On mettra ces fils d'archal à telle distance l'un de l'autre qu'une abeille ait peine à passer au travers, mais d'ailleurs on les éloignera l'un de l'autre le plus qu'il sera possible. Une ligne & demie est la bonne mesure; si on n'avoit pas ces deux inconvéniens à craindre, on pourroit même laisser la porte entierement ouverte; ce n'est jamais le froid, ajoute M. Ducarne de Blangy, comme cause immédiate qui détruit les ruches fortes, à moins qu'il ne soit extrêmement violent; c'est uniquement un air trop peu renouvellé & trop long-temps renfermé, & sur-tout l'humidité qui ne peut s'échapper, & qui cause enfin

dans la ruche une espece d'infection qui tue les abeilles à la longue.

On pourroit encore procurer aux ruches des issues par le haut, pourvu qu'on ne fasse point les ouvertures trop grandes, & qu'après les avoir faites, on les bouchât exactement avec du papier gris qu'on collera dessus ou avec des bouchons fort minces, faits d'un liege très-poreux, ce qui n'empêcheroit point néanmoins d'observer ce qui a été prescrit; on pourra seulement quand les ruches seront foibles ou peu peuplées, ne pas leur donner de hausse par dessous, parce qu'étant moins de monde, les vapeurs y sont moins considérables, & s'échapperont toujours assez par le haut; on fermera même l'entrée de ces ruches exactement, car tout ce que nous venons de rapporter, ne regarde que les ruches fortes.

Enfin pour faire voir qu'on ne sçauroit trop procurer d'air aux abeilles dans la ruche, M. de Blangy rapporte qu'il a suspendu dans son rucher plusieurs ruches, dont la base se trouvoit seulement fermée par des fils d'archal, & les abeilles s'y sont très-bien portées, quoique l'hiver eût été très-rude, & qu'on n'eût pas choisi pour cette expérience les ruches les plus peuplées.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que du bas de la ruche, de la partie inférieure, mais le corps de la ruche & le dessus demandent aussi des attentions; on couvrira le dessus, & on enveloppera en même-temps le reste de la ruche de foin de bon goût, ou pour le mieux, de menu foin, qu'on appelle regain; on empêchera par-là le grand froid de faire trop d'impression sur les ruches, car quoiqu'il faille procurer de l'air aux abeilles par le dessous de la ruche, il ne faut pas moins les tenir chaudement.

Si on a donné des issues aux couvercles pour donner passage aux vapeurs, ainsi que nous venons d'ob-

ſerver ; après les avoir condamnées avec du papier gris, on mettra par-deſſus une épaiſſeur de deux ou trois pouces de fin ou de menu foin, qu'on n'entaſſera que légerement pour donner plus de facilité à la ſortie des vapeurs.

Au lieu de foin, qui ne ſe trouve pas par-tout, on peut ſe ſervir de paille de ſeigle, ou à ſon défaut, de celle de froment, dont on couvrira toute la ruche, juſqu'à la hauſſe inférieure, en obſervant toujours, pour celles qui ſont fortes, de laiſſer la grande entrée libre ; c'eſt à quoi on fera attention ainſi que pour celles qui auront été élevées de quelques lignes, ce qui forme tout autour une ouverture qu'il faut auſſi laiſſer libre ; on peut néanmoins ſe diſpenſer de toute couverture pour ces dernieres ; M. Ducarne dit n'en avoir jamais couvert aucune de celles-ci, & jamais il ne lui en eſt mort une ſeule, ſans doute, dit-il, que le grand air qui pénetre dans ces ruches de tous côtés, & leur emplacement dans le derriere du rucher leur ſuffit & pare à tous les inconvéniens ; au lieu de quatre ou cinq lignes on pourroit même les lever d'un pouce ſans les ſouris, mais il faudroit pour lors obvier à cet inconvénient en les grillant tout autour.

Quand on n'a ni foin ni paille, ni regain pour les couvrir, on peut encore y ſuppléer en ſe ſervant de terre bien ſeche & écraſée menue, ou de feuilles ſeches, ou enfin de menue paille de grain, de quelque eſpece qu'ils ſoient.

Vers la fin de Février, c'eſt-à-dire, quand les grands froids ſeront paſſés, on baiſſera les ruches élevées par degrés & peu à peu, d'une ligne par jour, juſqu'à ce qu'elles le ſoient preſque tout à fait, c'eſt-à-dire, qu'une abeille n'y puiſſe plus paſſer, car il faut toujours un peu d'air aux ruches fortes ; tout ce que nous venons de dire doit s'entendre des ruches qu'on a placées ſur le derriere

du rucher, & qu'on remettra à leur place, dès que le temps sera assez doux pour permettre aux abeilles de sortir, car pour celles qu'on n'aura point changé de place pour l'hiver, on n'y touchera point avant qu'elles n'aient sorti plusieurs fois & même plusieurs semaines, sinon pour les nettoyer; la coutume de M. Ducarne de Blangy est de n'ôter à celles-ci la hausse percée d'une grande porte, qu'il leur a donné, que quand les froids ne sont plus à craindre, c'est-à-dire, vers le 15 de Mars & même plus tard encore; dès les premiers beaux jours de Février il les visite toutes, il les nettoye, & après avoir remis ces dernieres comme elles étoient, il les y laisse jusqu'au temps doux; il a seulement soin d'ôter un des fils d'archal qui ferment la porte pour leur livrer passage, en observant néanmoins de ne point le laisser trop grand dans les commencemens, de peur du pillage.

Quant aux ruches qui se trouvent au milieu du jardin, on leur donne au commencement de l'hiver une hausse percée d'une porte grillée, & on les met à l'ombre autant qu'on le peut, pour que le soleil ne darde pas ses rayons dessus; car cela échaufferoit les ruches, mettroit les abeilles en rumeur, & les engageroit à chercher à sortir de la ruche, ou de s'y vuider; d'ailleurs le mouvement leur donne de l'appétit & elles consomment davantage.

M. Ducarne de Blangy termine son traité en rapportant toutes les précautions qui sont nécessaires, lorsqu'on lasse les ruches; le jour venu, où l'on croit pouvoir les laisser sortir sans danger, on débouchera les ruches & on ôtera avec une petite baguette les mouches mortes & tout ce qui pourroit en condamner l'entrée, pour que rien ne s'oppose à leur sortie; si les ruches sont restées en place, on se contentera d'ôter le fil d'archal qui est en bas du petit grillage qui condamne la porte;

elles sortiront pour lors d'elles-mêmes, & iront prendre l'air. On les laissera faire sans y toucher jusqu'au soleil couchant, ou à peu près; on levera pour lors les ruches afin de les nettoyer; après les avoir ôté de leur place, on racle avec un couteau le dessus, après quoi on frotte bien la place avec une poignée de foin, qui n'ait point de mauvais goût, ou à son défaut avec de la paille; après quoi on remet les ruches à leur place, & on les y laisse sans y toucher jusqu'à ce que les abeilles aient encore sorti deux ou trois fois les jours suivans. On les nettoie pour lors toutes l'une après l'autre une seconde fois & on visite l'intérieur de chacune pour en ôter les mouches mortes, & tout ce qui pourroit s'y trouver de moisi. Quand le bout des rayons paroîtra l'être, on les coupera avec un couteau bien affilé, & avec le plus de légéreté qu'il sera possible, pour ne pas mettre trop les abeilles en rumeur; on essuiera bien avec un linge blanc, ou avec de bon foin les endroits du bas de la ruche, qui paroîtront mouillés ou moisis; on les remettra ensuite en place, & tout sera fini : mais on n'oubliera point de remettre les planches, les pierres & le foin, ou toute autre couverture, tels qu'ils étoient avant l'opération, car il survient quelquefois même au 20 de Mars des gelées assez fortes pour leur faire tort, si on néglige cette attention; quant aux ruches qu'on aura mis au fond du rucher, on les ôtera de leur place pour les remettre chacune, s'il est possible, dans celle qu'elles occupoient avant qu'on ne les mît en hiver; on laissera leur entrée libre, & le soir venu, on les levera de deux on trois lignes au-dessus de la planche, au moyen de quatre petites cales, & on les laissera dans cette situation jusqu'à ce que le temps soit bien radouci; mais on ne remettra ces sortes de ruches à leur place que le plus tard qu'il sera possible. M. Du-

Ducarne dit en avoir eu qu'il n'a déplacé que le 25 Avril, ce ſont celles qui ont été les meilleures.

Tel eſt en ſubſtance ce qui ſe trouve de plus intéreſſant dans le traité de M. Ducarne de Blangy; les expériences réitérées de cet auteur méritent bien d'être connues, c'eſt ce qui nous a engagé à les rapporter ici; peut-être aurons-nous tombé en quelques redites ſur cette matiere, mais on ne peut aſſez s'y étendre; le gouvernement des abeilles eſt trop curieux & eſt même trop utile pour omettre quelque choſe à ſon ſujet. Voyons actuellement ce qui ſe trouve de plus important dans le traité de M. de Boisjugan : il ſuffit pour en rendre compte d'expoſer ici le rapport qu'en a fait la ſociété royale d'agriculture de la ville de Rouen.

M. de Boisjugan nous a fait la lecture, lit-on dans ce rapport, d'un traité abrégé qu'il a fait ſur l'éducation des abeilles, les moyens d'en tirer un produit ſans les faire périr, & de prévenir ou remédier à leurs maladies. L'auteur indique à cet effet des ruches de paille peu diſpendieuſes, compoſées de trois hauſſes, dont la forme prévient une partie des inconvéniens qui réſultoient de celles du haut prix, & de la forme des ruches de bois inventées par M. Palteau. ( *Voyez article, abeilles, dans l'extrait que nous avons donné de l'ouvrage de M. Palteau* ) Tout ce que l'auteur avance eſt fondé ſur les expériences & préſente aſſez de facilité dans l'exécution. ( *On peut dire que c'eſt préciſément l'extrait du livre de M. Ducarne de Blangy, & en effet M. de Boisjugan avoit pris connoiſſance du manuſcrit de cet auteur avant l'impreſſion de ſon ouvrage.* ) Chacune de ces hauſſes eſt de quatre pouces de hauteur ſur douze pouces de diametre intérieur. Trois de ces hauſſes réunies forment une ruche pour un fort eſſain ordinaire; on en ajoute ou diminue le nombre à proportion qu'il eſt plus ou moins vigoureux. La

voûte en anse de panier, qui ferme chacune de ces hausses, distingue absolument le travail de M. de Boisjugan de celui de divers auteurs, & notamment de M. Thomas Wildman, dont M. l'abbé Yart a donné divers extraits traduits. Cette voute prévient le besoin de bâtons dans les ruches; elle prévient que les gâteaux d'une hausse soient continués dans la seconde, vu qu'il n'y a pour communication de l'une à l'autre qu'un trou à la clef de la voûte, large seulement de trois pouces, le libre passage des abeilles, de sorte que chaque hausse paroît une petite ruche distincte des autres, & qu'on en peut séparer sans fil d'archal, sans entamer aucun des gâteaux, qui ne portent en aucun point sur la voûte de la hausse inférieure, ni sur la table, où l'on met une natte convexe, de paille, c'est-à-dire, la partie voûtée d'une hausse ébauchée, pour que les gâteaux de la hausse de bas en prennent la forme, & admettent, toutes fois & quantes, la hausse qu'on voudra y placer. Ceci posé, lorsqu'une ruche composée de trois hausses est pleine de cire & de miel, la hausse supérieure n'est garnie que de miel le plus pur. La hausse du milieu est pleine en partie de miel, & considérablement de couvain; & la derniere d'en-bas, qui pose sur la table, contient encore un peu de couvain & de miel. Si l'on veut récolter, (*cela se fait en plein jour sur les neuf heures du matin*) on fait au haut de la hausse supérieure un petit trou, ou pour mieux dire, on ôte le bouchon de linge qui le ferme, car en construisant la ruche, on y perce ce petit trou, on y fait passer de la fumée au moyen d'un soufflet, ensuite avec un couteau on desoude cette hausse de celle du milieu, & on l'enleve d'autant plus aisément, que la fumée a chassé les mouches dans les inférieures. On bouche avec un tampon (*ce tampon est attaché à chaque hausse, pour s'en servir au besoin*)

l'ouverture de la clef de la voûte de la hausse du milieu, destinée alors à devenir celle d'en haut; on passe une hausse vuide sous l'inférieure, (*c'est par où l'on commence le soir de la veille qu'on veut opérer*) sauf à recommencer lorsque le couvain, qui est dans la nouvelle ruche, est éclos, de sorte que ce couvain n'est jamais détruit. M. de Boisjugan s'est bien trouvé de la composition, indiquée par M. Palteau, pour remédier ou prévenir la dysenterie; mais vu la rareté du vin chez les paysans de la basse Normandie, séjour de l'auteur, M. de Boisjugan lui a substitué avec succès le cidre doux, réduit en sirop, qu'il fait encore cuire avec le miel & le sucre. M. de Boisjugan a vu à Caen une espece de piége, inventé par un amateur pour accélérer la destruction des bourdons: c'est une piece de bois percée de rainures, dans lesquelles les seules abeilles puissent passer; les bourdons qui s'y engagent par l'orifice, un peu plus large vers la bouche de la ruche, ne peuvent gagner reddition, & y restent pris comme dans une nasse; on retire le piége de temps à autre & l'on tue les bourdons qui y sont pris, en vuidant la machine dans un vase plein d'eau. (*nous donnons ci-dessous la description un peu plus étendue de cette machine, & nous exposons nos réflexions à son sujet, d'autant que c'est ce qui nous a paru de plus neuf dans l'ouvrage de M. de Boisjugan.*) Le surplus du traité de M. de Boisjugan est extrait, comme il l'annonce, de M. Palteau, & qui lui-même avoit extrait le sien des meilleurs auteurs sur cette matiere intéressante; mais le traité de M de Boisjugan, beaucoup moins long & ne contenant que les choses essentielles, doit être beaucoup plus utile & plus à la portée des habitans de la campagne. M. de Boisjugan dit s'être très-bien trouvé de planter autour de ses ruches beaucoup de peupliers-baumiers, nom-

més *takamaka*, arbre qui se multiplie facilement de boutures, & qui leur fournit, ou une nourriture, ou un remede dans les premiers jours du printemps, où elles n'ont rien à récolter; au reste M. de Boisjugan supplée au cadran inventé par M. de Palteau par des peignes de bois ou des plaques de ferblanc trouées, qu'il y applique dans les mêmes circonstances, où il convient de leur laisser la liberté, ou de les empêcher de sortir. Il donne encore le moyen d'amener les ruches ordinaires à sa nouvelle méthode: il place pour cet effet une hausse dessous, dès quelle a jetté un essain; ensuite avec un couteau bien tranchant, on découpe le tiers supérieur de la vieille ruche, & on la recouvre avec une des nattes voûtées dont il est parlé ci-devant, & qu'on a soin de coudre tout alentour avec de la ficelle, pour la clorre l'année suivante; on remet encore une nouvelle hausse, & on enleve le restant de la vieille ruche, quand le couvain est éclos.

Telle est la substance du rapport de la société royale d'agriculture de Rouen; passons actuellement à la description de la nouvelle machine pour la destruction des bourdons, dont nous avons déja fait mention, & qui nous a paru être ce qu'il y a de plus nouveau dans ce traité; c'est une espece de piége ou de trébuchet; ce piége est une boîte carrée, faite avec des planchettes fort minces, plus large à un bout qu'à l'autre, de la longueur en tout d'onze pouces ou environ. Il est composé de deux principales parties, une antérieure & l'autre postérieure; l'antérieure forme une espece d'avant-corps, plus large à un bout qu'à l'autre, pour pouvoir s'emboiter dans la postérieure, de deux pouces ou à peu près, & est elle-même composée de deux pieces; on assujettit cet avant-corps à la partie postérieure, par le moyen de deux bouts de laiton.

L'une & l'autre partie sont percées au-dessus & aux

aux côtés d'ouvertures longitudinales à volonté, qui ont préciſément deux lignes de largeur, pour que les ſeules abeilles ouvrieres puiſſent ſortir & rentrer facilement dans leurs ruches; à l'extrémité de la partie poſtérieure eſt un grillage en fil de fer à pareille diſtance de deux lignes l'un de l'autre, tant pour le paſſage des abeilles, que pour voir lorſque le trébuchet eſt rempli de bourdons & le vuider.

Dans l'intérieur au bout le plus étroit de l'avant-corps ſont quatre petites baſcules de bois fort minces, rangées deux à deux à peu de diſtance les unes des autres: on pourroit ne mettre qu'un rang de baſcules, mais on en propoſe deux, pour que les bourdons qui auroient pénétré dans le centre de la machine, & qui ſeroient parvenus par leurs efforts redoublés à ſoulever l'une des deux premieres, fuſſent arrêtés par les deux autres; & obligés de retourner ſur leurs pas. Elles ſont échancrées en rond par le bas, de la hauteur de deux lignes pour le libre paſſage des abeilles ouvrieres, & ſont ſuſpendues dans cet avant corps par le moyen d'un fil de fer, qui les traverſe avec aiſance & les rend mobiles.

Un ſecond laiton traverſe l'avant-corps, au-deſſous & vers le milieu des baſcules, un peu en avant du premier pour leur ſervir de ſoutien & les tenir inclinées vers la partie poſtérieure, de façon qu'elles ne poſent pas tout-à-fait ſur leur baſe, afin que les bourdons les puiſſent ſoulever avec plus de facilité, pour s'y rendre ſur les neuf à dix heures du matin; quelques jours après qu'une ruche a eſſaimé, lorſqu'on la voit garnie de bourdons qui ſortent en foule, pour aller à la promenade; on commence par préparer une baſe pour ſoutenir le trébuchet horiſontalement à la hauteur de la bouche, & on l'y applique après avoir approché cette ruche ſur le bord de la table, pour

opérer avec plus de facilité ; auſſi-tôt qu'on le voit rempli de ces paraſites, on le retire : on dégage l'avant-corps, en ôtant les deux petits laitons, pour le ſecouer dans un vaſe plein d'eau, & on réitere l'opération juſqu'à ce qu'on en ait détruit la partie la plus conſidérable, ce qui eſt bientôt fait ; mais cette machine eſt-elle auſſi avantageuſe que le publie M. de Boisjugan ? ne court-on pas les riſques de détruire auſſi les abeilles ouvrieres ? la pratique ſeule en décidéra.

MOUCHE CANTHARIDE ; il y en a de pluſieurs eſpeces, mais nous ne parlerons ici que de celle qui eſt uſitée en pharmacie : celle-ci ſe trouve particulierement ſur les frênes, où elle s'accouple vers le mois de Juin, elle varie beaucoup en grandeur ; tout ſon corps eſt d'un beau verd doré ; à l'exception de ſes antennes qui ſont noires par-tout ailleurs que ſur leur premier anneau. Ces antennes ſont menues, placées au-devant des yeux, un peu ſur le deſſus de la tête. Les mâchoires ſont ſaillantes, & couvertes d'une petite lame, comme dans les ſcarabées. Le corcelet ferme & ſolide, eſt fort étranglé proche la tête, il ſe dilate enſuite & forme de chaque côté une pointe mouſſe ; vu à la loupe, il paroît un peu pointillé, de même que la tête ; il y a quelques poils au-deſſous de la poitrine ; au corcelet tiennent deux écailles luiſantes, d'un beau verd, un peu molles, flexibles, comme chagrinées, à cauſe de petits ſillons irréguliers qui ſe joignent & ſe confondent ; on diſtingue ſur chaque écaille deux raies longitudinales aſſez apparentes, ces écailles ſervent de fourreaux ou étuis aux ailes ; les ailes ſont brunes, fortes & nerveuſes ; quand les cantharides ſe trouvent en quelques endroits en grand nombre, elles répandent au loin une odeur déſagréable ; les naturaliſtes n'ont pu encore découvrir leur métamorphoſe.

On se sert des mouches cantharides en médecine en forme de vésicatoires ; & en effet elles ont dans un degré éminent la propriété d'occasionner des vésicules & de ronger les endroits de la peau où elles séjournent ; on les applique donc pour détourner les fluxions en évacuant les sérosités, derriere les oreilles, à la nuque, entre les épaules & ailleurs ; sous une forme emplastique. Ce remede soulage souvent les douleurs de rhumatisme & de sciatique, les fluxions des gencives, du nez, des yeux, l'apoplexie & même la paralysie, mais quelquefois il en résulte une grande effervescence dans le sang, c'est pourquoi il faut être prudent pour l'administrer ; ce remede fait aussi des merveilles dans les fievres intermittentes, dans les fievres malignes & même dans la petite vérole confluente ; quand on prend intérieurement les mouches cantharides, elles sont diurétiques ; mais il est pour lors à craindre qu'elles n'agissent si vivement sur les organes destinés à l'urine, qu'elles n'occasionnent une chaleur prodigieuse dans la vessie, dont l'irritation peut faire rendre par les conduits de l'urine jusqu'au sang, il n'en faut même que deux ou trois grains pour produire cet effet ; nous n'avons point de meilleur remede pour obvier aux accidens qui peuvent provenir de l'usage interne ou extérieur des cantharides, que le lait.

Il y a une méthode pour les préparer dans les boutiques, elle est très-simple ; on les fait mourir à la vapeur du vinaigre chaud, ensuite sécher au soleil ; on préfere celles qui sont entieres, nouvelles & bien seches ; elles peuvent se conserver en bon état pendant deux ans ; quand elles sont vieilles, elles se réduisent en poudre.

MOUCHERON. C'est un insecte long & mollasse, qui est du genre des mouches ; il a six jambes très-longues, courbées en dehors, les deux de

derriere sont plus hautes que les quatre autres ; son ventre est formé de neuf lames ou anneaux ; la tête est petite, ses yeux sont noirs, & on remarque au-dessus deux antennes barbues. Cet insecte a au lieu de bouche, une trompe pointue, dure & creuse, il s'en sert pour percer la peau & sucer le sang des animaux, principalement le sang de l'homme, c'est celui dont il est le plus avide, & dont il se remplit, jusqu'à ce que son corps devienne roide à force d'être plein & étendu ; sa poitrine est large, élevée & d'une couleur verdâtre. Gœdard & Wagnerus, en parlant des moucherons, disent, que ces insectes se retirent en grand nombre dans les citernes, lorsque l'hiver approche, & déposent sur les plantes aquatiques de petits œufs jaunâtres qu'ils y collent avec une forte glue. Ces œufs se trouvent échauffés pendant la chaleur du soleil dans le mois de Juin suivant, il en sort de petits vers jaunâtres ou rougeâtres, ronds, menus, composés de treize anneaux & dont la tête est rouge ; ils n'ont que deux pattes, placées sous le premier anneau. Ces petits vermisseaux sanguins se nourrissent vraisemblablement de quelques petits animaux qui se trouvent sur la superficie des eaux ; Gœdard leur donne le nom de poux aquatiques ; au bout d'onze mois ils se rassemblent en grand nombre, & comme en pelotons ; ils font de grands mouvemens dans l'eau, après quoi il sort de leurs corps un suc gluant, qui leur sert à construire de petites coques molles & visqueuses, qu'ils attachent aux plantes aquatiques, & dans lesquelles ils se renferment comme dans un étui ; lorsqu'ils ont acquis une certaine grosseur, & quand leur corps est devenu d'un brun-verdâtre, comme les feuilles des plantes qui leur ont servi de nourriture ; la métamorphose se fait pour lors, & de cet amas il sort une quantité prodieuse de moucherons, qui se mettent aussi-tôt à

voler, & se répandent de tous côtés pour sucer le sang des animaux.

Cet insecte fait un bruit assez aigu en voltigeant; ce bruit est proportionné à la force & à l'étendue des ailes. Gœdard prétend que l'aiguillon des moucherons mâles a plus de force que celui des femelles; on a autrefois très-fort exalté l'huile de moucheron dans la médecine, mais actuellement on n'en fait plus d'usage.

MOUCHET ou ÉMOUCHET. C'est le tiercelet & le mâle de l'épervier.

MOUÉE. C'est le mélange fait du sang de la bête que l'on a prise avec du lait, ou du potage, selon les saisons. On y doit mettre force pain en petits morceaux, que l'on donnera aux chiens courans, en faisant la curée.

MOVETTE. On donne ce nom à plusieurs especes d'oiseaux aquatiques, dont les ailes sont longues & les pieds courts & palmés; parmi les différentes especes de movettes, plusieurs ont à la mâchoire inférieure comme un article ou éminence; d'autres ont les deux mâchoires droites, quelques-unes ont la queue égale, & il s'en trouve qui l'ont fourchue; il y en a encore qui ont trois doigts devant & n'en ont point derriere; d'autres en ont quatre, trois devant & un derriere. Ce qui distingue en général les movettes d'avec les autres oiseaux, c'est d'avoir un bec fort long, étroit, pointu, un peu courbé à l'extrémité; dans les petites especes il est plus droit, leurs narines sont d'ailleurs oblongues, les ailes longues & fortes, les pieds petits & palmés, les ongles garnis pour l'ordinaire d'un tubercule charnu, leur corps menu, très-emplumé, & le plus souvent de couleur blanchâtre ou cendrée; le caractere distinctif de ces oiseaux est encore d'être peu charnus, toujours volans, toujours affamés & de se nourrir de poissons plats; ils volent

ordinairement par troupes pour aller chercher leur nourriture ; c'eſt ſur les bords de la mer qu'on en trouve communément le plus. On reproche aux movettes d'être fort criardes ; quand elles veulent faire leurs œufs, elles volent ça & là, & ne ceſſent de crier contre celui qui oſe approcher de leurs nids, ſoit hommes, ſoit animaux ; elles bâtiſſent leurs nids à terre dans les landes, parmi les bruyeres ; elles font leur ponte en Octobre & en Novembre, & leurs œufs ſont de la groſſeur de ceux des cannes ; ils ſont très-bons à manger, mais le blanc ne durcit pas dans l'eau comme celui des autres œufs, il conſerve toujours la forme d'une gelée.

Une des principales movettes eſt la movette cendrée de Belon, elle eſt grande comme un pigeon domeſtique, & elle en a à peu près la figure ; tout le deſſous de ſon corps eſt blanc comme la neige, le deſſus de ſa tête & de ſon cou blancs, à l'exception des deux côtés, où il ſe trouve une tache noire près les oreilles, & une autre tache noire occupe la partie inférieure du cou ; le milieu du dos & les épaules ſont cendrées, la queue eſt blanche, les extrémités de ſes ailes ſont noires ; ſon bec qui eſt long d'un pouce, eſt noir, ſes pieds ſont livides, ſes ongles ſont noirs ; cette eſpece de movette n'a qu'une ébauche de doigt poſtérieur plutôt qu'un doigt, c'eſt-à-dire, un tubercule charnu, qui n'eſt muni d'aucun ongle, c'eſt ce qui le diſtingue des autres movettes. On rapporte dans les auteurs une choſe bien ſinguliere au ſujet du goisband & de cette movette : on prétend que celui-ci eſt avide des excrémens de celle-ci, & qu'il ne ceſſe de la pourſuivre juſqu'à ce qu'elle fiente, & avant que cette fiente tombe dans l'eau, il la ſaiſit & la dévore.

La movette cendrée de Geſner differe de celle de Belon, elle a un bec ſanguin, médiocrement fléchi ou crochu ; les pieds auſſi obſcurément ſanguins,

les ongles noirs, le sommet de la tête pareillement noir; quelques-unes de ces movettes ont toute la tête & la gorge, jusqu'au milieu, d'un noir grisâtre; le milieu du dos est cendré, ainsi que les plumes du dos en recouvrement; le cou, la queue, la poitrine & le ventre en sont blancs; on prétend que les oiseaux de cette espece font leurs petits & leurs nids par bandes.

Outre ces movettes, il y en a encore une infinité d'autres especes, les unes sont a queue fourchue, les autres à pieds fendus, quelques-unes à courte queue; il y en a encore à longue queue. L'oiseau que les habitans de la Loire appellent *falcorde* ou *poule d'eau*, n'est autre chose qu'une espece de movette, marquée de taches blanches & noires; elle se rencontre ordinairement en automne dans ces parages, & on prétend que sa présence est un augure de la crue prochaine de la riviere; on a observé que les movettes grises-cendrées sont les jeunes, & que les blanches sont les vieilles; les endroits où on en trouve le plus communément & en plus grande quantité, sont les bords de la mer; les marins en rencontrent quelquefois des millions sur des plages inconnues: on dit que ces animaux sont les ennemis mortels des canards.

MOULE. C'est un coquillage bivalve, dont il y a plusieurs especes, & qu'on trouve dans la mer, dans les rivieres & dans les étangs; nous ne parlerons ici que de l'espece la plus commune & dont on fait le plus d'usage; cette espece de moule est un petit insecte, ou plutôt un ver testacé, connu de tout le monde, oblong, gros comme une feve, d'une figure approchant de celle d'un petit muscle, d'où lui est peut-être venu son nom, tendre, blanchâtre, un peu frangé sur les bords, nageant dans une eau salée, délicat & fort bon à manger, renfermé dans une coquille à deux battans, assez min-

ces, convexes, & d'un bleu noirâtre en dehors, concaves & d'un bleu blanchâtre en dedans; ordinairement lisses des deux côtés, quelquefois chargées de vers à tuyaux, ou par d'autres petits insectes marins qui s'y attachent; on apperçoit à travers les valves, de petites veines ou lignes bleues; la coquille est large, pointue à sa base, arrondie au sommet, où est placé le ligament qui unit ensemble les deux pieces, d'une assez ample capacité, & de figure rhomboïde; les moules ont, suivant M. Steide, médecin, qui en a fait une exacte anatomie, une langue, de la graisse, des intestins, un foie, des cornes, & dans toutes ces parties on remarque un mouvement de vibration, M. Steide lui donne le nom de mouvement radieux.

M. de Réaumur nous apprend dans un mémoire qu'il a publié sur le mouvement progressif de différens coquillages, que les moules de mer, quoique communément attachées aux pierres, ou les unes aux autres par différens filamens, ont néanmoins la faculté de mouvoir; pour le démontrer il suffit de rapporter, d'après M. de Réaumur, le fait suivant: dans le temps qu'il ne fait pas assez chaud pour tirer du sel des marais salans, les pêcheurs jettent quelquefois dans ces marais des moules qu'ils ont prises au bord de la mer; ils prétendent par-là rendre leur chair plus délicate, en les faisant vivre dans une eau moins salée, ils les y mettent à diverses reprises & séparées les unes des autres, mais quand ensuite ils vont les y pêcher, ils les trouvent assemblées à gros paquets; on doit conclure de-là que ces moules ont un mouvement, car si elles n'en avoient point, comment auroient-elles pu s'approcher les unes des autres pour s'attacher ainsi, puisqu'elles ne se trouvent pas dans une eau courante? Il s'agit maintenant de sçavoir quelles parties elles emploient à cet usage; pour s'en instruire, il ne faut qu'ouvrir la co-

quille d'une moule par le côté où elle s'entr'ouvre naturellement ; rien ne paroit alors plus distinctement dans le corps de cet animal, qu'une certaine partie noire ou brune, dont la base est placée à peu près au milieu des autres parties, & la pointe tournée vers le sommet de la coquille, & qui a environ six ou sept lignes de longueur ; on peut très-bien comparer cette partie à celle d'un animal quant à la figure. C'est cette partie qu'on appelle la jambe, ou plutôt le bras de la moule, puisqu'elle se traîne par son moyen plutôt qu'elle ne marche. Quand la moule se propose donc à changer de place, elle commence par entr'ouvrir sa coquille, après quoi on voit paroître sur ses bords la pointe de cette partie, que nous avons dit ressembler à une langue ; l'animal lui donne bientôt plus d'étendue & l'allonge quelquefois jusqu'à un pouce & demi loin des bords de sa coquille ; il s'en sert alors pour tâter à droite & à gauche le terrein. après quoi il replie l'extrémité de cette partie, qui est charnue & très-flexible, sur quelque corps, pour le saisir ou s'y cramponner en quelque façon, ensorte que réduisant cette même partie à peu près à son étendue naturelle, sans lui laisser abandonner le corps sur lequel il a recourbé sa pointe, il oblige sa coquille d'avancer vers ce corps ; la manœuvre dont les moules se servent dans leur mouvement progressif, ressemble donc assez à celle d'un homme, qui étant couché sur le ventre voudroit s'approcher de quelqu'endroit en se servant seulement de son bras ; il porteroit ce bras sur le corps le plus éloigné qu'il pourroit saisir avec la main ; en la raccourcissant ensuite, il obligeroit son corps à quitter sa place, comme les moules quittent la leur ; aussi est-ce sur cette ressemblance que nous avons d'abord nommé cette partie le bras de la moule, puisque son extrémité fait de même en se recourbant la fonction de main ; toute la différence donc qui se trouve entre l'usage

que l'homme feroit de son bras dans la circonstance présente, & celui que la moule fait de cette partie, c'est qu'elle la racourcit véritablement, au lieu qu'il ne feroit que plier le bras; au surplus les moules ne profitent pas souvent de la facilité qu'elles ont à se mouvoir, & en effet elles sont toutes pour l'ordinaire attachées les unes aux autres, ou à d'autres corps par différens fils; & ce n'est que lorsque ces fils sont rompus qu'il leur arrive quelquefois de faire usage de cette espèce de bras.

M. Poupart de l'académie royale des sciences avoit déja observé avant M. de Réaumur, que les moules de riviere étant couchées sur le plat de leur coquilles, en faisoient sortir, quand elles vouloient, une partie qu'on peut nommer jambe ou bras, à cause de son usage; qu'elles s'en servoient pour creuser le sable sous elles, & pour se baisser par conséquent doucement d'un côté, de sorte qu'elles se trouvassent à la fin sur le tranchant de leurs coquilles; après quoi elles avançoient ce même bras le plus qu'il étoit possible, & s'appuyoient ensuite sur son extrémité pour attirer leurs coquilles à elles, & se traîner ainsi dans une espece de rainure, qu'elles traçoient elles-mêmes dans le sable, & qui soutenoit la coquille des deux côtés.

Tous ceux qui ont ouvert la coquille d'une moule par le côté où elle s'entr'ouvre naturellement, ont toujours observé qu'il se trouve au milieu de l'animal cette espece de langue décrite ci-dessus, & qui est plus étroite par les deux bouts, elle est longue de cinq ou six lignes dans les plus grosses moules, & large de deux lignes & demie; c'est de la racine que partent un grand nombre de fils, qui étant fixés sur les corps voisins, tiennent la moule assujettie. Chacun de ces fils est à peu près de la grosseur d'une soie de cochon; ils sont longs depuis un pouce jusqu'à deux, & se trouvent attachés

par leurs extrémités sur des pierres, sur des fragmens de coquilles, & très-souvent sur les coquilles des autres moules ; ces fils sont autant éloignés les uns des autres, que leur longueur & leur nombre peuvent le permettre, les uns sont du côté du sommet de la coquille, les autres du côté de la base ; les uns sont placés à droite, les autres à gauche, enfin il s'en trouve qui sont collés en tout sens sur les différens corps qui entourent la moule. M. de Réaumur, ce grand observateur, en a compté jusqu'à cent cinquante pour fixer une seule moule. Ces fils sont autant de petits cables qui, tirant chacun de leur côté, tiennent, pour ainsi dire, la moule à l'ancre ; mais quelle est l'industrie des moules pour s'attacher avec ces fils, & comment peuvent-elles les coller par leurs extrémités ? C'est ce que nous allons actuellement examiner.

La moule fait sortir de sa coquille entr'ouverte cette partie, dépeinte sous la figure d'une langue ; elle l'allonge par degrés, & la raccourcit ensuite, ensorte qu'après plusieurs allongemens & raccourcissemens alternatifs, elle lui donne quelquefois jusqu'à deux pouces de longueur ; or c'est en recommençant à diverses reprises la même manœuvre, qu'elle parvient à s'attacher par des fils en différens endroits plus ou moins éloignés, selon qu'elle a porté & appliqué l'extrémité de cette espece de langue plus ou moins loin ; on voit par-là que la même partie est destinée à des fonctions fort différentes, puisqu'elle sert à la moule tantôt de jambe ou de bras pour marcher, & tantôt de filiere pour filer. Il y a quatre principaux ligamens qui peuvent la mouvoir en tout sens ; lorsque la filiere est dans l'inaction, la pointe est tournée vers le sommet de la coquille, & son extrémité ne va pas loin de la bouche de l'animal. Depuis son origine jusqu'auprès de la pointe, on apperçoit une fente qui pénetre assez

avant dans la substance de cette partie, & qui la divise également en deux selon sa longueur. Cette fente est un vrai canal, & c'est dans ce canal que passe la liqueur qui forme les fils; c'est-là où elle se moule. Le tuyau que la filiere forme à son origine, est profond d'environ une demi-ligne. Il contient dans son milieu une espece de tendon rond, ou plutôt un fil de même nature que les autres, mais beaucoup plus gros; dans les grandes moules, il approche pour la grosseur d'un brin de soie à coudre; il est souvent long d'un pouce, quelquefois même il se trouve assez long pour sortir comme les autres en partie par l'endroit où la coquille s'entr'ouvre. C'est à ce tendon ou à ce gros fil, que sont attachés par une de leurs extrémités tous les fils déliés qui servent à fixer la moule; il est comme un cable, auquel tiennent tous les petits cordages; ils y sont attachés dans toute leur étendue; le petit tuyau d'où il part, ne seroit pas suffisant pour loger un nombre de fils aussi considérable que l'est celui des fils des grandes moules; ce même tuyau est entouré de diverses parties glanduleuses propres à filtrer la liqueur gluante destinée à composer les fils. La moule abonde en cette espece de matiere, & si l'on applique le doigt sur sa filiere, & qu'on le retire doucement, on entraîne divers filamens visqueux; on peut comparer le procédé des moules à celui des ouvriers qui jettent les métaux en moule; le canal de leur filiere est un moule où le fil prend sa figure & une longueur déterminée.

M. du Mercier du Paty a lu dans une séance académique de la Rochelle un mémoire sur les bouchots à moules; ce sont des especes de parcs formés par des pieux avec des perches entrelassées, ce qui forme une espece de clayonnage solide, capable de résister aux efforts des flots; les moules s'y attachent par gros paquets pour y déposer leur fraie. Cet acadé-

micien prouve par de très-bonnes raisons, & par des expériences qui paroissent bien constatées, que le mouvement progressif accordé à la moule, n'a aucune réalité, & qu'elle ne file point le byssus, qui l'attache aux corps voisins, attendu que ce byssus croît & naît avec elle comme une partie qui lui est très-essentielle, nous laissons aux naturalistes le soin de décider sur ces objets.

Il y a encore d'autres observations à faire sur la moule de mer; on remarque, par exemple, une petite bande qui enveloppe le bord intérieur de la coquille; cette bande est d'une espece de matiere de corne, & dans l'état naturel elle est collée au contour du corps de l'animal. Le canal par où il jette ses excrémens, se rend dans la même ouverture par où il respire l'eau; les excrémens qui en sortent, paroissent une simple terre, une espece de glaise; ils ont une cannelure tout du long, c'est-à-dire, qu'ils sont faits comme une portion d'un tuyau creux; delà il est clair que l'ouverture de l'anus par où ils passent, n'est pas ronde comme dans les autres animaux. On découvre aussi, outre le ressort placé vers le sommet de la coquille, qui sert à l'ouvrir & à la fermer au gré de la moule, une infinité de petites parties charnues très-joliment découpées, assez semblables à de petites crêtes de coq, que l'animal ne fait voir que lorsqu'il respire l'eau.

La moule de mer dont nous parlons dans cet article se trouve en quantité le long de nos côtes maritimes; ce petit insecte testacé a des ennemis de même que tous les autres, car outre que les pêcheurs s'en servent souvent en qualité d'appas pour prendre du poisson; M. de Réaumur a encore observé qu'il y a un petit coquillage de l'espece de ceux qu'on appelle turbe, c'est-à-dire, dont la coquille est d'une seule piece & tournée en spirale, comme celle du limaçon, qui en fait sa proie; il s'attache pour cet effet à la

coquille d'une moule, la perce d'un trou assez exactement rond, d'environ une ligne de diametre, & y fait passer une espece de trompe ou de petit boyau cylindrique, long de cinq ou six lignes, qu'il tourne en spirale, & avec quoi il suce la moule. Notre illustre académicien a vu quelquefois plusieurs trous sur une même moule, & quand il a trouvé des coquilles de moule vuides, il y a presque toujours vu de ces trous; ce qui lui a fait croire que ces coquilles ne contribuoient pas peu à détruire les moulieres.

Les moules de riviere ou d'étang sont fort différentes de celles de mer; M. Mery, dans son mémoire sur la moule d'étang, dit que c'est un poisson hermaphrodite, mais d'une espece singuliere, en ce qu'elle multiplie sans aucun accouplement. La coquille s'entr'ouvre par le moyen d'un ressort puissant, & se ferme par la contraction de deux forts muscles; ce poisson nage dans l'eau, & paroit quelquefois sur sa surface, mais très-rarement; le plus souvent il rampe dans la vase, sur laquelle il reste presque toujours en repos. Il a une bouche garnie de deux levres charnues; l'intestin commence dans le fond de la bouche, passe par le cerveau, fait toutes ses circonvolutions dans le foie. A la sortie de ce viscere, il décrit une ligne droite, entre dans le cœur qu'il traverse, & vient finir dans l'anus; les parties de la génération sont deux ovaires & deux véscules séminales, chaque ovaire & chaque véscule ont leur canal propre; c'est par ces quatre canaux que les œufs & la semence de la moule se rendent dans l'anus, où ces deux principes s'unissent ensemble en sortant, ce qui suffit pour la génération; au reste il est à observer que les ovaires de la moule ne se vuident de leurs œufs qu'au printemps, & ne s'en rempliſſent qu'en automne, c'est ce qui fait qu'on les trouve toujours vuides en été, & pleins d'œufs en hiver. Le cœur est placé immédiatement

sous le dos des coquilles, & au-dessus des poumons; la base est tournée du côté de l'anus & la pointe regarde la tête de la moule, il n'a qu'un seul ventricule, quoiqu'il ait néanmoins deux oreillettes, mais on n'y découvre ni valvule, ni veine, ni artere; il est renfermé avec ses oreillettes dans un péricarpe rempli d'eau; on y remarque les mêmes mouvemens alternatifs de diastole & de systole que dans le cœur de la tortue; mais avec cette différence, que le ventricule du cœur de la tortue reçoit le sang des oreillettes, tandis que les oreillettes du cœur de la moule reçoivent l'eau de son ventricule; ce qui est un effet naturel de la structure du cœur de ce poisson, dont les oreillettes n'ont point de veines pour leur porter l'eau, tandis que celles de la tortue en ont qui leur portent le sang. La conformation des poumons de la moule n'est pas moins extraordinaire que celle de son cœur, & la voie par laquelle elle respire, est diamétralement opposée à celle des autres poissons. Dans la carpe & le brochet, l'air entre par le nez ou la bouche, tandis qu'au contraire dans la moule il entre par l'anus dans les poumons, situés entre le péricarpe & les parties de la génération, l'un à droite & l'autre à gauche, abreuvées d'une humeur noire, dont ils empruntent la couleur. Or comme la moule n'a point de canal qui de la bouche aille aux poumons, il est clair que ce poisson ne peut respirer que par l'anus.

Les moules de mer sont plus estimées que celles de riviere; on en mange beaucoup en Flandre. Pour les avoir bonnes à manger, il faut les choisir tendres, délicates & bien nourries; leur chair lâche le ventre, à ce qu'on prétend, elle ne fournit pas une nourriture bien recherchée; elle n'est propre tout au plus qu'aux tempéramens bilieux & aux personnes bien constituées, encore doit-on en user modérément, car elle se digere difficilement & occasionne des

humeurs visqueuses ; on prétend même qu'elle excite la fievre, & qu'elle occasionne des obstructions dans le bas-ventre. On lit dans les éphémérides d'Allemagne plusieurs observations, par lesquelles il conste que les moules peuvent devenir venimeuses par les maladies qui leur surviennent, ce qui les rend très-dangereuses dans l'usage. Quelques personnes ont été attaquées d'anxiétés, de convulsions, d'éruptions cutanées, pour en avoir mangé ; on donne pour remede en pareils cas les vomitifs & les antidotes. On ne peut donc être assez circonspect sur l'usage des moules, & autres animaux testacées, sur-tout après des hivers rigoureux. On se sert en médecine de la coquille des moules, on en prépare une poudre qu'on dit être excellente contre la fievre tierce ; on prend à cet effet à volonté de ces coquilles, on les met dans du vinaigre, & on les y laisse tremper pendant une nuit, le lendemain on en ôte le limon que le vinaigre y a fait naître en les rongeant, après quoi on les calcine un peu, ensuite on les pulvérise, & on les garde pour le besoin ; on en prescrit un demi-gros dans de l'eau de chardon benit, ou dans du vin, au commencement de l'accès ; le malade sue, & la fievre disparoit souvent ; on fait encore usage de ces coquilles, après les avoir simplement lavées, desséchées & porphyrisées depuis la dose d'un scrupule jusqu'à un demi-gros, pour provoquer les urines, & pour arrêter les cours de ventre qui succedent à une purgation trop forte ; elles sont absorbantes & conviennent par conséquent en pareils cas ; la poudre de coquilles de moules peut très-bien se substituer à celles d'huitres ou de limaçons ; les maréchaux l'emploient contre les taies & les onglets qui naissent sur les yeux des chevaux ; ils en font un collyre sec qu'ils soufflent dans les yeux de ces animaux : rien n'est meilleur pour les déterger & consumer en peu de temps.

Les

Les moules fluviatiles donnent d'assez belles perles; on en trouve de pareilles dans la Valogne, petite riviere située en Lorraine. Quelques habitans de Lancastre se servent des moules pour fumer les terres voisines de la mer, d'où ils les tirent par charretées. On prétend que les moules & autres coquillages sont les premiers poissons que les hommes aient connus & qu'ils se soient avisés de manger. La nature de l'esprit humain n'est pas de s'élever d'une connoissance prochaine à une connoissance éloignée sans s'arrêter aux connoissances intermédiaires, & on n'a inventé la ligne, l'hameçon & les filets qu'après avoir mangé des coquillages; comme la mer les jette sur ses bords, les hommes n'ont eu d'abord qu'à se baisser pour les prendre.

MOULE. On donne ce nom à un instrument de bois qui sert à mailler les filets.

MOUTON. C'est un agneau châtré qui devient dans la suite très-gros & très-gras; la nourriture est la même que celle des brebis, voy. article *brebis*. Pour engraisser les moutons, on les met dans une étable séparée, & le berger qui en est chargé les conduit aux champs, dès que le jour paroit & avant que la rosée soit tombée, ce qui ne contribue pas peu à leur faire prendre de la graisse Dans la moisson, dès que le bled est hors des champs, on y mene paître les moutons, on les fera boire souvent, & on leur donnera même du sel pour les y exciter; on laisse ces moutons aux champs depuis l'aube du jour jusqu'à huit heures du matin que le chaud commence à se faire sentir; on les ramene pour lors à l'étable, ils y demeurent jusqu'à trois heures après midi, & on les remene paître; on commencera à les gouverner de la sorte depuis le mois de Mars ce qu'on continue jusqu'à la fin de Juillet pour les troupeaux qu'on veut vendre de bonne heure; mais quand on veut avoir le débit de ces animaux, on

ne commence à les gouverner ainsi que depuis le commencement de Juillet jusqu'à la fin de Septembre ; mais de quelque façon qu'on engraisse les moutons pendant l'été, il ne faut jamais les laisser passer l'hiver à l'étable ; cette graisse qu'ils ont amassée leur devient préjudiciable, il faut donc s'en défaire ; plusieurs meurent de froid.

Pour que la chair du mouton soit bonne à manger, il faut que l'animal soit jeune, médiocrement gras, tendre, nourri d'alimens sains & élevé dans un air pur & sec ; les moutons de Presalés en Normandie, des Ardennes, du Berri & de Beauvais sont les plus estimés. La chair de mouton est extrêmement nourrissante, elle fournit un excellent aliment & de facile digestion ; elle contient beaucoup d'huile & de sel volatil ; elle est propre à toute sorte d'âge & de tempérament ; on tire de cet animal différentes substances qui entrent dans le commerce, telles que la laine, la peau, la graisse, tant celle dont on se sert pour les chandelles & qu'on nomme suif, que celle qui est connue sous le nom d'*œsype*. On a coutume de donner le nom de mouton à la peau de cet animal différemment préparée ; la plus grande partie du parchemin se fait du mouton.

M. Le Blanc, inspecteur des manufactures de Languedoc, & M. Poydenot de Bayonne, nous ont fait part de quelques-unes de leurs réflexions sur les deux articles concernans les bêtes à laine que nous avons insérés dans ce dictionnaire, nous croyons devoir les rapporter ici dans cet article ; nous y ferons aussi mention de différentes pieces qui leur sont relatives & qui se trouvent insérées dans le journal économique, la gazette d'agriculture & la gazette salutaire, nous le terminerons enfin par l'extrait du sçavant traité de M. l'abbé Carlier sur les bêtes à laine ; par ce moyen on trouvera rassemblé dans ce même article tout ce qui peut avoir rap-

port à ces animaux, de même que dans les différens articles *agneau*, *berger*, *brebis*, *laine*, & *troupeau*. Voyez ces articles.

Commençons d'abord par les réflexions de M. Le Blanc; il est à propos de prévenir nos lecteurs que M. Le Blanc ne les a faites que par rapport aux provinces méridionales qu'il habite, il combat ce que nous avons dit page 236 de notre premier volume, lorsque nous avons prétendu que l'accouplement, pour former de bonnes productions, devroit être pour le bélier à deux ans, & pour la brebis à trois, pour avoir de bonnes races; il semble en général, dit M. Le Blanc, que le bélier comme la brebis peut donner de bonnes races à deux ans; cette réflexion, ajoute-t-il, s'accorde avec l'intérêt du propriétaire ou fermier, qui ne sçauroit attendre plus long-temps pour multiplier son troupeau. Il paroit même que le bélier peut être très-propre à la génération à vingt mois, qu'il acquiert à compter depuis sa naissance jusqu'au temps où on lui fait saillir les brebis, autrement s'il falloit renvoyer à l'année suivante, il auroit trente-deux mois, & cela seroit trop long. Cette réflexion s'accorde encore avec l'usage introduit dans les provinces méridionales, de conduire les troupeaux en été sur des hautes montagnes, où ils passent trois à quatre mois, & où il seroit difficile d'empêcher les béliers d'approcher des brebis; enfin si l'un & l'autre ont été bien tenus, c'est M. Le Blanc qui parle, il semble que la nature sera plus précoce & plus vigoureuse, par conséquent plus parfaite, sur-tout dans les pays méridionaux; quant à l'âge propre pour l'engrais, en supposant, comme cela est vrai, que la nature soit plus précoce, elle doit cesser plutôt d'agir; l'usage est donc dans les pays méridionaux d'engraisser le bélier quand il a passé six ans; & passé huit ans, on ne se sert plus de la brebis

pour perpétuer; dès quelle a sept ans faits on l'engraisse. Telle est la premiere observation de M. Le Blanc sur l'article *brebis*, inséré dans notre premier volume. Cette observation nous a paru être judicieuse, principalement pour les pays chauds, comme sont ceux qu'habite M. Le Blanc; au surplus si M. Le Blanc s'étoit bien voulu donner la peine de lire ce qui précede dans cet article, il auroit vu que nous pensons de même que lui.

Le même auteur s'étend ensuite sur le peu d'inconvénient qui peut résulter de faire parquer les troupeaux toute l'année, il ne fait en cela que développer plus amplement ce que nous avons dit page 209, tom. premier. Ceux qui craignent, dit M. Le Blanc, les accidens qui peuvent provenir de ce parcage, peuvent prendre la précaution de les y accoutumer peu à peu dans une basse-cour, ou sous un appentis, quoique d'après l'exemple cité dans le premier volume de ce dictionnaire, il n'y ait rien à appréhender. On se souvient encore de l'épreuve en ce genre faite par M. le maréchal de Saxe dans le parc de Chambor. Le troupeau a été souvent trouvé le matin couvert d'un pied de neige; les brebis y avoient mis bas, il n'en est arrivé aucun accident. On voit le même succès de parc, même en hiver & pendant les neiges, dans la gazette d'agriculture, n°. 68, à l'article des annonces, année 1771. J'ai vu, continue M. Le Blanc, sur la montagne de Lanzac, diocèse de Lodeve, où la chaleur au plus fort de l'été est très-tempérée, où le froid est excessif en hiver, un fermier tenir son troupeau en plein air jour & nuit, depuis le 15 Février jusqu'aux fêtes de Noël, & recueillir la plus belle laine; il n'enfermoit ses moutons que lorsque la neige leur enlevoit les pâturages, qui sont d'ailleurs très-courts sur cette montagne.

M. Le Blanc fait ensuite ses réflexions sur ce que

nous avons dit page 240, tom. premier. Les bergeries devroient avoir plusieurs grandes ouvertures, dit cet inspecteur, de dix-huit pouces au moins de haut sur douze de large, placées comme il a été observé dans le premier volume de ce dictionnaire, vis-à-vis l'une de l'autre au nord & au midi, de maniere néanmoins que le toit défendît l'entrée du soleil, des grands vents & de la neige; au reste on peut les fermer avec un chassis de toile qui laissera dans les grands froids le passage à l'air qui sera toujours suffisamment chaud pour les troupeaux, quand un homme pourra, au fort de l'hiver, y rester une heure en veste; on feroit bien de pratiquer au toit deux mansardes, une au nord & l'autre au midi, faites de façon que la neige n'y pût entrer, & de les fermer en tout temps d'un chassis de toile, elles serviroient à l'issue des vapeurs qui s'élevent de dessus le troupeau par la transpiration, & qui ne trouvant point de sortie libre, retombent & causent beaucoup de maladies, dont on cherche la cause ailleurs que dans le défaut de construction de la bergerie.

La pourriture est difficile à guérir, selon tous les auteurs, le sel marin paroit être le meilleur préservatif, mais M. Le Blanc nous reproche de ne l'avoir conseillé que cinq fois l'année, tom. premier, pag. 264. Il semble, selon lui, que ce n'est pas assez, au moins pour les provinces méridionales; en le mélangeant comme le fait M. Le Blanc, il prétend qu'il est très-salutaire de s'en servir plus souvent; nous pensons de même que cet auteur à ce sujet, nous allons en conséquence rapporter la maniere de faire son mélange, il l'a consignée dans un mémoire qu'il a fait imprimer, en voici l'extrait.

» De tous les moyens qu'on met en usage pour la conservation des troupeaux, le sel, dit M. Le Blanc, est un des plus indispensables. C'est une vérité reconnue & confirmée par l'expérience. Le mouton est

par sa nature d'un tempérament phlegmatique ; son cerveau comme son estomac est toujours extrêmement humide : il s'amasse ordinairement dans ce dernier une quantité de glaires qui commencent par lui ôter l'appétit, & dégénerent ensuite en maladies dangereuses, souvent incurables, si on ne les prévient.

Le grand air, beaucoup de dissipation & de bons alimens, peuvent considérablement diminuer ces accidens ; mais le plus sûr est d'employer le sel, car indépendamment de ce que dans bien des cantons de la province de Languedoc, on ne sçauroit tenir toute l'année les moutons en plein air, les bergeries sont en général très-mal construites, & d'ailleurs les fourages, & sur-tout ceux de la bonne espece, manquent quelquefois, & principalement lorsque l'hiver est long. Le sel n'est pas une nourriture, comme quelques-uns l'ont cru ; mais il est reconnu pour certain qu'il prévient les funestes effets des maladies que la constitution naturelle du mouton, & la mauvaise éducation ne rendent que trop fréquentes.

Le sel par sa nature desseche les humidités, prévient la pourriture, qui se formeroit dans les intestins, la dissipe, & excite l'appétit. Il est donc indispensable d'en donner aux troupeaux ; l'usage n'en est cependant ni assez général, ni assez uniforme. Certains cultivateurs en donnent deux fois par mois, d'autres trois fois, d'autres tous les huit jours ; quelques-uns le croient plus nécessaire dans des temps de sécheresse, d'autres dans des temps d'humidité ; ces derniers prétendent que lorsque l'animal commence à prendre les herbes du printemps, on ne sçauroit trop lui en servir.

Quelques personnes effrayées par la dépense, n'en donnent qu'une fois par mois, ou en hiver seulement ; d'autres par les mêmes motifs, ou par d'autres raisons, n'en donnent point du tout ; aussi voit-

on beaucoup de moutons périr, sur-tout pendant l'hiver; on en attribue l'effet à toute autre cause qu'à la privation du sel, & souvent on eût sauvé le troupeau, si on lui en eût servi.

Parmi ceux qui ne font point usage du sel, les uns, comme on l'a dit, s'en abstiennent par économie, les autres le regardent tout au moins comme inutile. Les uns & les autres n'ont pas sans doute consulté l'expérience, c'étoit-là cependant ce qui devoit les guider; aussi je ne leur opposerai pas d'autres raisonnemens. Il est de fait que les moutons qui paissent sur les côtes de la mer, sont en général plus robustes que les autres, à éducation égale, & moins sujets aux maladies qui affectent trop souvent ceux de l'intérieur. C'est sans doute d'après cette réflexion que les cultivateurs intelligens, qui ne sont pas à portée de la mer, ont déterminé de donner du sel à leurs troupeaux; il est encore de fait que les moutons qui paissent dans des pâturages salés, ou auxquels on donne du sel, ont la chair plus ferme & de meilleur goût. Enfin indépendamment de ce qu'on est à portée de voir autour de soi, j'atteste encore la conduite de nos voisins. Les Espagnols donnent du sel au gros & menu bétail. Les Anglois qui sont si éclairés, n'ont garde d'en priver leurs bestiaux; enfin les Suisses, cette nation si sage, sont si persuadés de la nécessité de donner du sel, que les Cantons viennent de délibérer tout récemment, qu'on devoit augmenter la dose que l'on donnoit ci-devant aux troupeaux; d'un autre côté cette denrée est excessivement chaude. On avoit cherché à la mélanger de façon que les hommes ne pussent s'en servir, soit à cause du mélange, soit parce qu'en la décomposant on en auroit perdu beaucoup; on avoit espéré par-là que MM. les fermiers généraux le donneroient à meilleur compte, en faisant faire le mélange en présence de leurs employés;

mais jusqu'à présent tous les procédés n'ont servi qu'à prouver que l'on n'avoit pas réussi dans la composition ; il a donc fallu y renoncer.

Si le sel est d'une nécessité indispensable, l'excès en est cependant nuisible. On en donne pour l'ordinaire une livre par vingt moutons ; l'animal le plus vorace & le plus fort est celui qui en mange le plus, & il peut s'en trouver mal, car autant il est intéressant d'arrêter dans les moutons la trop grande abondance des humidités, autant il est prudent de lui en conserver une certaine quantité. Lorsqu'il prend trop de sel, ses humeurs se dessechent trop, son sang s'échauffe, sa santé & la qualité de la laine s'alterent ; l'humidité au contraire qui regne dans l'animal, quand elle est bien ménagée, en lui conservant une bonne constitution, prête à la laine des ressorts qu'elle n'auroit pas si cette humidité se desséchoit trop. Il faut donc en donnant le sel aux troupeaux en régler l'usage.

Quelques personnes prétendent qu'en abreuvant les troupeaux dans les marais salans, cette pratique peut suppléer au sel, en appaisant la soif, mais elles se trompent, & exposent le bétail. L'eau des marais salans est communément bourbeuse, & celle qui est renouvellée par les eaux de la mer, n'est encore chargée que d'une trop grande quantité de parties limoneuses ; la partie saline, dont elle est d'ailleurs composée, est remplie de trop d'âcreté, pour qu'elle puisse produire le même effet que le sel ; il ne faut pour s'en convaincre que sçavoir de quelle maniere on fait le sel, on verra qu'avant de le laisser cristalliser, il faut purger l'eau de ce qu'elle a de limoneux & de trop âcre, sans quoi il seroit nuisible. D'ailleurs il y a un autre inconvénient d'abreuver les troupeaux dans les marais salans ; les bords sont remplis d'herbes qu'ils broutent ; ces herbes contiennent beaucoup d'humidité, des parties li-

moneuſes & âcres, que le ſel qu'elles renferment ne ſçauroit corriger. On ne doit donc pas, ſous prétexte d'économie, faire abreuver les troupeaux dans ces marais, parce que le prétendu avantage qu'on croit en retirer, ne compenſe pas les inconvéniens qui en réſultent.

Ce fut en réfléchiſſant, tant ſur les inconvéniens que ſur la dépenſe que le ſel occaſionne, que je cherchai à remédier à l'un & à l'autre. Je crus en avoir trouvé le moyen dans la compoſition de certains gâteaux ſalés, qui, en faiſant le même effet que le ſel, n'en avoient pas les inconvéniens, & diminuoient la dépenſe des trois cinquiemes. Je communiquai mes idées à quelques perſonnes, qui ſans les rejetter, n'en firent cependant aucun uſage. Souvent l'habitude ou le préjugé s'oppoſent à des projets utiles; j'avois preſque oublié, continue M. Le Blanc, mon procédé, lorſque je trouvai dans les écrits publics, qu'un aſſocié d'un bureau d'agriculture avoit eu les mêmes idées que moi. J'ignore ſi les ſiennes ont eu des ſuites, parce que je n'ai rien vu depuis ſur cet objet, ni dans les gazettes, ni dans les journaux. Mais je conclus toujours que la province de Languedoc n'étoit pas la ſeule qui regardât le ſel comme néceſſaire, & qui en fît uſage.

L'occaſion de mettre mon procédé en pratique ſe préſenta bientôt après. M. de Saint-Sauveur, commandant à Merveis; en Sevenes, chargé, ſous la protection des Etats de Languedoc, de l'éducation des moutons de Flandre, qu'on a fait venir pour en perpétuer l'eſpece, me fit part de ſon embarras ſur la dépenſe du ſel; je lui parlai des gâteaux ſalés, dont je lui remis le procédé qu'il adopta & qu'il a exécuté avec beaucoup de ſuccès. Les habitans de Vauvert, les ſyndics du Gévaudan & de l'Albigeois, M. de Raynaud, gentilhomme de la Salvetat, dioceſe de Saint-Pons, & d'autres auxquels

j'ai fait part du procédé, l'ont auſſi adopté d'autant plus volontiers, qu'ils y ont trouvé, avec beaucoup d'économie, le bien de leurs troupeaux M. de Saint-Sauveur fait uſage des gâteaux depuis plus d'un an; ſes troupeaux n'ont point été malades comme ceux de ſes voiſins, qui n'uſent pas de gâteaux, quoique d'ailleurs ſes bergeries ſoient mal conſtruites, mais il ſe propoſe d'y remédier.

L'uſage des gâteaux ſalés préſente, avec une nourriture excellente, le même préſervatif que le ſel contre l'abondance des humeurs; ils n'ont pas l'inconvénient du ſel pur, puiſqu'un mouton ne ſçauroit en manger aſſez pour en être incommodé, & que d'ailleurs la quantité de ſel renfermée dans la pâte étant ménagée, bien loin de porter ſur la conſtitution de l'animal, le ſoutient au contraire & même le rétablit. L'économie eſt conſidérable, comme je le démontrerai ci-après; mais indépendamment de ces avantages qui méritent attention, on eſt aſſuré en ſe ſervant des gâteaux, de ſçavoir au juſte ce que l'on donne aux troupeaux dans le cours d'une année, & de la fidélité avec laquelle ils ſeront ſervis, parce qu'on n'en pourra détourner à d'autres uſages. Le mouton mange les gâteaux avec encore plus d'avidité que le ſel; j'ai même remarqué ſur les lieux où j'ai été qu'il donne la préférence aux premiers, car lorſque le ſel n'eſt pas bien broyé & qu'il ſe trouve de gros morceaux, il ſe contente de les lécher & les abandonner enſuite parce qu'ils lui écorchent les gencives & lui agacent les dents. Il dévore au contraire les gâteaux ſalés, ſeulement concaſſés, & ne laiſſent rien en arriere.

Ces gâteaux ont coûté à M. de Saint-Sauveur deux ſols deux deniers piece, & ſont du poids d'une livre; il a donc épargné ſur le ſel deux ſols dix deniers, mais il eſt certain que dans la ſuite ils ne

reviendront pas à deux sols. Une premiere épreuve faite chez un boulanger, coûte toujours plus que les suivantes, & le particulier qui fait l'opération chez lui, économisera toujours davantage ; ils sont composés moitié farine d'orge & moitié farine de froment. On a choisi l'orge de préférence aux autres grains, parce qu'il s'allie mieux avec le froment pour cet objet, qu'il ne conserve pas l'humidité comme le seigle, & que d'ailleurs il est à meilleur compte. La base de ces gâteaux est la farine de froment nécessaire pour donner de la consistence au pain, & pour pouvoir le concasser plus facilement, ce qui seroit difficile si l'on employoit du seigle, le millet ou les haricots. On peut néanmoins se contenter de mettre deux cinquiemes de farine d'orge, ce qui donnera une nouvelle économie; l'usage est assez général de donner une livre de sel pour vingt moutons tous les quinze jours, ou deux livres par mois; d'où il suit que deux mille moutons consommeront par an deux mille quatre cens livres de sel, qui, à cinq sols la livre, feront une dépense de six cens livres. Ils consommeront également deux mille quatre cens gâteaux d'une livre, qui, à deux sols piece, ne coûteront que deux cens quarante livres. L'économie est assez considérable pour mériter que l'on fasse des épreuves, si tant est que cela soit nécessaire d'après celles qui ont été faites, & pour engager ceux qui ne sont pas dans l'usage de donner du sel aux troupeaux, à leur donner des gâteaux, qui coûteront peu, & qui sont un préservatif aussi utile que sûr contre beaucoup de maladies qui affectent les poumons. Le gros bétail se trouve également bien de l'usage du sel. C'est une pratique usitée avec succès en Espagne, en Angleterre & en Suisse. En faisant usage des gâteaux salés au lieu de sel, on trouvera la même utilité & un nouveau genre d'économie. On en peut donner aux troupeaux en

tout temps, & sur-tout dans les circonstances suivantes : aux béliers avant de faire saillir la brebis, à celles-ci avant d'être saillies, une once à chacun ; la même quantité à une brebis qui est prête à agneler, & quand elle manque de lait, ce qui est indépendant de ce qu'on lui donne dans le cours de l'année ; à tout mouton, dont la laine paroît jarreuse, ou dont le poil veut tomber, ou dont le tempérament paroît affoibli ; aux agneaux qui paroissent d'une petite constitution. La dose pour les moutons, béliers & brebis, est d'une once pour chacun, d'abord deux fois la semaine, ensuite tous les huit jours, jusqu'à ce qu'ils soient rétablis ; pour les agneaux, la dose n'en est que de la moitié, délayée dans le lait de leur mere ; pour le gros bétail elle doit être double. Je ne parle point ici des maladies particulieres, qui ne sont pas du même ressort, il n'est question que de les prévenir, & d'entretenir la bonne constitution de l'animal.

*Procédé pour faire les gâteaux salés.* On observera d'abord que sur une quantité déterminée de farine de froment, mélangée avec celle d'orge, ou par moitié, ou divisée en cinq, il faut toujours mettre un quart de sel. Ce retranchement du sel, contraire à l'usage, ne doit pas étonner, tout est bien proportionné. Un gâteau d'une livre, donné à vingt moutons, fera autant d'effet qu'une livre de sel ; cependant comme en pétrissant il est bien difficile de n'employer que la quantié d'eau suffisante, on peut ajouter une demi-livre de sel, mais cela n'est pas absolument nécessaire ; on mêle bien les farines ensemble, & après en avoir ôté le gros son, on les pétrit de la maniere suivante.

On prend le tiers du poids de ces farines que l'on pétrit avec une quantité d'eau suffisante, & dans laquelle on a fait dissoudre environ un huitieme de sel, en supposant toujours qu'on en emploie vingt-

cinq livres pour un quintal de farine. On met dans la pâte la quantité de levain d'usage. Lorsque cette premiere pâte est bien levée, on prend le second tiers, que l'on pétrit avec le premier en les mélangeant ensemble par le moyen d'une quantité d'eau suffisante, dans laquelle on aura fait auparavant dissoudre le tiers de ce qui restera de sel, & lorsque cette pâte est bien levée, on pétrit le troisieme tiers, que l'on mêle avec les deux premiers, par le moyen de l'eau qui reste, & dans laquelle on a fait dissoudre le surplus du sel.

Si l'on croit devoir suivre l'usage ordinaire pour pétrir, c'est-à-dire, faire l'opération en deux fois, alors on mettra dans la partie qui sert de levain le sixieme du sel, & le surplus dans l'autre partie; mais la premiere méthode est la meilleure, le pain a plus de consistance, & la pâte rend davantage.

Dans tous les cas le sel doit être dissout dans l'eau, afin qu'il soit distribué également par-tout. Après avoir donné à la pâte le temps nécessaire pour lever & être mise au four; on la divise en petits gâteaux, ou fougasses d'une livre. On doit s'entendre à ce poids, parce que chaque fougasse représentant une livre de sel que l'on distribue à vingt moutons, elle ne doit pas peser davantage. Ces gâteaux ou fougasses doivent être fort plats, c'est-à-dire, qu'on ne doit leur donner qu'un pouce d'épaisseur au plus, afin qu'il n'y ait absolument que la croûte, soit pour éviter que ceux que l'on conserve ne se moisissent, soit pour les concasser avec plus de facilité.

On fait ensuite cuire ces fougasses, comme on fait cuire le pain; il vaut mieux qu'elles soient trop cuites que pas assez; elles se broient & se conservent mieux; quand on les a tiré du four, il faut les laisser refroidir entierement avant de s'en servir, & si on veut les conserver, il faut les mettre dans

un endroit sec & à l'abri des rats : on peut les garder sans risque une année & même plus.

Avant de les donner aux moutons, il faut les concasser par petits morceaux, pour que la distribution soit plus égale. Si cette distribution se fait en plein champ, on pourroit avoir deux planches jointes en forme de gouttiere avec un liteau en dedans pour les assujettir & faciliter au mouton le moyen de prendre tout ce qui se trouvera. On doit seulement avoir attention qu'il n'y ait que vingt moutons à la fois, autrement on ne pourroit être sûr de faire une distribution égale. Si cette distribution se fait dans la bergerie, on fera sortir les moutons, & après avoir mis un gâteau concassé dans la mangeoire, on laissera entrer vingt moutons seulement; après que ceux-ci auront mangé, on les fera sortir, on en fera entrer vingt autres, auxquels on aura concassé un autre gâteau, & ainsi de suite. On le répete, un gâteau concassé suffit à vingt moutons tous les quinze jours, tout a été bien combiné, une quantité feroit une dépense inutile.

Tel est le mémoire de M. Le Blanc, nous avons cru devoir le consigner dans cet ouvrage par rapport aux vues économiques qui s'y trouvent, d'autant plus encore qu'il concerne le vrai préservatif de la pourriture, dont nous avons fait mention tom. I, p. 264.

Dans la page 273, du premier volume de ce dictionnaire, nous avons dit, que le tournoiement des brebis ou tournis est dangereux; M. Le Blanc nous apprend pourtant qu'on vient à bout d'en guérir des moutons attaqués, en les plongeant dans l'eau à plusieurs reprises, en les y laissant un certain temps, & en leur donnant des calmans, peut-être parce qu'on s'en est apperçu sur le champ.

Au sujet de l'importation des moutons de race étrangere ou plutôt des béliers, dont nous avons

parlé pag. 283, tom. 1. M. Le Blanc observe, qu'indépendamment des précautions par nous indiquées, on doit encore avoir égard à une circonstance particuliere, c'est de tirer les especes plutôt du midi au nord, que du nord au midi. Il semble, dit M. Le Blanc, qu'un bélier flamand ne s'accoutumera pas si bien dans les provinces méridionales, que les béliers de Barbarie & d'Espagne. En effet il est naturel de penser qu'outre les alimens, un animal tel que le mouton, né dans un pays froid, aura de la peine à supporter les chaleurs du Languedoc, ainsi que sa sécheresse; il fera une plus grande déperdition de substance; la quantité d'alimens, ou ne pourroit y suppléer, ou renchériroit trop la nourriture; enfin il seroit plus exposé au tournis & autres maladies. M. Le Blanc nous a fait une observation très-judicieuse sur ce que nous avions dit pag. 462, que rien ne contribue plus à la pourriture, que de faire paître les troupeaux dans des terreins bas & marécageux; cette proposition lui a paru contradictoire avec ce que nous avions dit plus bas dans le même ouvrage, que les troupeaux qui habitent les marais salans, ne sont jamais sujets à la pourriture, ce qui ne se trouve pas bien vérifié à cet égard, ajoute M. Le Blanc; on auroit pu dire, continue cet auteur, ainsi que nous l'avons même fait à la pag. 233 de notre premier volume, que les plaines sabloneuses, c'est-à-dire, celles qui sont remplies de cailloux, & les bords de la mer, fournissent la nourriture la plus saine pour les brebis; mais les marais salans & les marais ordinaires sont toujours marais, l'eau a même l'odeur de limon; on peut dire même que cette odeur est plus forte dans les marais salans. ( Nous ne pouvons nous dispenser de nous rendre aux raisons de M. Le Blanc; quand on nous fera des réflexions aussi judicieuses sur nos ouvrages, nous ferons même toujours ensorte d'en marquer aux au-

teurs notre reconnoissance.) Les pâturages qui croissent aux environs de ces marais, & ceux qui croissent en dedans, sont très-différens. Les premiers, indépendamment de l'humidité abondante, ont encore un goût très-bourbeux, très-âcre & très-désagréable. Les autres sont supportables & même peuvent être assez bons, lorsqu'ils ne croissent pas dans l'eau. On a peut-être pensé que le sel, dont l'eau & les herbes sont impregnées, en corrigeoit le défaut, mais certainement cela n'est pas, & si on veut bien y faire attention, on verra que ce sel est si enveloppé par les parties limoneuses, qu'il ne peut avoir que très-peu d'action & augmenter seulement l'âcreté, puisque si l'on faisoit réduire l'eau pour en tirer le sel, on le trouveroit âcre, piquant & désagréable, bien différent du sel ordinaire qui est filtré plusieurs fois, ou plutôt l'eau qui le contient, avant d'arriver au degré de congelation.

Une preuve que les marais salans operent sur les corps le même effet que les marais ordinaires; c'est ce qui est arrivé en Languedoc aux habitans voisins des étangs, où l'eau de la mer avoit été interceptée. La province fait nettoyer de temps en temps les canaux ou *gruaux* qui communiquent de ces étangs à la mer; cela avoit été négligé pendant quelques années; les habitans périssoient d'une espece de consomption causée par la fievre; les personnes même que leurs affaires appelloient dans ces cantons, prenoient quelquefois ce mal, & ne le perdoient qu'en s'éloignant. On chercha la cause de ces maladies, & on jugea qu'elle provenoit du défaut de creusement de ces gruaux; on les a recreusé; l'eau de la mer qu'on y a introduite a renouvellé celle des étangs, & les maladies ont cessé. Or si des étangs salés, quoique chargés d'une plus grande quantité d'eau que des marais, ont pu, faute de renouvellement, occasionner des épidémies, quel effet ne doivent pas faire

sur

sur des troupeaux, des marais qui n'ayant point de communication directe avec la mer ne peuvent se renouveller, & conservent toujours une vase bourbeuse & pestilentielle, qui se communique aux pâturages qui y croissent. Une autre preuve de ce fait, est une épidémie répandue sur le gros & le menu bétail de Vauvert en Languedoc, qui ne cessa qu'en abreuvant les troupeaux avec de l'eau de puits tirée la veille, au lieu de celle des marais, dont on usoit auparavant & que je conseillai de proscrire.

Après avoir rapporté les réflexions de M. Le Blanc, sur l'article de notre dictionnaire concernant les brebis, nous allons actuellement exposer celles que M. Poydenot de Bayonne nous a communiquées sur notre article *laine*. Il nous reproche d'abord que nous avons dit dans cet article, que les *laines frisées passent pour être meilleures que les droites*. Les unes ni les autres ne peuvent être bonnes, dit M. Poydenot, il faut bien l'en croire, puisqu'il se dit connoisseur dans cette partie; il donne cependant des preuves qui m'ont paru assez satisfaisantes. La laine frisée, dit-il, se prête mal à la filature, elle crêpe le drap, le rend bourru & cordé après la tonture. La laine droite ne couvre point la chaîne, parce que l'apprêt ne parvient jamais à coucher le poil. Pour qu'une laine réussisse en fabrique, ajoute M. Poydenot, elle doit avoir le brin long & rameux.

Nous avons dit en parlant des qualités des laines, que quoique celles de Saragosse & de Ségovie soient les plus belles & qu'elles jouissent de la plus haute réputation, cependant celles de l'Escurial leur sont encore supérieures; M. Poydenot dit qu'en cela nous avons confondu deux qualités bien opposées. La laine de Saragosse est après celle de Calatayud & de Tauste, dit cet auteur, la plus inférieure de tout le royaume d'Arragon; elle ne vaudroit actuellement à Bayonne qu'environ trente-huit sols la livre, tan-

dis qu'une véritable Ségovie, ne pourroit s'établir à moins de trois livres dix sols; la différence, conclut M. Poydenot, est donc bien notoire. M. Poydenot donne à ce sujet l'énumération des différentes laines d'Espagne, il commence par les supérieures, pour finir ensuite par ce qu'il y a de plus commun. Léonesses divisées en premiere, seconde & troisieme classe. Ségovies; Ségoviennes; Soria Segoviannès, Soria Caballeros & Soria del Campo, Burgaleses & Canolez; Yonguas, Villosladas, Lumbreras; Sievra de Cameros; Siguenzas, Cuenças, Molinas, Cazères, Andalousies; Albarasins grands & petits; Arragons de diverses qualités; Fleuretons de Navarre; Bastanefes; telles sont les classes subdivisées entr'elles par une multitude de dénominations qu'il seroit superflu de rapporter. Chaque classe renferme des piles, continue M. Poydenot, c'est le nom que l'on donne à la laine produite par un seul & même troupeau, appartenant à un même propriétaire; ainsi dans les Léonesses on distingue la pile de l'Escurial, qui appartient aux moines de ce riche couvent; mais les piles du Pauler, de l'Infantado, de Guadeloupe, & Trente, autres Léonesses, ne lui cedent en rien; au contraire le Pauler est réputé supérieur par quelques fabricans de France & d'Angleterre.

M. Poydenot nous fait encore reproche d'inexactitude, lorsque nous avons dit que les laines sont si malpropres quand elles nous arrivent d'Espagne, qu'il faut les laver dans un bain d'un tiers d'urine & de deux tiers d'eau, & que cette opération occasionne un déchet de cinquante-trois pour cent. Voici actuellement les réflexions que M. Poydenot fait à ce sujet: il ne vient d'Espagne en France des laines en suin que celles de Valence, de Murcie & de Gandie, qui aboutissent à Marseille, où elles sont connues sous le nom générique de laines de la côte; toutes les autres reçoivent en Espagne un premier lavage,

sans cela leur transport deviendroit trop coûteux & dangereux ; à cette opération le déchet passe cinquante & même soixante pour cent. Cela dépend de plusieurs causes, que la briéveté d'une lettre ne permet pas d'expliquer ; l'espece de la laine influe sur le *rendement* : l'arrobe de vingt-cinq de Léonesse en suin, donne douze livres & demie en lavé, celle de Ségovie à peu près onze livres & demie, les Soriet del Campo dix livres, les Molines neuf livres & demie ; il n'y a point de regle fixe à cet égard. Ce premier lavage en Espagne n'est point parfait & ne sçauroit l'être, il en faut un second à la fabrique, afin que la laine, dépouillée totalement de son suin, se prête à la filature, reçoive la couleur, &c. ; à cette seconde opération, elle perd ou déchette dix-huit à vingt pour cent. Le fabricant habile a soin de faire l'essai du dégrais, & s'il se voit forcé d'acheter une laine mal lavée en Espagne, il ne la paie qu'au prix relatif à ce défaut.

Comme M. l'abbé Roubaud nous avoit invité en rendant compte dans son journal d'agriculture de notre troisieme volume de ce dictionnaire des moyens qu'on avoit proposés ou essayés pour améliorer les especes des moutons, leurs laines, &c. M. Poydenot nous invite au contraire à convenir que tous les soins que l'on prendroit en France pour cette amélioration si mal à propos desirée, n'aboutiroient qu'à une dépense excessive & très-inutile ; jamais nos climats, ajoute-t-il, ne nous donneront des qualités égales aux laines d'Espagne. Si mes occupations me permettoient de me livrer à une dissertation sur ce point, j'entreprendrois de prouver cette assertion ; je me borne, continue cet auteur, à une réflexion simple.

S'il étoit possible d'améliorer les especes, l'Espagne seroit la premiere à le tenter, & bientôt toutes les laines qu'elle produit deviendroient des Léonesses,

puisque celles-ci se payent aujourd'hui jusqu'à trois livres seize sols la livre, tandis que les autres qualités roulent depuis trois livres dix sols jusqu'à trente sols que valent les fleuretons de Navarre; le climat le sol, les pâturages, & une infinité d'autres causes assurent à l'Espagne, pour les laines fines, une supériorité qu'elle ne perdra jamais; j'ai vu dans mes voyages en Castille, continue M. Poydenot, des brebis de troupeaux léonés, qui y étoient restées pour cause de maladies; en moins de six mois, elles s'étoient abâtardies au point que leur laine avoit dégénéré de vingt sols par livre.

Feu M. d'Etigny, intendant d'Auch, s'étoit procuré à gros frais des béliers du troupeau du Paulet, & une cinquantaine de brebis; il les établit dans ses terres en Bourgogne; me trouvant à Paris en 1764, il me fit examiner la laine qu'ils avoient produit: sur le conseil que je lui donnai de la faire laver au plus vîte, il desira que je me chargeasse de ce soin, parce que je devois me rendre à Rouen. J'y acquiesçai; après le relavage, des lanistes habiles décidèrent, ainsi que moi, que la qualité en étoit totalement dénaturée; je lui annonçai à mon retour que dans peu d'années elle seroit égale à celle de ses voisins, & j'ai sçu que je ne m'étois pas trompé. Ne nous aheurtons point, c'est la conclusion de M. Poydenot, à vouloir que nos laines atteignent à la beauté de celles d'Espagne; bornons-nous à engager nos cultivateurs à augmenter le nombre de nos troupeaux.

M. Poydenot voudra bien nous permettre de lui représenter pour unique observation sur cet objet, les moyens dont on s'est servi en France & en Espagne pour perfectionner les bêtes à laine, & sans contredit on y est parvenu; voyez le premier volume de ce dictionnaire, article *brebis*, pag. 287 & 288. Nous prions aussi M. l'abbé Roubaud d'y recourir, & il

verra que nous avons exposé dans cet article les moyens qu'on peut mettre en usage, d'ailleurs nous les exposerons encore plus amplement dans l'extrait que nous donnerons ci-après du *traité des bêtes à laine par M. l'abbé Carlier*.

On lit dans la gazette d'agriculture, 1765, n°. 29, un moyen sûr pour engraisser les moutons & d'autres bestiaux, nous l'avons vu essayer dans la maison paternelle, & il a très-bien réussi : suivant ce secret il ne s'agit pour engraisser un mouton que de lui faire manger pendant un mois la quantité de marc de raisins qui aura fourni 112 pintes de vin, mesure de Paris; celui qui aura retiré de sa cuve cent fois cent douze pintes de vin, sera en état d'engraisser cent moutons; on leur donne ce marc, qu'ils préferent au meilleur foin; le matin avant que de les conduire aux champs, & le soir après leur retour. Il ne faut leur en présenter les premiers jours qu'en petite quantité, pour les accoutumer insensiblement à supporter la vapeur qui sort de ce marc. Le raisin bien mûr mêlé avec du son, est encore très-propre à engraisser les bêtes à laine, les veaux, les bœufs & les chevaux. Ce mélange qu'on aura soin de donner trois fois par jour, produit son effet en trois semaines. La quantité de raisins qui pourroient rendre cent douze pintes de vin & un septier & demi de son, mesure de Paris, suffisent pour engraisser un cheval, quelque maigre qu'il soit.

Pour ne rien omettre de ce qui peut concerner un animal aussi intéressant que le mouton, nous avons parcouru tous les ouvrages périodiques, & nous avons fait usage pour cet article de tout ce que nous avons pu y découvrir; nous avons trouvé dans la gazette d'agriculture, déja citée, même année 1765, n°. 40, un remede, extrait d'un ouvrage Anglois, pour guérir les moutons de la galle causée par les mouches; nous conseillons cependant d'admettre les

plus grandes précautions pour en faire usage.

On prend une demi-once de sublimé corrosif, on le fait dissoudre dans deux pintes d'eau de pluie, on y ajoute un demi-septier d'esprit de térébenthine, & on s'en sert de la maniere suivante : quand les moutons se trouvent attaqués de mouches, on fait un cercle avec ce mélange autour de l'endroit où la mouche est entrée, ce qui l'empêchera de sortir. Ces insectes ne pourront passer outre. On coupe ensuite la laine qui est dans ce cercle, on jette quelques gouttes de cette liqueur sur les insectes, & on frotte la peau de l'animal avec le doigt, les insectes périront bientôt ; si on ajoute à la liqueur susdite une pinte d'eau de chaux, & si on en fait frotter les moutons, ils guériront infailliblement de la galle.

Dans le second volume des mémoires de la société d'agriculture de Rouen, on trouve un remede contre quelques maladies des moutons, remede cependant que nous ne garantissons pas & si le sieur Sueur Laboureur, marchand de moutons, de la paroisse de la Remuée, dans le pays de Caux, n'assuroit en avoir éprouvé différentes fois les bons effets, nous nous serions bien gardé d'en faire seulement mention ici, tant ce remede nous a paru suspect, voici néanmoins en quoi il consiste :

Lorsqu'un mouton est attaqué de la bosse, du claveau, de la morve, de la galle, &c. Il faut le faire passer à jeun sur une piece de terre chargée de persil, & le laisser paître un quart-d'heure pendant huit jours. On laisse ensuite repousser le persil, tant pour en avoir la graine, que pour le cueillir & le donner sec aux moutons qui feront malades pendant l'hiver.

Il est cependant vrai de dire que le persil est diaphorétique & diurétique, & comme tel, il peut produire de très-bons effets dans ces sortes de maladies.

Le journal d'agriculture des années 1767 & 1768, nous a fourni aussi des mémoires sur ces animaux; on en trouve dans celui du mois de Mars 1767 un très-intéressant, il est de M. Candeloup, membre de la société royale d'agriculture de la généralité d'Ausch, au bureau de Dax, cet auteur traite du moyen qu'on peut employer pour changer l'espece de bête à laine qui se trouve en France, & en obtenir une meilleure, & il y démontre que rien n'est meilleur pour rendre une terre fertile que de nourrir beaucoup de ces animaux.

Il est démontré, dit cet agriculteur, dans tout pays, que les engrais qu'on se procure avec les bêtes à laine sont les meilleurs, les plus prompts & les moins dispendieux pour améliorer les terres. Un laboureur qui travaille avec peu de succès une terre ingrate, peut se promettre de la rendre fertile avec le secours d'un troupeau; du moment qu'il le possédera, il verra tout prospérer dans ses champs & dans ses prairies, & l'augmentation des herbages suffira à l'entretien de ses brebis: ce même laboureur se trouvera dans une position heureuse, par le seul rapport de ses terres; mais ce n'est pas encore-là le seul avantage qu'il recueillera de son troupeau; ses brebis menées chaque jour dans les pâturages à l'heure convenable, c'est-à-dire, après que le soleil a dissipé la rosée, conduites dans les lieux élevés les jours de brouillards, se multiplieront, produiront des moutons, qui vendus à propos, ajouteront aux profits des beurres & des fromages, & lui fourniront une aisance dont il sera agréablement étonné; la tonte de ces animaux s'offrira en outre à lui chaque année, & le produit de la laine lui sera un surcroit de richesse.

Les troupeaux sont donc d'une utilité essentielle dans les labourages, pour augmenter la fécondité des terres; ils procurent de plus un revenu, qui

n'exige que peu de soins & un peu d'intelligence; mais combien plus considérable ne seroit pas ce revenu, si nous parvenions à avoir en France des laines aussi belles que celles d'Espagne: nous jouirions certainement de cet avantage depuis longtemps sans de vieux & faux préjugés, dont la plupart de nos tenanciers sont encore obsédés... On est presque généralement persuadé, que c'est le climat & le pâturage qui donnent la finesse aux laines, & rien n'est si faux, puisque l'espece de l'animal en est l'unique cause.

Qu'on me permette, dit M. Candeloup, un exemple tiré de l'espece humaine; prenez dans le pays aride de Suida un negre & une negresse, transportez-les en Sibérie, leur postérité y aura toujours la même couleur, & la même laine à la tête; prenez des chiens barbets, des épagneuls, des chevaux barbes, changez-les de climat, évitez le mélange, ils conserveront toujours leur laine, leur soie & leur poil. Ce qui peut avoir induit en erreur, c'est que véritablement le pâturage donne plus ou moins de délicatesse à la chair des animaux; je suis souvent dans le cas de vérifier. Les agneaux qui naissent aux environs de Bayonne, sur la côte de la mer, sont supérieurs à tous ceux qui viennent des terres, parce que le serpolet est presque la seule plante qui y croisse; il est des cantons en Chalosse, Basse-Navarre & Bearn, qui produisent des plantes aromatiques, & où la bonté des moutons & des veaux se fait distinguer; mais les pâturages n'influent en rien sur la finesse des laines.

Pour ne pas être taxé moi-même de faux préjugés, continue M. Candeloup, j'ai recours à l'observation & à l'expérience; j'ai vu en Béarn deux brebis qu'on y avoit fait passer d'Arragon, & qui avoient leur laine très-fine, elles la conserverent telle jusqu'à leur mort; les agneaux qu'elles eurent l'avoient moins

belle, parce qu'on leur avoit donné des béliers du pays, & les rejettons de ces derniers donnerent une laine grossiere, égale à celle du Béarn.

Les pasteurs du Béarn menent leurs troupeaux pendant l'été à la haute montagne & jusqu'aux limites, les Arragonois y menent aussi les leurs; ils sont souvent les uns & les autres sur la même montagne, & rien ne les sépare; cependant chacun tient son troupeau sur les terres de son roi, les Espagnols dans le versant d'Espagne, & les Béarnois dans le versant de France; les Espagnols sont dans l'usage de ne donner le bélier aux brebis que dans le mois de Septembre, & ils ont soin de les séparer quelque temps avant, & de fermer ensemble tous ceux des troupeaux voisins dans un bercail qu'ils font à leur portée.

Il est arrivé plus d'une fois que les béliers des Espagnols ont franchi leurs barrieres, & ont couru sur les brebis des Béarnois, ce qui a produit des agneaux, qui ont eu pendant leur vie, une laine très-supérieure à celle du reste du troupeau, mais tout devenoit bientôt après égal. Je tiens, ajoute M. Candeloup, ce fait de plusieurs pasteurs dignes de foi, à qui le cas étoit arrivé.

Personne n'ignore, que les Anglois avoient comme nous des brebis, dont la laine étoit très-commune, & qu'ils n'ont pas négligé d'en changer l'espece en celle de Barbarie & d'Espagne, & s'apperçoit-on actuellement que leur nouvelle espece ait dégénéré, quoique sous un climat & des pâturages bien différens?

Pourquoi donc la France, conclut notre auteur, & en cela il est contraire en fait au sentiment de M. Poydenot de Bayonne, dont nous avons rapporté plus haut les observations, & que nous prions de vouloir bien jetter un coup-d'œil sur celle-ci, il y trouvera des réponses satisfaisantes à ses objections;

pourquoi, dis-je, la France négligeroit-elle un moment de suivre leur exemple ? des moyens très-simples se présentent pour y réussir, & pour en espérer un succès plus prompt.

Le changement subit & entier des troupeaux seroit impossible : 1°. parce que des troupeaux qu'on tireroit des climats chauds de Castille ou de Barbarie, périroient vraisemblablement dans les autres qui sont froids : 2°. l'Espagne, ni tout autre état ne consentiroit jamais à la sortie ni au dépeuplement de ses brebis ; mais la façon aisée & peu dispendieuse pour parvenir au même but avec un peu de temps, ne consiste qu'à se procurer seulement des béliers, que la force & le tempérament rendent propres à résister par-tout ; ( nous avons déja fait ces observations à l'article *brebis*, voyez cet article ). Un bélier espagnol peut fournir cent cinquante de nos brebis.

Il ne seroit plus question, dès qu'on s'en seroit procuré, que d'obliger les propriétaires des troupeaux à faire châtrer les béliers du pays & tous les agneaux mâles, & d'éviter scrupuleusement toute communication des béliers auxquels on n'auroit pas fait cette opération ; par ce seul moyen on verroit en moins de dix ans les troupeaux d'un canton, donner d'aussi belle laine que celle d'Espagne, & l'ancienne espece entiérement changée.

La Généralité d'Auch semble être le pays le plus convenable pour commencer à mettre le projet en exécution ; elle confine avec l'Espagne dans une grande partie du cordon des Pyrenées ; les troupeaux y sont nombreux, & presque l'unique ressource de toutes les vallées ; la proximité rend faciles les moyens de se procurer des béliers ; mais ce qui lui mérite bien davantage cette préférence, c'est que l'espece une fois changée, on doit peu craindre qu'elle dégénere du côté de l'Espagne, quoiqu'il soit vrai que les laines d'Arragon sont inférieures à celles de Castille :

on doit croire au contraire qu'elle s'étendra par approximation, dans les autres Généralités du royaume, avec d'autant plus de promptitude, qu'on apportera des soins pour le succès.

J'ai observé, continue M. Candeloup, que les troupeaux espagnols donnent des laines plus fines, à mesure qu'ils s'éloignent des nôtres. Peu de gens ignorent, que si quelqu'un de nos troupeaux passent les limites, les Arragonois s'en emparent & l'associent aux leurs; nos pastres usent de représaille, & c'est là l'unique cause de cette graduation; si le projet a son exécution, une charge de Commissaire des béliers, devroit être établie dans la Généralité, il seroit essentiel qu'une personne intelligente & active, fût uniquement occupée de cet objet, & cette charge seroit au rang des plus utiles du royaume.

Le supplément de revenu que les troupeaux donneroient par la finesse des laines, déterminera tous les propriétaires des biens fonds à s'en procurer, & l'agriculture y gagnera, comme il a été démontré; l'Etat y gagnera de même considérablement, ne fut-ce que par l'épargne des fonds immenses qui passent chez l'étranger pour l'achat des laines fines. Je ne dissimulerai point qu'ayant consulté des négocians habiles & très versés dans le commerce des laines, un d'eux m'a fait une objection à laquelle j'aurois eu de la peine à répondre, si je n'eusse connu l'Espagne, & que j'eusse négligé d'y observer l'état des laines de chaque province.

Pour me prouver que le climat & le paturage, sont la cause de la finesse des laines, & non l'espece de l'animal, il me dit que les troupeaux immenses de Molina qu'on envoie chaque année dans les montagnes de l'Estramadure, y sont sujets à des mortalités considérables, & que les Ganaderes ou propriétaires des troupeaux, font acheter en Arragon des brebis pour les recruter, (ce qui est vrai) & que

cependant les laines de Molina ſont toujours de la même fineſſe.

J'ai fait obſerver par ma réponſe à ce négociant, que ſi la contagion fait périr beaucoup de brebis dans les montagnes de l'Eſtramadure, les béliers y ſont ordinairement conſervés par deux raiſons : 1°. parce que les Eſpagnols les tiennent preſque toujours ſéparés des brebis ? 2°. parce qu'ils réſiſtent davantage à la maladie, & il eſt très sûr que les paſteurs de Molina, donnent aux brebis recrutées d'Arragon, leurs béliers de Molina : d'où il réſulte qu'en pareilles circonſtances, la différence de la fineſſe des laines de Molina mêlées à celles qu'ont fourni les recrues d'Arragon, n'eſt d'aucune conſidération, parce que l'eſpece de Molina prend toujours le deſſus à cauſe des béliers qui la conſervent. Ce négociant s'eſt rendu à mes raiſons.

On trouve dans le journal d'agriculture déja cité au mois de Juin 1767, un autre mémoire rédigé en forme de lettres par un anonyme ſur le moyen de multiplier & d'améliorer les bêtes à laine & leurs toiſons : nous en allons donner ici l'extrait.

Il y a dans le royaume, lit-on dans cette lettre, des moutons qui ne ſervent pas tous aux mêmes uſages ; les uns naiſſent dans des contrées où les pâturages ſemblent faits exprès, pour donner à la chair de l'animal un goût & une délicateſſe ſupérieure ; ceux-ci ſont communément réſervés pour figurer ſur les tables ; d'autres après avoir ſervi un certain temps à l'amélioration des terres, ſont engraiſſés & deſtinés aux boucheries. Perſonne n'ignore que la qualité de la chair de mouton dépend de celle des pâturages & du ſoin que l'on prend de l'engraiſſer à propos ; mais le principal but qu'on ſe propoſe en nourriſſant des troupeaux, c'eſt pour l'utilité des terres & des manufactures. Quand on veut jouir de ce double avantage, il faut choiſir des béliers & des brebis de la

meilleure espece suivant le climat, les pâturages qu'on a à leur donner, & l'usage que l'on veut faire de la toison ; les pâturages gras, selon notre anonyme, qui naissent à l'ombre, tels que ceux des bois & autres semblables, ne donnent qu'une laine commune & grossiere ; il y en a d'autres que l'on appelle aussi *pâturages gras*, quoique d'un genre différent, tels que ceux de Flandres qui forment naturellement des prairies, & qui donnent une laine fine, longue, soyeuse, tels sont la plupart des pâturages d'Angleterre ; ceux qui croissent aux environs de la mer, du moins dans les provinces méridionales, ont un goût salé ; la toison des moutons qui s'en nourrissent est, à la vérité, assez nombreuse, mais elle est grossiere, ce qui pourroit prouver, que si l'usage du sel est utile aux moutons, il doit cependant être modéré. Il se trouve dans les mêmes cantons des provinces méridionales & plus avant dans les terres, des pâturages qui n'ont presqu'aucune substance, on ne peut l'attribuer qu'à la sécheresse du climat, où si on ne supplée pas d'ailleurs à la nourriture par d'autres fourages, dont on a soin de faire provision, le mouton qu'on y nourrit, ne donne qu'une laine des plus communes, toujours jarreuse & d'un rapport très modique ; enfin dans la plupart des provinces méridionales, on trouve sur une chaîne de hautes montagnes, une herbe courte & fine qui donne à l'animal une constitution saine & vigoureuse & à la toison une qualité supérieure ; cette derniere espece de pâturage d'où la laine tire sa beauté, ne produit pas cependant par-tout le même effet : car on trouve des laines plus longues les unes que les autres, qui different encore dans leur finesse ; on ne peut guere se dispenser d'attribuer ces effets différens au climat ; & en effet à l'inspection, les pâturages qui naissent sur les hautes montagnes des Cevenes, du Gévaudan & du diocèse de Narbonne, paroissent être les mê-

mes, mais le climat ne l'eſt pas, il fait en général plus chaud dans le diocèſe de Narbonne, que dans celui de Mende, les neiges ſéjournent plus long-temps dans ce dernier ; la température de l'air y eſt plus vive.

Cette cauſe ou les effets qu'elle produit, ſe différencie encore à meſure que l'on paſſe du midi au nord : car les laines du diocèſe de Mende ſont moins longues & moins fines que celles de Flandres, de même que celles du diocèſe de Narbonne ſont plus courtes & plus fines que celles du Gévaudan, & quand on veut raiſonner ſur cette matiere par principes, on ne peut ſe diſpenſer de convenir que le climat & les pâturages contribuent autant & même davantage à la qualité de la laine que la conſtitution de l'animal & la toiſon originaire qu'il porte ; & voici comme notre anonyme prouve ſa propoſition ; M. Poydenot paroît être de ſon ſentiment, puiſqu'il prétend qu'en vain tranſporteroit-on d'un pays dans un autre des bonnes races de brebis, qu'elles y dégénéreroient immanquablement.

Que l'on faſſe, par exemple, venir dans le Gévaudan un bélier & une brebis du diocèſe de Narbonne ou du Rouſſillon, où l'on recueille les plus belles laines du royaume ; que l'on faſſe ſaillir la brebis par le bélier de même eſpece, la différence de la laine dans les agneaux ſera peu ſenſible la premiere année ; mais à la ſeconde on remarquera que leur toiſon, comme celle des êtres qui leur ont donné la vie, s'eſt allongée ſans perdre autant de ſa fineſſe à proportion ; que l'on faſſe enſuite ſaillir une brebis du pays par le même bélier, les agneaux provenus du mélange, donneront dès la premiere année une laine qui tiendra de celle de leur mere par la longueur & de celle du mâle par la fineſſe ; & enfin elle perdra tout ce qu'elle avoit retenu du dernier, ſi on n'a ſoin de renouveller l'eſpece pendant quelques années,

& si on n'ajoute à cette précaution des moyens pour conserver la qualité de la toison : on les indiquera.

Mais, dira-ton, pourquoi les béliers comme les brebis importés, ne conservent-ils pas la qualité originaire de leurs laines pendant plusieurs années. Pourquoi cette laine s'allonge-t-elle plus facilement qu'elle ne perd de sa finesse ? la réponse en est facile : 1°. le climat du Gévaudan étant moins chaud que celui de Narbonne & du Roussillon, il y a lieu de penser que la température agit sur les moutons, comme l'ombre agit sur les plantes ; qui croissent plus en hauteur à l'abri du soleil, que lorsqu'elles sont exposées au grand air : 3°. certains pâturages de Narbonne & du Roussillon, ont beaucoup d'analogie avec ceux du diocèse de Mende, & l'on recueille dans ce pays des laines très-fines ; il est dès-lors tout naturel que la toison qu'on y importe, s'allonge plus promptement, & qu'elle conserve cependant sa finesse dans un pays, ou d'autres moutons d'une espece plus commune, prendroient avec le temps une plus belle toison. Il suffit de citer pour preuve de l'influence du climat & des pâturages, des exemples connus. Les Catalans recrutent tous les ans leurs troupeaux par le moyen de ceux du diocèse de Mirepoix & des environs. Ces derniers passés sous un autre climat & dans des pâturages convenables, changent de toison dans le cours de l'année, & les marchands Catalans nous la revendent pour laine d'Espagne, non de la premiere ni de la seconde qualité, mais pour une laine plus belle que celle du canton d'où l'on a tiré les troupeaux.

Enfin on a fait venir en différentes fois des moutons de Barbarie en Languedoc ; mais comme on les avoit distribués dans des cantons où le climat est sec, très-chaud ; que d'ailleurs les pâturages y avoient un goût salé ; qu'enfin les nuits d'été y sont fort courtes, quelquefois même assez chaudes : ces moutons ont

langui, & malgré toute l'attention pour les bien tenir, ils sont morts étiques au bout de deux ans sans avoir donné qu'une très mauvaise production, & n'ayant laissé qu'une toison très commune & jarreuse.

Mais pourquoi donc les moutons de cette derniere espece ont-ils réussi en Espagne & en Angleterre ? la raison en est bien évidente : c'est que le climat y est plus tempéré : c'est que les pâturages y sont plus analogues. On objectera peut-être que le climat de Barbarie est beaucoup plus chaud qu'aucun de ceux de Languedoc ; mais les nuits y sont plus longues en été, & les rosées y sont très abondantes, rafraîchissent assez le bétail pendant la nuit, pour l'aider à porter la chaleur du jour avec plus de facilité ; d'ailleurs la chaleur est moins sensible sur les montagnes que dans la plaine.

Le climat, la qualité des pâturages comme la constitution de l'animal, contribuent donc, conclut notre anonyme, à la qualité de sa laine, & il ajoute qu'il ne voit pas pourquoi on refuseroit d'admettre ce système, quand on convient d'ailleurs que le thym, le serpolet &c. donnent à la chair du mouton plus de délicatesse. Notre anonyme n'ignore pas, à ce qu'il dit, qu'il y a des personnes qui prétendent, que ni le climat, ni le pâturage, n'influent pour rien sur la qualité de la laine, & que c'est l'espece qui la produit ; & pour répondre à l'objection qu'on tire des negres transportés de Suida en Sibérie, & des barbets qui conservent leur soie originaire, dont nous avons parlé ci-dessus, il oppose même des faits qu'il allegue en sa faveur. On a transporté, dit-il, en Espagne & en Angleterre, des béliers & des brebis de Barbarie ; que l'on me trouve aujourd'hui, continue-t-il, dans l'un de ces royaumes un mouton qui ait la grosseur & la qualité de la laine des premiers, pour peu qu'il ait séjourné quatre ou cinq ans dans ces

tes nouveaux climats ; alors je conviendrai que l'opinion de ceux qui pensent ainsi, a quelque vraisemblance ; quelles ont donc été les vues des Espagnols & des Anglois en faisant venir des moutons de Barbarie ? les voici sans doute. L'espece du pays étoit abatardie, sans aucune vigueur : celle de Barbarie est vigoureuse, la laine en est fort longue & nombreuse, elle devoit nécessairement donner une belle race, elle devoit communiquer aux troupeaux avec lesquels on les mêlangeoit, une partie de la force & de la longueur de la toison ; c'étoit là, sans contredit, le but que l'on se proposoit : car il est croyable que les Espagnols, comme les Anglois eussent été fâchés que la qualité des laines barbaresques se soutînt toujours. Le climat où l'on transportoit les moutons étrangers, étant plus tempéré, les pâturages auxquels on les accoutumoit par degrés, étant plus fins & plus délicats, la laine de Barbarie perdoit sa grossiereté successivement, & en restant néanmoins aussi nombreuse, que le comportoit le rejetton de cette race, elle attraperoit la finesse nécessaire à l'usage auquel on la destinoit.

Enfin une preuve bien complette que ce n'est pas l'animal seul qui donne la qualité à la laine, c'est la différence qui se trouve entre les plus belles laines d'Espagne & celles d'Angleterre, quoique de même origine. Les premieres sont fines & courtes, & les autres fines & longues. Comment des moutons de même espece peuvent-ils produire un semblable phénomene, s'il étoit vrai, comme le prétend l'auteur du nouveau systême, qu'un bélier ou une brebis, en quelque lieu qu'il soit importé, conserve sa même laine jusqu'à sa mort. Au reste, quand j'ai dit que les laines d'Espagne sont courtes & celles d'Angleterre longues, je n'ai pas prétendu traiter à fond des différentes especes de laine ; ce ne sont que

les termes qui expriment seulement la différence de l'un & de l'autre quant à la longueur réelle.

Notre auteur se garde cependant bien de dire que la transmigration des béliers & brebis espagnols ou barbaresques, soit inutile, il la regarde au contraire comme très nécessaire. Le royaume de France aussi heureusement situé qu'on peut le désirer, renferme presque tous les climats de l'univers; mais je soutiens, ajoute-t-il, avec tout ce qu'il y a de personnes au fait, que dans l'importation des races étrangeres, il faut avoir égard à la température, aux pâturages, à la constitution de l'animal, & par dessus tout cela, donner la plus grande attention au traitement, partie trop négligée en France, & dont l'inexécution a abatardi toutes les especes. Les bergeries ne sont ni assez ouvertes, ni assez exhaussées, les fumiers y séjournent trop long-temps, on tient le bétail trop enfermé, tandis qu'il devroit parquer la plus grande partie de l'année; on ne donne aux troupeaux la plupart du temps que des pâturages qui ne leur conviennent pas; & au lieu d'avoir des provisions pour les hivers longs & rudes, on laisse jeûner les troupeaux, ou on ne leur donne qu'une nourriture sans substance & le plus souvent dangereuse.

Deux exemples terminent le mémoire de notre anonyme, & prouvent, le premier que ce n'est pas l'animal seul qui donne la qualité à la laine, & qu'il n'est même en quelque sorte que l'instrument dont on se sert; & l'autre, que le bon traitement est seul capable de la changer en bien, & même de la rendre supérieure en son genre, quand d'ailleurs l'animal est bien constitué. Tout le monde sait que feu M. le Maréchal de Saxe voulant éprouver si des moutons pourroient résister à toutes les intempéries de l'air, fit mettre dans le parc de Chambord un troupeau

qu'il avoit acheté dans les environs; (voyez t. 1. art. *brebis*.) à la vérité la chaleur n'incommodoit pas beaucoup le troupeau, mais il essuya jour & nuit la pluie, la neige, le vent, la grêle, sans autre couvert que le ciel & les arbres, même en hiver. Les moutons grossirent extrêmement &. donnerent une laine fort longue, mais plus commune que celle qu'ils avoient auparavant, parce que les pacages étoient grossiers; aucun ne périt; c'est encore une observation nécessaire.

Un particulier dans le diocèse de Lodeve, qui avoit acheté dans le canton même un petit troupeau, sentant la nécessité d'une éducation différente de celle d'usage, le conduisoit dans de bons pâturages, le faisoit parquer le plus long-temps qu'il lui étoit possible, ne le laissoit point manquer de nourriture; quand la rigueur de la saison l'obligeoit de le renfermer, il tenoit la bergerie aérée & bien nette; au bout de deux ans les moutons grossirent prodigieusement, chaque toison pesoit cinq livres, au lieu de deux livres & demie à trois livres que les moutons portoient auparavant; la laine étoit plus blanche, plus longue, plus fine, il la vendit par livre deux à trois sols de plus que ses voisins, & ses brebis lui donnoient des agneaux deux fois l'année.

On trouve dans le même journal d'agriculture, déja cité plusieurs fois, un excellent mémoire sur une hydropisie épidémique qui survint sur la fin de l'hiver & au commencement du printemps de l'année 1768, aux moutons du Bas-Limousin; ce mémoire est de M. Gros, maître en chirurgie, ancien chirurgien major du régiment du roi, & membre de la société royale d'agriculture, au bureau du Mans.

» Pour développer avec ordre & sur des principes certains, les causes de cette maladie, & établir des

moyens propres à y remédier, il est important, dit M. Gros, de faire quelques réflexions succintes; 1°. sur la nature ou constitution des moutons, & sur la nourriture qui convient à leur tempérament; 2°. sur la nature du sol de l'élection de Brive, située dans le Bas-Limousin, sur sa division par rapport à sa culture; & enfin sur l'espece & la qualité d'herbes, que le terrein destiné aux pâturages dans cette élection est en état de produire; & si entre les rapports que toutes ces choses devroient avoir, il se trouve un contraste capable d'être la source de cette maladie, un pareil guide doit nécessairement conduire à la connoissance d'un remede efficace.

Le mouton a la chair courte & ferme: elle est courte, parce que les fibres musculaires sont coupées de distance en distance par des intersections tendineuses; & elle est ferme, parce que le tissu de ces mêmes fibres se trouve fort serré; cette disposition des chairs du mouton constitue dans cet animal une force plus considérable, qu'on ne le penseroit d'abord; car le mouton se sentant poursuivi, est capable de soutenir la course presque toute une journée entiere, sans en paroître extrêmement fatigué; mais aussi le grand nombre des intersections musculeuses, la fermeté & la quantité des fibres qui entrent dans la texture de ses organes, établissent une grande résistance à l'impression des fluides qui les parcourent, rendent leur circulation très-pénible, par conséquent fort lente, & le mouton livré à lui-même, insensiblement appesanti par le volume de ses humeurs, acquiert un penchant vers l'inaction, qu'il a toujours un peu de peine à vaincre.

La lenteur de la circulation des liqueurs dans un mouton, est cause que les principes en sont peu brisés, & insensiblement toutes les especes de lym-

phe prennent de-là dans cet animal un caractere tenace qui les dispose à engorger le tissu serré des organes, principalement celui des viscères, dont la texture est délicate & peu soutenue, & la langueur des fonctions accumulent les férosités, constituent au mouton un tempérament humide & froid.

La paresse des fonctions vitales est suivie d'un engourdissement proportionné dans les mouvemens qui dépendent des facultés libres ou volontaires; aussi le mouton est-il toujours paisible, tranquille, & jamais déterminé avec emportement vers aucun objet, pas même vers celui de ses amours, objet vers lequel presque tous les autres animaux se portent avec fureur. Son penchant est d'être dans un repos triste & mélancholique, & ces dispositions font du mouton l'animal le plus doux, le plus patient & le moins sensible de tous les animaux: ces caracteres dominent si puissamment dans le mouton, que la nature souvent excédée en lui par la lenteur de la circulation & de la sécrétion de ses humeurs, s'évertue, & le mouton le plus animé fait quelques bonds qui servent à fouetter ses humeurs, mais ils ne sont jamais durables, son tempérament le remet promptement dans l'inaction, c'est ce qui lui est le plus naturel.

Par ce court exposé, puisé dans la nature même de l'animal, il est notoire que les alimens qui conviennent le mieux pour combattre l'embarras du mouvement des liqueurs, & réveiller l'action surchargée des organes des moutons, sont ceux qui abondent le plus en principes secs, chauds & actifs, & qui contiennent un sel abondant, développé & piquant, capable d'exciter par ses pointes une puissante oscillation dans leurs organes. Les plantes qui contiennent ces principes au dégré le plus éminent, qui conséquemment conviennent le mieux à la nourriture des moutons, & pour lesquelles ces animaux

par une suite de leurs besoins, ont un goût de prédilection, sont le thim, la marjolaine, le serpolet, l'origan, l'estragon, la menthe, la sariette, la pimprenelle, la mélisse & en général toutes les plantes qui abondent en une huile essentielle & aromatique, & en un sel âcre & piquant, telles que la lavande & le romarin, si ces plantes se trouvoient moins dures; il y a encore d'autres plantes qui quoique moins actives, n'en sont pas moins bienfaisantes, elles abondent en un sel amer ou styptique, telles sont toutes les plantes chicoracées, la camomille, le melilot, la millefeuille, l'hypericum, la verveine, la renouée, la bourse à pasteur, la matricaire, le geranium, l'aigremoine, l'euphraise, le chiendent, & en général toutes les especes de gramen, le trefle, le sainfoin, la luzerne, l'orobe, la lentille, & toutes les plantes légumineuses, de même que les feuilles de certains arbrisseaux, de ce nombre sont les rosiers, la ronce, le chevrefeuille, & toutes les especes de bruyere, l'aube-épine, l'acacia, le chêne, & une infinité d'autres, dont le détail seroit ici trop long : on en a déja parlé suffisamment dans ce dictionnaire au mot *fourage*, voyez cet article. D'ailleurs toutes ces plantes ont plus ou moins de bonnes qualités, selon qu'elles approchent plus ou moins de leurs degrés de maturité. Trop jeunes, elles abondent en principes aqueux ou phlegme insipide, qui enveloppent leurs sels, diminuent leurs actions & leurs effets. Les parties ligneuses de ces mêmes plantes manquent d'action par leur roideur, ne fournissent pas assez de phlegme pour arrêter leurs sels & leurs huiles volatiles, que l'air & le soleil leur enlevent en les desséchant.

Le mérite de ces mêmes plantes varie encore par rapport à la nature du terrein, à l'exposition du lieu où elles ont cru, & à la saison qui a accom-

pagné leur venue. Un terrein trop gras ou trop humide, fournit une trop grande abondance de sucs qui, à leur tour, entretiennent la plante trop pulpeuse, & lui ôtent ce degré nécessaire d'action pour développer ses principes, & les combiner à ce juste degré qui en fait la perfection.

Un terrein trop maigre ou trop aride, fait languir la plante par la disette de ses sucs, & ses fibres trop seches & trop rapprochées, ont une action qui dissipe les principes essentiels de la plante à mesure qu'elle les forme; quant à l'exposition du lieu, celles qui ne sont pas à portée de recevoir les rayons du soleil, ont leurs principes privés de ce degré de mouvement qu'une douce chaleur leur imprime, & par laquelle ils perdent une crudité, que la plante la plus heureusement développée ne peut leur enlever sans ce secours; quand elles sont trop exposées à l'ardeur du soleil, le mouvement violent qu'une chaleur trop vive leur imprime, développe leurs sucs avec trop de véhémence, les mûrit avec trop de précipitation, & énerve leurs qualités en enlevant les principes qui ont le plus de volatilité; à l'égard des effets que la variété des saisons peut produire sur les plantes, soit par rapport au chaud ou au froid, à la pluie ou à la sécheresse, on peut très-bien les expliquer par ce qui a été dit plus haut.

Les plantes qui de leur nature sont fort pulpeuses, & qui contiennent un phlegme froid & insipide, sont pour les moutons une nourriture pernicieuse; ce sont le pourpier, l'ombilic de vénus, le cotiledon, le mouron, la blette, la doucette, le seneçon, la marguerite des prés, la mauve, &c. & même toutes les especes de gramen, & autres de meilleure qualité, mais poussées dans des terreins trop gras, trop ombragés ou trop humides. Toutes les plantes aquatiques font encore un mauvais effet, si

l'on en excepte le jonc à moitié crud, parce qu'il contient un sel âcre qui le rend moins malfaisant, attendu que le jonc est moins pulpeux que le reste des plantes aquatiques.

Voyons actuellement quel est le sol de l'élection de Brive; il est montagneux, & la chaîne des montagnes se dirige en général du levant au couchant. Cette disposition heureuse offre un des rideaux de presque chaque montagne au midi, & l'autre par conséquent au nord. Les rideaux exposés au levant & au midi, sont dans la plus grande partie de l'élection employés en vignobles; le bon fond de la croupe des montagnes, & celui du revers exposé au nord, sont affectés à la culture des bleds, & garnis d'une quantité prodigieuse d'arbres fruitiers, surtout de châtaigniers, qui forment une des principales denrées du pays; le plus mauvais fond, qui pour l'ordinaire est le plus mal exposé, étant inculte, sert aux pâturages; la partie la plus seche des vallons est en terres labourables, & le reste qui en général est marécageux, est en prairies.

Sur ce tableau on voit que le meilleur terrein & le mieux situé pour l'excellence des pâturages, est employé à des objets plus importans, & que les plantes aromatiques, si nécessaires pour la santé des moutons, ne venant naturellement que dans des terreins incultes & bien exposés, les endroits destinés aux pâturages dans cette élection en sont peu fournis, & ne donnent conséquemment qu'une nourriture peu propre au succès des troupeaux; en effet un terrein mal exposé, couvert par des arbres aussi touffus que le devient le châtaignier, garni de bruyeres, de fougeres & de genest, offre peu de plantes aux rayons du soleil, & en conduit encore moins à une maturité salubre & bienfaisante; la rosée n'en est même enlevée que dans les jours bien secs, & les moutons paissent plus de la moitié du temps

ces plantes innondées, dont les sucs n'ont déja que trop de crudité, & avalent avec elles une eau abondante qui en augmente les mauvaises qualités.

La pâture sur les terres qui chaument, est estimée une des meilleures pour les moutons; mais si l'on observe que le peu d'herbes qui viennent aux champs labourés, dans les intervalles des labours, se réduit au chiendent & aux autres especes de gramen, au pourpier, au liseron, à la doucette, & aux autres plantes presqu'insipides, qui même n'ont gueres le temps d'y mûrir; on verra que cette pâture, qui plaît plus aux moutons que celle des terreins humides & ombrageux, est encore trop jeune, & par là éloignée d'avoir le sel nécessaire pour rendre cette nourriture active & capable d'éveiller le jeu des organes, afin de dissiper l'humidité, dont le mouton surabonde par sa nature.

L'expérience prouve que les pays découverts, secs & pierreux, & sur-tout les bords de la mer, sont pourvus des plus beaux troupeaux, & les moins sujets aux mortalités & à l'hydropisie, qui dans cette contrée est la maladie la plus commune des moutons, & celle qui paroit émaner le plus du tempérament de toute l'espece. L'abondance, le développement & la maturité des sels essentiels des plantes, qui dans les pays découverts, bien exposés, sont peu fournies de phlegme, est inconteſtablement la source de leur prospérité; mais le succès le plus constant des troupeaux qui avoisinent la mer, me paroit encore avoir une autre cause. Le sel que certaines laves d'eau laissent en se répandant au loin sur le rivage, par le gonflement de la mer agitée, & que les moutons cherchent avec avidité, ne seroit-il pas une cause aussi puissante de leur santé que la bonne qualité des herbes qui croissent dans les terres voisines de la mer? C'est ce qui paroit bien vraisemblable, sur-tout en observant que pres-

que par-tout, les bords de la mer sont arides dans une grande étendue, & pleins de cailloutages, ou semés de monticules sablonneuses, qui n'offrent à l'œil aucune verdure ; cependant des troupeaux immenses y trouvent une nourriture abondante, puisqu'ils y sont parfaitement gras ; les petits brins d'herbes, que les moutons y découvrent en dérangeant les cailloux avec leur museau, sont si peu de chose, qu'il faut les regarder de près pour les voir, & cette petite quantité leur suffit, tandis que nos pâturages plus abondans laissent nos moutons dans la maigreur, ce qui ne peut que les disposer à la maladie ; il faut donc que le sel, plus abondant dans l'herbe des pâturages voisins de la mer, ou sur les cailloux, lorsque les vagues se sont retirées, soit le principe de leur graisse & de leur santé.

D'après cette opinion, qui paroit d'autant mieux fondée, que l'on compare de plus près la nature du terrein, les effets de cette nourriture saline, dont on vient de parler, & le penchant que le mouton a, comme une suite de son besoin, pour les herbes d'un sel âcre & aromatique, il n'est pas étonnant que nos troupeaux, qui ne paissent qu'une nourriture grasse, marécageuse, souvent dans l'eau jusqu'à mi-jambe, presque par-tout à l'abri du soleil, & à laquelle ils sont menés machinalement à des heures fixes sans égards aux temps, ni aux dispositions infirmes d'une partie du troupeau, soient aussi sujets qu'ils le sont à la surabondance de leur férosité, au défaut d'action de leurs organes, à la langueur, aux obstructions, & enfin à l'hydropisie.

Pour parvenir à multiplier avec succès les troupeaux dans le Bas Limousin, il est évident qu'il faut améliorer leur nourriture, & la rapprocher autant qu'il sera possible, non-seulement des qualités qu'elle a dans les pays secs & arides, mais encore de celle qu'elle a aux environs de la mer, puisque c'est celle qui les fait prospérer le mieux.

Pour remplir ce double objet, la culture des plantes, qui de leur nature sont les plus salines, paroît être le premier moyen, c'est pour cette raison qu'il seroit à propos que dans toute l'élection de Brive, on profitât des bordures des champs les mieux exposés & de celles des vignes, qui consument leurs sucs à des productions inutiles, & qu'on les garnît de thym, de marjolaine, de serpolet, d'origan, de pimprenelle, de sariette, & même de lavande, ou qu'on destinât dans chaque domaine un terrein convenable pour la culture d'une certaine quantité de ces plantes, qu'on ramasseroit lorsque la fleur seroit bien formée, comme étant pour lors dans leur force & dans leur maturité.

Toutes ces plantes qui viennent communément dans ce pays, lorsque dans les lieux qui leur sont propres, elles ne sont pas détournées par la culture des terres, exigeroient peu de soins pour réussir. Sans qu'il soit nécessaire de les semer tous les ans, elles repoussent de maniere à pouvoir être coupées plusieurs fois dans la même année. Ces plantes seroient gardées dans des greniers à foin, après les avoir fait sécher à l'ombre, autant qu'il seroit possible, pour que le soleil ne leur enleve pas leur esprit aromatique. Une partie de ces plantes mêlées seroit distribuée au troupeau dans les temps humides & pluvieux, après les avoir grossierement hachées & arrosées avec de l'eau, dans laquelle on auroit fait fondre quelques poignées de sel, qui employeroit le second moyen de l'amélioration de leur nourriture.

Ces plantes mêlées avec un peu de son, seroient encore très-propres à ranimer l'appétit des moutons, qui paroîtroient ne point manger dans les pâturages, & remédieroient souvent à la disposition maladive qui commence à s'annoncer par leur dégoût.

Pour soutenir les bons effets de ces plantes, on

placeroit dans les bergeries un ou plusieurs pains, suivant le nombre des moutons, de la composition suivante : prenez cinquante livres de terre glaise purgée de ses graviers à travers un tamis sec, autant de chaux lavée à plusieurs eaux, deux livres & demie de soufre, & douze livres de sel commun; pulvérisez le tout, & le mêlez exactement & avec une suffisante quantité d'eau : formez-en un pain, que vous ferez sécher au four ou au soleil, & lorsqu'il est bien dur, mettez-le à portée des moutons, sur-tout de ceux qui paroissent le plus affectés de l'eau qui noie les pâturages; les moutons friands, en léchant ce pain pendant la nuit, porteront dans leur estomac des principes propres à absorber les humidités crues & superflues qui résultent d'une pâture trop mouillée. Le sel marin par ses pointes animera & fortifiera non-seulement l'action de leur estomac, mais encore celle de toutes les autres organes. Le soufre est un béchique incisif des plus puissans que l'on connoisse, & le plus propre à briser les phlegmes de leur poumon, qui gênent la respiration, & retardent la circulation du sang dans ce viscere.

Pour aider les effets des moyens proposés & faire réussir constamment les troupeaux dans le Bas Limousin, il sera essentiel de prescrire sévérement aux bergers, de ne conduire leurs troupeaux aux pâturages, sur-tout dans les temps froids, que lorsque le soleil a enlevé une partie de la rosée; dans les jours pluvieux, de ne les laisser sortir que très-peu de temps, & d'observer dans ce dernier cas, de les mener sur les rideaux exposés au midi, en profitant des momens où les vents ont secoué une partie de l'eau reposée sur les herbages. ( *Toutes ces observations s'accordent avec ce que nous avons dit ailleurs sur les moutons, & conviennent non-seulement pour les moutons du Limousin, mais encore pour ceux*

*de la plupart des autres provinces de France.*)

Mais comme malgré toutes ces précautions, la disposition particuliere de certains moutons peut les conduire à l'hydropisie, il est nécessaire actuellement de prescrire quelques remedes pour tenter la guérison de quelques-uns de ceux que les soins les plus exacts, n'auront pu garantir de cette maladie.

On n'entrera point dans le détail des causes ni du méchanisme par où cette maladie se forme, parce qu'il seroit inutile; d'ailleurs ces connoissances en supposent beaucoup d'autres au-dessus de la portée des bergers; on dira seulement que l'hydropisie que l'on connoît lorsque le ventre ou la poitrine augmente en volume, tandis que les autres parties du corps maigrissent & se dessèchent visiblement, n'est que l'effet d'une autre maladie qui la précede toujours: & comme cette maladie primitive a aussi presque toujours son siege dans le genre glanduleux; on avertit que le traitement qui en seroit fort long, dispendieux & difficile, seroit, quoique bien ordonné, le plus souvent sans aucun succès & paroîtroit même par-là ridicule. Ainsi les avis qu'on donnera se borneront à conseiller pour la guérison de l'hydropisie formée des moutons, de n'ajouter à tout ce qu'on a proposé pour la prévenir, que l'évacuation des eaux rassemblées & d'abandonner le reste aux forces de la nature.

Les eaux se rassemblent dans la poitrine ou dans le ventre. Lorsqu'elles sont épanchées dans le ventre en assez grande quantité pour y être sensibles, en frappant d'une main sur un des côtés du ventre, à l'endroit où les eaux paroîtront s'annoncer le plus, ce qui se trouve ordinairement vers le milieu de l'intervalle qu'il y a entre les côtes & le gigot; en faisant l'opération on aura soin de pousser le ventre d'une main, vers le côté où l'on se propose d'en-

foncer le trois-quart, tandis que de l'autre main on fera cette opération.

Quant à l'hydropisie de poitrine, l'opération devient un peu plus délicate, à cause de la structure de cette partie; mais comme M. Gros ne veut rien proposer de difficile ni de dispendieux, il pense que quand la poitrine se trouvera fort remplie, ce qu'on reconnoîtra par la grande saillie que les côtes feront, on peut hasarder, si l'on veut, la ponction avec le même trois-quart, entre les deux côtes qui montreront le plus d'étendue & à l'endroit qui donnera le plus de pente aux eaux. Il faut prendre garde de ne pas enfoncer le trois-quart plus d'un pouce, ou un pouce & demi, de peur de blesser le poumon, ce qui seroit alors fort dangereux.

On doit observer que dans les ponctions de la poitrine, les seules eaux du côté opéré s'évacuent, & que conséquemment si les deux côtés de la poitrine sont remplis, il faut opérer des deux côtés; mais on ne le fait pas le même jour, ni même avant que la premiere incision soit fermée de façon à empêcher l'air extérieur à s'introduire au dedans de la poitrine; car si l'air extérieur pesoit sur les poumons par les deux côtés à la fois, l'animal seroit suffoqué sur le champ.

Une partie des eaux épanchées dans la poitrine des moutons, mûes sans cesse & pressées par le mouvement de la respiration, s'enfle le plus souvent peu à peu au moyen du tissu cellulaire, qui accompagne la trachée artere & l'œsophage le long du col, & va former une tumeur de la grosseur du poing, au nœud de la gorge, par la pente que les eaux trouvent, le mouton portant la tête basse; & c'est-là cette maladie commune aux moutons du Bas Limousin, connue sous le nom de *gammon*. Cette eau parvenue à un certain volume, suffoque les moutons en

interceptant leur reſpiration, ou plutôt, en gênant le retour du ſang, qui ſe porte à la tête, ou les fait périr d'apoplexie ſéreuſe, en pénétrant dans l'intérieur de la tête le long des vaiſſaux qui vont s'y diſtribuer. Pour y remédier, auſſi-tôt que la tumeur paroîtra, on la traverſera (prenant garde de ne pas y intéreſſer d'autre partie que la peau & le tiſſu cellulaire, où ſe trouve toujours la tumeur) avec une aiguille conique, courte & cannelée dans toute ſa convexité, & on placera cette aiguille de façon que ſa baſe ou le gros bout, ſe trouve perpendiculairement en bas, la tête du mouton dans ſon aſſiette naturelle lorſqu'il paît, & la pointe en haut derriere l'angle de la mâchoire. On aſſujettira cette aiguille lardée dans la tumeur avec un cordon aſſez ſolide, & on en formera une anſe, au moyen de deux trous qui ſe trouvent regner l'un près de la pointe de cette aiguille, & l'autre vers ſa baſe.

Si la tumeur avoit aſſez de volume pour affecter également les deux côtés de la gorge, on placeroit une ſeconde aiguille de l'autre côté. On ſent naturellement que ces deux aiguilles doivent être poſées dans un ſens différent, c'eſt-à-dire, qu'il eſt eſſentiel qu'elles aient leur courbure convexe dos à dos, les deux baſes en bas & leurs pointes en haut.

La crénelure des aiguilles ainſi poſées ſervira de rigole, par où les eaux diſtilleront ſans interruption; l'écoulement permanent des eaux, empêchera non-ſeulement la tumeur d'acquérir le volume qu'elle auroit eu mais pourra même la diſſiper ſous peu de jours, & les eaux faiſant moins d'efforts par la facilité de leur iſſue, gêneront moins le jeu de la reſpiration, pénétreront plus rarement dans l'intérieur de la tête, laiſſeront plus de liberté au retour du ſang qui ſe porte au cerveau, & donneront ſouvent le temps aux remedes propoſés de diſſiper la

maladie, toutes les eaux de la poitrine pouvant très-bien s'évacuer par-là.

Comme il pourroit arriver quelquefois que la peau du mouton, fort distendue par la base de l'aiguille, se boursouflerait en s'enflammant, fermeroit la cannelure de l'aiguille, & empêcheroit la sortie des eaux, il faudra alors glisser la pointe d'un bistouri, d'un canif, ou d'un petit couteau bien tranchant dans la canelure de l'aiguille, & fendre d'un bon travers de doigt la peau, & par ce moyen on remédiera à cet inconvénient.

M. Gros entre ensuite dans quelques détails sur les causes destructives des moutons; ces causes, dit-il, de même que les moyens de faire prospérer ces animaux, & ceux d'améliorer le produit de leur laine, ne dépendent pas uniquement du choix, ni de l'administration étudiée de leur nourriture : la mauvaise disposition de leur bercail, l'inattention à un certain ordre de netteté qui doit y être entretenue, & le défaut de réflexion sur ce que chaque mouton est plus ou moins disposé à s'affecter de ce qui peut nuire à leur espece en général, donnent ordinairement lieu aux maladies de ces animaux; dans toutes les provinces du royaume une seule & même étable sert de bergerie au troupeau le plus nombreux, & ce n'est que très-rarement, quand on trouve au loin d'une bergerie une légere barriere pour y placer les moutons malades, qu'on ne sépare même le plus souvent du troupeau, que lorsque les progrès de leurs maladies leur ont ôté absolument les forces de le suivre dans les champs. Les bergeries se trouvent presque par-tout construites sous des greniers à foin, sans autre ouverture que celle de la porte d'entrée, & le fumier de toute une année sert de plancher.

Lorsque le troupeau, qui dans les champs vient de respirer un air libre & plein de ressort, rentre dans

dans cette étuve bien close, qu'aucun air extérieur ne peut pénétrer, que la transpiration & la respiration des moutons échauffent encore moins, que la chaleur fermentante qui s'éleve de leur fumier, il se trouve surpris par une vapeur étouffante, qui l'accable subitement & cause aux moutons une exhalaison abondante de sucs nécessaires à leur réparation. Le matin, lorsque le troupeau semble avoir à peine le courage de sortir de la bergerie, on ne conçoit d'autres causes de la foiblesse, que l'engourdissement qu'on suppose lui provenir d'avoir resté long-temps couché, sans réfléchir que cet engourdissement n'arrive presque pas aux moutons, lorsqu'ils parquent les nuits en pleine campagne.

La grande transpiration des moutons dans ces nuits qui sont brûlantes même au fort de l'hiver, relâche leurs pores, affoiblit leurs membres & dissipe en fuin des principes, que leurs organes les plus forts auroient ourdis pour allonger chaque brin de leurs laines. Ce même relâchement est suivi d'un resserrement proportionné, lorsque les moutons sortent à un air froid, qui produit sur le peu de laine qu'ils donnent, un effet qui mérite une grande attention & que tout le monde peut vérifier, c'est que chaque brin de laine se trouve inégalement filé par son pore, desorte qu'il est gros dans un point, fin dans un autre, applati dans celui-ci, & suivant que le pore a été inégalement modifié; défaut qui constitue la plus mauvaise qualité de laines, non-seulement les rend cassantes, mais encore parce qu'avec ces inégalités, elles ne peuvent prendre de l'éclat sous aucune couleur.

Si l'on avoit fait attention que les belles laines ne nous viennent que des pays où les moutons parquent presque toujours, on auroit peut-être songé à corriger le défaut de nos bergeries en les construisant de maniere que leur effet produisît peu

de changement au degré de chaleur de l'atmosphere dans chaque saison. Cette conformité avec la nature mettroit les moutons à l'abri de cette alternative prompte & vive de froid & de chaud, que l'expérience nous apprend être si funeste à la santé de tout animal, & qui certainement contribue beaucoup à la formation de quantité de squirres, qu'on remarque au foie & aux poumons de presque tous nos moutons.

Le fumier des moutons est regardé comme un des principaux revenus qu'on en retire à cause de son excellence pour l'engrais des terres ; & il est d'autant meilleur, qu'il est plus pourri & moins fourni de litiere. Sans mettre en question si la plus grande quantité de fumier qu'on auroit en faisant aux moutons une litiere plus ample ne produiroit pas le même effet, je laisse à juger, dit M. Gros, si cet avantage, en supposant même qu'il soit réel, est assez grand pour lui hasarder la dégradation du troupeau & lui sacrifier les bonnes qualités que la laine acquerreroit de la prospérité du bercail; rien n'est plus malsain à tout animal quelconque, que d'être presque toujours dans son ordure, & le fumier des moutons est un de ceux dont la fermentation est des plus fortes. Par conséquent il a des principes très-actifs, qui, par leur mouvement, acquierent beaucoup d'acrimonie & d'effervescence. La partie fermentée, la plus active du fumier, s'éleve la premiere, & le mouton s'en repaît chaque fois qu'il respire; la crispation qu'elle porte à son poumon, le dispose à s'engorger de la lymphe, qui, dans le mouton a un caractere tenace & disposé aux concrétions; de-là se forme le squirre, successivement l'hydropisie de poitrine, ensuite celle des autres parties.

La vapeur du fumier en pénétrant la laine du mouton, la jaunit & la brûle, & la laine perd,

en se brisant par la pointe, ce qu'elle gagne en croissant par sa racine. On voit donc qu'il n'est pas étonnant que les laines du pays soient toujours si courtes; ce qui prouve cette vérité, c'est que le mouton qui se couche toujours sur son ventre, l'a tout nud dans ce pays, pendant que dans ceux où il parque, & dans les endroits où il est tenu proprement, son ventre est garni de laine, quoiqu'il se couche dessus. On peut encore ajouter que pour peu que le mouton se crotte sur son fumier, cette saleté desséchée offre, en unissant les flocons de la laine, une plus grande prise aux pointes des ronces, qui les dépouillent fort souvent, quand ils vont aux pâturages; toutes ces minuties réunies renferment les causes du peu de quantité & de qualité de nos laines. Si au contraire on leur faisoit une litiere plus ample, & si on rassembloit leurs ordures tous les matins dans un lieu placé hors du bercail, & destiné à mûrir le fumier par la fermentation, la laine toujours propre en seroit plus douce, deviendroit simple & ondoyante, elle s'allongeroit & égaleroit peut-être, dans notre climat, celle que nous estimons tant & qui vient des pays étrangers.

La vapeur fermentée du fumier en se mêlant avec le suin, qui de sa nature est fort salé, lui communique une corrosion qui irrite la peau des moutons, y fait naître des démangeaisons, des inflammations & des galles; donc le suintement détruit toute la laine ordinairement aux approches du temps de la tonte, temps où les humeurs ont plus d'activité, d'effervescence & de mouvement, par la vigueur de la nature renaissante avec le printemps. Cette esquisse des inconvéniens de la malpropreté dans les troupeaux, peut servir à faire d'autres découvertes encore plus importantes. L'influence de cette acrimonie sur les brebis, ne peut-elle pas même être pernicieuse à la formation & au développe-

ment de leurs nourriſſons, & devenir une des principales cauſes de la mortalité qui eſt ſi fréquente parmi les jeunes agneaux.

L'uſage du ſuin que le mouton fournit par ſa tranſpiration, eſt de nourrir, de donner de la ſoupleſſe à la laine &, en l'humectant, de la garantir de la ſéchereſſe que lui procureroit le contact de l'air, & qui avec le temps la détruiroit. Une certaine quantité de ſuin eſt donc très-néceſſaire; mais il eſt ſi abondant & ſi ſalin dans certains moutons, que cette grande évacuation les épuiſe & pervertit la laine par trop d'acrimonie; les moutons ſe trouveront bientôt être d'une ſubſtance graſſe, qui leur deviendra rafraîchiſſante, & il ſera pour lors avantageux pendant les chaleurs, d'avoir ſoin de les baigner de loin en loin dans une eau courante, qui en deſſalant leur ſuin acrimonique empêchera qu'il ne leur donne la galle, & que le reſte du troupeau ne la gagne.

De tous les moyens propoſés pour multiplier les troupeaux & pour améliorer le produit de leur laine, aucun n'eſt ni pénible, ni coûteux, à moins qu'on ne regarde comme telle, la réforme qui eſt néceſſaire dans les bergeries pour pouvoir leur donner aſſez de jour pour que l'air y puiſſe circuler librement en tout temps, & que les troupeaux s'y trouvant hors de danger d'y éprouver aucune chaleur exceſſive, par les effets d'un air ſans ceſſe renouvellé, jouiſſent à peu près du même avantage que pourroit leur procurer celui qu'ils reſpireroient étant parqués en pleine campagne.

L'attention d'avoir une bergerie ſéparée pour ſervir d'infirmerie aux moutons malades, eſt une dépenſe dont on ſera dédommagé en arrêtant les progrès que les maladies contagieuſes font ſur les troupeaux, lorſqu'on laiſſe les moutons malades mêlés, ou trop près de ceux qui ſe portent bien. Tout le

reste se réduit au soin de tenir les troupeaux dans une netteté scrupuleuse, & à regler leur pâture avec assez de jugement, pour ne pas continuer de mener dans les pâturages mouillés les moutons, qui, déja obsédés par cette nourriture, languissent & ne paissent que quelques bouchées de loin en loin, signe qui annonce toujours leur maladie commençante.

Il y auroit également de l'abus en desséchant les moutons par l'usage trop abondant, ou trop continué des herbes échauffantes, qui ont été proposées pour corriger les mauvais effets de la qualité froide & insipide des pâturages gras & ombrageux; l'un & l'autre ont des inconvéniens, qui ne subsisteront plus, lorsqu'ils seront combinés avec intelligence.

C'est ainsi que M. Gros finit son mémoire, il nous a paru devoir mériter une place dans cet ouvrage; on ne peut assez inculper aux gens de campagne, toutes les précautions qu'ils doivent observer pour multiplier leurs bêtes à laine, qui forment une des principales branches de leur commerce.

Dans la gazette salutaire, année 1761, n°. 19, on indique des moyens pour nourrir les moutons pendant l'hiver, lorsqu'ils ne peuvent aller aux champs; on se servira à cet effet de bonne luzerne ou de sainfoin, que l'on mêlera avec deux tiers de paille de froment, qu'on fera hacher dans un moulin, & ensuite passer sous des meules pour en adoucir les pointes. Pour humecter cette nourriture & la rendre semblable à de l'avoine, on y jettera de l'eau dans laquelle on aura fait dissoudre du sel, sçavoir un seau d'eau sur un quintal de nourriture, & une livre de sel marin; mais comme il y a des endroits où ce sel seroit trop cher, on se servira, avec un égal succès de l'eau de fumier, qu'on prendra dans un puits qu'on conseille de faire à côté des bergeries. Ces eaux de fumier étant cla-

rifiées, seront excellentes pour humecter un peu la nourriture seche que l'on donnera aux moutons; cela donnera du goût à cette nourriture, & la leur fera manger plus volontiers; comme les eaux de fumier ne seront pas bien abondantes, on en fera un usage reglé pour en donner en boisson aux bêtes languissantes. Un peu de cette eau sera aussi très-bonne à mêler dans la mangeaille des pourceaux, à ce qu'on dit dans cette même feuille de la gazette salutaire, de même que pour donner à boire aux poulets, & pour humecter les foins & pailles, qu'on donnera aux grands bestiaux. Enfin cette eau salutaire, ajoute le rédacteur de cette même gazette, sera admirable pour ragoûter toutes les bêtes qui broutent, en en jettant un peu sur leur manger, quand il est sec; mais nous n'osons conseiller un pareil mets.

Les moutons aiment aussi à manger, ainsi que nous l'avons observé à l'article *fourage*, les feuilles des arbres, si on a eu soin de les ramasser par un beau temps, & de les faire sécher à l'ombre. Celles de la vigne, du saule, du chêne sont très-bonnes à donner aux moutons pendant l'hiver; par conséquent ceux qui seront chargés de la conduite des troupeaux, doivent avoir soin d'en faire ramasser une bonne provision dans le temps.

Dans la même gazette salutaire, année 1762, n°. 22, on trouve une analyse de la chair de mouton, & les propriétés médicinales des différentes parties de cet animal, nous ne pouvons mieux finir cet article qu'en les rapportant, & de-là nous passerons à l'extrait de l'ouvrage important de M. l'abbé Carlier, sur les bêtes à laine, ainsi que nous l'avons déja annoncé dans cet article.

La chair de mouton est chaude, lit-on dans cette gazette, & fait un bon sang. Quatre onces de cette chair mise en distillation au bain marie, ont donné

deux onces six gros trente grains de phlegme; la chair dépouillée de son humidité, qui pesoit une once deux gros quarante-deux grains, distillée au feu de réverbere, après avoir fourni tous ses principes, a laissé dans la cornue un charbon qui ne pesoit que deux gros trente-six grains, & dans la lessive a donné des marques de sel marin, c'est-à-dire, qu'elle n'a point altéré la dissolution du sublimé corrosif, & qu'elle a précipité en blanc la dissolution du mercure; quatre onces de la même chair de mouton bouillie, ont fourni deux gros cinquante-huit grains d'extrait; par conséquent une livre de pareille chair doit donner onze onces cinq gros trente-deux grains de phlegme, une once trois gros six grains d'extrait, deux onces sept gros vingt-quatre grains de fibres dépouillées de leur suc.

Les deux gros cinquante-huit grains d'extrait distillé au feu de réverbere, ont fourni environ trente-huit grains de sel volatil en cristaux bien formés; la tête morte n'a plus pesé que cinquante-quatre grains; la lessive a donné des marques d'un sel marin plus abondant que dans les autres viandes.

Les fibres étant séchées, après avoir fourni leur extrait, n'ont plus pesé que cinq gros soixante grains, ce qui prouve évidemment que le mouton contient plus de parties nourrissantes, & de principes volatils que le bœuf & le veau, puisqu'il laisse dans son analyse moins de matieres fixes; l'analyse de ces fibres a donné assez de sel volatil ramifié. La tête morte a pesé deux gros; la lessive n'a donné que très-peu de preuves de sel marin avec les dissolutions mercurielles.

La cervelle de brebis, lit-on dans cette même gazette salutaire, est bonne pour empêcher l'excès de l'assoupissement dans les maladies épidémiques, & pour faciliter la dentition. Le fiel relâche le ven-

tre; appliqué extérieurenent il guérit le carcinome; il eſt bienfaiſant dans la purulence des oreilles; celui de l'agneau ſoulage dans l'épilepſie. La craſſe que l'on tire de la laine non lavée, eſt émoliente, réſolutive, anodine, bonne dans les luxations, les contuſions, &c. la laine des agneaux tempere & amollit les tumeurs du col. La laine crue des brebis a les mêmes propriétés que la craſſe qu'on en tire. La graiſſe priſe dans du vin rouge arrête les hémorrhagies, guérit la diarrhée, la dyſſenterie & les tranchées. Les poumons appliqués ſur la tête en calment la douleur & la chaleur exceſſive, ſuſpendent le déſordre & l'agitation des eſprits, ſont ſalutaires dans les inſomnies. La coëffe appliquée chaude appaiſe la colique; la fiente eſt rafraîchiſſante, deſſicative, apéritive & diſcuſſive; l'urine priſe en boiſſon chaſſe les eaux dans l'anaſarque; les cendres de la veſſie ſont ſalutaires dans l'incontinence d'urine; la tête & les pieds bouillis produiſent de bons effets dans les atrophies & les contractions; enfin les os d'agneau réduits en cendres conſolident les plaies; & la preſſure eſt bonne contre les poiſons, fait cailler le lait & guérit la morſure des animaux venimeux.

Il ne nous reſte plus à préſent pour terminer les différens articles concernans les bêtes à laine ou moutons, que d'expoſer un extrait abrégé du traité des bêtes à laine par M. l'abbé Carlier; cet auteur diviſe ſon ouvrage en huit chapitres. Le premier contient une deſcription générale & particuliere de toutes les eſpeces de bêtes à laine, leurs noms & qualités diſtinctives. Le ſecond roule ſur le berger & ſur ſes fonctions. On traite dans le troiſieme de la génération des bêtes à laine, du bélier & de la brebis, des agneaux, des moutons & des brebis châtrices. Le quatrieme regarde la diviſion & la formation des troupeaux. Le cinquieme eſt ſur les pâ-

turages & sur les fourrages. Le sixieme sur le parc, sur les bergeries & sur le loup. Le chapitre sept concernant la vente & le produit des troupeaux est subdivisé en plusieurs articles : sur la tonte, sur le lavage & sur les différentes qualités de laine, sur la vente & sur le produit des troupeaux d'éleves, sur le gouvernement des troupeaux d'engrais, & sur les boucheries. Le huitieme & dernier chapitre renferme une description des maladies auxquelles les brebis à laine sont sujettes, avec le nom des remedes & des préservatifs qu'on doit employer pour guérir ces maladies, ou pour les prévenir ; nous allons reprendre ces chapitres les uns après les autres. Ce qui nous a paru de plus intéressant dans le premier est la distinction des especes.

Les especes se distinguent, dit M. l'abbé Carlier, par la longueur du corsage, par la grosseur & par le poids, par la couleur & par les qualités de laine. Les pâturages les forment & les entretiennent, elles profitent, se soutiennent & dégénerent à raison du soin qu'on en prend, & de la maniere dont on les traite ; les pâturages dépendent des climats, on entend ici par climat une température d'air qui dépend de la sécheresse ou de l'humidité des territoires, & de leur situation dans une vallée, dans une plaine découverte, le long d'un côteau, sur la crête d'une montagne, &c.

L'Europe l'emporte sur l'Asie pour le prix & le mérite des races, si on en excepte néanmoins la province de Perse ; l'Asie ne le cede ni à l'Afrique ni à l'Amérique dans ce même genre de production ; c'est un fait attesté par les fabricans que les laines d'Asie & d'Afrique, du Levant & des côtes de Barbarie, n'égalent pas en bonté, en douceur & en finesse, les belles toisons de la Castille en Espagne, du Roussillon en France, & de quelques cantons de nos diocèses de Besiers & de Narbonne ; elles sont

ſeches & caſſantes. Rien n'eſt plus délicat & plus exquis, que la chair du mouton de Ganges en Languedoc, de Pré-Salé en Normandie, de la Camargue & de la Cran d'Arles en Provence; la belle race des moutons de la châtellenie de Lille en Flandre, peut entrer en parallele, dit M. Carlier, avec les moutons choiſis de l'Angleterre & de la Hollande, dont elle eſt originaire; les contrées du Nord n'offrent rien dans ce genre, ajoute cet auteur, qui ſoit préférable à nos eſpeces communes.

M. l'abbé Carlier entre enſuite dans des détails ſur les races étrangeres extraordinaires des moutons, mais comme notre but dans ce dictionnaire eſt de nous reſtraindre aux bêtes à laine de la France, nous ne ſuivrons pas cet auteur dans ces détails.

Le ſecond chapitre concerne, ainſi que nous l'avons dit, les bergers & leurs fonctions; on appelle ainſi ceux qui gouvernent les troupeaux de bêtes à laine aux champs & à la campagne, voy. article *berger*. Un berger en chef doit être un homme fait, capable de conduire en maître abſolu, en médecin & en ſerviteur, ſelon l'exigence des temps & des lieux. Tout laboureur jaloux de proſpérer ne doit rien négliger pour avoir un maître charretier & un berger conſommés chacun dans ſa partie, auſſi dès qu'un laboureur a fait choix d'un berger, il doit s'en rapporter à ſon expérience ſur tous points, & lui laiſſer un pouvoir ſans bornes; on diſtingue deux ſortes de bergers, les bergers de ferme & ceux de communauté; les troupeaux des premiers appartiennent à un ſeul maître, laboureur ou bourgeois, & ceux des ſeconds ſont compoſés de bêtes appartenantes à différens particuliers. Le ſort des bergers de ferme l'emporte de beaucoup ſur celui des communautés.

On peut réduire les qualités conſtitutives des bons bergers à trois principales; la fidélité, la vigilance

& la science; mais envain auroient-ils ces trois qualités, si le troupeau auquel on les prépose n'est pas bien composé, & s'il ne se trouve pas exempt de certains vices radicaux, qui sont souvent des germes de maladies & de mortalité; on auroit beau confier au meilleur berger des bêtes à laine d'especes disparates, auxquelles les pâturages des lieux ne conviendront point, ou qui auront été achetées aux foires par un de ces commissionnaires ignorans, qui se laissent séduire aux dangereuses apparences de l'embonpoint, ce dépôt ne pourra jamais fructifier; il en est de même si on lui confie des bêtes chétives qu'on aura pu acheter à cause du bon marché, par pauvreté, ou par un esprit d'avarice, sans parler encore de la maigreur provenant d'un gras-fondu ou des suites de la galle. Il se trouve des bêtes d'une laine naturellement défectueuse, jarreuse, sableuse, luzerneuse & buleuse, qui reçoivent & qui gardent la pluie, & toutes les especes de saletés que les bonnes toisons & les bons tempéramens rejettent. Nous ne parlerons pas ici de la fidélité des bergers, tout le monde sait en quoi elle peut consister, nous observerons seulement qu'un domestique mal payé ou qui n'a point de gages suffisans, succombe aisément à la tentation de s'approprier tous les profits qui se présentent. Le meilleur préservatif contre tous les abus qui peuvent provenir du défaut de fidélité est une bonne foi réciproque & un principe d'équité qui détermine les maîtres à faire un sort convenable à leurs bergers, & ceux-ci à ne pas vouloir s'attribuer ou exiger des salaires qui emportent le produit du troupeau. Toute peine mérite salaire, celle des bergers sur-tout. Les gages des bergers se paient ou en argent seulement, ou en argent, en grains & en denrées; cela dépend des usages & des productions naturelles du pays; en Picardie & dans

plusieurs provinces limitrophes, la plupart sont payés en argent & en grains, quelquefois en argent seulement.

L'année des bergers varie comme les provinces; dans l'Isle de France, elle commence à la Saint-Luc, au départ, à la Saint-Martin, à la Sainte-Catherine ou à Noël; en Flandre, c'est à la Saint-Christophe 25 Juillet; en Picardie l'année du berger, se divise assez ordinairement en deux campagnes, l'une d'été, l'autre d'hiver.

La seconde qualité d'un bon berger est la vigilance, & on a toujours remarqué que la négligence & la fainéantise étoient les causes prochaines de tous les accidens qui pouvoient arriver; l'attention d'un berger doit se porter sur tant d'objets, aux champs, au parc & à l'étable, qu'il faut pour la soutenir qu'il soit doué d'une bonne vue & d'un ouie excellent; il lui faut aussi des chiens & même un domestique certains temps de l'année, surtout si son troupeau est considérable; sans une attention particuliere, un berger court à chaque instant les risques de perdre en détail une partie de son troupeau; quand les pâturages se trouvent entrecoupés de ronces, d'épines & d'arbrisseaux armés de piquans; on a souvent vu des moutons s'y prendre comme au piége par la toison.

Un chien est un animal précieux pour les bergers, ses manœuvres causent autant de plaisir que de surprise. Cet animal apporte en naissant un instinct qui vient de race & que l'éducation perfectionne; les bergers en élevent & se les vendent les uns aux autres; on en distingue de deux sortes, des vifs & des posés; ceux-ci valent mieux à la plaine & dans les pâturages des chemins, quand la terre des deux côtés est couverte de moisson; ceux-là agissent mieux dans les vallées entrecoupées de petites pieces, les unes cultivées, ensemencées de grains, plantées de légu-

mes, &c. d'autres incultes ou en jacheres. Pendant les chaleurs un chien posé est préférable à un chien vif, qui harcelant continuellement le troupeau le fatigue, l'échauffe & lui occasionne par-là plusieurs genres de maladies, les bergers auront pour l'ordinaire de l'une & l'autre espece, & ils les tiennent alternativement en lesse; quand deux chiens ne leur suffisent pas, ils en ont un troisieme & un quatrieme; un ou deux se reposent pour lors suffisamment, tandis que les autres travaillent; il est nécessaire, dit M. l'abbé Carlier, que les chiens aient la dent bonne, autrement les moutons se joueroient d'eux, mépriseroient leurs glapissemens & leurs poursuites; il ne faut pas cependant qu'ils aient les broches, ni trop longues, ni trop aiguës de peur qu'elles ne fassent des plaies profondes; on prévient cet inconvénient en cassant ou en limant les broches de jeunesse, dès qu'on s'apperçoit qu'elles poussent trop. Il faut que les dents aient la propriété de faire sortir le sang plutôt que de meurtrir la chair.

Un chien bien dressé happe le mouton au train de derriere vers le bas du jarret, jamais au cou, ni aux pieds de devant. Les morsures faites à ces derniers endroits guérissent difficilement & font boiter. Les morsures & meurtrissures qui tournent en plaies se guérissent comme les piquures que les tondeurs font par mégarde, ou par maladresse; quand un chien cesse d'avoir la dent bonne, on le réforme.

Un chien de berger pour qu'il soit bon, doit connoître tous les signaux de son maître, & sçavoir y obéir; c'est aussi une bonne marque, lorsque les chiens courent après les mottes que jette le berger aux endroits d'où il veut écarter les moutons.

On a remarqué que les chiens posés vivoient plus long-temps que les chiens vifs & courans; la durée de leur vie est d'environ huit à dix ans; quand ils sont malades, dit M. l'abbé Carlier, il suffit de

leur faire prendre quelque repos, & de leur donner de la soupe & du bouillon; veiller la nuit, courir le jour, est la vie d'un chien de berger, au parc sur-tout. Un chien dressé est réellement pour le berger un trésor, & un surveillant qui épargne bien des peines.

On appelle vagant un jeune serviteur que le berger prend en second dans les temps où le troupeau est plus difficile à conduire; quelques-uns leur donnent aussi le nom de traînards, & en effet ils suivent tandis que le berger va devant. Un berger peut s'amuser pendant les heures de loisir à jouer des instrumens à vent, le son de ces instrumens récrée les moutons & écarte les loups, il faut se défier d'un berger qui cultive la magie, pour en imposer & se faire craindre; celui qui brigue cette réputation est un fainéant à coup sûr, & souvent un fripon.

La troisieme qualité d'un berger est la capacité, cette capacité dépend de plusieurs circonstances; en général deux choses sont nécessaires à un berger pour acquérir de l'expérience : l'intelligence & un tempérament propre à supporter les fatigues du métier.

Le génie, l'humeur, & les caracteres varient chez les bergers, comme parmi les autres hommes; les uns sont vifs & actifs, naturellement inquiets, se fatiguent beaucoup, & tourmentent quelquefois mal à propos leur troupeau par un excès de zèle & de bonne volonté; les autres sont tempérés, posés, & montrent plus de tranquillité & de présence d'esprit; ils ne s'agitent qu'à la vue du danger, & gardent leur sang froid dans toute autre rencontre; à qualités & à mérites égaux, du côté de la fidélité, de la vigilance & de l'expérience, un berger tranquille, pourvu qu'il ne soit pas lent, vaut mieux que celui qui est sans cesse en action, & qui s'épuise sans qu'il en résulte aucun avantage

ſenſible. La meilleure école pour former les bergers, c'eſt celle des vagans, que les bergers experts prennent à leurs ſervices, & avec leſquels ils partagent leurs fonctions. Les fils de berger jouiſſent du même avantage; la houlette eſt le ſceptre des bergers, il faut qu'elle ſoit garnie d'un crochet à l'extrémité ſupérieure, car quand il eſt queſtion d'arrêter un mouton pour le ſaiſir, il ſuffit que le berger le ſaiſiſſe par un pied de derriere avec le crochet, & il n'eſt pas pour lors néceſſaire de prendre l'animal par ſa toiſon.

Les fonctions & l'exercice de berger ſont ou habituelles, comme celles de garder & de conduire aux champs, ou accidentelles & périodiques, comme les veilles du parc & l'affourage des bergeries; s'il ſe trouvoit un climat où il n'y eût point de nuit, point d'hiver rigoureux, ou des chaleurs exceſſives, les fonctions du berger ſeroient de conduire perpétuellement ſon troupeau.

Le troiſieme chapitre du traité que nous analyſons, a pour objet la génération des bêtes à laine; il traite du bélier, de la brebis, du mouton & des châtrées; ces dernieres ſont des bêtes à laine femelles, qu'on a privées par l'amputation des parties eſſentielles à la génération. On reconnoit, voyez article *bélier*, un bon bélier aux ſignes ſuivans: il doit avoir la tête groſſe & ſans cornes, le front large, les yeux noirs, vifs & hardis, le deſſous des paupieres rouges & les gencives de même, les oreilles grandes, l'encolure haute & le corſage bien proportionné, la poitrine large, la queue bien garnie, le rable ferme, les jambes hautes & fortes à raiſon de la taille, la démarche libre, ferme & réſolue, la laine blanche, bien adhérente à la peau & exempte de toutes autres ſaletés, que de celle qui provient du lieu ordinaire, droite, friſée ou retapée ſelon l'eſpece.

Les béliers mal sains se reconnoissent aux marques suivantes, un œil blanc, pâle, livide ou jaune, & les gencives de même, une haleine puante, une langue chargée, une bouche infectée de chancres, de boutons & de cloches d'eau, un air abattu, une démarche chancelante, des gales & des dartres à la peau & au museau; on prétend que le bélier ou la brebis qui a le dessous de la langue noire, engendre des agneaux noirs ou bays, c'est-à-dire tachetés de gris, de brun ou de noir. Il est encore à observer qu'un jeune bélier qu'on fait saillir, avant que son tempérament soit formé, donne naissance à des agneaux de foible complexion & de petite taille. Autrefois on estimoit les béliers cornus, mais on est actuellement bien revenu à leur sujet; c'est un sentiment unanimement reçu dans nos provinces septentrionales, à commencer par le Berry, en Sologne, en Beauce, dans l'Ile de France, en Picardie & en Flandres, dans la Champagne, en Brie & dans la meilleure partie de la Normandie, qu'il est de l'intérêt des bergers & des propriétaires de ne pas renouveller & même d'anéantir les especes qui ont des cornes; quelques bergers prétendent qu'en écrasant ou déracinant les premiers germes de ces excroissances sur les os qui en font la base, elles ne repoussent plus: on pourroit tenter une pareille expérience. En Poitou & dans quelques autres pays, quand il y a tout lieu de craindre que les cornes nuisent à l'animal qui les porte, ou qu'elles soient de figure à blesser les autres bêtes du troupeau, on les lie au troisieme anneau, ou à un pouce du sommet de la tête, & il est encore plus expédient de les couper avec un fer chaud, tel qu'un morceau de faucille.

Les bêtes à toisons noires figurent assez mal dans un troupeau bien tenu; d'ailleurs la laine blanche est de beaucoup préférable à la noire, soit pour la teinture,

teinture, soit pour le commerce ; aussi faut-il bien se donner de garde d'admettre aucun bélier à saillir une brebis : on supprimera encore d'un troupeau tous les agneaux noirs qui naissent par cas fortuit, de peur que leur présence ne soit aux brebis pleines une occasion d'en concevoir de cette couleur.

En général rien ne contribue plus à se procurer de bonnes bêtes à laine que le choix d'un bon bélier, mais par malheur dans nos provinces on ne prête que très-peu d'attention à ce choix ; la conduite des Espagnols & des Anglois devroit être pour nous un sujet d'imitation. Ces deux peuples doivent au choix scrupuleux des bons béliers l'excellence & la bonne constitution de leurs meilleurs troupeaux.

Quant à l'âge & au service du bélier, M. l'abbé Carlier ne prescrit rien à ce sujet ; l'expérience, dit-il, doit être à cet égard le seul guide des bergers entendus ; les Flamands font travailler avec succès leurs béliers de la grande espece dès l'âge d'un an ; en Sologne on fait saillir les béliers antenois depuis l'âge de dix-huit mois jusqu'à deux ans, après quoi on les châtre & on les vend. Un bélier est usé en moins de trois ans, au lieu qu'une brebis saine portera jusqu'à ce qu'elle devienne *calabre*, c'est-à-dire, tant qu'elle conservera ses dents. Les béliers sont disposés à saillir dans tous les temps de l'année, mais ils ne peuvent rien exécuter à moins que les brebis ne soient d'humeur à répondre aux marques de leur empressement ; celles-ci ont un temps de rut, hors lequel il est rare qu'elles entrent en chaleur ; ce rut commence à la fin de Juin, ou vers la mi-Juillet, & continue jusqu'à la fin du mois d'Octobre.

Les anciens avoient soin de séparer les béliers des brebis dans le courant de l'année ; en Beauce,

dans une partie de la Brie, & en divers endroits de nos provinces, on nourrit séparément les béliers le long de l'année, & on ne les admet au troupeau que quand leur service devient nécessaire; cette méthode de nourrir à part les béliers, est la plus propre à les rendre vigoureux.

Dans les pays où l'on sépare les bêtes à laine en plusieurs troupeaux, on mêle les béliers avec les moutons, & ils n'approchent des brebis dans aucun autre temps que celui du rut; la pratique la plus commune en France, mais qui n'est pas la meilleure, est de laisser toute l'année les béliers avec les moutons, les brebis, les bêtes antenoises, & les agneaux de l'année; mais ceux qui agissent ainsi, renoncent à bien des avantages & courent même des risques.

Parmi les béliers il s'en trouve qu'on a peine à contenir, & il y en a d'autres qu'il faut exciter; on appaise la fougue des béliers trop vifs en diminuant leurs rations de nourriture, quand ils vivent séparément; on a recours à l'expédient contraire, c'est-à-dire, qu'on choisit & qu'on augmente les fourages aux mâles qui ont besoin d'être excités.

On use en Sologne d'une excellente méthode pour ménager en même-temps les forces & la santé du bélier & celles de la brebis; lorsque le temps du rut est arrivé, un laboureur qui a trois béliers, les lâche successivement de trois jours l'un, c'est-à-dire, que chaque bête, après un jour de travail prend deux jours de repos; cette méthode prévient bien des inconvéniens & même de fréquens accidens.

Un berger a assuré à M. l'abbé Carlier, qu'un laboureur son maître ayant admis un seul bélier vigoureux, nourri de grains dans une étable de brebis du soir au lendemain, ce mâle avoit couvert quarante-cinq femelles, qui avoient porté chacune un bon agneau.

Les sentimens sont fort partagés sur le nombre respectif des béliers & des brebis ; les uns fixent celui des premiers à quatre par cent brebis ; d'autres estiment qu'un seul bélier suffit à soixante, quatre-vingt & cent femelles. Le sujet de ce partage de sentimens provient uniquement de ce que chacun ne considere que les circonstances particulieres des lieux qu'il habite ; toute cette dispute est une affaire de nourriture & de tempérament, sur laquelle il n'appartient qu'aux bergers de prononcer d'après l'expérience.

Après avoir parlé des béliers, nous allons actuellement passer à l'examen des brebis, conjointement avec M. l'abbé Carlier ; une brebis, pour qu'elle soit bonne à la multiplication de son espece, doit avoir le corps long & grand, les os gros, eu égard à son espece, la tête fine & dégagée de cornes ; les yeux bien fendus, vifs & éveillés, le ventre grand & large, la queue courte, le haut de la tête, le cou & le dos bien garnis d'une laine blanche, nette, soyeuse & bien adhérente à la peau, la démarche libre. La force du tempérament est la premiere qualité nécessaire à une brebis, & on peut dire que la taille & la grandeur du corsage importent moins. Les brebis de mauvaise complexion se reconnoissent aux mêmes signes que les béliers de rebut ; le meilleur état d'une brebis prête à porter, est d'être entre deux chairs, ni grasse ni maigre.

Ces animaux portent cinq mois ou vingt-deux semaines ; elles ne portent pour l'ordinaire qu'une fois l'année, mais à la rigueur on pourroit les faire porter deux fois, il y a même des cantons dans la Provence, dans le Vivarais & vers la Franche-Comté, où un quart & un cinquieme des brebis agnelent à deux repriſes, on nomme *tardons* les agneaux de la seconde portée ; mais c'est un abus

qui est à éviter & qui est en quelque façon contre nature.

Le traitement des brebis pleines est beaucoup plus commode dans les provinces où les maîtres font garder séparément leurs femelles; quels que soient néanmoins les usages à cet égard, on donnera aux brebis pleines des meilleures nourritures que dans les autres saisons.

La saison des agneaux est un temps de moisson pour les propriétaires des troupeaux; quand les brebis sont de bonne complexion, & lorsqu'elles ont été bien nourries, elles n'éprouvent aucun accident au temps de leur délivrance; quand il leur survient des obstructions de lait, l'emplâtre de ciguë les fond, il amollit & dissipe les tumeurs en quatre ou cinq jours. On fait tomber & disparoître les petites croûtes qui se forment sur le pis, en les frottant avec du saindoux.

Les meres foibles & mal nourries, & les jeunes brebis qui portent pour la premiere fois, éprouvent assez souvent en agnelant un travail difficile; si le danger est évident, on sacrifiera l'agneau pour sauver la mere. L'agneau présente pour l'ordinaire les deux pieds de devant à côté de la tête; quand cela n'est pas, il faut le repousser avec le doigt, jusqu'à ce qu'il ait repris cette posture, quoiqu'il y en ait qui viennent à bien en présentant le train de derriere; les bergers qui ont les doigts menus peuvent saisir l'agneau & le tirer de force, quand après l'avoir repoussé plusieurs fois, il n'y a plus d'espérance qu'il se présente comme il convient. Les parties extérieures de la matrice, qui s'enflent avec inflammation, doivent être blasées avec du vinaigre à la quantité d'un verre, dans lequel on aura fait fondre une once de saindoux; quand on a épuisé toutes les ressources usitées en pareil cas,

on aura recours aux crochets. Rien n'eſt plus propre pour faire jetter aux brebis le reſte de l'arriere-faix, que de leur faire avaler un demi-verre de vin, dans lequel on aura mêlé la poudre de cinquante zeſtes de noix ſeches qu'on a pilé dans un mortier; M. Haſt-Fer prétend que dans les travaux longs & pénibles, le pouliot & la menthe en poudre, ou le ſuc de l'un ou de l'autre mêlé dans de la biere forte, accélerent la délivrance & pouſſent l'arriere-faix; on donne auſſi du vin avec de la muſcade, de l'eau de ſabine & de rhuë, du vin ou de l'eau d'abſynthe; mais à tous égards il vaut mieux laiſſer agir la nature que d'uſer de potions & de remedes confortatifs. Dans les chûtes de matrice, le berger prendra un ſecond qui ſaiſira les deux pieds de derriere & les tiendra élevés, repouſſera pour lors doucement la matrice avec le doigt & la remettra dans ſon état naturel; & pour obvier à une ſeconde chûte, il paſſera dans les levres extérieures de cette partie, à l'aide d'une aiguille, un brin de fil fort & lice, qu'il nouera enſuite; il fera cependant enſorte que cette ligature ne puiſſe empêcher le paſſage de l'urine. Celui qui opere doit avoir les doigts frottés de beurre, les ongles coupés très-courts & bien unis.

La brebis ſe délivre à l'étable ou dans les champs; quand c'eſt dans les champs, le berger la mettra à l'abri juſqu'à ce qu'il retourne à la maiſon avec ſon troupeau, & il rapportera le ſoir l'agneau dans un coin de ſon manteau. Une brebis ne porte ordinairement qu'un agneau, ſi elle en a deux, on donnera le moindre à une mere qui a perdu le ſien, quand c'eſt pour la premiere fois qu'elle met bas, il faut en avoir un ſoin particulier, de peur qu'elle n'abandonne ſon agneau; on la placera dans un endroit ſéparé, ou dans un angle de la bergerie, où on aura formé un réduit avec des claies; on ſe

gardera bien de prodiguer des alimens à la brebis le jour de sa délivrance, de peur que la diarrhée ne lui survienne.

Les femelles qui allaitent, jouissent d'une meilleure santé que celles qui n'ont point d'agneau, c'est pourquoi dans le cas où une mere perd son petit sans pouvoir lui en substituer d'autre, on la traira deux ou trois fois & le lait se dissipera.

Dans quelques provinces telles que dans la Beauce, dans la Normandie & le Hainault, il arrive souvent que des rats & des reptiles sucent le lait des brebis; c'est aux bergers & aux maîtres à chercher les moyens de détruire de pareils animaux.

Les agneaux trop avides de tetter frappent de leurs nez les mammelles de leurs meres, au point de les rendre quelquefois bleues & livides; dès que cet accident est sensible, on délaie de l'argille ou de la terre grasse, qui n'a pas vu le jour, dans du vinaigre, & on en oint la contusion cinq ou six fois; on peut prendre aussi de la seconde pelure d'oignon, on la fait bouillir avec du vinaigre jusqu'à la consistence d'une gelée; on en frotte pareillement les mammelles.

Quand les brebis n'ont pas assez de lait pour allaiter leurs agneaux, on fera hacher tout menu des navets, on les saupoudrera de son & de farine, & on en donnera tous les soirs à ces brebis; à défaut de navets, on peut employer des carottes & des pommes de terre. La quantité d'un chapeau suffit pour trois ou quatre brebis; on fait aussi usage pour cet effet de différens joncs tendres, on les pile & on les mêle avec le son, ils produisent le même effet que le navet & la carotte; il se trouve des pis douloureux & sensibles, qui ne permettent pas aux meres de laisser tetter leurs agneaux; on dissipe cette sensibilité & on endurcit le pis en passant doucement dessus, & à plusieurs reprises, du foin & de la paille longue.

On eſt dans l'habitude en Limouſin de ſevrer les agneaux à quatre ou cinq ſemaines, & de traire les meres pendant ſix mois; on y mêle enſuite le lait de brebis avec celui de vaches, & on en fait des fromages de *coillade*. Aux environs de Taraſcon en Provence on trait les brebis la plus grande partie de l'année; on fait uſage de leur lait pour des fromages, du caillé, des crêmes, des recuites & même pour du beurre, qu'on mange très-bien ſur le pain; les Rouergeois mêlent enſemble par parties égales le lait de brebis avec celui de chevre; ils font du beurre avec le lait pur de brebis, & de très-bons fromages, qu'on porte aux caves de Rochefort, voy. art. *fromages*. Les Auvergnats font auſſi un fréquent uſage du lait de brebis; ils en convertiſſent une partie en fromages, on donne aux meilleurs le nom de *ſenectaires*. En Bretagne le lait de brebis ſert entr'autres choſes à faire des fromages de pluſieurs ſortes & du beurre à friture.

Le premier ſoin d'une bonne mere dans les brebis eſt de lécher ſon nouveau né; quand elles ſe négligent à cet égard, on peut les y engager par quelques appas qui flattent leur goût; il ſuffira de ſaupoudrer l'agneau de ſon, ce ſera le vrai moyen d'exciter la mere à le lécher. Quand les jeunes meres, qui n'ont pas encore allaité, refuſent leur pis à leurs nouveaux nés, on les prendra & on les tiendra dans l'attitude qui convient, à une ou à pluſieurs repriſes; & lorſque l'agneau manque de diſpoſitions pour prendre le chemin de la mammelle, on le lui montrera en le maniant le plus légerement qu'il eſt poſſible, & en le chatouillant ſous la queue.

On reconnoit les bons agneaux aux ſignes ſuivans; ſi l'humidité de leurs corps eſt jaunâtre, c'eſt, dit-on, l'heureux préſage d'une bonne conſtitution, & une preuve que la mere jouit d'une bonne ſanté:

quand un agneau de trois ou quatre jours a sur le devant & sur d'autres parties du corps des poils longs & roides qui tombent peu après, c'est un indice qu'il aura la peau fine & longue, & si ses pieds & ses membres sont gros & forts, c'est une marque qu'il deviendra grand & robuste; au bout de quinze jours on connoit la figure, le corsage & la constitution qui caractérisent un agneau, lorsqu'il sera grand; à peine les agneaux seront-ils sortis du ventre de leurs meres, qu'il faudra leur faire prendre l'air aux premiers jours beaux & sereins; parmi les différens agneaux, ceux qui sont propres pour la propagation se reconnoissent au bout de trois semaines, & à sept semaines le berger les peut conduire aux champs; il fera un choix des premiers nés, & il laissera les autres à la bergerie, jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge & les forces convenables; d'abord il ne les conduira dehors que de deux jours l'un, & il ne s'éloignera pas trop de la ferme, de peur de les fatiguer. Sur le soir au retour du grand troupeau, il séparera les agneaux de leurs meres, & il les mettra dans une étable à part, où il aura eu soin de préparer auparavant les nourritures convenables. (voy. art. *agneau.*) On commence d'abord par leur donner dans de petites auges de la mie de pain qu'on mêlera avec un peu de bled, pour les habituer à manger. Dès qu'ils ont pris goût à cette nourriture, on leur présentera de l'orge, du lentillon, du lupin, des pois gris, un peu de gerbée, de trefle sec, du foin fin sans poudre & en petite quantité, de l'avoine en gerbe, & très-peu de son. Leur premiere boisson sera de l'eau blanchie avec de la farine; on nomme cette premiere séparation des agneaux d'avec leurs meres, *sevrage de nuit.* Les agneaux viennent rarement à bien dans les années pluvieuses, les nourritures humides qu'ils prennent aux champs, leur lâchent le

corps & les font dépérir; les meilleurs remedes à ces maux, c'eſt de leur donner une bonne nourriture en provende & en fourages ſecs au retour des champs; il ne faut pas non plus laiſſer à diſcrétion les agneaux dès leur premiere ſortie, on court riſque de les voir périr par la diarrhée, l'hydropiſie & la pourriture; les agneaux de nos provinces méridionales, dit M. l'abbé Carlier, éprouvent dans les années de ſéchereſſe une eſpece de morve, qu'on nomme *primage*, mais cette maladie n'eſt pas contagieuſe. Lorſque le jeune animal veut boire, il ſort de ſes naſeaux une humeur viſqueuſe qui corrompt l'eau & l'empêche de ſe déſaltérer; le même écoulement reparoit, dès qu'il commence à manger; on a éprouvé qu'en faiſant avaler à ces jeunes bêtes un peu de lard roti ſur une pelle, ce remede guériſſoit la plupart & ſoulageoit les autres; quelquefois les agneaux ſont attaqués d'ardeurs & d'échauffures, accompagnées d'un peu de fievre. Si l'on s'apperçoit que le mal vient du lait, on traira la mere, on coupera ſon lait avec une égale quantité d'eau de pluie, & on le fera boire au petit.

On coupera aux agneaux l'extrémité de la queue à un mois, ſix ſemaines ou deux mois, par un temps doux & tempéré; ce retranchement ſe fait en tordant la queue à l'un des nœuds, où l'on veut qu'elle ſe termine; on laiſſe ordinairement en ſon entier celle des mâles & des châtrices, cependant les bergers diminuent de quelques doigts la queue de leurs mâles, & en cela ils font très-bien; la plaie qui ſuit l'amputation ſe guérit d'elle-même, & quand on veut en accélérer la guériſon, on la frotte avec un onguent fait avec du ſuif de bouc & de la cendre de chêne qu'on étend ſur un linge, & qu'on attache à l'extrémité de la queue, ou bien on prépare un autre onguent avec du goudron & un peu de verd de gris, & on l'incorpore avec du ſuif de

bouc. On sevre pour l'ordinaire les agneaux à quatre ou cinq mois de leur naissance.

On billonne les agneaux mâles qu'on ne destine pas à la propagation, cela se fait de trois manieres différentes: par incision, par ligature, & en bistournant. On opere par incision de deux façons différentes, l'une se nomme *châtrer en agneau*, & l'autre *châtrer en veau*; pour faire la premiere opération, le berger commence par tirer un peu la peau de la bourse, & repousse doucement les testicules avec les doigts: il fait ensuite à la peau de la partie inférieure une ouverture assez grande pour donner passage aux deux boutons. Il applique les deux pouces à la naissance de la racine des testicules, les saisit tous deux avec les dents, les tire fortement & lentement, jusqu'à ce qu'il les ait extirpés avec les racines. La précaution d'appuyer les deux pouces empêche que l'effort n'emporte la partie du bas-ventre où les racines sont adhérentes; l'opération faite, on tire doucement avec les doigts le conduit de l'urine pour le remettre en état, après quoi on rapproche les chairs & l'on frotte les levres de la plaie avec du saindoux, ou avec la salive de tabac.

La châtre en veau se fait aux animaux dont elle prend le nom, en ouvrant l'un après l'autre les côtés extérieurs des testicules, & en arrachant l'un & l'autre avec les doigts à deux repriſes; on frotte ensuite les levres de chaque plaie avec du saindoux; la premiere des deux méthodes est la plus sûre, son succès dépend en grande partie de l'attention à choisir un temps doux & un air tempéré, vers la fin d'Avril ou au commencement de Mai, le froid empêcheroit les chairs de reprendre, & les chaleurs causeraient la gangrene.

Quant à l'opération par ligature, elle est insuffisante, elle ne peut détruire les germes & les ra-

tines des testicules, nous n'en ferons donc pas mention ici. Il n'en est pas de même de la châtre en tournant; ceux qui la mettent en usage saisissent la partie supérieure de la bourse à la naissance des testicules, & tordent cette partie; ils repoussent ensuite chaque bouton des testicules qu'ils font rentrer entre cuir & chair, où ils se fondent; ils ramassent les peaux qui contenoient les boutons & les serrent avec une ficelle, de peur qu'ils ne retombent, ils laissent subsister la ligature plusieurs jours.

On ne châtre pas seulement les agneaux mâles, mais on châtre aussi les femelles; pour rendre châtrices les agneaux femelles, on s'y prend de la maniere suivante : celui qui opere, ouvre le flanc gauche de la bête, par une incision latérale assez grande pour que deux de ses doigts puissent atteindre à la matrice, après avoir détourné doucement les intestins qui se présentent; cette partie de la génération est garnie des deux côtés dans sa longueur d'une espece de membrane entrelassée de veines, de fibres, de filamens & de corps graisseux, comme la coëffe qui nage sur les boyaux; l'ouvrier détache ces deux membranes l'une après l'autre avec l'ongle du pouce, & les expose sur un plat, pour que le maître juge si l'opération a été bien faite; après quoi on recoud l'ouverture du flanc avec un fil bien lice; on aura l'attention de faire la suture en soulevant les chairs, de peur que l'aiguille ne pique les intestins; on frotte ensuite cette suture avec un peu de saindoux, & les chairs se rejoignent en peu de temps. Les bergers de Picardie s'abstiennent de frotter, ils prétendent que les chairs reprennent plus vîte.

L'opération des châtrices demande une main légere, exercée, & un instrument bien tranchant; l'état des brebis châtrices n'assujettit à aucun soin,

elles en sont plus fortes & plus robustes, on les séparera seulement du troupeau pendant le temps du rut, de peur que les béliers se fatiguent inutilement pour les contenter.

Dans le quatrieme chapitre, M. l'abbé Carlier parle des troupeaux & de leur formation; les bêtes blanches ont toutes les années une dénomination particuliere; les agneaux conservent ce nom depuis le moment de leur naissance jusqu'au terme d'une premiere année révolue; voy. art. *agneau*. D'un an à dix-huit mois, on distingue ces jeunes bêtes par l'expression *d'agneaux de l'année passée*; de quinze & dix-huit mois à deux ans, on appelle *antenois* les mâles, & *antenoises* les femelles; ce temps passé l'âge & les noms dépendent du nombre & de la figure des dents: les agneaux d'un an ont la mâchoire inférieure garnie de huit petites dents pointues comme celles des jeunes chiens; il ne leur en pousse jamais à la mâchoire supérieure; à deux ans il leur tombe deux dents canines qui font place à deux palettes ou dents mâchelieres; deux nouvelles dents pareilles à ces dernieres paroissent l'année suivante & marquent trois ans; deux autres à quatre ans & deux autres à cinq ans, ce qui fait huit en tout, après ce terme une bête cesse de marquer; il y en a dont la pousse des dents anticipe ces différens termes; les bergers appellent *ronds* & *oronds* les moutons qui ont toutes leurs dents; ils reconnoissent le surplus des années à des signes arbitraires & à des marques qu'ils font eux-mêmes; enfin ceux de ces animaux qui commencent à perdre leurs dents se désignent par les qualifications de *breches* & de *calabres*. La perte des dents est communément un fâcheux prognostic pour les brebis, c'est pour elles l'avant-coureur d'une fin prochaine; quand on s'appercevra de la chûte prochaine des dents des brebis, on fera donc bien de les engraisser pour en tirer parti;

on rapporte néanmoins le trait d'un gentilhomme qui a prolongé jusqu'à douze ans la vie d'un mouton privé de ses dents dès l'âge de six ans; l'animal avoit été nourri de pain & de grain broyé qu'on faisoit pétrir; ayant été tué à cet âge, la chair se trouva très-bonne, & l'on tira de son corps une grande quantité de suif. On peut dire en général que la différence d'une vie plus longue & plus courte dans les brebis dépend du suc & de la nature des pâturages.

Les bêtes qui pâturent habituellement dans des bas-fonds & dans des endroits humides, passent rarement l'âge de cinq ans sans dépérir. Une bonne race élevée dans des lieux découverts, secs & bien aérés, profitera jusqu'à huit ans, quelquefois jusqu'à dix; toutes choses égales d'ailleurs, une bête à laquelle on épargne la nourriture, vivra un ou deux ans moins qu'une autre de même race, qui n'aura manqué de rien.

On nomme *troupeau* une quantité suffisante de bêtes à laine capable d'occuper un berger; un troupeau ne peut être moindre que de 100 ou 150, & pour l'ordinaire il en renferme depuis 300, 400, 500, jusqu'à 600 bêtes; quand les troupeaux excedent cette quantité, ils demandent un travail & des soins auxquels le ministere d'un homme seul ne peut pas suffire; un berger préposé à la conduite de 1200 ou 1500 bêtes, est obligé de partager ses fonctions avec un second ou avec plusieurs vagans: mais cela est rare en France; il n'en est pas de même en Espagne, les grands troupeaux y montent à plusieurs milliers.

Il y a une police établie presque par-tout de proportionner le nombre des troupeaux, & celui des bêtes à laine qui les forment, à la nature & à la quantité des mesures de terre renfermées dans l'arrondissement d'une paroisse, d'un hameau, d'un

territoire; vers Tarascon en Provence on admet les troupeaux aux pâturages à raison de 60 bêtes par charrue; on a un reglement général du parlement de Paris, portant que le nombre de ces mêmes animaux dans les districts des paroisses, hameaux & fermes, sera d'une bête par arpent. M. l'abbé Carlier entre ensuite dans des détails très-circonstanciés sur la formation des troupeaux, nous ne suivrons pas cet auteur dans tous ces détails, ils sont trop longs & même un peu minutieux, d'ailleurs nous y reviendrons à l'article *troupeau*.

Le cinquieme chapitre du traité de M. l'abbé Carlier parle des pâturages & des fourages, nous n'en donnerons pas ici non plus l'extrait, nous en faisons suffisamment mention aux mots *fourages* & *pâturages*, voy. ces articles. Le sixieme chapitre concerne le parc & les bergeries, de même que des observations sur le loup; nous nous restraindrons seulement, en donnant l'extrait de ce chapitre, à ce qui a rapport au parc, ayant parlé ailleurs des bergeries, & ayant déja donné dans ce dictionnaire un article très-intéressant sur les loups, voyez *bergeries* & *loups*.

Parquer, c'est renfermer un troupeau dans des palissades mobiles, en plein air & au milieu des champs; le parcage s'exécute ordinairement pendant les nuits de l'été.

L'enceinte d'un parc est donc formée de claies posées bout à bout, sur la surface d'un champ; sa figure est celle d'un quarré parfait ou d'un quarré long; on appelle claie un assemblage de baguettes flexibles de coudrier ou de tel autre bois léger, verd & pliant, entrelassées & croisées en sens contraire sur des montans de même matiere; l'ouvrier lui donne la forme d'un quarré long de neuf pieds sur quatre pieds & quatre pieds & demi à cinq pieds de hauteur; chaque claie est accompagnée d'une crosse destinée à la contenir & à la joindre avec l'ex-

trémité de la claie suivante; la crosse est un bâton de sept à neuf pieds, traversé de deux chevilles à l'extrémité supérieure, l'autre bout est percé d'une mortaise à jour, propre à recevoir une longue clef de bois applatie; quelques jours avant le commencement du parc, le maître du troupeau fait voiturer les claies sur les lieux avec la cabane où le berger doit se loger; cette cabane est une espece de lit d'alcove couverte d'un toit, composée de planches & d'une porte fermant à clef. Cet asyle ambulant est posé sur deux essieux soutenus par quatre roues, ou traversé d'un seul essieu passé dans deux roues. Les quatre roues donnent à la cabane une assiette solide, & sont plus commodes. La loge se meut & se transporte en passant les traits du cheval dans deux chevilles ou crampons qui saillent de la partie inférieure ou pignon de face; les cabanes à deux roues se terminent par un double limon comme les charrettes; le train de devant est soutenu par un chevalet tenant à la voiture, qui se plie & se dresse à volonté. Le choix de ces deux constructions dépend du local qui les décide.

La premiere sorte convient dans les pays plats & unis; la cabane accompagnée de limon réussit mieux dans les terreins d'une surface inégale.

Quant au placement du parc, voici comme il se fait: le berger détermine l'enceinte en mesurant le terrein avec une perche, ou de ses pas, à raison de trois pas par chaque claie. Il dresse le parc en soulevant une premiere claie avec la crosse qu'il pose sur une épaule, & la porte sur son dos à l'endroit où il a tracé ses lignes. Il transporte de même une seconde & une troisieme claie à la suite l'une de l'autre; à mesure qu'il avance il passe l'extrémité supérieure de la crosse, dans une ouverture ménagée à l'endroit où les deux clefs empiétent l'une sur l'autre. Ces ouvertures & celles qui regnent

le long de la claie se nomment *éperneaux*, tandis que les deux chevilles tiennent en respect le haut des claies, le bout qui est la base de la crosse les maintient. Cette base est assurée par une clavette de bois qu'on a passé dans la mortaise, & qu'on enfonce dans la terre à coups de maillet; si la résistance des crosses n'est pas assez forte pour faire joindre exactement les clefs des angles, on assure ces clefs en les arrêtant avec une corde; la force du vent & le côté d'où il souffle déterminent la direction des crosses; plus elles sont longues, plus le parc est affermi contre l'impétuosité des vents; un berger porte trente claies en changeant deux & trois fois par nuit, on nomme chaque changement coup de parc; si le nombre des claies se monte à quarante, il a besoin d'un second; la proportion du nombre des claies & des bêtes de moyen corsage est de dix claies par cent bêtes, quarante suffisent pour cinq ou six cents; on peut néanmoins changer cette disposition relativement à la nature des amandemens dont les terres ont besoin, selon la longueur des nuits, la taille des bêtes & la force des pâturages.

Chacun connoit l'utilité des parcs, il est inutile d'en parler ici, mais ils n'ont pas lieu pour nos provinces septentrionales; dans certains endroits on ne fait parquer les moutons que pendant l'été, dans d'autres on les fait parquer pendant tout l'hiver, ces animaux menent ainsi une vie sauvage, cela peut avoir principalement lieu pour nos provinces méridionales.

M. l'Abbé Carlier traite aussi des bergeries, voyez ce que nous en avons dit au mot *bergerie;* nous n'y reviendrons pas ici. Notre auteur donne ensuite la description d'un parc domestique, ou d'un parc d'hiver; ce qui en a donné l'idée, c'est l'expérience qu'on a faite en Normandie du côté de Rouen, vers

1762,

1762, que les toisons des moutons qui passent ainsi l'hiver augmentent du quart en quantité, & de plus du double en qualité, quand on a soin de tenir le troupeau proprement : on a aussi observé que cette exposition détruit le jarre & prévient la chûte de la laine au printemps. Le sieur George Petit, laboureur du Vexin, en la paroisse de Genainville, instruit de ce qui se pratique en Angleterre, en Irlande, &c. où l'on expose les moutons au grand air, même pendant les temps les plus rigoureux de l'année, a essayé de faire parquer la moitié de son troupeau dans sa cour pendant l'hiver de 1762, il a fait enfermer l'autre à l'ordinaire dans les étables; la moitié qui a parqué, n'a essuyé aucune espece de maladie, la laine a considérablement augmenté en quantité & en qualité, tandis que l'autre partie renfermée dans les bergeries a été sujette à tous les inconvéniens qui arrivent ordinairement; on trouve gravé dans le traité de M. l'abbé Carlier le plan d'un parc d'hiver, & la coupe de ce plan; nous invitons nos lecteurs de l'examiner dans l'ouvrage même de cet auteur.

Le loup devient ensuite le sujet des réflexions de M. l'abbé Carlier; voyez ce que nous en avons dit à l'article qui le concerne, & l'extrait que nous y avons rapporté du traité de M. Delisle du Moncel. Cet animal emploie toutes sortes de ruses, quand il veut surprendre un troupeau au parc, ou attraper une proie; deux, trois & quatre se réunissent, un seul attaque tandis que les autres demeurent en embuscade. Ces derniers ayant pris leur poste au-dessous du vent, l'agresseur se présente au-dessus du côté opposé, & fait tous les mouvements qu'il croit propres à jetter le trouble & l'épouvante dans le troupeau. Les moutons effrayés rompent les claies & se répandent dans la campagne, c'est alors que les loups qui attendoient le moment du dé-

ſordre, quittent leur poſte, fondent ſur les bêtes diſperſées, & font un carnage affreux; non contents d'égorger les bêtes qui doivent leur ſervir de pâture, ils déchirent indiſtinctement toutes celles qu'ils peuvent joindre dans l'eſpoir que demeurant ſur la place, ils reviendront ſucceſſivement les prendre; celui qui a attaqué ne s'oublie point, après avoir fait quelques feintes de fuir pour amuſer & donner le change au berger & aux chiens, il fait un circuit & revient prendre ſa part du butin.

Le loup ſeul ſans témoin & ſans compagnon eſt plus fin, plus réſervé que quand il marche avec d'autres. Il a pluſieurs rôles à jouer, & doit ſe comporter en ennemi qui attaque, qui combat & qui enleve ſa proie; il s'avance d'abord à pas comptés contre le vent, il examine avec des yeux de lynx l'aſſiette des claies, il ſonde le terrein s'il eſt meuble ou compacte; apperçoit-il un jour ſur la terre, ou un défaut entre deux claies, il gratte & tâche d'écarter avec ſon muſeau les deux bouts des claies & cela avec tant de légereté & à ſi bas bruit, qu'il ſe trouve gliſſé dans le parc ſans avoir été vu ou entendu des moutons; il fait alors dans le parc ce qu'on dit du loup renfermé dans la bergerie, il étrangle, il maſſacre: la frayeur ſaiſit le reſte du troupeau, qui force les claies & prend la fuite. Cet ennemi n'eſt pas moins furieux dans la déroute que dans le combat; il continue le carnage juſqu'au moment où le berger ſurvient avec ſes chiens, & quand il touche à l'inſtant critique, où il court riſque à ſon tour de perdre la vie, il ſaiſit par le cou un des moutons à qui il a donné la mort, le charge ſur ſon dos & fuit avec cette proie.

On a cent expédiens pour prendre & écarter les loups; on les éloigne en allumant des feux, ou en entretenant une fumée épaiſſe avec le ſecours du fumier, ou de la paille mouillée, dont on couvre

un brasier; on fait aussi fuir le loup en battant le fusil; l'odeur de la poudre à tirer l'écarte, & à plus forte raison les coups de mousquet; cet animal est aussi tellement ennemi de l'harmonie, que le son des instrumens le fait fuir; M. l'abbé Carlier dit avoir ouï raconter d'un ménestrier de village, qu'ayant trouvé à sa rencontre deux loups mârins, il leur avoit donné quelques petites provisions qu'il rapportoit d'une nôce. Les loups ayant tout dévoré, le menaçoient encore; le ménestrier auquel il ne restoit que son violon, leur joua un air qui mit ces animaux en fuite. Indépendamment de ce trait, il est certain que le son des instrumens écarte le loup, & que les moutons y prennent un plaisir singulier. Un berger attentif distingue à la voix de ses chiens, si le loup rode autour du parc; quelques-uns ont coutume de pendre des sonnettes au cou d'une douzaine de moutons, à la premiere alerte le bruit de ces sonnettes les instruit du danger.

Dès qu'un berger est averti de l'arrivée du loup, il doit lâcher sur lui ses chiens, & tirer un coup d'armes à feu: un pétard d'un sol fait l'effet d'un coup de fusil pendant la nuit; un tison ardent, des étincelles tirées d'un caillou avec un briquet, ou par le choc de deux pierres à fusil; quelques lambeaux attachés à des piquets, pourvu qu'on les varie, la voix & les cris du berger éloignent le loup.

Certains laboureurs proposent comme un moyen infaillible pour empêcher les loups d'approcher du parc & des bergeries mal assurées, de faire filer des cordes d'une étoupe la plus grossiere, & de planter de petits piquets de distance en distance, sur lesquels on étend ces cordes; l'odeur du chanvre & des cordages fraîchement travaillés, fait autant d'impression, à ce qu'ils disent, sur le loup que la poudre à tirer; il est à propos, ajoute-t-on, d'en avoir de

rechange & de plusieurs façons, de varier la position des piquets de temps en temps, & la raison, c'est que le loup s'accoutume peu à peu à ce qu'il voit continuellement & passe.

Le septieme chapitre du traité de M. l'abbé Carlier est uniquement destiné à la vente & au produit des bêtes à laine; comme nous avons eu occasion d'en parler différentes fois, nous n'y reviendrons pas ici. Il n'en sera pas de même du chapitre huitieme, qui concerne les maladies, on ne peut assez s'étendre sur un objet aussi intéressant.

La plupart des maladies ont leur source dans trois causes extérieures & accidentelles; un air épais & impur, une mauvaise nourriture, & la négligence & l'ignorance du berger; les dépôts, la dissolution du sang & les éruptions, se sous-divisent en un nombre prodigieux d'incommodités qui varient à raison des climats chauds ou froids, & des années seches ou pluvieuses; les anciens réduisoient ces infirmités des bêtes à laine à trois principales: la fievre, la galle, les excoriations & les piquures. Ils rapportoient à la fievre toutes les maladies internes & à la galle toutes les maladies éruptives; M. l'abbé Carlier réunit sous huit classes principales toutes les maladies des bêtes à laine; dans la premiere, il place la fievre, le frisson & la courbature; dans la seconde, les tranchées & la colique, la diarrhée, la dyssenterie & le pissement de sang; dans la troisieme, l'enflure & ses especes, le gonflement causé par la pâture des mauvaises herbes, par les insectes, par les vents, l'araignée, &c.; dans la quatrieme, le feu & ses branches; dans la cinquieme, la galle & le bouquet, le chancre & le scorbut; dans la sixieme, le claveau; dans la septieme, le tournis & l'étourdissement; & dans la huitieme, l'hydropisie, la gouëtre, la pourriture, & la fagoue au poumon & au foie: le boitement,

les plaies & les fractures sont nombre à part, & ne se comptent point parmi les maladies d'humeurs.

Notre auteur commence ce traité des maladies par des généralités, pour les prévenir, de même que les mortalités & pertes des bêtes à laine; il faut, dit M. l'abbé Carlier, attaquer l'humeur dans son principe, aider la nature sans lui faire violence par la diete & par l'exercice des champs; donner de l'air aux étables; regler les nourritures sur la complexion & le corsage des bêtes, sur la qualité des pâturages & des fourrages & sur la saison, & en général éviter la rencontre des troupeaux affectés d'un mal contagieux; on s'épargne par-là les désagrémens de se consumer en frais de drogues, qui ne guérissent pas toujours, & qui, en faisant disparoître la maladie principale, alterent souvent le tempérament de la bête, & font prendre à l'humeur un cours plus dangereux. Les causes des maladies du cheval & celles du mouton, continue M. l'abbé Carlier, sont totalement différentes; le cheval par la nature des services qu'il rend à l'homme, comme de porter, de tirer, de courir, &c., éprouve des fatigues qui dérangent souvent l'économie & le ton de ses parties; la vie tranquille du mouton le met à l'abri des dangers résultans de toute espece de situation forcée: son genre de vie a plus de ressemblance avec celui du chien & du chat, qui étant en liberté & nourris d'alimens sains n'éprouvent que des indispositions passageres.

Un berger qui sçait sa profession, est rarement obligé de recourir à d'autres remedes que le tabac, le sel, la thériaque, le vin, le vinaigre, la saignée, les lavemens, les fumigations & l'exercice. On augmente la vertu du tabac, en le faisant tremper dans de l'eau de sel, mais il fait beaucoup plus d'effet étant mâché qu'en infusion; cependant quand le nombre des bêtes est trop grand, & que le ber-

ger ne peut pas suffire à mâcher la quantité nécessaire, il fait infuser le tabac dans du lait nouveau trait, dans le vinaigre ou dans l'eau de sel, à raison d'une once par chopine de liqueur ; l'infusion se fait à froid dans un vase bien fermé pendant vingt-quatre heures ; on regle les doses du tabac, de même que celle des autres ingrédiens, sur la nature & les progrès du mal, sur l'âge & le tempérament des bêtes. Quant au sel, comme il se trouve souvent trop cher, on le remplace en maladie, par un usage réfléchi des plantes suivantes : qui sont la gentiane, le romarin, la sauge, la rhuë, l'aunée, le lierre, les baies de sureau, de genievre, de laurier, les bourgeons de houblon, les sommités d'absynthe, la véronique, la semence d'ortie, l'angélique, la racine de chardon benit, la graine ou semence de frêne, le tamarisc, le persil, les raves noires, l'ail, l'hysope, la moutarde, l'écorce de bouleau, les bourgeons de coudrier & de bouleau, les baies d'hieble, la livêche, la pimprenelle, l'eupatoire femelle bâtarde, la tormentille, la tanaisie, &c On met infuser ces plantes dans l'eau ou dans le lait, & quand on n'a pas la facilité de se procurer toutes ces especes de plantes, on donne en aliment de l'avoine, de la luzerne seche, de la bruyere seche, du geneſt mûr, & toutes les especes de feuillages & d'herbes qui passent pour avoir une vertu dessicative ; l'urine humaine supplée aussi très-souvent & très-avantageusement à l'usage du sel, étant donnée en potion.

La thériaque & l'orviétan s'emploient avec succès, dit M. l'abbé Carlier, contre l'effet des insectes venimeux que les bêtes avalent en pâturant, & contre les herbes grossieres qu'elles ont mangé avec une trop grande avidité ; la thériaque n'est pas moins bonne dans les crises violentes & subites provenant d'humeur & d'un défaut de digestion,

c'eſt un excellent cordial, on l'étend ſur du pain.

Le vin, le cidre & la biere, ſervent à accélérer & à faciliter les éruptions, à diſſiper les humeurs aqueuſes & à fortifier; on les fait chauffer dans un vaſe, & on y rape de la muſcade, s'il eſt beſoin d'en augmenter la vertu; on les rend plus actifs en y faiſant tremper des morceaux de pain rotis, que le mouton mange avec plaiſir; cependant ce remede eſt très-dangereux dans les maladies inflammatoires; c'eſt mal à propos que bien des bergers en font uſage, ſans avoir auparavant conſulté la nature de la maladie. Le vinaigre produit un effet tout contraire, auſſi eſt-il très-bon pour rafraîchir, on le fait entrer dans les breuvages anti-ſcorbutiques & anti-peſtilentiels.

La ſaignée eſt très-uſitée pour les brebis, les bergers la pratiquent avec la pointe de leur couteau, avec une flamme de maréchal, avec la pointe d'un canif, ou avec la dent de brochet, à l'endroit le plus près du ſiege de la maladie. Ils ſaignent au-deſſus du jarret, quand le mal regne le long du corps, ſous le gros de la queue à deux doigts du fondement, à l'épaule, à la jugulaire, entre les deux yeux & au front, à l'onglet en coupant le bout du ſabot; ils font auſſi couler du ſang de l'oreille après l'avoir fendue & en la battant: on en fait pareillement couler de la queue en inciſant l'extrémité, & en coupant un ou deux nœuds; les veines de la tête & de deſſous la queue, ajoute M. l'abbé Carlier, rendent plus de ſang que les autres; la veine ſe ferme avec une épingle comme aux chevaux, ou avec la cendre qu'on y tient appliquée un inſtant, ou bien l'ouverture ſe ferme d'elle-même dès que le ſang ceſſe de couler; la ſaignée eſt de tous les remedes le plus prompt & le plus ſalutaire contre les coups de ſang & dans les maladies inflammatoires, mais elle eſt contr'indi-

quée dans les incommodités qui ont un excès d'humidité pour cause prochaine ; on ne peut assez saigner dans les maladies aiguës & subites.

Les lavemens sont aussi très-en usage dans les maladies des bêtes à laine, ils rafraîchissent ces animaux, & font des merveilles dans la constipation ; quand on veut donner un lavement aux moutons, on tient la tête de ces animaux entre les jambes, & on lui souleve le train de derriere en le prenant par la queue ; on commence par le défienter en débouchant le fondement avec un doigt qu'on y insinue, après l'avoir trempé dans l'huile ou dans le beurre ; il ne faut souvent que cet expédient pour rendre le corps libre ; quand les matieres se trouvent trop durcies, on verse dans l'anus, au moyen d'un bout de sureau, dont la moëlle a été ôtée, de l'urine d'homme nouvelle, de l'eau de savon, du beurre fondu, ou de l'huile battue avec de l'eau de sel, on y ajoute deux pincées de tabac par demi-septier ; si la constipation est excessive, on prend une chopine de lait doux, qu'on fait cailler avec de la biere, on y joint deux cuillerées de beurre, deux cuillerées de savon blanc, & une demi-poignée de sel ; le tout étant mêlé & fondu ensemble se verse dans l'anus de la bête. Le petit lait & le savon produisent pour l'ordinaire un effet aussi prompt & aussi assuré que les remedes compliqués.

On ne donnera aux brebis des purgations qu'à propos, & quand on les purgera, ce sera avec de l'eau de sel & de tabac ; avec deux gros de soufre dans une chopine de lait ; avec une poignée de feuilles de bouleau & autant de houblon, infusés dans un demi-septier d'eau ; enfin avec de l'urine humaine & de l'eau, par égale portion.

Les fumigations sont toujours très-salutaires aux bêtes à laine pour chasser & renouveller le mauvais air ; elles sont même un préservatif dans les

maladies contagieuses; les meilleures drogues sont l'encens mâle, les baies de genievre, l'assa-fœtida, les raclures du bois de cerf, de corne de bœuf, &c.

L'utilité de l'exercice au grand air est universellement reconnu, & même quand il arrive aux bêtes à laine d'être travaillées de mal-aise & de courbature, sans aucun signe qui fasse connoître le genre d'incommodité qui doit en résulter, on use en Auvergne & en Sologne de l'expédient suivant.

Le berger fait autant de liens de paille ou de genêt qu'il a de bêtes attaquées; il en bride chaque animal en le lui passant dans la bouche & en l'arrêtant par dessous la tête; il sépare du troupeau & rassemble en une seule bande les bêtes ainsi arrangées, les agite par un coup de chien, ou en les chassant devant lui. Cet exercice qui ne nuit jamais, fait ordinairement déclarer la maladie; si les bêtes écument en courant & en rongeant le lien, elles guérissent, ou sont garanties.

Après ces préliminaires, passons avec notre auteur aux différentes maladies particulieres des moutons; le frisson, la courbature & la fievre, sont les maladies de la premiere classe, que nous examinerons d'abord; elles proviennent, dit M. l'abbé Carlier, d'une plénitude d'humeurs qui fermentent avec le sang; on en distingue de deux sortes, les unes passageres & fortuites, les autres fixes, dont les exemples sont plus rares; le tempérament chaud des bêtes à laine a cela de particulier, ajoute notre auteur, que les humeurs une fois mises en mouvement, ne tardent pas à se fixer & à devenir sensibles par des éruptions, par des évacuations, ou enfin par des dépôts qui dégénerent en pourriture; c'est la raison pour laquelle il n'arrive que très-peu que les bergers soient obligés de traiter le frisson, les mal-aises & la fievre comme des maladies proprement dites.

Le mouton éprouve souvent des frissonnemens subits & passagers, qui sont plutôt des symptômes bons que mauvais, cela annonce même un tempérament vif & bien constitué; cependant si la bête frissonne aux premiers froids de l'automne & pendant l'hiver, c'est un indice que l'animal n'est pas sain, & qu'il faut chercher la cause & la nature du mal pour y appliquer les remedes convenables.

La courbature se divise en un grand nombre de branches, qui prennent les noms de landry, de rhumatisme, de fourbissure, de goutte, de poncet, selon les années, les lieux & les indications; elle provient d'un excès d'humeurs qui est sur le point de se fixer, si on ne travaille pas à la dissiper par l'exercice, par la diete ou par les remedes; la bête boite ou chancelle comme si elle étoit ivre, & reste derriere le troupeau.

Lorsque l'humeur s'étend le long de l'épine du dos, l'animal devient comme perclus, & se couche sur le ventre sans pouvoir remuer; on en a vu demeurer à l'érable pendant huit jours dans cet état sans perdre l'appétit; lorsque le mal n'est pas violent, il se passe naturellement par la chaleur ou par l'exercice; mais s'il augmente au lieu de diminuer, & si la bête a l'œil bon, on aura recours à la diete, aux frictions & aux lavemens; la saignée n'est bonne que dans les cas critiques, on la pratique pour lors à l'onglet & à la queue.

Quant à ce qui concernoit la fievre, les anciens rapportoient à cette maladie toutes les maladies internes provenant de la fermentation des humeurs; ils distinguoient la fievre des agneaux de celle des bêtes faites; ils traitoient les agneaux en les séparant de leurs meres, & en leur donnant du lait de ces femelles coupé avec de l'eau de pluie; la fievre n'est pas cependant une maladie, à proprement par-

ler, pour les brebis; on pourroit encore rapporter à la fievre la rage des moutons, qui eſt une fievre chaude cauſée par la morſure des chiens de bergers, mais comme elle eſt fort rare, nous n'en parlerons pas ici.

La ſeconde claſſe des maladies des bêtes à laine renferme, ainſi que nous l'avons obſervé, les tranchées & coliques, la conſtipation, la diarrhée, la dyſſenterie, le piſſement de ſang. Les tranchées des moutons ſe manifeſtent à peu près comme celles des chevaux, la bête ſe tord & ſe débat, bondit quelquefois & change ſouvent de poſture. Il y en a de deux ſortes, la tranchée rouge qui eſt accompagnée d'un feu qui eſt répandu ſur la peau, & l'ordinaire qui n'a pas ce ſymptôme; on ſubdiviſe l'une & l'autre en tranchées aiguës, & en tranchées lentes. Les aiguës ne durent qu'une demi-heure ou une heure au plus, les autres continuent pendant quatre ou cinq jours; elles ſont occaſionnées pour l'ordinaire par des herbes tendres & humides que ces animaux ont mangé avec excès ou avec avidité.

On commencera la cure des tranchées rouges & aiguës par une ſaignée à la tête, on tiendra enſuite l'animal chaudement, & on lui fera avaler un demi-verre de la potion ſuivante: on prend pour la préparer une pincée de rhuë, autant de houblon, & deux fois autant d'abſynthe; on fait bouillir le tout dans une pinte de biere à réduction de moitié, & on ſe procure ainſi une liqueur très-propre à faire ceſſer la criſe des brebis; quand les douleurs ſont exceſſives, on fait avaler quelques cuillerées de lait coupé avec de l'huile d'olive, ou avec du bouillon gras; mais comme quelques auteurs prétendent que les bêtes qui ont une fois uſé de potions graſſes, ne profitent plus en rien, on pourroit obvier à cet inconvénient en mêlant un peu

d'eau de vie avec l'huile ou le bouillon, & en donnant une cuillerée de vin après que la douleur est appaisée.

La constipation se guérit par les lavemens, la pilosselle y donne souvent lieu; quand les lavemens sont insuffisans, on donnera à l'animal malade un verre de mélange d'huile & de lait par égales parties, dans lequel on aura délayé une pincée de poudre à canon.

Quoique M. Hast-Fer mette le vomissement parmi les maladies des brebis, cependant les bergers le regardent comme une évacuation naturelle, qui soulage & à laquelle on doit laisser un libre cours.

Quand des bêtes gloutonnes éprouvent des suffocations qui les obligent à faire des efforts semblables à ceux des vomissemens violens, pour rejetter ce qui les incommode, il faut les aider de peur qu'elles ne périssent dans l'accès, on ouvre à cet effet leur bouche, & on tourne dans le conduit de l'estomac un poireau, un bâton dont l'extrémité est garnie d'un linge, ou tout simplement le manche d'un couteau; on nomme ces crises *ennouement* & *s'ennouer*.

Il y a de deux sortes de diarrhées chez les bêtes à laine, ou c'est une évacuation naturelle & benigne, ou elle est déréglée & maligne, on ne traite que cette derniere, mais dans le traitement il faut avoir égard aux causes qui y ont donné lieu. Toutes ces causes se réduisent pour l'ordinaire à deux principales: une grande humidité, ou des chaleurs extraordinaires; si la diarrhée provient du contre-temps d'une année pluvieuse, il faudra entremêler les alimens des bêtes à laine avec des fourages secs; si elle a sa source dans un usage immodéré des herbes tendres, trop nourrissantes, ou impregnées de sucs qui procurent un engrais subit & forcé; la diete, c'est-à-dire, le retranchement d'une partie

des alimens ordinaires est le grand remede & le seul efficace ; mais comme en général la plupart des diarrhées continues viennent de chaleur, l'expédient le plus souverain est de faire avaler un verre de vinaigre ou d'urine à chaque bête malade.

La dyssenterie est un cours de ventre sanguinolent, plus commun au midi qu'au septentrion de la France ; elle est sur-tout occasionnée par les chaleurs, les sécheresses, les herbes grasses, tendres & aquatiques. La dyssenterie se traite de même que la diarrhée de chaleur ; on change l'animal de pâturages, & on évite les occasions de l'échauffer de nouveau ; plusieurs lui font avaler quelques cuillerées d'une infusion d'ail dans du vinaigre : d'autres lavent le ventre & la poitrine avec de l'eau fraîche, & font prendre deux ou trois verres de petit lait doux à chaque bête ; on les rafraîchit encore en leur donnant des lavemens composés d'un tiers de lait & de deux tiers d'eau, ou tout simplement d'une cuillerée de vinaigre dans une chopine d'eau ; quand le sang est abondant dans ces sortes de flux, on fera très-bien de saigner la bête malade à la jugulaire, & de donner en breuvage de l'eau de riz, dans laquelle on aura dissout une once de gomme arabique par pinte ; la nourriture sera de la farine d'orge un peu humectée & légerement nitrée.

Le pissement de sang reconnoit plusieurs causes, qui sont précisément les mêmes que celles de la diarrhée sanguinolente ; on prétend que la quinte-feuille mangée avec l'humidité de la rosée ou de la pluie qu'elle conserve long-temps sous ses feuilles, donne sur le champ cette maladie, de même que les fleurs de muguet & de serpolet des chaumes. On doit préluder à la cure par le soin d'écarter toutes les causes qui donnent lieu au pissement de sang, après quoi on aura recours à la saignée, qui se fera à la tête, à côté des oreilles, sous la

queue & à l'onglet, aux lavemens rafraîchissans & adoucissans. Un berger a fait part à M. l'abbé Carlier d'un remede qu'il assure lui avoir souvent réussi en pareils cas : on fait bouillir dans une pinte d'eau une once de vitriol, une once de couperose & une once d'alun ; on les mêle avec une pinte de tisanne faite avec les racines de fraisier & de framboisier, & on donne une cuillerée de cette potion à chaque bête ; on augmente la quantité d'eau de fraisier, lorsque l'échauffement est considérable.

Le sang de rate est un nom assez vague, la dénomination de cette maladie tire son origine de ce qu'on trouve dans les animaux qui en meurent la rate fort gonflée, du sang extravasé & des dépôts de sang caillé dans divers endroits de la capacité du corps ; on ne s'apperçoit souvent de cette maladie que par la mort presque subite de plusieurs bêtes si la maladie reconnoit les mêmes causes que le pissement de sang, on se servira des mêmes remedes ; mais si par la dissection de ceux qui en sont morts, on remarque des bulles de sang & d'eau attachées aux visceres on traitera les autres de même que dans le cas d'échaudure.

Les moutons sont sujets quelquefois aux rétentions d'urine, ce qui leur peut provenir de sables & de pierres ; quand on s'apperçoit, dit M. l'abbé Carlier, qu'il se trouve un corps étranger dans le conduit de l'urine, on fera ensorte de l'ôter avec la pointe d'un couteau, & quand on n'y peut parvenir, on fendra la verge après l'avoir fait sortir du prépuce, pour en faire sortir le sable, on blasera ensuite la plaie avec de l'urine, du vinaigre ou du vin, les chairs reprendront & se guériront sans gonflement & sans empêcher l'écoulement de l'urine.

L'enflure constitue la troisieme classe ; tout le monde sçait qu'on entend par ce nom un gonfle-

ment causé par des vents, par des sérosités & par un amas d'eau; quand ce gonflement est uniquement occasionné par des vents, c'est simplement ce qu'on appelle enflure; lorsque c'est par des sérosités, on lui donne le nom d'araignée, & on le nomme enfin hydropisie, quand c'est par un amas d'eau; nous parlerons de l'hydropisie en traitant des maladies de la huitieme classe.

L'enflure de vents a pour cause prochaine l'avidité des moutons affamés; elle est souvent occasionnée par des herbes malsaines, par nature ou par accident, & cette enflure augmente & devient même plus dangereuse, si on a laissé boire l'animal à discrétion sur le soir.

Lorsque les vents se trouvent en petite quantité, ils sortent naturellement ou causent des tranchées passageres, mais quand ils sont abondans, le ventre en devient tendu & gonflé au point de frapper la bête d'apoplexie, ou de l'étouffer, si elle n'est pas secourue sur le champ; une pareille situation est pour l'ordinaire précédée de la constipation; l'enflure de vents est souvent annoncée par une strangulation & par des grouillemens dans le corps, mais il est bien difficile qu'on s'en apperçoive à temps; en cas cependant qu'on s'en apperçoive, on ouvrira la bouche de l'animal, on en dégagera ou on ôtera avec le bout d'un bâton l'herbe arrêtée dans le gosier, soit qu'elle ait été ramenée de l'estomac, soit qu'elle n'ait point pu passer; on presse ensuite & on bat les flancs, cet effort fait sortir les vents de l'estomac.

L'accident de l'enflure, quand il survient à l'étable, se dissipe plus aisément qu'aux champs, il suffira uniquement de serrer les bêtes les unes contre les autres, & le mal disparoîtra. Mais si le berger est surpris par l'enflure au milieu des champs, & s'il ne peut conduire les bêtes malades à l'éta-

ble à cauſe d'un vent froid qui viendroit du côté de la maiſon, ce qui ſeroit mortel dans ce cas, il les aſſemblera bien vîte en pelotons, & ſi l'excès de l'enflure ſe trouve violent, il ſaignera les plus oppreſſées à la tempe ou ſous la queue, il coupera un nœud de cette queue, & leur donnera des lavemens avec de l'urine, il jettera en même-temps quelques gouttes d'eau dans les oreilles de chaque animal, afin de l'exciter à ſe ſecouer fortement, il répandra même de l'eau ſur leur dos; mais rien n'eſt meilleur en pareils cas, lorſqu'on a la commodité & l'occaſion, que de donner à la bête malade de la thériaque délayée dans du lait doux, ou de faire avaler de l'huile d'olive. Les lavemens & toutes ſortes d'évacuations ſont favorables.

La maladie de l'araignée, qu'on nomme auſſi *raine* & *vilaine*, reconnoit pour cauſe une humeur ſéreuſe & jaunâtre qui ſe répand ſur la tête entre cuir & chair, & qui la fait enfler; pour peu qu'on néglige d'employer les remedes convenables, l'enflure gagne toutes les parties du corps. Le mouton qui commence à en être attaqué, a l'air égaré & troublé, il ſe frotte la tête & la tourne de cent façons différentes; il a les yeux jaunes & la chair de même; quand des bêtes à laine meurent de cette maladie, elles ne ſont bonnes que pour la voirie; l'araignée eſt accompagnée en outre de ſuppuration & de ſéroſités, aux oreilles, aux naſeaux & ailleurs, elle paroit cependant quelquefois ſans ſymptômes préliminaires.

Le nom d'araignée qu'on donne à cette maladie, lui a été donné dans les pays chauds, où l'on prétend qu'elle eſt occaſionnée à l'animal pour avoir mangé des araignées, mais c'eſt à tort, ces animaux ne ſont pas venimeux; ce ſeroit plutôt pour avoir avalé des mouches *bupreſtes*, quoiqu'il

en

en soit, voyons-en le traitement, c'est ce qu'il y a de plus essentiel.

S'il arrive par cas fortuit qu'une bête à laine prît en mangeant un insecte venimeux, le mal paroit à la bouche, & rarement est-il suivi d'enflure; on traite les cloches qui y peuvent venir de même que le chancre, & on garantit l'animal des autres suites qui en pourroient résulter, en lui faisant avaler de la thériaque & de l'urine; on renfermera en outre la bête malade dans la bergerie pendant sept à huit jours, eu égard à la force & à la violence du mal.

Si l'enflure ne se trouve pas accompagnée de constipation, ni d'autres symptômes fâcheux, on fera brider l'animal en lui passant dans la bouche un lien de genêt, qu'on noue pardessus la tête: un bâillon de saule verd ou de sureau, produit le même effet; l'action de les mâcher contribue à dissiper en partie l'humeur de la tête; on frotte aussi en même-temps l'endroit malade avec un morceau de sureau ou de saule verd qu'on fend en deux, en appliquant sur le mal l'intérieur du bois qu'on vient de partager; l'oignon & le poireau ont aussi la même propriété; on donnera ensuite un peu de thériaque. S'il y a à craindre que l'humeur s'étende sur le reste du corps, & qu'elle gagne les pieds, on aura recours au traitement suivant; on préludera par une saignée à la tempe, on fera ensuite plusieurs incisions longitudinales & transversales aux bajoues, aux oreilles & à côté, au-dessus des naseaux, & à tous les endroits où le gonflement est sensible; quand il sort du sang avec de l'eau rousse, c'est un bon signe; au contraire s'il ne sort qu'une eau rousse, de la matiere ou une humeur âcre & visqueuse, cela annonce une grande difficulté dans la cure; on délaiera cependant à cet effet dans un demi-septier de vinaigre, une poignée de terre grasse, ou bien on

y jettera, à défaut de terre, quelques pincées de sel & de poivre; on pourra y joindre un oignon de lys cuit sous la cendre, ou de l'iris de Florence; on donne le temps à l'humeur de s'écouler, & on verse la liqueur dans toutes les incisions. Si l'humeur tombe dans les jambes, on réitere la même opération qu'à la tête; ces deux parties étant guéries, les sérosités de la peau s'évaporent par la transpiration; la tête & les pieds se pelent, & la laine quitte quelquefois la peau.

La quatrieme classe est destinée aux maladies de feu: les anciens donnoient ce nom à toutes les maladies inflammatoires qui s'annoncent par des rougeurs & par des éruptions de la peau; les modernes comprennent sous le nom de feu, tous les maux qui commencent par des rougeurs & par des boutons de chaleur. Le feu est annoncé chez les moutons par différens symptômes. Le plus dangereux est celui d'une bête qui paroit agitée & qui s'écarte du troupeau, tantôt en le précédant & en marchant à la tête, tantôt en s'éloignant & faisant des circuits. Quand l'agitation est violente, c'est un signe avant-coureur de la putréfaction de quelques visceres, il faut pour lors se hâter de tuer la bête.

Toutes les différentes especes de maladies de feu peuvent se rapporter à celles qu'on nomme érésipele, feu céleste, écharpillure, feu Saint-Antoine, rougeole & millet, antrax & charbon.

L'érésipele est une maladie de la peau causée par l'acrimonie des humeurs, & accompagnée d'inflammation, elle provient d'un sang bilieux & échauffé, elle comprend aussi les pustules bilieuses, telles que les dartres, les vessies & les bulbes, que le vulgaire nomme *feu sauvage*.

Le feu céleste, le feu saint-elme, & le feu de sang, se font connoître par les symptômes suivans:

la bête malade se trouve attaquée d'un feu qui se répand sur toute la peau, & fait tomber la laine, comme cela arrive dans la gale; il commence par des petits ulceres, & se fixe sur-tout à la tête & aux oreilles. La peau se desséche, les oreilles tombent en parcelles, le sang sort des pores par gouttes, & la bête périt.

L'écharpillure ou mal saint-corneil, se fait sentir aux bêtes à laine par des demangeaisons insupportables; l'animal se frotte souvent, se déchire avec les dents, & tombe dans un amaigrissement extrême; il se couche sur le dos les jambes en haut, il est saisi de convulsions cinq ou six fois le jour, & il meurt après une courte maladie.

Le feu saint-antoine s'annonce par des rougeurs larges comme la main sur différentes parties du corps; la chair & les entrailles de l'animal prennent une couleur rouge, pourpre & violette; toute la masse du sang se corrompt, quand on n'a pas soin d'arrêter les progrès du mal dans les vingt-quatre heures.

La rougeole & le millet se dissipent comme le chancre volant.

L'anthrax ou le charbon, est une tumeur maligne & brûlante, qui s'éleve en différentes parties du corps, ordinairement aux endroits dénués de laine; cette tumeur paroit d'abord comme un gros bouton noir, dur & âpre, mais en peu d'heures sa malignité fait des progrès sensibles; tous les environs deviennent livides, la gangrene s'en empare, & en un jour ou deux au plus l'animal périt. Le feu céleste, l'écharpillure & le feu saint-antoine, étant pris à temps, se traitent comme l'érésipele; dès qu'ils sont une fois bien caractérisés, ils sont aussi incurables que la pourriture invétérée.

Quand le feu ou le sang se répand, on saignera l'animal à la tête, à l'épaule ou sous la

queue ; on lui donnera à plusieurs fois réitérées des lavemens avec du petit-lait, de l'urine & de l'huile de chenevis ; on l'éloignera des pâturages trop humides & trop abondans, & si le temps est favorable, on aura recours aux bains.

Le sang de l'érésipele se dissout quelquefois en une eau rousse qui gagne entre cuir & chair, & qui aboutit à la gouëtre & à l'hydropisie. Cette disposition se reconnoit quand la bête s'étend, il faut alors s'abstenir de saigner ; on adoucit & on tâche de pousser l'humeur en dehors.

Si on applique de la fiente de vache sur les feux de la peau, on en verra de bons effets ; l'urine de cet animal bouillie avec du genest, ou enfin la terre grasse délayée à la dose d'une poignée dans une chopine de vinaigre font disparoître les rougeurs.

On donne le nom de piétin à l'inflammation, lorsqu'elle se jette sur les pieds avec gonflement & avec des marques de pustules rouges ou bleues, ce qui arrive quelquefois ; on empêchera que le mal ne gagne en l'arrêtant par une ligature au-dessus de la tumeur ; on saigne encore à l'onglet, & le mal se dissipe.

Quand il se trouve des ulceres à la tête & aux parties dégarnies de laine, il suffit de piler une poignée de cerfeuil, d'y mêler une chopine de vieille biere, & d'en frotter les plaies ; ou bien d'employer un mélange d'un gros d'huile de behen, d'une once d'eau de vie, de trois gros d'iris de Florence, & d'un gros de savon.

La rougeole & le millet se dissipent naturellement en donnant de bonnes nourritures, il ne faut souvent pour les faire disparoître que l'usage des fourrages sains & la propreté ; si l'éruption est trop lente, on l'aidera en faisant prendre à l'animal un peu de thériaque.

On prend à cet effet anis & cumin en poudre, avec thériaque, de chacun demi-once ; on fait bouillir le tout dans une pinte d'eau de fontaine réduite à un quart ; après avoir ôté le vase du feu, on y jette une once & demie de thériaque ; la dose est pour trente bêtes.

Dès que l'éruption est finie, & non avant, on bat une once d'essence de térébenthine de Venise, avec une once d'eau de vie & deux blancs d'œufs, on en frotte les endroits de la peau où le mal paroît.

Quant aux anthrax ou charbons, on peut dire qu'ils exigent le plus prompt secours ; aussi dès qu'ils se manifestent, on scarifiera sans perdre de temps profondément la tumeur, on passera de l'esprit de vitriol dans les scarifications, & si l'on a du beurre d'antimoine, on s'en servira pour décrire sur la peau une circonférence qui entourera la tumeur ; la gangrene se bornera à cette circonférence & s'y arrêtera ; on hâtera la chûte de l'escarre produite par ces caustiques, soit en la scarifiant de nouveau & y repassant l'esprit de vitriol, soit en l'emportant avec un instrument.

Il est essentiel de donner promptement une issue aux sucs viciés & corrompus, renfermés sous cette escarre : on obtiendra par cette opération une plaie, que l'on détergera avec l'égyptiac, mêlé de térébenthine par parties égales ; & lorsqu'elle sera belle & nettoyée, on terminera la cure avec la térébenthine seule & le basilicum. Dans les pansemens, on se servira pour laver la plaie, d'une forte décoction de rhue & de ciguë ; ou si les plantes manquent, on leur substitue l'eau d'alibour.

La quatrieme classe comprend quatre maladies ; la gale, le bouquet, le chancre & le scorbut : ces quatre maladies reconnoissent pour cause l'acrimonie des humeurs ; la gale se répand le long du

corps & sur les flancs; le bouquet est une gale qui se jette sur le museau. Le chancre & le scorbut ont beaucoup de connexité avec le bouquet; ils attaquent les gencives, la langue, & les parties intérieures de la bouche.

M. l'Abbé Carlier annonce pour la meilleure méthode de guérir la gale, la suivante; on s'en sert même avec succès dans le Maine : on garde à la bergerie les bêtes malades; celui qui est chargé de les panser, commence la cure en saignant sous la queue, ou à côté de l'oreille; il passe au tamis des cendres; verse dessus de l'eau de lessive, à raison d'une pinte de lessive par pinte de cendre, & fait chauffer pendant l'espace d'un bon quart-d'heure. Cette liqueur ayant été coulée à travers d'un linge, on y mêle deux pintes de vinaigre, six noix muscades battues avec une once de fleur de soufre; la dose est pour vingt moutons à raison de trois cuillerées à chacun; on laissera agir la potion pendant deux heures sans donner aucune nourriture; on enfume l'étable en y brûlant du vieux foin. Le remede fait sortir l'humeur, ou s'il en reste encore, on saigne sous le ventre à la veine, vis-à-vis le poumon, ce qui acheve d'extirper la racine du mal; la fleur de soufre mêlée avec de l'avoine est très-propre à faire sortir l'humeur de la gale, si elle n'est pas trop invétérée, une cuillerée par picotin d'avoine suffit.

En Bretagne on donne de l'eau blanchie avec la farine ou avec le son, & l'on fait avaler de la thériaque pour faciliter l'éruption, après quoi l'on use de topiques & de frictions.

Les bergers d'Auvergne se contentent de frotter le mal avec la pierre ponce jusqu'à ce que le sang paroisse; ils y appliquent ensuite un emplâtre de soufre fondu dans toute sa chaleur; au défaut de pierre ponce, ils raclent la plaie avec un morceau

de brique ; quand la laine incommode, ils la coupent.

On fait usage en Sologne d'un remede qui pour être doux, n'est pas moins salutaire, il consiste à faire bouillir une poignée de genest, autant de réveille-matin dans deux pintes d'urine de vache, ou dans du roussi de fumier, jusqu'à ce que le liquide se change en gelée. Cette gelée chauffée & appliquée avec un linge sur la partie malade ôte le feu, fait sortir l'humeur & empêche la laine de quitter. La bouse de vache toute seule est aussi très-bonne immédiatement après la tonte.

Dans les provinces méridionales on regarde l'huile de cade comme un spécifique contre toute sorte de gale, par rapport à sa vertu dessicative. On la tire d'une plante qui porte ce nom, & qui est une espece de genevrier sauvage.

A la suite de la gale on pourroit parler de la maladie pédiculaire, mais comme tout le monde en sçait le traitement, il est inutile d'en faire mention ici ; & en effet personne n'ignore que toutes les décoctions & infusions de tabac contribuent à purger & à nettoyer la peau des moutons de toute vermine; l'onguent mercuriel & l'eau dans laquelle on aura fait bouillir de l'écorce d'érable, produisent aussi le même effet.

Les modernes usent avec succès, pour guérir le bouquet, des méthodes suivantes : ils oignent pendant huit jours les croûtes du museau avec une composition d'une demi-livre de beurre frais & non lavé, & de deux onces de fleurs de soufre ; ils enlevent ensuite les croûtes avec le dos d'un couteau, & ils grattent la plaie pour faire sortir l'humeur, après quoi ils graissent de nouveau ; si le traitement n'est pas suivi d'une parfaite guérison, ils incorporent à l'onguent de beurre & de soufre une once de poix de Bourgogne, une demi-once de pou-

dre à canon broyée, le tout étant chauffé, ils en frottent le mal & il se dissipe.

Les bergers du Beauvoisis traitent le bouquet comme l'araignée par des frictions, avec le bois de saule vert, & par des incisions, & ils coulent dans l'ouverture des incisions de la salive mêlée de tabac & de sel; ils attendrissent & font tomber les croûtes avec du beurre frais & non lavé, paitri ou fondu avec la fleur de soufre.

Quant au chancre, s'il ne fait que commencer, il suffira de frotter la bouche de l'animal avec du vinaigre, de l'ail & du poivre; on pratiquera cette opération par le moyen d'un bâton fendu par le bout, dans lequel on aura passé un linge imbibé de la liqueur.

Si dans le chancre les cloches ne paroissent que sur l'extrémité de la langue, on les enlevera avec une piece de six liards, & l'on humectera cette partie avec l'infusion de fenouil dans du vinaigre; on lave aussi la bouche avec une infusion d'une pinte de vinaigre, d'une petite poignée de la seconde pelure de sureau, & d'une demi-once de sel; si les boutons se changent en petites vessies remplies de pus, on les écrase avec un morceau de genievre; on nettoie aussi & on blase l'endroit avec une infusion de vinaigre, de sauge, de sel & d'hyssope, à la quantité d'une poignée de sauge & autant d'hyssope, d'une demi-once de sel dans une chopine de vinaigre; l'enflure suit ou précede quelquefois cette opération, on incise alors les chairs, & l'on passe dessus les ingrédiens ci-dessus indiqués; on fait avaler à l'animal un peu de thériaque pour fortifier.

Le scorbut, autre maladie de la même classe, se traite en blasant les gencives avec une liqueur composée de vitriol, de couperose & d'alun, une once de chaque dans deux pintes d'eau, & s'il gagne le

fond de la bouche, on fait avaler à l'animal une cuillerée de cette potion. La poudre de vitriol appliquée seule sur les chairs mortes, les mange & les détache.

La sixieme classe des maladies des brebis, est destinée au claveau ; voy. ce que nous en avons dit à l'article *brebis*. Nous nous sommes assez étendus sur cet objet sans être obligé d'y revenir encore ici ; voyez encore dans cet article ce que nous avons dit touchant les maladies, dont nous venons de parler.

Le tourni & l'avertin font partie de la septieme classe des maladies des moutons, voyez aussi ce que nous en avons dit dans l'article ci-dessus cité ; nous observerons seulement ici, avec M. l'abbé Carlier, que le seul remede, dont une bête tournie puisse recevoir un soulagement réel, est l'expédient de *seigler*, ce qui s'exécute ainsi.

Vous prenez deux pailles de seigle battu, & vous en rognez l'épi au troisieme nœud en y laissant les barbes ; vous coupez ensuite le tuyau de chaque paille à deux ou trois pouces plus bas, que la naissance de l'épi, selon la longueur de la tête ; les moutons ont deux trous au bout de la partie supérieure du palais, derriere les gencives, qui pénetrent depuis leur orifice jusqu'au cerveau. Vous insinuez chaque paille par le bout opposé aux trois nœuds de l'épi dans chacun de ces deux conduits, de sorte que les barbes soient arrêtées dans les ouvertures, on les y laisse six & huit jours, & même jusqu'à ce qu'elles tombent en pourriture. L'effet de cette opération est d'attirer les sérosités du cerveau, mais non pas de crever la bulle d'air & de tuer des vers, comme des auteurs l'ont avancé. Si nonobstant cela le mal continue, il n'y a d'autre ressource que de tuer l'animal.

La huitieme classe est très-étendue, elle com-

prend suivant la division de M. l'abbé Carlier, la pourriture & ses différentes branches ; les hydatides, la gouëtre, les maladies du poumon, de la fagoue & du foie. La pourriture est une corruption qui se jette sur les trois viscères du poumon, de la fagoue & du foie. Les bergers sont dans l'habitude de comprendre ces trois sortes de pourriture sous le nom commun de *thym ;* ils appellent *thym véreux*, les affections véreuses du poumon ; *thym de fagoue*, la flétrissure de cette glande, & *thym de foie* ou pourriture proprement dite, la putréfaction de ce viscere, qui est la plus dangereuse & la plus apparente des trois. Les hydatides, ou cloches d'eau, la gouëtre, & l'hydropisie précédent, accompagnent ou suivent ces trois sortes de pourriture ; c'est pour cette raison que M. l'abbé Carlier avant de parler de la pourriture, fait précéder quelques observations sur les autres maladies, ou pour mieux dire, sur les symptomes.

A l'article *brebis*, nous avons appellé *hydatides*, des cloches d'eau qui s'attachent aux viscères, & surtout au poumon, aux intestins, à l'estomac & au foie ; elles ont leurs sources dans une chaleur qui met en dissolution le sang de ces parties ; elles proviennent aussi de deux excès opposés, d'un usage immodéré de l'eau, ou d'une privation de cet aliment pendant l'été ; les bêtes auxquelles on donne beaucoup de sel, en ressentent plutôt les atteintes que celles à qui on le retranche. Il est plus aisé de prévenir cette incommodité que de la guérir, & même de la connoître par des symptomes certains, parce que le mal est caché, elle tourne quelquefois en mortalité ; les cloches qui s'élevent sur différents endroits du corps, annoncent l'hydropisie.

La gouëtre se déclare à côté ou sous la mâchoire par une poche remplie d'eau, grosse comme un œuf de pigeon, un œuf de poule, & quelquefois même

comme le poing ; l'humeur qui eſt contenue dans cette poche, eſt pour l'ordinaire une eau claire, qui ſe change auſſi en une matiere purulente, & qui venant à refluer dans la maſſe du ſang, emporte une bête en deux heures ; le corps s'enfle après la mort, cet accident ſe nomme danger ; il arrive auſſi que la liqueur demeurant limpide, il s'y engendre de petits vers venimeux qui l'infectent dans la ſuite, & qui communiquent par là toute la malignité au reſte du corps de l'animal.

La gouëtre n'a pas de durée fixe, l'eſpece la plus dangereuſe donne la mort deux ou trois jours après qu'elle a commencé. Un berger a aſſuré à M. l'abbé Carlier qu'une brebis de ſon troupeau avoit porté ſa gouëtre pendant trois ans, & que pendant cet intervalle, elle avoit donné trois beaux agneaux.

On guérit la gouëtre ſimple en procurant l'écoulement de l'eau par une inciſion, mais il faut avoir ſoin d'empêcher l'ouverture de ſe fermer, avant que le liquide ſoit entiérement épanché : on paſſe un peu de laine ou de coton, pour que le reſte de l'humidité ſuinte & s'imbibe entre les filets du flocon. Si la poche ſe remplit après avoir été vuidée pluſieurs fois, l'hydropiſie ſuit de près, & le mal devient incurable.

Quand la bourſe contient une matiere âcre & purulente mêlée de vermiſſeaux, ce qu'on peut ſoupçonner, dit M. Carlier, par l'inflammation, & ce qui n'eſt pas néanmoins ſuffiſant ſuivant nous : on l'ouvrira par une large inciſion, & après en avoir fait évacuer le pus, on nettoyera l'intérieur de la bourſe avec un demi-ſeptier de vinaigre & une once de ſain-doux, ou avec de l'urine ſeule. On inſérera dans l'ouverture un petit tampon de coton ou de laine, qu'on laiſſera ſubſiſter pendant quelques heures pour entretenir l'épanchement : on rouvrira enſuite l'inciſion, & on lavera avec de l'eau fraîche.

Pour ce qui concerne l'hydropisie, c'est selon M. Carlier, perdre son temps, son argent & ses peines, que de travailler à sa guérison, sur-tout quand elle est bien caractérisée.

Après ces observations préliminaires, M. l'abbé Carlier entre dans des détails particuliers sur les maladies des moutons, qu'il a placé dans sa huitiéme classe; il commence d'abord par les maladies du poumon : ces maladies sont la toux & la courte haleine, l'échaudure, les vers au poumon & la niflée; la toux n'est pas chez les bêtes à laine un signe de mauvaise santé; cependant si les crises en sont violentes, ou si elles durent plus de huit jours, on saignera l'animal malade à la tête, on lui donnera de l'eau blanchie avec de la farine d'orge, & on mêlera de l'ail avec de l'avoine ou de la provende ordinaire.

La courte haleine est ce qu'on appelle *tac* en quelques provinces, parce que l'animal frappe du pied quand il a peine à respirer; quand elle est occasionnée par des engorgemens, elle se dissipe par les évacuations; l'hydropisie, le gonflement & en général tout ce qui peut arrêter le jeu des organes de la respiration en les comprimant, donnent aussi lieu à la courte haleine. Les bêtes à laine contractent encore une autre espece de courte haleine, connues par les bergers sous le nom de *halet*, & en effet l'animal halte & les flancs lui battent : comme cette crise est dangereuse, il faut y apporter bien vîte du secours; on saigne l'animal malade à la queue, à l'épaule, ou à la tête, & quand la difficulté de respirer se trouve trop grande, on fend les naseaux.

L'échaudure est encore une maladie des poumons, c'est l'adhérence du poumon aux côtes. Une bête peut soutenir cette maladie pendant une année ou deux, quand cette maladie n'est pas violente; elle perd d'abord l'appétit peu à peu, elle respire diffici-

lement & tombe dans l'amaigriſſement ; elle prend plaiſir à ſe repaître de nourritures putréfiées, juſqu'à recueillir & avaler des parcelles de charogne ; l'eau corrompue lui eſt une boiſſon plus agréable que l'eau claire ; elle leche tous les corps qui contiennent des parties ſalines ou nitreuſes : on ſaigne pour l'échaudure, & ſelon les indications qui ſe préſentent on rafraîchit ; le mal tourne en hydropiſie, quand il excite la ſoif & qu'on laiſſe boire l'animal à diſcrétion.

On donne le nom de thym véreux, chez les bergers, à un léger ulcere aux poumons, d'où ſortent une quantité de petits vers blancs, fins comme des cheveux ; ces vermiſſeaux remontent vers la trachée artere juſqu'à la racine de la langue, où ils s'amaſſent par petits pelotons ; ils excitent des accès de toux & les moutons les rendent par la bouche.

Pour traiter le thym véreux qui eſt une affection vermineuſe du poumon : on donnera dans une ſeule priſe une cuillerée de l'infuſion d'une once de vitriol ou de couperoſe, & de deux onces d'alun dans deux pintes d'eau ; le vitriol ſeul ſuffit le plus ſouvent.

La niflée eſt un écoulement d'humeurs viſqueuſes qui ſe dégagent du poumon & qui ſortent par les naſeaux : c'eſt plutôt une purgation naturelle qu'une maladie ; il y a toujours de très bons augures, ſuivant M. l'abbé Carlier, d'un troupeau qui purge par les naſeaux. En général toutes les maladies du poumon ſe guériſſent par les niflées du printemps, du parc, & des premiers froids de l'automne, & quand l'animal ne ſe purge pas naturellement, on lui donnera tous les matins une cuillerée d'huile d'amandes douces mêlée avec du vin par portion égale, tant que la toux dure, on fait tiédir ce mélange ; ſi on en croit Beyer, le lait de truie tiédi & le pas-d'âne mêlés enſemble ont la propriété d'adoucir. En Provence

on est dans l'usage de laver le museau & les naseaux avec du vin tiede auquel on a mêlé des amandes pilées, on fait en même-temps avaler à chaque bête malade un verre moitié vin, moitié huile d'olive battus ensemble & tiédis, & on ne donnera à manger à la bête malade que trois heures après, on blanchira sa boisson avec de la farine & du son.

La pourriture ou thym de fagoue ou fagone, est une maladie d'une espece de glande conglomérée, un peu plus molle que le pancréas, & à laquelle les Anatomistes ont donné le nom de *thymus*; cette pourriture n'en est pas une à proprement parler, & en effet on ne trouve ni vers, ni sanie sur la langue, elle se trouve seulement flétrie & mortifiée, au lieu de sa couleur vermeille qui lui est naturelle, elle devient blanche, molasse & livide.

Le thym de foie est aux moutons ce qu'est la pulmonie aux hommes, c'est-à-dire, la maladie des complexions foibles & des tempéramens usés; de tous les visceres des brebis, il n'en est point de plus susceptible de putréfaction que le foie; c'est la partie foible des bêtes à laine: c'est là le véritable siége de la pourriture; comme nous avons parlé d'une façon très étendue de cette maladie dans l'article *brebis*, nous n'en traiterons pas dans celui-ci, voyez cet article.

M. l'abbé Carlier termine enfin son chapitre des maladies internes des brebis par les maladies épizootiques de ce même bétail; quelquefois il y a mortalité générale de tous ces animaux, qui se répand tout à la fois dans une ou plusieurs provinces, quelquefois elle n'est que particuliere, & tombe sur un seul troupeau.

Quand un propriétaire a le malheur d'essuyer une perte de bétail; il doit avant tout s'assurer de la cause du mal pour y apporter remede & en arrêter les progrès. Si c'est un claveau, une gale répercutée

ou une pourriture, on se comportera avec les précautions & les soins que nous avons indiqués en parlant de ces maladies; mais dans les mortalités, dont les causes ne paroissent pas, on se conduira de la maniere suivante : on ouvre les premieres bêtes que la maladie a enlevées, & si l'on reconnoit la source du mal par des effets sensibles, comme les vessicules d'eau ou de sang aux poumons, l'adhérence de ce viscere aux côtes, un gonflement de rate, une pourriture de fagoue ou de foie, on traite les bêtes malades selon les indications & par les soins analogues aux conjonctures.

Lorsque les épidémies proviennent des roux-vents & d'un vice dans l'air, qui attaquent par intervalles tous les animaux d'une même espece, tels que les chevaux, les bêtes à cornes, les chiens, les poules, les volailles &c. Il est essentiel, dit M. l'abbé Carlier, de rassembler les bergers les plus experts & les plus anciens du canton, pour ouvrir en leur présence les premieres bêtes à laine qui ont péri, & de prendre leur avis sur les moyens d'écarter ou de prévenir les suites des mauvaises influences; on fera aussi très-bien d'y appeller des Médecins, & ceux qui sont dévoués à l'étude de l'art vétérinaire; mais en convoquant ces assemblées, & en y présidant, il faut avoir soin de ménager dans les bergers un certain amour propre & une jalousie qui les mettent en garde contre les avis de quiconque paroit s'ingérer dans le traitement de leurs troupeaux. La connoissance que les bergers ont de la propriété, de la vertu des pâturages & des fourrages, de la complexion & du tempérament des bêtes & d'une infinité de circonstances locales, dont il est nécessaire qu'on soit instruit, demande qu'on use de toutes sortes de mesures pour se les concilier; on les rebuteroit en leur donnant des leçons, & en voulant leur en imposer par l'extérieur & par le discours; les gens que la nature

de leur profession prive nécessairement d'un commerce habituel avec le reste des hommes, sont timides, s'énoncent difficilement, & ont souvent peine à s'expliquer.

La plupart des maladies des bêtes à laine, les plus dangereuses sur-tout, ont un caractere particulier de malignité, qui n'a rien de commun, & qui differe même souvent essentiellement de celles des hommes, des chevaux & des bêtes à cornes.

Quand ces especes d'accidens arrivent, la premiere attention qu'on doit avoir, est de ne pas s'effrayer, de détruire autant qu'on peut les préjugés tant des bergers que du peuple, qui regardent les mortalités comme des sorts & des effets de la vengeance d'un ennemi, qui cherchent dans la superstition des remedes à des causes chimériques sans aller droit au physique, & sans attaquer le mal dans son principe, lorsqu'après un mur examen, la maladie a été rendue palpable, on se comporte selon les indications & la nature du mal.

M. l'abbé Carlier passe ensuite au traitement des maladies extérieures, tels que le boitement, les plaies & les fractures; mais comme nous avons déja traité de ces accidens au mot *brebis*, nous ne rapporterons rien ici de ce qu'en dit cet ami de l'humanité. Il finit son traité par le dénombrement & la description des branches de bêtes à laine qu'on éleve & dont on commerce en France; il donne en même-temps un état des qualités de laine & de l'emploi qu'on en fait dans les manufactures; mais les bornes que nous nous sommes prescrites dans ce dictionnaire, ne nous permettent pas d'entrer avec cet auteur dans de pareils détails, qui ne laissent pas cependant d'être de la plus grande importance : nous invitons nos lecteurs de recourir pour ces objets à l'ouvrage même.

MUE. C'est le changement de poils ou de plumes qui arrivent tous les ans aux animaux, ou seulement dans

# MULÆT

Clau. Fessard Sculp. 1767.

dans certains âges de leur vie; cela se dit encore du changement des cornes, & même de celui de la voix des bêtes & des hommes; ainsi on nomme muë un côté de la tête d'un cerf, d'un daim, d'un chevreuil, qu'ils mettent bas tous les ans en Février ou Mars.

MUETTE. C'est l'endroit où les animaux sont tranquilles, & à la portée duquel on se met pour les prendre.

MUFFLE. En terme de vénerie, c'est le bout du nez des bêtes sauvages.

MULET. C'est un quadrupede qui est ordinairement engendré d'un âne & d'une jument, quelquefois d'un étalon & d'une ânesse; la croupe de cet animal est affilée & pointue, sa queue & ses oreilles tiennent beaucoup de celles de l'âne, pour le reste il ressemble au cheval: on donne le nom de mule à la femelle, M. de Buffon prétend avec la plupart des Zoologistes, que l'un & l'autre sont incapables d'engendrer.

Le mulet tient de l'âne la bonté du pied, la sûreté de la jambe & la santé; il a les reins très-forts & il porte beaucoup plus pesant que le cheval ne peut faire: on peut encore l'employer pour le labour.

Pour qu'une mule soit bonne, il faut qu'elle soit grosse & ronde de corsage, qu'elle ait les pieds petits, les jambes menues & seches, la croupe pleine & large, la poitrine ample & mollette, le cou long & vouté, la tête seche & petite; le mulet au contraire doit avoir les jambes un peu grosses & rondes, le corps étroit, la croupe pendante vers la queue; les mulets sont plus forts, plus puissans, plus agiles & vivent plus long-temps que les mules; mais en revanche celles-ci sont plus faciles à traiter & plus aisées à conduire, ils passent néanmoins tous deux pour être lunatiques; pour leur ôter ce vice, on leur fera boire souvent du vin. La jument dont on se

ſervira pour avoir des mulets, doit être au-deſſus de dix ans; ſi elle eſt en chaleur dans l'intervalle de la mi-Mars à la mi-Juin, le poulain naîtra dans une ſaiſon où les pâturages ſont abondans, le poulain mulet ſe gouverne comme les autres poulains; comme ce poulain cauſe ordinairement beaucoup de douleurs aux mammelles de la mere vers l'âge de ſix mois, on le donnera pour lors à allaiter à un autre jument, ou bien on le ſevrera & on l'envoyera pâturer encore avec ſa mere.

Le rédacteur du dictionnaire économique indique pluſieurs recettes contre les maladies des mulets, nous avons déja rapporté celle qu'il preſcrit contre les mulets lunatiques. Si ces animaux ont de la fievre, il faut, dit-il, leur donner à manger des choux verds, nous n'en ſavons pas trop la raiſon. S'ils ſouffient ſouvent & s'ils ont l'haleine courte, on les ſaignera, enſuite on leur fera avaler trois demi-ſeptiers de vin avec une demi-once d'huile & autant d'encens, on y ajoutera trois poiſſons de jus de marrube; s'ils ſont las & échauffés, on leur jettera de la graiſſe & du vin dans la gorge; s'ils ſont maigres, on leur fera avaler une chopine de vin rouge où l'on aura mis une demi-once de ſoufre pulvériſé, un œuf crud & un gros de myrrhe; ce remede réitéré pluſieurs fois, fait prendre à l'animal de l'embonpoint, il le guérit auſſi des tranchées & de la toux; quant aux autres maladies que les mulets peuvent avoir communes avec les chevaux, on les traite de même que ces derniers. Quelquefois il arrive que les mulets ſont difficiles à ſeller, dans ce cas on leur lie un pied de devant à la cuiſſe, pour qu'ils ne puiſſent ruer en derriere, & quand ces animaux ſe trouvent difficiles à ferrer du pied de derriere, ou leur lie le gauche de devant.

M. Dupuy d'Emportes indique les moyens pour avoir de beaux & de bons mulets; quand on veut

s'en procurer ; qui soient pour la parade & pour voyager, on se sert des plus gros ânes & des mieux corsés qu'on peut trouver, & on leur fait sauter des jumens espagnoles ; ces animaux ainsi accouplés produisent des mulets superbes, d'une couleur qui tire ordinairement au noir : on en fait venir encore de plus forts, en faisant sauter des juments flamandes ; cette espece est ordinairement aussi vigoureuse que les plus forts chevaux de carrosse ; ils résistent même à des travaux plus rudes, sont nourris à moins de frais, & sont exposés à moins de maladies.

Les mulets peuvent encore servir à la selle, nous avons même indiqué plus haut les moyens de pouvoir les seller, quand ils veulent s'y soustraire ; leur pas est doux & aisé, & leur trot n'est pas si fatiguant que celui des chevaux ; en général avant que de faire propager ces animaux, il faut savoir quel service on prétend en tirer ; on choisit en conséquence les jumens, car il est de fait que le mulet tient plus de la mere que du pere ; par conséquent quand on les destine à la selle, il faut choisir une jument allongée & légere ; mais quand on les destine à la charrette, à la charrue ou aux fardeaux, on choisira les jumens les plus fortes & les plus massives.

Le mulet est d'autant plus précieux, qu'il vient & se maintient vigoureux sous toutes sortes de climats ; ceux qui sont nés dans les pays froids, sont toujours les meilleurs, & vivent beaucoup plus long-temps que ceux qui viennent dans les pays chauds.

Comme les poulains mulets tiennent plus de la nature de la mere que du pere, ainsi que nous venons de l'observer ; ceux qui proviennent de l'âne & de la jument, si cette derniere est bien faite, sont beaux, vifs & prestes, & n'héritent que les bonnes qualités du pere, qui sont la patience, la force & la constance dans le travail ; tandis qu'au contraire ceux qui proviennent du cheval & de l'ânesse, sont

lourds, paresseux, malfaits & petits, aussi les cultivateurs éclairés ne sont-ils gueres tentés d'en faire venir de cette espece.

Comme il convient que la jument soit propre au service auquel on destine le mulet, il faut aussi avoir la même attention dans le choix qu'on fait de l'âne, il faut qu'il soit grand & fort. Les beaux mulets que l'on voit dans différentes parties de l'Europe, viennent des plus forts qu'on puisse trouver, & des jumens les plus fines. On pratique pour cet accouplement une tranchée palissadée où l'on fait entrer la jument, & l'on place l'âne sur le terrein élevé, de maniere enfin qu'on peut le voir dans la planche.

MULOT. C'est un animal plus petit que le rat ordinaire, & cependant plus gros que la souris: cette espece de rat n'habite jamais les maisons, il ne se trouve que dans les champs & dans les bois; ses yeux sont beaux & prééminens, la couleur de son poil sous le ventre est blanchâtre, d'un rouge brun sur le dos; on en voit en général beaucoup dans les terreins élevés: la grandeur de ces animaux varie à l'infini, ce qui donne lieu de penser qu'ils sont longtemps à croître; les grands ont ordinairement quatre pouces & quelques lignes depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. On nomme les mulots en plusieurs endroits *souris de terre*, *rats-sauterelles*, parce qu'ils vont toujours par sauts, *rats à la grande queue*, *grands rats des champs*, *rats domestiques moyens*.

Le mulot, dit M. de Buffon, se retire dans des trous qu'il trouve tout faits ou qu'il se pratique sous des buissons ou sous des troncs d'arbres; il y amasse une quantité considérable de glands, de noisettes, de faînes; on en trouve quelquefois jusqu'à un boisseau dans un seul trou, & cette provision, au lieu d'être proportionnée à ses besoins, ne l'est qu'à la capacité du lieu. Les trous qu'il habite sont ordi-

nairement de plus d'un pied sous terre ; & sont souvent partagés en deux loges ; l'une où il reste avec ses petits, & l'autre où il fait son magasin.

Ces animaux font un grand dommage aux plantations, ils dévorent & emportent tous les glands nouvellement semés. Les cultivateurs emploient journellement différens moyens pour les faire périr, & le plus souvent ils ne peuvent pas y réussir : on s'est servi quelquefois de la fumée qu'on a introduit dans leur habitation, ce moyen est celui qui a paru le plus utile jusqu'à présent.

Le sieur Gasselin, laboureur à Pouzeaux près de Chaulnes en Picardie, en a découvert un qui mérite toute l'attention des agriculteurs. Il fait usage de la vapeur du soufre dont l'effet est très actif. On connoissoit déja cette méthode, mais la machine qu'il a inventé pour introduire cette vapeur, est tout-à-fait nouvelle, elle est simple & portative ; l'Académie des Sciences l'a honorée de son approbation. Cette machine consiste principalement dans une boîte de fer quarrée, mais beaucoup plus haute qu'elle n'est large, elle a sept pouces dans un sens & quatre seulement dans l'autre ; cette boîte adaptée aux autres pieces que nous allons ci-après détailler, & mise dans la position où elle doit être pour l'usage auquel on la destine, porte toujours sur un des côtés qui ont le moins de surface : ce côté devient proprement le fond de la boîte, & reste toujours fermé ; le côté opposé qui en forme le dessus, est ouvert, mais il peut cesser de l'être quand on le veut, au moyen d'une porte de fer qui roule sur une charniere, & qui se trouve assujettie par un mantonnet à ressort, lorsqu'il est nécessaire de la tenir fermée. Au milieu des deux côtés opposés de la boîte & sur la hauteur, on a pratiqué deux trous de sept lignes de diametre ; ils sont taraudés & propres à recevoir des tuyaux de fer, qu'on trouve tout formés & très solides dans

des bouts de canon de fusil, ils portent de l'une de leurs extrémités quelques filets & se montent à vis dans ces trous. Pour augmenter l'épaisseur de la tôle dans l'endroit où les trous sont fairs, on y a appliqué une forte rosette de fer, en l'y attachant par des clous rivés. Ces trous devenus proprement des écrous, se trouvent avoir par-là quatre à cinq lignes d'épaisseur, & les bouts des canons s'y maintiennent solidement, un de ces bouts de canon a environ un pied de longueur, & l'autre n'a que trois pouces un quart; ce dernier est placé à l'extrémité d'un soufflet à main ordinaire & à deux vents, mais un peu plus fort qu'il n'est d'usage de l'employer dans les appartemens. Dans l'intérieur de la boîte & vis-à-vis du trou où le canon le plus long est placé, il y a une petite grille de fer, dont les jours sont assez grands pour laisser un libre passage à l'air, mais cependant assez resserrés pour pouvoir arrêter des charbons d'une certaine grosseur, lesquels seroient capables de boucher par-là le canon, en l'y introduisant; cette grille, qui n'est point attachée dans l'intérieur de la boîte, afin qu'on ait la facilité de la nettoyer, dans le cas où les jours s'y boucheroient, se maintient d'elle-même à la hauteur du trou par le moyen le plus simple; elle est pratiquée à l'extrémité d'une plaque de fer qui a deux pouces de largeur, & qui est assez haute pour que cette extrémité refendue couvre exactement le trou. L'autre bout de la plaque est coudée en équerre, il forme par conséquent sur le fond de la boîte, un empattement qui assujettit cette plaque sur la paroi intérieure où le trou est fait, & l'empêche sur-tout de s'en écarter, lorsqu'on a mis dans la boîte les matieres combustibles dont on va parler.

Il est facile de concevoir par la description de cette machine, que lorsqu'elle est montée & que le soufflet est mis en jeu, le vent s'introduit dans la boîte,

frappe directement sur la grille & s'échappe dans le canon qui est adapté à l'extérieur de la boîte & vis-à-vis de cette grille : on peut même déja juger de l'effet violent qui doit résulter de l'emploi de cette machine, en supposant qu'il en sort un courant de vapeurs meurtrieres qui vont se rendre dans un endroit très resserré & fermé de toutes parts ; voici actuellement la manœuvre d'en faire usage pour étouffer les mulots dans les trous où ils sont retirés.

On commence d'abord par jetter au fond de la boîte quelques morceaux de mauvais linge auxquels on met le feu, soit avec un charbon, lorsqu'on sort de la maison pour faire cette opération, soit avec de l'amadou, lorsqu'on est en plein champ, on y met ensuite de petits morceaux de bois bien secs, & l'on donne quelques coups de soufflet ; dès que le bois est enflammé, on répand dessus du soufre concassé & l'on ferme la boîte : on introduit sur le champ le bout du centre de la machine dans un des trous les mieux fermés que les mulots ont pratiqué en terre, & l'on fait agir le soufflet. Si le trou communique à leur principale retraite, la vapeur du soufre s'échappe aussi-tôt par les trous qui viennent aussi y aboutir : on bouche par un coup de talon les endroits d'où la vapeur s'exhale, tant pour la conserver dans l'intérieur où les mulets se trouvent, que pour empêcher que ces animaux ne sortent. On continue de faire agir le soufflet pendant quelques minutes, après avoir retiré le bout du canon du trou où il avoit d'abord été introduit, on le bouche comme les autres, & les mulots expirent dans la vapeur concentrée du soufre. Le gouvernement instruit de l'utilité que présente cette machine en a fait distribuer un certain nombre dans les provinces où les mulots dévorent une partie des semences. En 1767 elles y ont servi

de modeles pour les ouvriers qui ont été chargés d'en construire de pareilles.

On tend encore à ces animaux pour les attrapper des piéges de dix en dix pas, il ne faut pour tout appas qu'une noix grillée : on la place sous une pierre platte soutenue sur une buchette : on en prend de cette maniere une quantité prodigieuse.

M. de Buffon a mis dans un même vase douze mulots vivans, & il a observé qu'ils ne sont pas moins carnassiers que les rats ordinaires ; on oublia un jour d'un quart-d'heure, dit le Naturaliste François, de leur donner à manger, il y en eut qui servirent de pâture aux autres, & enfin au bout de quelques jours il n'en resta qu'un seul, tous les autres avoient été tués & dévorés en partie, & celui qui resta le dernier avoit lui-même la queue & les pates mutilées ; c'est peut-être pour cette raison, qu'on en trouve plus en automne qu'au printemps ; comme ils manquent souvent de vivres pendant l'hiver, ils se détruisent eux-mêmes ; les gros mangent les petits, ils mangent aussi les campagnols, autre espece de rats, de même que les grives & autres oiseaux qu'ils trouvent pris aux lacets ; ils commencent toujours par la cervelle, & finissent par le reste du cadavre. Les ennemis des mulots, c'est-à-dire, les animaux qui leur font continuellement la guerre, sont les loups, les renards, les martes, les oiseaux de proie, & même les animaux de leur espece, comme nous venons de l'observer. Au reste ces animaux malgré la quantité d'ennemis qu'ils ont, n'en sont pas moins nombreux ; ils pullulent plus que les rats communs, ils produisent même plus d'une fois par an, & leurs portées sont souvent de neuf ou dix, tandis que celles des rats ordinaires ne sont que de cinq à six.

On trouve par-tout dans les bois, dans les champs, dans les prés & même dans les jardins, un autre

animal connu sous le nom de *mulot à courte queue*, ou *de petit rat des champs*, c'est le *campagnol* qui sert quelquefois de nourriture aux mulots. M. de Buffon lui a donné ce nom ; il a la tête grosse proportionnellement au corps ; la queue courte, tronquée, d'un pouce au plus de long & recouverte de poils. Il ressemble tout-à-fait au rat d'eau par l'organisation intérieure ; il en diffère beaucoup à l'extérieur, de même que par son naturel & ses mœurs ; sa longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, n'a au plus que trois pouces. Le campagnol se pratique des trous en terre ; il les divise en deux loges, comme sont ceux du mulot, mais leurs trous sont beaucoup moins spatieux & moins enfoncés sous terre, que celui-ci ; ils y habitent plusieurs ensemble & y font leur petit ménage. Lorsque les femelles sont prêtes à mettre bas, elles y apportent des herbes pour faire un lit à leurs petits ; elles portent deux fois l'année & chacune de leur portée est au moins de cinq à six, & quelquefois de sept ou huit. Les campagnols ramassent dans leurs trous du bled, des noisettes & des glands, ils préferent cependant le dernier à tout autre aliment ; il faut les voir au mois de Juillet lorsque les bleds sont mûrs, venir de toutes parts des bois où ils s'étoient retirés, pour faire main-basse, si on peut se servir de ce terme, sur cette production végétale ; ils en coupent les tiges pour en pouvoir avoir les épis ; ils suivent exactement les moissonneurs, ils profitent de tous les grains tombés & des épis oubliés. Quand ils ne trouvent plus rien à glaner, ils vont dans les terres nouvellement semées & y détruisent d'avance la récolte de l'année suivante. Ces petits animaux paroissent en si grand nombre dans certaines années, qu'ils détruiroient tout s'ils subsistoient long-temps ; mais ils se détruisent eux-mêmes & se mangent dans les an-

nées de disette, ainsi que toutes les autres especes de rats ; d'ailleurs les mulots, le renard, le chat sauvage, la marte & les belettes en détruisent beaucoup.

On lit dans le dictionnaire économique différentes méthodes pour détruire les mulots, outre celles que nous avons rapportées : 1°. on fait une petite hute de paille semblable à la couverture d'une ruche, on met dessous une terrine pleine d'eau jusqu'à quatre doigts près du bord, & on jette dessus l'eau un peu de paille d'avoine pour la cacher, les mulots viendront y chercher quelques grains & s'y noyeront. 2°. On prend un picotin de gruau d'orge, une livre de racine d'ellébore blanc en poudre & quatre onces de poudre de staphisaigre, on mêle bien le tout, on le passe au gros tamis de crin, on y ajoute une demi-livre de miel & autant de lait qu'il faut pour former une pâte, on la rompra en petits morceaux, on en répandra une partie dans les endroits où les mulots ont coutume d'aller, & on en mettra dans leurs trous, ils en mangeront & périront certainement. 3°. On en attrapera aussi beaucoup dans les souricieres & avec les quatre de chiffre. 4°. On fait en terre un trou, au fond duquel on mettra sur une tuile, soit des pommes cuites, soit des fruits ou des graines chargées d'arsenic, on couvre cette tuile avec un pot renversé, dont les bords posent sur trois petits supports de bois ou de pierres : on charge les pots avec une grosse pierre, & on met un peu de menue paille dans le trou. Les mulots attirés par cette paille, entrent sous le pot, où trouvant un appas qui les tente, ils le mangent & s'empoisonnent. Ces précautions empêchent le gibier, la volaille & mêmes les enfans d'y aller ; M. Duhamel nous indique cette recette dans la physique des arbres, & M. de Buffon dans son histoire naturelle nous assure avoir

reconnu par expérience que la noix grillée est un excellent appas pour prendre des mulots dans les piéges.

MULOTTER. Ce mot s'entend du sanglier qui fouille les caveaux du *mulot* pour se repaître du grain qu'il a ramassé.

MUSARAIGNE. C'est un animal qui, selon M. de Buffon, semble faire une nuance dans l'ordre des petits animaux, & remplir l'intervalle que se trouve entre le rat & la taupe qui se ressemblant par leur petitesse, different beaucoup par la forme & sont en tout des especes très-éloignées. La musaraigne plus petite encore que la souris ressemble à la taupe par le museau, ayant le nez plus allongé que les mâchoires, par les yeux, qui quoiqu'un peu plus gros que ceux de la taupe, sont cachés de même & sont beaucoup plus petits que ceux de la souris, par le nombre des doigts, en ayant cinq à tous les pieds, par la queue, par les jambes, sur-tout celles de derriere, qu'elle a plus courtes que celles de la souris, par les oreilles, & enfin par les dents; la couleur ordinaire de ce petit animal est d'un brun mêlé de roux, mais il y en a aussi de cendrées, de presque noires, & toutes sont plus ou moins blanchâtres sous le ventre. Ce très-petit animal a une odeur forte qui lui est particuliere, & qui répugne aux chats; ils chassent & tuent la musaraigne, mais ils ne la mangent pas comme la souris. C'est apparemment cette mauvaise odeur & cette répugnance des chats, qui a fondé le préjugé du venin de cet animal & de sa morsure dangereuse pour le bétail, & sur-tout pour les chevaux, mais l'ouverture de la gueule de cet animal est même trop petite, pour qu'il puisse les mordre. Les enflures qui arrivent aux chevaux ne viennent vraisemblablement que d'une cause interne, & ne sont certainement pas causées par la morsure

ou la piquure de cet animal, comme le vulgaire le penſe. M. la Foſſe, hippiatre, a très-bien traité cette matiere, il a même publié à ce ſujet une courte diſſertation, dont nous rendrons compte ci-après.

La muſaraigne eſt commune en France, elle habite aſſez communément, ſur-tout pendant la ſaiſon de l'hiver, dans les fermes; elle y mange du grain, des inſectes, des chairs pourries: on la trouve encore très fréquemment dans les bois, à la campagne, ſoit dans des trous d'arbres, ſoit dans des trous en terre; ſes portées ſont auſſi abondantes que celles des ſouris, mais moins fréquentes; elle a le cris beaucoup plus aigu que cette derniere, mais elle n'eſt pas auſſi agile à beaucoup près: on la prend aſſez aiſément, parce qu'elle court mal & qu'elle voit fort peu; le dégât que ce petit animal occaſionne à la campagne, oblige les cultivateurs de lui tendre les mêmes piéges qu'aux mulots, voyez art. *mulots*.

Il y a une muſaraigne d'eau qui eſt amphybie, cet animal reſte caché pendant le jour dans les fentes de rocher, il met bas au printemps & produit neuf petits; quand on la veut prendre, il faut la chercher à la ſource des fontaines vers le lever ou le coucher du ſoleil.

Nous allons actuellement rapporter le mémoire de M. la Foſſe ſur la maladie du cheval, qu'on attribue, ainſi que nous venons de l'obſerver, par un préjugé vulgaire à la morſure, ou à la piquure de la muſaraigne. Il ſurvient ſubitement, dit M. la Foſſe, au cheval dans l'écurie, un mal dont il boite, & qui ſe manifeſte d'ailleurs par une petite tumeur à la partie ſupérieure interne de la cuiſſe avec dégoût, triſteſſe, abattement & ſouvent des friſſons; la fievre, la reſpiration gênée, & la mort s'enſuit de près ſi l'on n'y remédie. Preſque tout le monde a attribué anciennement & pluſieurs at-

tribuent encore cette maladie à la morſure ou piquure de l'animal dont il s'agit dans cet article. Solleyſel s'explique ainſi à ce ſujet.

Certains animaux faits comme des ſouris, qui ſont plus gris & ont le nez long, font mourir les chevaux quand ils en ſont mordus, ſi le ſecours n'eſt prompt & bien ordonné, & le cheval en meurt même dans deux fois vingt-quatre heures. Pour y remédier, cet auteur ordonne de mettre, dès qu'on s'en apperçoit, des jarretieres avec un ruban de fil large d'un pouce; de bien lier au-deſſus de l'endroit, pour que l'enflure ne puiſſe paſſer outre, & de battre la partie enflée bien fort avec une branche de groſellier blanc, juſqu'à ce que cette partie ſoit toute en ſang à force de la battre; on la frottera enſuite avec l'orviétan, & on en fera avaler en même-temps au cheval une once dans du vin; on frottera encore le lendemain la partie affectée avec de l'orviétan en abondance, & on en donnera une demi-once au cheval, après quoi, dit-il, le cheval ſera entrain d'être guéri.

M. Garſault, dans ſon nouveau parfait Maréchal, page 228, dit qu'il peut arriver que la muſaraigne morde, ce qu'il croit cependant aſſez rare; mais il ajoute que, quand elle a mordu le cheval, il en eſt ſuffoqué, & cela en deux fois vingt-quatre heures. Il ordonne pour remede à ce mal, ſi on s'en apperçoit ſur le champ, de mettre un bouton de feu, ou bien de ſuivre le traitement de Solleyſel.

Voilà le ſentiment de ces deux auteurs, dit M. la Foſſe, ſur la muſaraigne, & les remedes qu'ils indiquent pour une maladie qu'ils n'ont jamais guérie, car ils n'en citent aucun exemple; c'eſt donc ce petit animal, à la piquure, ou à la morſure duquel, on attribue communément le mal indiqué, ce terrible ennemi des chevaux, qui, ſelon le public, les pourſuit par-tout, dont la morſure eſt

mortelle; &c. Je vais démontrer, continue cet hippiatre, combien les frayeurs qu'on se donne à ce sujet sont vaines, & quel peu de fondement on y peut faire. Depuis que j'exerce ma profession, j'ai vu quantité de chevaux attaqués de cette maladie : j'avoue que je les ai traité anciennement suivant la méthode ordinaire, & que j'ai eu le déplaisir d'en voir périr un grand nombre entre mes mains, malgré les soins que j'y apportois; la mort subite & consécutive de plusieurs, & l'inutilité des remedes qu'on emploie ordinairement, & que j'avois mis en usage, me firent prendre la résolution de faire des recherches sur la cause & la nature de ce mal; j'examinai d'abord la structure de la musaraigne; je remarquai qu'elle ne pouvoit ni piquer, ni mordre; qu'elle ne pouvoit pas piquer, parce qu'elle n'a point de dard; qu'elle ne pouvoit pas mordre, parce que sa gueule ne pouvoit s'ouvrir que d'une ligne & demie ou de deux lignes tout au plus : or, pour pincer la peau de cheval dans l'endroit même le plus mince, il faudroit que cet animal pût ouvrir sa gueule de cinq ou six lignes pour ramener la peau & la doubler, ce que cet animal ne peut faire.

Après cette observation, je fis apporter chez moi la partie malade, du dernier cheval mort de cette maladie; j'examinai d'abord avec toute l'attention possible, s'il y avoit sur la tumeur quelque marque de piquure ou de morsure, je n'en trouvai aucune; j'ouvris ensuite la tumeur, j'y trouvai une grande quantité de vaisseaux lymphatiques gros comme une plume à écrire, remplis d'une matiere plâtreuse, & qui les avoit distendu à une grosseur extraordinaire & contre nature; je fis différentes sections & je vis distinctement les trois genres de vaisseaux, c'est-à-dire, les arteres, les veines & les vaisseaux lymphatiques, ces derniers étant, comme je l'ai dit, d'une

groſſeur extraordinaire. De ces obſervations, je jugeai que ni la piquure, ni la morſure de la muſaraigne, ne pouvoient être la cauſe de cette maladie, comme on l'avoit cru juſqu'alors, mais que la cauſe étoit interne ; dès ce moment je réſolus de traiter différemment le premier cheval attaqué de ce mal, qui me tomberoit entre les mains. Peu de temps après il m'en vint un appartenant à Madame la Marquiſe d'Aligre, ce cheval boitoit, on ne voyoit aucune cauſe apparente de ſon mal ; après avoir examiné le pied & la jambe, je montai plus haut, je ſentis au plat de la cuiſſe une petite tumeur ; à ce ſymptôme je reconnus la prétendue maladie de la muſaraigne : je voulus profiter des obſervations que je venois de faire & remédier à ce mal ſuivant les idées que m'avoit donnée la diſſection de cette partie & les remarques que j'y avois faites. Je demandai à Madame d'Aligre la permiſſion de faire des ſcarifications, elle me l'accorda ; avant de faire l'opération, j'examinai de nouveau la tumeur, elle s'étoit étendue en moins d'une heure juſqu'à la mamelle, le cheval reſpiroit avec plus de peine & étoit plus abattu ; je lui fis des inciſions de près de deux pouces de profondeur ſur dix ou douze de longueur, il en ſortit des ſéroſités qui coulerent pendant deux jours, il ſortit auſſi des vaiſſeaux lymphatiques une lymphe coagulée, dont ils étoient pleins & extrêmement groſſis ; je vis auſſi de diſtance en diſtance pluſieurs cellules remplies de cette même lymphe, je panſai le cheval de la maniere que je détaillerai ci-après ; il fut guéri & remis au carroſſe le dix-huitieme jour ; dès-lors je ne doutai plus que la cauſe de cette maladie ne fût l'épaiſſiſſement de la lymphe, qui en ſe coagulant dans les vaiſſeaux lymphatiques, y cauſoit un engorgement & une inflammation mortelle ; mes conjectures ſe changerent en certitude, l'inſpection du mal m'en fit connoître la cauſe, & le

succès du pansement m'indiqua la nécessité de le continuer.

L'an 1753 le 23 Juillet, M. Joly de Fleury, Procureur Général du Parlement de Paris, m'envoya, continue M. la Fosse, un cheval qu'on disoit mordu de la musaraigne ; enhardi par le succès, je n'hésitai pas de lui faire l'opération, il sortit de ces incisions que je fis, une grande quantité de lymphe coagulée, les vaisseaux lymphatiques étoient de même que les précédens, gros comme une plume à écrire ; la lymphe qui en découloit étoit en partie jaunâtre, en partie mêlée de taches noires, il y avoit aussi beaucoup de cellules engorgées d'une lymphe épaissie, il coula pendant trois jours le long de la jambe des sérosités à la quantité à peu près de deux pintes & demie ; la jambe qui avant l'opération étoit extrêmement grosse, diminua peu à peu ; ce cheval eut pendant quatre jours une grande difficulté à respirer, lorsqu'on le promenoit, il lui prenoit un rallement, il ne pouvoit se soutenir & toujours prêt à tomber, cependant malgréla violence du mal, il fut guéri au bout de seize jours. Le 27 Août suivant, c'est toujours M. la Fosse qui parle, il me vint un autre cheval attaqué du même mal, appartenant à M. de Beaupré, Conseiller d'Etat ; il avoit les mêmes symptomes que les précédens, excepté qu'il y avoit très-peu de vaisseaux lymphatiques remplis de lymphe coagulée, & moins de sérosité dans le tissu cellulaire ; cependant l'enflure étoit aussi considérable, ce cheval fut remis au carrosse au bout de dix-sept jours. M. la Fosse dit en avoir guéri depuis un appartenant à Madame la Marquise de Montade, un à M. de la Popliniere, un à M Duperron, Directeur de la monnoie, & un autre à M. Bouvart, Médecin.

De tout ce que je viens de dire, c'est la conclusion que tire M. la Fosse, on peut inférer, sans craindre de

de se tromper, que la cause de cette maladie est un vice de la lymphe, l'engorgement des vaisseaux lymphatiques, les cellules remplies d'une lymphe noirâtre, coagulée, & corrompue, l'inflammation qui cesse, lorsqu'on a diminué l'étranglement des vaisseaux en donnant issue à la matiere qui les distendoit; enfin la guérison certaine qui suit l'opération ne laissent pas le moindre doute sur cette vérité. Ce n'est donc pas à la musaraigne qu'on doit l'attribuer, la fracture de sa gueule & l'impossibilité où elle est de mordre & de piquer en sont une preuve inconteſtable: voici actuellement le pansement convenable. Dès qu'on s'apperçoit de ce mal, il faut coucher le cheval par terre, lui fendre la peau de toute la longueur de la tumeur & enfoncer le bistouri jusqu'aux muscles pour dégorger les vaisseaux & donner une issue libre à la lymphe qui y est contenue. Après que les scarifications sont faites, il faut les bassiner avec de l'essence de térébenthine trois ou quatre fois dans l'espace de cinq ou six heures, afin d'empêcher la gangrene qui pourroit survenir; ensuite bassiner la plaie avec de l'eau d'alibours, ou avec la teinture d'aloës huit ou dix fois par jour jusqu'à guérison. Dans le commencement il faut promener le cheval cinq ou six fois par jour, huit minutes à peu près chaque fois; lorsque la respiration est gênée, il faut le saigner & lui donner des lavemens émolliens; si la jambe est bien grosse, il faut la frotter jusqu'au bas avec une décoction résolutive & émolliente cinq ou six fois par jour; dès que les incisions ne fourniront plus de sérosités, & que par conséquent la tumeur sera diminuée, il faudra lui faire prendre par la bouche un sudorifique pour pousser par la transpiration ou les sueurs, les humeurs qui pourroient n'être pas entiérement sorties; il faut avoir attention dans ce cas de bien couvrir le cheval & de le tenir en lieu chaud.

Les premiers jours on lui donnera pour toute nourriture de l'eau blanche, les trois ou quatre jours suivans on lui présentera du son & un peu de foin, ensuite on augmentera la nourriture à mesure que le mal diminuera, & on le remettra enfin à la nourriture ordinaire, lorsque le cheval est guéri ou sur le point de l'être.

Comme il est à craindre de couper en faisant les scarifications, la veine cutanée, qu'on nomme autrement *crurale externe*, qui se trouve au milieu de la cuisse, parce qu'on ne peut guères la voir ni la sentir à cause de l'inflammation; il est à propos de faire avant les scarifications une ligature à la partie inférieure, ce que je fais observer, ajoute M. la Fosse, parce qu'une partie des Maréchaux ne sçavent pas la circulation, font deux ligatures, l'une en haut & l'autre en bas; la premiere est tout-à-fait inutile.

Il peut encore arriver, continue M. la Fosse, & c'est par où il finit son mémoire, de couper quelqu'artere en faisant les scarifications, quoiqu'on n'aille pas jusqu'aux muscles; dans ce cas il faut essuyer le sang autant qu'il est possible & appliquer à l'ouverture de l'artere le lycoperdon qu'il faut tenir dessus quinze minutes, & pour plus grande sûreté trente minutes. Tel est le mémoire de M. la Fosse, il a été accueilli à l'Académie Royale des Sciences, qui l'a jugé digne en 1747, d'être imprimé dans le recueil des mémoires étrangers qu'elle fait imprimer.

MUSCADIN. C'est une espece de rat, M. de Buffon dit qu'il est le moins laid de tous, ses yeux sont brillants, sa queue touffue, son poil d'une couleur distinguée; il est plus blond que roux, il n'habite jamais dans les maisons, rarement dans les jardins, & se trouve comme le loir plus souvent dans les bois où il se retire dans les vieux arbres creux; com-

me cet animal eſt plus commun en Italie qu'en France, nous ne nous étendrons pas à ſon ſujet dans cet article.

MUZER. C'eſt un terme de vénerie ; on dit d'un cerf qu'il muze lorſqu'il commence à entrer en rut, & qu'il court la tête baſſe le long des chemins & des campagnes.

# N

NACELLE; c'eſt un petit bateau, qui n'a ni mât, ni voile, dont on peut ſe ſervir pour la pêche.

NAGEOIRE. On donne ce nom à des parties du poiſſon, faites en forme d'ailerons, qui lui ſervent à nager.

NAPPE; c'eſt un terme de vénerie : on entend par-là la peau des bêtes fauves, & principalement celle du cerf, qu'on étend quand on veut donner la curée aux chiens.

Les oiſeleurs donnent auſſi le nom de nappe à la partie la plus déliée de leurs filets; la nappe dans un tramail eſt la toile du milieu qui a de petites mailles de fil de lin, qui entrent dans les grandes mailles, & ſert à engager le poiſſon.

On nomme encore nappe une eſpece de filet particulier. Les nappes pour attraper les allouetes & les ortolans, doivent être faites de bon fil bien délié & rondement retors en deux brins: les mailles ſeront en loſanges, on les fera d'un pouce de large pour l'allouette, & de neuf lignes pour l'ortolan. La levure eſt d'environ quatre-vingt mailles; chaque nappe doit avoir huit ou neuf toiſes; on les enlarme enſuite des deux côtés, on paſſe une corde cablée dans les grandes mailles, & on fait une boucle à chaque bout des cordes pour les paſſer dans des bâtons; quant à la largeur, on paſſe une ficelle dans toutes les mailles du dernier rang, & on la lie d'un ſeul bout à la corde, l'autre doit être libre, pour pouvoir retrécir ou élargir le filet au beſoin, ſelon la longueur des bâtons qui le font jouer.

On fait auſſi des nappes pour prendre les canards ; on les compoſe de mailles en loſange de trois pouces de large ; la levure eſt de trente-cinq ou quarante mailles, & la longueur de dix ou douze toiſes ; lorſqu'on enlarme ce filet, on a ſoin de faire de grandes mailles de ficelle des deux côtés, enſorte néanmoins qu'elles ne ſoient éloignées que de ſix en ſix pouces, pour y paſſer intérieurement des cordes cablées, auxquelles on fait des boucles pour les paſſer de chaque bout, & des bâtons, quand ou voudra s'en ſervir. Le fil de ces nappes doit être parfaitement bon & retors en deux brins ; on les teint auſſi en brun, & on les trempe dans l'huile, afin qu'ils ſe conſervent plus facilement dans l'eau.

NASSE. On donne ce nom à un filet, qui ſert à prendre du poiſſon ; ce filet doit être fait de brins d'oſier, ſoutenus par des cerceaux, qui vont toujours en diminuant ; ſa figure en eſt ronde, ſon ouverture eſt d'une moyenne grandeur ; ſon autre extrémité qui eſt fermée, ſe termine en pointe ; ce filet eſt donc fermé de telle maniere, que le poiſſon étant entré, n'en peut ſortir, à cauſe des brins d'oſier, qui avancent en dedans à l'endroit des cerceaux & ferment le paſſage, n'y laiſſant qu'une médiocre ouverture, par laquelle, il eſt impoſſible au poiſſon de s'échapper ; on le jette dans la riviere & on le laiſſe aller au gré du vent, mais on l'arrête avec une corde attachée ſur le bord, qui ſert à le retirer, quand on veut voir s'il y a du poiſſon pris

NERF DE BŒUF, *nerf ſéché ;* ſe dit de la partie de cet animal : quand il eſt réduit en maniere de filaſſe longue de huit à dix pouces, par le moyen de certaines groſſes cardes de fer, il s'emploie par les ſelliers à nerver avec la colle forte les arçons des ſelles, & les panneaux des chaiſes & carroſſes. Il entre auſſi dans la fabrique des battoirs propres à jouer à la paume.

NERF. En terme de vénerie, c'eſt le membre du cerf; les pêcheurs donnent auſſi ce nom aux cordes attachées au bout d'un épervier, qui ſervent à le ſerrer, quand le poiſſon y eſt renfermé.

NOUÉES. En terme de vénerie, ce ſont les fientes ou les fumées du cerf, depuis la mi-Juillet, juſqu'à la fin d'Août; ils les jettent toutes formées, groſſes, longues & nouées ointes. Il y a de la différence entre les fumées du relevé du ſoir & celles du matin; les premieres ſont mieux digérées que celles du matin, à cauſe du repos & du temps qu'il a eu de faire ſon rougi, & de digérer ſon viandis; il en eſt autrement de celle du matin, à cauſe de l'exercice qu'il fait la nuit en viandant.

NOURRIS, ou NOURRITURE; ſe dit des beſtiaux qu'on éleve; on dit d'un pays abondant en pâturages, qu'il eſt propre à faire des nourris.

# O

ŒSYPE ; c'eſt une eſpece de graiſſe, connue plus communément ſous le nom de ſuint ; elle eſt adhérente à la laine des moutons, entre les cuiſſes & ſous la gorge, & ſort avant le temps de la tonte ; ceux qui lavent les laines, ont ſoin de ramaſſer cette graiſſe, qui ſurnage ſur l'eau, où ils les lavent ; & ils la mettent après l'avoir fait paſſer par un linge dans des petits barils, dans leſquels les marchands épiciers & droguiſtes la reçoivent. Le Berri, la Beauce & la Normandie, ſont les provinces de France qui en fourniſſent une plus grande quantité ; pour qu'elle ſoit bonne, il faut la choiſir nouvelle, d'une conſiſtence moyenne ; d'un gris de ſouris, ſans ſaleté & d'une odeur ſupportable ; quand cette graiſſe eſt vieille, elle a la conſiſtence du ſavon & une odeur inſupportable, à force de vieillir elle perd ſa couleur & acquiert une odeur qui approche de celle de l'ambre gris. On mêle l'œſype avec l'huile de lys & celle de camomille, pour appaiſer les maux de gorge, on le ſubſtitue à la laine même. Il eſt émollient, digeſtif & réſolutif : voyez ce que nous avons dit de l'œſype, à l'art. *brebis*.

ŒUF. On donne ce nom à un corps rond qui ſe trouve dans les femelles des animaux, qui contient leur ſemence, & qui fécondé par le mâle, produit un autre animal ; les oiſeaux couvent leurs œufs après qu'ils ſont pondus, ceux-ci ont beſoin d'un certain dégré de chaleur pour animer le germe fécondé qui y eſt contenu ; parmi les différentes eſpeces d'œufs, ceux dont on ſe ſert communément pour multiplier une baſſe-cour, ſont les œufs de poules ordinaires,

ceux des poules d'indes, d'oyes & de cannes, & parmi ceux-ci il n'y a guères que ceux des poules, dont on faſſe uſage pour les alimens ; auſſi on ramaſſe de ces derniers le plus qu'on peut, ſoit pour la nourriture de ſa maiſon, ſoit pour vendre : on peut même les garder d'un temps à un autre, les plus propres à conſerver ſont ceux d'Octobre ; on prend pour cet effet du ſon, du ſel & des ſciures de bois de chêne, ou bien de la paille ou des cendres, on y met les œufs ; on peut encore les mettre dans un tas de bled, d'avoine ou de millet, ou tout ſimplement dans des caiſſes de bois qu'on place dans un lieu froid en été & dans un lieu chaud en hiver.

La méthode ordinaire des gens de la campagne pour conſerver les œufs frais, eſt de les mettre dans une terrine ou autre vaiſſeau, & de verſer de l'eau par deſſus, enſorte qu'elle ſurnage. On renouvelle cette eau tous les jours, ou au moins tous les deux jours, ou bien on fait cuire les œufs à la maniere ordinaire, comme pour les manger à la coque, enſuite on les garde, & quand on veut les manger, on les fait ſeulement réchauffer dans l'eau, ils conſervent parfaitement tout leur lait, & ſont auſſi frais que s'ils étoient nouvellement pondus ; ſelon d'autres perſonnes, on fait cuire les œufs à demi, après quoi on les met dans de l'eau fraîche & on les laiſſe refroidir, on met enſuite dans un baril un lit de ſel & un lit de ces œufs alternativement, prenant garde de les caſſer, & quand on les veut manger, on les met dans de l'eau bouillante hors du feu, on peut auſſi ſans les faire cuire les mettre par lits dans un baril avec de la bonne cendre tamiſée ; en cas qu'il s'en caſſe quelqu'un, la cendre en bouche auſſi-tôt l'ouverture, & empêche que le reſte ne ſe gâte ; d'autres font premierement un lit de ſel, puis un lit d'œufs, enſuite une autre couche de ſel, & une d'œufs, & ainſi alternativement, ſans que les œufs aient eu aucun

degré de cuisson ; on conseille encore de mettre les œufs dans de la paille de seigle durant l'hiver, & en été dans du son, ainsi que nous venons déja de l'observer ; mais il n'est pas moins vrai de dire que la paille ne les empêche pas de se gâter, il est même d'expérience qu'ils s'y échauffent, quoiqu'il fasse froid ; certaines personnes sont dans l'habitude de les mouiller avec de l'eau, puis de les couvrir de sel pilé, ce qui revient à un des moyens proposés par M. de Réaumur ; d'autres avant de les mettre dans de la paille ou dans du son, les laissent trois ou quatre heures dans de la saumure tiede ; il est de fait que pour conserver long-temps des œufs & les avoir toujours aussi frais que s'ils venoient d'être pondus, il suffit d'arrêter leur transpiration en leur ôtant la communication de l'air extérieur ; c'est à quoi on peut parvenir par le moyen d'un enduit de vernis, ou en les frottant simplement de quelque matiere grasse, comme huile, beurre, suif, lard, &c. le même jour qu'ils ont été pondus, ou bien après avoir rempli des pots d'œufs nouvellement pondus, on y verse de la graisse de mouton fondue, enforte qu'elle garnisse tous les vuides jusqu'au haut des pots, mais il faut avoir attention que cette graisse ne soit pas assez chaude pour cuire les œufs, on les conserve ainsi pendant deux ans & même davantage ; dans l'art de faire éclorre les poulets, M. de Réaumur a fait des observations curieuses concernant les œufs non fécondés, lesquels sans enduit demeurent long-temps frais, & quand on veut se servir d'enduit, les résines cuites avec de la térébénthine en peuvent faire l'office ; parmi les expériences de M. Pringle sur les substances antiseptiques, la dix-septieme montre que les œufs gâtés peuvent être rétablis dans leur premier état de bonté & de salubrité ; si on les laisse

fermenter avec une forte infusion de fleurs de camomille.

Il y a différentes marques pour connoître si les œufs sont frais ; on les approche un peu du feu, s'ils jettent une petite humidité, c'est signe qu'ils le sont ; on le peut connoître aussi lorsqu'ils paroissent transparents en les mirant à la lumiere, & posant la main en travers sur le bout de l'œuf qui tourne en haut ; plus l'œuf paroit plein, plus il est frais ; les meilleurs œufs ont la coquille claire & mince, la forme allongée & les bouts presque pointus ; en les mirant, il faut que le blanc soit clair, & que le jaune flotte régulierement dans le milieu.

Dans les Indes orientales chez les Malayes, on a le secret de saler les œufs sans casser les coquilles, en les faisant cuire durs, ce qui les rend fort délicats, les conserve long-temps, & les rend commodes pour être transportés en voyage ; ce secret consiste à les enduire d'une pâte faite avec de la terre grasse, des cendres communes & du sel marin ; on les met ensuite dans le four ou sous une braise ardente, & on les y laisse autant de temps qu'il faut pour les faire cuire ; ils se conservent si bien avec cette préparation, que les vaisseaux Européens en font provision pour leurs voyages.

En cassant les œufs, on remarque deux parties principales qui les constituent, le jaune & le blanc ; le jaune renferme beaucoup de parties huileuses & un sel acide volatil : le blanc contient un acide plus fort, des parties huileuses, & une quantité modérée de phlegme, le jaune a ses principes plus divisés & plus exaltés. Parmi les alimens il ne s'en trouve guères qui soit plus en usage que les œufs ; ils sont également bons dans l'un ou l'autre état, soit de maladie, soit de santé, & les pharmaciens s'en servent pour la préparation de différens re-

medes : on les accommode de bien des façons, & on en prépare différens mets, qui ne conviennent pas tous également pour la santé : sans entrer dans le détail de toutes ces préparations, que nous réservons pour notre *manuel alimentaire des différentes parties des animaux qui peuvent être placés parmi nos alimens*, nous nous contenterons seulement d'observer ici, que les œufs à la coque bien frais & cuits dans de l'eau, de façon que ni le blanc, ni le jaune ne se trouvent avoir trop de consistence, sont les plus sains de tous; ils se digerent très-aisément, ils forment un bon chyle, & comme ils embarrassent les parties âcres qui peuvent faire des irritations, ils appaisent la toux & éclaircissent la vue; ils favorisent en outre la respiration, ils réparent les esprits, ils purifient les humeurs, ils fortifient, en un mot il n'y a point d'aliment plus propre que celui-là pour nourrir la plupart des infirmes sans charger leur estomac. Pour ce qui concerne les propriétés des œufs en médecine, elles sont fort étendues; on emploie leur coque, le blanc, le jaune, & la membrane qui couvre l'œuf sous la coquille. Les coquilles d'œufs poussent par les urines, détergent les reins & font sortir les graviers; on les réduit en poudre fine sur le porphyre après les avoir fait sécher; la dose est d'un demi-gros, soit en bol, soit en quelqu'eau diurétique; cette poudre est un des principaux ingrédiens du remede litontriptique de mademoiselle Stephens, & de celui du sieur Rotrou, contre les écrouelles. Le blanc d'œuf est rafraîchissant, astringent & agglutinatif; on l'emploie spécialement dans les collyres contre la rougeur & l'inflammation des yeux; on le mêle avec le bol pour agglutiner les plaies, il entre aussi dans les frontaux. Tout le monde sçait la propriété qu'il a de clarifier les sirops. Hypocrate faisoit prendre trois ou quatre blancs d'œufs aux

fébricitans pour les rafraîchir & les relâcher.

Le jaune d'œuf eſt anodin, maturatif, digeſtif & laxatif. On l'emploie dans les digeſtifs & dans les lavemens contre les coliques violentes, le ténesme & la dyſſenterie; ſi on le mêle avec un peu de ſel, & ſi on l'applique dans une coquille de noix ſur le nombril des petits enfans, il leur lâche le ventre; d'autres pour la dureté de ventre des enfans, le mêlent avec un peu de fiel de taureau & s'en ſervent de la même façon. Un jaune d'œuf frais battu dans de l'eau chaude avec un peu de ſirop de capillaire, eſt ce qu'on nomme lait de poule, c'eſt un excellent remede contre le rhume & la toux opiniâtre: on le prend trois ou quatre jours de ſuite le ſoir en ſe couchant. Les apothicaires conſervent dans leurs pharmacies une huile qu'ils tirent des jaunes d'œufs par expreſſion: cette huile eſt propre pour adoucir la peau, pour remplir les cavités de la petite vérole, pour les crevaſſes du ſein, pour la brûlure, & pour calmer la douleur des hémorrhoïdes. La membrane déliée qui couvre l'œuf ſous la coquille, eſt auſſi diurétique; on l'emploie à l'extérieur pour les fievres intermittentes: on en enveloppe le bout du petit doigt au commencement de l'accès, elle y cauſe une grande douleur, quelquefois même un panaris artificiel, qui eſt ſouvent ſuivi de la guériſon. Un œuf dur mangé avec du vinaigre roſat, paſſe pour être très-bon, ſuivant quelques auteurs, contre la diarrhée opiniâtre. Un blanc d'œuf mouſſeux, mêlé avec douze onces d'eau de chiendent & un peu de ſucre, eſt très-vanté contre la jauniſſe, pourvu qu'on en continue l'uſage ſoir & matin. Ce même blanc d'œuf, durci par la cuiſſon, fournit par l'expreſſion une liqueur limpide, qui eſt un excellent ophtalmique, & qui eſt très-bonne dans les plaies & les ulceres des yeux; ſi l'on fait cuire un œuf dur, qu'on en ôte le jaune, & qu'on rempliſſe

la cavité de vitriol blanc, & qu'on mette le tout à la cave, il se fond en une liqueur admirable pour les mêmes maladies. Enfin si l'on perce un œuf dur avec une longue aiguille, & qu'on le mette dans un lieu frais, il en sortira une liqueur blanche & limpide très-bonne pour adoucir la peau, & pour emporter les taches du visage, principalement si l'on y fait dissoudre quelques grains de camphre. En Egypte il y a une méthode pratiquée pour faire éclorre dans les fours les œufs de poule: cette méthode est aussi ancienne dans ce pays qu'elle y est usitée, principalement au Caire, où il se fait un commerce considérable d'oiseaux domestiques éclos de cette maniere. Ces fours ne different des nôtres qu'en ce qu'ils sont bâtis de brique cuite au soleil, & qu'ils ont par le haut une ouverture ronde d'environ dix-huit à vingt pouces de diametre. Chaque fournil a vingt-quatre fours, douze de chaque côté, qui forment deux étages de six fours chacun, avec une allée très-étroite qui les sépare dans le milieu.

Pour faire éclorre les œufs on les met dans les fours d'en bas, & l'on entretient pendant huit jours un feu lent fait avec de la paille dans les fours d'en haut, après quoi on bouche les fours où sont les œufs, & on ne les ouvre qu'au bout de six jours, pour séparer les œufs clairs d'avec ceux qui sont féconds. Ce triage étant fait, on remet les bons dans les fours de l'étage d'en haut, & l'on fait pendant deux jours un petit feu de paille dans ceux d'en bas; on attend ensuite que les poussins soient totalement éclos, ce qui arrive vingt-deux jours après qu'on a commencé à mettre les œufs au four; on n'en fait usage que depuis le mois de Décembre jusqu'au mois d'Avril. On ne paye rien au fournier pour sa peine, & la fourniture de la paille; comme il rend les poussins au même boisseau qu'il a

pris les œufs, il se trouve amplement dédommagé de ses dépenses par la différence de volume qu'il y a entre l'œuf & le poussin. Cette génération artificielle peut réussir par-tout où l'on observera un juste degré de chaleur relatif à la différence des climats.

M. de Réaumur a cherché une façon plus commode & moins coûteuse que celle des Egyptiens. Il dit dans son *art de faire éclorre les poulets*, que pour y bien réussir, il faut prendre des tonneaux vuides, défoncés par un bout, placés sur leurs culs & ensévelis dans du fumier de cheval; mettre dans ces fours artificiels deux ou trois corbeilles, où l'on range les œufs; la chaleur qui pénetre ainsi dans ces tonneaux fait l'office de poule qui couve. M. de Réaumur ajoute qu'il faut avoir soin de n'y laisser entrer de l'air qu'autant qu'il en faut pour y maintenir une chaleur suffisante, c'est-à dire, celle qui va au trente-deuxieme degré de son thermometre: au moyen de ces précautions les œufs écloſent le vingt-unieme jour. M. le Bas vient aussi de donner au public une autre méthode pour faire éclorre les œufs, il en a fait différens essais qui lui ont tous très-bien réussi: nous aurons occasion de revenir sur ces différentes méthodes à l'article *poulet*.

Il y a des œufs de certains poissons de mer, tels que ceux d'esturgeons, de muges & d'alose, qu'on sale & qu'on fume, on en fait même un grand commerce.

OISEAU. C'est un animal bipede, ovipare, qui a des plumes & des ailes; ses plumes sont renversées en arriere & couchées les unes sur les autres dans un ordre régulier. Son corps n'est ni extrêmement massif, ni également épais par-tout, mais bien disposé pour le vol, aigu par devant, peu à peu, ce qui le rend plus propre à fendre l'air. Il est peu d'oiseaux d'Europe qu'on ne voie en France; quelques-uns y sont fixés pour toujours,

d'autres y paroiſſent deux fois l'année, ſoit qu'ils y paſſent ſeulement, ſoit qu'ils viennent pour y établir leur ſéjour pendant quelque temps : on les voit les uns & les autres en très-grand nombre au commencement du printemps & pendant l'automne ; leur marche ſe fait régulierement chaque année dans ces deux ſaiſons : mais il n'en eſt pas ainſi de la route qu'ils tiennent, ils la changent quelquefois, & ſelon toute apparence, ils ſe reglent à cet égard ſur le plus ou le moins de nourriture qu'ils ont trouvée à leur paſſage précédent : il n'y a rien de plus remarquable & de plus curieux que les allures & les façons de faire de la plupart d'entr'eux : quelques-uns de ceux qui vivent ſur les eaux & ſur les petits étangs, ſur leſquels ils ont élevé leurs petits, après un ſignal donné, ſans doute, partent tout à coup & abandonnent leurs habitations, mais ce n'eſt pas pour ſe retirer au loin ; le rendez-vous général eſt ſur un de ces grands étangs, qui ne ſont pas rares en pluſieurs endroits de la France : c'eſt-là où il faut chercher ceux que l'on a vu quelques jours auparavant, & même la veille, dans des endroits aſſez éloignés, inutilement voudroit-on les trouver ailleurs. Ils font cette nouvelle demeure quelques jours, ſans doute pour attendre le rétabliſſement des infirmes & l'arrivée de quelques traîneurs, ou plutôt un temps favorable & propice pour le voyage réſolu, & alors toute la troupe prend l'eſſort & diſparoît. Le paſſage de quelques oiſeaux, tels que la lavandiere, le traquet, la bécaſſe, le cujelier, la bécaſſine, l'allouette & la haute-grive, commence en Mars & ſur la fin de Février ; ſi le froid n'eſt pas rigoureux, il continue en Avril & même en Mai ; mais le plus grand ſe fait en Avril, & c'eſt dans ce mois qu'arrivent preſque tous les oiſeaux qui ont le bec mince, & qui ſe nourriſſent d'inſectes. Il recommence ſur la fin de Juillet, & dès

ce temps les merles à collier, que l'on voit alors en très-grand nombre, quittent les hautes montagnes qui leur ont servi de retraite pendant la belle saison. Les becfigues partent aussi dès la fin de ce mois; quand on les rencontre dans leur passage l'on en trouve une si grande multitude, qu'ils semblent pulluler de tous côtés. En Août plusieurs especes de fauvettes, les rossignols, les bergeronettes, les gobes-mouches, & quelques autres sont des premiers à partir; le passage devient plus considérable & augmente à mesure qu'on avance dans la saison, il est des plus nombreux en Octobre, enfin il finit en Novembre ou au plus tard au commencement de Décembre, & l'on ne voit plus dans ce dernier mois, que quelques especes, comme canards, encore faut-il que les grands froids ne se fassent pas sentir. Cependant si ces oiseaux nous quittent aux approches de l'hiver, d'autres viennent le passer avec nous, tels sont entr'autres la litorne, l'oie sauvage, les canards, la corneille mantelée, la petite bécassine, &c. Les pinçons de montagnes viennent dès la fin de Septembre.

Plusieurs naturalistes ont travaillé sur l'histoire naturelle des oiseaux, & ils ont tous varié dans les divisions qu'ils en ont fait; cependant on rapporte communément les oiseaux à six classes principales. La premiere comprend les oiseaux de proie, ces oiseaux aiment la solitude, souffrent long-temps la faim & vivent plus long-temps qu'aucun autre oiseau; on les sous-divise en oiseaux de proie de jour, & en oiseaux de proie de nuit. Les premiers sont ou grands, tels que les aigles & les vautours: ou petits, tels que le milan, l'autour, l'épervier, le gerfault, l'émerillon, le faucon, le lanier, le sacre & le hobereau. Tous les petits oiseaux de proie de jour se dressent pour la fauconnerie.

Les oiseaux de proie de nuit sont les hiboux, les

les chats-huants, les frésaïes, les chouettes, &c. Ceux-là ont la tête grosse, & faite comme celle les oiseaux.

La seconde classe comprend les demi-oiseaux de rapine; de cette classe sont les oiseaux à bec de pie, tels que le corbeau, la corneille, la pie, la huppe, l'étourneau, le merle, &c. On les rencontre dans les guérets, les taillis & dans les prairies; ils se nourrissent également de fruits & d'insectes.

Dans la troisieme classe sont placés les demi-oiseaux aquatiques, c'est à-dire, ceux qui fréquentent les rivages de la mer & les bords des eaux douces; tels que le héron, la grue, le butor, le flamand, la cicogne, le courlis, le vanneau, le pluvier, &c. C'est sur les bords de la mer & des rivieres que la plupart de ces animaux trouvent leur nourriture.

Les oiseaux aquatiques forment la quatrieme classe; ils marchent, nagent & volent indistinctement; le pélican, le cigne, l'oie, la macreuse, le cormoran, &c. sont de cette famille. L'eau est, à proprement parler, leur vrai élément.

La cinquieme classe comprend les oiseaux qui n'ont point de demeure fixe. Ces sortes d'oiseaux habitent indifféremment les taillis, les guérets, les prairies & les rivages; tels sont le pigeon, la tourterelle, le pinson, l'allouette, le chardonnet, le verdier, le serin, la linotte, la fauvette, le roitelet, l'hirondelle, le tarin, &c. Les uns vivent de grains & les autres d'insectes.

Ceux de la sixieme classe sont ceux qui tiennent de la nature des poules; tels que le paon, le coq d'inde, le faisan, la perdrix, la gelinotte.

Dans l'économie champêtre, sans entrer dans toutes ces sortes de discussions qu'admettent les Ornithologistes, on se contente de distinguer ces ani-

maux volans en oiseaux de riviere, en oiseaux de passage & en oiseaux de voliere.

Chaque oiseau a son cri particulier ; parmi les oiseaux de chant on a toujours observé que le gosier du mâle étoit plus fléxible & plus harmonieux que celui de la femelle. Le printemps est la saison de l'amour pour les oiseaux, & après l'accouplement les amans se tiennent compagnie & restent amis. Quand on les apprivoise ils vivent moins long-temps que quand ils jouissent de leur liberté. Les oiseaux dont on fait le plus d'usage parmi nos alimens, & qu'on sert le plus communément sur nos tables, sont le courlis, la poule d'eau, le cul blanc, la poule d'inde, l'ortolan, la grive, le becfigue, la caille, le pluvier, la bécasse, le faisan & les mauviettes. On les prend au filet, à la piste, aux gidets, aux gluaux, & par différentes méthodes dont nous parlons dans chaque article particulier qui concerne ces oiseaux ; on est même parvenu à en prendre à la main, mais cela est défendu ; il suffit, pour opérer cet effet, de mêler de l'ellebore blanc parmi la nourriture dont on veut se servir pour appâter les oiseaux ; à peine en ont-ils pris qu'ils tombent étourdis & sans force ; on se sert aussi quelquefois, pour produire le même effet, de grain trempé dans de la lie de vin.

Les naturalistes ornent leurs cabinets avec des oiseaux qu'ils embaument pour conserver la beauté de leurs plumages. On trouve dans le n°. 8. de la gazette salutaire, année 1763, la méthode suivante pour les embaumer ; on commence d'abord par ouvrir, avec des ciseaux fins, le ventre des oiseaux récemment tués, depuis la partie inférieure du sternum jusqu'à l'anus, & on en retire tous les viscères ; on emplit ensuite cette cavité avec la poudre que nous allons indiquer.

Prenez sel commun, une livre, quatre onces

d'alun pulvérisé, deux onces de poivre moulu, mêlez le tout ; cela fait, on couſera l'ouverture ; on remplira également le jabot par le bec avec la même poudre ; on ouvrira enſuite, avec des ciſeaux, la tête près la baſe de la langue pour ôter le cerveau, & pour y ſubſtituer cette même drogue. L'oiſeau étant ainſi rempli, on le pendra par les jambes ; & on le laiſſera pendant deux heures dans cette ſituation. On le placera enſuite dans une forme pour le ſecher dans l'attitude qu'il a ordinairement étant en vie ſur quelque branche ou dans la prairie : on le ſoutiendra par deux fils, dont l'un paſſera de l'anus à la partie inférieure du dos, & l'autre à travers les yeux pour le tenir debout. On attachera les pieds au fond de la cage au moyen d'épingles ou de petits cloux, & on laiſſera l'oiſeau dans cette ſituation juſqu'à ce qu'il ſoit tout à fait roide, ce qui prouvera qu'il eſt entiérement ſec ; on l'ôtera pour lors de la cage, & on le placera dans une boëte convenable ; il ſuffira ſeulement de l'attacher à travers les pieds avec deux cloux de bois, & on ſuppléra aux yeux naturels par des yeux de verre, fixés avec une forte ſolution de gomme. M. Becœur, apothicaire à Metz, excelle pour embaumer les oiſeaux.

OISELEUR, ou OISELIER. On nomme ainſi celui qui va chaſſer ou tendre aux moyens oiſeaux ; qui les éleve, & qui en fait trafic C'eſt auſſi l'oiſeleur qui fait les cages, les volieres & les cabanes, ſoit de bois, ſoit de fil de laiton, ou de fer, pour les renfermer & les faire couver, les trébuchets pour les prendre, avec les divers filets qui ſervent à cette chaſſe. Les oiſeaux qu'il n'eſt permis qu'aux maîtres oiſeleurs de chaſſer & de prendre à la glu, à la pipée, aux filets & autres haſards ſemblables, ſont tous ceux qu'on nomment oiſeaux de chant & de plaiſir, tels que les linottes, chardonnerets, pinſons, ſerins, tarins, fauvettes, roſſignols, cailles, allouettes,

merles, ſanſonnets, ortolans & autres ſemblables. Le temps où il n'eſt pas permis de chaſſer les oiſeaux eſt depuis la mi-mai juſqu'à la mi-août, parce que c'eſt la ſaiſon où ils font leurs nids & leurs pontes; il en faut cependant excepter les oiſeaux de paſſage, tels que les cailles, les roſſignols & les ortolans, qui ſe peuvent prendre depuis le deuxieme avril juſqu'au deuxieme mai pour le remontage, & du premier jour d'août juſqu'à leur paſſage.

La pipée eſt un des moyens les plus uſités pour prendre un grand nombre d'oiſeaux; cette chaſſe ſe fait dans les mois de ſeptembre & d'octobre. On choiſit pour la faire un bois taillis; on conſtruit, ſous un arbre éloigné des autres, une cabane, & on ne laiſſe à l'arbre que les branches néceſſaires pour y diſpoſer les gluaux, qui ſont des brins de bois ſouples, enduits de glu. On diſpoſe, autour de la cabane, des avenues, avec des perches pliées, ſur leſquelles on met auſſi des gluaux. L'oiſeleur ſe met dans la cabane, & au lever & au coucher du ſoleil il imite le cri d'un petit oiſeau, qui appelle les autres à ſon ſecours, car ces animatx ont des cris qui leur ſont particuliers, & qu'ils connoiſſent pour exprimer leurs différentes paſſions. Si l'on donne quelques coups de pipaux pour contrefaire la chouette, auſſi-tôt les différentes eſpeces d'oiſeaux accourent au cri de leur ennemi commun; on en voit tomber par terre à chaque inſtant, parce que leurs aîles ſe trouvant arrêtés par la glu, leur deviennent inutiles. Tous les cris de ces divers oiſeaux, qui ſe trouvent pris, en attirent d'autres, & l'on en prend ainſi un grand nombre. Ce n'eſt que la nuit qu'on prend les hiboux & les chouettes, en contrefaiſant le cri de la ſouris.

ORTOLAN. C'eſt un oiſeau égal & ſemblable au verdier jaune; ſon bec eſt court, rougeâtre dans le mâle; ſa gorge & ſa poitrine ſont cendrées; le reſte du deſſous du corps, juſqu'à la queue, eſt roux;

le croupion plus roux. Les mâles ont la poitrine roussâtre, une tache jaune sous le bec, la tête cendrée verte; le milieu des plumes, qui couvrent le dos, noir, & les parties extérieures de ses plumes, ou rousse ou cendrées vertes. Cet oiseau est long de sept doigts, selon Willughbi, a plus de six doigts de vol; son bec a, à peine, un demi-doigt de longueur; sa queue, longue de près de trois doigts, est composée de douze plumes; on lui compte dix-huit grandes plumes à chaque aîle, comme dans tous les petits oiseaux; la vesicule de son fiel est petite, & le fiel est jaune.

La description que donne Linnæus de cet oiseau, ne différe que très-peu de celle que nous venons de rapporter; son corps, dit ce naturaliste, est varié de noir & testacé; on remarque une espece de cercle pâle autour des yeux; son col est verdâtre; son ventre est testacé; sa gorge est jaune; sa poitrine pâle; seize grandes plumes aux aîles, noires, dont les trois premieres sont blanches sur le bord; douze grandes plumes à la queue, noires, dont deux de chaque côté sont blanches en dehors. Olina dit que le doigt de derriere de l'ortolan est assez grand, ce qui démontre que cet oiseau est terrestre. L'ortolan vit environ trois ou quatre ans, & il ne meurt pour l'ordinaire que d'une graisse excessive; on parvient, en l'engraissant bien, à le faire péser trois ou quatre onces; quand il est bien gras, on le plume, on le couvre entiérement de farine, & on l'envoie aux grands Seigneurs pour présent, à Rome & ailleurs. C'est un manger délicieux quand il est jeune & bien gras. Cet oiseau chante agréablement, selon Olina, & souvent pendant la nuit. M. Salerne a observé que son chant avoit effectivement quelque chose de doux. Il passe en France pour un oiseau de passage; il arrive en mars comme la caille, & s'en va vers l'automne. On le prend à la

chasse aux pinsons, comme les pinsons même. Cet oiseau est commun en divers cantons de l'Italie, mais spécialement en France & dans le Boulonnois; ils se tient dans les champs de bleds, d'orge, de panis, & d'autres grains semblables, dont il est fort friand. Il fait en Italie son nid dans les mêmes bleds, & il y dépose cinq ou six œufs. Il est très-probable qu'il niche aussi en France, mais aucun Ornithologiste François n'a fait mention, ni de la facon dont le nid est construit, ni de la couleur des œufs.

On met les ortolans en muë, ou en appartement pour les engraisser; mais il faut avoir attention 1°. que dans l'appartement, à ce destiné, il entre peu de jour; c'est-à-dire, autant qu'il en faut pour que ces oiseaux puissent découvrir leur mangeaille, & les endroits où ils peuvent se percher; 2°. que de l'endroit d'où sort la lumiere, ces oiseaux ne puissent appercevoir la campagne, de peur que cela ne les rende trop tristes. 2°. On aura en outre l'attention de tenir toujours leur eau propre, & leurs abreuvoirs bien nets. 4°. La porte de la muë, où on les aura mis, sera petite. 5°. On aura encore soin que l'appartement, qu'ils occupent, soit bien crépi, pour les garantir des rats, des souris, des taupes, &c. On donnera aux murs une couleur grise. 6°. On placera dans les coins une grande perche, garnie de traverses pour leur servir de perchoirs; on en mettra aussi de petites, garnies aussi de leurs traverses, le long des murs, & à peu de distance les uns des autrres, de demi-pied en demi-pied, de façon néanmoins que les traverses d'en haut soient moins longues que celles d'en bas. Il faut en outre qu'à côté de la muë il y ait une autre petite chambre; on en ouvre la porte quand on veut tirer de la muë quelques oiseaux, & quand il y en est entré ce qu'on souhaite, on la referme en tirant une ficelle; ceux qui entreront dans la muë ne verront pas par-là tuer

leurs compagnons, & ils ne tomberont pas pour lors dans la mélancolie. On fera encore enſorte qu'il ne manque dans les mangeoires des ortolans, ni grains, ni millet; on en fera, à cet effet, exactement la revue tous les jours. On pourra engraiſſer de la même façon des cailles, des predrix & des grives; on ajoutera ſeulement pour la nourriture des grives, de la farine pêtrie avec des figues ſeches & quelques bayes. Il eſt encore à obſerver qu'il faut choiſir pour l'emplacement de la muë un endroit qui ne ſoit pas trop expoſé aux vents.

On lit dans le dictionnaire économique une excellente méthode pour prendre les ortolans; la ſaiſon de les prendre eſt dans les mois de juillet, août & ſeptembre; on en pourroit bien prendre quelques-uns quand ils arrivent, mais l'on ne s'y amuſe gueres, parcequ'étant extrémement fatigués ils ne ſont pas gras, & que la graiſſe fait tout leur mérite; on les prend avec des filets qui ſe nomment *nappes*.

Il faut avoir pour cette chaſſe cinq ou ſix ortolans en cage pour appeller, parce qu'il en meurt ſouvent lorſqu'ils changent de plumes, c'eſt-à-dire, beaucoup lorſqu'ils muent. On a beſoin de beaucoup d'uſtenciles pour la chaſſe des ortolans; on ſe munira 1°. d'un grand panier, haut de trois pieds, & large de vingt pouces, pour mettre tout le bagage; ce panier ſera couvert de toile, avec quelques pochettes aux côtés pour mettre beaucoup de choſes néceſſaires; on le couvrira, ſi l'on veut, par-deſſus, & on lui fera faire quatre pieds, haut de trois ou quatre doigts chacun, pour qu'il ne ſe gâte pas contre terre; on placera dans le milieu de la hauteur deux ſangles, courroies ou cordes pour le porter en forme de hotte ou butet.

2°. On aura quatre bâtons, bien droits & longs, gros comme le bois d'une pique. Deux ſeront longs de quatre pieds neuf pouces, & les deux autres de

cinq pieds; ils seront tous cochés par les bouts, à l'un desquels sera attaché, d'un côté, un piquet, long d'un pied, & de l'autre une cheville ou petit morceau de bois, long de deux ou trois pouces.

3°. On se pourvoira encore de quatre autres piquets, longs d'un pied chacun, lesquels auront chacun une corde longue de deux pieds, qui sera attachée au gros bout de chaque piquet; on fait ensorte que deux de ces cordes aient neuf pieds & demi de longueur, les deux autres neuf pieds, & que toutes les quatre aient chacune une boucle au bout pour les mettre à l'extrémité de chaque bâtons quand on tendra les nappes. On a aussi une autre corde, laquelle aura deux branches, dont l'une aura neuf pieds & demi, & l'autre dix, avec une boucle à chaque bout, & le reste de la corde sera long de dix à douze toises. Toutes les cordes, tant la grande que celle des piquets, doivent être cablées de la grosseur du petit doigt.

4°. On a un bâton, long de trois pieds & demi ou quatre pieds, ferré & pointu par le bout, & on met à l'autre une roulette de bois pour poser le panier dessus, quand on voudra se charger, ou se décharger, ou se reposer.

5°. On porte aussi deux ou trois petits vaisseaux faits en forme d'entonnoir, pour les piquer en terre & y mettre à boire & à manger pour les oiseaux qui seront en meute.

6°. Il faut encore avoir une petite tranche ou aissette de fer, qui ait la tête forte, pour coigner les piquets, & égaler la terre lorsqu'il sera nécessaire. On aura encore deux petites verges de bois fort menues, longues d'un pied & demi, ayant au gros bout un petit piquet attaché d'un ficelle, presqu'au niveau de la verge; on liera à neuf pouces plus loin une petite ficelle en double, dont chaque brin aura un pouce de long, avec un piquet à chaque bout.

Il faut mettre au bout de cette verge un fil en quatre doubles, ce sera comme deux boucles pour les mettre au pied d'un petit oiseau qui servira de meute. On fera deux petits travouillets pour y dévider la ficelle, qui servira à faire voler les meutes. On peut se servir d'un peloton, si l'on veut, mais le travouillet est plus aisé.

Quand la saison des ortolans sera venue, il faudra se préparer pour en prendre, & disposer toutes les ustenciles comme on dira ci-après. On met au fond du panier toutes les cages où sont les appellans, ou oiseaux pour appeller; & les filets, avec les cordes, par-dessus: ensuite les piquets, la tranche, les verges des meutes, les travouillets, ficelles & mangeoires; dans une des poches, la bouteille, le pain & autres provisions, dans une autre poche, avec du grain & de l'eau pour les oiseaux privés. Les aiguilles, ou grands bâtons, seront attachés le long du panier. On charge le tout à son cou, ayant dans sa main le bâton à repos, ou la roulette; & on part à la pointe du jour, afin de pouvoir tendre du matin, qui est la bonne heure.

On cherche une piece de terre qui ne soit gueres éloignée des vignes, ou des champs d'avoine; on choisit un lieu écarté des grands arbres & des haies, pour le moins de cent pas. On égalise une place de la grandeur des filets, & on fait ensorte que le vent vienne de derriere soi, ou qu'il donne dans le nez; car s'il donnoit par les côtés, il empêcheroit les filets de faire leur effet. Quand on aura bien uni la place on déploie les nappes, & on les étend de long, & du côté où le filet est plus large & plus long, on y met les plus longs bâtons. On prend ensuite la tranche, & avec la tête de cet instrument on coigne en terre le piquet; on passe le bout du bâton dans la boucle d'une des cordes du filet, la cheville dans l'autre boucle du même bout, & on porte l'au-

tre bout pour l'ajuster de même ; mais avant de coigner le piquet, on tire la corde du bas du filet autant que l'on peut, pour le faire roidir. Après cela on prend deux des piquets, auxquels sont attachés des cordes de demeure, l'un avec une corde de neuf pieds & demi de longueur, & l'autre avec une de neuf pieds ; on met la boucle de la plus longue au bout du bâton le plus éloigné, & en reculant en arriere on coigne le piquet en terre, vis-à-vis des deux piquets ; & revenant à l'autre bout, on passe le bâton dans une des cordes plus courtes, & on coigne pareillement le piquet vis-à-vis des autres piquets ; mais il faut le tirer de toute sa force avant de le coigner, pour faire bander ou roidir la corde de la nappe. Cette nappe étant tendue, il faudra ajuster l'autre de même ; de sorte qu'étant toutes deux renversées sur l'espace qui est entr'elles, l'une avance de demi-pied sur l'autre.

Quand elles seront comme il faut, on prend la grande corde qui doit faire jouer le filet ; on met la branche la plus longue au bout du bâton, & l'autre branche à un autre bâton ; après quoi on arrête le nœud, en sorte qu'il se rencontre dans le milieu, & on porte le bout à la loge ; on le tire un peu, & on l'arrête avec un piquet ; on fait une poignée à la corde pour la tirer plus ferme, & pour qu'elle ne coule pas entre les mains, & à l'endroit de cette poignée, deux creux en terre pour y mettre les talons ; on pose du chaume dessous la corde pour s'asseoir ; ce qui étant fait, on ajuste les verges de meute à l'entrée de l'espace qui est entre les filets, de sorte que l'oiseau attaché en puisse être couvert. Pour les mettre il faut premierement enfoncer le petit piquet, & tenir le bout de la verge élevé d'un demi-pied de haut ; on fichera en terre les deux autres piquets, l'un à droite & à l'autre à gauche, vis-à-vis de l'endroit de la verge où la ficelle des

mêmes piquets est attachée ; après quoi on noue le bout de la ficelle, d'un des travouillets, à trois ou quatre pouces au-dessus ; & on porte le travouillet, ou peloton, à la loge, faisant la même chose à l'égard de l'autre verge. On attache au bout de chaque verge un oiseau vivant, soit ortolan, verdier, linotte, bruant, soit un autre oiseau approchant de la grosseur & du plumage de l'ortolan qu'on nourrit exprès pour cet effet ; on le lie séparément par les deux bouts ; & quand les meutes sont posées, on tire les cages où sont les appellans, pour les mettre sur de petites fourchettes, hautes d'un pied & demi ou de deux pieds, & on les dispose aux quatre coins des nappes ; on porte ensuite le grand panier derriere sa loge, & on se met sur son siege.

Cette loge doit être faite de branches de taillis ; il faut y mettre du chaume tout autour, en sorte que la loge soit comme une petite haie, qui environne des deux côtés, & non pas pardevant, parce qu'il faut avoir de l'espace pour faire jouer les meutes & les nappes. Il ne faudra pas non plus que la loge soit couverte, afin qu'on ait la liberté de regarder de côté & d'autre étant sur son siege ; lorsqu'on verra ou qu'on entendra un ortolan, ou que ceux qu'on aura appelleront, on tirera un peu les ficelles des meutes, pour les exciter au vol ; les autres voyant ces oiseaux attachés, viendront passer par-dessus les filets, qui faudra tirer quand les ortolans seront à une bonne hauteur, & courir les prendre, puis ramasser & remettre les nappes en l'état où elles étoient auparavant. On n'oubliera pas de leur donner à boire & à manger dans des petits vaisseaux, qu'il faudra piquer en terre assez proche d'eux pour qu'ils puissent y atteindre : on mettra les oiseaux que l'on prendra dans une grande cage environnée de toile pour qu'ils ne se débattent pas, comme ils feroient s'ils voyoient quelqu'un.

Les nappes, dont on se sert pour cette chasse, se font avec des mailles à lozanges, on employe pour les faire du bon fil bien délié, & rondement retors en deux brins, & on leur donne de largeur trois quarts d'un pouce. La levure de ces nappes sera de soixante-dix ou quatre-vingt mailles, & l'on travaille jusqu'à ce que les nappes se trouvent avoir huit ou neuf toises. Après qu'elles sont faites, on les enlarme des deux côtés, parce qu'elles fatiguent dans toute leur étendue : quand les deux filets sont enlarmés on passe une corde de chaque côté dans les grandes mailles, cette corde doit être cablée; & l'on fait une boucle à chaque bout des cordes pour les passer dans des bâtons. Il faut aussi passer sur la largeur une ficelle dans toute les mailles du dernier rang, & la lier d'un bout à la corde, laissant l'autre en liberté, afin de pouvoir étrécir ou alonger le filet, quand on voudra, suivant la largeur des bâtons.

OS. On donne ce nom à une partie dure & solide des animaux, qui soutient toute la masse de leur corps & de leur chair. Les os de bœuf, de vache, calcinés & brûlés, servent à faire cette espece de noir que l'on nomme *noir d'os*, si en usage chez les peintres. Ces mêmes os servent encore à faire plusieurs ouvrages de tabletterie, de tour & de coutellerie à la place de l'ivoire; s'ils ne sont pas si blancs au commencement, du moins ils ne jaunissent pas dans la suite. On appelle *os de cœur de bœuf* l'os du cartilage qui se rencontre dans le cœur de bœuf. On le substitue quelquefois à celui du cerf, qu'on regarde comme un excellent cordial, & qu'on fait entrer dans la composition de la confection d'hyacinthe. Ce qu'on appelle dans les boutiques os de seche, n'est autre chose qu'une espece d'os qui se rencontre sur le dos d'un poisson qui porte ce nom. Cet os est fort en usage chez les orfevres & chez les fondeurs pour faire des moules.

Les Artiſtes ont différens ſecrets pour amollir les os ; nous rapporterons ici les principaux. 1°. On prendra de l'alun de glace & on le fera fondre ſur le feu ; puis on y mettra de l'alun de roche & de la cendre tamiſée bien fin, & on y laiſſera tremper les os, ou l'ivoire, l'eſpace de vingt-quatre heures ; en les faiſant bouillir dans de l'eau claire, ils reviendront dans leur premier état. 2°. On diſtillera à la cornuë, parties égales de vitriol & de ſel commun bien pilés ; on mettra enſuite tremper les os dans l'eſprit que cette diſtillation a donné ; ils deviendront mous comme de la ſalive. 3°. On fera macérer du raifort & du marrube avec du vinaigre ; on y mettra enſuite les os, & on les enfouira dans de la fiente de cheval. 4°. On dit que les ſucs d'ache & de mille-feuille amolliſſent les os. 5°. En général les liqueurs acides produiſent cet effet ; le petit lait aigri a ſur-tout la vertu d'amollir l'ivoire. 6°. Enfin, après avoir fendu en long les gros os du bœuf, on les préſente au feu ſans ôter la moëlle, ils deviennent alors ſouples, en ſorte qu'on peut les applatir & les étendre ſous une preſſe : ſi après les avoir amolli, on veut les endurcir, on mettra dans un vaiſſeau de verre, parties égales de ſel commun décrépité, de gomme, de ſel ammoniac, d'alun de roche, d'aloës ſuccotrin, d'alun de plume & d'alun écaillé, le tout bien pulvériſé ; on enterrera enſuite le vaiſſeau dans du fumier chaud de cheval, & on les y laiſſera juſqu'à ce que ces poudres ſoient réduites en eau ; après quoi on la fera congeler ſur les cendres chaudes : on remettra de nouveau cette matiere dans le fumier, juſqu'à ce qu'elle ſoit reduite en eau une ſeconde fois ; & pour affermir les os & rétablir en corps la chaux, le plâtre, & autres choſes ſemblables, on ſe ſervira de cette liqueur.

Si on les veut blanchir, on les fera bouillir dans un pot neuf avec quantité ſuffiſante d'eau, une poi-

gnée de ſon & de la chaux vive à proportion, puis on y jette les os, & on les y laiſſe juſqu'à ce qu'ils ſoient devenus blancs : les os deviennent encore très-blancs ſi on les fait recuire avec de l'eau chaude en les remuant toujours ; mais il faut agir avec ménagement. car l'eau de chaux & les ſels alkalis détruiſent les os ; ou bien on perce les os par les deux bouts, on en tire toute la ſubſtance graiſſeuſe, on les expoſe à la roſée, ils y blanchiſſent fort bien. En terme de vénerie on donne le nom d'*os* à des ergots qui ſont derriere le pied du cerf, du daim & du chevreuil.

OUTARDE. C'eſt un oiſeau qui ſurpaſſe pour la taille le coq d'inde, qui n'a point de doigt de derriere, & qui a preſque toutes les habitudes de la canne pétiere ; ſon plumage eſt varié de blanc, de noir, de brun, de gris & de couleur de roſe ; ſon bec eſt long de trois pouces, fait en cône courbé, & d'un gris brun ; ſes jambes, & la moitié de ſes cuiſſes ſont couvertes de petites écailles griſes, hexagones, & revêtues d'une membrane délicate. On trouve des outardes qui ont trois pieds de haut, depuis le bec juſqu'aux ongles ; enſorte qu'on peut regarder cet oiſeau comme un des plus grands qui nous ſoit connu.

Les outardes paroiſſent pendant l'hiver en grandes bandes dans les plaines ; une d'entr'elles fait ſentinelle & avertit ſes compagnons du moindre danger : en été ces oiſeaux ſe ſéparent pour s'accoupler, & ſi pluſieurs mâles rencontrent une femelle, ils ſe battent pour jouir d'elle en liberté ; de temps en temps on trouve des victimes de l'amour ſur le champ de bataille.

Ces oiſeaux ſe nourriſſent de grenouilles, de ſouris, de mulots & d'inſectes, mais ils ſont frugivores pendant l'hiver ; leur nid eſt ſemblable à celui du corbeau, mais leur chair a le goût de celle du dindon ; on trouve quelquefois dans leurs eſtomachs de petits cailloux qu'ils avalent, comme l'autruche, pour

faciliter leur digestion. La vraie outarde n'est point originaire de nos climats. Celles qu'on trouve en Champagne & en Poitou ne sont que des oiseaux dégénérés.

Jamais les outardes ne se perchent sur les arbres, & on ne les trouve point dans les eaux, à moins que les campagnes où elles vivent ne soient inondées : elles sont si timides de leur naturel, que pour peu qu'elles se sentent blessées elles se laissent mourir de langueur, par conséquent elles aiment mieux ne pas exister, que d'exister avec peine.

Si l'on pouvoit dresser le renard, comme le faucon, à la chasse des oiseaux, on en tireroit de grands services, car on détruit plus de gibier par la ruse que par la force ; lorsque cet animal veut aller à la chasse de l'outarde, il se couche à terre, & représente, avec sa queue, un oiseau à long col ; l'outarde trompée s'approche de la proie, & devient elle-même celle du plus adroit des quadrupedes.

Le vol de l'outarde est de peu de durée, parce que ses aîles ne peuvent soutenir le poids de son corps ; aussi arrive-t-il quelquefois de la prendre à la main, sur-tout quand on se presse de l'atteindre avant qu'elle ait pris son essor ; car avant de voler il faut qu'elle coure trois ou quatre cens pas.

On chasse aux outardes avec des lévriers, qui les prennent de vîtesse, avant qu'elles se soient élevées de terre ; on les prend encore à l'hameçon, en y attachant de la pomme ou de la viande ; mais le plus communément on va à cette chasse à cheval, car cet oiseau s'en laisse aisément approcher, on le tue pour lors à coups de fusil.

Nous allons exposer ici la maniere la plus sûre & la plus lucrative pour chasser aux outardes. On choisit le côté d'un étang ou d'une riviere qui soit planté d'arbres, & s'il ne l'est pas, on pique sur ses bords des perches, longues de huit pieds, & grosses

comme le bras ; on les met en droite ligne, également éloignées les unes des autres, & un peu penchées du côté de l'eau. Ces arbres ou ces perches sont nécessaires pour y attacher deux filets qui doivent être lâches & descendus jusques sur les bords de l'eau ; ces filets se placent l'un au bout de l'autre, & on ménage au milieu un passage étroit pour qu'un homme à cheval puisse y passer. Après ces préparatifs on monte à cheval, on penche son corps sur le col de cet animal, & on va en ligne directe aux outardes ; dès que ces oiseaux apperçoivent le cheval, ils courent à lui à aîles déployées. On marchera pour lors droit au filet, & si les outardes approchent du cavalier de dix pas, on passera au milieu du filet, on remontera ensuite à quinze pas, & on gagnera le derriere de son gibier ; tous les chasseurs se réunissent alors pour pousser les outardes dans le piége : on assomme avec un bâton celles qui se débattent entre les filets. La facilité de cette chasse n'en détruit pas l'agrément.

OYE. C'est un oiseau amphibie, qui vit sur la terre & sur l'eau : on en distingue en général de deux especes, la domestique & la sauvage, quoique cependant la premiere provienne de la seconde. La domestique est plus petite que le cigne mais plus grande que le canard ; lorsqu'elle est engraissée elle pése jusqu'à dix livres : elle a trois pieds de largeur depuis le bout du bec jusqu'à celui des pieds, & son envergure est de quatre pieds & demi, son bec est long de deux pouces & demi ; sa queue a six pouces & demi de longueur, & est composée de dix-huit grandes plumes : cet oiseau a le cou beaucoup plus court que le cigne, mais plus long que celui du canard. Il varie en couleur comme tous les oiseaux domestiques ; tantôt il est brun & panaché, tantôt il est cendré ou blanc, mêlé de brun. Les jeunes oyes ont les pieds jaunes, & les vieilles les

ont

Dre Veter.

# OYE

Tome IV. P. 464.

Clau. Fessard Sculp. 1767.

# OIE HUPÉ

Lizu. Fessard Sculp. 1767.

ont rouges. L'oye sauvage est plus petite que la domestique, elle s'apprivoise très-difficilement. C'est un oiseau de passage qui vient passer l'hiver parmi nous. Ces oiseaux sauvages volent par bandes le jour & la nuit, avec beaucoup d'ordre, en forme de triangle sans base; elles se font entendre de loin par leurs cris perçans; leur envergure est très-étendue; leur cou est aussi fort long; elles ont le bec, les jambes & les pattes d'un jaune safrané; leur mâchoire supérieure est garnie de plusieurs rangs de petites dents, & celle de dessous d'un seul rang de chaque côté; leur langue en a aussi un de chaque côté sur la membrane extérieure, quelquefois même leur palais est aussi denté.

Les oyes ont cela de singulier, que lorsqu'elles se mettent en colere, elles sifflent comme un serpent: c'est peut-être de tous les oiseaux celui qui vit le plus long-tems. Willughby rapporte avoir vû une oye de quatre-vingt ans, qui auroit même vécu encore quelque-temps, si on n'avoit pas été obligé de la tuer à cause de sa méchanceté & des mauvais traitemens qu'elle faisoit aux oisons. Rien n'est si commun que de voir les oyes s'assembler en certains temps de l'année pour passer en d'autres pays, d'où elles reviennent chacune dans leurs maisons; elles sont cependant fort pésantes de leur naturel, (c'est de ces oiseaux domestiques dont nous parlons) & elles marchent lentement ce qui est d'autant plus surprenant; souvent même on les mene en troupes à plus de quinze lieues, comme si on conduisoit des dindons. On distingue de deux races d'oyes domestiques, l'une est grande, de belle couleur, & féconde; l'autre, qui tire plus sur l'oye sauvage, est plus petite, & d'un moindre rapport. Dans les fermes & maisons champêtres, les oyes qui sont blanches & de grande race, sont préférées à celles dont le plumage change de couleur; ce ne sont pas là

cependant les seuls indices pour connoître les oyes de bonne qualité ; il faut qu'elles aient en outre un œil gai. Plusieurs prétendent qu'en fait de femelles d'oye, lorsqu'on en fait achat, il faut choisir celles qui ont le pied & l'entre-deux des jambes bien larges. La femelle des oyes fait trois pontes par année, si on l'empêche de couver ses œufs ; & on retire encore par ce moyen, de cet oiseau, plus de profit ; on fait dans ce cas couver les œufs par des poules d'inde, ou même par celles du pays. C'est ordinairement depuis le commencement de mars jusqu'à la fin de juin, que les oyes femelles font leurs œufs ; elles n'oublient jamais l'endroit où on les a menées pondre pour la premiere fois, chose bien particuliere dans ces oiseaux ; ensorte que dès qu'une fois elles ont pondu leur premier œuf, elles y pondent successivement tous les autres ; elles les couvent aussi dans le même endroit, si on le veut ; on fera très-bien de ne pas les laisser pondre hors de leurs parcs, mais de les tenir renfermées lorsqu'on s'apperçoit qu'elles veulent le faire. Si on ôte leurs œufs à mesure qu'elles les pondent, elles en pondent quelquefois jusqu'à cent & même deux cens ; mais si on leur y laisse, elles les couvent dès qu'elles ont leur couvée complette. Dans le Hainaut, l'Artois, & quelques autres Provinces de France, on tire un profit considérable d'une aussi grande quantité d'œufs ; aussi y voit-on, après la moisson, de nombreux troupeaux d'oyes, pâturer dans les champs avec les dindons.

Quand on fait couver une oye, on la nourrit avec de l'orge, on détrempe cette orge dans l'eau, & on la place à portée de son nid, afin qu'elle ne le quitte que le moins qu'il sera possible ; ou bien, si on ne place pas sa mangeaille auprès d'elle, on la lui donnera toujours au même endroit & à la même heure ; si on manquoit une fois il n'en faudroit pas davan-

tage pour exposer les œufs à se refroidir, ou la mere à se dégoûter de les couver; ensorte que sa ponte se trouveroit par-là perdue. Si on fait couver les œufs d'oyes par des poules communes, il faudra choisir les plus grosses & les meilleures couveuses: on peut donner huit de ces œufs à chaque poule, mais on fera cependant mieux de ne leur en donner que cinq ou six; les poules d'indes peuvent en couver jusqu'à onze: il faut que ces œufs soient couvés pendant un mois entier, pour que les oisons puissent en sortir; dès qu'ils sont dehors de la coquille, on les tient enfermés à l'étroit, avec leur mere, pendant huit à dix jours: on leur donne pour nourriture du son, humecté avec de l'orge bouillie; ce temps passé, on les lâche le premier beau temps; à la derniere rigueur, on pourroit les lâcher aussitôt qu'ils sont nés, l'herbe qu'ils pâtureroient pour lors, pourroit leur suffire pour aliment.

Si on veut élever les oisons, il faut recommander à la fille de basse-cour de ne les point laisser sortir par la pluie, elle leur est très-dangereuse dans les premiers jours qu'ils prennent l'air, quoiqu'ils aiment cependant dès lors à nager sur l'eau; il faut aussi lui recommander de ne pas laisser mêler les oisons avec les oyes, jusqu'à ce qu'ils soient assez forts pour se bien défendre des coups auxquels ils sont exposés comme nouveaux venus. Quand ils sont forts, ces oiseaux ne prennent de la nourriture qu'aux champs; plusieurs personnes sont maintenant dans l'habitude de donner à ces animaux, deux fois par jour, le matin & le soir, du son un peu gras, des laitues, de la chicorée & du cresson alénois, pour les mettre en appétit, & les envoyent tous le jours dans les prés, & dans quelques étangs, sous la conduite d'un garde qui n'est souvent qu'un enfant, & dont l'office est d'empêcher qu'ils n'entrent, ou qu'ils ne volent, dans les lieux défendus, & qu'ils

ne mangent des orties & des roncés, principalement de la jusquiame, qui les fait périr, & que pour cette raison on nomme mort aux oisons, de même que de la ciguë qui est aussi pour eux un narcotique mortel.

Quelques auteurs donnent aux oyes pour attribut la stupidité, mais ils errent en cela, car elles sont on ne peut pas plus vigilantes; leur sommeil est léger, elles se réveillent au moindre bruit, elles font même souvent l'office du chien pour garder la nuit une maison de campagne; car dès qu'elles entendent quelque chose, elles ne cessent de jetter des cris. On raconte dans l'Histoire Romaine que les oyes du Capitole de Rome éveillerent les soldats qui étoient dans le corps-de-garde, ce qui fut cause que l'ennemi fut repoussé au moment même qu'il étoit sur le point de s'emparer de cette forteresse; aussi les Romains ont-ils placé les oyes au rang des oiseaux sacrés. L'Emery prétend que ces oiseaux sont disciplinables; il dit avoir vû une oye tourner une roue propre à faire mouvoir une broche à rôtir la viande.

Quand on veut engraisser les oyes & oisons, on leur plume le ventre, & on les renferme dans un endroit chaud, étroit & obscur, quelques-uns au-lieu de les renfermer, leurs crevent les yeux, ce qui ne les empêche, ni de boire, ni de manger; on se contente seulement de leur donner à manger une fois, après quoi elles vont elles-mêmes chercher leur nourriture; il ne faut pas leur en laisser manquer: on leur donne des petites feves de marais, des pois, du bled de turquie, ou du bled de sarrasin, & on leur présente encore souvent du charbon broyé. Quand ces oiseaux sont vieux, il leur faut un mois entier pour bien engraisser; mais quand ils sont jeunes, en moins de quinze jours ou de trois semaines, ils ont acquis toute leur graisse. Personne

n'excelle comme les Juifs pour les engraisser. Il se fait à Paris un débit considérable d'oyes grasses dans le temps de la S. Martin ; anciennement on ne les débitoit, dans cette ville, que dans la rue aux oyes, qui s'appelle à présent la rue aux ours; les rotisseurs qui les vendoient s'appelloient oyers.

Les anciens ne donnoient que trois oyes femelles à chaque mâle, qui se nommoient jars ; rien n'empêche cependant qu'on ne leur en donne six, il peut suffire à ce nombre. Il ne faut jamais mettre que trente oisons au plus à chaque toit, on n'y en mettoit même anciennement que vingt ; les grands battent ordinairement les petits ; il faut par conséquent les séparer les uns des autres pas des clayes ou autrement. On leur fera souvent renouveller leur litiere afin qu'elle soit toujours seche, nouvelle, nette & fine ; on les garantira par ce moyen de toutes sortes de vermines.

Dès que les oisons ont atteint l'âge de deux mois, on les plume pour la premiere fois, ce qu'on réitere au commencement de novembre pour la seconde fois, mais cependant avec modération, à cause du froid qui approche, & qui les morfondroit : en plumant ces oisons on peut aussi en même-temps plumer leurs meres ; les parties du corps qu'on leur dégarnit de plume sont pour l'ordinaire le ventre, le col & le dessous des aîles ; ces parties ne sont jamais couvertes que de ces plumes fines dont on fait les lits : on prétend que la plume des oyes mortes, n'est pas si bonne que de celles qui sont vivantes, on en dit à peu près la même chose de la plume des oyes maigres, qui passe pour être de beaucoup supérieure à la plume des oyes grasses. Quand on veut avoir de bonnes plumes à écrire, c'est au mois de mars & de septembre qu'on les leur tire ; on les choisit dans les aîles, & quand on veut em-

ployer ces plumes, on les passe dans les cendres chaudes, cela les dégraisse.

En général on peut dire que les oyes sont des oiseaux de grand profit, & en même-temps de peu de dépense; elles pondent ordinairement douze œufs, & une oye mere peut en couver dix-huit; sa nourriture pendant le tems de l'incubation, peut aller jusqu'à un septier d'orge; en mettant le septier à vingt sols, les dix-huit oisons qui proviennent de cette incubation, ne coûtent donc que vingt-un sols, après quoi ces animaux ne coûtent plus rien jusqu'à ce qu'on les engraisse; un septier d'orge, par tête, peut encore suffire pour leur engrais, par conséquent une oye grasse ne revient qu'aux environs de vingt-un sols; mais avant de l'engraisser, on peut la plumer trois fois; les plumes qui en proviendront vaudront bien peu si elles ne valent au moins douze sols; si l'on retranche douze de vingt-un, restera neuf sols pour la dépense totale d'une oye graisse. Quand une oye est parvenue au dégré d'engrais nécessaire, elle se vend à peu près quatre fois le fond de sa dépense. On peut juger par-là de quel intérêt c'est pour un économe d'élever de ces oiseaux dans ses basse-cours, puisqu'ils sont d'un aussi bon rapport, & qu'ils n'exigent aucun soin, ni dépense pour les nourrir: en bon pere de famille, on ne peut se dispenser d'en avoir. Il est vrai cependant qu'on reproche à ces animaux quelques petits défauts, mais il s'en manque bien que ces défauts soient tels qu'on se l'est imaginé jusqu'à présent. L'oye a le bec fort & garni de deux rangs de dents très-tranchantes, ensorte que si l'herbe ne se trouve pas bien enracinée, elle peut en arracher quelques pieds; mais le léger dommage se répare bien vîte dans les prairies, tant par la fécondité des plantes voisines que par le bénéfice d'une pluie-

douce ; & même quand par hasard on rencontre quelquefois de petites touffes d'herbes arrachées par les oyes, ce n'est pour l'ordinaire que dans de mauvais prés dégradés par des eaux stagnantes, où il ne croît d'autres plantes que quelques especes de gramens capillaires, enveloppées presque toujours de mousses ; quant aux bleds, sur-tout lorsqu'ils sont encore foibles, il n'est pas douteux que les oyes, qui sont naturellement voraces, ne puissent leur faire beaucoup de tort, aussi doit-on avoir soin de les en écarter ; il y a même des villages de labour où on a grand soin, dans le temps des semailles, de leur arracher les principales plumes, pour pouvoir plus facilement les empêcher par-là de s'échapper dans les bleds ; mais si les oyes sont nuisibles à cette production, on ne doit pas en conclure qu'elles le soient également dans les jacheres & les pâtis ingrats, où à peine les bestiaux trouvent de quoi se nourrir. Ces vastes pâtis sont situés presque toujours sur des côteaux pierreux, où l'herbe tient fortement au sol, & y est le plus souvent si courte, que les oyes ne peuvent pas aisément l'arracher : d'ailleurs, ces pâtis, pour la plupart, appartiennent aux communautés, ainsi tous les habitans ont droit d'y faire paître les oyes : il est donc clair par tout ce que nous venons de dire, que les oyes n'endommagent jamais les bonnes prairies, qu'on peut les laisser paître, en toute sûreté dans les pâtis, les jacheres & les terres vagues, qu'il n'y a simplement que les bleds dont on doit les écarter.

Mais, dira-t-on peut-être, leur fiente a une qualité corrosive, & par conséquent elle peut nuire aux herbes ? c'est une erreur établie par les anciens préjugés, mais qui se dément journellement par l'expérience ; car après avoir examiné à plusieurs reprises les endroits où cette fiente avoit séjourné,

on a trouvé non-seulement que l'herbe n'y avoit pas jauni, qu'aucontraire elle en étoit même devenue plus verte & plus touffue.

Les endroits les plus convenables pour élever des oyes, sont les voisinages des rivieres & des marais; ces oiseaux aiment l'eau, d'ailleurs ils trouvent dans ces endroits marécageux une nourriture convenable, telles que les plantes qui se nomment lentilles d'eau, potamogeton, & autres de pareille nature.

Les oyes sont de grand usage tant dans les alimens que dans les médicamens & les arts; leurs petites plumes servent à faire des lits, des coussins, des oreillers propres à faciliter le sommeil & à le rendre plus agréable. L'oye est un assez bon manger; on donne, avec justice, la préférence à la sauvage, le goût en est bien plus savoureux; ni l'un ni l'autre ne fournissent pas néanmoins un mets bien salutaire; on ne doit même en user que modérément, & leur chair ne convient qu'aux personnes robustes, habituées à des exercices pénibles; mais quant à ceux qui ont l'estomach foible, & qui menent une vie sédentaire, ils doivent totalement s'en abstenir. Pour que l'oye soit bonne à manger, il faut la choisir tendre, ni trop jeune ni trop vieille, bien nourrie, & qui ait été élevé dans un air pur & serein. L'oye s'accommode différemment pour être servie sur nos tables, les cuisses sont ce qu'il y a de plus estimé; les habitans de la Gascogne sçavent les apprêter de maniere à les conserver une année entiere.

L'oye est encore d'usage en médecine, on emploie son sang, sa graisse, ses excrémens & la premiere peau de ses pattes; on prétend que son sang est propre à résister au venin, on le prescrit depuis la dose d'un gros, jusqu'à deux dans la mélancolie &

autres maladies de cette espece ; on le fait sécher, on le réduit en poudre, & on l'incorpore avec quelque syrop ; appliqué extérieurement il guérit les démangeaisons. La graisse d'oye est émolliente, incisive & résolutive ; elle lâche le ventre prise intérieurement ; c'est encore un liniment très-bon dans la paralysie des nerfs, les convulsions & les contractions des membres ; c'est un excellent adoucissant dans les cas d'hémorrhoïdes. Quant à la premiere peau des pieds de l'oye, elle est douée d'une vertu astringente, aussi convient-elle très-bien pour arrêter les hémorrhagies & le flux menstruel trop abondant ; on l'applique encore avec succès contre les engelures. Il y a quelques auteurs qui prétendent que la langue d'oye pulvérisée convient contre la rétention d'urine : il est inutile de parler ici de la vertu de ses excrémens considérés comme médicamens ; à quoi bon y avoir recours quand on peut avoir d'autres remedes pour le moins aussi efficaces & qui ne sont pas si dégoûtans.

Dans le dictionnaire économique ou trouve une excellente méthode pour conserver sa chair ; après avoir épluché les oyes & les avoir flambés, on en leve les cuisses, & on en tire les gros os ; on leve ensuite l'estomach de façon que la chair des aîles y tienne ; on coupe ensuite cet estomach en deux dans sa longueur & on en tire les os, après quoi on coupe le croupion, & on en tire le sang qui peut être dans les reins ; on ôte en même-temps toute la graisse pour la faire fondre ; on saupoudre de sel fin la chair, & on la laisse ainsi pendant cinq ou six heures, afin qu'elle puisse prendre sel ; on la fait presque cuire dans la graisse ; on l'en tire ensuite pour la laisser égoutter & refroidir ; étant froide on l'arrange lit par lit, dans un baril, avec quelques grains de poivre, cloux de girofle, & feuilles de

laurier : lorſque le baril eſt garni, on le remplit de graiſſe d'oye & de ſaindoux fondus ; & on ne le ferme que quand le tout eſt bien froid, après quoi on le garde dans un lieu frais.

P

PACAGE. C'eſt un endroit ou l'herbe eſt abondante, & où l'on mene paître les beſtiaux.

PAITRE. En agriculture ſignifie faire prendre aux beſtiaux la nourriture convenable; on mene les bœufs dans les pâtis & herbages. Les moutons paiſſent dans les prés, dans les garennes & dans les jacheres. Les chevres paiſſent ſur les collines; on fait paître auſſi les bleds aux moutons quand ils ſont trop touffus; les cochons vont paître dans les forêts le gland, la faine & les chataignes. Ils ſe trouve même des oiſeaux qui paiſſent l'herbe, tels que les oyes, les grues & les poules.

PALEFRENIER. C'eſt le valet qui panſe les chevaux des grands ſeigneurs, on le nomme dans les hôtelleries & à la campagne *valet d'écurie*. M. Bourgelat nous donne un détail très-exact des devoirs du palefrenier; nous ne pouvons puiſer pour cet objet dans de meilleures ſources que dans les ouvrages qu'a publié cet hippiâtre.

La premiere attention du palefrenier ou du cocher, en ſe levant, ou en entrant le matin dans l'écurie, doit être, dit M. Bourgelat, d'attacher à un des fuſeaux du ratelier une des doubles longes du licol; à l'égard des chevaux cette précaution ſeroit déplacée. Il doit enſuite nettoyer les auges avec un bouchon de paille, & diſtribuer l'avoine ou le ſon, ſelon qu'il eſt ordonné; quand on n'auroit rien à préſenter à l'animal, on ne fera pas moins net devant lui; l'odeur que contracte l'auge par le ſéjour des alimens, en partie mâchés & laiſſés par le cheval, étant capables de le jetter dans le dégoût.

Immédiatement après que le cheval aura mangé ce qu'on lui a donné, on remue la litiere avec une fourche de bois, on la releve proprement sous l'auge, observant de séparer & de mettre à l'écart la partie de cette même littiere qui se trouvera pourrie & gâtée par la fiente & l'urine ; après quoi on nettoyera à fond, avec le balai de bouleau, la place du cheval ; quoiqu'on releve rarement la litiere aux chevaux malades, il est bon d'en ôter ce qui est corrompu & mouillé, & de balayer en dessous sauf à faire une litiere en partie fraîche, le tout pour rendre la place qu'ils occupent toujours plus saine.

Avant de procéder au pansement, il faut mettre le cheval au filet, ou même au mastigadour, que l'on garnit de temps en temps d'un onguent *d'assa-fœtida*. cette espece de mastigadour previent toute inappétence, il réveille la sensation de la faim, & procure souvent un utile révulsion. Lorsqu'on peut faire sortir l'animal de sa place & le fixer en arriere, en attachant les longes du filet ou du mastigadour, aux piliers qui le limitent, on ne doit pas chercher à s'en dispenser; & en effet, quand on panse des chevaux à leur place, la poussiere de l'un vole sur l'autre.

Si la saison & le temps sont beaux, on les conduit hors de l'écurie, on les attache par ces mêmes longes à des anneaux de fer scellés dans le mur pour cet usage. Toutes ces précautions prises, le palefrenier armé de l'*étrille* qu'il tient dans sa main droite, de façon que son petit doigt se trouve tourné du côté du corps ou du coffre de cet instrument, & que son pouce soit étendu sur l'extrémité du manche, & près de la rivûre de la soie, dont ce manche est enfilé ; il saisit la queue du cheval avec sa main gauche ; il passe l'*étrille* sur le milieu, sur le côté de la crouppe, à rebrousse poil, en allant

& venant pendant un court espace de temps, avec vîtesse & avec légéreté sur toutes les parties de ce même côté qu'on parcourt d'abord ainsi en remontant jusqu'à l'oreille.

Il faut ménager toutes celles qui sont douées d'une trop grande sensibilité, ainsi que celles qui sont occupées par les racines des crins ; il ne faut par conséquent jamais porter l'étrille, ni sur le tronçon de la queue, ni sur les parties tranchantes de l'encolure, ni sur l'épine, ni sur le fourreau, & on la passera plus légérement sur les jambes qu'ailleurs. Du reste il importe que le palefrenier, dans cette action, meuve son bras avec aisance, le déploie & embrasse à chaque coup une certaine étendue du corps.

L'effet de cet instrument tendant à détacher la crasse qui provient de l'évaporation, en en donnant plusieurs coups, on en enleve une certaine quantité plus ou moins considérable ; & pour dégager les rangs ou le fond du coffre de l'étrille, le palefrenier frappant de l'un des marteaux de son instrument de temps en tems sur le pavé, contre le mur, contre des piliers ; il soufflera même fortement entre les rangs pour les nettoyer plus exactement.

Le cheval suffisamment étrillé sur le côté droit, on procédera au pansement de sa partie gauche ; le palefrenier changera pour lors l'étrille de main, & se saisira de la queue avec la droite, & il pratiquera sur cette face du corps de l'animal, ce qu'il a pratiqué sur l'autre. Il fera succéder l'époussette à l'étrille ; on nomme ainsi une certaine étendue de serge ou de gros drap destiné à enlever les corpuscules que le premier instrument peut avoir élevé & laissé à la superficie des poils ; on tient cette étoffe par un des bouts ou des crins, & on en frappera légérement tout le corps de l'animal ; on s'en sert aussi pour frotter & nettoyer la tête,

les oreilles dedans & dehors ; l'auge, l'intervalle qui sépare les avant-bras, celui qui sépare les cuisses, & toutes les parties enfin sur lesquelles on n'a pas passé l'étrille.

Après avoir bien époussété le cheval, on prend la *brosse ronde*, on la chausse dans sa main droite, en glissant une portion de cette même main entre la partie supérieure de cet instrument & le cuir qui y est cloué en forme d'anse, tandis qu'on tiendra l'étrille de la main gauche ; on brossera avec soin la tête en tout sens, en observant de ne pas offenser les yeux, & après avoir réitéré en arriere à la têtiere du mastigadour ou du filet ; on brossera de suite toute le côté droit du corps, en passant à poil & à contrepoil ainsi qu'il doit l'être. Le palefrenier brossera le plus près que faire se pourra de la racine des crins, & frottera la brosse sur les dents des rangs de l'étrille à chaque coups pour, par ce moyen, la nettoyer & en charger ce dernier instrument, mais il se retournera pour lors pour ne pas renvoyer sur l'animal la poussiere qui en sortira ; cette poussiere qui s'attache à l'étrille s'enleve au moyen du souffle & des coups plus ou moins répétés de l'un de ses *marteaux*, contre un coup dur quelconque.

Après toutes ces opérations le palefrenier passera & repassera sur tout le corps, sur les jambes, dans toutes les articulations, entre les ais, &c. un bouchon de paille ou de foin légérement humecté, à l'effet d'unir exactement le poil ; l'on pourra encore employer à cet usage l'époussette légérement mouillée ; & si cette époussette étoit de crin, elle n'en vaudroit que mieux. Après quoi il lavera les jambes du cheval ; il mettra à cet effet à côté de soi & à sa portée un seau plein d'eau dans cette intention, & il se munira de la *brosse longue* & de l'*éponge*, il appuyera successivement sur les jambes

de devant l'éponge mouillée à diverſes repriſes contre les différentes faces du genou; l'eau qui ſortira de cette éponge imbue & preſſée coulera le long des parties inférieures de la jambe; alors le palefrenier frottera vivement le long de cette même jambe avec la *broſſe longue*, en remontant & en deſcendant juſqu'à ce que l'eau paroiſſe claire; il lavera enſuite le canon, le tendon, le boulet, le pâturon, le fanon; il eſt ſur-tout très-eſſentiel de tenir le pâturon extrémement net ſur-tout dans ſa partie extérieure, & à l'endroit où tombe le fanon; la craſſe y ſéjourne plus facilement qu'ailleurs; c'eſt cette craſſe qui occaſionne ſouvent des maladies cutanées.

Le palefrenier lavera de même les jambes de derriere en appuyant & en preſſant l'éponge contre le jarret; il peignera enſuite & lavera les crins; il jettera l'eau qui étoit dans le ſeau, il le rincera & il en remettra de la nouvelle; cela fait il nettoyera avec l'éponge mouillée, après l'avoir auparavant bien lavée, les yeux, les joues, & une partie du chamfrain. Il reprendra de l'eau avec cette même éponge, il mouillera fortement le toupet, & il le peignera ſur le champ avec un peigne de corne & non de bois; le toupet peigné, il paſſera à la criniere, il l'épongera d'abord à fond dans toute ſon étendue, & dès la racine; il reprendra de l'eau, & à meſure qu'il mouillera de nouveau les crins d'une main, en commençant depuis la nuque, il les mouillera, & il les peignera de l'autre, en deſcendant auprès des garots; il les renverſera enſuite, il les humectera encore dès leur origine, en paſſant l'éponge ſur la partie ſupérieure de l'encolure & dans toute ſa longueur; il frottera avec force, & tandis qu'une de ſes mains ſera occupée à les mouiller, il employera l'autre à peigner dans le ſens où ils ont été jettés. Il les mettra enſuite dans le ſens

où ils doivent être ; il les peignera & les épongera de la même façon. Les crins de la queue n'exigent pas moins de soins de sa part ; lorsqu'elle sera sale il prendra un seau par l'anse, il l'élevera de maniere à y faire baigner tous les crins ; il les frottera & froissera, entre les deux mains, depuis le bas jusqu'au haut, jusqu'à ce qu'il ait enlevé toute la saleté ; il les prendra ensuite dans une seule & même poignée à un demi-pied près de leur extrémité, il les peignera & les démêlera toujours en remontant insensiblement jusqu'au tronçon.

Rien n'est meilleur pour aider à les débrouiller que l'huile d'olive, & rien n'est aussi meilleur pour les décrasser que le son ; le palefrenier enduira donc ses mains de l'une ou de l'autre de ces matieres selon le besoin, & il frottera la queue aussi-tôt après, ainsi qu'il l'a déja fait, quand il l'a baignée dans le seau. Il mouillera encore l'éponge, il en exprimera l'eau sur le tronçon, en peignant & en descendant jusqu'au bas, & il n'oubliera pas surtout de faire précéder de l'action d'éponger chaque coup de peigne.

Il terminera le pansement en lavant les fesses & le fondement, & en étuvant les testicules & le fourreau. Pour laver le fourreau, il trempera l'éponge dans l'eau, il la pressera fortement, & il l'insinuera autant qu'il est possible dant cette partie. Enfin, il passera exactement l'*époussette* sur toute les parties mouillées, & il la coulera sur tous les crins de l'encolure & de la queue, à l'effet de les sécher autant qu'il sera possible ; en hiver il mouillera moins qu'en été.

Il conduira ensuite l'animal à sa place ; il ôtera le filet ou le mastigadour, & il y substituera le licol, qui doit être à double sous-gorge, si le cheval est enclin à se délicoter ; & dans le cas où ce licol n'obvieroit point à cet inconvénient, il ajouteroit

deux

deux longes très-déliées qu'il attacheroit d'une part à la partie supérieure des montans de ce même licol, & qui de l'autre passeroit dans le surfaix destiné à maintenir les couvertures. On employera pour couvertures, par préférence, celles de toile; le palefrenier les étendra sur le corps & l'encolure de l'animal, au moyen d'une etiniere qu'il y adaptera; l'animal étant couvert, le palefrenier en curera les pieds & les dégagera de tout corps qui se feroit introduit entre l'ongle & le fer, ainsi que des ordures, dont la cavité du pied pourroit être remplie; il mettra dans cette même cavité une suffisante quantité de terre glaise à l'effet de tenir l'ongle humide, & il graissera le sabot autour de la couronne, avec l'onguent du pied; à l'égard de ceux de derriere l'aridité n'en est pas aussi à craindre par rapport à l'urine & à la fiente dans laquelle ils séjournent.

Quand un cheval sera en sueur, on la lui abattra avec le couteau de *chaleur*; on tiendra ce couteau avec les deux mains, & de façon qu'on en appuyera le tranchant sur les parties du corps de l'animal qu'on raclera avec force; on commencera par l'encolure, & on ramenera toujours l'eau du côté du garot; de-là on suivra les épaules, les bras, les avant-bras, les jambes, & l'entre-deux de ces parties; on ne tiendra son instrument d'une main seule que lorsqu'il ne sera pas libre de l'employer autrement; on le passera ensuite depuis le dos & les reins jusques sous le ventre, où l'eau se rassemble, & le long du ventre & de la poitrine, depuis le fourreau jusqu'au poitral, pour l'abattre entiérement. On en usera de même relativement à la partie supérieure de la croupe, à ses parties latérales, aux hanches, aux fesses, aux cuisses extérieurement & intérieurement, aux jambes, &c. Après quoi on bouchonnera fortement le cheval,

on le couvrira avec soin, on le mettra au mastigadour, & on l'attachera de façon que sa croupe demeure tournée à la mangeoire, jusqu'à ce qu'après un certain espace de temps on entreprenne de le panser.

Pour faire la queue on l'empoignera dès le tronçon, & on coulera, en l'empoignant toujours, la main jusqu'au bas, & jusqu'à l'endroit où on se proposera de couper les crins; il faut que cette même main descende en suivant une ligne à plomb, & qu'elle ne se porte ni à droite ni à gauche; quand elle est parvenue au lieu convenable, on la serrera exactement, & on la retournera de façon que l'extrémité des crins se présente au palefrenier, qui coupe toute cette même extrémité excédente. La hauteur de la queue est ordinairement fixée à la hauteur du fanon. Pour ce qui concerne la crinière, on ne la coupera aux chevaux qui ont tous leurs crins que de la largeur d'un doigt, précisément à l'endroit où repose le dessus de la tête du licol; s'il se trouve des chevaux dans lesquels cette partie est trop chargée, on leur arrachera des crins; pour ce faire on tortille autour du doigt, ou d'un morceau de bois, l'extrémité de ceux qu'on se propose d'arracher.

On coupera les grands poils des levres, de même que ceux qui croissent au menton, à la barbe & qui sont épars aux environs des naseaux; on arrachera ceux qui se montrent au-dessus de la paupiere inférieure. Pour faire les oreilles, on mettra l'animal dans une position dans laquelle la tête se trouvera à portée de la main, & l'on coupera à petits coups de ciseaux, le plus près qu'on pourra, le poil qui borde ces parties, tant en dehors qu'en dedans; on tiendra égale la bordure que l'on tracera, & la largeur de cette bordure sera de toute part d'environ trois lignes; quand les jambes sont

trop garnies de poils, on leur fait le poil avec des ciſailles ou pinces à poil, on l'arrache en l'étageant de maniere qu'il ne paroiſſe pas qu'on en ait ôté.

Toutes les fois que les chevaux reviendront de l'eau, on la leur avalera des quatre jambes avec les deux mains, & toutes les fois qu'ils rentreront on les nettoyera de la boue dont elles ſont chargées, avec l'éponge & la broſſe, ou avec le balai; on ne ſauroit aſſez recommander cette précaution aux palefreniers; rien n'eſt auſſi meilleur pour les chevaux que de faire uſage des bains de riviere, ils ſont très-propres pour fortifier leurs membres; cependant l'habitude que quelques cochers ont de faire paſſer les chevaux à l'eau après les avoir fait courir & mis en ſueur, eſt très-préjudiciable, s'ils les y tiennent long-temps, & s'ils n'ont pas l'attention d'en prévenir les ſuites funeſtes, en exigeant des chevaux une allure très-prompte & très-preſſée dans leur retour à l'écurie, en abattant l'eau avec le couteau de chaleur, & en les bouchonnant fortement enſuite; enfin tous les ſoirs les palefreniers repaſſeront dans l'anneau de la mangeoire, la longe du licol, pour que les chevaux puiſſent ſe coucher. Ils mettront une couche de paille fraîche ſur l'ancienne litiere, & ils ne feront jamais cette même litiere trop en arriere, les chevaux ne ſont que trop dans l'habitude de l'y rejetter; il ne faut pas même que cette litiere outrepaſſe la pince des pieds de derriere.

PANIER. C'eſt un piege particulier qu'on tend aux oiſeaux, & qui réuſſit aux perſonnes les moins intelligentes, on prend un panier qu'on couvre de fougere ou d'autre verdure, & on le met ſur ſa tête ou ſur ſes épaules; on place vers le ſommet du piege un petit morceau de bois, qui s'avance en dehors, auquel on attache par les pieds, avec une ficelle, un chouette, ou quelqu'autre oiſeau nocc

turne. On choisit ensuite un cœur de bois épais d'environ un pouce ; on le fend par un bout, directement au milieu, & on fait ensorte que cette fente s'étende jusques vers la moitié du bâton. Au bout de la fente on met un petit ressort qui tient le bâton ouvert, & on attache à deux ou trois doigts au-dessous du bout fendu, une corde, dont l'extrémité, en la tirant, aille se joindre sous le panier, ce qui sert à faire joindre les deux morceaux de bâton que le ressort tenoit écarté.

On va avec cet équipage le long des haies. Il faut que le panier qui est sur la tête du chasseur couvre presque tout son corps, & de temps en temps on fait voltiger la chouette. Les petits oiseaux, qui détestent cet animal, viennent en criant pour le becqueter, & ne pouvant se poser sur le panier, se placent sur le bâton entr'ouvert. L'oiseleur voyant sa proie, tire sa corde, & les oiseaux se trouvent pris. Cet artifice ingénieux réussit aux personnes de tout âge & de tout sexe.

PANTIERE. C'est un filet dont on fait usage pour prendre les oiseaux, principalement les bécasses. Ceux qui s'occupent à cette sorte de chasse ont soin de faire ébrancher, dans une clairiere, deux arbres, & d'y ajouter deux branches ou perches, de maniere qu'elles tiennent assez fermes pour soutenir la pantiere ; ces perches seront garnies à leurs extrémités de deux poulies ou boucles, qui servent à passer les cordes, afin d'avoir la liberté de descendre commodément la pantiere suspendue à ces cordes, lorsque quelqu'oiseau se sera jetté dedans. On trouve dans le dictionnaire économique différentes méthodes pour attraper les oiseaux avec la pantiere ; nous en extrairons ce qui nous a paru le plus intéressant. Quand la saison de tendre les pantieres approchera, on aura soin de faire nettoyer la place où doit tomber le filet, & de renouveller

les perches qui sont au haut des arbres si elles sont pourries ; sinon les faire relier avec de nouveaux liens, & mettre d'autres poulies ou boucles de verre, parce que les cordes qui passent dedans les usent à la longue, & que les cordes, avec lesquelles elles sont suspendues, se pourrissent ; il faut aussi accommoder sa loge, remettre un autre crochet en terre, & visiter le filet pour voir s'il n'y a rien de rompu ou mangé des rats & souris ; & le r'habiller. On a aussi deux ou trois livres de corde qui seront fortes, moins grosses que le petit doigt, que certains cordiers appellent de *la bablue*. Quand tout sera en état, on ira sur les lieux aux heures de la volée, c'est-à-dire, le matin au point du jour, & le soir au soleil couché ; & on tendra la pantiere en cette sorte.

On déploye la corde au milieu de la place nette, on fait une boucle au bout d'une des ficelles qui pend aux arbres ; on la tire jusqu'à ce que la corde soit passée dans la poulie, lorsqu'on en aura le bout on y attachera une pierre pésant quatre ou cinq livres, & on la laisse au pied de l'arbre ; puis on prend l'autre bout de la corde ; on la porte au crochet, on la coupe d'une longueur convenable, on y fait une boucle comme à l'autre bout, & on la passe au crochet, on ajuste l'autre de même. Cela fait, on déploye le filet dans le milieu de la place nette, entre les deux arbres ; on en porte un bout à un côté & on le lie à la pierre où est attachée la corde, l'autre bout du filet sera pareillement lié à la pierre de l'autre côté, après quoi on ira proche le crochet qui est le point de réunion, & on tirera les deux cordes emsemble, sans ôter les bouts qui sont passés au crochet, & quand le filet avec les pierres, qu'on suppose être aux extrémités, sera remonté jusqu'aux poulies, on tournera les deux cordes ensemble trois ou quatre tours sur le cro-

chet, pour empêcher que le filet & les pierres ne tombent en bas; après quoi on attachera chaque ficelle qui pend à chaque crin du filet au pied des arbres, pour les tenir en état, & empêcher que le vent ne le faſſe aller de côté & d'autre. Le filet étant bien tendu, on détournera les cordes deſſus le crochet, & l'on s'aſſoiera dans la loge; on les tiendra ferme des deux mains, & on prendra garde qu'elles ne ſoient embarraſſées l'une avec l'autre, ni autour du crochet, ni à ſes pieds; autrement il ſe pourroit faire qu'une bécaſſe venant à donner dans le filet, s'échapperoit, s'il y avoit quelque choſe qui empêchât les cordes de couler.

Pendant qu'on tiendra les cordes, & qu'on ſera dans la loge, prêt à laiſſer couler à propos la machine, on aura toujours la vue ſur le filet, afin d'ouvrir les deux mains, & de lâcher les deux cordes ſitôt qu'une bécaſſe frappera contre la pantiere, où elle s'enveloppera incontinent & tombera avec le filet ſur la terre; on lui rompra promptement un aîle, & avec le pouce on lui crèvera la tête; après quoi ſans s'amuſer à la vouloir ôter du filet, on courra au crochet, on reprendra les deux cordes enſemble, on remontera le filet, & on ſe retirera dans ſa loge comme auparavant: quelquefois on n'a pas le tems de remonter le filet pour qu'il en paſſe par-deſſus, & d'autres donnent dedans, qu'il n'eſt qu'à demi-monté; on peut juger par-là que plus la perſonne eſt prompte à tendre & remonter la pantiere, plus elle prend de gibier; il arrive auſſi ſouvent qu'on y prend une compagnie de perdrix tout-d'un-coup, ſur-tout quand il y a quelque piece de terre ou de vigne aux environs, & que la clairiere a pour avenue un chemin, ou en eſt traverſée. Quand on la tend ſur un chemin un peu à l'écart, on y prend par rencontre des lievres, des renards & des loups; c'eſt pour cette raiſon qu'on

doit toujours être muni de quelques bâtons ferrés pour les tuer ; ils ne s'y prennent pas cependant si aisément que les bécasses.

Quand on veut attrapper de ces sortes d'animaux à la pantiere, il ne faut pas que la loge soit placée dans le chemin, ni que le filet traîne à terre, il faut qu'il en soit élevé de quatre pieds ; si l'animal vient devant celui qui tend, il le laissera passer, & sitôt que celui-ci aura passé, on laissera tomber le filet ; on fera en même-temps du bruit pour l'épouvanter ; l'animal voulant retourner sur ses pas s'enveloppera dans la pantiere, & on le tuera, & retirera promptement pour remonter le filet. Si par hasard l'animal venoit par derriere, il faudra attendre qu'il soit avancé jusqu'à une ou deux toises du filet, pour le laisser tomber, & on l'épouvantera au même instant ; l'animal voudra retourner sur ses pas, lorsqu'il appercevra la pantiere, mais voyant en même-temps le chasseur, il fuira du côté du filet, & se jettera dedans. Si la pantiere est tendue proche d'un étang ou des prairies aquatiques, où les canards fréquentent, on y en prendra, mais il faut que la loge soit si bien faite qu'ils ne puissent l'appercevoir.

On se sert de pantieres triples ou contremaillées pour les passés qu'on fait autour des forêts ; leur commodité consiste en ce qu'une même personne en peut tendre plusieurs sans être obligé d'y guetter, car les bécasses s'y prennent d'elles-mêmes. Pour y travailler il faut prendre la mesure de la largeur & hauteur du lieu où elle doit servir, & l'attacher à un clou pour faire l'aumé en mailles quarrées. L'aumé sera de bon gros fil retors en quatre brins, & les mailles de dix ou douze pouces de large. La toile doit être de fil bien délié, retors en deux brins, & la maille de deux pouces de largeur, ou deux pouces & demi. On prendra cette toile deux

fois ou deux fois & demi aussi longue & aussi large que l'aumé, afin qu'elle ait beaucoup de poches. Il la faut mettre entre deux aumés & monter tout le filet en cette sorte. On étend un des aumés à terre dans une grande place bien unie & nette de brins de bois & autres choses qui pourroient nuire. On l'attache des quatre coins avec des piquets, puis on passe une ficelle bien unie & sans aucun nœud dans le derniere rang des mailles, qui fait tout le tour de la toile; ce qui étant fait, il faudra attacher le bout de cette ficelle & le coin de la toile au premier coin de l'aumé; après quoi menant la ficelle tout au long du bord, on le liera pareillement avec un coin de la toile, au second coin de l'aumé; & continuant de mener la ficelle, on attachera un autre coin de toile au troisieme coin, & enfin le dernier coin au quatrieme; après quoi on disposera la toile également, en sorte qu'elle ferme en poche par-tout. On passera ensuite l'autre aumé par-dessus cette toile, pour lier ainsi ces quatre coins avec ceux de l'autre. Quand la toile sera ainsi renfermée entre ces deux aumés, il faudra prendre de bon fil, attacher le bord des deux aumés, à la ficelle qui passe dans le bord de la toile, & faire de même tout autour du filet, pour n'en faire qu'un des trois qui sont les uns sur les autres. Il faudra aussi, dans toute son étendue, en certains endroits, comme de trois pieds en trois pieds, lier avec un brin de fil les deux aumés ensemble, afin que le filet étant tendu en l'air, la toile ne descende pas dans le bas; ce qu'elle feroit si les aumés n'étoient ainsi liés ensemble, & il se trouveroit quelquefois plus de poches en un endroit qu'en un autre: ayant ainsi ajusté toute la pantiere, on prendra une corde de la grosseur du petit doigt, & on la coudra tout autour pour la border, laissant à deux des coins deux boucles de la même corde, longues chacune

d'un demi-pied ; & aux deux autres coins, on laissera pendre deux autres bouts de corde longs d'une toise pour lier le filet aux arbres, & les tenir en état pendant les grands vents ; & pour que les bécasses s'y prennent mieux, on teindra cette pantiere en couleur brune, pour qu'elle ne paroisse pas trop.

Dans les grandes forêts, où le bois est également fort & haut, il est bien difficile de faire des clairieres sans abattre une quantité d'arbres, & encore la pantiere pourroit fort bien ne pas y être bonne, à moins qu'il ne se trouve quelque place de dix ou douze arpens, ou plus, qui soit sans arbres, & que la clairiere y aboutît ; si cela ne se peut, on fera usage de l'invention qu'on expliquera ci-après.

On choisit, au bord de la forêt, un endroit net de tout ce qui pourroit nuire à cette chasse. La place nette doit avoir cinq ou six toises de largeur pour pouvoir bien tendre le filet, & laisser prendre la volée aux bécasses. On remarque un arbre haut & droit au bord du bois, afin de l'ébrancher du côté de la place nette, & attacher au haut une forte perche ; on cherche dans la forêt un arbre médiocrement gros, qui soit le plus haut & le plus droit qu'il sera possible. Après l'avoir ébranché d'un bout à l'autre & y avoir laissé comme un petit crochet à l'extrémité d'enhaut ; on le transporte sur le lieu de la pantiere, & on fait un trou en terre, profond de trois, quatre ou cinq pieds, & éloigné de six ou sept toises du bord de la forêt, c'est-à-dire de l'arbre ajusté. On pose dans ce trou le gros bout de l'arbre coupé, on l'éleve & on l'arrête tout droit, ayant arrêté auparavant à deux ou trois pieds au-dessous du bout supérieur, plusieurs liens de branches attachées bout à bout les uns des autres ; & les autres afin de les tenir fermes avec des

crochets de bois mis en terre tout autour. Ils doivent être à une toise & demie du pied de l'arbre coupés & disposés comme le sont les cordes qui tiennent le mât d'un navire ou d'un bateau ; il faudra cependant prendre garde de n'en point mettre qui aillent dedans la clairiere, ou espace net entre les deux arbres, de peur que le filet ne s'y embarrasse. On aura soin de planter si bien l'arbre coupé, que l'extrémité supérieure soit penchée d'environ deux pieds sur la passée vers la forêt, & d'y attacher de bonne heure une poulie au petit bout crochu, avec une corde ou ficelle passée par-dedans, de même qu'à la perche de l'arbre, & au même niveau.

Il est aisé de voir que le poids du filet, quelque fort qu'on le suppose, ne sçauroit entraîner l'arbre qui est ainsi assujetti ; la peine qu'on lui donne sur la clairiere, fait que la pantiere ne s'embarrasse point.

Les pierres attachées aux cordes servent de poids pour les abaisser, sans avoir besoin de monter sur l'arbre. Tout cet appareil une fois dressé, on le laisse dans le bois, & par ce moyen on s'épargne la peine de tendre la pantiere toutes les fois que l'on veut chasser. On y pourroit bien laisser les grosses cordes ; mais comme les voleurs pourroient les prendre, on porte avec soi une échelle légere, de 6 ou 8 pieds de haut, pour frustrer entierement les larrons, & s'exempter la peine de monter au haut de l'arbre, quand on auroit pris les cordes.

La pantiere *volante* ou à *boulettes*, que quelques-uns appellent *pantine* & *pantune*, est utile en tous lieux, principalement dans les pays où il ne se trouve que des bois taillis & des forêts, dont les propriétaires ne voudroient pas souffrir qu'on abattît les arbres & les branches nécessaires pour construire les autres pantieres : on a deux perches grosses comme le bras, longues de 3 toises & demie, bien droites

& légeres, coupées en pointe par le gros bout; on attachera à chaque petit bout une boucle de fer ou de cuivre, ou de quelqu'autre matiere, propre à servir de poulie. On passera dans les boulettes de la pantiere, une corde grosse comme le doigt, qui soit unie & longue de douze toises; on la pliera, afin qu'elle ne se mêle point avec le filet; on a pareillement un crochet de bois, long d'un pied, & on le lie avec tout le bagage pour s'en servir au besoin. Cette pantiere ne se tend que sur le bord d'un bois taillis, proche d'une piece de terre ou de vignes, dans les grands chemins, dans les allées d'une forêt ou d'un parc, principalement quand ces endroits aboutissent sur des campagnes ou plaines qui se rencontrent dans le milieu des bois. L'on peut encore la tendre le long d'un ruisseau, à la queue d'un étang, ou bien d'une coulée de prés, à l'avenue d'une forêt; en un mot dans tous les lieux où l'on croit qu'il passe des bécasses. Pour tendre cette pantiere, on déploie le filet; on prend un bout de la grosse ficelle, qui passe dans les boulettes, & on l'attache au bout de la perche; on passe une petite ficelle dans la boucle qui est au même bout de la même perche, & on la noue à la premiere boulette de la pantiere afin de la tirer comme un rideau de lit. Cette ficelle s'attache bien ferme au bas de la perche, afin d'empêcher que le filet ne fronce, ou ne soit agité du vent. On pique ensuite cette perche tout au bord du bois ensorte qu'elle soit un peu penchée vers la premiere. Il faut encore observer d'enfouir si bien l'une & l'autre perche en terre, que le poids du filet ne puisse pas les entraîner. Il doit y avoir cinq ou six toises de distance entr'elles. On prend l'autre bout de la grosse ficelle, & on la passe aussi dans la boucle qui est liée à la pointe de l'autre perche, que l'on piquera pareillement en terre, à cinq ou six toises loin du

bois ; après quoi on se retire à sept ou huit toises du filet, au pied de quelque buisson ou arbre, ou de quelque branche qu'on aura piquée exprès vis-à-vis de la pantiere. Il faudra ficher dans cet endroit le crochet, y lier le bout de la grosse ficelle & la tirer ensuite toute, jusqu'à ce que le filet soit monté ; on tournera pour lors la corde deux ou trois fois autour du crochet, pour la tenir arrêtée pendant qu'on ira tirer la ficelle pour étendre le filet. Cela fait, on retournera au crochet ; on détournera la corde, & on s'assoyera auprès du buisson, sans remuer, ayant toujours la vue du côté de la pantiere, pour la laisser tomber quand la bécasse donnera dedans. Sitôt qu'elle sera prise il faudra la tuer, remonter promptement le filet, tirer la petite ficelle pour la tendre, & faire comme la premiere fois. Si on met une petite ficelle à la derniere boulette du filet comme à l'autre côté, la pantiere sera plus aisée à ajuster. Ceux qui tendent ordinairement cette espece de filet, portent avec eux une longue perche, avec laquelle ils étendent le filet sur la grosse ficelle ; mais ces deux petites ficelles valent mieux. On tendra son filet une ou deux heures avant le coucher du soleil, pour qu'il soit en état lorsque les bécasses rentreront dans le bois ; on pourra le laisser tendu toute la nuit, & n'y retourner que le lendemain matin, pour emporter celles qui s'y seront prises d'elles-mêmes ; on a soin pour lors d'y aller de grand matin, pour que personne ne les enleve.

La pantiere volante ou à boulettes ne se fait que de mailles en lozanges, parce qu'il faut qu'elle coule au long d'une corde ainsi qu'un rideau de lit ; elle ne doit pas avoir plus de cinq ou six toises de large, & deux & demie ou trois toises de hauteur ; les mailles auront deux pouces de largeur, & même un peu plus, mais elles ne passeront pas trois

pouces ; on employera pour cet effet du fil bien délié, mais fort ; on attachera des boulettes de cuivre à toutes les mailles du dernier rang d'enhaut, & on fera la levure deux fois auſſi longue que l'on voudra que la pantiere ait d'étendue ; & après lui avoir donné le quart de plus que la meſure de ſa hauteur, on accommodera les boulettes ; on les ajuſtera dans l'état où elles doivent être, & on y paſſera enſuite une ficelle, groſſe comme une plume à écrire, par-dedans ; on arrêtera en même-temps deux autres petites ficelles qu'on paſſera par le dernier rang des mailles des deux côtés, l'une ſera attachée à la boulette à droite, & l'autre à la boulette à gauche, pour tenir la pantiere en état quand on s'en ſervira ; c'eſt la raiſon pour laquelle on laiſſera les deux bouts libres, & plus longs de dix à douze pieds que la hauteur du filet. On fera bien de teindre cette pantiere de couleur brune, ainſi que les autres.

En général on fait d'ordinaire toutes les pantieres en mailles lozangées, parce qu'on trouve rarement des perſonnes qui les ſçavent faire autrement. Cependant il eſt toujours mieux de les faire, autant qu'on pourra, de mailles quarrées ; quand elles ſont de cette ſorte, & lorſqu'elles ſont étendues dans la paſſée, elles ne paroiſſent preſque point ; & s'il s'y mêle quelque brin de bois, il eſt alors facile de les en ôter ; ce à quoi on ne peut parvenir qu'avec peine lorſque le filet eſt à mailles de lozanges ; d'ailleurs ces lozanges font ſouvent froncer les filets en certains endroits, & rendent un eſpace obſcur qui épouvante la bécaſſe, & la fait retourner en arriere ou paſſer par-deſſus ; d'ailleurs, il faut plus de fil & de travail aux pantieres à lozanges, qu'aux filets en mailles quarrées, qui ſont plutôt faites, & auxquelles il n'y a pas une maille ſuperflue.

Si l'on fait une pantiere de mailles en lozanges,

on prend la mesure de la largeur du lieu où on le veut tendre, & l'on fait la levure deux fois aussi longue que cette mesure; sa hauteur sera depuis la branche où est la poulie, jusqu'à deux pieds proche de la terre; la largeur se prend de gauche à droite, qui sont les endroits où doivent tomber les pierres. Quand le filet sera tendu on fera le filet d'un tiers plus long que la hauteur, parce qu'étant étendu en large il s'accourcit du tiers; quand tout le filet sera maillé on passera une corde un peu moins grosse que le petit doigt dans toutes les mailles du rang supérieur, & on arrêtera les deux côtés en attachant ensemble, à la corde, les six premieres mailles du rang, ensorte qu'elles ne puissent couler, & on en fera autant à l'autre côté. On éloignera ces deux espaces suivant la largeur de la passée; on laissera le reste des mailles du haut de la pantiere libre, afin de pouvoir couler d'un côté & d'autre; après quoi il faudra attacher à chacune de ces cordes une ficelle, qu'on fera passer dans le dernier rang des mailles des côtés, afin de lier le filet, en bon état, aux deux arbres qui sont à droite & à gauche; on laissera pendre un pied ou deux de la corde, à chaque bout du filet, pour attacher la pantiere aux pierres lorsqu'il la faudra tendre. La pantiere à mailles quarrées se monte à peu près de même que celle à lozanges, & on suit les mêmes proportions.

PAON. C'est un oiseau du genre des poules, & grand comme une d'inde; le mâle a la tête, le col & le commencement de la poitrine d'une couleur bleue foncée; la tête est petite à proportion du corps, ornée de deux grandes taches oblongues, dont l'une passe par-dessus les yeux; l'autre, qui qui est plus courte, mais plus épaisse, est située au-dessous des yeux, puis suivie d'une troisieme marque noire. Cet oiseau porte au sommet de sa

tête une huppe, qui n'eſt point entiere comme dans quelques autres oiſeaux ; mais compoſée en quelque ſorte de tiges unies, foibles, verdâtres, qui portent en leurs extrémités des eſpeces de fleurs de lys bleuâtres ; le bec de cet oiſeau eſt griſâtre, très-ouvert, courbé comme celui de tous les oiſeaux qui vivent de grains, & ſes narines ſont fort larges ; l'iris de ſes yeux eſt jaunâtre ; ſon col eſt un peu long & fort menu à proportion du corps ; ſon dos eſt d'un blanc tiqueté de fauve & de taches noires tranſverſales ; ſes aîles ſont pliées, noires en deſſus du côté du dos, & rouſſes en-deſſous du côté du ventre, ainſi qu'en dedans ; ſa queue eſt diſpoſée de façon qu'elle paroit comme diviſée en deux ; & en effet lorſqu'elle s'étend en forme de roue, on apperçoit des plumes plus petites, brunâtres, qui ſemblent compoſer la queue entiere ; elles ne ſont pas roides comme les plus longues, mais étendues comme dans la plupart des oiſeaux, enſorte qu'il faut néceſſairement que les plus longues s'inſerent dans un muſcle, au moyen duquel elles puiſſent ſe redreſſer & s'étendre. Belon dit que ces dernieres naiſſent du croupion, & que les premieres ſont faites pour les ſoutenir. Le croupion eſt d'un verd foncé, & l'oiſeau le dreſſe avec ſa longue queue ; les plumes du croupion ſont courtes & comme taillées ; elles dérobent la vue d'une partie des longues plumes de la queue, qui étant étendues ſont toutes de couleur de châtaigne, ornées de lignes dorées très-élégantes, qui vont de bas en haut, & terminées par d'autres plumes fourchues, d'un verd très-foncé, qui reſſemblent à des queues d'hyrondelle. Les ronds, ou pour mieux dire les yeux des plumes, ont l'éclat du chryſolite, & des couleurs d'or & de ſaphir. Ces mêmes yeux ſont compoſés de quatre cercles, dont le premier eſt d'or, le ſecond châtain, le troiſieme verd, & celui du milieu eſt

bleu, ou de saphir, à peu près de la figure & de la grandeur d'une feverole. Les cuisses, les jambes & les pieds, sont d'un cendré parsemé de taches noires, & armés d'éperons à la façon des coqs; le ventre, près de l'estomac, est d'un bleu verdâtre, noirâtre ou du moins brunâtre vers l'anus.

La femelle s'appelle *paone*, *paneſſe ou panache*. Les couleurs de son plumage ne sont pas si brillantes que dans le mâle; elle est d'un gris cendré tirant sur le brunâtre; le sommet de sa tête & sa huppe sont de la même couleur, ils sont néanmoins tâchetés de points verdâtres. L'iris de ses yeux est tout-à-fait plombé, son menton est entiérement blanc; les plumes de son col sont ondées, vertes; blanches aux extrémités près de la poitrine. Sa queue n'a pas le beau plumage du mâle.

M. de Buffon en parlant de cet oiseau l'a fait avec cette éloquence qui lui est propre, & qui lui a acquis, à juste titre, la supériorité sur les écrivains de son siecle. Si l'empire, dit ce grand naturaliste, appartenoit à la beauté & non à la force, le paon seroit sans contredit le roi des oiseaux; il n'en est point sur qui la nature ait versé ses trésors avec plus de profusion; la taille grande, le port imposant, la démarche fiere, la figure noble, les proportions du corps élégantes; tout ce qui annonce un air de distinction lui a été donné. Une aigrette mobile & légere, peinte des plus riches couleurs, orne sa tête, & l'éleve sans la charger; son incomparable plumage semble réunir tout ce qui flatte nos yeux dans le coloris tendre & frais des plus belles fleurs, tous ce qui les éblouit dans les reflets pétillans des pierreries; tout ce qui les étonne dans l'éclat majestueux de l'arc-en-ciel, non-seulement la nature a réuni sur le plumage du paon toutes les couleurs du ciel & de la terre pour en faire le chef-d'œuvre de sa magnificence; elle les a encore mêlées,

lées, assorties, nuancées, fondues de son inimitable pinceau, & en a fait un tableau unique, où elles tirent de leur mêlange, avec des nuances plus sombres, & de leurs oppositions entr'elles, un nouveau lustre & des effets de lumiere si sublimes, que notre art ne peut, ni les imiter, ni les décrire. Tel paroît à nos yeux le plumage du paon, lorsqu'il se promene paisible & seul dans un beau jour du printemps; mais si sa femelle vient tout-à-coup à paroître, si les feux de l'amour se joignent aux secrettes influences de la saison, le tirent de son repos, lui inspirent une nouvelle ardeur & de nouveaux desirs; alors toutes ses beautés se multiplient, ses yeux s'animent & prennent de l'expression, son aigrette s'agite sur sa tête, & annonce l'émotion intérieure; les longues plumes de sa queue déployent en se relevant, leurs richesses éblouissantes, sa tête & son cou se renversent noblement en arriere, se dessinent avec grace sur ce fond radieux, où la lumiere du soleil se joue en mille manieres, se perd & se reproduit sans cesse, & semble prendre un nouvel éclat plus doux & plus moëlleux, de nouvelles couleurs plus variées & plus harmonieuses; chaque mouvement de l'oiseau produit des milliers de nuances nouvelles, des gerbes de reflets ondoyans & fugitifs, sans cesse remplacés par d'autres reflets & d'autres nuances toujours diverses & toujours admirables.

Le paon ne semble alors connoître ses avantages que pour en faire hommage à sa compagne qui en est privée, sans en être moins chérie, & sa vivacité, que l'ardeur de l'amour mêle à son action, ne fait qu'ajouter de nouvelles graces à ses mouvemens qui sont naturellement nobles, fiers & majestueux, & qui, dans ces momens, sont accompagnés d'un murmure énergique & sourd qui exprime le desir.

Mais ces plumes brillantes, qui surpassent en éclat les plus belles fleurs, continue le naturaliste François, se flétrissent aussi comme elles, & tombent aussi chaque année. Le paon, comme s'il sentoit la honte de sa perte; craint de se faire voir dans cet état humiliant, & cherche les retraites les plus sombres pour s'y cacher à tous les yeux, jusqu'à ce qu'un nouveau printemps lui rende sa parure accoutumée, le ramene sur la scene pour y jouir des hommages dûs à sa beauté; car on prétend qu'il en jouit en effet, qu'il est sensible à l'admiration, que le vrai moyen de l'engager à étaler ses plumes, c'est de lui donner des regards d'attention & des louanges, & qu'au contraire lorsqu'on paroît le regarder froidement & sans beaucoup d'intérêt, il replie tous ses trésors & les cache à qui ne sçait point les admirer. Quoique le paon soit depuis long-temps comme naturalisé en Europe, cependant il n'en est pas plus originaire; ce sont les Indes Orientales, c'est le climat qui produit le saphir, le rubis, la topase, qui doit être regardé comme son pays natal: c'est de-là qu'il a passé dans la partie Occidentale de l'Asie; de l'Asie il a été transporté dans la Grece, & il y fut même si rare qu'à Athènes on le montra pendant trente ans à chaque Néoménie, comme un objet de curiosité; on accouroit même en foule des villes voisines pour le voir dans cette ville; il est donc probable que c'est de cette ville, & de la Grece, que les paons sont parvenus dans les parties méridionales de l'Europe, & de proche en proche en France, en Allemagne, en Suisse & jusques dans la Suede; enfin les Européens qui par l'étendue de leur commerce & de leur navigation, ajoute M. de Buffon, embrassent le globe entier, les ont répandus d'abord sur les côtes d'Afrique, & dans quelques isles adjacentes, ensuite dans le Mexique, & de-là dans le Pérou,

& dans quelques-unes des Antilles ; telles que Saint-Domingue & la Jamaïque, où l'on en voit beaucoup aujourd'hui, & où, avant cela, il n'y en avoit pas un seul.

Le coq paon n'a gueres moins d'ardeur pour ses femelles, ni gueres moins d'acharnement à se battre avec les autres mâles que le coq ordinaire ; il en auroit même davantage s'il étoit vrai ce qu'on en dit, que lorsqu'il n'a qu'une ou deux poules, il les tourmente, les fatigue, les rend stériles à force de les féconder, & trouble l'œuvre de la génération à force d'en répéter les actes ; aussi pour mettre à profit cette violence de tempérament, on donne au mâle cinq ou six femelles.

Les paones ont aussi le tempérament fort lascif, & quand elles se trouvent privées de mâles, elles s'excitent entr'elles, elles frottent dans la poussiere & se procurent une fécondité imparfaite, elles pondent des œufs clairs & sans germe, dont il ne résulte rien de vivant.

On n'élevera dans une basse-cour des paons, qu'autant que la fortune le pourra permettre pour le plaisir ; car ces oiseaux sont goulus & d'un grand entretien ; ils font du dégât aux toits des maisons & aux jardins, sur-tout quand on n'a pas quelque pâturage à leur donner ; jusqu'à ce qu'ils aient quitté leur mere, ils sont assez difficiles à élever : Les mâles vivent jusqu'à vingt-quatre ans, & les femelles un peu moins. On ne leur donne un toit que pour empêcher qu'ils ne se perdent, & ne dégradent les couvertures des maisons, car ils aiment à se percher à l'air, & ils supportent également le froid & le chaud ; ils cherchent même les lieux élevés, & ils sont néanmoins si familiers que souvent ils se nourrissent & mangent parmi la volaille, aussi leur nourriture est-elle la même.

Les paones ne pondent jamais qu'elles n'aient

trois ans; cependant il s'en eſt trouvé qui ont fait des œufs au bout d'un an, mais ces œufs n'étoient pas féconds : Quand elles pondent elles ſont fort ſujettes à le faire en différens endroits, & à égarer leurs œufs, ſi l'on n'a ſoin de les ramaſſer. Leur ponte eſt de dix œufs, quelquefois de douze, elles ne commencent ordinairement qu'à la fin d'avril ou au commencement de mai. Lorſqu'elles ont une fois pondu leur premier œuf, elles continuent de pondre les autres de deux jours l'un juſqu'à ce qu'elles aient achevé; par conſéquent on épiera, dans ce temps, les endroits où elles vont jucher, & on mettra beaucoup de pailles deſſous le juchoir pour que les œufs ne ſe caſſent point en tombant.

La paone, ſi on l'abandonne à elle-même après qu'elle a pondu, ſe cache pendant quelques jours, & elle ne ſort de ſa cachette que lorſque la faim la preſſe; elle ne manque point de venir, à certaine heure, prendre, une ou deux fois le jour, de la nourriture dans l'endroit où l'on a coutume de lui en donner, c'eſt pour lors qu'on la veillera; & dès qu'on l'y verra arriver, on lui donnera le temps de manger, juſqu'à ce qu'il lui prenne envie de s'en retourner, ce qu'elle fera comme en cachette; ceux qui la veillent, la ſuivront de loin, tant que la vue pourra s'étendre; mais quand elle retourne à ſon nid, elle y va ſans voler, & par des chemins détournés, qu'elle change tous les jours pour qu'on ne trouve point ſon nid; lorſqu'on a découvert l'endroit où elle couve, on a des pieux tout préparés, ou des clayes pour environner ce lieu, & y faire une clôture ſuffiſante pour empêcher qu'aucune bête maligne ne l'aille troubler dans ſon ouvrage. La couvée de la paone eſt ordinairement de dix œufs blancs, & tachetés comme ceux du d'inde, à peu près de la même groſſeur.

Tandis que la paone couve, il ne faut que la visiter de l'œil & de loin, autrement cela la rebuteroit; & quelqu'attachée qu'elle pût être à son ouvrage, elle l'abandonneroit pour n'y plus revenir, ainsi on aura de la patience jusqu'à la fin. Un mois suffit pour faire éclorre ses petits. Dans l'endroit où elle a coutume de venir manger, il faut toujours jetter de la nourriture à l'heure ordinaire, de peur qu'elle ne quitte ses œufs à moitié couvés; cependant si cela arrivoit, il ne faudroit pas s'en étonner, car la paone recommenceroit à pondre, & couveroit une seconde fois fort heureusement; mais cette seconde couvée ne vaut pas la premiere, l'hiver survient trop-tôt, & empêche que les paons tardifs ne deviennent si beaux & si gros que ceux qui sont des premiers éclos.

Pour éviter tous ces embarras, on donne les œufs de *paones* à couver aux poules domestiques; il faut qu'elles soient grosses, afin de pouvoir mieux les embrasser: cinq œufs suffisent, & on ne les met sous la poule que dix jours après que la paone les a couvés; plus ces œufs sont frais, plus la fécondité en est sûre. Il faut que la personne qui a soin de ces couveuses, retourne de temps en temps les œufs étrangers qu'elles couvent, afin qu'elles les échauffent également par-tout. Ces poules ne peuvent pas les remuer elles-mêmes, comme elles font leurs propres œufs, parce que ceux de la paone sont plus gros. La paone ne fait jamais éclorre tous ses petits à la fois; & son impatience est si grande, qu'elle quitte facilement les œufs qui ne sont pas éclos, pour conduire vîte les petits qui le sont; c'est pour cette raison que pendant qu'elle sera dehors pour les promener, on lui enlevera les œufs qui ne sont pas éclos, & pour en achever la couvée, on les portera adroitement sous une poule, ou sous une d'inde en humeur de couver. Jamais la paone

après avoir couvé ne retourne coucher dans son nid ; une haie, un buisson près du logis, sont les endroits ordinaires où elle prend son gîte pour la nuit ; mais on veillera sur la paone & sur ses petits pendant les quatre à cinq premiers jours, & on les enfermera sous une mue, jusqu'à ce qu'elle les ait accoutumés à se percher sur les arbres. Ce qui est admirable dans ces meres, c'est que les premiers jours connoissant que leurs petits sont encore trop foibles pour monter, comme elles, sur les arbres, elles les prennent sur leur dos, l'un après l'autre, & les y portent elles mêmes ; & le matin venu, la mere sautant de ce gîte en bas, accoutume ses petits à en faire autant pour la suivre ; c'est de cette maniere qu'à mesure que les petits paons se fortifient, ils s'enhardissent à monter de branche en branche, & que devenus enfin tout-à fait forts, ils ne craignent plus de prendre leur volée avec les grands. A mesure que les paons croissent, ils ont coutume de se battre ; il faut y veiller, car les plus forts blesseroient les plus foibles. Quand les paons commencent à devenir forts, on leur donne de l'orge, & pour les bien nourrir, il en faut à chacun un boisseau par mois, ou vingt livres. On leur donne en hiver des feves roties sur les charbons, rien ne les rend plus féconds Le froment pur leur est bon, ils l'aiment mieux que tout autre grain. En Normandie on les nourrit avec des pepins de poires & de pommes : quand ils sortent de l'œuf, la premiere nourriture qu'on leur présentera sera la farine d'orge détrempée dans du vin ; du froment ramolli dans l'eau, ou même de la bouillie cuite & refroidie ; dans la suite on pourra leur donner du fromage blanc bien pressé, & sans aucun petit lait, mêlé avec des poireaux hachés, & même des sauterelles, dont on les dit très-friands, mais il faut auparavant ôter les pieds à ces insectes.

Pendant le temps de l'incubation, la paone évite soigneusement le mâle, car dans cette espece le mâle plus ardent & moins fidèle aux vœux de la nature, est plus occupé de son plaisir particulier que de la multiplication de son espece; & s'il peut surprendre la couveuse sur ses œufs, il les casse en s'approchant d'elle, & peut-être y met-il de l'intention, & cherche-t-il, dit M. de Buffon, à se délivrer d'un obstacle qui l'empêche de jouir; quelques-uns ont cru qu'il ne les cassoit que par son empressement à les couver lui-même, ce seroit là un motif bien différent.

Les paonaux jusqu'à ce qu'ils soient un peu forts, portent mal leurs aîles, ils les ont traînantes & ne sçavent pas s'en servir. Une mere paone, & même une poule ordinaire, peut avoir jusqu'à vingt-cinq paoneaux, selon Columelle; mais seulement quinze selon Palladius; & ce dernier nombre est plus que suffisant dans les pays froids. Quand les petits sont âgés d'environ un mois, ou un peu plus, l'aigrette commence à leur pousser, & pour lors ils sont malades comme les dindonnaux lorsqu'ils poussent le *rouge*; ce n'est que dès ce moment que le mâle les reconnoît pour les siens, car tant qu'ils n'ont point d'aigrettes, il les poursuit comme étrangers; on ne doit néanmoins, selon Columelle, les mettre avec les grands que quand ils ont sept mois, & s'ils ne se perchoient pas d'eux-mêmes sur le perchoir, il faut les y accoutumer, & ne point souffrir qu'ils dorment à terre à cause du froid & de l'humidité. Les paons paroissent se caresser réciproquement avec le bec; mais en y regardant de plus près, M. de Buffon a reconnu qu'ils se grattoient les uns les autres autour de la tête, où ils ont des poux très-vifs & très-agiles; on les voit courir sur la peau blanche qui entoure leurs yeux, ce qui ne peut manquer de leur occasionner une sensation in-

commode ; auſſi ſe prêtent-ils avec beaucoup de complaiſance, lorſqu'un autre les gratte ; ces oiſeaux ſe rendent les maîtres dans la baſſe-cour, & ſe font reſpecter de l'autre volaille, qui n'oſe prendre la pâture, qu'après qu'ils ont fini leurs repas ; ils ſaiſiſſent le grain de la pointe du bec, & l'avalent ſans le broyer ; pour boire ils plongent le bec dans l'eau, où ils font cinq ou ſix mouvemens aſſez prompts de la mâchoire inférieure, puis en ſe relevant & tenant leur tête dans une ſituation horizontale, ils avalent l'eau, dont leur bouche s'étoit remplie, ſans faire aucun mouvement du bec.

Les alimens ſont reçus dans l'œſophage, où l'on a obſervé un peu au-deſſus de l'orifice antérieur de l'eſtomac, un bulbe glanduleux, rempli de petits tuyaux, qui donnent en abondance une liqueur limpide ; l'eſtomac eſt revêtu à l'extérieur d'un grand nombre de fibres motrices. Dans un de ces oiſeaux qui a été diſſéqué par Gaſpard Bartholin, il y avoit bien deux conduits biliaires, mais on n'y remarqua qu'un ſeul canal pancréatique, quoiqu'ordinairement il y en ait deux dans les oiſeaux ; le cœcum étoit double, & dirigé d'arriere en avant ; il égaloit en longueur tous les autres inteſtins enſemble, & les ſurpaſſoit en capacité : le croupion eſt très-gros, parce qu'il eſt chargé des muſcles qui ſervent à redreſſer la queue & à l'épanouir. Les deux plumes du milieu de ſa queue ont environ quatre pieds & demi, & ſont les plus longues de toutes & les latérales vont toujours en diminuant de longueur juſqu'à la plus extérieure ; toutes ces plumes tombent chaque année, en tout ou en partie, vers la fin de juillet, & elles repouſſent au printemps ; pendant cet intervalle le paon eſt triſte & ſe cache. Quand il dort, il le fait tantôt en cachant ſa tête ſous l'aîle, tantôt en faiſant rentrer ſon cou en lui-même & ayant le bec au vent.

Cet oiseau aime la propreté, & c'est par cette raison qu'il tâche de recouvrir & d'enfouir ses excrémens. Il est pourvu de très-grandes aîles par la nature; il s'en sert pour s'élever en l'air, & aller se percher sur les toits, sur les arbres & dans les lieux les plus élevés: comme l'oye, il sert de garde aux maisons où il est, car il crie ordinairement quand il voit quelqu'un, & même sans cela, il fait souvent entendre sa voix pendant la nuit, qu'on regarde pour lors comme désagréable, dit M. de Buffon, parce qu'elle trouble le sommeil.

On prétend que la femelle n'a qu'un seul cri, qu'elle ne fait gueres entendre qu'au printemps, mais que le mâle en a trois. M. de Buffon a cependant reconnu qu'il n'avoit que deux tons, l'un plus grave, qui tient plus du hautbois; l'autre plus aigu, précisément à l'octave du premier, & qui tient plus des sons perçans de la trompette; & ce naturaliste ajoute qu'à l'oreille ces deux tons n'ont rien de choquant, & qu'il n'a pû appercevoir aucune difformité dans les pieds de ces oiseaux; ce n'est, continue M de Buffon, qu'en prêtant aux paons nos mauvais raisonnemens & même nos vices, qu'on a pû supposer que leur cri n'étoit autre chose qu'un gémissement arraché à leur vanité, toutes les fois qu'ils apperçoivent la laideur de leurs pieds.

Theophraste avance que les cris souvent répétés des paons étoient un présage de pluie. Outre les différentes especes de cris dont nous venons de parler, le paon, mâle & femelle, produisent encore un certain bruit sourd, un craquement étouffé, une voix intérieure & renfermée qu'ils répétent souvent, & quand ils sont inquiets, & quand ils paroissent tranquilles & même contens.

On a observé une certaine sympathie entre les paons & les dindons. Ces deux sortes d'oiseaux s'ac-

commodent mieux ensemble qu'avec tout le reste de la volaille ; on prétend même qu'on a vu un coq paon couvrir une poule d'inde, ce qui indiqueroit une grande analogie entre ces deux especes. Linnæus a observé que la fleur de sureau étoit contraire aux paons ; & Franzius dit que la feuille d'ortie est mortelle aux jeunes paoneaux.

La beauté du paon l'a fait consacrer à la déesse Junon. On voit plus communément dans les pays septentrionaux des paons blancs que colorés ; il s'en trouve cependant des blancs en France ; communément un paon & une paonnesse, dont le plumage est doré, produisent des paons qui leur ressemblent ; de même les paons blancs font des petits dont le plumage est blanc ; mais deux paons dorés, provenus d'un mâle ou d'une femelle de couleur différente, donnent des paons blancs ; & un mâle & une femelle, tous deux blancs, dont le pere & la mere étoient, l'un blanc & l'autre doré, font des paoneaux les uns dorés, les autres blancs.

Dans le royaume de Cambaye il y a quantité de paons disperses dans les champs par compagnies, ces oiseaux sont très-sauvages, & ils s'enfuient dans les broussailles à l'approche d'un chasseur ; la nuit ils se perchent sur les arbres : on en approche avec une espece de banniere, où des paons sont représentés de chaque côté, & on met des chandelles allumées au haut de la pique : la lumiere qui surprend le gibier, lui fait allonger le col jusques sur la pique, & il se prend dans une corde à nœuds coulans que tire le porteur de la banniere. Cette chasse est inconnue en Europe.

On fait un commerce considérable des plumes de paon à la Chine, ainsi qu'au Grand-Mogol, ou en Perse, on les emploie pour faire des especes d'éventails, & les dames de ce pays en ornent leurs coëffures.

Le pere Menestrier, dans le traité des Tournois, dit qu'on en formoit anciennement des couronnes en guise de laurier, pour les poëtes appellés *troubadours*. Gesner a vû une étoffe, dont la chaîne étoit de soie & de fil d'or, & la trame de ces mêmes plumes; tel étoit sans doute le manteau tissu de plumes de paon, qu'envoya le pape Paul III. au roi Pepin.

Le paon est peu d'usage en aliment, sa chair dure, seche & difficile à digérer, le fait rejetter de toutes les bonnes tables, & si l'on en sert quelquefois, c'est plutôt par ostentation & par magnificence qu'à cause de sa bonté. Sabizius qui écrivoit il y a plus de cent vingt ans, rapporte qu'il étoit d'usage de son temps de servir, au festin nuptial des gens riches, un paon qui paroissoit vivant, avec le bec & les pieds dorés. On le dépouilloit à cet effet de sa peau, & après avoir fait cuire son corps avec la cannelle, le girofle & d'autres aromates, on le recouvroit de nouveau, & on le servoit, sans qu'il parût avoir été gâté. Ce mets étoit pour le plaisir des yeux, & l'on n'y touchoit pas. L'oiseau dans cet état se conservoit pendant plusieurs années sans se corrompre, ce qui est une propriété qu'on a regardée comme particuliere à la chair du paon; cependant quoique la chair des paons ne soit pas bonne, celle des paoneaux est assez délicate, mais il faut qu'ils soient jeunes & tendres : quant aux œufs de paon, les médecins les regardent comme une mauvaise nourriture, quoique les anciens les mettoient au premier rang, même avant ceux d'oye & de poule commune.

En médecine on estime la chair de paon contre le vertige, & on recommande les bouillons qu'on en fait dans la pleurésie, pour exciter l'urine, & pour faire couler les graviers des reins & de la vessie; sa graisse mêlée avec le miel & le suc de

rhue guérit la colique, & son fiel est ophtalmique, propre pour déterger les ulceres des yeux & pour fortifier la vue; la fiente est la partie du paon la plus usitée parmi les médicamens, c'est un spécifique contre l'épilepsie & le vertige; on donne cette fiente en poudre depuis un scrupule jusqu'à un gros, soit seule, soit mêlée avec un peu de sucre, soit en potion infusée dans un verre de vin rouge, dont on donne la colature au malade. Quelques-uns mettent infuser de la fiente de paon fraîche dans deux ou trois onces de vinaigre de fleurs d'œillets, & ils en font boire neuf jours de suite l'expression le matin à jeun, depuis la nouvelle jusqu'à la pleine lune; on en met aussi depuis une demi-once jusqu'à une once dans les lavemens anti-épileptiques; outre que cette fiente y sert d'aiguillon, elle a une efficacité presque sûre, quand le mal provient d'un foyer placé dans quelque viscere du bas-ventre, comme dans la ratte, le méſentere & le pancréas.

C'est avec la même fiente qu'on prépare le fameux remede anti-épileptique, de Madame la comtesse de Valdeck; on prend pour le faire une poignée de fiente de paon mâle, si c'est pour un homme, & de femelle si c'est pour une femme; on la fait macérer pendant quelques heures dans une suffisante quantité de bon vin rouge, pour que la liqueur surnage de deux ou trois doigts; on passe ensuite le tout par un linge avec une légere expression, pour partager en trois doses, à donner trois jours de suite, le matin à jeun, avant la nouvelle lune, le malade se tenant bien couvert en attendant la sueur.

PARC. C'est un endroit clos de murailles, ou de moilon, dans lequel on renferme du gibier, gros ou menu, tels que des sangliers, des chevreuils, des cerfs, des lievres & des lapins; on fait ordi-

nairement les parcs près des châteaux ou maisons des maîtres, auxquels ils appartiennent; on renferme dans un parc telle quantité & qualité de terrein que l'on veut, soit en bois taillis ou futaye, soit terres labourables ou pâturage, cela n'ôte rien de la beauté & de l'usage des terres; quand le parc est un peu spacieux, on y fait aussi quelque avenue, quelques allées couvertes pour le plaisir du maître. Les plantes qui doivent dominer dans un parc sont les chênes, les pommiers, poiriers, houx, arbousiers, genévriers, & autres arbres & arbrisseaux qui portent fruits; on observera aussi qu'il s'y trouve quelques ruisseaux, ou du moins quelques mares & endroits bas, qui puissent recevoir l'eau des pluies, & rafraîchir le gibier qui en aura besoin; quand la saison sera stérile, on y jettera, pour la substance des grosses bêtes, des grains, des feves, du marc de vin, du foin, & de tout ce qui sera à bon marché; on donne aussi au menu gibier, de la chicorée, des laitues, des pois & de l'orge détrempée dans de l'eau de pluie, car les levrauts n'aiment gueres le grain sec. Pour que les bêtes sauvages sçachent qu'on leur donne à manger, on en aura une ou deux apprivoisées, on les mettra dans le parc, elles y courront de toutes parts & ameneront les autres pâturer; on ne leur donnera pas seulement à manger dans l'hiver, mais quand elles seront pleines, ou quand elles auront nouvellement mis bas. Il sera aussi très-à-propos de semer de l'orge, de l'avoine & du sarrasin dans les plus mauvaises terres du parc; ces grains serviront de nourriture au gibier qui y peuplera, & qui pourra encore y en attirer d'autres, tels que des faisans & des perdrix. La chasse du gibier pourra se faire dans le parc, indistinctement dans toute sorte de saison & à tout âge, pourvu que ce ne soit pas dans les temps de ponte, de couvée

& de nourriture des petits de la bête que l'on chèrche. On observera seulement que pour le sanglier, il faut le prendre, si on veut l'avoir dans sa force & dans sa bonté, c'est-à-dire, à l'âge de quatre ans, parce qu'il croît jusqu'à cet âge, & dépérit ensuite.

En terme de chasse on donne le nom de parc à l'endroit où l'on fait la course pour faire venir les bêtes noires quand on les a mises & enfermées dans les toiles.

PARCHASSER. C'est, en terme de vénerie, chasser une bête avec les chiens courans, lorsqu'il y a deux ou trois heures qu'elle est passée.

PARIADE. C'est un mot usité dans certaines provinces pour désigner le temps de l'accouplement des perdrix pendant lequel leur chasse n'est point permise.

PARQUER *des moutons*. Signifie leur faire passer la nuit dans les champs, dans un parc fait de claies, que l'on transporte où l'on veut; on parque afin d'engraisser la terre sur laquelle on met le parc, soit terre labourable, verger, pâtis, ou même prairie, quand elle n'est point marécageuse, le fumier de mouton communique à la terre des sels de fécondité qui la raniment; & les brebis qui ne parquent que pendant les nuits douces ne se trouvent que mieux du changement de gîte.

PARQUER *les huitres*. C'est les laisser pendant quelque temps dans les parcs des marais salans, pour s'y engraisser & y prendre cet œil verd qui fait une des bonnes qualités de ce testacée.

PASSÉE. C'est un grand filet, dont on se sert pour prendre les Bécasses; on les tend dans les taillis, entre les arbres les plus élevés, & quand le gibier a donné dedans, on le laisse tomber tout d'un-coup, par le moyen d'une poulie; en terme de vénerie, on prend le gibier à la *passée* avec des

gluaux ou des filets ; on donne auſſi le nom de paſſée à la trace du pied d'une bête.

PASTE. Il eſt d'uſage en terme de vénerie de dire qu'un lievre *pâte* lorſqu'il emporte la terre avec ſes pieds dans les lieux inondés par la pluie.

PASTIR. C'eſt l'endroit où l'on met paître les beſtiaux.

PASTRE. C'eſt celui qui garde les beſtiaux à la campagne, qui les mene *paître* ; on s'en ſert ordinairement pour déſigner ceux qui ſont les moins conſidérables d'entre les bergers, & des petits garçons qui conduiſent de petits troupeaux.

PASTURAGE. C'eſt l'endroit où les beſtiaux vont à l'herbe pour ſe nourrir, on prétend, avec raiſon, que les meilleurs domaines ſont ceux qui conſiſtent en pâturages, puiſqu'il n'y a point de réparation à y faire.

PASTURE. On entend communément par pâture une terre qu'on ne cultive point, qui n'eſt ni prés ni terre de labour, mais qu'on réſerve pour y laiſſer paître des beſtiaux. Il y en a de deux ſortes, les graſſes & les vaines. Par *graſſes* on entend les prés, les pacages, les bois. Les droits de pâturage & de pacage que pluſieurs communautés de campagne ont dans les forêts dont ils ſont voiſins, conſiſtent à y mener paître leurs chevaux & bêtes aumailles dans le temps de la paiſſon, & leurs cochons dans celui de la glande ; les propriétaires ſont les ſeuls qui peuvent uſer de pâture graſſe ; il n'en eſt pas de même des pâtures *vaines* ; ces pâtures ſont les landes, les chemins publics, les terres à grains & les prés, après la dépouille des grains, foins & regains ; les guérets & terres en friche, généralement tous les héritages où il n'y a ni fruits ni ſemences ; les bois taillis de cinq ans de coupe, les avenues des bois au-delà de leurs bornes ; les bois de haute futaye, pour les herbes

qui croissent dessous, à la réserve de la glandée qui est toujours réservée au propriétaire, sauf le droit d'usage pour ceux qui en ont : les droits de mener les bestiaux dans les vaines pâtures sont autorisés par différentes coutumes pour maintenir l'abondance des bestiaux.

PATTE. C'est un terme de chasse ; on entend par-là le pied du loup, qui consiste dans le talon, les doigts, les ongles & la fossette du milieu, ce qui annonce par son empreinte sur la terre le passage de cet animal ; en général le mot de patte se dit proprement des animaux qui ont plusieurs divisions à leurs pieds, comme si c'étoient des doigts ou des ongles. On dit patte de renard, patte de chien, &c.

PAUMELLE. C'est, en terme de chasse, une machine composée de plusieurs pieces, sur laquelle on met un oiseau en vie pour meuter lorsqu'on ne peut s'en servir aux verges, parce qu'il n'a point de queue.

PAUMURE. C'est le sommet de la tête du cerf où il se fait plusieurs divisions de son bois.

PEAU. On donne en général ce nom au cuir, qui couvre & enveloppe le corps & toutes les autres parties des animaux. Chez les artistes on entend par-là la dépouille d'un animal différemment apprêtée ou préparée par les pelletiers, tanneurs, mégissiers, chamoiseurs, peaussiers, corroyeurs, parcheminiers, maroquiniers, gantiers, &c. Les peaux de maroquin se font avec des peaux de bouc & de chèvre ; le parchemin se fabrique avec les peaux de bélier, de mouton & de brebis. Le vélin est une espece de parchemin fait de la peau d'un veau mort-né, ou d'un veau de lait. Le chamois se fabrique de la peau du chamois. Les basanes, des peaux de béliers, moutons ou brebis, passées en tan ou en redon, & quelquefois en mégie ; les fourrures

rures en pelleteries, se font de peaux de martres, d'hermines, de castors, de tigres, de loutres, de petits gris, d'ours, d'ourssons, fouines, loups, putois, lapins, lievres, renards, &c. On en conserve le poil, en les préparant d'une maniere particuliere. On appelle simplement boucs, ou outres, les peaux de boucs en poil, cousues, & disposées d'une maniere propre à pouvoir contenir des liqueurs.

PÊCHE. C'est l'art de prendre le poisson, soit au filet, ou de quelqu'autre maniere que ce soit; cet art est de tous les exercices où l'homme réunit le plaisir à l'utile; il n'y en a aucun qu'on puisse lui comparer. On commença à pêcher vers la fin de l'âge d'or, & cet art étoit alors également l'amusement du pâtre & des rois. La défaite de la baleine & du requin assure à l'homme le titre de roi de la nature. La pêche est de beaucoup plus lucrative que la chasse, elle est aussi plus innocente. Il y a trois sortes de pêches; la pêche de mer, celle de riviere & celle d'étang. La premiere se divise en grande pêche & en pêche de poisson frais; la grande pêche s'entend de la pêche des baleines, des walrus, des morues, des maquereaux, des harangs, & généralement de tous les poissons à lard: La seconde consiste en toutes les especes de poissons que l'on pêche à une ou deux lieues de la mer, & que l'on consomme, soit dans les ports de mer, soit dans les villes voisines, sans être salés ni apprêtés. Les pêcheurs qui vont aux grandes pêches, ne peuvent partir sans un congé de l'amiral, ou du gouverneur du port d'où ils partent. Ceux qui ne font que la pêche du poisson frais, ne sont tenus que d'en prendre une chaque année. La pêche de poisson frais se fait avec des batteaux portant voiles, ou sur les grèves de la mer, & aux embouchures des rivieres navigables, en se conformant néanmoins au titre III. du livre V. de l'ordonnance de la marine.

On fait la pêche dans les rivieres de deux manieres, ou avec des lignes ou avec des filets, harnois ou engins ; les uns & les autres sont permis en suivant certains réglemens à ce sujet. La pêche avec la coque du Levant est sévérement défendue, même sous peine de galère ; il est aussi défendu de jetter dans aucune riviere de la chaux, de la noix de cipres, du musc & autres drogues qui peuvent être regardés comme des appas qui empoisonnent, engouent ou étourdissent le poisson. Il est encore expressément prohibé par l'ordonnance des Eaux & Forêts de pêcher avant le lever du soleil & après son coucher ; de rompre la glace des marcs, étangs, fossés, d'y faire des trous, d'y porter des flambeaux pour y faire venir le poisson, à peine d'être puni comme coupable de vol ; & de pêcher dans le temps que le poisson fraie.

La pêche de rivieres, de même que celle des étangs, appartient à ceux qui ont le droit de pêche sur les rivieres qui traversent leurs terres & seigneuries, & à ceux auxquels appartiennent les étangs.

On pêche les étangs de trois ans en trois ans, après avoir été alvinés. Ces trois années ne sont pas solaires, & on ne compte que les étés, de sorte que l'alvin est censé avoir passé trois ans lorsqu'il a passé trois étés dans l'étang. Les marchands qui veulent acheter le poisson, conseillent de laisser l'alvin quatre ans dans l'étang avant de le pêcher. Ils y trouvent mieux leur compte, parce que les carpes & les brochets en sont plus gros ; mais le propriétaire n'y gagne pas, il perd une année & beaucoup de poissons mangés par le brochet.

On pêche les étangs en deux saisons différentes, à la fin de l'hiver & en automne. La manœuvre de cette pêche est facile à concevoir. On lève la bonde de l'étang ; & quand l'eau en est écoulée, on y descend en bottines quand le fond est bien li-

moneux, & on prend tous les poissons à la main. On trie les gros & les moyens qui sont de débit, d'entre les menus qui ne sont bons que pour alviner. On les jette dans des paniers pour les décharger dans des tonneaux ou autres vaisseaux pleins d'eau, qu'on doit avoir placés sur la chaussée, & de-là on les voiture dans les viviers, pour le compte des marchands, si la pêche est déjà vendue; ordinairement on met tous les menus dans un réservoir pour les jetter dans l'étang aussi-tôt qu'il sera rempli d'eau, & le repeupler; mais il en faut ôter tout le brocheton avant que de les remettre dans l'étang, autrement il en auroit bientôt dévoré toute la peuplade, il n'en échappe toujours que trop.

On observe que les eaux sabloneuses sont plus fécondes, sur-tout en truites; les eaux bourbeuses donnent la carpe, la tanche, la perche, le barbeau, le meûnier & l'anguille. Quand on pêche il faut avoir soin de nettoyer les lits d'eau, de pieux, d'arbrisseaux, & de tout ce qui peut déchirer les filets; on observera aussi qu'on ne peut pêcher qu'en remontant toujours contre le fil de l'eau.

On ne sçauroit garder, quand on pêche, un silence trop rigoureux, le poisson a l'œil perçant, & l'ouie subtil, tout ce qui lui paroît extraordinaire l'intimide, & il se défie toujours de lui-même & de tout ce qui l'environne: la patience est la premiere qualité du pêcheur; il en a besoin, soit pour préparer le premier attirail de la pêche, soit pour attendre que le poisson vienne donner dans son piége; un pêcheur doit être robuste pour porter les filets, ou pour résister aux injures de l'air. Il doit avoir assez d'esprit pour inventer des secrets suivant l'occurrence, & assez d'industrie pour les exécuter.

La pêche étoit autrefois permise aux ecclésiastiques, pour les consoler de ce que la chasse leur

étoit défendue, les gouverneurs ont eu raison de limiter le temps de la pêche, & d'empêcher la dépopulation des viviers ; car selon la religion que nous professons le poisson est bien plus nécessaire que le gibier ; il y a chaque année cent quarante-six jours d'abstinence, & d'ailleurs il existe une infinité de religieux qui sont censés ne se nourrir que de poissons.

Les pêcheurs font eux-mêmes leurs filets pour la pêche, tels que les seines, les tramails, les nasses, les éperviers, &c. Ils font usage de ces diverses especes de filets, suivant les différentes especes de poissons qu'ils veulent pêcher, & selon la nature du terrein où ils pêchent.

La seine est un grand filet terminé par une espece de sac ; ce filet est garni à son ouverture de bouchons de liege par le haut, pour le faire surnager, & de morceaux de plomb par le bas, pour le faire traîner au fond de l'eau. Pour faire usage de ce filet sur la riviere, le pêcheur se met dans un batteau ; il attache un bout de la seine au bord de l'eau à un piquet, & fait avec le bateau un circuit qui embrasse de la largeur de la riviere autant que le filet le pourra. Le pêcheur revient ensuite joindre le piquet, & il prend ainsi le poisson qui se rencontre dans cet espace.

L'épervier est une autre sorte de filet, qui, lorsqu'il est étendu, a la figure d'un éventail, renversé & replié en rond ; le bas de ce filet est garni de plomb. Le pêcheur le porte sur son bras, monte sur la tête de son bateau, & le lance dans la riviere dans un endroit où il a mis des amorces ; les plombs tombent au fond de l'eau, & forment, en tombant, un ceintre sous lequel se trouve pris le poisson qui s'est rencontré dans la place sur laquelle on a lancé l'épervier.

Nous parlerons aux articles qui concernent chaque poiſſon, des différentes méthodes qu'on peut employer pour en faire la pêche. *Voyez ces articles.*

PÊCHERIE. C'eſt un endroit ſtable, où l'on prend le poiſſon; on conſtruit une pêcherie ſur des viviers poiſſonneux, on les fait de charpente ou de ſimples clayes. On nomme *bordigues* les eſpaces retranchés de roſeaux qui ſont ſur le bord de la mer & qui ſervent de pêcherie; on donne auſſi le nom de parcs aux pêcheries conſtruites ſur le bord de la mer avec des pierres, du bois, des clayes & des filets.

PEIGNE. Il ne s'agit ici que des peignes qu'on emploie pour les chevaux, celui d'ivoire n'eſt pas bon, il gliſſe, auſſi lui préfere-t-on celui de bois pour peigner à fond; l'écaille fait auſſi d'excellens peignes; quant à la corne, comme on la paſſe au feu, elle ſe trouve quelquefois trop chauffée, ce qui ſe reconnoît facilement à la couleur rouſſe brûlée, pour lors les peignes ſe caſſent fort aiſément; quand la corne eſt molaſſe, les dents des peignes qui en ſont faits ſont auſſi ſujets à ſe fendre; la corne blanche qui eſt une corne mixte pour l'ordinaire, fait auſſi de très-mauvais peignes. On choiſira toujours pour peigner celui dont les dents ſeront évidées & les fonds réguliers.

PEINTADE. C'eſt un oiſeau étranger, qu'on éleve communément dans nos baſſes-courts, c'eſt la raiſon pour laquelle nous en ferons mention ici, avec d'autant plus de raiſon qu'on l'a en quelque façon naturaliſé dans nos contrées, & que cette eſpece de volaille s'y multiplie même conſidérablement; M. de Buffon a donné un chapitre très-intéreſſant ſur les peintades, dans le ſecond volume de ſon hiſtoire naturelle des oiſeaux; on trouve auſſi dans le recueil des mémoires de l'académie des ſciences t.

3. part. 2. & dans le 20e. t. des lettres édifiantes, des dissertations sur ces oiseaux; nous puiserons dans ces ouvrages tout ce que nous rapporterons dans cet article à leur sujet

Les peintades sont à peu près de la grandeur & de la figure de nos poules domestiques, mais elles ont la queue baissée comme les perdrix; elles ont, comme les poules, deux appendices membraneuses de couleur de chair, qui leur pendent aux deux côtés des joues. Tout le plumage n'est que de deux couleurs, blanc & noir; les taches du plumage sont presque par-tout d'une forme ronde & réguliere, comme lenticulaire, excepté aux aîles, où elles sont allongées & comme par bandes; les jambes de cet oiseau sont couvertes de petites plumes; la paupiere supérieure a de longs poils noirs, qui se relevent par enhaut; au-dessus de sa tête il y a une crête ou une sorte de casque qui tient de la nature d'une peau seche, ridée, d'un fauve brun, & ressemblant intérieurement à une chair desséchée, & endurcie comme du bois. La peintade a le bec semblable à celui de nos poules; la peau des paupieres est bleue chez les mâles & rouge chez les femelles, les pieds sont brunâtres, le tiers de la longueur du doigt, est uni par une espece de membrane; le doigt de derriere est court, & les mâles n'ont point d'ergot au derriere du pied; les œufs de cet oiseau ressemblent à son plumage par leurs couleurs; ils sont un peu plus petits que ceux des poules communes; ils sont très-bons à manger; la pintade est aussi un des meilleurs gibiers; c'est un oiseau des champs comme la perdrix, & il paroît dans nos climats chercher moins les lieux aquatiques que les faisans même; celles qu'on a rendues comme domestiques fournissent une quantité d'œufs, tandis que les sauvages n'en font que dix à douze.

Les peintades vont par compagnie, & elles éle-

vent leurs petits en commun, même ceux qui ne leur appartiennent pas; elles ont un cri perçant qui incommode, ce qui les fait bannir de quelques basses-cours, elles sont coleres & aiment de se battre avec les autres volailles. C'est un oiseau vif, dit M. de Buffon en parlant de la peintade, inquiet & turbulent, qui n'aime point à se tenir en place, & qui sçait se rendre maître dans la basse-cour, il se fait craindre des dindons mêmes, & quoique beaucoup plus petit, il leur en impose par sa pétulance; la peintade, selon le pere Margat, jésuite, a plutôt donné vingt coups de bec, que les gros oiseaux n'ont pensé à se mettre en défense; ces poules de Numidie, car c'est ainsi qu'on nomme encore la peintade, semblent avoir la même façon de combattre, que l'historien Salluste attribue aux cavaliers Numides. Leur charge, continue le pere Margat, est brusque & irréguliere; trouvent-ils de la résistance, ils tournent le dos & un instant après ils sont sur l'ennemi.

Elien raconte que dans une certaine île la peintade est respectée des oiseaux de proie, mais M. de Buffon pense que dans tous les pays du monde les oiseaux de proie attaqueront par préférence toute autre volaille qui aura le bec moins fort, point de casque sur la tête, & qui ne sçaura pas si bien se défendre.

La peintade est du nombre des oiseaux pulvérateurs, qui cherchent dans la poussiere, où ils se vautrent, un remede contre l'incommodité des insectes: elle gratte la terre comme nos poules communes; & va par troupes très-nombreuses, on les chasse au chien courant, sans autres armes que des bâtons; comme elles ont les aîles fort courtes, elles volent péſamment, mais elles courent très-vîte; & selon Belon, en tenant la tête élevée comme la girafe; elles se perchent la nuit pour dormir

& quelquefois la journée, sur les murs de clôture, sur les haies, & même sur les toits des maisons, & sur les arbres; elles sont soigneuses, dit encore Belon, en pourchassant leurs vivres; & en effet elles doivent consommer beaucoup & avoir plus de besoin que les poules domestiques, vû le peu de longueur de leurs intestins, ainsi qu'il est démontré par l'anatomie de ces oiseaux. Si on les éleve de jeunesse, ils s'apprivoisent très-bien.

PELAGE. C'est la principale couleur, soit des chiens, soit des bêtes qu'on chasse; voilà, disent les veneurs, un chien d'un pelage gris.

PEPIE. C'est une maladie des oiseaux. Il leur survient sur la langue une pellicule blanche pour avoir eu soif; pour guérir l'oiseau de cette maladie on l'abat, on lui ouvre le bec, & avec une aiguille bien pointue, on ôte cette pellicule, on lui lave ensuite la langue avec du vinaigre chaud ou avec de la salive seule, ou du sel broyé; & pour la prévenir il ne faut point laisser manquer d'eau à la volaille.

PERCHE. Ce poisson, suivant Artedi, a en tout sept pouces cinq lignes de longeur; son dos est élevé au-dessus de sa tête, & un peu aigu; tout son ventre est large, & plat depuis la tête jusqu'à l'anus; sa tête est applatie sur les côtés; les nâgeoires sont à peu près de la même longueur, excepté quand la bouche est fermée; la mâchoire superieure paroît alors un peu plus allongée; l'ouverture de la bouche est fort ample, il se trouve plusieurs petites dents attachées aux os maxillaires de l'une & de l'autre mâchoire; il y a trois rangées de dents rudes & petites au palais, dont celle qui en occupe le milieu est la plus petite & triangulaire, au-lieu que les deux latérales sont oblongues; on remarque quatre osselets hérissés de petites dents dans le gosier; sçavoir, deux supérieu-

rement grands & deux inférieurement plus petits, & comme joints ensemble ; sa langue est lisse & un peu dégagée inférieurement ; ses narines sont grandes, larges, plus proches des yeux que du bec, pavées de chaque côté de deux ouvertures qui laissent une grande distance entr'elles, de façon que le trou antérieur se trouve recouvert d'une petite valvule ; de chaque côté de la tête, entre les yeux & le museau, se trouvent quatre petits conduits, qui séparent peut-être une mucosité ; l'iris des yeux est d'un jaune foncé, ou mêlé de couleur jaune, d'obscur & de noirâtre. Les couvercles des ouïes sont composés de part & d'autre de deux ou de quatre lames osseuses, & de sept épines un peu larges & courbées, dont la supérieure est la plus grande, & qui sont joints ensemble par une membrane ; la lame supérieure étant dentelée tout autour & l'inférieure finissant en apophyse piquante ; ces lames sont garnies de petites écailles ; les clavicules des deux côtés, sont composées de quatre os, situés au-dessus des nageoires de la poitrine, de façon que le premier & le troisieme de ces os sont un peu dentelés sur leurs bords. Les ouïes sont au nombre de quatre, elles sont toutes garnies d'une double rangée de tubercules, qui dans les trois ouïes inférieures sont à peu près égaux, excepté seulement que les extérieures sont un peu plus grandes ; mais à l'ouïe supérieure, qui est aussi la plus grande, les nœuds extérieurs sont plus longs du triple ou du quadruple que les extérieurs, aigus & osseux, plats en haut ; & quant aux nœuds intérieurs de la plus petite des ouïes, à peine se voyent-ils ; la poitrine est couverte de petites écailles, & non pas nue comme le prétendent la plupart des naturalistes : la ligne latérale du corps est courbée proche du dos, & fléchie de son côté, située bien au-dessus des interstices des muscles, droite, placée au milieu

entre le dos & le ventre ; on remarque aux côtés de ce poisson six lignes transversales & noirâtres, dont celle qui est la plus proche de la queue est la plus petite ; les écailles sont de moyenne grandeur, très-adhérentes, & extrêmement dures, blanches pour l'ordinaire au ventre, jaunâtres aux côtés, grisâtres ailleurs & blanchâtres, droites & canelées antérieurement, toutes-fois lisses, mais postérieurement & sur les côtés, elles deviennent une espece de demi-cercle, se trouvant armées au bord de petites épines crochues tournées en arriere ; ce qui fait qu'on sent les écailles rudes en passant la main de derriere en devant. Ce poisson a deux nageoires au dos, dont la premiere est de quatorze rayons, rarement de quinze, tous piquants, le dernier desquels est le plus petit, & on observe une grande tache noire à la membrane de cette nageoire vers la fin ; du reste la membrane est grisâtre, tirant sur le bleu ou obscur ; la nageoire intérieure du dos est composée de seize rayons, dont le premier est petit & piquant, tous les autres sont plus longs & un peu branchus au bout ; les nageoires de la poitrine ne sont pas situées au bas-ventre, mais aux côtés, elles sont grisâtres, formées de quatorze rayons, dont les deux premiers & les trois derniers sont petits & simples, tous les autres plus longs & branchus au bout, joints ensemble par une membrane fort foible ; les nageoires du ventre sont d'une couleur très-rouge, composées de six rayons, dont le premier est piquant & simple, tous les autres sont fort branchus au bout, ils sont divisés en six à huit branches, & tous robustes à leur naissance ; ils ne sçauroient s'élever perpendiculairement, mais cette derniere arrête est jointe au ventre par une membrane ; la nageoire de l'anus est d'un rouge foncé, composée de douze rayons, quelquefois de onze, dont les deux pre-

miers sont piquants, & tous les autres branchus au bout, les derniers fort petits; le troisieme & le quatrieme sont les plus longs; la queue est un peu fourchue, rougeâtre aux extrémités, composée de dix-sept rayons longs, dont l'un qui est le dernier de chaque côté est simple par le bout, au lieu que ceux du milieu sont fort branchus à leur extrémité; l'ovaire dans les femelles est long, cilindrique & simple, remplissant presque toute la cavité du bas-ventre; mais la vésicule séminale dans les mâles est double, ou composée de deux parties qui se joignent inférieurement; le foie est rouge, pâle, divisé en deux lobes, dont le gauche est le plus grand; la poitrine est de couleur argentée, l'estomac est assez ample, bien distingué des intestins, ayant au-dessous du pilore trois appendices semblables à des vers; l'intestin est réfléchi une fois, & enveloppé de graisse, auquel tient la ratte qui est oblongue & rouge; la vessie aërienne est grande, simple, attachée au dos suivant toute la longueur de l'abdomen; la perche a dix-neuf côtes de chaque côté qui s'écartent naturellement des vertebres, & quarante-une vertebres en tout. Gesner dit qu'il a vu des perches de la grandeur d'une coudée; j'en ai vu qui avoient près de quinze à seize pouces de longueur; j'ai aussi observé différentes fois que les écailles de ce poisson se séchoient plus vîte que celles des autres poissons de riviere. Swammerdam rapporte que dans la perche l'ovaire tient la place de la matrice, ainsi que de ses cornes, & que si l'on examine l'usage & la structure des laitances de ce poisson, on jugera qu'elles ressemblent exactement à des vesicules au défaut de testicules & de prostates.

La perche est très-vorace, & très-avide de vers de terre; on la prend aussi avec des goujons, des vairons, ou de petites grenouilles attachées à l'ha-

meçon, mais seulement dans la saison de l'année modérément chaude; car elle ne mord point à l'amorce, avant que le mûrier commence à bourgeonner, c'est-à-dire, avant que le printemps soit assez avancé pour qu'il n'y ait plus de gelée blanche à craindre. Elle nage avec beaucoup de facilité & de vîtesse, de même que le brochet, ses arrêtes pointues & perçantes dont elle est armée, & dont la piquure est dangereuse & difficile à guérir, la mettent en état de se défendre contre des poissons plus grands & plus forts qu'elle. Lorsqu'elle voit venir le brochet, elle se hérisse, c'est-à-dire, qu'elle l'empêche de s'approcher d'elle; néanmoins quand les perches sont petites, le brochet ne craint point de les avaler, d'autant plus que les nageoires sont encore trop molles pour pouvoir lui nuire; les pêcheurs observent que c'est une des meilleures amorces pour prendre le brochet. Schwenckfeld raporte que la perche dévore non-seulement les autres poissons, mais même ceux de son espece, quelques-uns prétendent que ce poisson jetté dans un vivier, qui n'a pas assez d'étendue, devient si funeste aux autres poissons par les aiguillons de son dos qu'il hérisse, quand il est en colere, qu'il les fait presque tous périr; celle de mer n'entre jamais dans les rivieres, & celle de riviere dans la mer. Il s'agit seulement ici de la perche de riviere; ce poisson aime les eaux rapides & un peu profondes; les truites & les anguilles dévorent souvent les petites perches, aussi s'en sert-on dans la suisse de même que de petits vers de terre pour amorcer des anguilles, on les attache à l'hameçon; quoique la perche ait la bouche petite, elle ne laisse pas que d'attaquer les écrevisses de riviere, on en a quelquefois trouvé d'entieres dans son ventre. Ce poisson met bas au printemps & en automne dans des gouffres profonds; il jette ses œufs liés & en-

filés ensemble comme fait la grenouille, & quelquefois les pêcheurs les ramassent parmi les roseaux.

La perche passe pour un excellent manger; pour qu'elle soit bonne il faut qu'elle soit grasse, bien nourrie, d'un âge moyen, d'une chair tendre & ferme, & qu'elle ait été prise dans une eau pure & limpide. Elle fournit une nourriture de bon suc & d'une digestion facile; ses œufs rôtis sur le gril passent aussi pour un mets fort délicat; en un mot, la perche convient à toute sorte de tempéramens, mais quand elle est vieille, elle est moins saine que quand elle est jeune, parce que sa chair est pour lors dure & coriace.

En médecine on ne fait usage que des os qu'on trouve dans sa tête vers l'origine de l'épine du dos, & qu'on nomme dans les boutiques *pierres de perche*; ces os passent pour être absorbans, apéritifs, & propres à dissoudre la pierre & nettoyer les reins, on les porphyrise & on les prescrit depuis douze grains jusqu'à deux scrupules, dans de l'eau de saxifrage ou de turquette; on les mêle aussi dans les opiates absorbantes; on les employe à l'extérieur pour les dentrifices, pour blanchir les dents, & on en répand la poudre sur les ulceres pour les dessécher.

PERDRIX. On distingue différentes especes de perdrix, la grise ou la commune; la perdrix grise, connue sous le nom de roquette; la grosse perdrix rouge de Dauphiné & de Provence désignée par les naturalistes sous le nom de bartavelle ou bertavelle; la perdrix rouge commune; la perdrix de Damas & la perdrix blanche de Alpes. Nous ne parlerons ici que de la perdrix commune grise, & de la perdrix commune rouge, comme les deux especes les plus intéressantes; nous commencerons par la grise. Le mâle de celle-ci pese quatorze onces

& un quart, & la femelle treize onces & demie. Cet oiseau a depuis le bout du bec jusqu'au bout des ongles, quatorze pouces un quart de long, douze pouces trois quarts jusqu'au bout de la queue, trois quarts jusqu'aux coins de la bouche, & vingt pouces de large lorsque les plumes les plus longues des aîles sont étendues en sens contraire; le bec de la perdrix est brun dans la jeunesse, blanchâtre dans un âge plus avancé; l'iris de ses yeux est jaunâtre; sa poitrine est marquée d'une tache rousse sémi-circulaire en forme de fer à cheval que la femelle n'a point; on remarque certaines excroissances rouges au-dessous de ses yeux; le menton & les côtés de sa tête sont saffranés d'abord, ensuite d'un bleu cendré, parsemés de lignes noires transversales jusques vers la ligne sémi-circulaire, & au-dessous de cette ligne la même couleur dégénere en gris sale, ou jaunâtre; les plus longues plumes latérales sont à tuyaux blancs, ornées d'une grande tache rousse transversale; le dessus du corps est varié de roux, de cendré & de noir; on compte vingt-trois grandes plumes à chacune de ces aîles; les plumes intérieures, en recouvrement, & les plus longues des épaules, sont à tuyaux, d'un jaune pâle; sa queue est longue de trois pouces & demi, composée de douze plumes, dont les quatre du milieu sont de la couleur du corps, & les sept autres de chaque côté d'une couleur jaunâtre sale, à pointes cendrées; ses jambes sont nues au-dessous des jointures; il ne s'y trouve nul vestige d'éperon, ses pieds sont verdâtres, blanchâtres dans un âge plus avancé; ses doigts sont liés ensemble par une membrane, comme dans les coqs de bruyere; son jabot est grand; son estomach est musculeux, & on remarque à son foie une vesicule de fiel, sa chair est si savoureuse & si saine, qu'elle surpasse celle de tous les autres oiseaux. Les Provinces les

plus tempérées de la France sont celles où les perdrix abondent le plus.

M. de Buffon prétend que la perdrix grise differe à bien des égards de la rouge; mais ce qui a autorisé principalement ce grand naturaliste à faire deux especes distinctes de ces oiseaux, c'est que selon l'observation de plusieurs chasseurs, quoique la grise & la rouge se tiennent quelquefois dans les mêmes endroits, elles ne se mêlent point l'une avec l'autre, & que si l'on a vu quelquefois un mâle vacant, de l'une des deux especes, s'attacher à une paire de l'autre espece, la suivre & donner des marques d'empressement & même de jalousie, jamais on ne l'a vu s'accoupler avec la femelle; quoiqu'il éprouve tout ce qu'une privation forcée & le spectacle perpétuel d'un couple heureux pouvoient ajouter au penchant de la nature & aux influences du printemps; aussi nous sommes-nous décidé de faire, dit M. de Buffon, de ces deux oiseaux, deux especes distinctes; d'ailleurs la perdrix grise, ajoute l'auteur déjà cité, est aussi d'un naturel plus doux que la rouge, & n'est point difficile à apprivoiser; lorsqu'elle n'est point tourmentée elle se familiarise aisément avec l'homme. Cependant on n'en a jamais formé de troupeaux qui fussent se laisser conduire comme font les perdrix rouges. Les grises ont aussi l'instinct plus social entre-elles, car chaque famille vit toujours réunie en une seule bande, qu'on appelle *volée* ou *compagnie*, jusqu'au temps où l'amour, qui l'avoit formée, la divise pour en unir les membres plus étroitement deux à deux; celles même dont, par quelque accident, les pontes n'ont point réussi, se rejoignant ensuite aux débris des compagnies qui ont le plus souffert, forment sur la fin de l'été de nouvelles compagnies, souvent plus nombreuses que les pre-

mieres, & qui subsistent jusqu'à la pariade de l'année suivante.

Les perdrix grises se plaisent dans les pays à bled, & sur-tout dans ceux où les terres sont bien cultivées & marnées, elles aiment la pleine campagne, & ne se réfugient dans les taillis & les vignes que lorsqu'elles sont poursuivies par le chasseur ou par l'oiseau de proie, mais jamais elles ne s'enfoncent dans les forêts; elles commencent à s'apparier dès la fin de l'hiver, après les grandes gelées, c'est-à-dire, que chaque mâle cherche alors à s'associer une femelle; mais ce nouvel arrangement ne se fait pas sans qu'il y ait entre les mâles & quelquefois entre les femelles des combats fort vifs: lorsque les perdrix sont une fois appariées, elles ne se quittent plus, & vivent dans une union & une fidélité à toute épreuve; quelquefois, lorsqu'après la pariade, il survient des froids un peu vifs, toutes les paires se réunissent & se reforment en compagnie.

Ces oiseaux ne s'accouplent gueres, du moins en France, que sur la fin de mars, plus d'un mois après qu'elles ont commencé de s'apparier, & elles ne se mettent à pondre que dans les mois de mai & même de juin, lorsque l'hiver a été long: En général elles font leurs nids sans beaucoup de soins & d'apprêts; un peu d'herbe & de paille grossierement arrangées dans le pas d'un bœuf ou d'un cheval, quelquefois même celle qui s'y trouvent naturellement, il ne leur en faut pas davantage; cependant on a remarqué que les femelles un peu âgées, & déja instruites par l'expérience des pontes précédentes, apportoient plus de précaution que les toutes jeunes, soit pour garantir le nid des eaux qui pourroient le submerger, soit pour le mettre en sûreté contre leurs ennemis, en choisissant un endroit un peu élevé, & défendu naturellement

dement par les brouſſailles ; elles pondent ordinairement de quinze à vingt œufs, quelquefois juſqu'à vingt-cinq ; mais les couvées des toutes jeunes & celles des vieilles, ſont beaucoup moins nombreuſes, ainſi que les ſecondes couvées que des perdrix de bon âge recommencent, lorſque la premiere n'a pas réuſſi ; & qu'on appelle en certains pays des *recoquées*. Pline dit qu'ils ſont bleus ; la durée de l'incubation eſt d'environ trois ſemaines, un peu plus, un peu moins, ſuivant les dégrés de chaleur.

La femelle ſe charge ſeule de couver, & pendant ce temps elle éprouve une mue conſidérable, car preſque toutes les plumes du ventre lui tombent. Elle couve avec beaucoup d'aſſiduité, & on prétend qu'elle ne quitte jamais ſes œufs ſans les couvrir de feuilles ; le mâle ſe tient ordinairement à portée du nid, attentif à ſa femelle, & toujours prêt à l'accompagner lorſqu'elle ſe leve pour aller chercher de la nourriture ; & ſon attachement eſt ſi fidèle & ſi pur, qu'il préfere ces devoirs pénibles à des plaiſirs faciles que lui annoncent les cris répétés des autres perdrix, auxquels il répond quelquefois, mais qui ne lui font jamais abandonner ſa femelle pour ſuivre l'étrangere : Au bout du temps marqué, lorſque la ſaiſon eſt favorable & que la couvée va bien, les petits percent leur coque aſſez facilement, courent au moment même qu'ils éclo-ſent, & ſouvent emportent avec eux une partie de leurs coquilles ; mais il arrive auſſi quelquefois qu'ils ne peuvent forcer leur priſon & qu'ils meurent dans la peine ; on trouve pour lors les plumes du jeune oiſeau collées contre les parois intérieures de l'œuf, & cela doit arriver néceſſairement toutes les fois que l'œuf a éprouvé une chaleur trop forte : pour rémedier à cet inconvénient on met les œufs dans l'eau pendant cinq ou ſix minutes, l'œuf pompe à

travers la coquille les parties les plus tenues de l'eau ; & l'effet de cette humidité est de disposer les plumes qui sont collées à la coquille, à s'en détacher plus facilement ; peut-être aussi que cette espece de bain rafraîchit le jeune oiseau, & lui donne assez de force pour briser sa coquille avec le bec ; le mâle, qui n'a point pris de part au soin de couver les œufs, partage avec la mere celui d'élever les petits ; ils les menent en commun, les appellent sans cesse, leur montrent la nourriture qui leur convient, & leur apprennent à se la procurer en grattant la terre avec leurs ongles : il n'est pas rare de les trouver accroupis l'un auprès de l'autre, & couvrant de leurs aîles leurs petits poussins, dont les têtes sortent de tous côtés, avec des yeux fort vifs ; dans ce cas le pere & la mere se déterminent facilement à périr, & un chasseur qui aime la conservation du gibier se détermine encore plus difficilement à les troubler dans une fonction si intéressante ; mais enfin si un chien s'emporte & qu'il les approche de trop près, c'est toujours le mâle qui part le premier, en poussant des cris particuliers, réservés pour cette seule circonstance ; il ne manque gueres de se poser à trente ou quarante pas, & on en a vu plusieurs fois revenir sur le chien en battant des aîles, tant l'amour paternel inspire de courage aux animaux les plus timides ! mais quelquefois il inspire encore à ceux-ci une sorte de prudence, & des moyens combinés pour sauver leur couvée ; on a vu le mâle après s'être présenté prendre la fuite ; mais fuir pésamment & en traînant l'aîle, comme pour attirer l'ennemi par l'espéranee d'une proie facile, & fuyant toujours assez pour n'être point pris, mais pas assez pour décourager le chasseur ; il l'écarte de plus en plus de sa couvée ; d'autre côté la femelle qui part un instant après le mâle, s'éloigne beaucoup plus

& toujours dans une autre direction, à peine s'est-elle abattue, qu'elle revient sur le champ en courant le long des sillons, & s'approche de ses petits, qui se sont blottés chacun de son côté dans les herbes & dans les feuilles; elle les rassemble promptement, & avant que le chien qui s'est emporté après le mâle, ait eu le temps de revenir, elle les a déjà amenés fort loin, sans que le chasseur ait entendu le moindre bruit. Nous avons puisé tous ces détails dans l'histoire Naturelle de M. de Buffon; il y a peu d'oiseaux aussi lascifs que les perdrix, ajoute cet auteur, & il en est peu qui soignent leurs petits avec une vigilance plus assidue & plus courageuse; l'amour de la couvée dégénere quelquefois en fureur contre les couvées étrangeres que la mere poursuit & maltraite à grands coups de bec. Les perdreaux ont les pieds jaunes en naissant; cette couleur s'éclaircit ensuite, & devient blanchâtre, puis elle brunit, & enfin devient tout-à-fait noire dans les perdrix de trois ou quatre ans, c'est un moyen de connoître toujours leur âge; on le connoît encore à la forme de la derniere plume de l'aîle, laquelle est pointue après la premiere mue, & qui l'année suivante est entiérement arrondie. La premiere nourriture des perdreaux, ce sont les œufs de fourmis, les petits insectes qu'ils trouvent sur la terre, & les herbes; ceux qu'on nourrit dans les maisons refusent la graine assez long-temps, il y a apparence que c'est leur derniere nourriture; à tout âge ils préferent la laitue, la chicorée, le mouron, le laitron, le seneçon, & même la pointe des bleds verds; dès le mois de novembre on leur en trouve le jabot rempli, & pendant l'hiver ils sçavent bien l'aller chercher sous la neige, lorsqu'elle est endurcie par la gelée; ils sont réduits à aller auprès de fontaines chaudes, qui ne sont point glacées, & à vivre des herbes qui croissent sur ses

bords & qui leur sont contraires ; en été on ne les voit pas boire.

Au bout de trois mois les jeunes perdreaux poussent le rouge, c'est pour eux un temps de crise, cette crise annonce l'âge adulte ; avant ce temps ils sont délicats, ont peu d'aîle & craignent beaucoup l'humidité ; mais après qu'il est passé, ils deviennent robustes, commencent à avoir de l'aîle, à partir tous ensemble, à ne se plus quitter, & si on est parvenu à disperser sa compagnie, ils sçavent se réunir malgré toutes les précautions du chasseur, c'est en se rappellant qu'ils se réunissent ; leur chant n'est pas agréable ; celui du mâle differe de celui de la femelle en ce qu'il est plus fort & plus traînant ; le mâle se distingue encore de sa femelle par un éperon obtus qu'il a à chaque pied, & par une marque noire, en forme de fer à cheval, qu'il a sous le ventre, & que la femelle n'a pas ; dans cette espece comme dans beaucoup d'autres, il naît plus de mâles que de femelles, il importe, pour la réussite des couvées, de détruire les mâles surnuméraires, qui ne font que troubler les paires assorties, & nuire à la propagation ; nous indiquerons ci-dessous la méthode qu'on peut employer pour les attraper.

Les perdrix grises sont des oiseaux sédentaires, qui non-seulement restent dans le même pays, mais qui s'écartent le moins qu'ils peuvent du canton où ils ont passé leur jeunesse, & qui y reviennent toujours : elles craignent beaucoup l'oiseau de proie ; lorsqu'elles l'ont apperçu, elles se mettent en tas les unes contre les autres, & tiennent ferme, quoique l'oiseau qui les voit aussi fort bien les approche de très-près en rasant la terre, pour tâcher d'en faire partir quelqu'une, & de la prendre au vol. Au milieu de tant d'ennemis & de dangers, on sent bien qu'il en est peu qui vivent âge de perdrix. Quel-

ques-uns fixent la durée de leur vie à sept années, & prétendent que la force de l'âge & le temps de la pleine ponte, est de deux à trois ans, & qu'à six elles ne pondent plus. Olina dit qu'elles vivent douze ou quinze ans.

On a tenté, dit M. de Buffon, car c'est toujours d'après ce naturaliste que nous parlons ici, de les multiplier dans les parcs, pour en peupler ensuite les terres qui en étoient denuées, & l'on a reconnu qu'on pouvoit les élever, à peu près comme on éleve les faisans. *Voy. art. Faisans.* Seulement il ne faut pas compter sur les œufs des perdrix domestiques; il est rare qu'elles pondent dans cet état, encore plus rare qu'elles s'apparient & s'accouplent; mais on ne les a jamais vû couver en prison, c'est-à-dire, renfermées dans les parquets, où les faisans multiplient si aisément; on est donc réduit à faire chercher par la campagne des œufs de perdrix sauvages & à les faire couver par des poules ordinaires; chaque poule peut en faire éclore environ deux douzaines, & même pareil nombre de petits après qu'ils sont éclos; ils suivent cette étrangere comme ils auroient suivi leur propre mere, mais ils ne reconnoissent pas si bien sa voix; ils la reconnoissent cependant jusqu'à un certain point, & une perdrix ainsi élevée conserve toute sa vie l'habitude de chanter aussi-tôt qu'elle entend des poules; les perdreaux gris sont beaucoup moins délicats à élever que les rouges, & moins sujets aux maladies, au moins dans notre pays, ce qui fait croire que c'est leur climat naturel; il n'est pas même nécessaire de leur donner des œufs de fourmis, & l'on peut les nourir comme les poulets ordinaires, avec la mie de pain, les œufs durs, &c. Lorsqu'ils sont assez forts, & qu'ils commencent à trouver, par eux-mêmes, leur subsistance, on les lâche dans l'endroit même où on les a élevées, & dont ils ne s'éloignent

jamais beaucoup ; comme nous l'avons déjà observé.

La petite perdrix grise, qui est la perdrix de Damas, & qui est la seconde dont nous avons parlé, ne differe pas seulement de la perdrix grise par sa taille, qui est constamment plus petite, mais encore par son bec qui est plus allongé, par la couleur jaune de ses pieds, & sur-tout par l'habitude qu'elle a de changer de lieu & de voyager, on en voit quelquefois dans la Brie & ailleurs ser par bandes très-nombreuses, & passer leur chemin sans s'arrêter.

La Bartavelle est la perdrix Grecque ; mais comme on n'en voit point en France, nous ne nous y arrêterons pas ici ; nous nous contenterons seulement de dire un mot de la perdrix rouge d'Europe, qu'on rencontre dans le royaume, elle tient le milieu pour la grosseur entre la bartavelle & la perdrix grise, elle n'est pas à beaucoup près si répandue en France que la premiere ; elle est cependant fort commune dans nos Provinces méridionales ; elle a l'iris, le bec les jambes rouges & les serres brunes ; on remarque à cet oiseau de petits ergots ; la plante du pied est d'un jaune sale ; la tête, le col, la poitrine, le croupion & le dehors des cuisses sont de couleur de farine ; le bas du col & du dos est teint d'un brun jaunâtre ; le dessous des oreilles, & le menton, jusqu'au milieu de la gorge, sont blancs ; il se trouve cependant dans le coin de la mâchoire une tache noire ; cet espace blanc est entouré d'un bord noir, les plumes des côtés sont joliment colorées de noir, de jaune pâle, de rouge brun & de cendré.

Les perdrix rouges se tiennent sur les montagnes qui produisent beaucoup de bruyeres & de brousailles ; pendant l'hiver elles se récelent sous des abris de rochers bien exposés, & se répandent peu,

le reste de l'année elles se tiennent dans les brouſſailles, s'y font chercher long-temps par les chaſſeurs, & partent difficilement : On a assuré à M. de Buffon qu'elles résistoient souvent mieux que les grises aux rigueurs de l'hiver, & que quoiqu'elles soient plus aisées à prendre dans les différens piéges que les grises, il s'en trouve toujours à peu près le même nombre au printemps dans les endroits qui leur conviennent; elles vivent de grains, d'herbes, de limas, de chenilles, d'œufs de fourmis, & d'autres insectes ; mais leur chair se sent quelquefois des alimens dont elles vivent ; elles volent péſamment & avec effort, comme font les perdrix grises, & on peut les reconnoître de même au seul bruit qu'elles font avec leurs aîles en prenant leur volée. Leur instinct est de plonger dans les précipices lorsqu'on les surprend sur les montagnes, & de regagner le sommet lorsqu'on va à la remise ; dans les plaines elles filent droit & avec roideur ; lorsqu'elles sont suivies de près & poussées vivement, elles se réfugient dans les bois, se perchent même sur les arbres, & se terrent quelquefois, ce que ne font point les perdrix grises; elles different encore des grises par le naturel & les mœurs; elles sont moins sociales, à la vérité elles vont par compagnie, mais il ne regne pas dans ces compagnies une union aussi parfaite, quoique nées, quoiqu'élevées ensemble ; les perdrix rouges se tiennent plus éloignées les unes des autres, elles ne partent point ensemble, ne vont pas toutes du même côté, & ne se rappellent pas ensuite avec le même empressement, si ce n'est au temps de l'amour, & alors même chaque paire se réunit séparément ; enfin lorsque cette saison est passée, & que la femelle est occupée à couver, le mâle la quitte & la laisse seule chargée du soin de la famille ; par une suite de leur naturel sauvage, les perdrix rouges que l'on

tâche de multiplier dans les parcs ; & que l'on éleve à peu près comme les faisans, sont encore plus difficiles à élever, exigent plus de soins & de précautions pour les accoutumer à la captivité, ou pour mieux dire, elles ne s'y accoutument jamais, puisque les petits perdreaux rouges qui sont éclos dans la faisanderie & qui n'ont jamais connu la liberté, languissent dans cette prison, qu'on cherche à leur rendre agréable de toutes manieres, & meurent bientôt d'ennui, ou d'une maladie qui en est la suite, si on ne les lâche dans le temps où ils commencent à avoir la tête garnie de plumes.

De pareils faits qui ont été fournis à M. de Buffon par M. le Roy, paroissent contredire ce qu'on raconte des perdrix de Provence, où on a vû des troupes nombreuses qui obéissent à la voix de leur conducteur avec une docilité singuliere. Porphire fait mention d'une perdrix privée venant de Carthage, qui accouroit à la voix de son maître, le caressoit & exprimoit son attachement par des inflexions de voix que le sentiment sembloit produire, & qui étoient toutes différentes de son cri ordinaire ; M. de Buffon pour concilier ces faits opposés prétend que la perdrix est moins ennemie de l'homme que de l'esclavage ; qu'il est des moyens d'apprivoiser & de subjuguer l'animal le plus sauvage, c'est-à-dire, le plus amoureux de la liberté, & que ce moyen est de le traiter selon la nature, en lui laissant autant de liberté qu'il est possible. Sous ce point de vue, la société de la perdrix apprivoisée avec l'homme qui sçait s'en faire obéir, est du genre le plus intéressant & le plus noble ; elle n'est fondée, ni sur le besoin, ni sur l'intérêt, ni sur une douceur stupide, mais sur la sympathie, le goût réciproque, le choix volontaire ; il faut même pour bien réussir qu'elle soit absolument volontaire & libre ; la perdrix ne s'attache à l'hom-

me ; ne se soumet à ses volontés, qu'autant que l'homme lui laisse perpétuellement le pouvoir de le quitter ; & lorsqu'on veut lui imposer une loi trop dure, une contrainte au-delà de ce qu'exige toute société, en un mot, lorsqu'on veut la réduire à l'esclavage domestique, son naturel si doux se révolte, & le regret profond de sa liberté perdue étouffe en elle les plus forts penchans de la nature, celui de se conserver ; on l'a vû souvent se tourmenter dans sa prison jusqu'à se casser la tête & mourir ; celui de se reproduire, elle y montre une répugnance invincible, & si quelquefois on la vue cédant à l'ardeur du tempérament & à l'influence de la saison, s'accoupler & pondre en cage, jamais on ne l'a vue s'occuper efficacement, dans la voliere la plus commode & la plus spacieuse, à perpetuer une race esclave.

Après avoir donné, d'après l'illustre M. le comte de Buffon, l'histoire naturelle des perdrix, nous allons actuellement exposer les différentes méthodes dont on fait usage pour attraper ces oiseaux ; & avant d'en venir aux différens pieges qu'on leur tend, nous dirons un mot de leurs chasses ordinaires. Plusieurs chasseurs vont avec des chiens dans la terre où ils comptent trouver leur gibier ; un d'entr'eux, bien monté, mene la quête, & toujours contre-vent ; il a deux piqueurs à ses côtés, & deux autres derriere, mais à des distances assez considérables. Quand les perdrix partent, le quêteur crie, *remarque* ; il les suit ensuite sans relâche & tâche de les faire aller contre-vent, ou contremont, afin de leur faire perdre leur force ; & on les dresse de maniere que quand on court à la remise, ils ne fassent pas repartir le gibier, avant que les chasseurs soient arrivés ; les chiens, au reste, sont plus aisés à dresser que les piqueurs.

Après la chasse ordinaire, la plus usitée est celle qui est au traîneau. On fait cette chasse le soir vers le coucher du soleil; on va dans la terre où l'on suppose des perdrix; on se cache derriere une haie & on attend en silence que ces oiseaux ayent chanté. Quand on a entendu chanter les perdrix & qu'on les voit jouer entr'elles; on les suit jusqu'à ce qu'elles soient arrêtées: on remarque l'endroit de l'arrêt, & on va tendre le *traîneau*. Il faut être deux personnes pour tendre ce filet; on met aux deux bouts une perche, qu'on attache avec des ficelles, & derriere on arrange de petites branches de feuillage, afin de faire lever les perdrix, sur-tout les rouges, qui ne prennent qu'avec peine leur essort; le *traîneau* ainsi préparé, les deux chasseurs le prennent chacun par le milieu de la perche qui est de leur côté, le levent à plat, l'étendent avec vigueur, & font ensorte que rien ne touche à terre, excepté les feuillages.

Il est essentiel de tendre le filet en travers les sillons de la piece de terre qu'on parcourt; on marche ensuite droit aux perdrix, tenant le *traîneau* en l'air, & ne levant la partie antérieure que d'environ quatre ou cinq pieds; dès que le gibier part, on laisse tomber le filet.

Il y a des personnes qui, pour assurer le succès de leur chasse, portent du feu; les perdrix prennent cette clarté pour celle du jour, étendent les aîles & s'agitent; on s'approche alors en silence & on les couvre du traîneau. Quand on veut employer ce secret, on prend une lanterne sourde, & on la tient devant soi, la lumiere tournée du côté du gibier; c'est un moyen assuré pour avoir sa proie sans être vu.

La troisieme chasse de la perdrix est celle qui se fait avec des halliers, cette chasse demande plusieurs coopérateurs, & les piéges ne se tendent que

dans les vignes, dans les taillis ou dans les buissons; quand un chien dressé à la quête a réussi à faire partir une compagnie de perdrix dans les lieux qu'on souhaite, on va tendre ses halliers à cent ou deux cens pas de cette remise; les chasseurs font ensuite un grand tour & vont se placer derriere le gibier, dans une distance égale à celle des halliers; arrivés à l'endroit prescrit, ils marchent en silence & en serpentant pour les chasser insensiblement vers les piéges; il ne faut point les presser, car alors elles prendroient leur essor au lieu de marcher du côté des halliers, & la chasse seroit sans succès.

Une quatrieme chasse est celle avec les collets; les perdrix se prennent ainsi dans les vignes, dans les bois taillis & dans les bruyeres; il suffit pour cela de faire une petite haie de la hauteur d'un demi-pied, avec des genêts & des ramilles d'arbres piquées en terre, de planter au milieu du passage de petits piquets de la grosseur du doigt, & d'attacher à chacun un collet de crin de cheval à la hauteur du col des perdrix. Ces collets se tendent à toutes les heures du jour; si on les dresse le matin, on ira prendre son gibier à midi; & si le piége n'est placé qu'à midi, on n'y retournera que le soir; pour assurer le succès de l'artifice, on garnit de grains les sentiers où sont dressés les collets; vers la fin de janvier, quand les perdrix s'accouplent & que la terre commence à dégeler; on voit ces oiseaux courir les uns après les autres dans les sentiers qui regnent le long des bleds verds, on construit alors entre le bord d'une piéce de terre & quelque haie, un piége tel que celui que nous venons de décrire, & on met au-devant deux petits piquets en pente, pour lors les perdrix qui courent la tête levée sont obligées de se baisser & se prennent plus sûrement dans les collets; on peut quelquefois au lieu de collets, attacher des lacets au bas des piquets:

pour toutes ces différentes chasses il faut avoir de la patience & de l'industrie.

La quatrieme chasse des perdrix se fait avec un appât ; on prend cinq ou six poignées de froment, d'orge ou d'avoine, & on les met en monceaux dans le lieu où l'on veut attirer les perdrix, au milieu de quatre bâtons haut d'un pied, de la grosseur du doigt & distans les uns des autres de quatre pieds ; on prend ensuite le chemin d'une vigne qui doit être éloigné d'environ trente ou quarante pas, en laissant tomber du grain tout le long de la route, & on se retire ce jour là chez soi. Ce grain semé attire le gibier ; quand on sçait qu'il va souvent à l'appât ; on va attacher à chaque bâton une branche de genêt, pour l'accoutumer aux piéges qu'on veut lui tendre & on se retire chez soi ; on retourne une troisieme fois vers l'appât, & si on s'apperçoit que les perdrix y ont accouru, on attache des ficelles au haut des piquets & en travers, on arrange au-dessus de la paille en forme de filet, & on se retire encore en sa maison. Si après toutes ces épreuves les perdrix continuent à manger le grain, on prend un filet en mailles quarrées & on le tend avec force sur les bâtons. On en retient les bords ; on passe une ficelle dans toutes les mailles des bords du filet, & dans les boucles, qui sont au bas de chaque piquet, & on les noue à une autre ficelle un peu forte, qui s'étend jusqu'à un buisson, derriere lequel on se cache pour faire jouer la machine : les perdrix accourent sans crainte, le filet tombe & le chasseur est récompensé de son industrie & de sa patience.

La cinquieme chasse des perdrix est celle qui se fait au trébuchet. Par le moyen de cette machine on peut prendre une compagnie entiere de perdreaux, sans être obligé de rester sur les lieux comme observateur. Avant de tendre le piége, on ap-

pâte son gibier avec du grain, & on y fait une longue traînée jusqu'à une vigne ou des bruyeres : le trébuchet se tend à l'endroit où étoit le monceau de grain ; on le couvre de feuillages de genêt ou de feuilles de vigne & on met au-dessous l'appât ordinaire. Les perdrix avides se précipitent dessous le trébuchet, & ne mettent pas plutôt le pied sur la marchette, qu'elles se trouvent enfermées. On met ordinairement sur le piége une pierre qui fait détendre le ressort avec plus de vîtesse & empêche que les oiseaux renfermés ne renversent la machine en se débattant : nous donnerons la description du trébuchet dans l'article qui le concerne. *voyez* cet article.

La sixieme chasse est celle au leurre ; quand on a remarqué une compagnie, on va tendre à quarante pas du gîte, un des filets dont nous avons déja parlé, le chasseur se couvre ensuite de feuillages & porte devant lui une espece de bouclier fait de petites verges au milieu duquel est un morceau de drap rouge ; dans cet habillement il gagne le derriere des perdrix & s'en approche ensuite ; ces oiseaux loin de s'épouvanter, le regardent toujours fixement en rentrant, & enfin à force de reculer, ils donnent dans le filet.

La septieme chasse se fait avec la tonnelle ; mais il n'est pas permis à tout le monde de tonneller ; c'est un plaisir réservé aux grands Seigneurs. On ne peut chasser ainsi que dans les bleds verds, dans les terres en friche & dans les plaines d'où l'on peut découvrir des compagnies de perdrix ; les bleds élevés, les broussailles & les vignes ne feroient que dérouter les chasseurs.

On chasse pendant tout le jour à la tonnelle, quand on a un chien couchant avec soi pour quêter les perdrix & faire arrêt ; mais sans chien on n'y va qu'à la pointe du jour ; quand le tonnelleur a

trouvé le gibier, il commence à dresser son équipage, à déployer son filet, & sur-tout à faire usage de la vache artificielle, dont nous allons donner la description; pour la faire, on prend une petite piece de toile, teinte en rouge & de quatre pieds en quarré: on tend aux quatre coins, au haut vers le milieu de petits morceaux de la même toile, larges de deux pouces en quarré pour y arrêter deux bâtons qui se croisent, afin de tenir la toile bandée, & une fourchette longue de huit pieds & demi; les deux bâtons doivent être attachés avec une ficelle au milieu & par le bas, & à un côté doit être cousu un morceau de toile accommodé en tête de vache, avec deux cornes & une queue de filasse à l'autre extrémité; cette queue doit être attachée de maniére qu'elle s'agite en tout sens, quand le tonneleur portera la vache: on perce en outre la toile en façon d'yeux, afin de pouvoir regarder au travers les perdrix qu'on pousse dans le filet; quand la vache est montée on charge sur ses épaules la tonnelle & les halliers & on s'avance doucement de côté & d'autre, en regardant par les yeux de sa vache, jusqu'à ce qu'on ait apperçu une compagnie de perdrix; quand le gibier est découvert, on en approche en serpentant, jusqu'à ce qu'elles voyent sans craindre le tonneleur & sa machine, après quoi on examine de quel côté les perdrix semblent vouloir aller, on fait le tour, on pique sa vache & on tend la tonnelle; on la dresse dans une raye de bled & on plante les deux piquets attachés au cercle de son entrée, de façon que le filet soit roide, après quoi on déploie les halliers, & on les tend à côté de la *tonnelle*. Après ces arrangemens le chasseur reprend sa vache, s'écarte & va derriere les perdrix; il s'en approche ensuite doucement, & va de côté & d'autre, imitant la vache qui broute, & regardant par les yeux de sa machine. Quand le

tonneleur est proche de la compagnie, il en observe tous les mouvemens; si les oiseaux s'arrêtent & levent la tête, c'est une preuve qu'ils s'effarouchent; il faut alors se reculer, se coucher à la renverse avec sa vache & se vautrer à la façon de cet animal : quand les perdrix sont rassurées, on s'avance vers elles, & on les fait aller droit dans la tonnelle; lorsque quelques-unes s'écartent, il est aisé de les ramener à la compagnie & de les pousser dans les filets. Aussi-tôt que le gibier est pris, on quitte son masque & on va fermer l'entrée de la tonnelle afin de saisir sa proie.

Les chasseurs ont un appât particulier pour faire venir les perdrix à la tonnelle, en voici la composition : Ils prennent une mesure de graine de cumin, ils la font bouillir dans deux ou trois pintes d'eau, avec une livre de sucre & un peu de canelle, & quand l'eau aura bouilli pendant quelque-temps, ils se servent de la graine en en jettant cinq ou six poignées dans l'endroit où l'on veut attirer son gibier; ce manège se répete deux ou trois fois; les perdrix n'auront pas goûté deux ou trois fois cet appât qu'elles reviendront sans crainte au piege, & alors on les prendra avec la tonnelle.

Si on veut multiplier la prise, on saisit ces perdrix vivantes; on leur frotte les extrémités des pieds, du bec & des aîles avec de l'huile d'aspic, & on les laisse aller après leur avoir rogné un des ongles; ces oiseaux ainsi frottés seront suivis par ceux de leur espece jusqu'au lieu où la graine de cumin aura été répandue, & par cet artifice au-lieu de deux ou trois perdrix, on en peut prendre une compagnie.

La huitieme chasse des perdrix se fait avec une chanterelle. L'idée de cette chasse vient de la persuasion où l'on est que les perdrix sont très-las-

cives ; on fait servir pour les détruire ce penchant irrésistible que la nature leur a donné pour produire leurs semblables ; on justifie cette chasse par la nécessité où l'on est d'exterminer les mâles des perdrix pour en conserver l'espece. En effet, ceux qui ne peuvent s'apparier empêchent les femelles de couver, & souvent cassent leurs œufs. Cette chasse est d'autant plus sûre qu'un mâle sçait rarement où sa femelle a fait son nid, & qu'impatient de s'accoupler, il vole vers la premiere femelle qu'il entend chanter.

On chasse avec la chanterelle depuis le milieu de janvier jusqu'au mois d'août, & on choisit pour cet exercice le temps des deux crépuscules. On préfere ordinairement pour cette chasse des chaumes ou des pieces de bled vert, & on cherche auprès quelque lisiere de bois, derriere laquelle on se retire, & l'on tend ses filets sans en être vû ; quand la place est favorable on met dans la cage une chanterelle, on la pose proche la lisiere du bois & l'on tend ses filets tout autour ; les filets doivent être soutenus par des piquets ; ensuite le chasseur va se cacher derriere la haie ; si quelque mâle s'avise de chanter, la femelle captive lui répond, & aussitôt il s'approche, quelquefois ils accourent cinq ou six à la fois, alors ils s'entrebattent & disputent la jouissance de la femelle, jusqu'à ce qu'ils se prennent dans les filets ; quand on veut être sûr de sa prise, on ne tend son piege que quand on a entendu chanter quelque mâle.

Quelquefois la chanterelle, dont on se sert, est si sauvage & se débat avec tant de force dans sa cage, qu'elle succombe à la lassitude & ne daigne pas chanter. On remédie à cet inconvénient en faisant une cage avec un vieux chapeau, dont le bord est coupé ; le dessous est une planche légere qui s'ouvre & se ferme pour mettre & ôter la perdrix, & vers le

fond

fond du chapeau on pratique un trou par où l'oiseau passe la tête pour chanter ; on y ménage aussi une ou deux ouvertures pour qu'il puisse boire & manger. Toutes ces précautions sont nécessaires pour avoir une bonne chanterelle. *Voy. art. chanterelle & caille.*

La neuvieme & derniere chasse se pratique avec l'appeau, on ne prend, par ce moyen, que les mâles des perdrix rouges ; quand on va à cette chasse, on se munit non-seulement d'un bon appeau, mais encore d'un petit filet nommé *pochette*, & d'une houssine de bois de coudrier, moins grosse que le petit doigt, & longue de quatre ou cinq pieds pour le tendre ; on marche avec cet équipage à la pointe du jour, à midi ou au coucher du soleil au gîte des perdrix rouges ; dès qu'on entend quelques mâles chanter, on tend son filet dans des bruyeres ou dans une vigne, & on se tient dans un petit sentier peu éloigné, couché sur le ventre ; quand la perdrix chante le chasseur lui répond par deux ou trois coups d'appeau donnés lentement ; on continue ce manege tant que l'oiseau s'approche & chante jusqu'à ce qu'il donne dans le piege, qui est sur son passage. On prend ce divertissement depuis le mois d'avril jusqu'au mois de juillet ; c'est alors que les perdrix s'apparient ; les mâles donnent d'autant plus sûrement dans le piege qu'ils s'ennuyent aisément d'être sans femelle.

Les perdrix sont très-estimées pour le goût, ainsi que nous l'avons déja observé dans cet article ; il n'y a aucun repas, tant soit peu somptueux, où l'on ne serve cet oiseau, sur-tout lorsqu'il est encore jeune, & qu'il n'est encore que perdreau. On préfere communément les perdreaux rouges aux gris, mais sans fondement, car les gris sont aussi excellens, & même les bons connoisseurs leur trouvent plus de fumée qu'aux rouges ; pour les avoir bons il faut

les choisir tendres, bien nourris, d'un bon goût, & les laisser faisander quelques jours à l'air, pour que leur chair devienne plus tendre & plus friande par une petite fermentation qui s'y excite. Quand la perdrix est vieille, sa chair est dure, seche & difficile à digérer, aussi faut-il pour lors la bien assaisonner pour la pouvoir manger; dans ce cas on la sert en ragoût & en pâté, elle est alors moins saine, & d'une digestion plus difficile ce qui doit s'entendre de la perdrix mangée en substance, car on en fait des bouillons qui se digerent bien, qui fournissent un bon suc & qui sont très-restaurans. Ces bouillons conviennent aux convalescens & aux personnes d'un tempérament pituiteux & mélancolique.

La perdrix est encore en usage en médecine, le perdreau rôti & assaisonné du jus exprimé d'une orange aigre, est excellent dans la diarrhée qui provient de la dépravation de l'estomac & du relâchement des intestins; cet aliment fortifie l'estomac, fait couler les viscosités putrides qui s'y engendrent & redonne le ton aux fibres intestinales; on emploie encore en médecine le sang & le fiel de perdrix pour les plaies & les ulceres des yeux, & pour les cataractes; on y instille ces liqueurs toutes chaudes & au sortir de l'animal qu'on vient de tuer. Schroder, avec d'autres auteurs, prétend que si on mange de la moëlle & du cerveau de perdrix, on s'en trouve très-bien contre la jaunisse; les plumes de cet oiseau brûlées sont aussi anti-épileptiques & anti-hystériques, on en fait respirer la fumée dans les paroxismes; quelques Praticiens font bouillir ces plumes avec de la menthe & de l'aurone, & en rempliſſent un sachet qu'ils mettent sur le ventre des enfans pour en appaiser les tranchées. Dans notre *Manuel alimentaire des différentes parties des animaux qui peuvent servir à la nourriture*

*de l'homme*, nous donnerons les différentes préparations des perdrix pour nos alimens.

PERLURES. On entend par perlures les grumaux qui ſont le long des perches & des andouillers de la tête du cerf, du daim & du chevreuil; ils ne vont pas juſqu'à l'extrémité des andouillers.

PERROQUET. Ce ſont des oiſeaux des Indes, mais comme ils ſe trouvent naturaliſés parmi nous, & comme on les met au nombre des oiſeaux domeſtiques, quoiqu'ils ne nichent pas dans nos climats, nous en parlerons ici, mais très ſuccinctement; leur caractere générique eſt d'avoir quatre doigts aux pieds, dont deux devant & deux derriere, garnis d'ongles crochus, & d'avoir le bec très-crochu & épais; la partie inférieure de leur bec eſt ronde, tranchante, & beaucoup plus courte que la ſupérieure, qui eſt terminée en bec de plumes à écrire; & la ſingularité qu'on remarque dans ces oiſeaux, c'eſt qu'ils ont le deſſus du bec mobile & le deſſous immobile; ils ont les pieds & les doigts charnus, la tête groſſe, le bec & le crâne durs, les narines rondes; leur bec leur ſert comme de troiſieme jambe, pour marcher ou pour ſe pendre aux branches des arbres & y monter; ils ont la langue faite comme une graine de calebaſſe, ce qui leur donne beaucoup de facilité pour parler, chanter des chanſons, ſifler, contrefaire des animaux, ou le bruit d'un tambour, &c. Ces oiſeaux tiennent leur mangeaille avec un pied élevé en l'air qu'ils portent à leur bec, de même que la plupart des oiſeaux de proie. La nature a pourvu les perroquets d'un fort bec pour pouvoir caſſer les écorces des fruits durs, & de pattes dont les doigts ſont différemment partagés que ceux des autres oiſeaux, ſans doute pour pouvoir mieux ſe percher; ces oiſeaux ruminent; ils vivent fort long temps, quoiqu'ils ſoient néanmoins ſujets au mal caduc;

on en distingue de trois especes différentes, eu égard à leur grandeur, sçavoir les perroquets très-grands, les médiocres & les petits, & on subdivise ces especes en sous-especes; les plus grands sont pareils en grandeur à notre corbeau, ou même à un chapon bien engraissé; ils ont la queue fort longue, on les appelle en anglois *mocaos* & *cockatoons*; les moyens ou médiocres, qui sont les plus communs, sont égaux à un pigeon, ou un peu plus grands, ou plus petits, à courte queue; les Anglois les connoissent sous la dénomination de *parrots* & *popinjays*; les plus petits sont de la grandeur d'un merle, ou d'une allouette, à queue très-longue; les Anglois les nomment *parokeets*; les Italiens *peroqueto*, & les François *perruche*. Presque tous ces perroquets sont ornés de belles & riches couleurs; nous ne les décrirons pas ici, voy. les *Amusemens de la campagne*, qui se trouvent chez *Didot, le jeune*, la plupart y sont décrits.

La maniere avec laquelle nos Caraïbes sauvages, naturels des îles, prennent ces oiseaux est trop ingénieuse pour n'en pas parler ici; ils observent, sur le soir, les arbres où il s'en perche le plus grand nombre, & quand la nuit est venue, ils portent aux environs de l'arbre des charbons allumés, sur lesquels ils mettent de la gomme avec du piment vert; cela fait une fumée épaisse qui étourdit de telle sorte ces pauvres animaux, qu'ils tombent à terre comme s'ils étoient à demi-morts; ils les prennent, leur lient les pieds & les aîles, & les font revenir en leur jettant de l'eau sur la tête; quand les arbres sont trop hauts, pour que la fumée y puisse arriver, & faire l'effet qu'ils prétendent, ils accommodent des couis au bout de quelques grands roseaux, ou de quelques longues perches; ils y mettent du feu, de la gomme & du piment, ils les approchent le plus qu'ils peuvent des oiseaux, & les enivrent encore

plus facilement. Pour les apprivoiser & les rendre traitables, ils ne font que les laisser jeûner pendant quelque-temps, & quand ils jugent qu'ils ont bien faim, ils leur présentent à manger; s'ils mordent & s'ils se montrent trop revêches, ils leur soufflent la fumée du tabac au bec, ce qui les étourdit de telle maniere, qu'ils oublient presque aussi-tôt leur naturel sauvage; ils s'accoutument à voir les hommes, à s'en laisser toucher, & deviennent en peu de temps tout-à-fait privés; ils leur apprennent même à parler. Il est de fait que ces oiseaux trouvent dans le persil un vrai poison, de même que dans les amandes ameres; les graines de carthame & les noix sont très de leur goût, on leur donne ordinairement la même nourriture que nous prenons; on leur présente sur-tout à manger des fruits, des grains, du pain trempé dans du vin. On raconte des histoires surprenantes au sujet des perroquets, ils ont reçu de la nature le privilege singulier de pouvoir converser avec l'homme, l'amuser & lui tenir compagnie: tout le monde connoît leur docilité & la facilité qu'ils ont de répéter ce qu'on leur a appris; quelquefois même leur trop grand babil casse la tête & devient à charge; les perroquets femelles parlent ainsi que les mâles, ce qui est encore une particularité de ces oiseaux; ils aiment sur-tout les femmes & les enfans, non-seulement à cause de leurs caresses, mais aussi parce que la voix des femmes & des enfans approche beaucoup plus de la voix naturelle des perroquets, que celle des hommes. Si on en croît Olina, la durée de leur vie est de vingt ans & même plus; mais d'autres auteurs prétendent qu'on auroit pû leur donner jusqu'à cinquante ou soixante ans de vie, sans rien dire de trop; & en effet on en a vu un anciennement à Florence, chez la Grande-Duchesse, qui a vécu près de cent vingt ans.

La chair du perroquet & le bouillon qu'on en prépare passent, selon quelques auteurs, pour anti-épileptiques ; la fiente desséchée & prise en poudre, dit-on encore, est propre pour fortifier les nerfs dans les convulsions, la dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à un demi-gros ; mais comme nous avons de meilleurs remedes, nous ne conseillons pas de faire usage de celui-ci.

PIC. C'est un nom générique qu'on donne à plusieurs especes d'oiseaux qui grimpent avec facilité le long des arbres comme certains quadrupédes. Le caractere distinctif de ces oiseaux est d'avoir le bec en forme de coin, dix plumes roides à la queue & aussi en forme de coin, & le bout de la langue dur & osseux ; nous en connoissons en France plusieurs especes.

La premiere est le *pic noir*. Le corps de cet oiseau est noir, & on remarque depuis la base du bec jusqu'au derriere de sa tête, une tache oblongue rouge ; son bec & ses pieds sont gris bleuâtres ; c'est le plus grand de tous les pics ; il fait pour l'ordinaire son nid dans les trembles ou les peupliers, & son nid est large & profond ; quand il donne des coups de bec, ils sont si forts, qu'on les entend d'aussi loin qu'une hache, les femelles n'ont point de rouge sur la tête, ce qui les distingue des mâles ; & ceux-ci plus ils sont vieux plus ils ont de rouge : ces oiseaux se nourrissent pendant l'été des vers du bois & de fourmis, & pendant l'hiver des amandes de pesse ou de sapin. On en trouve dans l'Alsace & dans la Lorraine. Voy. notre *Aldrovandus lotharingiæ*.

La seconde espece est le pic-verd ; ce pic-verd se distingue aisément des autres pics par sa grandeur & par sa couleur verte.

La troisieme espece est le grand pic-verd, & en effet il est plus grand que le précédent ; il varie,

ſelon Linnæus, par le ſommet de la tête qui eſt rouge, tantôt avec des taches noires, tantôt avec des taches blanches, & tantôt ſans taches; ſon bec eſt pointu, applatti, & ſa mâchoire ſupérieure eſt carenée, triangulaire; ſes narines ſont oblongues, couvertes de ſoie; ſa langue eſt cylindrique, à pointe aiguë, tendineuſe, retirée en arriere dans une tunique cylindrique; ſa tête & ſon cou ſont blanchâtres, avec des points noirâtres, qui ſont plus noirs aux mâchoires, & diſpoſés par lignes; le ſommet de ſa tête eſt rouge, compoſé de pluſieurs taches cendrées à pointes rouges ou ſanguines, car il y a ſous l'ouverture de la bouche une ligne rouge de part & d'autre; le dos, avec les plumes des aîles du ſecond rang, eſt verd depuis le milieu juſqu'au bout de la queue; les plumes du ſecond ordre ſont jaunes-vertes; le ventre eſt blanc, ſemé de taches noires tranſverſales, ondées de verd; les grandes plumes des aîles ſont noires en deſſus, avec des taches blanches & noirâtres en deſſous, & avec des taches blanchâtres rangées par étages; ſa queue eſt noirâtre, avec un mêlange d'un verd ſale vers la baſe; cette deſcription convient à la femelle: pour ce qui eſt du mâle, il en differe en ce que les tempes & la région des yeux ſont noires, la gorge blanche, la poitrine & le ventre verdâtres, bigarrés par ondes; cet oiſeau habite dans les arbres les plus ſecs: Il s'en trouve dans le Poitou, le Périgord, la Guienne, la Picardie, le pays Meſſin & l'Orléannois. Friſch dit que le pic-verd fait ravage pendant l'hiver dans les ruches des abeilles, ſur-tout dans celles qui ſont faites de pailles; qu'il vole par bonds, s'éleve d'abord un peu au-deſſus de la ligne droite qu'il veut ſuivre & qu'enſuite il ſe plonge un peu au-deſſous de cette ligne, que par conſéquent ſon vol fait un arc conſidérable, mais cela n'empêche pas que cet

oiseau ne puisse franchir de grandes plaines en volant.

Le pic-verd fait cinq ou six petits à chaque couvée; il se pose à terre plus souvent que les autres pics pour y chercher sa vie ; sa langue est fort longue, mais ce n'est pas, dit Frisch, comme le pensent quelques-uns, afin qu'elle puisse entrer bien avant dans les trous des arbres, pour en tirer les vers de bois; car les scarabées de bois posent un œuf sur les bois pourris ou sur l'écorce d'un arbre vermoulu ou véreux; cet œuf devient un ver sans pieds, qui ronge le bois jusqu'à ce qu'il soit grand. Lorsque le temps de sa transformation de ver en scarabée est venu, il se fait en rongeant, vers l'écorce une place assez grande pour lui, d'où il sort par le trou qui se voit en dehors, & dans lequel il n'y a par conséquent plus rien pour le pic-verd; mais la vraie fin pour laquelle il a une langue si longue, est pour qu'il puisse prendre sa nourriture dans les fourmillieres; il va becqueter un peu dans le tas & met toutes les fourmis en mouvement; après quoi il tire sa langue aussi longue qu'il peut, & quand elle est entiérement couverte de fourmis il la retire; cet oiseau répète ce manege jusqu'à ce qu'il soit parfaitement rassasié. Derham a observé que la langue du pic-verd a une pointe aiguë, en guise ou en façon de corne barbue, & qu'elle se trouve enduite d'une matiere gluante à son extrémité, ou plutôt à sa base.

La quatrieme espece de pic est celui qu'on nomme *pic bigarré*. Il a la mâchoire supérieure du bec carenée, aiguë, avec des côtés anguleux, & la pointe du bec applattie; sa langue est très-longue & la pointe en est menue & osseuse; sa tête est noire, son front est pâle, ses tempes sont blanches, & la noirceur s'étend depuis le bec jusqu'à la nuque; le mâle est marqué de taches en écarlatte derriere

la tête ; son cou, du côté du dos, est blanc dans le milieu ; les grandes plumes de ses aîles sont noires de part & d'autre, avec des taches blanches depuis la troisieme jusqu'à la sixieme ; les plumes de sa queue sont noires, c'est-à-dire, les dix premieres, & même les trois premieres sont blanchâtres des deux côtés ; la queue est écarlatte en-dessous. Cette espece de pic-verd fait son nid dans un trou d'arbre pourri, mais il est très-difficile de le trouver ; le pic bigarré est si fin que quand il apperçoit quelqu'un il se tient caché derriere une branche sans dire mot.

La cinquieme & derniere espece de pic qu'on connoisse en France, est celle qu'on nomme *pic de murailles*, *pic d'Auvergne* ; il est semblable au pic bigarré en figure & en couleur, mais il est beaucoup plus petit. Cet oiseau fait un certain craquement clair qui se peut entendre de loin, soit avec son bec fourré dans une fente d'arbre & agité rapidement çà & là, soit par une percussion très-fréquente. Il se trouve en Sologne, dans le Berri, en Auvergne, &c.

Le pic-verd est de peu d'usage parmi nos alimens, mais on s'en sert quelquefois en médecine ; les os de cet oiseau desséchés & réduits en poudre sont diurétiques & recommandés contre le calcul & les graviers ; on prescrit cette poudre depuis la dose d'un demi-gros jusqu'à un gros dans un verre de vin blanc plusieurs jours de suite ; on prétend aussi que cet oiseau est bon pour les maladies des yeux, on le mange en substance, on le prend en bouillon, il aiguise la vue : on l'applique encore sur les yeux, ou bien on y fait entrer de son sang tout chaud.

PIE. C'est un oiseau qui approche du genre des corbeaux, & qui est même de leur taille, mais qui a le geste & la façon de vivre des corneilles.

Cet oiseau pese huit ou neuf onces; il a depuis le bout du bec jusqu'au bout des pieds deux pouces & demi de longueur, & dix-huit pouces jusqu'à l'extrémité de la queue; son bec est long d'un pouce & demi, noir, gros, fort; sa mâchoire supérieure est recourbée, pointue, saillante; sa langue est fourchue, noirâtre, semblable à celle du geai; les côtés de la fente du palais sont hérissés de poils; ses narines sont rondes, couvertes de soies réfléchies; l'iris de ses yeux est de couleur de noisette pâle; on remarque une tache jaune à leurs membranes clignotantes; la tête, le col, la gorge, le dos, le croupion & le bas-ventre de cet oiseau sont de couleur noire; le bas du dos, près du croupion, est grisâtre; la poitrine & les côtés sont blancs, de même que les plumes qui couvrent la premiere articulation de l'aîle; les aîles sont petites à proportion de la grandeur du corps; la queue & les grandes plumes des aîles sont tracées de très-belles couleurs, mêlées de verd, de pourpre, de bleu, mais seulement aux barbes extérieures; il y a vingt plumes à chaque aîle de cet oiseau, dont la premiere est de moitié plus courte que la seconde, la seconde plus courte aussi que la troisieme, & la troisieme que la quatrieme, mais inégalement; la quatrieme & la cinquieme sont les plus longues; les onze premieres sont blanches dans leur milieu, au côté intérieur du tuyau; les extérieures plus largement; les intérieures plus étroitement, le blanc va insensiblement en diminuant, jusqu'à finir à la dixieme plume en une tache un peu grande; la queue est composée de douze plumes d'un structure singuliere, attendu que les deux du milieu sont les plus longues, ayant à peu près neuf pouces, & celles qui suivent immédiatement plus courtes d'un pouce; toutes les autres extérieures sont aussi plus courtes que les intérieures, jusqu'aux dernieres dans

la même proportion; les deux plus grandes, c'est-à-dire, celles du milieu de la queue sont verdâtres inférieurement, puis tirant sur le pourpre, bleues au sommet; les pieds & les ongles sont noirs; la derniere jointure du doigt extérieur est jointe à celle du milieu; les intestins sont longs de vingt-quatre pouces, avec des appendices d'un pouce & demi; on trouve dans la pie une vésicule de fiel & un jabot; sa ratte est oblongue, son estomac est fourni de muscles peu épais.

Cet oiseau apprend très bien à parler, souvent à l'entendre on le prendroit pour un homme; il construit, avec la plus grande adresse, son nid sur les arbres; il le munit d'épines en dehors, tout autour, dessus & dessous, & n'y laisse qu'un trou fort étroit pour y entrer; il pond à chaque couvée cinq ou six œufs, quelquefois sept, presque jamais davantage, plus petits & plus pâles que ceux des corbeaux, piquetés de taches très-fréquentes; se nourrit des mêmes alimens que les corneilles; il se jette sur les moineaux & autres petits oiseaux, & les mange; il a cela de particulier qu'il devient chauve tous les ans en muant les plumes de sa tête, ce qui lui arrive au mois d'août.

La pie a beaucoup d'instinct & de babil; elle se plaît à contrefaire les cris de divers animaux & tout ce qu'elle entend, mais pour qu'elle jase mieux il faut la tenir en cage; quand elle est rassasiée d'alimens, elle va cacher adroitement ce qui lui reste de provisions pour le besoin à venir; elle aime à voler la vaisselle d'argent, il faut même s'en méfier; elle est carnassiere, elle détruit force gibier, même les lapreaux & les levreaux, gobe les œufs des autres oiseaux, notamment ceux du merle, dont le nid est ordinairement mal caché, c'est ce qui rend le merle plus rare qu'il ne devroit

être. La pie se trouve par toute la France, elle est d'un tempérament très-chaud & lascif, elle fait l'amour dès le mois de février, & pond de fort bonne heure ; son nid est pour lors exposé à la vue de tout le monde, & comme il est très gros on peut le voir de loin ; quelquefois elle le fait sur des balivaux au défaut de grands arbres ; mais pour l'ordinaire elle choisit pour le faire le sommet des arbres le plus élevés & les plus inaccessibles. Quand les corneilles approchent du nid de la pie elle les attaque & les poursuit en criant de toutes ses forces jusqu'à ce qu'elles soient bien éloignées ; elle se défend de même contre tous les autres oiseaux de proie. S'il arrive qu'on lui déniche d'assez bonne heure sa premiere couvée, elle en fait une seconde, sinon elle se contente d'une seule nichée comme font presque tous les autres oiseaux.

Dans les pies, de même que dans les geais, le mâle se distingue difficilement de la femelle, il n'y a dans l'un & l'autre que quelques nuances de plus ou de moins ; la pie marche en sautant & remue perpétuellement la queue ; elle mange de tout, quelquefois même, en hiver, dans les auges des pourceaux qui souffrent volontiers qu'elle monte sur leur dos.

Les habitans de la campagne font la chasse aux pies parce qu'elles volent les cerises, & qu'elles pillent les pois ; le dégât qu'elles font dans les terres est plus considérable qu'on ne pense. On se sert contre ces oiseaux du piege appellé *répenelle*, & de plusieurs autres secrets dont nous avons parlé à l'article *geai. Voy. cet art.*

La chair de la pie est si dure & si coriace, qu'elle n'est gueres d'usage en alimens, on en fait seulement des bouillons qui fournissent un bon suc, & qui sont

assez nourrissans ; néanmoins les paysans mangent très-bien les petits qu'ils dénichent dans le nid.

Quant à ses usages en médecine, on vante la pie contre l'épilepsie, la manie & la mélancolie hypocondriaque ; on trouve dans les Pharmacopées une eau de pie composée, qu'on prescrit depuis une once jusqu'à deux dans toutes ces maladies ; la cendre de pie calcinée, mêlée avec de l'eau de fenouil, & instillée dans l'œil est un excellent collyre contre la foiblesse de la vue.

PIED. Par pied nous entendons simplement dans cet article le pied de cheval, c'est ce qui nous donnera occasion de parler de la ferrure dont nous n'avons encore rien dit, nous traiterons cet article d'après M. la Fosse qui, de tous les auteurs qui ont travaillé sur cet objet, est le premier qui l'ait traité à fond.

Le pied du cheval est composé, dit M. la Fosse, de parties dures & molles : les parties dures sont les os ; les molles sont les chairs ; toutes ces parties sont contenues dans une boëte de corne qu'on nomme *sabot* ; celui-ci a deux faces, l'une antérieure & supérieure, pour l'ordinaire convexe, qu'on appelle muraille ; je dis, pour l'ordinaire, car elle se trouve concave dans certains chevaux, ce qu'on appelle pieds plats ; l'autre face est inférieure & se nomme sole proprement dite, celle-ci est concave, mais convexe dans certains chevaux, on lui donne le nom de pieds combles. Ces deux exceptions sont des défauts dont le premier est naturel & héréditaire, le second ne devient comble que par la ferrure ; la muraille est mince, molle & blanchâtre à sa racine ; à mesure qu'elle s'éloigne de la peau, elle devient plus dure, & plus épaisse ; elle est fibreuse extérieurement, & les fibres se trouvent jointes étroitement les unes aux autres. Plus la muraille s'approche de terre, plus elle s'endurcit ; mais les fi-

bres se détachent par la macération ; on les apperçoit encore aisément dans les sabots qui ont été longtemps exposés à l'air ; la partie interne de la muraille est cannelée, c'est-à-dire, parsemée de petits sillons, formés par des productions de fibres disposés en lames. La partie superieure est mince, & on remarque intérieurement une demi-gouttiere pour loger la chair de la couronne. On apperçoit encore plusieurs petits trous, qui donnent passage à des vaisseaux lymphatiques qui l'abreuvent & la nourrissent, mais qui ne vont gueres au-delà de l'os du pied. Il en est de cette partie comme des poils, ou des crins, qui lorsqu'ils ont acquis une certaine longueur, se dessèchent & se fendent faute de nourriture. La muraille & la sole semblent être produites par une expansion des nerfs & des vaisseaux lymphatiques, comme les ongles dans l'homme ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'y a pas dans le cheval de parties aussi sensibles que le pied, ou au moins dans laquelle il éprouve tant de douleurs. La muraille se divise en trois parties ; celle qui se présente en avant, est nommée muraille de la pince ; celle des côtés, muraille des quartiers ; celle de derriere, muraille des talons. La partie la premiere en levant le pied du cheval, se nomme sole de corne, proprement dite, cette sole se divise en quatre parties ; la premiere répond à la muraille de la pince, & s'appelle sole de la pince ; la seconde se nomme sole des quartiers & répond à la muraille des quartiers ; la troisieme, qui répond à la muraille des talons, retient le nom de sole des talons ; la quatrieme est ce corps en forme de V, qui est situé au milieu, & qu'on appelle fourchette.

La sole de la pince s'étend depuis le bout de la fourchette jusqu'à la muraille ; elle est superficiellement d'une substance blanche & farineuse, formant de petites écailles, quand on la pare elle devient

plus grise & plus forte, à moins que la sole ne soit blanche, de même que le sabot, ce qui n'est pas rare; plus l'on perce cette sole plus elle acquiert de mollesse, parce qu'elle se trouve plus humectée de sérosité & plus près du vif.

La sole des quartiers qui est située au côté de la fourchette, est d'une substance à peu près semblable à la premiere; mais elle est plus épaisse, & composée de lames ou d'écailles plus fortes & plus longues que la précédente, lesquelles tombent & se détruisent d'elles-mêmes, lorsque le suc nourricier ne s'y porte plus & qu'elle est parvenue à un dégré d'épaisseur convenable; de sorte qu'à bien considérer les deux parties, on remarque en tout temps qu'elles conservent la même épaisseur, & qu'elles se dépouillent elles-mêmes d'une espece de vêtement qui leur est inutile; ce qui prouve bien, dit M. la Fosse, que le maréchal n'a pas besoin d'ôter le superflu, & par conséquent d'aller au-delà de peur d'altérer la nutrition, de l'affoiblir & de l'exposer par-là au contact de l'air, qui en la desséchant, comprime la partie molle & fait boiter le cheval; il est pareillement dangereux de parer la sole & de l'amincir, on l'expose par-là à recevoir plus aisément des clous, du verre, & on la rend plus susceptible d'une infinité de maladies.

La sole du talon est la partie qui le forme, elle est produite par le contour postérieur & interne de la muraille, qui s'étend aussi des deux côtés de la fourchette pour venir s'unir avec la portion de la sole des quartiers; cette corne est liante & ne s'écaille pas comme celle qui compose le reste de la sole, parcequ'elle est perpétuellement nourrie par le suc qu'elle reçoit des parties molles, avec laquelle muraille elle a de l'adhérence; en la considérant intérieurement dans le sabot, on y observe des cannelures legeres de même qu'à la muraille;

elle sert principalement d'étui ou d'arc-boutant aux murailles des talons, & empêche qu'elles ne se rapprochent l'une de l'autre, elle fournit d'ailleurs un soutien au tendon fléchisseur de l'os du pied, & fait l'office de fourchette; celle-ci est une corne mollasse & compacte, qui prend sa nourriture de la fourchette charnue, & qui est destinée, par sa nature, à se prêter à ses mouvemens, & à la garantir des impressions extérieures. Cette corne se débarrasse elle-même des accroissemens inutiles de sa substance, mais différemment que l'autre partie de la sole de corne; celle-ci se desseche, au lieu que la fourchette, étant de la nature de l'éponge, & se trouvant par conséquent toujours imbibée de son suc nourricier, s'en va en especes de filandres, telles que sont les parties d'une éponge qui se desséche; elle sert aussi à soutenir le tendon qui prend son attache à la partie inférieure du pied & qui est garantie par la fourchette charnue, des extensions qui peuvent s'y faire.

Les parties, tant dures que molles renfermées dans le sabot, sont, 1°. La chair de la couronne. 2°. La chair cannelée. 3°. La sole charnue. 4°. La fourchette charnue. 5°. L'os du pied. 6°. Une partie de l'os coronaire. 7°. L'os de la noix. 8°. Leurs ligamens. 9°. Leurs capsules. 10°. La terminaison des tendons. 11°. Les arteres. 12°. Les veines. 13°. Les vaisseaux lymphatiques. 14°. Les nerfs. 15°. Les glandes synoviales. 16°. Les cartilages du pied.

La chair de la couronne est une chair dure, grisâtre extérieurement, blanchâtre intérieurement; elle est mamelonnée, & forme un bourrelet qui recouvre le tendon extenseur à son attache sur l'os du pied, la partie inférieure de l'os coronaire, ainsi que sur les cartilages, & va jusqu'à sur la pointe des talons en diminuant d'épaisseur; elle est logée dans

dans la demi gouttiere de la muraille, à l'insertion du poil; elle a très-peu de vaisseaux sanguins; mais elle a beaucoup de houppes nerveuses. Cette partie se tuméfie aisément dans l'extension du tendon extenseur, dans les javarts encornés, proprement dits, & dans le cas où la matiere a soufflé au poil; quant à la chair cannelée elle est d'une substance bien différente de celle de la chair de la couronne, elle est composée de lames parallèles, entre lesquelles il y a des espaces, en forme de sillons, pour recevoir les prolongemens de la corne cannelée; elle est parsemée de vaisseaux sanguins, elle a, de même que la chair de la couronne, beaucoup de houppes nerveuses, ce qui la rend très-sensible; elle est adhérente à toute la convexité de l'os du pied, c'est cette partie qui souvent à la suite d'une enclouure ou d'un fic, qui a gagné les quartiers, se sépare de la corne cannelée; la sole charnue recouvre toute la surface inférieure de l'os du pied, à laquelle elle est très-unie, excepté à l'endroit où s'attache le tendon fléchisseur; elle recouvre aussi la fourchette charnue, elle est cannelée à l'endroit de la sole des talons; elle est coriace dans le reste de son étendue, grenue & vergettée; elle se replie sur les bords de l'os du pied pour aller s'unir à la chair cannelée, ensorte que l'un semble être la continuation de l'autre, & que les vaisseaux de la chair cannelée paroissent se continuer à la sole charnue; car lorsqu'elle est détruite jusqu'à l'os, & qu'elle est à découvert, on remarque qu'elle se régénere par de petits boutons, qui s'élevent des pores de l'os du pied, & qui forment tous ensemble la sole charnue, elle a des prolongemens qui s'enchâssent dans les sillons de la sole de corne; les filets nerveux n'y paroissent pas en aussi grand nombre que dans la chair

de la couronne & la chair cannelée, elle n'eſt pas cependant moins ſenſible.

La fourchette charnue eſt recouverte par la ſole charnue, & intérieurement elle recouvre le tendon fléchiſſeur à l'endroit de ſon attache, & s'étend latéralement juſqu'aux cartilages; il eſt difficile de dire quelle eſt ſa ſubſtance; on ſçait ſeulement qu'elle eſt mollaſſe, ſpongieuſe & blanche, elle reſſemble aſſez à la chair de la couronne dans ſon milieu; elle a très-peu de vaiſſeaux ſanguins, & peu de nerfs, car elle n'eſt pas ſenſible.

L'os du pied a la figure d'un croiſſant ou d'un talon de femme renverſé; on y diſtinge des éminences & des cavités; les éminences ſont au nombre de trois, l'une à la partie antérieure & ſupérieure pour l'attache du tendon extenſeur de cet os, & deux autres aux parties latérales pour l'attache des cartilages; on y remarque pluſieurs cavités. 1°. Dans la partie ſupérieure il y a deux facettes cartilagineuſes, qui ſont l'empreinte de deux conduits de la partie inférieure de l'os coronaire. 2°. Aux parties intérieures des apophiſes latérales, ſe remarquent deux trous, un de chaque côté, leſquels donnent paſſage à une veine. 3°. Au-deſſous de chaque apophyſe latérale, deux enfoncemens inégaux pour l'attache des cartilages. 4°. A la partie inférieure cutanée, eſt une petite ligne tranſverſale, ſaillante, en forme de croiſſant, pour l'attache du tendon fléchiſſeur. 5°. Un peu plus haut, deux trous pour le paſſage de deux arteres principales, de deux veines & de deux nerfs, qui vont ſe diſtribuer dans la ſubſtance de l'os. 6°. Pluſieurs inégalités aux parties internes des apophiſes latérales, où viennent s'attacher les ligamens de l'os de la noix. 7°. Pluſieurs petits trous dans la ſurface ſupérieure de cet os, par leſquels paſſent différentes ramifications des arteres & des vei-

nes qui vont se distribuer dans la surface de cet os.

L'os coronaire approche d'une figure quarrée; il est situé en partie sur l'os de la noix; on peut y distinguer six faces comme à un cube; sçavoir, la supérieure, l'inférieure, l'antérieure, la postérieure, & les deux latérales; on observe à la partie supérieure, deux facettes enduites d'un cartilage, pour recevoir les deux condyles de l'extrémité inférieure de l'os du pâturon; à la partie inférieure se voyent deux éminences, en forme de condyles, qui servent à son articulation avec l'os du pied.

Enfin on remarque à la partie supérieure, antérieure, postérieure, & aux parties latérales plusieurs inégalités, donnant attache à plusieurs parties tendineuses & ligamenteuses.

L'os de la navette ressemble assez pour la figure à une navette de tisserand, il est situé derriere l'os du pied, & l'os coronaire, sur le tendon d'achille; on remarque, 1°. deux facettes dans la partie supérieure, à l'endroit de son union avec l'os coronaire, 2°. plusieurs inégalités pour l'attache des ligamens; tous ces os sont contenus & liés ensemble; la plupart sont en outre enveloppés de membranes capsulaires, qui contiennent la sinovie, liqueur jaunâtre, destinée à lubrefier les surfaces des os, dans les articulations avec mouvemens. Quant aux cartilages des pieds, ils sont au nombre de deux; leur figure est à peu près triangulaire; ils sont situés sur la patie latérale de l'os du pied, s'étendent depuis le tendon extenseur du pied jusqu'au repli de la muraille des talons, & sont attachés par des fibres ligamenteuses aux apophyses latérales de l'os du pied; ils sont percés de quelques trous pour laisser passer deux veines considérables; ils sont moitié dans le sabot, moitié dehors; ils ne sont séparés de la peau que par le

tissu cellulaire la partie qui est dehors du sabot est mince ; celle qui est dans le sabot est épaisse ; la partie antérieure du cartilage est lisse, polie, & composée d'une seule piece ; celle qui est vers les talons est composée de plusieurs petits paquets joints par des fibres ligamenteuses, c'est ce qui fait que dans les atteintes de la pointe du talon, ou a la suite des bleimes, il se détache des bourbillons qui prouvent une prompte guérison au cheval.

Après avoir donné une description étendue & anatomique du pied du cheval, nous pouvons passer, avec M. la Fosse, à l'art de la ferrure. M. la Fosse indique, 1°. les défauts de la ferrure actuelle ; 2°. il expose la maniere de forger & de ferrer ; 3°. il traite des précautions à prendre pour la ferrure ; 4°. il fait connoître l'espece de ferrure qu'on doit mettre en usage ; 5°. enfin il répond aux objections qu'on pourroit lui faire à ce sujet. Nous allons traiter de tous ces objets dans cet article, excepté du cinquieme qui concerne les objections qu'on peut faire. Ceux qui en feront curieux, de même que des réponses, sont priés de les lire dans le cours d'Hippiatrique de Monsieur la Fosse.

Les anciens maréchaux, dit M. la Fosse, ferroient court, étampoient maigre, pour nous servir des termes de l'art, & ne paroient pas le pied, autant qu'on le peut croire, par la négligence qu'ils apportoient à polir & à bigorner leur fers ; les modernes au contraire ferrent long, étampent gras, creusent les talons, & mettent aux uns un crampon, aux autres deux, assez souvent au pied de devant, & presque toujours au pied de derriere ; par cette espece de ferrure ils sont souvent dans le cas d'enclouer les chevaux, & d'occasionner un grand nombre d'accidens ; le vrai but, ajoute M. la Fosse, que doit se proposer un maréchal, en ferrant, est

de ne mettre du fer dessous le pied que pour le lui conserver; par ce moyen il évitera tous les inconvéniens occasionnés par la ferrure en taille. M. la Fosse en compte de trente-trois especes que nous allons détailler ici d'après cet auteur.

1°. Les fers longs & faits d'éponges, sont sujets, par leurs poids, à ne point tenir fermement, & font petter les rivets.

2°. Il faut de gros clous à proportion de la force des fers, pour les tenir; ce qui fait éclater la corne, ou souvent les grosses lames de ces clous pressent la chair cannelée, & la sole charnue, & obligent le cheval à boiter.

3°. Les chevaux sont sujets à se déferrer par la longueur des fers; sçavoir, lorsque le pied de derriere attaque l'éponge du pied de devant, soit en marchant, soit en restant en place, & en mettant le pied l'un sur l'autre, ou bien entre deux pavés, dans les barres des portes, ou sur les ponts-levis des villes de guerre, ou dans les terres fortes.

4°. Les fers pésans fatiguent le cheval, qui alors marche lourdement.

5°. Les fers longs & forts d'éponge, éloignent la fourchette de terre, & empêchent le cheval de marcher sur elle; pour lors s'il y a de la matiere dans la fourchette, il lui viendra un fic ou crapaud, causé par le séjour de l'humeur, ce qu'on évite en ferrant court.

6°. Les fers longs & forts d'éponges, aux pieds qui ont les talons bas, les écrasent, les renversent, les froissent, & font boiter le cheval, quoiqu'on releve l'éponge & le talon en relevant le pied, mais dès qu'il est à terre le talon va chercher l'éponge, parce que le sabot est fléxible.

7°. Les fers longs & forts d'éponge, lorsque le pied est paré, la fourchette étant éloignée de terre, occasionnent plusieurs accidens, comme la rupture

du tendon fléchisseur de l'os du pied, ou l'extension du même tendon, & la compression de la sole charnue, accident plus commun qu'on ne pense.

8°. Les fers longs font glisser & tomber les chevaux, parce qu'ils operent l'effet d'un patin sur le pavé sec, tant en hiver qu'en été.

9°. Les fers longs sont encore nuisibles, lorsque les chevaux se couchent sur l'éponge, ce qu'on appelle se coucher en vache, parce que pour lors ces sortes de fers les blessent au coude.

10°. Les crampons sont à supprimer sur le pavé; & ils ne sont bons que sur la glace, ou sur une terre grasse; les crampons s'insinuent pour lors dans l'une ou dans l'autre, & retiennent le cheval, tandis qu'ils glissent sur le pavé; d'ailleurs pour peu que le cheval marche, les crampons ne peuvent durer plus de sept à huit jours.

11°. Les crampons en dedans sont sujets à estropier le cheval en croisant ses pieds sur la couronne, ce qui forme des atteintes encornées.

12°. Le cheval avec des crampons ne marche pas à son aise sur le pavé & se fatigue.

13°. Le cheval qui n'a qu'un crampon dedans, n'a point le pied à plomb, & ce crampon gêne l'articulation de l'os coronaire, qui porte sur l'os du pied, se trouvant alors de côté.

14°. Si le cheval a le pied paré, & qu'il vienne à se déferrer, il ne peut pas marcher qu'il ne s'écrase, ne s'éclate la muraille & ne foule la sole charnue, attendu que la muraille se trouve sans soutien, exposée à rencontrer des chicots & des taissons de bouteilles.

15°. Si les fers sont longs & les talons creusés, les pierres & les cailloux se logent entre le fer & la sole, comme le sable & la terre qui se mastiquent entre le fer & la sole, & font boiter le cheval.

16°. Les pieds plats deviennent combles en voûtant les fers pour soulager les talons & la fourchette, parce que les fers sont voûtés, & plus aussi la muraille s'écrase & se renverse, la sole charnue bombe, c'est ce qu'on appelle *oignons*.

17°. Si la muraille est mince, & qu'on voûte les fers, ils pressent tellement les deux quartiers que les os du pied, & ce qui en dépend, se trouvent comprimés; ces sortes de fers font l'effet d'une pincette.

18°. Les pieds parés sont exposés à être plus considérablement blessés par les clous de rue, les taissons, les chicots, &c.

19°. La sole parée prend plus facilement la terre ou le sable, qui forme une espece de mastic entre le fer & cette sole, ce qui foule le pied & fait boiter le cheval.

20°. Il arrive souvent que lorsque la sole est bien parée, & que le cheval se trouve dans un endroit sec, la sole se seche par l'air qui la pénètre, & lui ôte son suc & sa soupleſſe; elle devient si dure que le boutoir n'y peut entrer qu'avec grande peine; la précaution qu'on doit prendre pour humecter cette sécheresse, c'est d'humecter la sole avec la terre ou la fiente.

21°. Une habitude dont il faudroit se défaire, c'est d'attendrir la sole de corne, & de se servir d'un fer rouge avec lequel on le brûle, pour que le maréchal & le palefrenier aient moins de peine, l'un à parer & l'autre à tenir le pied du cheval; par cette manœuvre on échauffe le plus souvent la sole charnue, & on rend par conséquent le cheval boiteux.

22°. Un fer fort, que l'on fait porter à chaud, quoiqu'il ne soit pas rouge, est nuisible, tant par rapport à son épaisseur que parce que le maréchal qui ne le croit pas assez chaud, le laisse trop long-

temps appliqué ; cela échauffe tellement le sabot ; que la chair cannelée, qui se trouve desséchée, se détache par la suite de la corne cannelée, & fait un vuide entre la sole & la muraille, ce qui oblige le cheval à boiter.

230. Il arrive communément que pour former un pied qui plaise à la vue, on le rogne si fort, qu'il est paré jusqu'à la sole charnue & que la chair se faisant jour à travers la sole de corne, le surmonte ; c'est ce qu'on appelle une cerise, ce qui fait boiter le cheval.

24°. Le pied paré est principalement cause que le quartier en dedans se resserre ; c'est ce qu'on appelle quartier foible, ou quartier serré ; ce qui fait boiter le cheval.

25°. Il arrive aussi qu'un quartier se resserre & même tous les deux, & quelquefois la totalité du sabot ; celui-ci devient alors plus petit, & gêne toutes les parties intérieures du pied, ce qui estropie le cheval, accident qui provient de la parure du cheval.

26°. Il résulte encore un autre accident, c'est que quand le quartier se rassure, il faut fendre le sabot dans sa partie latérale ; on appelle cet accident *seime*, & le cheval devient boiteux.

27°. L'habitude de parer les pied, & sur-tout les talons qui en sont les arcs-boutans, fait serrer les deux talons, & les pieds s'encastellent, ce qui rend le cheval boiteux.

28°. C'est un abus de raper les pieds des chevaux, le sabot est altéré, & il se forme des seimes.

29°. Ce qui doit faire sentir qu'il ne faudroit pas parer les pieds des chevaux, que cet usage est pernicieux, & que les maréchaux en abusent souvent, c'est que si un cheval se déferre plusieurs fois en un jour, on ne lui remet pas un autre fer

qu'on n'ait diminué le pied avec le fer rouge, & qu'on n'ait de nouveau paré le pied avec le boutoir, tant les maréchaux ont contracté l'habitude de s'en servir, même par distraction; ensorte que le cheval n'a presque plus de pieds. Si par malheur cet animal se déferre quatre ou cinq fois en un jour, comme cela arrive quelquefois, on met le cheval hors d'état de servir en lui détruisant tout le sabot, par cette maniere d'user sans discernement du boutoir.

30°. Un autre défaut c'est la mauvaise méthode d'étamper, & de contreparer les fers avec des étampes & des pinçons très-gros, lesquels ouvrent un trou extrémement large, ensorte que sitôt que les clous, ou que les fers sont un peu usés, la ferrure ne tient plus à rien; le fer bat, attendu que le trou n'est plus rempli par les lames du clou, dont la tête forme quatre carres, lesquelles portent sur le fer, & par conséquent empêchent cette tête de s'enfoncer dans l'étampure.

31°. On a pour habitude de mettre aux chevaux qui se coupent, des fers extrémement forts en branches, ou un fort crampon, dans l'idée de rejetter le sabot en dehors; ils operent, il est vrai, leur effet dès que le cheval a le pied à terre; mais dès qu'il le leve pour marcher, le pied se remet dans son aplomb, l'épaisseur du fer l'attrape.

32°. La plupart des maréchaux, dans la vue de mieux parer, poussent le boutoir jusqu'au sang, & pour arrêter l'hémorrhagie de la fourchette ils y mettent le feu; cette opération finie, le cheval revient boiteux à l'écurie.

33°. Il y a des maréchaux qui croyent remédier aux talons encastelés, & qui mettent des fers qu'ils appellent à la pantouffle; ils sont forgés & disposés de façon, que le bord du dedans qui regarde la fourchette, est extrémement fort, & le bord

du dehors très-mince ; ils les ajustent ensorte que le cheval appuyant dessus, l'épaisseur du dedans de l'éponge rencontrant le talon sur les arcs-boutans, le bord du dehors ne touche que peu à la muraille, à cause que l'éponge forme un talon de ce côté-là. Le but des maréchaux, dit M. la Fosse, est d'écarter par ce moyen les talons ; mais c'est en quoi ils se trompent, parce que loin de les écarter, l'épaisseur de l'éponge comprimant les arc-boutans, les empêche de profiter, & les resserre encore davantage.

Voyons actuellement les défauts de la ferrure des mulets ; il ne faut pas croire, comme pensent les muletiers, qu'il faille que le mulet, pour bien marcher, soit ferré avec ces sortes de fers, c'est-à-dire, avec des fers grands & larges qui débordent en dehors & en pince de quatre à cinq pouces, & relevent en pince l'un plus que l'autre, suivant le caprice des muletiers.

1°. Les fers des mulets sont beaucoup plus pésans que ceux des chevaux, parce qu'on les fait une fois plus grands & plus larges qu'il ne faut ; aussi les mulets marchent-ils avec plus de peine ; on s'apperçoit en effet qu'ils levent le pied plus lentement, ce qui ne peut provenir que de la pésanteur du fer.

2°. Ils sont sujets à se déferrer, tant à cause de la largeur, que de la longueur & de la pésanteur du fer, principalement lorsqu'ils marchent dans certaines terres, où les fers demeurent ; d'ailleurs ils enlevent avec ces sortes de fers quantité de terres, ce qui les fatigue extrémement.

3°. Quand ils se trouvent dans des chemins raboteux, ils ont de la peine à marcher avec les fers larges, & souvent ils font de faux pas.

4°. Etant ainsi ferrés ils ne peuvent point aller dans les montagnes, dont les chemins sont extré-

mement étroits, où il ne se trouve que la place de poser leurs pieds, un fer large les expose à faire de faux pas.

5°. Si le mulet se déferre, on ne trouve pas aisément des maréchaux qui sçachent les ferrer à la façon des muletiers; dernier inconvénient.

En un mot, pour obvier à tous ces inconvéniens tant envers les chevaux qu'envers les mulets, il n'y a, dit M. la Fosse, & on doit bien l'en croire sur cet objet, qu'une ferrure à mettre en usage pour les chevaux, qui ont bon pied & qui n'ont pas de défaut, c'est celle de ferrer court, de ne jamais parer le pied; mais il faut bien distinguer entre *parer* & *abatre*; parer c'est vuider le dedans du pied, & abattre c'est rogner la muraille; les fers pour les pieds doivent être minces d'éponge, de façon que les talons & la fourchette posent à terre; quoique la sole soit dans son entier, elle n'acquérera pas pour cela plus d'épaisseur, elle se développera d'elle même de ce qu'elle a de trop; ce qui confirme ce fait, dit M. la Fosse, c'est que l'on apperçoit tous les jours dans les chevaux qui n'ont point eu le pied paré, des lames de corne s'élever, & qu'en grattant avec quelque chose, cette même sole, on trouve une substance farineuse, qui prouve que c'est un superflu prêt à tomber; il n'en n'est pas de même de la muraille, on est nécessairement dans le cas de l'abattre.

Il ne faut pas en outre que les fers soient couverts; il n'y a aucun maréchal qui ne soit instruit de ce fait, & quant à leur épaisseur, elle ne doit pas être considérable; un fer mince est plus léger, quoiqu'il y ait des chevaux qui usent plus les uns que les autres, ordinairement plus du derriere que du devant; l'étampure doit être serrée également du pied de devant, le sabot en est moins fatigué; à l'égard du derriere, cela doit être à peu près de

même, si ce n'est qu'on laisse en pince un écartement de la valeur d'un clou, attendu le poinçon qu'on est obligé d'y mettre, & le point d'appui considérable que le cheval est obligé de prendre avec tout son train de derriere. La courte perçure doit être faite du même côté de l'étampure, & l'ajusture doit être douce & même un peu relevée en pince; le corps des branches à plat; les clous à leurs têtes doivent être coniques, représentant la figure de l'étampure, d'où il arrive que quand ils sont bien brochés & usés à niveau d'étampure, ils paroissent ne faire qu'un seul & même corps avec le fer; de pareils fers s'useront minces comme des lames de couteau, & tiendront aussi-bien que s'ils étoient neufs; il n'en sera pas ainsi avec les clous à tête quarrée; les fers doivent garnir tant du devant que du derriere aux chevaux de trait, mais il faut qu'ils soient justes pour les chevaux de selle; les pieds de derriere seront de même ferrés courts, & de la même façon, on évitera par ce moyen tous les accidens qu'occasionne la ferrure actuelle.

Voici actuellement les principes que M. la Fosse prescrit à ceux qui veulent s'adonner à la ferrure, ils doivent d'abord se mettre au fait de tout ce qui concerne la forge; ils s'appliqueront ensuite à bien modérer & à bien conduire le feu, après quoi ils commenceront à frapper & à battre devant les forgerons, afin d'assouplir leurs bras; ils s'exerceront à régler leurs mouvemens, à frapper juste, & à distinguer ce que les forgerons demandent & ce qu'ils refusent; quand un apprentif sçaura frapper, il prendra du plomb qu'il tiendra avec des tenailles, pour s'habituer à saisir, & après avoir lâché son morceau, il frappera en tout sens pour acquérir le maniment; dès qu'il l'aura, il prendra une déferre, il la mettra au feu & l'applatira, la

bigornera ; il essayera à la tourner en tout sens, puis il tentera de faire des quartiers, à plier les déferres, à dresser les lopins ; quand il sçaura bien manier les tenailles, qu'il aura appris, en faisant des quartiers, à dégorger, il mettra pour lors un lopin au feu, il lui donnera un échaudillon, c'est-à-dire, il la mettra une premiere fois au feu pour souder les deux bouts, & pour s'entenailler, pour que les tenailles tiennent bien le lopin ; puis l'ayant remis au feu, il en forgera la premiere branche, ensuite l'autre, & cela avec un seul frappeur ; le fer étant forgé, il le mettra une quatrieme fois au feu, & il l'étampera ; mais quand on est bien versé dans cet art, on doit étamper à mesure que l'on forge les branches, de même que refouler la premiere branche.

Tandis que l'apprentif commencera à forger, il se mettra à la ferrure, il parera d'abord des pieds morts, & s'exercera à manier le boutoir ; après avoir mis la jambe gauche en avant, la droite en arriere, & posé son corps droit & dans une attitude fléxible, il prendra le boutoir, qu'il doit tenir de la main droite, & avoir l'autre dessous la muraille ; l'instrument ne doit point quitter son ventre, & le ventre doit suivre son boutoir, par ce moyen on ne sçauroit blesser, ni l'épaule du cheval, ni le palefrenier ; dans le mouvement de flexion des reins, le bassin paroît vouloir se rapprocher du tronc, & non ce dernier de l'autre ; l'ouvrier commencera par abattre, avec le boutoir, sur ces pieds morts, tant qu'il aura de la muraille, afin de s'accoutumer à ce mouvement ; lorsqu'il aura ainsi travaillé sur plusieurs pieds, il se mettra à parer le pied, il ne doit point se presser, mais s'attacher à enlever des lames de corne, le plus mince que faire se pourra, afin de se rendre la main légere ; il s'attachera sur-tout à parer le pied

uniment, à ne pas laisser la sole plus épaisse d'un côté que de l'autre ; c'est une regle générale, que même dans une enclouure grave, on doit parer le côté de la sole opposé autant que celui où il y a plaie, mais de ce côté on ne doit point puiser, il suffit de parer également ; quand une fois on est exercé à parer, il faut s'accoutumer à faire porter des fers, à prendre la tournure du pied, à entôler son fer. Toutes ces connoissances acquises on peut travailler sur le vivant ; avant que d'opérer, le maréchal doit voir si le palefrenier est bien posé, si c'est sur une jambe de devant, il faut que ce dernier soit, pour ainsi dire, en avant du poitrail, sa jambe droite en avant, & sa gauche derriere, si c'est dehors le montoir, & dans un sens opposé si c'est du montoir ; par-là on oblige toute l'épaule à se porter en avant, ce qui donne l'écartement à la jambe ; on voit souvent des garçons embarrassés en ferrant de ce que la jambe paroît être en dedans, & ne sçavoir comment s'y prendre ; le plus ou le moins d'aisance qu'a le maréchal à ferrer, vient de la position du palefrenier, qui, étant mal placé, court risque de faire blesser le cheval par le maréchal, attendu que plus il s'approchera du bas-ventre, plus il colera le pied vers la poitrine. La bonne méthode est de déferrer deux pieds à la fois, en transtravet, & non pas les quatre pieds comme l'on fait ; le cheval qui n'a plus de fer s'abîme les pieds sur le pavé, & ressemble à celui qu'on meneroit à la voirie ; le pied étant déferré on doit se baisser, examiner la muraille, sa longueur, & juger de ce que l'on doit abattre, s'il y en a trop, plutôt d'après ses connoissances anatomiques, que d'une pratique routiniere ; on se sert du rogne-pied, & du brochoir, de même que quand c'est une corne éclatante ; lorsqu'on croit avoir abbattu assez du pied, l'on prend ses

déferres, ou non, cela est égal, & on cherche des fers proportionnés au pied ; ordinairement, si ce sont de bons fers, on prend des fers étampés ; si au contraire ce sont des pieds dérobés, on étampe son fer dans les endroits où il y a du pied ou de la bonne corne.

On doit commencer par mettre les éponges au feu pour les refouler & les amincir, ensuite l'on met les fers au feu, on les ajuste tour-à-tour en les faisant porter de la même chaude, ou en les mettant dessus le feu ; on évitera avec soin de faire blanchir le fer ; cet exercice du feu diminue son épaisseur & le rend aigre ; d'ailleurs on risque de trop échauffer, ou le pied, ou l'épaule du cheval ; quand sa tournure est bien prise, il suffit que le fer soit de couleur de cerise pour le faire porter sur le pied pour lui donner de la solidité ; si l'on a à ferrer un pied comble, un pied nouvellement deslolé, ou un pied totalement dérobé, on doit avoir avoir attention de toujours mouiller son fer avant que de le présenter, & de ne le faire porter qu'à froid ; si l'ouvrier a un pied comble à ferrer, il commence par prendre un fer couvert, le chauffe, puis lui donne la secousse convenable, & l'étampe ensuite, ayant bien soin de le laisser beaucoup large, parce qu'en l'ajustant cette largeur diminue ; pour l'ajuster il choisira un enclume où il y ait un défaut, c'est-à-dire, un léger enfoncement, il mettra son fer au feu par la pince, & viendra l'ajuster dans le défaut de l'enclume ; la pince ajustée, on mettra d'abord au feu une branche qu'on ajustera de même, & ensuite l'autre : quand le fer paroîtra être entiérement fini, on le présentera avant que de le faire porter pour ne pas échauffer le pied ; on en usera de même pour des chevaux qui ont des oignons ; quand le fer portera on le brochera sur le champ, où on l'attachera au moins

avec quatre ou cinq clous, avant que de ferrer les autres pieds, de peur que la muraille ne vienne à s'éclater; les clous seront proportionnés à l'étampure, minces de lames, ayant un bon rivet, c'est le principal.

Pour ferrer il n'est donc pas absolument nécessaire, dit M. la Fosse, qu'un maréchal possede la fine anatomie, il suffit qu'il connoisse la structure des parties sur lesquelles il doit porter le boutoir afin qu'il ne coupe que ce qui doit être coupé, & qu'il évite de toucher aux vaisseaux, aux nerfs, &c. il doit donc connoître à fond le pied du cheval.

M. la Fosse indique ensuite les différentes précautions qu'on doit prendre pour ferrer les chevaux malins; il faut étudier leur caractere, connoître leur malice, & se servir de ruses pour les ferrer plus aisément; si le cheval compte, c'est-à-dire, s'il retire son pied à chaque coup qu'on lui donne, il faut commencer par frapper doucement, ensuite un peu plus fort, & ainsi en augmentant jusqu'à ce que le clou soit rivé.

Il se trouve des chevaux qui ne donnent que très difficilement le pied, on les prendra par douceur, & on les caressera, on leur levera les pieds de devant, & coulant tout de suite la main le long du dos, on viendra à la jambe de derriere; d'une main on embrassera le jarret en dedans, on saisira de l'autre la queue pour la faire servir d'appui, on serrera fortement le jarret avec le bras, en observant de ne point lâcher, à moins qu'il ne fasse de grands efforts, & qu'on ne courre risque d'être blessé; s'ils sont mutins, on leur mettra les morailles ou le torche-nez, & on leur enveloppera la tête d'un linge simple, ou de quelque grosse couverture qui charge sa tête; si les chevaux, loin de s'adoucir, deviennent plus méchans, on prendra

une

une plate-longe, on l'attachera à la queue, on passera la corde dans l'anneau de la plate-longe; on mettra cette corde au pâturon du pied qu'on veut ferrer, & on tirera le pied à soi avec la plate-longe; si le cheval vient à s'abattre ou à se coucher, on cessera de lui boucher la vue, on le mettra sur un terrein non-pavé, ou s'il est pavé on le couvrira de fumier, on fera tourner le cheval jusqu'à ce qu'il soit étourdi, & on lui levera alors le pied.

Il y a d'autres chevaux qui baissent la hanche, quelquefois jusqu'à tomber, dès qu'on leur leve le pied; on attachera pour lors une plate-longe à la queue, après quoi on fera un tour au pâturon, on tiendra d'une main la plate-longe, & on appuyera de l'autre sur la hanche, on tirera en haut la plate-longe pour faire replier la jambe; celle-ci étant raccourcie de façon que le pied soit dans une situation convenable pour être ferré, on approchera du jarret la main qui étoit sur la hanche, pour l'embrasser, le tenir, comme on fait ordinairement pour ferrer, & ne point lâcher la plate-longe; si le cheval tire fortement, & fait beaucoup de mouvement, on quittera le jarret, & on portera la main sur la hanche, tenant toujours la plate-longe, on le laissera le maître, en suivant ses mouvemens, de faire ses efforts, & lorsqu'il sera las, on reprendra le jarret comme auparavant; il se trouve encore des chevaux qui, sans être méchans, s'abandonnent, par la longueur du temps, sur celui qui les tient; on ne lâchera pas subitement le pied parce que le cheval se trouvant privé tout-d'un-coup du point d'appui, tomberoit rudement & courroit risque de se blesser; mais il faut conduire doucement le pied à terre; pour empêcher le cheval de s'abandonner ainsi, on se mettra entre ses deux jambes de derriere, & on lui levera le

pied sans plate-longe, alors ne trouvant pas de point d'appui en dehors, il restera tranquille & se soutiendra. Quand on est obligé de mettre le cheval au travail pour le ferrer, on tiendra avant de l'y mettre les fers tout prêts à être portés sur le pied, & les clous tout affilés, afin de ne pas faire languir le cheval dans le travail; on examine ensuite s'il est bien contenu de toutes parts, avant de lever le pied pour le ferrer; on le lui leve avec une plate-longe, on ne passe que deux fois à l'entour de la barre de fer, & on ne l'engage jamais, afin de pouvoir, selon la nécessité, mettre le pied à bas. Si le cheval se débat, & tire sa jambe, il faut lui laisser faire ses mouvemens, & continuer après de le ferrer; pourvu qu'il soit bien contenu dans le travail, on n'a pas besoin de soupente, car quelquefois le cheval s'y abandonne & court risque d'être suffoqué; on lâchera alors promptement le pied & on le débarrassera du travail, de peur qu'il ne périsse, ce qui est arrivé plus d'une fois; après l'avoir laissé reposer un moment, & respirer à son aise, on le remet dans le travail, sans le gêner; on le tient court pour assujettir sa tête, & on lui met les morailles, ou le torche-nez, on lui reprend la jambe, observant de ne faire qu'un demi-tour avec la corde autour de la barre, pour pouvoir la mettre bas sur le champ, si le cas le requiert; lorsqu'on lâche la longe, il faut que ce soit doucement, pour que le cheval ne se blesse pas en heurtant rudement son pied contre le pavé; dès que le pied aura reposé à terre, on le reprendra; c'est ainsi qu'on parviendra à le ferrer: si le cheval ne s'abandonne pas, & ne se couche pas sur la soupente, mais s'il tire presque continuellement la jambe, il faut le lâcher & le reprendre souvent jusqu'à ce qu'on soit venu à bout de le ferrer; il y a des chevaux

qui se débattent si fort dans le travail qu'on est obligé de les en tirer afin de les ferrer à la plate-longe.

Au surplus pour bien ferrer un cheval, il faut plus d'hardiesse & d'adresse que de force ; avant que de commencer cette opération le maréchal prendra garde que le cheval n'ait pas la longe dans la bouche, ni sur le nez ; quand on l'attache dans la bouche il est à craindre qu'en tirant la longe il ne se coupe la langue ; sur le nez, parce qu'elle peut lui boucher la respiration : quand on déferre un pied foible, ou un pied boiteux, il faut avoir attention d'ôter les rivets des clouds avec le rogne-pied, & de ne mettre les tricoises que sur la branche de dehors, parce que le quartier de dedans est le plus foible, & que les tricoises foulent la sole. M. la Fosse finit enfin son Traité de la Ferrure en indiquant les différentes especes de ferrure qu'on doit mettre en usage selon les différens chevaux.

1°. La ferrure pour aller solidement sur le pavé tant sec que plombé, tant pour les chevaux de trait que pour ceux de bât, je veux dire pour les chevaux de carrosse, de selle & autres, est, selon lui, la ferrure indiquée ci-dessus, c'est-à dire, la ferrure courte, que notre auteur appelle à *croissant*, c'est-à-dire, un fer dont l'étampure est également semée, & dont les éponges minces viennent se terminer au bout des quartiers, de maniere que le bout des éponges soit de niveau avec les talons ; on peut même, aux chevaux qui en ont beaucoup, faire des crampons de corne, de la hauteur d'un tiers de pouce, & plus ; ce qui les retiendra plus fermement, non-seulement sur le pavé sec & plombé, mais sur toutes sortes de terreins ; ces crampons de corne ne s'usent pas, cela est si vrai que quand on ferre le cheval, ce qui arrive toutes les

six semaines ou deux mois, on est obligé d'en abattre une partie; ces sortes de crampons ne peuvent se faire qu'aux pieds qui ont de petites fourchettes, autrement il faudroit s'en tenir à la ferrure courte; à celle dont les éponges seroient égales à la muraille des talons, & dont la fourchette poseroit à terre, & c'est ce qui donne le point d'appui au cheval; cette ferrure s'exécute de même aux quatre pieds.

2°. La ferrure à demi-cercle convient très-bien pour les chevaux de carrosse; comme la ferrure à croissant, dont nous venons de parler, ne sçauroit empêcher le cheval de glisser dans le premier temps qu'il pose son pied sur le terrein plombé, vu que la pince porte la premiere, & qu'elle est garnie totalement de fer, on mettra le fer à demi-cercle; ce fer doit être mince du côté de l'étampure, plus juste que le pied, & posé de maniere que toute la muraille déborde de la moitié de son épaisseur dans tout son pourtour; après avoir raisonnablement abattu le pied, on cernera, avec la corniere du boutoir, le dedans de la muraille, cette partie qui avoisine la sole de la corne; on fera ensuite porter son fer à chaud, puis on l'attachera avec de petits clous, dont la tête sera enfoncée, moitié dans l'étampure; on reparera les bords de la muraille en rond, afin qu'elle ne puisse pas s'écarter lorsque le cheval marchera; au moyen de cette ferrure il marchera sur toute la muraille, soit en montant, soit en descendant.

3°. Quand on emploie la ferrure à demi-cercle pour les chevaux de selle, il faut que le demi-cercle, ou le fer, soit large de deux ou trois lignes, sur une & demie d'épaisseur; il doit avoir, dix étampures également semées & contreparées du même côté, les clous doivent être par conséquent très-petits, on le placera de la même maniere que

le précédent, dont il ne differe que par la largeur & par deux trous de plus; le cheval ainsi ferré est plus léger, ses mouvemens sont plus lians, plus fermes sur le pavé sec & plombé, & donnent de la douceur au cavalier.

4°. Quand un cheval use beaucoup de derriere, on emploie la ferrure à la branche de dehors, c'est-à-dire, qu'on se sert d'un fer dont la branche soit bien forte en dehors, mais qui ait très-peu de fer en dedans; celle de dehors doit être couverte & étampée gras, afin que le fer garnisse; mais de pareils fers ne conviennent qu'aux chevaux qui usent considérablement; hors ce cas, tout fer de derriere doit avoir la branche de dehors plus épaisse, mais pas de beaucoup.

5°. Quand les chevaux usent en pince, ce qui dénote des animaux ruinés, il ne faut point mettre de fer en pince, mais lui donner plus d'ajusture, & tenir les branches à plat & minces; en un mot les ferrer courts.

6°. Quand un cheval est pincart des pieds de derriere, & par conséquent sujet à se déferrer, il faut, autant qu'il sera possible, étamper son fer près du talon, faire un fort pinçon au fer en pince, & ne point l'entôler; les branches de la voute du fer doivent aussi être renversées en dedans du pied, comme si on vouloit le ferrer en pantoufle, de maniere que la voute du pied approche le plus qu'on pourra de la sole dans toute son étendue.

7°. Quand un cheval forge, c'est-à-dire, lorsqu'avec la pince de derriere il attrape les fers de devant; ce qui se fait de deux manieres, ou en attrapant les éponges de devant, & qu'on appelle *forge en talon*, ou en attrapant la pince & qu'on nomme *forge en pince*; on remédiera au second cas en laissant déborder, lorsqu'on le ferrera, la corne en pince, comme si on voutoit le cercle;

& au premier cas, en mettant à ces sortes de chevaux deux pinçons sur les côtés au fer de devant, quoique ces pinçons deviennent néanmoins très-inutiles quand le fer porte également, que les rivets sont bons & que le cheval est ferré court & à éponges minces.

8°. Lorsqu'un cheval se coupe & s'entretaille, c'est-à-dire, lorsqu'il s'attrape avec ses fers, qu'il se heurte les boulets, soit aux pieds de devant, soit aux pieds de derriere, il y a une maniere particuliere de le ferrer; ou le cheval se coupe de la pince, ou des quartiers; si c'est de la pince, on le ferrera juste en laissant déborder la corne en pince; si c'est des quartiers on mettra un fer dont la branche d'en-dedans soit courte, mince, & étranglée, sans étampure, incrustée dans l'épaisseur de la muraille, comme si l'on ferroit à cercle; la branche d'en-dehors sera à l'ordinaire, excepté que les étampures doivent être serrées & en même nombre; il faut encore que le fer soit étampé en pince, & jusqu'à sa jonction avec les quartiers.

9°. quand le pied est foible, c'est-à-dire, lorsque la muraille est mince; on mettra des fers légers & étampés maigre, & on aura pour regle générale de ne point parer le pied, & de ferrer court; c'est ainsi qu'on évitera d'enclouer & de piquer.

10°. Quand les talons sont bas, foibles & sensibles, il faut ferrer court, & ne point parer le pied; on aura sur-tout soin que les éponges très-minces viennent finir aux quartiers, & on fera en sorte que la fourchette porte entiérement & également à terre.

11°. Il y a encore une ferrure particuliere pour un quartier serré en dehors, renversé, où il y a une rentrée en dedans, dont la sole est bombée, qui joint à cela un talon foible. Si le quartier & la muraille sont trop hauts, il faut en abattre,

ne point parer le pied, mais mettre un fer à demi branche du même côté & le tenir mince vers les talons; il faut aussi que la branche du dehors soit forte, & aille jusqu'à la pointe du talon, que le fer soit beaucoup entôlé & la branche d'en-dedans plate, afin que tout le poids du corps portant sur la voute & sur la branche d'en-dehors, le quartier de dedans puisse être soulagé, ce que l'on voit en mettant le pied boiteux à bas, & en levant l'autre; dans cette position l'on s'apperçoit d'une espace où l'on peut passer une lame de couteau entre le quartier & le pavé.

12°. Il y a aussi une maniere de ferrer un pied plat; on examinera si le cheval, dont le pied est plat, a les quartiers bons ou mauvais, si les talons sont bas, foibles, renversés, ou s'ils sont plus forts que les quartiers; si les quartiers sont mauvais, on contiendra pour lors la branche du fer jusqu'à la pointe des talons, & on fera porter l'éponge dans l'endroit du talon qui a le plus de résistance; il faut que la branche, & principalement l'éponge, soit étroite; si au contraire les talons sont foibles, on recouvrira la branche, on verra qu'elle porte alors sur la partie la plus forte du quartier, sans qu'elle soit entôlée, d'ailleurs on tâchera toujours que la fourchette porte à terre.

13°. Les pieds combles & oignons demandent encore une ferrure particuliere, voici comme on s'y prendra; le maréchal, après avoir déferré le pied, commencera par abattre la mauvaise corne, sans toucher à la sole; ensuite il présentera au pied un fer couvert, sans étampure; puis l'ayant mis au feu, il l'étampera suivant le pied, c'est-à-dire, dans les endroits où il y a de la bonne corne, mais auparavant il doit donner la tournure à son fer, & les secousses nécessaires quand il l'étampe. Ce fer doit avoir la figure d'un V, être ouvert des

talons, parce qu'en l'ajuſtant il ne ſe reſſerre que trop; le fer étampé & contreparé il le remet au feu pour achever de lui donner le reſte de ſa tournure, ſans déranger l'étampure; après quoi il entôle la pince; la pince étant entôlée, il met une des branches du fer au feu, & entôle plus ou moins ſuivant l'oignon ou la plénitude de la ſole des talons; il met enſuite au feu l'autre branche qu'il entôle de même; tout cela fait, il redonne un coup tout du long de la voute, ſans le mettre au feu, ou en l'y mettant, ce qui dépend du plus ou du moins d'adreſſe de l'ouvrier à finir ſon fer; mais il eſt rare qu'il aille au feu moins de trois fois pour l'ajuſter; après avoir donc totalement ajuſté ſon fer, le maréchal le mouille s'il eſt trop chaud, & le préſente au pied pour voir s'il a manqué en quelque point; dès qu'il a reconnu ce qu'il doit encore y faire, il le remet au feu pour l'achever.

14°. Voyons actuellement les ferrures qui conviennent ſelon les différentes maladies du pied; commençons par celle de la ſeime; ſi la ſeime eſt de devant il faut examiner ſi elle attaque le quartier ou le talon; lorſqu'elle eſt ſur les talons, on doit mettre un fer à l'ordinaire, dont la branche du côté malade ſera racourcie, & dont le bout aminci viendra porter ſur le quartier & ſur le fort de la muraille; quand, au contraire, la ſeime eſt placée ſur le quartier, on prolongera le fer ou la branche juſqu'à la pointe des talons, mais ſans y mettre de pinçon; ſi la ſeime eſt en pince, ce que l'on appelle en pied de bœuf, le cheval ſera ferré à l'ordinaire; on peut mettre un pinçon de chaque côté de la branche, mais il eſt poſſible de s'en paſſer; le ſifflet que l'on a coutume de prendre en pince ne ſert gueres plus, le vrai remede eſt de traiter la ſeime, voyez ce que nous en avons dit en parlant des maladies des chevaux.

15°. La ferrure pour la bleime sera la même que celle pour la seime ; quoique celle-là soit une maladie de la sole des talons, néanmoins le pied demande à être ferré plus ou moins court suivant le local, mais la branche sera toujours plus mince de ce côté que de l'autre ; si la bleime est à la pointe du talon, la branche sera plus courte que si la bleime étoit vers les quartiers ; dans ce cas l'on prolongeroit la branche mince jusqu'à la pointe du talon, en la faisant porter sur la muraille ; quand la bleime est de nature à être traitée souvent on est obligé de mettre pendant tout le traitement un fer étranglé dans cette partie pour contenir les écliſſes & le reste de l'appareil.

16°. Il y a certains pieds, sur-tout ceux de derriere, dans lesquels la fourchette est naturellement petite, mais dont les talons sont forts ; elle est exposée à se remplir d'humeur sanieuse ; dans d'autres pieds cette maladie arrive par le parement de cette fourchette & par son éloignement de terre ; les eaux & les boues entrent dans les différentes lames de corne, la minent, la corrodent, & forment ce qu'on appelle vulgairement *fourchette pourrie* ; on y remédie en abattant beaucoup du talon en le ferrant court, afin qu'elle soit forcée de porter à terre ; par ce moyen on fait une compression qui oblige l'humeur ou les boues amassées de sortir. M. la Fosse assure avoir guéri par ce moyen plusieurs chevaux qui avoient des fics ; on prendra garde de ne point laisser de fumier ou d'humidité sous ces pieds, & on aura soin de mettre tous les jours dans la fourchette une dissolution de verd-de-gris dans le vinaigre.

17°. La fourbure demande aussi des précautions dans la ferrure ; cette maladie se manifeste toujours aux pieds, principalement à ceux de devant ; il se trouve des chevaux qui ont des cercles, ou cordons,

bombés ou rentrés ; d'autres dont la muraille eſt quatre fois plus épaiſſe, d'autres dont la ſole de corne eſt ſéparée de la charniere ; d'autres qui, en marchant ſur les talons, jettent les pieds en dehors ce que l'on appelle nager ; ces ſortes de chevaux, lorſque les talons ſont bons, doivent être ferrés longs à fortes éponges, parce qu'autrement les talons s'uſeroient par la ſuite, mais il faut toujours s'abſtenir de parer le pied ; cependant en ſuivant cette méthode, on fait un mal pour en éviter un plus grand ; auſſi c'eſt le ſeul cas où il faille ferrer à fortes éponges ; ſi le cheval a un croiſſant, & ſi la ſole de corne eſt ſéparée de la charniere, il faut lui mettre un fer couvert & l'entôler de maniere qu'il ne porte pas ſur la ſole ; c'eſt la même ferrure que pour les pieds combles.

18°. La ferrure pour un pied encaſtelé eſt la même que pour le bon pied ; elle conſiſte à ferrer court & à ne point parer le pied ; quand l'encaſtelure eſt naturelle il n'y a pas de remede ; mais lorſqu'elle provient de ce qu'on a paré la ſole & creuſé les talons, il ſuffit de les laiſſer croître, de les tenir toujours humides, on verra pour lors les quartiers & principalement les talons s'ouvrir.

19°. La ferrure pour un cheval que l'on va deſſoler exige encore quelqu'attention ; lorſque ce n'eſt point par rapport à une plaie dans le pied qu'on le deſſole, mais pour un effort & d'autres cauſes &c. il faudra lui mettre un fer à l'ordinaire, ſe contentant ſimplement d'allonger les éponges & de les tenir droites ; mais ſi c'eſt par rapport à un fic, ou à un clou de rue, on lui mettra pour lors, durant tout le temps du traitement, un fer étranglé afin de donner la facilité de le panſer ; le cheval une fois guéri, on doit lui mettre un fer couvert & ſans ajuſture, ou preſque point.

20°. Pour ne pas déferrer chaque fois un che-

val qui aura été encloué, on ouvrira, avec la tranche une échancrure dans le fer, on le panse alors plus commodément, & on réitere l'opération une seconde fois si le cas l'exige ; lorsque l'enclouure est aux talons, on échancre dans cette partie, ce sera une pince si cette partie a été enclouée.

21°. Il y a plusieurs fers qu'on peut mettre indistinctement à toutes sortes de pieds, mais dont cependant on ne se sert que dans le cas où un cheval se déferre en route, & quand on ne peut trouver de maréchal ; ces fers sont brisés, ce sont deux quartiers de fer unis ensemble en pince par le moyen d'un rivet ; on fait sur leurs branches, un, deux & quelquéfois trois rangs d'étampures entrelacés, d'autres fers pareillement brisés ont leurs bords relevés comme des pinces, mais ils portent aux éponges une vis d'un côté, & de l'autre un écrou qui forme le bout de l'éponge, &c. M. la Fosse développe aussi les principes pour ferrer les mulets & les ânes, solidement & avantageusement pour toutes sortes d'usage ; il donne quatre especes de ferrure : la premiere est la ferrure pour un mulet, qui porte, soit un bât, soit une selle ; le fer ne doit dans ces cas déborder que d'une ligne en pince seulement, & être relevé ; on abattra pour lors beaucoup de la corne en pince, afin d'en procurer la facilité ; on ne mettra point de clous en pince, parce qu'ils font broncher le mulet ; les éponges ne doivent pas excéder les talons, & il ne faut point de crampons ; enfin le fer doit être égal de force partout ; pour rendre le pied uni on en abattra l'excédent, s'il y en a, avec le boutoir ; & on ôtera la mauvaise corne avec le rogne-pied, sans néanmoins vuider le dedans du pied, ni ouvrir les talons, mais on les laissera dans leur force car lorsqu'ils sont parés, le pied se resserre, ce

qui occasionne la fente du sabot, maladie connue sous le nom de seime.

2°. Pour ferrer un mulet qui est exposé à marcher sur une glace unie, on met un crampon un peu pointu en pince, ou bien deux ou trois clous, dont la tête soit faite en cône, de sorte qu'ils puissent mordre sur la glace; il est indispensable de mettre des crampons aux mulets qui doivent marcher dans les montagnes ou dans des terres grasses.

3°. Quand on veut ferrer les mulets de façon à leur donner une marche sûre & ferme sur toute sorte de terreins, sur le pavé sec & plombé, il faut les ferrer à cercle; cette ferrure est plus facile aux mulets qu'aux chevaux, parce que les premiers ont le pied beaucoup plus petit, & la muraille plus forte, au-lieu qu'on rencontre dans ceux-ci des pieds gras & combles, dont la muraille est mince, ainsi cette ferrure ne leur convient pas.

4°. Il faut ferrer un mulet qui tire une voiture, comme on ferre un cheval, c'est à-dire, qu'il ne faut pas que le fer déborde, ni en pince, ni en dehors; il faut aussi qu'il soit juste au pied & sans crampon, mais le fer doit être plus fort en pince qu'en éponge, parce que le mulet use en pince, & que conséquemment le fer s'use davantage; il ne faut pas non plus parer le pied ni ouvrir les talons.

Tels sont les préceptes que M. la Fosse a prescrit sur l'art de la ferrure, qui est une partie des plus intéressantes de la maréchallerie, on ne peut consulter une personne plus habile.

PIGEON. M. de Buffon, en parlant des pigeons, fait des réflexions très-judicieuses sur leur domesticité; il étoit aïsé, dit-il, de rendre domestiques des oiseaux pésans, mais ceux qui sont légers & dont le vol est rapide, demandoient plus d'art pour être subjugués; une chaumiere basse dans un

terrein clos suffit pour contenir, élever & faire multiplier nos volailles; il faut des tours, des bâtimens élevés faits exprès, bien enduits en dehors & garnis en dedans de nombreuses cellules, pour attirer, retenir & loger les pigeons; ils ne sont réellement, ni domestiques comme les chiens & les chevaux, ni prisonniers comme les poules; ce sont plutôt des captifs volontaires, des hôtes fugitifs, qui ne se tiennent dans le logement qu'on leur offre qu'autant qu'ils s'y plaisent, autant qu'ils y trouvent la nourriture abondante, le gîte agréable, & toutes les commodités, toutes les aisances nécessaires à la vie; pour peu que quelque chose leur manque ou leur déplaise, ils quittent & se dispersent pour aller ailleurs; il y en a même qui préferent constamment les trous poudreux des vieilles murailles aux boulins les plus propres de nos colombiers; d'autres qui se gîtent dans des fentes & des creux d'arbres; d'autres qui semblent fuir nos habitations & que rien ne peut y attirer; tandis qu'on en voit au contraire qui n'osent les quitter, & qu'il faut nourrir autour de leur voliere, qu'ils n'abandonnent jamais. Ces habitudes opposées, ces différences de mœurs sembleroient indiquer qu'on comprend sous le nom de pigeons un grand nombre d'especes diverses, dont chacun auroit son naturel propre & différent les uns des autres, & en effet les Ornithologistes en admettent cinq especes différentes sans y comprendre les variétés; & ils font en outre avec les ramiers & les tourterelles des genres différens. Ces cinq especes de pigeons sont suivant eux. 1°. Le pigeon domestique. 2°. Le pigeon romain, dont il y a seize variétés. 3°. Le pigeon biset. 4°. Le pigeon de roche, dont il y a aussi une variété. 5°. Le pigeon sauvage; mais ces cinq especes, selon M. de Buffon, n'en font qu'une, & voici la preuve qu'en donne ce sçavant naturaliste.

Le pigeon domestique & le pigeon romain, avec toutes ses variétés, quoique différens par la grandeur & par les couleurs, sont certainement de la même espece, puisqu'ils produisent ensemble des individus féconds, & qui se reproduisent; on ne doit donc pas regarder les pigeons de voliere & les pigeons de colombier, c'est-à-dire, les grands & les petits pigeons domestiques, comme deux especes différentes; il faut se borner à dire que ce sont deux races dans une seule espece, dont l'une est plus domestique & plus perfectionnée que l'autre; de même le pigeon biset, le pigeon de roche & le pigeon sauvage, sont trois especes nominales, qu'on doit réduire à une seule, qui est celle du biset, dans laquelle le pigeon de roche & le pigeon sauvage ne font que des variétés très-légeres; & la raison en est bien évidente, c'est que ces trois oiseaux sont à peu près de la même grandeur; que tous trois sont de passage, qu'ils se perchent, ont en tout les mêmes habitudes naturelles, & ne different entr'eux que par quelques teintes de couleurs; voici donc, dit M. de Buffon, nos cinq especes dejà réduites à deux, qui sont le biset & le pigeon proprement dit, ils ne different cependant l'un de l'autre qu'en ce que le premier est sauvage & le second domestique, le biset est comme la souche premiere de laquelle tous les autres pigeons tirent leur origine, & duquel ils different plus ou moins, selon qu'ils ont été plus ou moins maniés par les hommes; & quoique M. de Buffon n'ait pas été à portée, à ce qu'il dit, d'en faire l'épreuve, il est néanmoins persuadé que le biset & le pigeon de nos colombiers produiroient ensemble s'ils étoient unis; car il y a moins loin de notre pigeon domestique au biset, qu'aux gros pigeons pattés ou romains, avec lesquels néanmoins il s'unit & produit; d'ailleurs on voit dans cette

espece toutes les nuances du sauvage au domestique se présenter successivement & comme par ordre de généalogie, ou plutôt de génération ; le biset nous est représenté d'une maniere à ne pouvoir s'y méprendre par ceux de nos pigeons fuyards qui désertent nos colombiers, & prennent l'habitude de se percher sur les arbres, c'est la premiere & la plus forte nuance de leur retour à l'état de nature ; ces pigeons, quoiqu'élevés dans l'état de domesticité, quoiqu'en apparence accoutumés comme les autres à un domicile fixe, a des habitudes communes, quittent le domicile, rompent toute société & vont s'établir dans les bois ; ils retournent donc à leur état de nature, poussés par leur seul instinct ; d'autres, apparemment moins courageux, moins hardis, quoiqu'également amoureux de leur liberté, fuient de nos colombiers pour aller habiter solitairement quelques trous de murailles, ou bien se réfugient en petit nombre dans une tour peu fréquentée, & malgré les dangers, la disette & la solitude de ces lieux, où ils manquent de tout, où ils sont exposés à la belette, aux rats, à la fouine, à la chouette, & où ils sont forcés de subvenir en tout temps à leurs besoins par leur seule industrie, ils restent néanmoins constamment dans les habitations incommodes, & les préferent pour toujours à leur premier domicile, où cependant ils sont nés, où ils ont été élevés, où tous les exemples de la société auroient dû les retenir ; voilà, selon M. de Buffon, la seconde nuance. Les pigeons de murailles ne retournent pas en entier à l'état de nature, il ne se perchent pas comme les premiers & sont néanmoins beaucoup plus près de l'état libre que de la condition domestique. La troisieme nuance est celle de nos pigeons de colombier, dont tout le monde connoît les mœurs, & qui lorsque leur demeure convient, ne l'abandonnent pas, ou

ne la quittent que pour en prendre une qui convient encore mieux, & ils n'en sortent que pour aller s'égayer, ou se pourvoir dans les champs voisins; or comme c'est parmi ces pigeons que se trouvent les fuyards & les déserteurs, dont on vient de parler, cela prouve que tous n'ont pas encore perdu leur instinct d'origine, & que l'habitude de la libre domesticité, dans laquelle ils vivent, n'a pas entiérement effacé les traits de leur premiere nature a laquelle ils pourroient encore remonter; mais il n'en est pas de même de la quatrieme & derniere nuance dans l'ordre de dégénération, ce sont les gros & petits pigeons de voliere, dont les races, les variétés, les mêlanges sont presqu'immémorables, parce que depuis un temps immémorial ils sont absolument domestiques; & l'homme en perfectionnant les formes extérieures, a en même-temps altéré leurs qualités intérieures, & détruit jusqu'au germe du sentiment de la liberté; ces oiseaux, la plupart plus grands, plus beaux que les pigeons communs, ont encore l'avantage, pour nous, d'être plus féconds, plus gras, de meilleur goût; & c'est par toutes ces raisons qu'on les a soignés de plus près, & qu'on a cherché à les multiplier malgré toutes les peines qu'il faut se donner pour leur éducation & pour le succès de leur nombreux produit, & de leur pleine fécondité; dans ceux-ci aucun ne remonte à l'état de nature, aucun même ne s'éleve à celui de liberté. Ils ne quittent jamais les alentours de leur voliere, il faut les y nourrir en tout temps; la faim la plus pressante ne les détermine pas à aller chercher ailleurs; ils se laissent mourir d'inanition plutôt que de quêter leur subsistance, accoutumés à la recevoir de la main de l'homme, ou à la trouver toute préparée toujours dans le même lieu, ils ne sçavent vivre que pour manger, & n'ont aucunes des ressources, aucuns

# PIGEON BISET

*Clau. Fessard Sculp. 1767.*

# PIGEON CHEVALIER

*Clau. Fessard Sculp. 1767.*

# PIGEON DORÉ
*ou de Chypre*

*Clau. Fessard Sculp. 1767.*

Clau. Fessard Sculp. 1767.

# PIGEON HYACINTE

*Clau. Fessard Sculp. 1767.*

# PIGEON MONDAIN

*Clau. Fessard Sculp. 1767*

# PIGEON PAON

*Clau. Fessard Sculp. 1767.*

cuns des petits talens que le besoin inspire à tous les animaux ; on peut donc regarder cette derniere classe, dans l'ordre des pigeons, comme absolument domestique, captive sans retour, entiérement dépendante de l'homme.

Supposant donc une fois nos colombiers établis & peuplés, ce qui est le premier point & le plus difficile à remplir pour obtenir quelqu'empire sur une espece aussi fugitive, aussi volage, on se sera bientôt apperçu que dans le grand nombre de jeunes pigeons que ces établissemens nous produisent à chaque saison, il s'en trouve quelques-uns qui varient pour la grandeur, la forme & les couleurs ; on aura donc choisi les plus gros, les plus singuliers, les plus beaux, on les aura séparés de la troupe commune pour les élever à part avec des soins plus assidus, & dans une captivité plus étroite ; les descendans de ces esclaves choisis, auront encore présenté de nouvelles variétés, qu'on aura distinguées, séparées des autres, unissant constamment, & mettant ensemble ceux qui ont paru les plus beaux ou les plus utiles.

Le biset ou pigeon sauvage est donc, selon M. de Buffon, la tige premiere de tous les autres pigeons ; il est communément de la même grandeur & de la même forme, mais d'une couleur plus bise que le pigeon domestique, & c'est de cette couleur que lui vient son nom, cependant il varie quelquefois pour les couleurs & la grosseur. Cet oiseau ne se trouve pas dans les pays froids, & ne reste que pendant l'été dans nos pays tempérés ; on en voit arriver par troupes en Bourgogne, en Champagne, & dans les autres provinces septentrionales de la France vers la fin de février & au commencement de mars ; ils s'établissent dans les bois, y nichent dans des creux d'arbres, pondent deux ou trois œufs au printemps, & vrai-sembla-

blement font une seconde ponte en été ; à chaque ponte ils n'élevent que deux petits & s'en retournent dans le mois de novembre ; ils prennent leur route du côté du midi & se rendent probablement en Affrique, par l'Espagne, pour y passer l'hiver.

Le biset, ou pigeon sauvage, & le pigeon déserteur, connu sous le nom d'œnos, & qui retourne à l'état de sauvage, se perchent, & par cette habitude se distingue du pigeon de murailles, qui déserte aussi nos colombiers ; mais qui semble craindre de retourner dans les bois, & ne se perche jamais sur les arbres. Après ces trois pigeons, dont les deux derniers sont plus ou moins près de l'état de nature, vient le pigeon de nos colombiers qui n'est qu'à demi-domestique, & retient encore de son premier instinct, l'habitude de voler en troupes ; s'il a perdu le courage intérieur, d'où dépend le sentiment de l'indépendance, il a acquis d'autres qualités, qui, quoique moins nobles, paroissent plus agréables par leurs effets ; ils produisent souvent trois fois l'année, & les pigeons de voliere produisent jusqu'à dix ou douze fois, au lieu que le biset ne produit qu'une ou deux fois tout au plus.

Après le pigeon de nos colombiers, qui n'est qu'à demi-domestique, se présentent les pigeons de voliere, qui le sont entiérement ; les races privées de ces pigeons, ou pour mieux dire ses variétés principales sont, 1°. les pigeons appellés grosses-gorges, parce qu'ils ont la faculté d'enfler prodigieusement leur jabot en aspirant & retenant l'air. 2°. Les pigeons mondains, qui sont les plus recommandables par leur fécondité, ainsi que les pigeons romains, les pattus & les nonains. 3°. Les pigeons paons, qui élevent & étalent leur large queue comme le dindon ou le paon. 4°. Le pigeon cravatte ou à gorge frisée. 5°. le pigeon coquille

hollandois. 6°. Le pigeon hirondelle. 7°. Le pigeon carme. 8°. Le pigeon heurté. 9°. Le pigeon suisse. 10°. Le pigeon culbutant. 11°. Le pigeon tournant.

La race du pigeon grosse-gorge est composée des variétés suivantes : 1°. Le pigeon grosse-gorge, soupe-en-vin, dont les mâles sont très-beaux, parce qu'ils sont panachés, & dont les femelles ne panachent point. 2°. Le pigeon grosse-gorge chamois, panaché ; la femelle ne panache point. 3°. Le pigeon grosse-gorge, blanc comme un cigne. 4°. Le pigeon grosse-gorge, blanc, patté & à longues aîles, qui se croisent sur la queue, dans lequel la boule de la gorge paroît fort détachée. 5°. Le pigeon grosse-gorge, gris, panaché, & le gris doux, dont la couleur est douce & uniforme partout le corps. 6°. Le pigeon grosse-gorge, gris-de-fer, gris-barré & à rubans. 7°. Le pigeon grosse-gorge, gris, piqué comme argenté. 8°. Le pigeon grosse-gorge, jacinthe, d'une couleur bleue, ouvragée en blanc. 9°. Le pigeon grosse-gorge, couleur de feu ; il y a sur toutes les plumes une barre bleue & une barre rouge, & la plume est terminée par une barre noire. 10°. Le pigeon grosse-gorge, couleur de bois de noyer. 11°. Le pigeon grosse-gorge, couleur de marron, avec les pennes de l'aîle toutes blanches. 12°. Le pigeon grosse-gorge maurin, d'un beau noir velouté, avec les dix plumes de l'aîle blanches, comme dans la grosse-gorge marron ; ils ont tous deux la bavette ou le mouchoir blanc sous le cou ; & dans ces dernieres races à vol blanc, & à grosse-gorge, la femelle est semblable au mâle. 13°. Le pigeon grosse-gorge, ardoise, avec le vol & la cravatte blanche, la femelle est semblable au mâle. Telles sont les variétés des pigeons à grosse-gorge ; tous ces pigeons ont la faculté d'enfler si supérieurement

leur jabot qu'il faut qu'il y ait une conformation particuliere dans cet organe ; ce jabot presque aussi gros que tout le reste du corps, que ces oiseaux tiennent continuellement enflé, les oblige à retirer leur tête, & les empêche de voir devant eux, aussi pendant qu'ils se rengorgent l'oiseau de proie les saisit sans qu'ils l'apperçoivent ; on les éleve donc plutôt par curiosité que pour l'utilité.

Une autre race de pigeons est celle des mondains, c'est la plus commune, & en même-temps la plus estimée à cause de sa grande fécondité. Le mondain est à-peu-près d'une moitié plus fort que le biset ; la femelle ressemble assez au mâle ; ils produisent presque tous les mois de l'année, pourvu qu'ils soient en paire nombre dans la même voliere ; & il leur faut au moins à chacun trois ou quatre paniers, ou plutôt des trous un peu profonds formés comme des cases, avec des planches afin qu'ils ne se voyent pas lorsqu'ils couvent : les pigeons mondains sont en état de produire à huit ou neuf mois d'âge, mais ils ne sont en pleine ponte qu'à la troisieme année ; cette pleine ponte dure jusqu'à six ou sept ans, après quoi le nombre des pontes diminue, quoiqu'il y en ait qui pondent encore à l'age de douze ans, la ponte des deux œufs se fait quelquefois en vingt-quatre heures, & dans l'hiver en deux jours, en sorte qu'il y a un intervalle de temps différent suivant la saison entre la ponte de chaque œuf ; la femelle tient chaud son premier œuf sans néanmoins le couver assidument ; elle ne commence à couver constamment qu'après la ponte du second œuf ; l'incubation dure ordinairement dix-huit jours, quelquefois dix-sept, sur-tout en été, & jusqu'à dix-neuf ou vingt jours en hiver ; l'attachement de la femelle à ses œufs est si grand, si constant, qu'on en a vu souffrir les incommodités les plus grandes, & les douleurs

les plus vives plutôt que de les quitter ; le mâle, pendant que la femelle couve, se tient sur le panier le plus voisin, & au moment que pressé par le besoin de manger, elle quitte ses œufs pour aller à la trémie; le mâle, qu'elle a appellé auparavant par un petit roucoulement, prend la place, couve ses œufs, & cette incubation du mâle dure deux ou trois heures chaque fois, & se renouvelle ordinairement deux fois en vingt-quatre heures. Les variétés de la race des pigeons mondains peuvent se réduire à trois pour la grandeur, qui toutes ont pour caractere commun un filet rouge autour des yeux.

1°. Les premiers mondains sont des oiseaux lourds, & à peu près gros comme de petites poules, on ne les recherche qu'à cause de leur grandeur, car ils ne sont pas bons pour la multiplication.

2°. Les bagadais, ce sont de gros mondains avec un tubercule au-dessus du bec en forme d'une petite morille, & un ruban rouge, beaucoup plus large, autour des yeux; ces pigeons ne produisent que difficilement & en petit nombre; ils ont le bec courbé, crochu, & présentent plusieurs variétés, il s'en trouve de différentes couleurs.

3°. Le pigeon espagnol, c'est un pigeon mondain aussi gros qu'une poule; il est très-beau, ce qui le distingue du précédent, c'est qu'il n'a point de morille au-dessus du bec, que la seconde paupiere charnue est moins saillante, & que son bec est droit au lieu d'être courbé.

4°. Le pigeon turc; cette race a une grosse excroissance au-dessus du bec, avec un ruban rouge qui s'étend depuis le bec autour des yeux; ce pigeon turc est très-gros, huppé, bas de cuisses, large de corps & de vol; il y en a de minimes, ou bruns presque noirs.

5°. Les pigeons romains qui ne sont pas tout-à-

fait si grands que les turcs, mais qui ont le vol aussi étendu, ils n'ont point de huppes; il y en a de noirs, de minimes & de tachetés.

Nous venons de parler des pigeons domestiques les plus gros; il s'en trouve d'autres de moyenne grandeur & d'autres plus petits; parmi les pigeons pattus, c'est-à-dire, parmi ceux qui ont les pieds couverts de plumes jusques sur les ongles, il y a des pattus sans huppes, & des pattus huppés; ces derniers se nomment pigeons de tout mois, & en effet ils produisent tous les mois, & ils n'attendent pas que leurs petits soient en état de manger seuls pour couver de nouveau.

Parmi les pigeons de races moyennes & petites on distingue les pigeons nonains; sçavoir les soupes-en-vin, les rouges panachés, & les chamois panachés, mais leurs femelles ne sont jamais panachées; il y a aussi dans la race des pigeons nonains une variété qu'on appelle pigeons maurins; ces pigeons sont tout noirs, avec la tête blanche & le bout des aîles aussi blanc, c'est à cette variété qu'il faut rapporter les pigeons coëffés, ils ont comme un demi-capuchon sur la tête qui descend le long du cou, & s'étend sur la poitrine en forme de cravatte, composée de plumes redressées; cette variété est voisine de la race du pigeon grosse-gorge, & ne produit pas beaucoup. Le pigeon paon est un peu plus gros que le pigeon nonain, il redresse sa queue & l'étale comme un paon; les plus beaux de cette race ont jusqu'à trente-deux plumes à la queue, tandis que les pigeons d'autres races n'en ont que douze; lorsqu'ils redressent leur queue ils la poussent en avant, & comme ils retirent en même temps la tête en arriere, elle touche à la queue; la femelle releve & étale sa queue comme le mâle, & l'a tout aussi belle; il y en a de tout blancs, d'autres blancs avec la tête & la

queue noires. Les pigeons polonois ſont plus gros que les pigeons paons; ils ont pour caractere d'avoir le bec très-gros & très-court, les yeux bordés d'un large cercle rouge, les jambes très-baſſes; il y en a de pluſieurs couleurs. Le pigeon cravate eſt un des plus petits pigeons; il n'eſt pas plus gros qu'une tourterelle; & en les appariant, ils produiſent des mulets ou métis: on diſtingue le pigeon cravate du pigeon nonain en ce que le pigeon cravate n'a point de demi-capuchon ſur la tête & ſur le cou, & qu'il n'a préciſément qu'un bouquet de plumes qui ſemblent ſe rebrouſſer ſur la poitrine & ſous la gorge; ce ſont de très-jolis pigeons, bien faits, qui ont l'air très-propre, & dont il y a de ſoupe-en-vin, de chamois, de panachés, &c.

Les pigeons qu'on appelle coquille hollandois, parce qu'ils ont derriere la tête des plumes à rebours qui forment comme une eſpece de coquille, ſont auſſi de petite taille; ils ont la tête noire, le bout de la queue & le bout des aîles noires, tout le reſte du corps blanc.

Le pigeon carme, qui fait un autre race, eſt peut-être le plus bas & le plus petit de nos pigeons, il paroît accroupi; il eſt auſſi très-pattu, ayant les pieds fort courts & les plumes des jambes très-longues; on en compte quatre variétés; les gris-de-fer, les chamois, les ſoupe-en-vin, & le gris-doux; le pigeon heurté, c'eſt-à-dire, marqué comme d'un coup de pinceau, noir, bleu, jaune ou rouge au-deſſous du bec ſeulement, & juſqu'au milieu de la tête, avec la queue de la même couleur, & tout le reſte du corps blanc, eſt un pigeon fort recherché des curieux; il n'eſt point pattu & eſt de la groſſeur des pigeons mondains ordinaires.

Les pigeons ſuiſſes ſont plus petits que les pigeons ordinaires, à peu près de la groſſeur des biſets, ils ſont même auſſi légers de vol; il y en

a de plusieurs sortes, des panachés de rouge, de bleu, de jaune, sur un fond blanc satiné, avec un collier qui vient former un plastron sur la poitrine, & qui est d'un rouge rembruni; ils ont souvent deux rubans sur les aîles de la même couleur que celle du pâturon.

Le pigeon culbutant est encore un des plus petits pigeons, il est d'un roux brun, mais il y en a de gris & de variés de roux & de gris; il tourne sur lui-même en volant, comme un corps qu'on jetteroit en l'air, & c'est pour cette raison qu'on lui donne son nom; il semble que tous ses mouvemens supposent des vertiges qui peuvent être attribués à sa captivité; il vole très-vîte, s'éleve le plus haut de tous, & ses mouvemens sont fort précipités & irréguliers; au reste sa forme est assez semblable à celle du biset, on s'en sert ordinairement pour attirer les pigeons des autres colombiers, parce qu'il vole plus haut, plus loin & plus long-temps que les autres, & qu'il échappe plus aisément à l'oiseau de proie.

Celui qu'on nomme *pigeon tournant ou batteur*, tourne en rond lorsqu'il vole, & bat si fortement des aîles, qu'il fait autant de bruit qu'une claquette, il se rompt souvent quelques plumes de l'aîle par la violence de ce mouvement qui semble tenir de la convulsion; ces pigeons tournans ou batteurs sont communément gris avec des taches noires sur les aîles.

Nous pourrions encore faire mention de quelques autres pigeons; mais comme on n'en voit pas communément, il est inutile d'en parler ici. Après avoir décrit les différentes especes de pigeons, il convient de donner la méthode d'en garnir les colombiers; on les garnit en deux saisons différentes, au mois de mai, parce que les pigeons qui naissent depuis ce temps se fortifiant beaucoup avant l'hi-

ver ; ſont bientôt en état d'apporter du profit ; & au mois d'août parce qu'il y a pour lors une quantité de pigeonneaux bien nourris à cauſe du grain que les peres & meres leur apportent en abondance des moiſſons qui ont été faites ; on a ſoin de garnir le colombier à proportion de la grandeur ; ſi on n'y mettoit que peu de pigeons on reſteroit trop long-temps ſans manger de pigeonneaux, car on n'en doit tirer aucun du colombier qu'il ne ſoit entiérement garni.

Certains économes ne garniſſent leurs colombiers que quand les pigeons ont commencé à faire des petits, ils prétendent que par-là ils demeurent attachés au nouveau colombier ; d'autres prétendent qu'il faut les choiſir à ſix mois, & ils préferent ceux qui naiſſent aux mois de mars & de juillet ; & il y en a qui ſont d'avis de les prendre plus jeunes ; de plus grands connoiſſeurs penſent qu'il faut les enlever de deſſous leur pere & mere, lorſque le duvet eſt venu, c'eſt-à-dire, un peu avant que les grandes plumes des aîles aient pouſſé, parce que ſi on les y mettoit plutôt, ils ſeroient en danger d'y mourir de faim, au moins pour la plupart, à cauſe que tout autre que leur pere & mere ne ſçavent pas ſi bien l'art de leur donner la nourriture ; & ſi on attendoit que leurs plumes fuſſent tout-à-fait fortifiées, au-lieu de s'habituer au nouveau colombier, ils prendroient incontinent l'eſſor pour s'en retourner à leur premiere demeure ; après qu'on les y aura mis il faudra les tenir enfermés pendant quinze jours ou trois ſemaines, & on aura ſoin de ne pas ouvrir la fenêtre du colombier, qui ſe ferme & ouvre par le moyen d'une couliſſe.

Comme les jeunes pigeons qu'on prend ſous l'aîle de la mere ne mangent pas encore ſeuls, on les abecquera pendant quelques temps, & comme naturellement ces petits animaux ne bâillent point

d'eux-mêmes lorsqu'on présente de la nourriture ; on aura la patience de leur ouvrir le bec, & d'y mettre la nourriture, ou avec les doigts, ou avec un cornet, ou avec la bouche ; & pour les habituer plutôt à manger eux-mêmes, on mêlera parmi eux de petits poulets ; ceux-ci mangeant naturellement seuls les excitent, en becquetant, à le faire aussi ; il faudra en outre avoir la précaution de les faire boire, on mettra pour cet effet leur bec dans l'eau, afin qu'ils boivent à discrétion. Les alimens qui conviennent le mieux aux jeunes pigeons ainsi renfermés dans les colombiers, sont du millet, du chenevis, quelquefois un peu de froment ; le cumin est aussi très-bon pour les attacher au colombier ; quand les jeunes pigeons mangeront d'eux-mêmes, on pourra leur donner la liberté en ouvrant le colombier, pour qu'ils aillent chercher plus loin leur nourriture ; on prendra garde de ne leur pas donner d'abord une entiere liberté, de peur que les premiers jours ils ne s'écartent trop, & qu'ils soient même en danger de ne plus revenir ; aussi plusieurs personnes ne leur donnent la liberté de sortir pour la premiere fois, que dans un jour nébuleux, les pigeons craignant de leur naturel d'être mouillés, ne s'éloignent alors jamais du colombier. Quelques-uns prétendent qu'il faut attendre qu'ils aient des œufs & qu'ils couvent ; d'autres enfin leur arrachent les grandes plumes des aîles, ces oiseaux ne pouvant alors voler que foiblement, ils ne s'éloignent pas du colombier, & s'y habituent pour ne le plus quitter.

La plupart des auteurs qui ont traité des pigeons assurent qu'après quatre ans les pigeons ne sont plus d'aucun profit, & qu'ils deviennent même nuisibles à ceux qui sont plus jeunes ; par conséquent lorsqu'un pigeon aura quatre ans il ne sera plus bon qu'à détruire, mais la difficulté est de le

connoître entre les autres ; il y a cependant un moyen très-sur & le voici : quand on commence à garnir un colombier pour la premiere fois, on coupe à chaque pigeon qu'on y met, avec des ciseaux, l'extrémité d'un ongle seulement, & on marque le temps auquel on le fait ; l'année suivante à pareil temps, quand les pigeons sont tous retirés dans le colombier, deux hommes, après que tout a été fermé & qu'on n'y voit plus, entrent sans bruit avec une lanterne sourde, qui ne donne de la lueur qu'autant qu'il en faut pour visiter un nid ; l'un de ces hommes tient la lanterne pour éclairer, & l'autre prend généralement tous les pigeons dans leurs nids, sans en oublier aucun, & leur coupe à chacun une seconde fois l'extrémité d'un ongle à un autre pied, & ainsi successivement tous les ans jusqu'à ce qu'on les ait marqués quatre fois ; il n'y a nullement à craindre que cette visite épouvante les pigeons.

La quatrieme année passée, on entre dans le colombier de la même maniere qu'on a dit excepté qu'on porte avec soi deux cages suffisamment grandes pour pouvoir contenir tous les pigeons de ce colombier ; on met dans l'une tous ceux qui ont quatre marques pour les envoyer au marché ou à la cuisine ; & dans l'autre ceux qu'on connoit par les marques n'avoir pas encore atteint l'âge de quatre ans, on lâche ceux-ci dans le colombier, comme étant encore bons ; cette opération paroît d'abord difficile au premier coup d'œil, mais quand on l'aura une fois pratiquée une premiere année on s'en acquitte avec plaisir, & toujours de plus en plus, sur-tout lorsqu'avec le temps on s'apperçoit des grands avantages qui en reviennent pour le colombier.

Il est inutile de prévenir ici qu'il faudra donner de la nourriture aux pigeons lorsqu'ils ne trouve-

ront plus rien à la campagne, c'eſt-à-dire, depuis la mi-novembre, que les grains ſe trouvent tous ſemés; on recommencera par la même raiſon au mois d'avril, après qu'on a fini la ſemaille de mars; on donnera pour nourriture ordinaire aux pigeons, des criblures de bled, d'orge & d'avoine; ils aiment auſſi l'ivraie, le bled de turquie, & ſurtout la veſce; cette derniere nourriture eſt à meilleur marché, auſſi c'eſt celle qu'on leur donne par préférence, on ſe garde bien de leur donner du millet, ce ſeroit une mauvaiſe économie; les pigeons ſe jettent encore avec avidité ſur le chenevis, rien n'eſt plus propre pour les fixer au colombier que de leur en jetter; pendant les grandes gelées on jette aux pigeons des pepins de raiſin, qui ont été criblés; on dit que cela les empêche de pondre pendant ce temps, qui eſt celui où tous les œufs ſeroient perdus, & les petits qui par haſard en pourroient provenir, ſeroient en danger de périr; ces pepins ne laiſſent pas néanmoins de les ſubſtanter, par conſéquent plus tard on leur en donnera, plus tard ils feront des œufs: celui qui gouverne les colombiers doit agir en cela prudemment, de même que pour tout le reſte; on jettera aux pigeons leur nourriture dans un endroit uni & propre, & on les ſifflera au moment qu'on leur en donnera pour les appeller; on leur préſente à manger deux fois le jour, le matin & le ſoir; quand il y a des œufs dans le colombier, ſi c'eſt dans le temps qu'on nourrit les pigeons, on ſe gardera bien de répandre tout le grain dès le matin, & la raiſon eſt que les femelles ſe tiennent ſur leur œufs juſqu'à onze heures, & n'en ſortent que pour y rentrer vers deux heures: il faut leur réſerver pendant cet intervalle de la nourriture.

Au reſte on ſera très-exact à ce que la nourriture ne manque point aux pigeons, autrement ils dé-

ſerteroient le colombier ; il eſt encore à propos de ne pas toujours donner à ſes pigeons la nourriture à la même heure, les pigeons voiſins ne manqueroient pas de la leur venir dérober ; il faut donc leur donner tantôt plutôt, tantôt plus tard.

Les livres qui traitent de l'économie champêtre ſont pleins de différentes recettes pour empêcher les pigeons de quitter leurs colombiers ; nous allons en rapporter ici quelques-unes.

1°. On prend la tête & les pieds d'un mouton, on les met bouillir enſemble, juſqu'à ce que les os ſe ſéparent de la chair, puis on la fait encore bouillir dans le même bouillon juſqu'à ce qu'elle ſoit toute conſommée ; on broye dans cette décoction, fort épaiſſe, de la terre à potier, dont on aura ôté toutes les pierres, on y met force ſel, de l'urine, des veſces, du fumier, du chenevis & du bled ; on paitrit le tout enſemble, & on le réduit en une pâte ; on en fait de petits pains de la groſſeur de deux poings, on les fait ſécher au ſoleil, ou au four, & on prend garde de ne les point laiſſer brûler ; lorſque ces pains ſont cuits on les place en divers endroits du colombier ; on ne les a pas plutôt mis que les pigeons s'amuſent à les becqueter, & y trouvent une ſaveur qui leur plaît ; ils s'y attachent tellement que ce n'eſt qu'avec regret qu'ils ſortent du colombier.

2°. Il y en a qui ſe ſervent d'une tête de chevre, ils la font bouillir dans l'eau avec du ſel, du cumin, du chenevis, & de l'urine, ils l'expoſent enſuite dans le colombier pour ſervir d'amuſement aux pigeons.

3°. Quelques-uns font cuire du millet dans du miel, & ils y mettent un peu d'eau pour l'empêcher de brûler ; c'eſt, dit-on, un appas qui fait prendre à ces oiſeaux tant d'affection pour leur habitation ordinaire, que bien loin de l'abandonner,

ils y attirent encore des pigeons étrangers.

4°. On prétend auſſi que ſi l'on frotte les portes & les fenêtres d'un colombier avec de l'huile de baume, c'eſt un moyen de les y retenir.

5°. Pluſieurs perſonnes font tremper du cumin & des lentilles dans l'hidromel, ils en donnent à manger aux pigeons dans leurs colombiers; c'eſt, ſuivant ces perſonnes, le vrai moyen de faire affectionner aux pigeons leur demeure.

6°. D'autres perſonnes prennent tout ſimplement de la farine d'orge avec du miel à égale portion, ils en font un mêlange qu'ils donnent à manger aux pigeons.

7°. Au ſortir du colombier il faut d'abord leur jetter du cumin, on aſſure que non-ſeulement cette nourriture les empêche de déſerter mais encore qu'en les frottant de quelque odeur agréable, cela leur en fait amener d'autres avec eux.

8°. Il ſe trouve des perſonnes qui après avoir broyé de la brique la paſſent au gros tamis, & y mêlent de l'herbe appellée pirrette; elles détrempent le tout avec du vin vieux, rendu odoriférant par le moyen de quelques drogues; on donne de cette mangeaille aux pigeons dans le temps qu'on les laiſſe ſortir pour aller aux champs.

9°. On aſſaiſonne encore de l'argile avec du ſel, ou bien on prend la liqueur qui dégoutte des fromages ſalés, & qu'on met afiner, on place l'un ou l'autre dans le colombier; tout le monde ſçait que les pigeons aiment le ſel; auſſi y met-on ordinairement une pierre de ſel.

10°. Prenez un demi-boiſſeau de balayures de grenier à ſel, ſix livres de miel, quatorze onces de cumin en poudre, un picotin d'avoine, une livre de froment, & un demi-quart de ſenevé; mêlez le tout dans un grand vaiſſeau, pour le paîtrir; mettez-le cuire au four d'un boulanger, deux

journées de suite ; laissez-le refroidir, il deviendra en masse dure comme de la pierre, vous le mettrez pour lors dans le colombier.

11°. Dans les pays ou le millet d'inde est commun, on en fait cuire dans de l'eau ; puis on le met sécher à l'air & cuire encore avec du miel ; cela fait, on en frotte les nids du colombier, sur-tout aux endroits où les pigeons peuvent se barbouiller les pieds ou les aîles ; on assure que ce secret est singuliérement bon non-seulement pour attacher les pigeons à leur propre colombier, mais même pour y en attirer d'autres.

12°. Mettez du froment dans l'eau où aura bouilli l'anis, laissez-l'y macérer pendant trois jours, donnez-en à manger ensuite aux pigeons dans le colombier.

13°. Les haricots bouillis dans l'eau, macérés ensuite dans du miel & saupoudrés de cumin, passent pour avoir une semblable propriété.

14°. Ayez une once de vieille argille, cuite dans un four jusqu'à ce qu'elle soit devenue toute rouge, quatre gros de verveine femelle, autant de froment macéré dans du vin, & bien broyé, un demi-gros de camphre, trois gros de cumin, & une demi-once d'eau-de-vie ; mêlez le tout avec du miel, détrempez-le bien, & faites-en une espece de pâte, vous la couperez par morceaux comme des gros pois, & vous en donnerez aux pigeons.

15°. Les anciens vantoient beaucoup pour les pigeons une plante qu'ils nommoient *peristeron*, mais on ne peut encore déterminer quelle est cette plante.

Tels sont la plupart des secrets qu'on trouve dans les auteurs pour attirer les pigeons dans les colombiers ; une bourse de fourmis rouges, jettée dans le colombier, produit, à ce qu'on prétend, l'effet contraire, elle en chasse les pigeons ; il y

a des payſans qui, pour faire mourir ces oiſeaux, leur jettent du froment trempé dans du fiel de bœuf; on ne connoît pas encore de remedes contre cette eſpece de poiſon, il ſeroit à ſouhaiter qu'on en eût.

Rien n'eſt plus important pour les pigeons que la propreté, ſans quoi ils deviennent galleux & pleins de poux; on nettoyera donc bien le colombier tous les mois; on remuera le plus doucement qu'il ſera poſſible le fumier qu'on en ôtera, de peur que la pouſſiere ne vole en trop grande quantité ſur les œufs qui ſont dans les nids, & on fera cette beſogne le plus vîte qu'on pourra, de peur que les œufs ne ſe refroidiſſent trop, les pigeons ayant été obligés de ſortir du colombier pour le nettoyer, on ôtera auſſi toutes les ordures qui peuvent ſe trouver dans les nids, lorſqu'on en ôtera les pigeonneaux; on jettera pareillement dehors tous les pigeons morts ou languiſſans, de peur qu'il ne s'y engendre une puanteur capable d'infecter tout le reſte; quand on trouve des pigeonnaux tombés de leurs nids, on les ramaſſera pour les y mettre ſans en eſpérer néanmoins une bonne iſſue, d'autant que les pigeons abandonnent preſque toujours leurs petits lorſqu'on les a maniés; on ſe gardera par conſéquent de les aller toucher lorſqu'ils ſont dans leurs nids.

On parfumera ſouvent le colombier, rien n'eſt meilleur pour les pigeons; le parfum qu'on y brûlera ſera compoſé d'encens, de benjoin ou de ſtirax, ou bien on y fait brûler des herbes odoriférentes, telles que du thim, de la lavande, du romarin, & même quelquefois du bois de genievre.

Tout ce que nous venons de dire regarde les pigeons fuyards ou de colombier, nous allons actuellement parler des pigeons pattus, ou de ceux qu'on

éleve

élève dans les volieres; les plumes qui couvrent les jambes de ceux-ci, & qui descendent jusques sur les pieds, leur sont préjudiciables; quand ils reviennent au colombier avec les plumes chargées de boue, & toutes pleines d'eau, ils se mettent sur leurs œufs, ils les refroidissent ou ils les jettent hors de leurs nids, ce qui rend la ponte inutile; pour obvier à cet inconvénient on rogne, avec des ciseaux, les plumes des pattes.

On logera les pigeons pattus dans une voliere ou le chaud & le froid ne se fassent pas trop sentir; qui soit éclairée, & qui reçoive le jour du côté du levant ou du midi; comme les pigeons pattus ne s'écartent que très-rarement, ils s'écarteront encore moins si on les nourrit bien, & ils rendront par-là davantage; on ne les laissera point pendant qu'ils couvent sans eau dans leur voliere; on aura soin de la renouveller, tant à cause du feu qui la pourroit glacer, que des ordures qui la rendroient infecte, ou qui pourroient autrement la gâter, ou incommoder les pigeons. On balayera la voliere, on en nettoyera les nids & on la parfumera de temps en temps.

Quand on veut avoir des pigeonneaux en hiver on les tiendra dans un lieu chaud, & à un air tempéré, on ne leur laisse pas manquer de nourriture, telles que de l'avoine, de la vesce & souvent du chenevis afin de les échauffer; & on a soin de tenir auprès d'eux de l'eau claire, qu'on visite journellement de peur qu'elle ne gele: pour avoir des pigeonneaux de bonne heure on conseille encore de donner des lentilles cuites dans du gros vin, & de leur jetter de temps en temps un peu de chenevis.

Si on desire d'avoir des pigeons pattus extrémement gras, propres à être servis sur les tables les plus délicates, comme un mets exquis, il ne faut

pas attendre qu'ils puissent voler, mais seulement qu'ils soient un peu forts; on leur arrache à cet effet les plus grosses plumes des aîles, pour les obliger de ne point quitter le nid; ou bien on leur attache les pieds; quelques-uns même leur brisent les os des jambes, par ce moyen on les voit engraisser à vue d'œil & en peu de temps; la nourriture que ces petits animaux prennent alors, n'étant pas dissipée, se convertit en graisse.

Pour avoir des pigeons excellens pour produire il faut en choisir qui aient l'air vif & plein de feu, la tête haute & la démarche fiere; les mâles doivent être gros & forts, & avoir le vol roide, ce qui est facile à connoître en étendant leurs aîles, ou en les agitant; car s'ils les retirent avec roideur, c'est une marque qu'ils sont forts & vigoureux; au contraire, s'ils sont lents à les retirer, c'est signe qu'ils sont foibles & d'un tempérament trop délicat; il faut aussi prendre garde que les pigeons qu'on choisit soient en bon corps; s'ils étoient maigres ils n'apporteroient aucun profit. Quand on aura choisi ses pigeons, on les appariera avant de les mettre dans la voliere, on les séparera pour cet effet par paires, & on les enfermera ainsi chacune dans des endroits en particulier, on les y laissera douze ou quinze jours, ayant soin d'ailleurs de les bien nourrir, & de mêler un peu de chenevis parmi leur mangeaille pour les échauffer; il faut aussi avoir grand soin de changer souvent leur eau, qui doit être belle & claire, & de les tenir proprement; quand on les aura mis dans la voliere, on les soignera bien, & pour empêcher que la mangeaille ne se perde dans les ordures, on pourra la mettre dans une trémie longue & piramidale, afin qu'elle ne tombe dans l'auge qu'à mesure que les pigeons la mangent; il faut avoir soin de mettre de la paille dans un coin

de la voliere pour faire les nids des pigeons, particuliérement si elle ne se trouve pas placée dans une basse-cour ou autre lieu qui puisse leur en fournir.

En finissant l'article du pigeon, il est à propos, pour ne rien laisser à désirer, de rapporter ici la maniere dont se fait la chasse des pigeons sauvages ou bisets.

1°. On va dans une forêt de chênes ou de frênes pendant la nuit, on porte des torches de paille allumées, & des instrumens d'airain dont le bruit épouvante ces oiseaux; comme ils n'osent remuer dans cet état, on en fait une chasse abondante.

Une autre méthode encore plus sûre & plus lucrative pour les attrapper est de tendre un grand filet, de l'attacher à des perches de façon qu'en tombant, le haut avance plus que le bas, & couvre tout ce qui se rencontre sous le filet; on éleve à quelque distance trois perches fort longues, & disposées en triangle, au sommet desquelles est un petit siege, où un homme peut s'asseoir; deux personnes sont nécessaires à cette chasse, l'un se tient derriere le filet pour le faire tomber à propos, l'autre monte dans la machine par le moyen d'une échelle de corde, s'arme d'un arc & de plusieurs fleches garnies de plumes de la queue d'un oiseau de proie, & dès qu'il apperçoit des pigeons sauvages, il tire ses fleches en l'air; les pigeons s'imaginent voir des oiseaux de proie, & s'abattent au pied du filet, qui tombe sur eux & les enveloppe.

Le pigeon est d'un grand usage parmi les alimens, sur-tout quand il est jeune; la chair est pour lors tendre, succulente, facile à digérer, & nourrit beaucoup; à mesure qu'ils avancent en âge elle devient plus seche, plus massive & d'une digestion plus difficile, elle est même plus propre à

produire des humeurs groſſieres & mélancoliques; c'eſt apparemment pour cette raiſon que pluſieurs auteurs ont condamné l'uſage du pigeon, le regardant comme peu ſalutaire; on ne peut pas néanmoins refuſer aux pigeonnaux, ſur-tout à ceux de voliere, d'être un très-bon manger, & qui ſe digere facilement; ils conviennent à tout âge, à tout tempérament & à tout ſexe; cependant comme leur chair reſſerre un peu le ventre, les perſonnes mélancoliques & bilieuſes doivent en uſer plus ſobrement que les autres.

Le pigeon a encore ſes uſages dans la médecine, on l'emploie non-ſeulement en entier, mais encore en partie, c'eſt-à-dire ſon ſang & ſa fiente; on ouvre, par le dos, dans ſa longueur, un pigeon vivant, & on l'applique tout chaud ſur la tête dans l'appoplexie, la léthargie, la pleuréſie & les fievres malignes; on l'applique encore à la plante des pieds quand la fievre eſt jointe à la pleuréſie, pour faire une révulſion de l'humeur qui attaque le cerveau. Mrs. Arnault de Nobleville & Salerne, aſſurent en avoir vû de très-bons effets dans ce cas, de même que quand il eſt mis ſur le côté douloureux dans la pleuréſie; il agit, diſent ces médecins, dans toutes ces occaſions en ouvrant les pores de la peau par ſes parties volatiles, ce qui augmente la tranſpiration, & donne iſſue aux humeurs arrêtées dans l'endroit affecté; de plus, en atténuant ces humeurs & en les diſcutant il les fait rentrer dans le torrent de la circulation, & par-là dégage la partie embarraſſée; les modernes négligent cependant ce remede quoiqu'il réuſſiſſe quelquefois mieux que d'autres plus vantés.

Le ſang du pigeon, récemment tiré, eſt fort en uſage pour adoucir l'âcreté des yeux, & pour guérir les plaies nouvellement faites; on préfere celui du pigeon mâle, qui a été tiré de deſſous l'aîle, comme le plus ſpiritueux.

Quelques auteurs recommandent la tunique interne du gosier, desséchée & pulvérisée, contre la dyssenterie.

La fiente de cet oiseau contient beaucoup de nitre & de sel ammoniacal; aussi est-elle chaude, discussive & résolutive; elle pousse par les urines, & convient aux hydropiques & aux graveleux; la méthode pour en faire usage contre ces maladies, est de la calciner & d'en faire ensuite une lessive avec de l'eau simple, pour servir de boisson ordinaire; quelques-uns y ajoutent les cendres de sarment & de genêt pour la rendre plus efficace; on la donne aussi en substance dans les autres maladies, la dose en est d'un à deux scrupules, on en fait un bol avec quelque sirop, ou bien on fait infuser cette poudre pendant la nuit dans un petit verre de bon vin; on passe le tout le lendemain par un linge, sans expression, & l'on donne la colature au malade.

La fiente de pigeon s'employe encore à l'extérieur; comme elle est très-chaude à cause du sel ammoniacal nitreux dont elle abonde, elle brûle & ronge la peau, si on la laisse dessus un certain temps; aussi l'employe-t-on dans les emplâtres & les cataplasmes caustiques & rubéfians; on la pile, on la tamise, & on la mêle ensuite avec la semence de cresson ou de moutarde pour appliquer dans les maladies chroniques, telles que la goutte froide, la migraine, le vertige & les douleurs habituelles de côté, du col, des lombes, enfin dans tous les cas où les vésicatoires conviennent & où l'on veut les adoucir pour ménager la sensibilité du malade. Ettmuller assure que cette même fiente guérit les écrouelles, appliquée dessus avec un mélange de farine d'orge & de vinaigre, & que mêlée avec l'huile & le vinaigre, elle dissipe promptement les tumeurs noueuses & œdémateuses qui se forment quelquefois dans les articulations.

Selon Crescentiensis, la fiente de pigeon est très-bonne pour les plantes & pour les semences; on peut la répandre sur la terre, toutes les fois qu'on seme quelques grains, conjointement avec la semence & même après, en toute saison; & chaque hottée de cette fiente équivaut à une charretée de fumier de moutons; aussi nos laboureurs répandent-ils, par les champs, du fumier de pigeon, soit avec la semence même, soit séparément.

PILLART. C'est le nom qu'on donne à un chien querelleux, c'est un grand défaut pour un chien de chasse.

PINCES. Les veneurs donnent ce nom aux deux bouts des pieds des bêtes fauves, si elles sont usées c'est en elles un signe de vieillesse.

PINNE MARINE. C'est un coquillage bivalve du genre des moules, on en rencontre qui ont jusqu'à deux pieds de long, sur les côtes de Provence; les coquilles marines different moins des moules, dit M. de Valmon de Bomare, d'après d'autres naturalistes, par la grandeur de leurs coquilles, que par la finesse & le nombre de certains fils, qui, en les attachant aux rochers, les retiennent dans une situation fixe, sur-tout dans les temps des tempêtes, & leur servent à attirer le limon; ces fils sont, au rapport de Rondelet, par rapport à ceux des moules, ce qu'est le plus fin lin par rapport à l'étoupe; on fait à Palerme & à Tarente, avec ces fils, des étoffes & divers autres beaux ouvrages; rien n'est si fin que ce qu'on peut fabriquer par leur moyen, on en fait des bas qui tiennent dans une coque de noix; Arachné eût été jalouse d'une pareille industrie.

On pêche les pinnes marines à Toulon, à trente pieds sous l'eau, on se sert pour cela d'une crampe; c'est un instrument de fer fait en fourche, dont les barres, qui sont perpendiculaires au man-

che, ont huit pieds de long, & laissent entr'elles une ouverture de six pouces dans la plus grande distance; la longueur du manche de la crampe est proportionnée à la profondeur des pinnes; on les saisit, on les détache & on les enleve.

L'animal qui habite la pinne marine, ne se montre que fort peu; la raison c'est que ses deux battans ou valves ne s'ouvrent presque pas; le sommet de cet animal est en-bas; son extrémité la plus large est opposée; il se trouve retenu dans sa coquille par quatre muscles placés aux extrémités des valves; la coquille n'a point de charniere, mais un ligament applatti & noirâtre, qui regne jusqu'à la moitié des battans: cet animal a pour ennemis les polypes à huit pattes de la Méditérannée; dès qu'ils le voyent béant ils s'en approchent & le dévorent; un seul polype suffit pour détruire entiérement la pinne marine, mais par bonheur pour elle le pinnotere se loge dans sa coquille, & il l'avertit de l'approche de ses ennemis; celui-ci est une espece de petit cancre nud, pourvu de très-bons yeux, c'est réellement le satellite de la pinne marine; quand elle a besoin de manger elle ouvre ses valvules & envoie son fidele pourvoyeur à la picorée, mais dès qu'il apperçoit le polype il revient précipitamment auprès de son hôtesse aveugle, pour l'avertir du danger, elle referme pour lors ses valvules & évite par-là la fureur de son ennemi; enfin quand le pinnotere est chargé de butin, il fait un petit cri à l'endroit où la pinne s'écarte, il entre aussi-tôt & ils partagent entr'eux la proie.

PINSON. C'est un oiseau plus petit qu'un moineau, & dont la queue est assez longue; le mâle a la poitrine rougeâtre, le bec plombé, la tête blanchâtre; la partie postérieure du dos d'un cendré verd, & l'antérieure grise; le tour des yeux, la

gorge, la poitrine & les côtés tannés ; le cou ceint de la même couleur, rougeâtre ; les aîles noires, avec une triple tache blanche ; la premiere au pli de l'aîle, la seconde au milieu des plumes qui sont en recouvrement, & la troisieme, qui est la plus petite, aux grandes plumes des aîles, au-dessous de la précédente ; les plumes des aîles, en recouvrement, sont noires, avec les extrémités blanches, comme elles le sont à la base, toutes les grandes plumes des aîles sont noirâtres, mais blanches au côté intérieur, principalement vers la base ; toutes à l'exception des trois premieres, sont marquées d'une tache blanche vers la base au côté extérieur ; les plumes du second ordre sont marquées aussi au côté extérieur d'une ligne blanche ou jaunâtre au dessus du milieu ; les plumes de la queue sont presqu'égales, noires, dont les deux extérieures ont une tache oblique blanche, plus grande à la derniere plume, mais la pointe du milieu est cendrée.

La femelle a le bec plombé, tout le corps d'un cendré verdâtre en-dessus, blanchâtre en-dessous, les grandes plumes des aîles sont noirâtres ; toutes, excepté les trois premieres, sont blanches des deux côtés, à la base, & blanchâtres au bord intérieur ; la queue est fourchue, les plumes en sont noirâtres & la plume du milieu est verdâtre, mais les deux dernieres ont vers le bout une tache oblique en forme de coin ; dans ces plumes l'extérieure est la plus grande.

Lorsque la glandée va bien, & quand on y chasse les cochons pour les engraisser, les pinsons s'empressent de voler où ces animaux ont fouillé & mangé, d'autant qu'ils y trouvent toujours quelque chose pour leur nourriture. Quand le pinson craint l'orage, ou la pluie, il a un cri particulier ; d'ailleurs son chant est court, il n'a qu'environ douze

notes, composées de trois parties, & la conclusion de son chant est ce qu'il y a de plus beau, il imite même quelquefois en cage le chant du rossignol, & celui du serin des Canaries.

Le pinson fait son nid fort haut dans les bois, mais dans les jardins il le fait quelquefois à la hauteur d'un homme, entre les branches épaisses des pommiers, de sorte qu'on passe souvent auprès sans s'en appercevoir.

Cet oiseau a une maniere particuliere d'échapper à l'oiseau de proie, dès qu'il le voit il replie sa tête sous son corps, présente & étend sa queue tout droit en haut; l'oiseau de proie ne le reconnoît pas alors, ou s'il le prend, il ne saisit, dans ses serres, que les plumes de sa queue; on nourrit le pinson en cage avec du senevé, ou de la graine de chardon, il aime beaucoup à se baigner; on peut l'apprivoiser dans sa jeunesse, de maniere qu'en certain temps de l'année il s'en va & revient.

Après la S. Michel le pinson part pour d'autres contrées; il y en reste cependant plusieurs en France pendant l'hiver, ils viennent même dans les villages devant les granges avec les moineaux & les bruans, leur retour est dans le mois de mars. Le pinçon est très-susceptible du froid, ce qui fait qu'on le prend fort aisément lorsqu'il est engourdi.

Son nid est un chef-d'œuvre, & sa ponte est de quatre ou cinq œufs; la durée de sa vie est de sept à huit ans; le pinson est de tous les oiseaux celui qui annonce le plutôt le retour du printemps, cet oiseau est sujet à devenir aveugle; quand on voit que ses yeux pleurent, que ses plumes se hérissent & se gonflent, on tire le jus des feuilles de bette ou de poirée, on le mêle avec de l'eau & du sucre, & on lui donne à boire de cette liqueur pendant quatre ou cinq jours, en la lui présentant

seulement de deux jours l'un ; on peut encore lui donner un petit bâton de figuier pour se percher & y essuyer ses yeux ; on le nourrit ensuite pendant deux ou trois jours avec de la graine de melon mondée.

Le pinson, dont nous venons de parler, est le pinson commun ou celui de hêtre, il y en a encore d'autres especes, mais celui qui est le plus connu, après le pinson commun, est le pinson de montagnes ; celui-ci à le dessus du corps, jusqu'au milieu du dos, de la couleur d'un étourneau, d'un noir luisant, avec les bords des plumes roux-cendré ; le bas du dos, autour du croupion, est blanc ; la gorge est d'un jaune roux ; la poitrine est blanche ; les plumes de derriere l'anus sont roussâtres ; le plumage, sous la base ou le pli de l'aîle, est d'un très-beau jaune, orangé en-dessus ; les grandes plumes des aîles sont noires, marquées d'une tache blanche ; le bec est noir.

Le pinson de montagnes vient en France en automne, & s'en va aussi-tôt après l'hiver ; on l'estime pour son plumage ; mais en cage il ne dit presque rien ; il imite seulement quelquefois les cris des autres oiseaux, principalement celui des moineaux, sa nourriture est du panis & du chenevis ; & la durée de sa vie est de quatre ou cinq ans.

On donne le nom de grand pinson de montagnes à un pinson qui égale en grandeur l'allouette commune ; il a le sommet de la tête d'un fauve ou d'un brun roussâtre, presque châtain ; le dessus de son cou, sa poitrine, son croupion & ses côtés, sont roussâtres, le reste du dessous du corps est blanc ; le milieu de chaque plume étant noir, & les côtés d'un cendré roux ; le dessus des aîles, & le bas du dos, sont plus roussâtres ; ses aîles sont noires avec une tache blanche, ou un large espace blanc au

milieu ; son bec est jaune, noirâtre au bout ; ses pieds & ses ongles sont très-noirs, le postérieur en est fort long comme dans les allouettes, & cette seule marque suffit pour sa distinction.

On peut rappeller à la famille des pinsons, le chardonneret, ou le pinson des chardons, un des plus jolis oiseaux du pays, ils est plus petit qu'un moineau, son bec est de figure conique & blanchâtre ; le sommet de sa tête est noir ; ses mâchoires sont blanches ; le derriere de sa tête est aussi blanchâtre ; une large ligne noire, qui va du sommet de la tête presque jusqu'au cou, termine la blancheur ; la base de son bec est entouré d'un anneau écarlatte ; une marque noire s'étend des deux côtés depuis les yeux jusqu'au bec ; le cou & la partie antérieure du dos, sont d'un roux fauve ou cendré ; le croupion, la poitrine & les côtés sont de la même couleur, mais plus claire ; le ventre est blanc, les aîles & la queue sont noires, cependant les bouts des principales plumes sont blancs aux aîles & à la queue, & ses aîles sont ornées d'une très-belle marque jaune transversale, ce qui a fait mériter à cet oiseau le nom de *porte-mitre d'or.*

Cet oiseau se plaît sur les chardons piquans, il est même fort friand de leurs graines, ce qui lui a fait donner le nom de chardonneret ; il chante en cage d'une voix perçante, qui le fait distinguer de tous les autres oiseaux, il chante en hiver dans un poële ; le serin des Canaries s'apparie volontiers avec le chardonneret, & ils font des petits ensemble ; on peut nourrir le chardonneret pendant très-long-temps avec du chenevis ; mais lorsqu'il a été enfermé durant quelques années, il devient sujet au mal caduc, parce que le chenevis l'engraisse, excite en lui l'envie de s'accoupler ; le mal caduc lui vient aussi très-souvent d'un petit

ver qu'il a dans la cuisse, ce ver est quelquefois très-long, angulaire, & logé entre la peau & la chair; quelquefois il sort de lui-même dehors en faisant l'ouverture; quelquefois l'oiseau l'en tire avec son bec, quand il peut le saisir.

Le chardonneret s'apprivoise bien vîte, il apprend à tirer son eau, ou à sauter sur un roue dans sa cage, à y monter & à descendre en volant; la durée de sa vie est d'environ vingt ans. Olina ne lui donne que dix à quinze ans de vie; ces oiseaux volent par bandes en automne & en hiver, quelquefois jusqu'à près de deux mille; ils font leur nid sur les arbres, principalement dans les endroits où il y a beaucoup de chardon & de diverses sortes de graines qui tombent sur la terre après l'hiver, ou qui restent dans leurs enveloppes sur de vieilles tiges; le nid du pinson est petit, rond & fait dans la derniere perfection; il ne contient pour l'ordinaire que cinq ou six œufs; si l'on prend au trébuchet le pere & la mere pour les mettre en cage avec leurs petits, ils deviennent sur le champ familiers, oublient leur captivité, & ne songent qu'à élever leurs petits, comme s'ils jouissoient d'une pleine liberté.

Les différentes especes de pinson sont en usage parmi nos alimens, mais il faut qu'ils soient bien gras.

PINSONNÉE. C'est une chasse très-récréative; les paysans s'y divertissent une partie de la nuit les fêtes & dimanches pendant l'hiver, & ils attrapent par le moyen de cette chasse beaucoup d'oiseaux dans les bois taillis ou le long des haies; il vont à cet effet trois ou quatre en compagnie, ayant chacun une chandelle & une forte palette, & ils cherchent les lieux qui sont à l'abri du vent où les oiseaux se retirent au-dessous des feuilles; mais il ne faut pas qu'il y ait beaucoup de vent,

car les chandelles pourroient s'éteindre ; la palette eſt faite d'un morceau de bois long de deux pieds ou trois pieds, avec une forme de palette ou batoir à jouer à la paume au bout, large de quatre doigts & longue d'un demi-pied ; cette palette doit être aſſez forte & aſſez groſſe pour qu'on puiſſe la tenir à pleine main par le bout, afin qu'elle ait du coup ; on tiendra la chandelle de la main gauche entre le troiſieme & le quatrieme doigt, la lumiere à deux doigts proche de la paume de la main, & le bout pendant en bas au-deſſous de la main ; au reſte on peut la tenir autrement ſi on trouve que cela ſoit plus commode ; on entre dans le taillis chacun de ſon côté, à vingt pas les uns des autres, afin de ne point ſe nuire, & tenant la chandelle ainſi qu'il a été dit, & la palette ſous le bras ; on met le pouce de la main droite, ſuivant ſa longueur, ſur la paume, en levant les doigts de cette même main en haut, pour n'être point ébloui de la lumiere, & découvrir plus facilement les oiſeaux qui ſe mettent à couvert au fond des branches par deſſous les feuilles ; de cette maniere auſſi l'on eſt moins apperçu des oiſeaux ; dès qu'on en voit un il faut prendre de la main droite la palette, & frapper deſſus de toute ſa force pour le tuer ; & en effet ſi l'on feint tant ſoit peu, quelque petite branche arrête le coup, & l'on ne tue rien ; au contraire on épouvante les autres qui ſe rencontrent dans le même buiſſon ; ce coup ayant été donné aſſez ferme pour tuer ou au moins étourdir l'oiſeau, on entend auſſi-tôt les autres ſe remuer, on continue à frapper de tous côtés ſur le buiſſon, & quand on a fait ainſi tomber beaucoup d'oiſeaux, on les ramaſſe avec la lumiere.

Il y a encore une autre eſpece de pinſonnée plus agréable, plus facile, plus utile & moins embar-

raſſante que celle que nous venons de rapporter; on n'a que faire de palette, & l'on ſe ne laſſe pas tant le bras pour tuer les oiſeaux; il faut néanmoins toujours porter une chandelle & s'en ſervir à la façon précédente; tous ces petits oiſeaux, endormis la tête ſous leurs aîles, ne branlent non plus que des pierres, quoique l'on ſoit près d'eux avec de la lumiere, & quoiqu'ils s'éveillent, qu'ils voyent la clarté, ils ne remuent point, ſi l'on n'ébranle bien fort la branche ſur laquelle ils ſont perchés.

Au lieu de palette on ſe ſert d'un bâton gros comme le pouce, long de quatre pieds, bien droit & uni, ayant au petit bout un trou aſſez large pour y paſſer un gros fer d'éguillette; on fait proviſion de quatre ou cinq douzaines de gluaux, longs de cinq ou ſix pouces, près du gros bout; on les tient enveloppés dans un morceau de parchemin, afin qu'ils n'amaſſent point d'ordures; lorſque le temps eſt bien noir, & quand il fait froid, on va dans les bois, la chandelle allumée; on regarde ſous les branches s'il y a des oiſeaux, & quand on en apperçoit quelqu'un, on prend un gluau & on le fiche dans le trou du bâton, puis on le poſe légérement ſous le ventre de l'oiſeau, celui-ci ſe ſentant touché voudra s'enlever, & en étendant les aîles il ſe prend ſur le gluau qu'il emporte avec lui en tombant à bas, on le ramaſſe & on le tue promptement, de peur que ſon cri n'épouvante les autres; on continue à chaſſer de la ſorte tant qu'on trouve des oiſeaux à ſa portée, & on n'en manque guères. Pluſieurs perſonnes ſe ſervent pour cette chaſſe d'un rameau de torches de paille.

Ce rameau peut être fait d'une branche d'ormeau toute d'une piece, qui a pluſieurs brins par le haut, émondés & tout couverts de glu, ou bien d'un baton, long de ſix ou ſept pieds, gros comme le

pouce, droit & léger, auquel on attache, par le petit bout, deux ou trois petites branches d'ormeau, qui ont plusieurs brins délicats & droits, glués partout; on prendra garde que les branches soient attachées de façon que les brins de chacune ne se touchent point les uns aux autres, & qu'ils soient si bien partagés que le tout soit en forme d'éventail.

Il faut être au moins trois personnes pour cette chasse; l'une porte du feu avec des torches de paille; l'autre bat les buissons; la plus forte & la plus adroite porte le rameau glué; on se gardera bien d'entrer dans le bois, mais on se tiendra le long des chemins à cause des feuilles qui peuvent s'attacher aux gluaux; on peut aussi se promener le long des grosses haies & buissons; celui qui porte le feu le tiendra toujours élevé le plus haut qu'il pourra; celui qui tient le gluau doit aussi toujours être en action pour prendre les oiseaux qui volent autour du feu; car dès que le porte-perche frappe la haie, les oiseaux en sortent & apperçoivent la lumiere, qu'ils croyent probablement être le jour, ils y volent, aussi est-il facile de les joindre quand le glueur est adroit; à fur & à mesure qu'on prendra des oiseaux, on les tuera promptement de peur qu'ils n'épouvantent les autres par leurs cris; dans cette chasse il ne faut ni parler, ni rire, parce que les oiseaux voleroient d'un autre côté.

PIPAU. C'est un petit chalumeau ou bois fendu, qui sert à contrefaire le cri des oiseaux, à les attirer & à les prendre.

PIPÉE. C'est une chasse des plus divertissantes, elle n'exige ni embarras ni peine, elle ne se fait que dans le temps des vendanges; le matin depuis la pointe du jour jusqu'au lever du soleil, & le soir une demi-heure avant le soleil couchant, qui est le temps le plus favorable.

Pour cette chasse il faut se pourvoir de glu &

d'un millier de gluaux, qui ne sont autre chose que des petites branches d'ormeau, longues d'un pied, qu'on a soin de couvrir de glu ; il faut en outre une vingtaine de feuilles de lierre, qu'on plie en deux dans leur longueur, pour y faire aux deux tiers, vers l'extrémité, sur la nervure du milieu, un trou assez grand pour y faire passer un pois ; lorsqu'on fait usage de cette feuille, on met l'index de la main gauche sur sa nervure, en dedans du pli, ensorte que la feuille enveloppe le doigt, qui est courbé, & que le coude qu'il fait, réponde au trou de la feuille, les deux doigts voisins tiennent la feuille assujettie en cet état ; les deux côtés de son extrémité se rapprochant alors, on les presse avec les levres, pour produire le son que l'on veut ; on se pourvoira aussi d'un paquet de feuilles du gramen délicat, qui se trouvent communément dans les buissons de houx ; lorsqu'on veut se servir de cette feuille, il la faut prendre avec le pouce & le premier doigt de chaque main par les deux bouts, la mettre à plat par son milieu entre les levres, l'avancer jusqu'à la nervure ; puis en poussant les levres l'une contre l'autre, souffler délicatement ; le bruit qui se fait de cette maniere contrefait le cri de la femelle du hibou ; cependant le pipeau de fer blanc est meilleur que tous ces pipeaux ; on le fait avec un morceau de fer blanc, recourbé de la même maniere que si on coupoit un entonnoir par la moitié suivant sa longueur, & on met la main dessus les deux bords pour les applatir & les joindre ensemble, en donnant une figure ronde au fond, au milieu duquel il faut faire un trou gros comme un pois ; cet instrument doit être semblable à une feuille de lierre repliée.

Le bruit qu'on fait avec le morceau de fer blanc recourbé, ou avec la feuille de lierre repliée, ressemble assez bien au bruit que fait un geai lorsqu'il

qu'il crie contre le hibou; & quand les geais entendent ce cri, ils accourrent en nombre, & s'approchent de l'endroit où le piege est tendu; d'autres se servent d'un instrument composé de deux petits morceaux de bois, de la longueur environ d'un doigt, & de la grosseur d'un demi travers de doigt; ils sont tellement coupés qu'on peut placer entre les deux un petit ruban de soie, qui sert à contrefaire le cri des oiseaux, lorsqu'on met cet instrument à la bouche & qu'on le fait jouer; en un mot, cette machine est semblable au pipeau des enfans, avec lequel ils contrefont les marionnettes.

La chasse de la pipée se pratique dans les bois taillis, touffus, & qui ont au moins cinq ou six ans de coupe; on choisit un endroit écarté des chemins, & où il y ait un petit arbre haut de trois ou quatre toises, & éloigné des autres grands arbres pour le moins de cinquante pas; on l'ébranche tout à l'entour, à la reserve de quelques branches principales qui se rencontrent de côté & d'autres; on en fait à peu près une forme de coupe, ou verre à boire, de sorte que les plus hautes répondent dessus l'entre-deux des basses afin que ce qui tombera des plus élevées ne s'arrête pas dessus les autres; il faudra aussi ébrancher & curer chaque grandes branches depuis le tronc de l'arbre jusqu'auprès des extrémités; quand toutes les grosses branches seront ainsi dégarnies de feuilles & de brins de bois, on y fera des entailles tout au long, en frappant de biais avec une serpe, qui fera des fentes de trois en trois doigts pour y ficher des gluaux; l'arbre étant ainsi préparé, on coupe quelques branches de taillis qui soient droites; on les pique tout autour du tronc de l'arbre, de sorte que le pied de chaque branche soit éloigné du pied de l'arbre d'environ quatre pieds, & que leurs cimes

aillent toutes joindre le tronc de l'arbre par le haut ; cette espece de loge doit être assez grande pour pouvoir y loger quatre ou cinq personnes ; on y laissera des ouvertures pour qu'on y puisse entrer & sortir.

La loge faite on cherche autour de l'arbre quatre ou cinq clairieres de bel arbord ; ou s'il n'y en a point, on en fait de cette sorte ; on coupe à peu près en ligne droite les petites branches de taillis qui peuvent faire obstacle, en commençant depuis la loge jusqu'à la distance de trente ou quarante pas tout au plus, en sorte qu'on puisse seulement voir quand il y aura quelqu'oiseau pris sur les gluaux qu'on y mettra ; ce dernier expédient est néanmoins un peu difficile, soit parce qu'il demande trop de temps pour un amusement tel que la pipée, soit parce que les propriétaires des bois ne voudroient pas le souffrir ; ainsi l'on doit s'en tenir au premier ; il se trouve assez d'endroits avec des clairieres dans les taillis : les clairieres étant bien faites on choisit tout au long sept ou huit branches unies, qui soient éloignées de six en six pas ; on les fait pencher à travers la clairiere, en leur donnant un coup de serpe par l'endroit que l'on juge à propos, afin qu'elles soient de bonne hauteur pour pourvoir les ébranchiller & y faire des fentes ou entailles comme aux branches de l'arbre pour les couvrir aussi de gluaux ; il n'est pas absolument nécessaire d'avoir la vue sur toutes les branches gluées ; il faut néanmois faire attention lorsqu'il y aura quelque chose de pris aux gluaux, & avoir présent à l'esprit les endroits où on les aura mis, pour pouvoir y aller tout droit ; car en courant on fait fuir les oiseaux qui vous apperçoivent, c'est la raison pour laquelle on marchera sur les mains & sur les pieds.

On peut faire cette chasse sans arbre, ayant tout

autour de soi des clairieres en forme de petite hute avec des branches gluées ; ces branches s'appellent *plaisses*.

Ayant disposé ainsi de bonne heure la loge avec l'arbre & les plaisses, on se munira de tous les ustenciles, comme serpe, feuilles de lierre, de chiendent & autres choses dont nous avons parlé ci-dessus ; on couvrira de glu les gluaux, non pas tout au long, mais depuis trois doigts proche le gros bout, jusqu'à la petite pointe, afin de pouvoir les manier sans se salir ni gluer les mains ; on les mettra ensuite par paquets de deux ou trois cens à la fois dans un morceau de quelque vieux parchemin mouillé pour empêcher qu'il ne s'y attache des ordures ; on potte tous les ustenciles sur le lieu préparé, & on s'y rend au plutard une heure avant le soleil couché, afin d'avoir le temps pour ajuster le tout en cette sorte.

Un homme monte au haut de l'arbre & met des gluaux tout au long des branches dans les entailles, il les penche & les couche presque à trois doigts de haut sur la branche, en sorte qu'ils avancent de la moitié à côté, ou les uns par-dessus les autres, sans pourtant se toucher ; il en mettra aussi sur toutes les plaisses qui auront été faites autour de la loge ; il faut que le tout soit en état un quart-d'heure ou une demi-heure avant que le soleil soit couché : cela fait, tout le monde se retire promptement dans la loge au pied de l'arbre, où il faut qu'on soit bien caché, chacun faisant la grue de la vue & de l'ouie du côté qu'on aura destiné pour y prendre garde, non ailleurs, pour ne rien troubler ; le silence étant exactement observé de tous, excepté de celui qui doit piper ; celui-ci commencera la pipée en appellant avec sa feuille de lierre, ou le morceau de fer blanc, dans lequel il soufflera & contrefera le geai, en continuant

toujours de souffler dans le même instrument.

Le roitelet sera le premier oiseau qui viendra voir jusques dans la loge, après suivra la gorge rouge; les mésanges viennent ensuite, puis les pinsons, qui se prennent les premiers, & attirent ainsi les gros oiseaux. Dès qu'on a attrapé un pinson on le prendra dans la main, & on lui rompra une aîle pour le faire crier de temps en temps selon l'ordre du pipeau. Les geais & les pies, s'ils y en a dans le pays, suivront le cri des pinsons; on changera pour lors de pipeau & on prendra une feuille de gramen, ou le pipeau de bois & de ruban, pour souffler & contrefaire la chouette, aussi-tôt que les geais & pies l'auront entendu, ils se jetteront de plein abord sur l'arbre, où ils s'engluront & tomberont à bas au pied de la loge.

Quand on aura un geai on lui rompra un aîle, & on le fera crier, comme on aura fait le pinson; tous les autres geais & pies viendront à la foule se poser sur l'arbre & s'engluer; pendant ce temps les merles, plus rusés, approchent lourdement autour de la loge, volant & sautant de branche en branche pour découvrir ce qu'ils entendent, en sorte qu'ils se prennent aux plaisses, & tombent à bas, où on les entend crier; on y courra promptement & le plus à couvert qu'on pourra; il y a beaucoup plus de peine à prendre ceux-ci que tous les autres, parce qu'ils courent & emportent le gluau qui les empêche de voler.

Les geais sont bientôt pris, ou quittent le lieu & s'enfuyent lorsqu'ils ont découvert la ruse du chasseur; les grives viennent les remplacer, quelques-unes se prennent aux plaisses, mais la plus grande partie se prend sur l'arbre; ceux-ci sont les plus faciles à attraper, ils se posent dès le premier abord sur l'arbre sans aucune méfiance, & tombent au pied du pipeur; il n'a pas conséquemment la

peine de courir après. Dès qu'on a pris un merle ou une grive, ou bien un mouvis, espece de grive, on cesse de faire crier le geai, & on se sert du merle, de la grive, ou du mouvis; c'est peut-être parmi les plaisirs innocens celui qui est le plus amusant, que de voir tous ces oiseaux étonnés & curieux du bruit qu'ils entendent, se jetter & se prendre parmi les gluaux.

Le roitelet est le premier oiseau qui vient au bruit du pipeau, mais la grive est le dernier; quand on n'en verra plus venir on quittera l'endroit & on s'en retournera jusqu'au lendemain à la pointe du jour, qu'on pourra piper de nouveau, il se prendra encore quelques oiseaux, ou bien on ramassera tous les gluaux pour une autre fois, lorsqu'on voudra faire la pipée dans un autre bois, car il ne sera bon de tendre dans la même place de plus de quinze jours, parce que les oiseaux qui auront échappé la premiere fois, feroient épouvanter les autres qui voudroient s'approcher, mais quinze jours peuvent leur faire perdre le souvenir de la ruse & de l'endroit préparé.

On a publié un traité sur la pipée, on en trouve l'extrait dans les *Amusemens innocens*, qui se trouvent chez *Didot, le jeune, libraire, quai des Augustins;* nos lecteurs pourront consulter cet ouvrage.

PIPER. Terme d'oiseleur; prendre des oiseaux avec un pipau & des gluaux.

PIQUER. Terme de pêche; on entend par ce mot tirer la ligne en haut afin que le poisson se prenne dans l'hameçon, ce qu'on fait quand on voit que la ligne est attirée tout-à-coup à fond.

PIQUER LA SONNETTE. Terme de chasse; on dit que les chiens piquent la sonnette lorsqu'ils courent trop vigoureusement après l'oiseau.

PIQUEUR. C'eſt un valet à cheval qui ſuit les chiens & les fait courir.

PIQUURES. Quand on ſe trouve piqué par quelques inſectes, il ſurvient pour l'ordinaire à la partie piquée de la rougeur, de la chaleur, de l'ordure, & une cuiſſon ſi conſidérable qu'on eſt obligé de ſe gratter; on fera bien d'appliquer ſur le champ, dès que la piquure ſera faite, une feuille de ſauge, battue légerement, ou bien on frottera la partie avec le lait de figuier; mais il faut que les figues ſoient mûres, ſi on pile enſemble quelques feuilles de creſſon & de ruë, & ſi on les applique ſur l'endroit piqué cela ſoulage beaucoup; on pourra auſſi frotter doucement la partie offenſée avec du jus de joubarbe, ou bien on coupera un oignon & on l'appliquera ſur le mal; on y pourra mettre pareillement de l'eau de la reine de Hongrie; voyez ce que nous avons dis à l'art. *piquure* dans notre *Manuel médical & uſuel des plantes*, & ce que nous en diſons dans ce dictionnaire à l'article *animaux*.

PIS. C'eſt le nom qu'on donne à la mamelle de la vache: une vache qui a un gros pis n'eſt pas celle qui eſt la plus à eſtimer; quand il eſt charnu, il ne rend point tant de lait qu'un autre qui ſeroit plus petit.

PISTE. C'eſt une terme de chaſſe qui ſe dit du chemin qu'ont tenu toutes ſortes de bêtes. La piſte du loup c'eſt ſa marche; on ſe ſert de termes particuliers pour déſigner celle du cerf & du ſanglier.

PIVOINE ou BOUVREUIL. C'eſt un oiſeau aſſez joli; le mâle a la tête noire, les tempes, la gorge, la poitrine & le ventre rouges; le cou & le dos d'un blanc cendré; la queue entiere noire, bleuâtre en-deſſus, le croupion blanc deſſus & deſſous; le bec noir, très-gros, boſſu des deux côtés; les deux mâchoires mobiles, la langue entiere; les

narines larges, recouvertes de petites loges ; les aîles noires, avec une ligne transversale blanchâtre ; seize grandes plumes des aîles noires, blanches vers le bord intérieur ; douze plumes à la queue, noires, sans taches ; les plumes de l'aîle, qui font en recouvrement, noirâtres, mais blanches au bout, depuis la neuvieme jusqu'à la seizieme ; quant à la femelle elle a la tête noire jusqu'au yeux ; la gorge noire ; les aîles noires, blanches en-dessus comme aussi la queue ; le croupion blanc & la région de derriere ; les cuisses pareillement blanches ; le dos cendré ; la base de la queue blanche en-dessus & en-dessous ; le bec très-court, très-gros & convexe de tous côtés ; la langue ovale, charnue, divisée par flammes à son extrémité ; le dessous du corps, depuis les yeux jusqu'aux cuisses, cendré ; les grandes plumes des aîles & de la queue noires, & celles qui recouvrent les grandes plumes postérieures des aîles & de la queue blanches par le bout. Le pivoine est donc un très-bel oiseau ; le mâle devient quelquefois, en cage, peu à peu, d'un noir de charbon, comme les corbeaux ; on prétend que c'est le chenevis, qu'on lui donne pour nourriture, qui lui occasionne le changement de couleur, il l'aime cependant beaucoup, & il le préfere même à toute sorte de grains ; mais quand il mue il reprend sa premiere couleur rouge.

Pour l'habituer à manger, quand on l'a attrapé tout nouvellement, il faut lui donner tant de nourriture qu'il marche par-dessus, sans quoi il se laisseroit mourir faute de manger ; d'ailleurs c'est l'oiseau le plus facile à apprivoiser ; on l'apparie quelquefois avec une serine, mais pour pouvoir y parvenir parfaitement, il faut laisser écouler une année entiere avant de le laisser approcher de la se-

rine, il ne faut pas même le laisser manger avec elle dans le même vaisseau; c'est-là la vraie façon de les accoutumer l'un avec l'autre; le bouvreuil fait son nid dans les haies; la femelle pond quatre œufs; cependant M. de Salerne dit qu'on lui a apporté une femelle vivante, prise sur son nid, où il y avoit huit œufs; l'épine blanche est de tous les arbrisseaux celui qu'elle choisit par préférence pour y construire son nid; on en a cependant rencontré sur un frêne dans des bois taillis. Rien n'est si facile que de la faire couver en cage; Olina prétend qu'elle chante aussi-bien que son mâle, ce qui est bien singulier; la durée de la vie de cet oiseau est de cinq ou six ans.

PLAISIR DU ROI. On donne ce nom à des réserves faites pour l'amusement de S. M. telles sont certaines capitaineries où il n'y a que le roi qui ait droit d'y chasser.

PLATE-LONGE. C'est une longue bande de cuir que l'on met au col des chiens pour modérer leur course, on le nomme aussi bricole. On donne aussi le nom de plate-longe à la bande de cuir dont on se sert pour attacher le cheval.

PLATEAUX. Ce sont les fumées des bêtes fauves, plattes, rondes, & en forme de boufards.

PLOMBER. Ce mot s'entend des filets de pêcheurs; on dit que ceux-ci plombent leurs filets lorsqu'ils y attachent des plombs pour les faire descendre au fond de l'eau.

PLOMB. Terme de chasse; ce sont des balles de plomb dont on se sert pour mettre dans le fusil.

PLONGEON. C'est un oiseau dont le caractere distinctif est d'avoir quatre doigts, dont les trois de devant sont palmés, ou joints par une membrane, & celui de derriere est simple; il y en a de plusieurs especes, mais ils ont tous le bec long, fait en forme de cône; celui qu'on appelle grand

plongeon tacheté, a trente pouces de longueur, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité des griffes, & vingt-huit jusqu'à l'extrémité de la queue; son bec est long de trois pouces; cet oiseau est à peu près aussi grand qu'un oie; le dessus de son cou, tout près de la tête est couvert de plume si serrées les unes auprès des autres, qu'il semble être plus grand que la tête même; son cou, ses épaules, les plumes de ses ailes & son dos entier, sont d'un gris obscur ou brun, jaspé & barriolé de taches blanches; ces taches sont plus grandes sur les longues plumes scapulaires, & sur les plumes couvertes des ailes, & plus petites au milieu du dos; la partie inférieure du cou, de la poitrine & du ventre est blanche; le nombre des grandes plumes dans chaque aile est d'environ trente; elles sont courtes & noires; la queue est fort courte de même que celle du canard, son bec est droit & pointu, ses deux mâchoires sont noires, livides & couvertes de plumes jusqu'aux narines en descendant; les pattes de cet oiseau sont entieres, & ses doigts de devant longs, principalement celui qui est le plus avancé en dehors; le doigt qui est en arriere est très-court & petit; ses jambes sont d'une longueur médiocre, mais plattes & larges; la surface extérieure en est brune, & l'intérieure livide, ou d'un blanc pâle; ses griffes sont larges, ses jambes sont placées fort en arriere; les plongeons different les uns des autres en couleur; quelques-uns ont des colliers autour du col, d'autres ont le dos, le cou & la tête noirs, & peints de petites lignes blanches.

Le plongeon le plus commun sur les côtes de la France, est le petit plongeon, il a la chair désagréable au goût, elle sent même le marécageux; sa longueur est d'un pied & demi, & son envergure de deux pieds & demi; son corps & son cou

ſont épais & courts ; ſon bec un peu large & totalement noir ; ſa tête d'une couleur changeante & luiſante ; à chaque coin de ſa bouche on remarque une tache blanche & ronde, ſes yeux ſont d'un beau jaune ; ſon cou, ſa poitrine & ſon ventre ſont blancs ; ſa queue eſt d'un noir uniforme ; ſes jambes ſont courtes, & d'une rouge jaunâtre, de même que ſes pieds ; ſes griffes ſont longues ; les membranes noires & le doigt de derriere palmé.

*Fin du Tome quatrieme.*